UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01877266 5

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lettresdemolierf02olie

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LETTRES

DE M. OLIER

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LETTRES
DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

—

1885

OCT 12 1956

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRE CCVIII (1).

A MADAME TRONSON.

Quand Dieu aime beaucoup une âme il l'oblige à l'abnégation universelle de toutes les choses créées et d'elle-même : il ne lui permet de se satisfaire qu'en lui (2).

[Novembre 1651.]

Jésus vous consomme en Marie.

Louez Dieu et bénissez sa bonté et sa miséricorde sur vous, ma très chère fille, d'être attaché comme il est à votre amour, ne voulant point démordre de ses poursuites et de ses soins, pour vous avoir entièrement en lui. Il est si jaloux de la pureté de votre cœur, qu'il ne veut pas qu'il se relâche en rien, et qu'il ait le loisir de vivre en la satisfaction de ce qu'il recherche et de la créature en laquelle il voudrait bien se reposer. C'est la condition du cœur humain de

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre, comme on le voit par le dernier alinéa, était destinée à occuper Mme Tronson pendant la retraite qu'elle allait faire; aussi M. Olier y expose-t-il les grands principes de l'abnégation chrétienne dans une forme plus doctrinale qu'il ne le fait ordinairement dans sa correspondance.

s'appuyer dessus l'être créé, et Dieu, qui veut avoir à lui seul ce trésor qu'il a acquis si chèrement, il ne veut pas que rien le possède, ni aussi qu'il se satisfasse en quoi que ce soit qu'en lui tout seul.

Dieu a fort peu d'amour pour l'âme qu'il laisse à l'aveugle désir de son contentement et son repos grossier; il est cruel à celle qu'il traite de la sorte, et il est charitable, selon son ordinaire, pour les âmes qu'il oblige à l'abnégation universelle de toutes choses et d'elles-mêmes, pour être en état de posséder parfaitement leur unique bonheur, qui est leur Dieu, en Jésus-Christ son Fils, et son unique Mère.

C'est là, ma fille, où il vous est loisible de posséder toutes choses sans jalousie de votre Dieu; c'est là où vous pouvez jouir de tout ce qui est saint parfaitement en l'Église. C'est aussi cela seul que Dieu permet que vous possédiez en ce monde comme au ciel, à savoir, tout l'être consommé en Jésus-Christ qui porte en soi tout l'être de sainteté de son Église. Tout ce qu'on prétend posséder autrement souille le cœur humain; tout ce qu'on n'a pas avec ce discernement et cette séparation est à charge et embarras pour l'âme; enfin tout ce qu'on aime autrement que dans le ciel et tout ce à quoi l'esprit est uni en la terre autrement qu'en la pure et divine charité, il faut l'éteindre et le détruire. L'âme (1) n'a pas le droit d'aimer, c'est à l'es-

(1) A l'exemple des auteurs qui traitent des voies intérieures, M. Olier distingue dans l'âme humaine la *partie inférieure*, siège des affections sensibles et des mouvements de la concupiscence, et la *partie supérieure* ou spirituelle, siège de la foi, de la grâce et de toute la vie surnaturelle. Il appelle *âme* la partie inférieure et *esprit* la *partie supérieure*, se conformant en cela au langage du grand Apôtre qui use assez souvent de ces deux expressions dans le même sens. *Sermo Dei*, dit-il dans l'épître aux Hébreux (IV, 12), *penetrabilior omni gladio ancipiti et pertingens*

prit seul à le faire. L'âme ne peut aimer qu'en la chair et par le sentiment; il faut qu'il meure dans le chrétien. Il faut être adoratrice en esprit et vérité, et amatrice tout de même; ce que l'esprit pur ne fait pas doit être très suspect d'amour-propre et doit, par conséquent, être détruit et anéanti.

C'est à Dieu à le faire, et il est de son soin de le faire, qui seul peut séparer et distinguer l'esprit d'avec l'âme. La bonté infinie de Dieu permet que l'âme souffre dans l'amour imparfait pour se détacher elle-même par son propre intérêt. Dieu laisse exprès la géhenne à l'âme qui aime humainement, quoique pourtant innocemment, pour la porter au pur et saint amour, au même amour du ciel, afin qu'elle se résolve à le détruire, ou qu'elle souffre Dieu le détruire dans elle par les voies admirables de sa sagesse et sa puissance.

Soyez donc, ma fille, en paix dessous le pressoir de l'amour de Jésus, soyez en paix en votre peine comme l'âme du purgatoire que le feu de la tribulation purifie, et attendez avec joie et dans l'esprit de justice le moment de votre liberté; ce sera celui de votre pureté et qui vous donnera l'entrée au royaume de Dieu; ce sera le commencement de votre consolation et de votre repos qui sera tout autant avancé que votre

usque ad divisionem animæ ac spiritus. C'est-à-dire, comme l'interprète Picquigny, « distinguens cogitationes et motus *animæ* seu partis *anima-* « *lis*, a cogitationibus et actibus *spiritus* seu partis *spiritualis* ». C'est dans ce sens que M. Olier a pu dire que l'*âme* n'a pas le droit d'aimer. La *partie inférieure*, en effet, n'ayant pas été régénérée par le baptême et n'étant pas le siège de la charité, n'est pas capable de produire des actes de cette vertu; tout ce qu'elle fait est même *suspect d'amour-propre*, et quiconque est désireux de s'affermir dans l'amour de Dieu, de faire des progrès dans la perfection, doit travailler à *éteindre*, c'est-à-dire à mortifier l'amour sensible, parce que c'est toujours un amour humain et sans mérite, quoiqu'il puisse *être innocent*.

abnégation sera prête. Résolvez-vous une bonne fois à cette abnégation de toutes choses; liez-vous à Jésus, unissez-vous à lui, vivez de lui, vivez en lui, vivez par lui à Dieu uniquement. Si une fois votre esprit est entré pleinement en ce centre d'amour et de sainteté, vous vous trouverez déliée de tout, libre de tout, séparée de tout; mais aussi unie au Tout, jouissante de tout, et possédant en éminence toutes choses, autant que vous embrasserez Jésus avec ferveur et complaisance.

Je vous laisse à ce Tout, et ne vous occupez d'autre chose pendant votre retraite que de cet exercice. Je demanderai ce cahier de la foi que vous me demandez, pour vous l'envoyer; mais je vous prie, ne vous empressez pas de cela, ayant cette droite et pure vue que je vous propose pour votre exercice en celle-ci. Je la vois si propre et si utile à votre mal qu'il n'y a point de remède plus ajusté à votre incommodité présente.

Adieu, je suis, en Jésus et Marie, votre tout acquis à jamais.

OLIER.

LETTRE CCIX (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il lui explique ce que demande l'état d'hostie dont Notre-Seigneur a fait profession en venant dans le monde; il l'encourage à bien rendre compte de son intérieur.

Vers le 21 novembre 1651 (3).]

Ma fille,

Cet attrait à l'état d'hostie me confirme en la pen-

(1, 2 et 3) Sur l'autographe.

sée que j'eus, sur ce vœu de faire la volonté de Dieu en tout, que notre Maître vous appelait au martyre et au sacrifice de votre propre volonté, qui est la première profession que le Fils de Dieu fit en qualité d'hostie en entrant dans ce monde, au rapport de David et de saint Paul. Ne craignez pas la pénitence en me rendant compte de votre intérieur dans votre simplicité qui me touche entièrement et depuis peu surtout, laquelle me paraît tout à fait être d'un enfant de Dieu. Adieu, ma fille, votre billet dernièrement me consola beaucoup sur le sujet de vos visites; vous me ferez plaisir de me dire comme le père Dubreuil reçut votre petite confiance sur le père N. et le confesseur désiré à la personne que vous savez (1).

Ma fille, faites-moi la grâce de ne cacheter plus vos lettres à la mode, car cela fait tant de plis et replis dans le papier que cela donne grande peine à lire. Pliez-les plutôt en quatre s'il y a moyen, elles seront plus aisées à lire.

— Très probablement Mme de Saujon. L'éditeur de 1670 a mis un fragment de cette lettre à la fin de la CX^e^ qui est certainement adressée à cette dame.

— La date n'est pas marquée. Mme de Saujon fit le vœu d'hostie le 21 novembre 1651. La lettre doit être de ce temps-là.

(1) Jean-Baptiste Dubreuil entra à l'Oratoire dont il devint un des membres les plus en vue. Malheureusement il se laissa de bonne heure infecter par le jansénisme. Le nom du second religieux est trop effacé pour pouvoir être bien lu. C'est peut-être le père Juanet, qui partageait les sentiments du père Dubreuil. Ils furent exilés l'un et l'autre en 1662, après avoir été nommés visiteurs par leurs adhérents. (Adry, *Ann. de l'Oratoire.*)

LETTRE CCX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE BEAUVAIS (2).

Il répond à la demande que cet ecclésiastique lui avait faite d'envoyer quelques prêtres de sa compagnie pour travailler à la sanctification du clergé de Beauvais.

[Après le 6 décembre 1651 (3).]

Monsieur,

Après avoir adoré la souveraine bonté de Dieu sur son clergé, qui fait paraître en ce temps tant de signes d'amour et de soins dessus lui pour sa perfection, je dois respecter en particulier ce qu'il fait connaître en vous pour procurer un bien si avantageux comme celui qui se prépare en votre diocèse. M. Joly, que vous regardez pour cela et que la miséricorde de Dieu vous indique comme un instrument qu'il a préparé pour

(1) Sur l'autographe.

(2) Il est assez vraisemblable que cette lettre fut adressée à M. l'abbé Jean Chaillou de Thoisy, doyen du chapitre de Beauvais, et fort zélé contre les nouvelles doctrines. Ce digne chanoine, originaire de Paris et docteur de Sorbonne, usait de l'influence que lui donnaient sa vertu, sa naissance et surtout sa place, pour battre en brèche toutes les tentatives que l'on faisait en vue de répandre le jansénisme dans le diocèse de Beauvais. Ce fut peut-être par ses conseils que le trésorier du chapitre, André de Berziau, résigna sa dignité en faveur de M. Claude Joly, qui depuis huit ans aidait M. Olier dans la sanctification de sa paroisse, et cette nomination pouvait bien être envisagée comme un premier secours que Saint-Sulpice donnait au clergé de ce pays. Il était difficile à M. Olier d'en accorder d'autre. Jamais il n'entrait dans un diocèse que sur la demande de l'évêque, et celui de Beauvais, Nicolas Choart de Buzenval, qui venait de succéder à Augustin Potier, son oncle, était trop dominé par les partisans de Port-Royal pour favoriser l'entrée des sulpiciens dans sa ville épiscopale.

(3) Le 6 décembre 1651 est le jour où M. Claude Joly entra en possession de la trésorerie du chapitre de Beauvais : de là, la date approximative donnée à cette lettre.

cet œuvre, vous doit servir, Monsieur, de grande consolation, et à nous de très grande confiance, que ce dessein réussira, puisqu'il s'appuie sur une chose si convenable et si préparée de Dieu seul qui le tient comme un instrument en sa main, et rempli de sa vie et sa sainte vertu, tout prêt pour l'emploi de son œuvre. Il y a pourtant apparence de contradiction, comme on la doit attendre en une telle entreprise, qui sera traversée par cet ennemi juré de tout bien et surtout ces puissances les plus malignes de l'enfer que saint Paul appelle : *Spiritualia nequitiæ*, à cause que le dessein regarde la chose la plus importante de l'Église, qui est le saint clergé.

Monsieur, je vous parle de M. Joly plutôt que de nous, et j'aurais bien de la peine à vous répondre sur un œuvre de cette conséquence si je ne voyais un ouvrier de cette nature-là, et tous tant que nous sommes en Saint-Sulpice, nous plierions les épaules dessous ce faix, tant nous le regardons important et considérable, et nous, tout au contraire, si bas et si vils en l'Église.

Tels pourtant, Monsieur, que nous soyons, nous sommes tout à vous et dans le zèle de seconder celui que Dieu allume dans votre âme. Mais, Monsieur, nous vous prions de vouloir que la chose soit recommandée à Dieu pleinement, afin que nous ne mettions point d'obstacle et d'empêchement à ce grand œuvre, qui nous oblige d'autant plus à vous honorer que nous aurons moins de capacité et de mérite pour l'entreprendre. Il y a d'autant plus de charité et de miséricorde de Dieu en vous, que vous faites le choix d'une chose plus pauvre et plus vile pour seconder vos intentions, mais pourtant qui fait bien espérer pour Dieu, puisqu'il paraît vouloir faire la chose entièrement par lui, choi-

sissant en nous des sujets qui n'ont rien d'eux-mêmes pour y répondre (ce qui vous donnera, Monsieur, un sujet plus grand de satisfaction), étant faibles en tout hors le désir de vivre à Dieu et son Église; ce qui nous oblige d'autant plus à nous dire, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

LETTRE CCXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il l'invite à prier Dieu pour le succès d'une assemblée qui devait se faire le lendemain, en vue de procurer la paix du royaume.

[De Paris, vers le même temps (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille,

La bénédiction de Dieu descende sur ceux qui recherchent la paix et que la providence divine a destinés pour nous la procurer. Bienheureux sont les pacifiques, disait Notre-Seigneur, ils posséderont les royaumes de la terre et ensuite celui du ciel. Il faut demain se tenir tous unis dans la prière et dans le divin sacrifice avec une ferme foi sur la parole de Jésus-Christ, qui promet de ne rien refuser à ceux qui s'uniront pour demander à Dieu les choses de sa gloire. Allons donc en confiance à Jésus-Christ, à ce trône de grâce, et désirons beaucoup l'esprit divin sur cette assemblée (3), afin qu'il opère par elle ce qui est si né-

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) Cette copie porte 1651 sans autre indication : il est vraisemblable toutefois que la lettre est des derniers mois de cette année; car c'est alors que, par suite de l'insurrection du prince de Condé, les hostilités recommencèrent dans le royaume.

(3) Il est difficile de déterminer à quelle sorte d'assemblée M. Olier

cessaire au bien public et au repos des consciences, pour pouvoir servir Dieu.

Au reste, ma fille, il faut vivre à Dieu seul, et pendant que nous voyons tout se détruire et se dévorer pour l'intérêt particulier, renouvelons-nous en l'esprit du pur amour pour ne vivre qu'à Dieu et pour Dieu seul. Que bienheureuses sont les âmes que Dieu honore de ses désirs et qui peuvent toujours renouveler le sacrifice total d'elles-mêmes à la gloire de Dieu! Oh! qu'il est doux que tout périsse et que Dieu règne uniquement! Je voudrais que ces paroles fussent gravées à jamais dans le cœur de tous. Adieu.

LETTRE CCXII (1).

A Mgr LOUIS DE SUZE, ÉVÊQUE DE VIVIERS.

Il se réjouit de la satisfaction que lui donnent les sujets qu'il a envoyés à Viviers, mais il attribue à la grâce qu'ils reçoivent de sa charité pastorale tous les succès qu'ils peuvent avoir (2).

[En 1651.]

Monseigneur, votre sainte bénédiction.

Je viens d'apprendre de Mme de Rochefort la satis-

fait allusion. Peut-être était-ce une des premières réunions de ce qu'on appela *le parti des honnêtes gens;* parti qui, sous la direction d'un conseiller de la grand'chambre, le prévôt de Saint-Germain, ne tarda pas à prendre une grande importance et finit bientôt par prévaloir sur tous les fauteurs du désordre. (Feillet, *la Misère de la Fronde*, p. 365-377. Gaillardin, *Hist. de Louis XIV,* t. II, p. 40.)

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que Louis de la Beaume de Suze, évêque de Viviers, avait obtenu des prêtres de Saint-Sulpice pour travailler dans son diocèse. A leur tête était M. l'abbé de Queylus, qui, pour se rendre plus utile, accepta la cure de Privas, joignant ainsi l'œuvre de la sanctification des peuples et de la conversion des héritiques à celle de la préparation des ordinands qui, dans ces premiers temps, ne l'occupait que par intervalles.

faction que vous lui témoignez de nos messieurs, vos chers enfants, qui n'ont de succès en leur emploi que de la grâce qu'ils reçoivent de votre charité. J'ai toujours espéré cette bénédiction, puisqu'ils étaient aimés de vous, Monseigneur, et que l'esprit dont Dieu remplit votre personne devait être leur vie et leur vertu. J'aurais appréhendé de les abandonner à un si grand emploi si je n'eusse attendu cette grâce sur eux ; mais prévenus et secondés de ce secours du ciel, il n'y a rien qu'ils ne puissent entreprendre. Ils pourront tout en la vertu de votre esprit, qui les animera et les rendra capables de tout ce qu'il jugera être plus important et plus utile au diocèse. Je les estime heureux s'ils savent jouir de cette miséricorde, et s'ils peuvent être fidèles à toute l'étendue des biens que le ciel leur prépare pour leur saint ministère.

LETTRE CCXIII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Après l'avoir informée du jour de leur prochain entretien, il lui souhaite une participation abondante aux perfections divines.

[Paris, derniers mois de 1651 (3).]

Ma très chère fille,

Je pense que nous n'aurons pas, mercredi, la li-

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) La lettre paraît adressée à Mme de Saujon. Elle est adressée en effet à une personne très élevée dans les voies spirituelles, qui habitait Paris en 1651, et que M. Olier voyait souvent ; autant de circonstances favorables à la supposition proposée. De plus, cette copie est de la même main que celle d'une autre lettre qui était certainement adressée à cette dame.

(3) Cette date est certaine pour l'année, car elle est marquée sur la copie, mais elle n'est qu'approximative pour le mois.

berté de nous entretenir de notre divin Maître, comme nous l'avions prémédité. Il sera bon de prendre mardi, obéissant à la divine Providence, qui nous veut tout à elle en la conduite de sa charitable sagesse, qui prévient toujours les désirs de ses enfants des grâces qui l'honorent et qui les sanctifient, les disposant petit à petit à l'heureuse consommation de son éternité qui commence à se posséder en la terre, étant bien dénués de tout et établis en l'être pur et saint de Dieu, qui, étant éternel, immense, infini, saint, juste, paisible et tout parfait, se fait sentir aux âmes en tout son divin être et ses divines perfections. Je prie Dieu, qui unit et consomme Jésus-Christ et Marie en sa sublime unité et sainteté, qu'il communie son Église à sa grâce. Amen.

LETTRE CCXIV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE QUI LUI AVAIT FAIT QUELQUE OBSERVATION (2).

Il se justifie de la conduite qu'il tient à l'égard des jansénistes de sa paroisse, et fait remarquer qu'il n'est ni expédient ni même possible de n'être d'aucun parti.

[Premiers mois de 1652 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne puis faire autre chose que de m'anéantir en

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Cette lettre, dont on n'a que le brouillon, pourrait bien avoir été écrite à M. Jean Deslyons, docteur de Sorbonne et doyen de Senlis, qui eut longtemps de bons rapports avec Saint-Sulpice, quoique ménageant beaucoup les jansénistes. Il écrivait en 1692 à l'archevêque de Paris : « J'étais ami de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare ; j'étais aimé des Cornet, « des Hallier, des Chamillard et des Grandin, qui dominaient dans la

la présence de votre zèle et honorer celui qui vous inspire sa ferveur, attendant le bien de vous voir pour éclaircir des choses dont il vous plaît m'écrire. Je dois pourtant vous dire maintenant pour la fidélité que je dois à mon ministère, qui m'oblige de tirer des partis les ouailles que Dieu me donne à conserver, que je ne puis sans douleur et sans dernière désolation voir qu'on approuve qu'il aille dans les assemblées que le roi même devrait défendre, comme vous le marquez, et où surtout vous savez que la tentation y règne et fait toujours des impressions très malignes sur l'esprit de ceux qui y fréquentent. Quelque belle doctrine et pieuse que l'on trouve dans les livres mauvais, on aime mieux en priver le monde que de leur en souffrir la lecture; de même en est-il de ces enseignements qui se donnent dedans les lieux de tentation, là où en apparence il semble qu'on y profite, à cause que l'on goûte avec une joie et une exaltation d'amour-propre tout ce qui naît de ces principes. Plusieurs personnes qui sont en ma paroisse et dont je dois répondre à Dieu, malgré moi et mes conseils et par l'approbation de celui que vous savez qui s'y oppose visiblement, entrent en tentation et joignent à la désobéissance formelle qui ne peut être suppléée, en ces lieux, d'aucun bien égal au mal de désobéir à leur supérieur naturel, celui de se joindre en leur cœur au parti et entrer dans toute l'étendue de leur croyance, autant qu'ils en peuvent comprendre; et cela contre leur état, leur con-

« Société, sans être antipode des autres. — J'appris en 1654, dit-il ail-
« leurs, que M. d'Hurtevent parlait de moi comme d'un demi-janséniste,
« parce que je n'avais jamais ouvertement parlé contre ceux de ce
« parti.» (*Journ. de Deslyons.*)

— Cette lettre est probablement de 1652, peu de temps avant la démission de M Olier..

dition, leur sexe, contre l'humilité, le dénûment et la désappropriation chrétienne.

Depuis que je n'ai eu le bien de vous voir, une de ces personnes (1), et qui pour son éclat a plus de suites et souffre plus en ce rencontre, comme aussi il donne plus de lieu à attirer les autres au parti, par une grâce spéciale, ensuite de son élection à la supériorité de la compagnie, par respect à son esprit et sa conduite, il s'est séparé des visites du Port-Royal et il est de grande importance qu'il soit maintenu en cette disposition : si bien, Monsieur, que je vous demande pour Dieu de vouloir le maintenir en cet état où il ne se peut croire combien son esprit s'éclaircit et entre en grande liberté. Et c'est une chose merveilleuse de la puissance de l'esprit de Dieu en lui qui, étant convaincu et m'ayant dit en grande confiance que le père Maurice était de ces opinions (2), n'ait pas laissé de vouloir suspendre son jugement dessus ces choses et se tirer des lieux où l'on fait profession entière de les instruire.

Croyez-moi, Monsieur, c'est une délicatesse de spé-

(1) Il s'agit vraisemblablement de quelqu'un des membres de la compagnie du Saint-Sacrement qui rendit tant de services à la religion, sur la fin du règne de Louis XIII et pendant la régence. Malgré le bon esprit qui y régnait, les opinions nouvelles, comme on l'a déjà dit, lettre CXXXIII^e^, finirent par y troubler un peu l'union. Quelques membres, comme le duc de Liancourt, Antoine Barillon de Morangis et plusieurs autres moins connus, avaient des rapports avec le parti, mais le corps de la compagnie se conserva intact, et l'on écartait avec soin des premières places ceux qui étaient connus comme jansénistes. (Rapin, t. II, p. 329.)

(2) Le P. Maurice occupait un des premiers rangs parmi les carmes de Paris ; on a déjà vu que M. Olier le signalait au chancelier Séguier comme très attaché aux idées nouvelles. Toute sa communauté fut infectée du même venin. Le docteur de Saint-Amour dit avoir appris d'un religieux de cet ordre que M. Olier était celui qui avait sollicité dans leur couvent de Paris pour qu'on y souscrivît contre les cinq propositions, mais que leurs Pères ne l'avaient pas voulu faire. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 454.)

culation qui ne peut être réduite en pratique, de dire que l'on n'est d'aucune opinion et faire alliance avec le parti des opinions, désapprouver à tout rencontre les partis opposés. On peut se cacher de paroles expresses, mais on ne peut s'empêcher de décharger son cœur. La simplicité de charité fait qu'on se découvre en simplicité sans attendre ces hauts commandements. Quand tout un ordre est d'un sentiment, il ne faut pas qu'un particulier se feigne de s'expliquer, vu surtout s'il a soussigné à tous les sentiments de son ordre. Il ne faut point tant de réserve dans les enfants de l'Évangile; il faut publier sur les toits la divine doctrine de notre Maître, qui n'exige point de serment pour cacher sa doctrine et ne se feint point d'expliquer ses sentiments à tous. Lorsque l'on tait ces vérités, on craint de déplaire aux hommes et l'on tient la vérité en injustice.

LETTRE CCXV (1).

A UN DE SES AMIS.

Il lui écrit au sujet d'une personne qu'on lui avait dit s'être choquée de sa conduite et qui le croyait opposé à quelque bonne œuvre.

[Vers le même temps (2).]

Monsieur,

Vous me marquez que M. N..., à qui on a voulu que je parlasse, a été choqué de ma conduite. Je ne m'en étonne pas, parce qu'ordinairement je donne du rebut aux gens de bien par ma mauvaise grâce. Et puis, les

(1) C'est la XLVe des imprimées.

(2) La lettre est certainement antérieure au mois de juin 1652, époque où M. Olier quitta la cure de Saint-Sulpice.

ouvertures de Dieu et ses conjonctions se font toujours en suavité; mais quand on fait quelque chose par déférence humaine, quoique ce soit à bonne fin, cela n'a pas la même influence de grâce, et ne porte pas la même bénédiction, parce que ce n'est pas alors une vertu divine qui opère d'une personne dans l'autre, et qui agit en tous les deux.

Pour ma disposition, elle est toute autre que ce saint serviteur de Dieu ne pense, et j'espère qu'avec le temps il connaîtra combien elle est éloignée du procédé qu'il soupçonne. Quoique je sois dans une chair de péché susceptible de toute malignité, et que je puisse tomber dans un grand abandon, je crois que notre Maître est si bon, qu'il m'ôterait plutôt la vie que de me laisser tomber dans ce dernier aveuglement. Aurions-nous en vérité la moindre étincelle de son amour sacré, si nous avions les mains liées pour son œuvre, ou seulement croisées et inutiles pour n'y pas travailler? Que serait-ce donc, si nous les avions ouvertes pour le détruire? Ne serait-ce pas agir en démon? Pour moi, je croirais cela un crime abominable et un péché contre le Saint-Esprit. Et quelle plus grande joie que d'avoir part à un si saint ouvrage? Mais je ne mérite pas cet honneur, et je ne suis pas digne qu'on m'y appelle. Je tiendrais même à une très haute gloire de rendre les moindres services aux plus petits des serviteurs de Dieu qui s'y emploient; mais je ne suis pas même digne de les approcher.

Croyez que je suis disposé de la sorte. J'honore ce que je ne puis faire, et je me confonds en tout ce que je fais, tant je suis indigne et incapable de tout emploi.

LETTRE CCXVI (1).

A LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Après l'avoir remerciée des aumônes qu'il avait reçues d'elle pour les pauvres de sa paroisse il la prie d'empêcher le P. Desmares de prêcher à Saint-Merry et lui représente ensuite, avec le plus profond respect, les motifs qu'elle a d'éloigner de nouveau le cardinal Mazarin (2).

[Premiers mois de 1652.]

Madame,

Ayant reçu par M. d'Ebuterne, maître d'hôtel de Sa Majesté, les marques de vos bontés sur nous et de vos charités vers nos pauvres, je ne puis que je ne témoigne à Votre Majesté les ressentiments de mon cœur, qui sont d'autant plus grands que les misères des peuples, qui sont les miennes, sont dans l'extrémité, et si Dieu par sa clémence ne les soulage et ne s'apaise dessus nous, on ne peut espérer aucun soulagement pour eux, vu que les plus aisés qui se lassent et s'endurcissent retranchent leurs charités et laissent périr les misérables dans leurs nécessités.

J'ajoute, Madame, à ce remerciement une prière très instante, de la part de toutes les personnes qui soutiennent et favorisent la sainte doctrine de l'Église contre les nouveautés, de vouloir encore empêcher que le père Desmares ne prêche, que l'on dit hautement devoir monter ce carême en la chaire de Saint-Merry. La régence de votre fils ne doit pas être moins vigoureuse à étouffer ce monstre. Votre conseil vous donnera des voies de le faire, comme étant une chose très

(1) Sur l'autographe.

(2) Le cardinal était arrivé le 8 janvier 1652 à Poitiers où était alors la cour.

importante à maintenir, puisque un carême de ses prédications détruira plus que tout ce qu'on pourra faire en une année (1).

Enfin, Madame, la providence de Dieu me donnant l'ouverture d'écrire à Votre Majesté, par la fidélité particulière que je lui ai vouée, je lui dois dire que ses fidèles serviteurs sont dans l'abattement et la dernière désolation, voyant l'état du royaume et celui de la religion que le ciel menace depuis longtemps, et qu'on voit à la veille de sa dernière désolation (2).

Madame, la douleur qui presse le cœur des vôtres, c'est de voir que ce soit sous votre régence que ces malheurs nous doivent accabler, et que vous ayez dans les mains de quoi nous soulager et détourner cet orage.

Peut-être bien, Madame, que Dieu étant irrité au point où il est maintenant, quelque remède que vous y puissiez apporter, le fléau de la colère de Dieu ne laissera pas de tomber dessus nous et d'accabler toute la

(1) Le P. Toussaint Desmares, l'un des plus célèbres prédicateurs du parti de Port-Royal, avait déjà, en 1648, reçu défense de monter en chaire dans la capitale; mais les novateurs, espérant que le roi, dans les commencements de sa majorité, n'userait pas d'une si grande rigueur, l'invitèrent à prêcher le carême à Saint-Merry. La démarche de M. Olier eut son effet. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 434.)

(2) Le 2 octobre 1651, avant de quitter Fontainebleau pour se rendre à Bourges, la reine avait envoyé au cardinal Mazarin l'ordre de revenir à la cour. Cette nouvelle répandit l'alarme. Le Parlement rendit un arrêt qui mettait sa tête à prix. Un traité fut même signé à Paris, le 24 janvier 1652, entre le duc d'Orléans et deux envoyés du prince de Condé, pour l'expulsion du ministre, qui, le 8 janvier, était arrivé à Poitiers où était la cour et avait repris la conduite des affaires. C'est dans ces circonstances que M. Olier prit la liberté de faire ces représentations. Saint Vincent de Paul avait fait de même en 1649. Il écrivait : « Je partis le 14 janvier 1649 pour aller à Saint-Germain à dessein d'y rendre quelque service à Dieu. » Collet ajoute : « Il était allé demander à la reine le départ de Mazarin. » (*Vie de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 470.)

France; mais, Madame, qu'il ne soit pas dit que ce soit par vous que ce malheur nous soit arrivé et que, par le conseil de quelques flatteurs intéressés, vous ayez méprisé le reste des conseils importants de l'État et la révolte universelle de tous vos peuples irrités et mutinés contre une personne qui ne peut jamais procurer tant de bien à votre État, comme il lui fait du mal et en attire sur votre sacrée personne.

Il est vrai, Madame, que c'est une chose fâcheuse, à une reine comme vous qui a eu tant de bontés et de tendresse pour son État et qui a tant souffert pour le régir, de se voir obligée à chasser son ministre par la mutinerie et l'insolence de ses peuples. Mais, Madame, cela n'est pas sans exemple en l'État. Les plus grands rois, vos prédécesseurs, en ont usé de la sorte et, par leur prudence, ils ont cru que ce leur était assez s'ils régnaient sur leurs peuples et s'ils avaient leur cœur, faisant peu de cas si c'était d'une manière ou d'une autre qu'ils avaient les esprits assujettis sous eux. Il faut quitter les circonstances pour posséder les choses et laisser l'accessoire pour avoir le principal à soi. Les pères en font de même dans leurs familles, qui souvent cèdent au dépit de leurs enfants, de peur de leur donner occasion de perdre le dernier respect et se soustraire à leur obéissance. Il faut en ces rencontres user de condescendance à ses inférieurs et de soumission parfaite aux ordres de la divine providence, qui vous témoigne avoir opposition à la chose par l'opposition qu'elle imprime à tout votre royaume.

Que pouvez-vous, Madame, espérer de consolation et de joie d'une chose qui vous coûte tant à obtenir, et que vous ne posséderez jamais que dans l'aversion

de vos peuples? A même que vous prétendez régner et gouverner par lui, vous voyez le contraire, puisque vous voyez soulever toutes choses contre Votre Majesté. Si Dieu ne fait les choses on n'en peut espérer de succès; or ce n'est point l'ordre de Dieu de vouloir les choses par la voie de l'opposition, de la contradiction universelle, lors surtout que ce doit être en une chose qui doit se faire par amour d'une communauté. Un ministre ne gouverne pas comme un roi. Les peuples obéissent à l'un par la nécessité de sa naissance, et ils se soumettent à l'autre par amour et reçoivent ses ordres par un agrément volontaire et une persuasion d'estime et de respect pour sa capacité. Il est certain, Madame, qu'il est impossible que les peuples reviennent de leur aversion et leur mépris pour le sujet que vous voulez qu'ils aient en vénération et révérence. Dieu n'en imprime point l'estime dans le cœur du royaume, et quelque intention que Votre Majesté puisse avoir, cela ne dépendant que de Dieu, vous ne sauriez le faire. Les personnes publiques sont mises des mains de Dieu qui donne des talents admirables pour exécuter ses desseins, et comme il conduit tout avec suavité et puissance, il imprime lui-même estime et respect pour les talents et les qualités qu'il leur donne. Et quoi, Madame, que vous soyez persuadée de sa fidélité devers votre personne, ce n'est pas tout le nécessaire; car il faut une persuasion et une vue, à tous vos peuples, de beaucoup d'autres qualités qu'il n'est pas en puissance des rois d'imprimer dans le cœur et dans l'esprit des hommes. C'est être demi-roi que de régir l'État par son conseil et sa sagesse; il faut donc qu'un homme comme cela soit établi par la main de Dieu pour la direction et conduite du

royaume. Il faut au roi enfant le supplément de la sagesse divine. Par conséquent, Madame, si la providence de Dieu n'agrée pas celui-là dont vous faites le choix et que vous croyez vous être utile, soumettez votre esprit, renoncez, Madame, à votre sens particulier et demandez à Dieu qu'il use de celui qu'il a choisi en son esprit et ses desseins, pour vous aider en la conduite de son État. Celui qu'il vous choisira aura l'approbation et l'estime des peuples, au moins n'aura-t-il pas la contradiction ouverte et manifeste, avec le péril évident du renversement de l'État avec celui de la religion.

Madame, quand vous ne verriez autre chose que les ennemis de la foi entrer dedans l'État, qui autrefois ont fait tant de ravage et qui en même temps enflent le cœur et le courage aux hérétiques du royaume, aux paroles desquels il ne faut pas, Madame, que vous preniez aucune confiance; car n'ayant point de fidélité pour Dieu, ils en auront bien moins pour vous. Jusqu'à présent, comme ils ont eu par ruse et par finesse tout ce qu'ils ont voulu et qu'ils n'avaient encore les forces qu'ils désiraient pour faire leur coup et recommencer leur révolte et leur rébellion, ils ne l'ont pas osé entreprendre; mais présentement qu'ils fortifient leurs places, comme à Montauban et ailleurs, sous prétexte de se défendre de M. le Prince, aussitôt, Madame, qu'ils se verront en état de se soulever ils le feront, et n'en doutez aucunement.

Madame, tout est en branle : vous êtes en état de donner la paix et d'apaiser les choses, éloignant le sujet qui donne peine à tous et donne droit, dans l'esprit des peuples, à ceux qui se soulèvent. En vous privant d'une personne que Dieu vous rendra, vous

ferez un sacrifice à Dieu qui lui sera très agréable et qui attirera, sur la personne de Votre Majesté, l'amour et le respect de tous vos peuples, que vous devez gagner par-dessus toute chose. Ce sont les sentiments de celui dont vous avez toujours souffert la liberté de vous prier et vous écrire, connaissant le fond de son cœur et ses intentions pour le service...

LETTRE CCXVII (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle d'une grâce extraordinaire qu'il avait reçue pour lui et pour elle, l'invitant à en remercier beaucoup Notre-Seigneur comme il le fera de son côté.

[Paris, vers le 16 février 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris de la part du bien-aimé Jésus, auprès duquel il y a deux heures entières que je pleure de joie, et que je m'épanche en bénédictions, louanges et actions de grâce pour la chose qu'il m'a ordonné d'é-

(1) C'était la L^e des imprimées.

(2) Nicole a supposé que cette lettre avait été écrite à Mme de Saujon et en ce point il paraît bien informé, car les Mémoires de M. Olier finissent sur le récit d'une faveur tout à fait semblable à celle mentionnée ici et à laquelle Mme de Saujon eut certainement part. Mais l'écrivain janséniste a manqué d'exactitude dans les conséquences malveillantes qu'il a tirées de ce fait. « On ne peut de la conduite ultérieure de cette dame, dit avec beaucoup de raison M. Faillon, rien conclure contre le serviteur de Dieu, puisque la connaissance dont il parle ne devait être vérifiée que conditionnellement, comme nous le lisons de plusieurs vues semblables que l'on trouve dans les vies des saints. *Un jour*, dit M. de Bretonvilliers, en rappelant le même fait, *la bonté de Notre-Seigneur fit connaître à M. Olier le degré de gloire qu'une personne, qui lui était fort unie, devait avoir dans le ciel, si elle demeurait fidèle à son service.* (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 236.)

(3) La date a été indiquée d'après celle du récit des Mémoires.

crire. C'est une grâce dont je m'estime si heureux, qu'il me semble que je n'ai plus rien à désirer au ciel ni en la terre, et que je dois dire par cette expérience ce que disait David : que Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent et qui le cherchent, et qu'il la fait non seulement dans les petites choses et ordinaires, mais dans les plus grandes. Car enfin la chose, de toutes celles que notre Maître me pouvait accorder, la plus pressante et la plus forte dans les désirs de la charité, ce divin et suraimable Époux des âmes, ce cher lien des cœurs, Jésus, qui appelle toute l'Église à la consommation universelle de son amour dans les cieux, m'a fait entendre qu'elle arriverait.

Voici ses propres termes. Lisez-les à genoux, comme je les écris de même, croyant que nous ne saurions apporter trop de respect et de religion, trop d'amour, de ressentiments, de louanges et d'actions de grâces pour cet insigne don, pour lequel la vie entière, et mille vies offertes en reconnaissance, ne pourraient pas suffire. *Mandez-lui,* me disait-il parlant de vous, *qu'elle ne soit pas en peine : vos degrés de gloire seront égaux* : et, ajoutant les moyens d'y parvenir, il dit : *Elle priera pour vous, vous agirez pour elle, et vos souffrances seront communes.*

Notre divin et toujours très saint et adorable Maître m'a confirmé par là dans ce qu'il lui avait plu autrefois me faire entendre, que toute la vie chrétienne et intérieure consistait en trois choses : à prier, à faire et à souffrir. Et comme il veut que nous fassions cela dans un esprit commun, quoique extérieurement nous soyons appliqués avec différence aux exercices de notre vocation, il prétend qu'en faisant l'un pour l'autre, par l'autre et en l'autre, tout ce que nous ferons et souf-

frirons nous servira pour acquérir une gloire et une couronne commune.

Qu'il soit béni à jamais, cet aimable Jésus, qui appelle après lui si doucement les siens, qui les instruit si fortement, et qui les pousse si efficacement à porter sa croix avec lui! Oh! qu'il entend à merveille à adoucir ce joug si pesant en lui-même, mais si léger à l'amour! Qu'il entend bien à faire entrer ses victimes par d'agréables portes dans le Temple! Il me semble qu'il n'y a rien qui ne soit très doux à souffrir maintenant. Nous ne pouvons, ce me semble, trouver aucune chose qui mérite que nous la nommions un sacrifice, nous souvenant de la promesse laquelle nous est faite aujourd'hui. Il me semble que nous serons désormais ingénieux à trouver des moyens de nous crucifier, et de sacrifier les choses qui augmenteront la gloire de Jésus-Christ en nous. Oh! que l'espérance est forte, et que c'est avec raison que Dieu l'a mise entre la foi et la charité! Jusqu'à cette heure je n'avais point été assez convaincu de ce que pouvait l'espérance sur un cœur chrétien; et quoique la charité pressante puisse tout, c'est une merveilleuse préparation à la très sainte charité, que l'effet de la sainte espérance qui nous rend présentes la charité, la justice et la miséricorde de Dieu, lequel rend à un chacun, dans le ciel, selon ce qu'il a souffert et opéré pour son amour sur la terre.

Je me suis vu si fort rempli d'obligations à Dieu dans cette rencontre, que je me suis engagé pour tous les jours de ma vie à offrir le divin sacrifice et des prières particulières pour cela. Je crois que vous en ferez de même de tout votre cœur, lequel se trouvera trop petit pour aimer, bénir, louer et remercier Dieu

pour cette faveur. Vos yeux auront bien peu de larmes pour satisfaire à l'étendue de ce bienfait; et de ma part je vous puis dire que je ne pense pas que les miens s'étanchent jamais dans le souvenir de cette grâce. Je ne croyais pas même que les pleurs me dussent permettre de vous écrire, tant j'en étais baigné et détrempé en la prière.

Je vous écris ceci dès les six heures du matin, pour vous faire savoir le plus tôt que je puis cette bonne nouvelle, n'y ayant point de temps à perdre pour commencer nos actions de grâces et l'exercice de l'emploi que Dieu nous prescrit à tous deux. J'offrirai demain et après-demain le sacrifice sur les huit heures, pour commencer ma gratitude et la vôtre envers Dieu, en Jésus-Christ son Fils et en sa divine Mère.

LETTRE CCXVIII (1).

A UNE DAME.

Il la prie d'intervenir encore pour lui procurer l'entrée chez une dame de la paroisse.

[Avant le mois de juin 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Madame,

Après vous avoir remerciée de la grâce qu'il vous a plu me faire sur le sujet de Mme la M. de M., je vous dirai que j'ai besoin de votre secours pour approcher cette dame, car je n'ai pu avoir le bien de la voir,

(1) Sur l'autographe.

(2) La date ne peut être autrement indiquée : on voit seulement par le contenu de la lettre que M. Olier était encore curé quand il l'écrivit. Il n'est pas moins difficile de connaître la marquise qui refusait de le recevoir chez elle, malgré le besoin qu'elle avait de sa visite.

quoi que j'aie représenté à sa demoiselle, qui m'a refusé de la part de sa maîtresse l'entrée de sa chambre. Si vous preniez la peine de la faire disposer à cela, vous lui feriez une grande charité, faisant bien paraître sa nécessité par ce procédé-là : j'attendrai.

LETTRE CCXIX (1).

AU SOUVERAIN PONTIFE.

Il y supplie Innocent X, au nom de sa petite compagnie, de la recevoir sous sa protection spéciale, maintenant qu'elle est appelée par des prélats étrangers à la France.

[Paris, août 1652 (2).]

Très saint Père,

La providence de Dieu ayant établi le séminaire de Saint-Sulpice, composé d'un très grand nombre de prêtres et de clercs, dans un district fort petit et même exempt d'une juridiction ordinaire, lequel relève immédiatement du saint-siège; ce séminaire, n'ayant pas de quoi employer ses sujets dans l'étendue de ce lieu, est en état de fournir aux diocèses de la France des sujets utiles aux évêques et au clergé, et a donné jusqu'à présent un grand nombre de curés, de chanoines, de dignités et même d'évêques en ce royaume; ce qui a fait que messeigneurs les évêques de France, dans une assemblée générale (3), les ont approuvés et reconnus utiles à leur corps, et leur ont donné avec

(1) Sur l'autographe.

(2) La date de cette lettre, qui probablement ne fut pas envoyée, se place naturellement vers l'époque où le Roi manda à M. de Valencé, son ambassadeur à Rome, d'appuyer de tout son crédit la confirmation de l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice que M. Olier devait aller demander au pape. La lettre du Roi est du 23 août 1652.

(3) Celle de 1650 à laquelle présidèrent les archevêques de Reims et

beaucoup d'amour et joie le nom de *Prêtres du clergé*. De quoi ils se sont estimés très heureux, trouvant en cette qualité l'expression de leur amour et leur désir dans l'établissement de leur compagnie; espérant en même temps recevoir, avec la bénédiction de cette sainte assemblée, la grâce qui leur était utile et nécessaire pour travailler utilement aux sujets de leur dépendance, lesquels, de toute part de la France, se viennent former dedans ce séminaire et y puiser l'esprit de leur vocation.

Cette assemblée, qui jusqu'à maintenant n'avait été appelée qu'au service du clergé de la France, se contentait de paraître, quoique avec honte de sa bassesse et son indignité, devant messeigneurs les prélats du clergé, ne se voyant appelée que pour servir dans l'étendue de la France, et n'osait pas se présenter aux pieds de Votre Sainteté, quoique en esprit elle y ait été toujours attachée et qu'elle ait pris soigneusement la bénédiction de Monseigneur le Nonce dedans tous ses progrès; lequel a fait, par plusieurs fois, le bien à la maison de l'honorer de sa présence, soit pour y célébrer pontificalement dans la bénédiction de la chapelle, soit aussi pour y bénir toute la maison devant qu'elle fût habitée. Toutefois à présent qu'elle se voit appelée, par des évêques et des Églises étrangères, pour leur aller rendre service (quoique très faiblement et très indignement), elle se sent obligée d'avoir recours à Sa Sainteté pour recevoir son approbation et bénédiction apostolique, afin de trouver la ferveur, la lumière et la force qui lui sont nécessaires pour être utile en ses petits travaux. Elle n'aurait osé paraître

d'Embrun et l'évêque de Mâcon ; elle dura depuis le 25 mai 1650 jusqu'au 13 avril de l'année suivante.

devant les yeux de Sa Sainteté, pauvre et chétive qu'elle est, si l'obligation et la nécessité ne l'y avaient contrainte; et comme sa bonté paternelle ne dédaigne pas le moindre et le dernier de ses enfants, non plus qu'un autre Jacob son Bénoni et l'enfant de douleurs; comme en effet ce petit corps a été engendré dans les persécutions et traverses du siècle et du démon, dont Mgr le Nonce en a été le témoin et le protecteur et défenseur; elle espère que Votre Paternité la recevra au nombre de ses enfants, qui ne respire que son respect, son amour et son obéissance, et ne demande que d'être employée à son divin service, pour l'honneur et la gloire duquel elle offre incessamment ses vœux au ciel, s'estimant infiniment heureuse si elle est tenue pour sa fidèle et obéissante servante.

La chétive et très petite compagnie
des Prêtres du clergé de France.

Autre projet destiné peut-être à modifier le premier en son commencement.

La compagnie des prêtres et des clercs de Saint-Sulpice, qui est assez nombreuse et qui ne saurait agir avec succès, non plus que toute congrégation de l'Église, sans la vertu d'un chef qui influe dans elle, a recours à Votre Sainteté comme à son chef naturel et immédiat, pour recevoir la grâce et la vertu qui lui est nécessaire pour opérer utilement et efficacement dans l'Église de Dieu.

Cette congrégation, qui est instituée pour le service et le renouvellement du clergé, est établie dans un petit détroit exempt d'une juridiction ordinaire, qui ne relève que du Saint-Siège, qui s'est réservé ce lieu.

LETTRE CCXX (1).

A UNE DAME DE CONDITION QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il lui fait part des sentiments qu'il a éprouvés au moment de leur séparation et l'exhorte à avoir charité pour une personne qu'elle avait auprès d'elle.

[Paris, avant le 20 août 1652 (3).]

Madame et très chère fille,

Oubliant, comme je dois, et comme tout chrétien le doit faire, tous les sentiments qui ne sont pas de l'Esprit, afin que rien ne nous remplisse que le divin amour, je vous dirai que m'étant retiré, après votre départ en notre solitude, le divin Père me donna de la joie dans le cœur, me faisant entendre que ce me devait être une grande consolation de voir partir mon cher enfant, et de savoir qu'il allait servir et glorifier Notre-Seigneur de son côté, pendant que du nôtre

(1) C'est la LXXIIe parmi les imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 fait connaître la qualité de la personne à qui cette lettre fut adressée. La lettre elle-même montre clairement que cette dame était sous la direction de M. Olier et que leur union était très étroite. L'expression *mon cher enfant,* qu'on est étonné de voir appliquer à une dame de condition et d'un âge à être à la tête d'une maison où se trouvaient plusieurs domestiques, se lit aussi dans une lettre de M. Olier à Mme Tronson, et dans une autre à Mme de Saujon.

(3) Cette date n'est pas certaine : on n'en trouve point cependant qui paraisse mieux convenir avec ce qui est dit au commencement de la lettre. On y voit en effet : 1° que M. Olier écrit au moment où il vient de se retirer dans la solitude pour y préparer à Dieu des serviteurs; 2° qu'il s'est abandonné au divin Maître pour qu'il prît un nouveau domaine sur lui. La première de ces deux phrases s'explique assez bien par la démission qu'il fit de la cure le 20 juin et par sa retraite au séminaire dont il allait désormais s'occuper uniquement. La seconde peut parfaitement s'entendre de sa guérison inespérée qui l'obligeait plus étroitement à n'employer que pour Dieu cette nouvelle vie qu'il lui accordait.

j'irais travailler à l'honorer, et à lui préparer des serviteurs fidèles.

Je me suis bien laissé au divin Maître, afin qu'il prît un nouveau domaine sur moi, pour en user selon son bon plaisir, et afin que, n'étant plus du tout à moi, je fusse absolument à lui, en tout et pour toutes choses. Je vous laisse incessamment à la divine Mère pour être toute en son Fils, et vous remplir toute d'elle.

Je vous prie en son nom de faire encore pour quelque temps la charité à cette bonne fille que vous avez auprès de vous, afin d'éprouver si elle ne se mettra point à son devoir. Elle vous supplie de lui faire la grâce de lui dire absolument les choses que vous désirez d'elle. Ne lui refusez pas cette charité, et agissez envers elle, comme vous m'avez dit que vous aviez agi envers vos autres domestiques dans leurs défauts. Il est certain, et je le sais par ma propre expérience, que le déplaisir qu'on a de voir des chutes et des fautes si ordinaires afflige l'esprit, resserre le cœur, ferme la bouche et ôte la parole. Mais il faut nous anéantir devant Dieu, et nous laisser à son divin esprit, afin qu'il règne sur nous. Comme c'est un Esprit de douceur et de miséricorde qui surnage par-dessus toute humeur et tout propre sentiment, il nous ouvrira le cœur pour le prochain, et nous fera entrer dans la disposition de Dieu même sur nous, qui, au milieu de ses justes colères et de ses équitables aversions, ne laisse pas de nous parler avec tant d'amour, et de nous instruire avec tant de bonté dans nos faiblesses. Ménagez, je vous prie, cet esprit selon la douceur, la prudence et la force que vous devez.

LETTRE CCXXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES, A BLOIS (2).

Il lui propose une méthode d'oraison facile à toutes sortes de personnes.

[De Paris, avant le 22 août 1652 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Notre-Seigneur soit votre vie unique, qui étouffe en vous celle d'Adam pour jamais. Je souhaiterais qu'il vous eût donné un homme selon son cœur pour conduire le vôtre; et je le prie qu'il permette bientôt que j'accompagne notre chère troupe, pour vous aider dans votre conduite et pour vous mettre dans les voies de Notre-Seigneur. En attendant, priez-le beaucoup qu'il vous y établisse lui-même. Servez-vous toujours de la méthode d'oraison, dont je vous ai parlé, qui

(1) C'était la CCXLIVe des imprimées.

(2) Le ton et le contenu de cette lettre disent assez qu'elle s'adresse à un jeune disciple de M. Olier.

(3) Ces mots du commencement : *Je prie Dieu qu'il permette que j'accompagne bientôt notre chère troupe pour vous aider...* doivent s'entendre du voyage que M. Olier se proposait de faire à Blois, et qu'il fit en effet au mois d'août 1652, voyage dont M. de Bretonvilliers parle en ces termes : « Lorsqu'il fut sorti de sa grande maladie, il alla à Blois « pour y voir plusieurs de ses enfants qui étaient dans le château depuis « quelque temps. » (*Vie Ms.*, t. II, p. 360). Il y avait donc au château de Blois quelques ecclésiastiques de Saint-Sulpice, avant le 22 août qui fut le jour du départ de M. Olier pour cette ville. Lui-même y en conduisit encore quelques autres, comme il l'annonce ici et comme on le voit dans la seconde lettre qu'il adressa de Blois à M. de Bretonvilliers qui se proposait d'aller le rejoindre, lettre qu'on va lire sous le n° 222, et dans laquelle il dit : « Je supplie Notre-Seigneur que vous soyez aussi bien « conduit que l'a été toute notre troupe. » Ces détails justifient assez la suscription et la date approximative assignées à cette lettre.

consiste en trois choses : 1° à adorer Notre-Seigneur et quelqu'une de ses vertus selon vos besoins; 2° à vous abandonner à lui afin qu'il vous donne part à ses vertus, à son esprit et à ses grâces; 3° à coopérer le long de la journée à sa grâce, pour pratiquer les vertus que vous aurez méditées, désirées et demandées dans l'oraison.

C'est là tout notre besoin, que Notre-Seigneur : sans lui tout le reste est inutile, tous nos efforts sont vains, toute notre industrie est sans effet. Il faut donc le désirer beaucoup, et le prier qu'il s'établisse en nous par ses vertus, par ses inclinations, par ses mœurs et par ses dispositions envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes et envers le monde. Je vous expliquerai un jour à loisir toutes ces choses.

Cependant pour vous faciliter cet exercice, et vous en donner par avance une vue générale, je vous dirai en quatre mots que la disposition de Notre-Seigneur envers Dieu, et envers toutes les choses saintes, était de grand respect, et de profonde vénération; envers le prochain, d'une ardente charité, jusqu'à verser son sang pour lui; envers ce monde, de mépris pour toutes ses grandeurs, de mort à toutes ses beautés, de condamnation de toutes ses maximes; enfin envers lui-même, il était dans des sentiments continuels de mortification et de pénitence, vivant humilié, confus, et contrit pour les péchés dont il était chargé. Voilà les quatre grandes dispositions du cœur de Jésus, dont nous sommes si obligés d'être revêtus, que si elles nous manquent, nous aurons grande peine d'aller en Paradis.

Or la voie pour vous en remplir, est : 1° de les adorer en Notre-Seigneur; 2° de vous donner à lui, et de

le prier qu'il les établisse lui-même en votre âme, et qu'il vous donne force pour agir continuellement selon cet esprit; 3° de coopérer à la grâce et à la vertu que vous aurez obtenue dans l'oraison. C'est là ce qui s'appelle vivre selon Notre-Seigneur, et cette vie se nomme, dans saint Paul, la vie du nouvel homme. C'est de cette vie dont il parlait, quand il disait : *Je vis, ce n'est plus moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Ce mot de Jésus-Christ se prend pour son esprit, et pour ses dispositions intérieures, selon lesquelles il vivait. Vous pourrez prendre tantôt une de ces dispositions, et tantôt une autre pour sujet de vos méditations.

LETTRE CCXXII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE (2).

Après quelques mots sur sa prochaine arrivée à Blois, il lui parle des prêtres de la communauté et du soulagement qu'il est nécessaire de donner à quelques-uns.

[Blois, vers la fin d'août 1652.]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant en Notre-Seigneur,

Je ne vous puis dire la joie que la vôtre m'a donnée, qui m'apprit hier que vous deviez venir. On vous attend ici en bonne dévotion.

Je pense que vous devez recevoir M. Blanchet (3);

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier s'étant démis de la cure de Saint-Sulpice, le 20 juin 1652, l'abbé de Saint-Germain y avait aussitôt nommé M. de Bretonvilliers, qui en prit possession le 29 du même mois.

(3) Ce nom n'est pas dans la liste des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice donnée par les *Remarques historiques*, t. I, p. 211.

et, s'il se présente encore de bons sujets pour la communauté, ouvrez-leur les bras de grand cœur; car vous en avez besoin pour soulager vos bons sujets, qui, dans leur zèle, ne se plaindront jamais, et ils vous manqueront tout d'un coup. La grandeur du travail et les infirmités où tomberont les courageux et les zélés feront fuir de bons sujets, qui se présenteraient de bon cœur s'ils étaient soulagés et ménagés en leur travail. S'il y avait moyen de faire prendre l'air devant l'hiver à MM. Galinier (1), Couderc (2) et autres, qui ont travaillé depuis longtemps sans relâche, j'en serais bien d'avis.

Nous conférerons, du reste, des choses que vous me mandez par la vôtre touchant le séminaire. Le papier nous manque ici, et aussi la liberté d'écrire, par les défenses du médecin. J'espère de recevoir du soulagement par quelques petits remèdes que l'on m'a conseillés et dont j'use depuis cinq ou six jours.

Venez, mon cher enfant, au plus tôt que vos affaires vous le pourront permettre. Adieu en Jésus et Marie, par lesquels et dans lesquels je suis tout vôtre. Je voudrais que vous fussiez déjà ici pour vous parler d'une dévotion à la très sainte Vierge, qui me touche beaucoup et qui fera le même effet sur vous assurément.

(1) Dominique Galinier, du diocèse de Mirepoix, entra en 1645 au séminaire de Saint-Sulpice, et, après y avoir reçu tous les ordres et s'être attaché à la compagnie de Saint-Sulpice, il fut occupé quelque temps dans le ministère de la paroisse. En 1657, M. Olier le choisit pour l'œuvre de Montréal et il fut l'un des premiers prêtres de Saint-Sulpice qui allèrent travailler dans ce pays. Il y mourut le 19 octobre 1671, à l'âge de cinquante-cinq ans.

(2) M. Pierre Couderc a déjà été plusieurs fois mentionné. (Voir la lettre CLIV^e.)

LETTRE CCXXIII (1).

AU MÊME.

Il lui donne quelques indications sur le voyage de Blois afin qu'il le puisse faire sans inconvénient. Il le presse de prendre soin de sa santé (2).

[Blois, premiers jours de septembre 1652 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon cher enfant,

Je me rendrai à Chartres pour la fête de la très sainte Vierge. Si vous passez par là, au lieu de venir par Orléans, je vous y attendrai ; sinon, je m'en retournerai à Blois, pour m'y rendre en même temps que vous pourriez y être si vous partez dans le temps que vous m'avez promis. Si vous pouviez me faire savoir de vos nouvelles au plus tôt, en cette ville ou à Chartres, vous m'obligeriez beaucoup. Ce qu'il y a le plus à considérer pour vous dans le voyage est la sûreté (4). Je supplie Notre-Seigneur et sa très sainte mère que vous soyez aussi heureusement conduit comme l'a été

(1) Sur l'autographe.

(2) Les occupations du nouveau curé ne lui permirent probablement pas de réaliser ce projet de voyage et de quitter sa paroisse. C'est du moins ce que semblent indiquer les lettres suivantes et surtout celle de la mi-octobre.

(3) Cette date approximative est donnée par la fête de la Nativité de la sainte Vierge que M. Olier suppose prochaine.

(4) La route de Paris à Blois était devenue dangereuse depuis que le prince de Condé s'était mis à la tête des mécontents. Il fallait des saufs-conduits et même des escortes pour n'avoir rien à craindre, surtout en traversant l'Orléanais où les hostilités n'avaient pas encore pris fin.

toute notre troupe. L'air de ce lieu est excellent et très propre pour vous remettre. Je vous prie que M. Rebault (1) mette à l'image de la très sainte Vierge de Saint-Sulpice le chapelet de Mme Brisacier (2), pour le jour de sa bonne fête. Vous le trouverez sur le corporal de votre chapelle.

Je ne vous écris pas plus au long, espérant vous voir au plus tôt et de m'entretenir à loisir avec vous, dans les allées et la forêt de Blois. Je vous prie de me croire, en attendant, tout vôtre. Je vous conjure encore de vous conserver pendant toutes ces chaleurs, qui ont été extrêmes en ce pays, et prendre vos repas à vos heures. Vous me l'avez promis en Notre-Seigneur et sa divine mère, et je vous prie par eux de vous y rendre fidèle. Adieu.

(1) Adam Rebault, du diocèse de Vannes, entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1645, passa, quelques années après, à la paroisse où M. Olier le chargea de la sacristie. Il remplit cette fonction avec zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1686. (*Rem. hist.*, t. II, p. 74.)

(2) La famille Brisacier, à laquelle appartenaient le Jésuite de ce nom dont il sera parlé bientôt, ainsi que Jacques-Charles de Brisacier, l'un des premiers supérieurs du séminaire des Missions étrangères, était originaire de Blois; mais elle s'établit à Paris sur la paroisse de Saint-Sulpice, où on la voit très honorablement représentée dès avant le milieu du dix-septième siècle. Deux de ses membres, l'un maître des comptes et l'autre conseiller, prirent part à plusieurs délibérations qui eurent lieu à Saint-Sulpice vers 1660, pour la construction de l'église de cette paroisse. (*Rem. hist.*, t. II, p. 45-160.) L'*Année sainte* de la Visitation (t. V, p. 636) fait connaître une très digne religieuse de la même famille, qui vers 1632 s'arracha aux amusements de Paris et alla s'enfermer au couvent de la Visitation de Blois, dont elle fut plusieurs fois supérieure. M. Olier ne dut pas manquer de la visiter en 1652 et ce fut peut-être ce qui lui remit en mémoire le chapelet donné par Mme Brisacier.

LETTRE CCXXIV (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de l'exaltation de la sainte Croix, et de quelques dispositions pour honorer ce mystère. Bonheur qu'il a trouvé lui-même dans la croix.

[15 septembre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris cette lettre dans le temps que l'on fait, dans ce diocèse, l'octave de l'Exaltation de la sainte Croix. Ce mystère renferme tant de trésors, et tant de richesses divines pour les hommes, qu'il n'y a pas assez d'un jour pour l'adorer; et même mille octaves ne seraient pas suffisantes, pour rendre à Dieu tous les

(1) C'est la IXe des imprimées.

(2) On ne sait pas d'une manière certaine à qui cette lettre fut écrite; cependant, si on admet, comme il y a lieu de le faire, qu'elle est du mois de septembre 1652, il est difficile de ne pas croire qu'elle fut adressée à Mme de Saujon. M. Olier, en effet, disait à cette dame, le 11 novembre, que depuis son départ de Blois il n'avait écrit à aucune de ses filles spirituelles qu'à elle. D'ailleurs, le contenu de la lettre, le lieu et le jour où elle fut écrite, conviennent parfaitement avec cette supposition et lui donnent une très grande probabilité.

(3) M. Olier écrivait le jour où l'on commence à lire dans l'office le livre de Tobie, c'est-à-dire le troisième dimanche de septembre; il se trouvait alors dans le diocèse d'Orléans, le seul de France où la fête de l'Exaltation de la sainte Croix soit célébrée avec octave. Ce devait être en 1652, lorsqu'après avoir passé presque en entier l'octave de la Nativité à Blois, il se rendait à Bourbon pour y prendre les eaux. Ce qu'il dit des *misères des guerres* qui ont tout réduit à l'extrémité dans le lieu d'où il écrit, convient d'ailleurs très bien à l'année 1652, et au diocèse d'Orléans où les troupes royales et l'armée des mécontents se disputaient partout la victoire. « Si des frontières, dit Feillet, on se transporte au centre, c'est la même misère. Le Berri, l'Orléanais et la Beauce avaient aussi beaucoup à souffrir des marches et contremarches des soldats. » (*La Misère au temps de la Fronde*, etc., p. 467.)

hommages qui lui sont dus pour ce précieux chef-d'œuvre de son amour.

C'est ce mystère qui nous a mérité le bien de jouir et de profiter de la grâce de tous les autres : et si la sainte Croix n'avait levé l'anathème et la malédiction que Dieu avait versée sur nous pour nos péchés, jamais nous n'aurions été admis à la communion de tous ses biens. C'est pour cela que Jésus-Christ s'est fait malédiction pour nous sur la croix; car ayant porté sur lui le coup exécrable de l'anathème de son Père, qui l'a foudroyé comme un saint Siméon Stylite sur la colonne, et y ayant été rendu la victime pour tous les hommes, il les a tous réconciliés en lui à Dieu son Père : de sorte que la sainte Croix qui était auparavant l'opprobre et la malédiction du monde, selon l'Écriture, qui dit que *maudit est l'homme qui est pendu en croix,* est devenue, depuis la mort de Jésus-Christ, la gloire et le triomphe de toute la créature.

C'est elle qui est l'autel auguste et adorable qui a démoli tous les anciens autels, qui a aboli les sacrifices, qui a consommé les victimes, et qui a détruit ce temple magnifique de toute la vraie religion du monde qui était en Jérusalem. Toute cette grandeur auguste, toute cette magnificence de trésors, tout cet éclat, cette pompe, et cette multitude immense de richesses du temple de Salomon, que l'Écriture nous remarque, a été effacée et s'est évanouie à la présence de la croix. Car elle a offert à Dieu Jésus Notre-Seigneur, cet auguste et infini trésor des richesses divines ; et avec Jésus-Christ elle a porté aussi tous les fidèles, qui ont été attachés avec lui à la croix, et qui n'ont pas seulement été offerts et sanctifiés au grand Dieu, mais encore qui ont été avec lui sacrifiés et consommés à son honneur et à sa gloire.

Prenez donc quelques moments pendant le reste de cette sainte octave, que je souhaite fort que nous fassions ensemble les années suivantes, et que vous commenciez dès celle-ci; prenez, dis-je, du temps pour contempler avec admiration cet autel magnifique, et cet arbre adorable chargé de tant de fruits, et portant en même temps cent millions de victimes attachées et enfermées dans ses bras avec Jésus-Christ. L'on compte dans l'Écriture des vingt-deux mille bœufs, et six-vingt mille moutons, que Salomon offrit tout d'un coup à Dieu à la dédicace de son temple. J'ai lu cela depuis peu plusieurs fois en l'admirant. Mais qu'est-ce que cette figure légère et ce petit nombre de victimes grossières, auprès des millions de saints que l'Écriture dit être sans nombre, qui sont tous pendants à cet arbre, et portés sur cet autel, chantant tous le cantique de bénédiction à l'Agneau qui les a sanctifiés à Dieu avec lui? Car ils reconnaissent la croix comme la source de leur bien, et le signe par lequel ils triomphent en la gloire. Que de cantiques de louanges, et que d'hymnes d'honneur sont dus à cette divine croix! Perdez-vous avec les saints dans les sentiments de leur amour, et dans leur jubilation en exaltant la croix; et magnifiez le lieu du triomphe de Jésus-Christ exalté et magnifié par cette même croix. Car, comme dit saint Paul, ce divin Seigneur et maître a été humilié jusqu'à la mort de la croix : et pour cela la sagesse de Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom, qui est celui de Jésus, que tout le monde adore.

Mon Dieu! qui eût contemplé par les sens et mesuré selon la règle de la raison la grandeur et la gloire de Jésus-Christ, dans les opprobres et dans les confusions de la croix, qu'il aurait bien été trompé! Car c'est dans

ces temps d'abaissement et de mépris, qu'il délivrait tous les hommes du péché, de la mort, du démon, et de l'enfer. C'est dans ces temps d'agonie et de combat qu'il défaisait ses ennemis, qu'il triomphait de leur puissance, et qu'il les assujettissait même au moindre de tous les hommes. C'est alors que par la pauvreté, par les souffrances, et par la folie de la croix, il domptait l'orgueil du monde, la superbe du diable, et tous les charmes de la chair. Quel prodige, que Jésus-Christ par ces instruments d'impuissance, qui le rendaient aux yeux du monde le plus faible, le plus ridicule, et le plus inhabile à triompher qui fût jamais, méritât son triomphe et sa gloire éternelle! Quel spectacle de voir le Fils de Dieu, dans les infirmités et les opprobres de la croix, faire paraître la vertu et la force de la divinité de son Père, qui seul peut agir avec tant d'efficace sous de si vils et de si faibles instruments! Qui l'aurait cru, que ce Jésus exalté dans la gloire, eût acquis à l'Église tout ce qu'elle possède de grâce et de gloire pour l'avoir arrosée et teinte de son sang à la croix? Après cela, qui pourrait refuser d'aimer cette croix? Et ne faut-il pas avouer qu'elle mérite bien d'être exaltée en notre cœur, et révérée par tout le monde, puisqu'elle a servi à exalter ainsi notre Maître, et à enrichir son Épouse?

Ayons un peu de foi, et perçons dans ce divin mystère, que tout le monde veut ignorer, et que l'on abandonne pour s'arrêter aux autres mystères de douceur et d'exaltation. Votre amour et votre amant se plaint dans l'Écriture sainte, qu'il ne rencontre plus de personne qui le console et le soulage dans sa croix. Personne ne s'en charge; on ne veut point participer à ses opprobres : et cependant il est un époux de sang.

Il épouse l'Église dans la croix, et c'est à la croix où il fait l'expérience du véritable amour de ses amantes : car c'est là où il reconnaît si elles l'aiment mieux qu'elles ne s'aiment elles-mêmes, et si elles font moins d'état de leur plaisir, de leur honneur, et de leurs richesses, que de lui-même.

J'ai trouvé ce matin, en disant la sainte messe, tant de bien dans la croix, en la considérant dans sa nudité, et j'ai goûté si suavement la douceur d'être privé de tout et de n'avoir que Jésus, que je ne vois rien qu'il ne faille faire pour posséder ce bonheur. Car qu'y a-t-il autre chose à désirer? Le monde, en sa folle sagesse, s'imagine et publie que le bien est en la jouissance des choses de la terre : mais je suis si fort persuadé du contraire, que je crois que la moindre créature est un empêchement à la totale liberté, et à la parfaite possession de ce divin époux. Mais qui pourra comprendre ceci? A moins que la sagesse divine l'imprime dans le cœur et le fasse goûter à l'âme, jamais on ne sera pleinement et parfaitement instruit et persuadé avec goût de cette vérité.

La divine providence qui m'a laissé, cette nuit passée, chercher une paillasse avec tous les rebuts du monde (1), ce qui me paraissait ce matin à l'autel une chose très sainte, m'a fait comprendre qu'il y avait

(1) Ce trait, qu'on ne lit pas dans la Vie de M. Olier, a été cependant connu de M. de Bretonvilliers, son premier historien. « Une fois, dit-il, comme il pensait, en faisant voyage, de se retirer le soir dans une maison, on lui refusa le couvert et il fut contraint de coucher deux nuits sur la paille, dans une écurie, où la mémoire du très saint Enfant Jésus, couché dans la crèche, remplit son âme de consolation. » (*Esprit de M. Olier*, t. III, p. 346.) Il pourrait paraître surprenant que M. Olier soit demeuré deux nuits dans un lieu si inhospitalier. La note 3e (p. 36) lève cette difficulté en montrant que le serviteur de Dieu y arriva le samedi soir et dut y passer tout le lendemain, pour ne pas voyager le saint jour du dimanche.

LIBRARY

un délaissement universel, et une privation générale de toutes choses, qui était la source de la parfaite paix de l'âme. C'est ce que j'ai choisi pour mon partage, et ce que je vous supplie de demander à Dieu pour tout le reste de mes jours. Les misères des guerres qui ont été en ces endroits ont tout réduit à l'extrémité, et fait, avec justice, que tous ceux qui en approchent y participent. Oh! que Jésus assis sur la paille était content, et se riait avec mépris des richesses du monde! Oh! que Jésus crucifié et cloué sur la croix aimait la pauvreté, les opprobres et les souffrances, et qu'il y méprisait tous les sages de ce monde, qui estiment et magnifient leurs honneurs et leurs joies! Entrons dans les sentiments de notre Maître; magnifions et exaltons en notre cœur la sainte Croix, et faisons plus de cas de la folie de Jésus, que de la folle sagesse de tout le monde.

Après que vous avez longtemps solennisé et magnifié l'amour de jouissance, qui est l'amour des faibles et des personnes qui commencent, il est bien juste que vous exaltiez présentement en votre cœur l'amour de la croix, qui est l'amour des forts, et la nourriture des âmes consacrées absolument à Jésus-Christ. Souvenez-vous aussi, pour l'estime de la croix adorable de Jésus, qu'elle est la règle qui doit paraître en gloire au jour du jugement, et qu'elle servira de sceptre à Jésus-Christ, pour ordonner et mesurer le bonheur et la gloire de ses bons serviteurs, et de ses fidèles servantes. Le défaut de cette vue, et l'oubli de cette vérité rend souvent les âmes paresseuses et négligentes en l'amour de la croix. Ni vous ni moi ne vivons point pour cette vie, mais nous vivons pour l'autre. Nous ne vivons point à nous, mais à Jésus crucifié pour nous.

Nous ne sommes point pour jouir en ce monde, mais pour souffrir et pour porter les privations de toutes choses, autant que notre condition nous le peut permettre. Vivons dans la persuasion de ces divines vérités, et de cette sagesse que la chair ne peut goûter, et qu'elle tâche toujours de condamner, ou d'effacer de sa pensée.

Pour moi, après vous avoir tant écrit, et vous avoir ouvert mon cœur pour vous porter avec ferveur au divin amour de Jésus, et à la jouissance de ses saintes délices, je suis résolu de vous entretenir désormais de votre bien-aimé comme d'un faisceau de myrrhe, qui doit continuellement reposer en votre sein, pour exciter votre cœur aux justes ressentiments de l'amour de ce divin Sauveur crucifié, lequel et vous et moi ne pouvons reconnaître, non plus que le reste des amants de Jésus, que par l'abstinence universelle des choses délicieuses à la chair, et par l'impression amoureuse de tout ce qui est contraire à ses inclinations et sentiments.

Il est temps de croître dans l'amour solide, et de nous retirer de l'amour enfantin. Nous lisons aujourd'hui en l'Écriture que Tobie ne fit aucune œuvre d'enfant en toute sa jeunesse, n'adhérant qu'à l'esprit de Jésus qui le vivifiait dès lors. C'est ce qu'on devrait dire de nous avec bien plus de raison, puisque nous sommes sous la sainte loi de l'Évangile, qui veut que l'on vive, non pas en enfant selon les sens, mais en homme parfait selon l'esprit : esprit qui n'est autre que Jésus crucifié et privé de toutes choses, qui nous a été donné dans le baptême, et dont nous sommes vivifiés, qui nous doit faire dire à Dieu comme saint François, après qu'il se fut dépouillé de tout pour son amour : Mon Dieu, mon tout, et mon amour.

J'espérais encore ajouter quelque chose à cette lettre, mais la surprise de la poste, qui me presse, m'oblige à quitter et à remettre à quelque autre occasion à continuer le doux sujet sur lequel j'avais commencé à vous écrire.

LETTRE CCXXV (1).

A LA MÊME (2).

Il l'exhorte à se laisser crucifier par l'amour.

[Fin de septembre 1652.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis assez remercier la divine bonté des dispositions qu'il met dans votre âme, pour embrasser la croix de Jésus-Christ crucifié, et vous y tenir collée. Les anciens tyrans, pour faire mourir les chrétiens, les attachaient à des corps morts, et les liaient les uns aux autres. Ma fille, il est question de mourir et d'être martyr de l'amour : et pour cela souffrez que, non pas comme tyran, mais comme le très cher Père de votre âme en Dieu, je vous lie à Jésus-Christ mourant, pour recevoir les dernières haleines de sa vie mourante, et l'esprit qu'il rendit à son Père, et qu'il laissa à l'Église sa chère épouse, en expirant sur la croix. Alors il inclina sa tête vers la terre, cherchant des âmes qui le reçussent pour être vivifiées de son esprit de mort. Ouvrez donc votre sein à cet esprit d'amour.

(1) C'est la CLXIV^e des imprimées.

(2) En lisant cette lettre, on voit bien qu'elle a dû être écrite à la même personne que la précédente. M. Olier lui avait proposé de faire l'octave de l'Exaltation de la sainte Croix ; elle a dû s'en excuser sur ce que cette octave était près de finir, quand elle a reçu sa lettre, et c'est ce qui engage M. Olier à lui conseiller de prendre, en supplément, l'octave de saint François d'Assise, dont la fête est le 4 octobre.

Je vous conseille de prendre pour cela toute l'octave de saint François en supplément de celle de l'Exaltation de la sainte Croix, pendant laquelle vous verrez un esprit de charité et de feu, un séraphin qui vient pour être le divin meurtrier de la chair de ce saint, le crucifiant et le martyrisant en tout lui-même par les flammes du pur amour. Allons, ma fille, allons par les sentiers de la divine mais véritable charité. Elle saura bien mettre des clous dans vos mains et dans vos pieds, et percer votre cœur et votre tête, c'est-à-dire, étouffer votre propre raison pour la soumettre à la divine sagesse, éteindre les désirs propres de votre cœur charnel et les inclinations de votre âme, retenir vos mains pour n'être plus agissantes en votre propre vertu, arrêter vos pieds pour ne plus courir après les choses inutiles. C'est ainsi que vous devez être arrêtée en tout par l'esprit de Jésus, crucifiant en vous toute la vieille créature.

LETTRE CCXXVI (1).

A M. DE PARLAGES, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

Il se réjouit des bénédictions que Dieu donne au nouveau curé, donne avis de la proposition qu'on lui a faite d'établir un séminaire à Avignon, parle des consolations qu'il a éprouvées en revoyant deux de ses disciples, et recommande instamment de ménager la santé des sujets.

De Bourbon, ce 2 octobre 1652.

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai enfin reçu vos lettres qui m'ont rempli de consolation, apprenant l'état de votre chère personne

(1) Sur l'autographe.

dont j'étais fort en peine. Elles m'apprennent aussi la bénédiction que Dieu donne à la paroisse. Je remercie sa divine bonté des grâces qu'il fait à M. le curé; je le conjure de tout mon cœur qu'il les augmente pour sa gloire et le bien de l'Église.

Je vous dirai que la divine providence m'a fait écrire une lettre d'Avignon, que j'ai reçue avec les vôtres, laquelle je vois importante de vous l'envoyer, afin que vous la communiquiez à nos Messieurs, pour les instruire en détail de l'ouverture qu'il y a en cette ville-là pour y avancer l'œuvre de Dieu. Pendant notre indisposition, que les médecins me disent ici ne pouvoir souffrir le tracas de Paris, j'ai pensé, après avoir fait le pèlerinage du Puy, que je pourrais descendre sur les lieux pour voir ce que c'est et, pendant ce temps, me remettre petit à petit : ce que j'expérimente être obligé de ménager beaucoup, par les faiblesses et altérations continuelles que le coup d'une grande maladie cause pour l'ordinaire.

Je prends la liberté de vous prier que nos pauvres messieurs de la communauté soient soulagés autant qu'il se pourra. C'est une merveille de voir un bon prêtre en des provinces entières, comme je l'apprends dans nos petits voyages. Je vous puis dire ne recevoir de joie dans la désolation que je souffre partout, qu'au rencontre des prêtres de Saint-Sulpice. M. Pinet m'a ravi de joie, en le voyant dans la solidité de ses vertus et la prudence de son zèle fervent (1). J'ai été dans l'étonnement, voyant les grâces et les talents de

(1) Joseph Pinet était de Nevers. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 5 octobre 1647. M. Olier le vit sans doute à Nevers, où il exerça vraisemblablement le ministère. Il y mourut du moins le 2 juin 1657. (*Cat. des entrées.*)

M. Corbel, à présent qu'il est dans l'exercice (1). Conservez donc le trésor que vous avez dedans les mains et le ménagez pour l'Église de Jésus-Christ.

Monsieur, je vous prie vouloir écrire à M. de Pamiers (2) les bénédictions qu'il plaît à Dieu donner à M. le curé pour tout. Cela le consolerait et le soulagerait dans la peine qu'il a que j'aie quitté la cure. Je ne vous écris pas plus au long à cause de mes pauvres yeux, joint que les vôtres n'attendent point de réponse. Adieu, notre très cher frère en Jésus-Christ.

OLIER.

LETTRE CCXXVII (3).

A M. P. COUDERC, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE (4).

Il lui exprime le déplaisir qu'il éprouve du retard mis, sans raison, à la vêture d'une novice de la Miséricorde, et insiste sur l'importance de ne pas laisser échapper les moments favorables de Dieu; il l'exhorte ensuite à souffrir patiemment ses peines.

[De Bourbon, premiers jours d'octobre 1652 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très honoré frère en Notre-Seigneur,

J'ai reçu à Moulins celle qu'il vous a plu m'écrire

(1) M. du Ferrier, dans ses Mémoires, donne sur M. Corbel des détails de la plus haute édification. Il suffira de dire que, sur un simple désir de M. Olier, il alla à Pébrac et y passa deux ans comme novice dans la vue, quand il serait profès, de disposer les religieux à embrasser la réforme. Cette tentative n'ayant eu aucun résultat, il revint à la communauté de Saint-Sulpice dont il faisait partie. Quelques années après, il fut appelé à la conduite d'une grande et riche paroisse; mais il ne la garda pas longtemps, car se voyant avancé en âge, il permuta avec un excellent curé qui gouvernait une toute petite paroisse. Il y vécut fort pauvre, ne s'étant point réservé de pension. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 109.)

(2) François-Étienne de Caulet, évêque de Pamiers.

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

de la veille de Saint-Matthieu, n'ayant point encore reçu celle que vous m'avez écrite à Blois, par Chartres, avec Mlle de Gandelous (1). Je ne reçois qu'un seul déplaisir par la vôtre, savoir que cette bonne fille n'ait point encore pris l'habit, et la crainte que j'en ai ressentie par le chemin m'a obligé de vous écrire un billet, que vous aurez reçu à présent, où je vous demandais des nouvelles de vos bonnes filles, ayant surtout la vue sur elle. La crainte que j'avais de quelque retardement faisait que, lui parlant à mon départ, je la pressais plus que je n'ai de coutume de faire; sachant combien les moments favorables de Dieu doivent être fidèlement observés et suivis, on ne devait point différer pour quelque maladie ni autre accident extérieur. Une autre fois, en de pareilles rencontres, ne vous laissez point aller aux pensées des filles si aisées à séduire par l'illusion du diable, qui ne demande qu'à temporiser pour prendre l'occasion d'agir, dans les temps qui ne lui sont point interdits par la toute-puissance de Dieu. La mère, avec tous ses jours de dévotion (2), devait se soumettre aux ordres que vous lui portiez

— Depuis son retour de Magnac, M. P. Couderc travaillait au séminaire ou à la paroisse de Saint-Sulpice. Au moment où M. Olier lui écrit, il était particulièrement chargé des religieuses de la Miséricorde qui s'étaient établies à Paris en 1649, et dont la maison était sur la paroisse de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 509-561.)

— Cette date approximative est donnée par celle de la lettre précédente. M. Olier les écrivit, ainsi que la suivante, peu de jours après son arrivée à Bourbon.

(1) Voir l'éloge que M. Olier fait de Mlle de Gandelous dans la lettre suivante.

(2) Il est probable que la supérieure des religieuses de la Miséricorde avait différé la vêture de Mlle de Gandelous, afin de la placer en un jour pour lequel elle avait une particulière dévotion.

de notre part, et que je lui dis moi-même lorsque je la fus voir devant mon départ.

Pour ce qui concerne vos peines, je vous prie d'être fidèle au Fils de Dieu souffrant, qui veut encore souffrir en son Église et qui, portant ses peines et ses abattements dans les membres de son Église, les fortifie en leur intérieur et détruit l'empire de Satan qui croît à tous moments en ses élévations secrètes dedans les cœurs, prétendant faire partout son œuvre et y établir son royaume. Mon fils, vous avez subsisté jusqu'à présent par cette divine voie, et Jésus votre tout vous a fait des miséricordes en cet état, que vous n'avez pas connues et que vous ne devez pas espérer de connaître qu'au ciel, dans le jour des lumières. Je ne pense pas qu'il soit besoin que vous découvriez rien dehors de la maison, puisqu'il y a ordre exprès pour cela, et c'est un effet de votre tentation de vous faire voir du rétrécissement dans les personnes qui naturellement vous pourraient aider. Cela est ordinaire aux peinés (1).

J'écris au P. Yvan, si la providence de Dieu donnait à la Miséricorde de quoi recevoir ces filles de M..., cela ne serait pas sans fruit; mais il faut prier sur ce changement de profession.

(1) M. Pierre Couderc, ainsi qu'on le voit par quelque autre passage des lettres de M. Olier, était assez enclin à se peiner intérieurement.

LETTRE CCXXVIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Après l'avoir prié de supprimer les titres d'honneur qu'il lui donnait sur ses lettres, il l'instruit de ce qu'il a à faire à l'égard des Bernardines, des religieuses de la Miséricorde, de l'évêque nommé de Riez ; il lui parle ensuite du projet d'Avignon.

[De Bourbon, premiers jours d'octobre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher enfant en Notre-Seigneur,

Si j'avais les yeux aussi bons que vous, je vous ferais des réponses aussi amples que vos chères lettres le sont, dont je vous remercie de tout mon cœur, ne vous priant d'y rien retrancher que les dessus par lesquels vous me nommez abbé, et vous savez par la miséricorde de Dieu que je ne le suis plus ; et que vous m'appelez encore fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; vous savez que c'est Jésus en sa divine mère qui l'est et qui l'a établie la fondatrice de la maison. *Fundavit eam Altissimus.* Je crois que vous savez et vous aimez trop l'esprit de Jésus-Christ anéanti et inconnu au monde, pour ne point affliger ses pauvres serviteurs inutiles. Il faut courir au mépris et à la vie inconnue et cachée, et je prie Notre-Seigneur qu'il remplisse de cet esprit tous les sujets de la maison.

Pour l'affaire des Bernardines (2), je ne crois pas que

(1) Sur l'autographe.

(2) Ces religieuses, qui furent connues dans la suite sous le nom de Bernardines *réformées du Précieux Sang*, suivaient encore, en 1652, les constitutions que la mère de Ponçonas leur avait données, lesquelles étaient calquées sur celles de la Visitation. Établies à Paris en 1636, elles habitaient une maison située dans la rue Mézières, et malgré leur pau-

M. Tronson s'y doive embarrasser, y ayant beaucoup de tracas, si ce n'est que ce fût pour un temps, *ad modicum*, afin d'en ôter le janséniste qu'on appréhende y devoir entrer. Je ne sais si jamais la mère supérieure voudrait de M. des Guerrois, qui a fait tous ses efforts pour l'en congédier (1). On peut sonder sa disposition et des filles ses adhérentes, après quoi je ne manquerai pas d'écrire à M. des Guerrois. J'aimerais mieux que M. Dardenne y entrât que M. Tronson, car il les connaît déjà (2).

J'apprends que Mlle de Gandelous souffre à présent contradiction par Mme de Lestrades, qui lui avait promis l'achèvement de son dot en entrant dans la maison de la Miséricorde. Je ne sais pas ce qui en sera, mais je

vreté elles s'accrurent rapidement. La ferveur était si grande dans la communauté, que bientôt on y trouva trop mitigée la règle qui s'y observait, et plusieurs sollicitèrent le rétablissement de la règle primitive de Cîteaux. La mère Baudet de Beauregard, supérieure de la maison, ne le désirait pas moins ardemment que ses filles; mais comme toute la communauté ne demandait pas la réforme, elle prit du temps pour ne rien entreprendre témérairement. Tel était l'état des choses en 1652, et M. Olier y fait allusion quand il parle des *adhérentes* de la supérieure. On se tromperait si l'on voyait dans cette expression l'indice d'une division malheureuse. Tout se passa très paisiblement et le changement tant désiré se fit peu à peu et sans aucune secousse. Dès 1653 on prit le costume primitif de Cîteaux; mais ce ne fut que le 27 août 1661 que les religieuses firent les vœux de la nouvelle réforme. Alors le monastère de Paris eut le bonheur de porter à sa dernière perfection ce qui n'avait été qu'ébauché par les premières réformatrices. En ce moment, la communauté habitait dans la rue de Vaugirard, près du couvent des Carmes, où des personnes charitables, parmi lesquelles M. du Ferrier place en première ligne la duchesse d'Aiguillon et M. de Bretonvilliers, les avaient mises en état de bâtir une maison convenable. (*Hist. des ord. relig.*, t. V, p. 447.)

(1) M. des Guerrois était un très digne prêtre de la communauté de la paroisse qui, en 1684, fonda un salut du Saint-Sacrement pour chaque troisième jeudi du mois.

(2) M. Dardenne travailla aussi du temps de M. Olier à la paroisse et y rendit de grands services soit pour l'instruction des artisans, soit pour la controverse. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 370.)

vous dois donner avis de sa valeur, qui est que je la crois une fille à acheter, pour cette pauvre maison destituée de bons et solides sujets. Il n'y est rien entré jusqu'à présent qui la vaille, et pour cela je vous prie de dire à la mère qu'elle n'omette rien pour la faire recevoir. Elle n'y manquera pas, dans l'envie qu'elle a de recevoir des sujets que je désirerais bien retrancher pour beaucoup d'autres.

J'espère, notre cher enfant, de voir bientôt leur père Yvan, si je n'apprends que la guerre se passe. On m'écrit d'Avignon qu'on nous attend pour commencer un séminaire et que toutes choses sont prêtes : on m'en a mandé le détail qui paraît beau en apparence. Je ne le ferai pourtant pas que je ne me sois allé jeter aux pieds de Notre-Dame du Puy qui n'est pas loin de Bourbon, où je suis dans le 5e de mes eaux.

Pour Mgr de Riez (1), on ne doit pas lui refuser la maison, pourvu qu'il veuille se mettre en état de bienséance conforme à sa condition et à notre devoir. Il faut lui faire proposer auparavant et lui témoigner qu'on ne peut absolument le recevoir à moins de cela. S'il venait en Provence dans peu avec M. Philippe (2), peut-être qu'on pourrait lui servir en quelque chose en ces commencements. Il y a beaucoup d'ouvertures pour l'œuvre de Dieu en ces quartiers; j'ai même découvert quelque jour pour les Cévennes; dont je m'é-

(1) Nicolas de Vallavoire fut nommé à l'évêché de Riez le 10 mars 1652, et sacré dans l'église des Feuillants le 8 décembre de la même année. Déjà, en 1651, il avait passé quelque temps au séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 116.)

(2) Louis Philippe, du diocèse d'Aix, avait fait son séminaire à Saint-Sulpice où il était entré en 1644. Plus tard il fonda un séminaire dans la ville d'Aix. C'était un ecclésiastique plein de mérite que M. Olier estimait beaucoup. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 133.)

claircirai davantage dans le progrès de mon voyage.

Je vous prie m'excuser si je romps sitôt : c'est contre mon gré, mais il faut déférer aux médecins qui me défendent d'écrire, à présent surtout que je suis dans les remèdes. Je n'oublierai pas, toute cette octave de saint François, monsieur votre frère (1) ni vous, qui me sera bien chère dedans cette retraite, auprès des Capucins de ce lieu. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

Dieu vous remplisse de ses plus chères grâces et de ses plus solides vertus. Amen.

LETTRE CCXXIX (2).

AU MÊME, A PARIS.

Il le presse de prendre du repos, sa santé l'exigeant impérieusement; il le détourne d'une œuvre qu'on lui propose et qui n'est pas urgente, afin de réserver ses ressources pour d'autres plus importantes et plus dans l'ordre de sa vocation. Il lui dit un mot de Mlle de Portes et de Mme la duchesse d'Orléans.

[Bourbon, vers la mi-octobre 1652 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon très cher enfant,

Je vous souhaite autant auprès de nous comme vous

(1) Jean le Ragois de Bretonvilliers était probablement du tiers ordre de Saint-François. Depuis quelque temps il s'était retiré du monde pour vivre plus chrétiennement. « Cette conversion, dit M. Baudrand, fut un effet des prières de l'abbé de Bretonvilliers son frère. Aussi par reconnaissance il paya une partie des peintures de la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, fit une fondation de messes dans ce séminaire et institua l'abbé de Bretonvilliers son héritier. » (*Vie de M. de Bret.*, p. 15.) Jean le Ragois mourut le 1er novembre 1654, et fut inhumé le surlendemain dans la chapelle basse du séminaire de Saint-Sulpice.

(2 et 3) Sur l'autographe.

me désirez auprès de vous; mais puisque la Providence divine et le bien de son œuvre en dispose autrement, il nous y faut soumettre. Je souffre de votre mal que j'avais toujours appréhendé et qui m'avait fait désirer que vous fussiez absent pour quelque temps de Paris, pour vous remettre, de peur que vous ne tombassiez dans une grande défaillance, débilité et épuisement qui vous rendît après inutile pour bien longtemps (1).

Mon cher enfant, prenez exemple dessus moi, qui suis bien moins actif que vous, et considérez, je vous prie, que j'ai toutes les peines du monde à me remettre, et je ne le puis faire, et pour cela même, joint au bien qui se prépare à faire en Avignon (j'ai dessein) de m'éloigner de Paris pour un temps, et y passer l'hiver qui est si modéré qu'à peine y ressent-on du froid, ce qui m'est tout à fait nécessaire à la débilité de ma tête. Voyez si vous pourriez, le reste de ce mois, vous aller promener ou prendre quelque relâche notable jusqu'à la Toussaint, et, après la fête, recommencer encore tout le temps que vous pourriez, devant que d'entrer dans le travail de l'hiver qui sera sans discontinuation jusques à la Saint-Jean.

Pour la lettre du révérend Père Jacques que je vous renvoie, je ne vois rien qui vous regarde là-dedans (2).

— Cette date approximative est donnée par les lettres suivantes et aussi par ce qui est dit en celle-ci du jubilé qui devait être à Lyon jusqu'au 18 octobre, jubilé que M. Olier voulait gagner et qu'il gagna en effet.

(1) M. de Bretonvilliers, dans son journal spirituel, parle de l'épuisement que lui avait causé, au mois d'octobre 1652, le dégoût qu'il ressentait depuis longtemps pour toute espèce de nourriture. Il demanda à Notre-Seigneur d'en être délivré, mais le divin Maître lui mit au cœur ces paroles : « Honore le grand dégoût que j'avais des viandes quand j'étais sur la terre. » (T. I, p. 76.)

(2) Dom Jacques, célèbre chartreux de Dijon, était venu à Paris, en 1645, poussé par son zèle pour la réforme des mœurs des grands-

Je suis bien aise que votre cœur soit disposé à cet œuvre, comme à toute autre de charité, universellement, mais il faut voir ce que vous devez entreprendre, car autrement il faudrait vous répandre en toutes choses. Mon cher enfant, je ne vois pas quelle apparence il y ait que vous alliez mettre là votre argent où vous savez que la providence divine y a fourni abondamment; que si les Chartreux désirent faire cette dépense si utile pour eux, pourquoi ne le feront-ils pas?

La providence de Dieu vous avertirait bien plutôt d'appliquer cette même somme pour faire agrandir la chapelle de Notre-Dame de la paroisse, où il y a bien d'autres utilités que celles d'une légère commodité dont on vous parle. Vous savez quelle incommodité on y souffre, quelles irrévérences s'y commettent, quelles impatiences et distractions cela cause à ceux qui communient, qui sont des inconvénients plus notables et qui se passent tous les jours. Mon enfant, regardez ce bien-là à faire comme vôtre et y pensez pour y chercher des ouvertures. M. Lemercier (1) a le dessin fort avancé, messieurs les marguilliers versèrent quelques deniers qu'ils ont destinés pour cela. M. Drouart (2) vous en pourra dire le détail. Pour les paroissiens, ils en seront tous ravis, et me souviens d'avoir vu M. Marreau (3) dans de bonnes volontés pour cela et qui

M. Olier en fait le plus grand éloge et dit qu'il était comparable à Élie par l'ardeur de son zèle. Ce religieux, qui connaissait la générosité de M. de Bretonvilliers, avait eu recours à sa charité pour une chapelle de Dijon (voir lettre CCXXXII.)

(1) Jacques Lemercier, architecte célèbre qui avait bâti le séminaire, était chargé aussi, en partie du moins, du plan de la nouvelle église.

(2) M. Drouart était l'un des quatre marguillers en charge.

(3) Jean Marreau l'avait été avant lui. (*Rem. hist.*, t. II, p. 151.)

pourra savoir les sentiments d'autres personnes pour y contribuer.

Mon fils, ces dépenses étrangères iraient à l'infini et l'on a grande peine à fournir à des choses de la dernière nécessité et qui regardent le salut des âmes, soit dans votre paroisse, soit ailleurs, comme sont les Cévennes où 2,000 livres tireraient je ne sais combien d'âmes à Dieu, et où il ne se trouve personne qui le puisse faire ou qui le veuille.

Pour le bien spirituel que vous me vouliez procurer en conséquence (de cette bonne œuvre), si la bénite mère de Dieu me daigne vouloir favoriser de cette grâce, elle est assez bonne et puissante pour le faire d'ailleurs; jamais mes intérêts même spirituels (si j'en dois avoir, les ayant tous remis entre les mains de la divine Mère) ne me feront gauchir des sentiments de droiture et de justice que je dois à mon Dieu selon la vérité.

Je suis bien aise de joindre à celle-ci un narré secret de ce qui s'est passé en quelque démêlé de Mlle de Portes (1), dans les Cévennes; je vous conjure qu'il soit secret hors de nos chers MM. de Parlages et Poussé qui pourrait, sous nom emprunté, se servir de cet exemple d'une fille pour encourager et enflammer nos enfants. Elle m'a écrit une lettre de feu pour m'inviter à l'aller voir.

(1) La marquise de Portes, après trois ou quatre ans passés auprès de Mme de Montmorency, à Moulins, se crut obligée d'aller dans ses terres du bas Languedoc, où les intérêts de la religion catholique l'appelaient. Benoît, dans son histoire de l'*Édit de Nantes*, se plaint vivement de ce qu'elle avait mis une garnison de cent arquebusiers dans une de ses seigneuries, pour y faire cesser l'existence de la religion prétendue réformée. C'est peut-être le *démêlé* dont parle M. Olier, et dont il est loin de faire un crime à la vertueuse marquise.

Mon cher enfant, priez, je vous supplie, pour la prospérité de notre voyage, lequel on me conseille ici absolument de prendre par Lyon, où je trouverai et gagnerai, s'il plaît à Dieu, le grand jubilé (1) qui doit y être jusqu'au 18 du mois, la veille de la mort de notre bonne mère Agnès, que je croyais d'aller visiter le jour et y faire la fête en mon cœur le 19 entier, mais la crainte des neiges et du mauvais temps qui me pourrait prendre dans les montagnes et m'empêcher mon principal dessein de visiter Viviers et me retirer en Avignon [m'arrête].

Pour les cent francs de reste du père D. Jacques, donnez-les, mais, je vous prie, faisons le bien solide. Si votre frère les voulait donner, cela serait encore mieux. Je n'ai reçu que trois de vos lettres et vous m'en comptez cinq. Voici la troisième réponse pour les vôtres. Je vous avais dit, il y a longtemps, que vous pouviez très bien employer la vieille tuile.

Je souhaiterais fort l'accouchement de Mme d'Orléans afin que vous fussiez plus libre (2).

J'oubliais vous mander comme j'ai pris à Moulins vingt pistoles, qui disent deux cents livres, que vous me ferez la grâce de faire acquitter, selon la lettre de change que je vous envoie par le marchand.

Je pense qu'on aura de la peine de ne point recevoir la fille de M. Gauchet, puisque l'on s'y est engagé ; cela

(1) Le jubilé ordinaire de 1650, dont la célébration n'avait pas fini en 1651 à Lyon.

(2) La princesse, qui habitait au Luxembourg et était paroissienne de Saint-Sulpice, accoucha le 9 novembre suivant de sa quatrième fille, qui fut nommée Anne-Marie d'Orléans et qui mourut le 17 août 1656. (Moréri, *France*.)

est de justice, ayant d'ailleurs l'occasion et de bonnes qualités pour y répondre (1).

Adieu, notre cher enfant, je suis tout vôtre.

OLIER.

Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur, de voir le médecin et de vous y soumettre par respect à la parole du sage : *Honora medicum propter necessitatem, quia creavit eum Altissimus.*

Voyez ce qui se pourra faire, avec Mme Tronson, pour la sœur de M. d'Auzeray (2) qui mérite par son zèle et

(1) Il s'agit, selon toutes les apparences, de Madeleine-Gabrielle Gauchet qui, née à Paris au faubourg Saint-Germain, entra au monastère de la Visitation du Puy, où elle prit l'habit le 8 juillet 1655, fit profession le 22 juillet de l'année suivante et mourut le 1er décembre 1715, après avoir, à plusieurs reprises, gouverné sa communauté.

Dans un Mémoire sur la vie, les vertus et la mort de M. Charles de Lantages, mort en 1694, supérieur du séminaire du Puy, elle dit que pendant quarante-quatre ans elle reçut les instructions de ce très cher disciple de M. Olier, ce qui suppose qu'elle avait commencé à prendre ses conseils lorsqu'il était encore à Paris, car M. de Lantages ne fut envoyé fonder et gouverner le séminaire du Puy que vers la fin de 1652.

En disant qu'on *aura de la peine à ne point recevoir la fille de M. Gauchet*, M. Olier donne clairement à entendre qu'en 1652, elle avait déjà fait des démarches pour entrer dans quelque maison religieuse de la paroisse Saint-Sulpice, peut-être dans celle des religieuses de la Miséricorde dont M. Olier prenait un soin spécial ; on ignore les motifs qui firent abandonnner ce premier projet, mais il est probable que M. de Lantages ne fut pas étranger à l'entrée de sa pieuse pénitente au couvent de la Visitation du Puy.

Le mémoire que M. Gabrielle Gauchet, à la sollicitation de Mlle Leschassier et de son frère François, qui devint plus tard supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, composa sur M. de Lantages et dont M. Faillon s'est beaucoup servi pour écrire la vie de ce saint prêtre, se conserve encore aujourd'hui à Saint-Sulpice.

(2) Pierre d'Auzeray, prêtre du diocèse d'Évreux, fut admis au séminaire de Saint-Sulpice, le 24 avril 1648 et passa ensuite à la communauté de la paroisse. M. Olier avait écrit d'Ozeray ; mais le *Catalogue des entrées* donne une orthographe qui semble devoir être préférée.

l'assiduité de ses services que l'on fasse quelque chose pour elle, à moins de quoi j'ai peur qu'il ne se décourage.

LETTRE CCXXX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui parle de sa dévotion et de son amour pour la très sainte Vierge, de la disposition où il est de travailler en sa force, et du bonheur qu'il éprouve de dépendre d'elle en tout.

[Lyon, vers le 18 octobre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Votre dernière lettre m'a servi de préparation au saint Jubilé, que j'ai tâché d'achever aujourd'hui par Jésus en la très sainte Vierge, qui m'a paru comme mon Jubilé, et le trésor des grâces et de l'amour qui devait faire tout mon bien. Elle a bien voulu ce matin, au très saint sacrifice de la messe, offrir ce divin Mystère en l'honneur de la délivrance des douleurs de Jésus-Christ son Fils, pour être aussi ma propre délivrance, et me tirer de l'esclavage de mes péchés. Il lui a plu aussi me faire sentir la plénitude de ses trésors divins, et donner la paix à mon âme en ce saint sacrifice, que je présentais dans les intentions de notre Jubilé, et que j'offrais aussi pour vous, demandant à la divine Mère qu'elle vous accordât le même bien qu'elle me faisait.

(1) C'était la XCIX^e des imprimées.

(2) Probablement Mme de Saujon pour les raisons données dans la note 2 de la CCXXIV^e lettre.

(3) Le jubilé dont parle ici M. Olier n'étant autre que celui dont il est question dans la lettre précédente, la date indiquée est certaine, en ce sens du moins que la lettre n'a pas été écrite après le 18 octobre, jour où le jubilé finissait à Lyon.

Je m'en vais travailler en la force de la divine Maîtresse, en laquelle son Fils me veut être plus que jamais toutes choses. Je prie Dieu qu'en aucun moment de ma vie je n'aie de regard intérieur que vers la sainte Vierge pleine de Jésus, de laquelle l'ordre de Dieu m'a rendu si dépendant, que je ne trouve rien hors de là qui me touche. Il me semble que je suis infiniment heureux et obligé à la divine Majesté de me rendre un tel bien nécessaire, et que j'aie une obligation telle que celle de mon salut et de l'éternité, pour être lié à elle. J'ai demandé autrefois de tout mon cœur cette grâce : elle m'est maintenant présentée, et je la tiens infiniment chère à mon âme, de même que je la souhaite à la vôtre, selon le saint désir de Dieu, qui me paraît tel sur vous.

LETTRE CCXXXI (1).

A LA MÊME.

Sa douleur sur l'égarement d'une âme qu'il conduisait (2) ; et la consolation qu'il reçut au tombeau de sœur Marie de Valence.

[Vers le 20 octobre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai été voir la personne que vous savez, et j'y ai

(1) C'était la LXXXe des imprimées.

(2) La personne dont parle M. Olier est inconnue. C'était probablement une de ses anciennes paroissiennes que les circonstances avaient conduite dans le diocèse de Vienne ou dans celui de Grenoble, et qu'il visita en se rendant à Valence. M. Olier, en effet, pouvait dire de l'archevêque de Vienne, Pierre de Villars, et de l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, qu'il était un très grand personnage, mais il ne l'aurait pas dit de Pierre-André de Gélas de Léberon, alors évêque de Valence; car ce prélat, à l'assemblée du clergé de 1650, avait parlé de Marie de Valence en des termes qui ne pouvaient lui concilier l'estime de M. Olier.

(3) Cette date approximative est donnée par celles des lettres précédentes, et aussi par ce qui va être dit de l'arrivée de M. Olier à Viviers.

trouvé ce que j'avais toujours appréhendé. C'est une personne pleine d'artifice et de conduite humaine, et séparée de la simplicité, et de l'anéantissement que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous fait paraître. Après lui avoir reproché ses défauts, et fait connaître visiblement son manque de vertu, son dénûment de grâce, et la nécessité de s'abandonner en sincérité à une conduite chrétienne et divine pour s'établir dans les vertus de Jésus-Christ, je lui dis pour tout remède que je lui conseillais de se soumettre à son prélat, qui est un très grand personnage, et de quitter la personne qu'elle avait auprès d'elle, que ce prélat condamne. Mais comme je la vis aheurtée à n'en rien faire, je la priai de souffrir que je me retirasse, et que je lui disse le dernier adieu. Je lui dis aussi de ne m'écrire plus, cela ne lui servant que de matière de feintise; après quoi je m'en revins. Jugez où j'en puis être, et quelle est ma désolation, de voir une âme courir le risque que fait dans le monde un esprit propriétaire (1). J'appréhende pour elle quelque chute fâcheuse, et presque inévitable, vu la manière où elle me paraît marcher et se conduire. Je vous dis ceci pour vous prier de la recommander à Dieu, comme une âme immortifiée, et qui deviendra le jouet des démons, si Dieu n'y met la main. Elle en prend le train. Voyez quelle obligation vous avez à la bonté de Dieu, et à la puissance de sa grâce, de vous avoir donné l'amour des vertus chrétiennes et le désir d'y profiter.

Que béni soit l'amour qui vous donne les mêmes sen-

(1) Dans le langage ascétique, un esprit propriétaire est celui qui demeure en soi, et qui s'appuie sur soi-même, au lieu de se donner à Jésus-Christ et de ne se confier qu'en sa vertu. M. Olier en a traité longuement dans l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes,* chap. XI, sect. 95.

timents et dispositions en m'écrivant vos lettres, que je reçois en les lisant! On vient de m'en rendre une que j'ai lue à la hâte, mais pourtant en goûtant avec plaisir et avec joie les dispositions de votre âme, qui est l'unique consolation sensible, que notre divin Maître me laisse goûter en cet exil d'amertume et de désolation. Autrefois saint Paul voyant redoubler le soin de Dieu, et de sa providence, lui envoyant à l'arrivée de saint Antoine une double pitance, il s'écria : Dieu a multiplié, et augmenté à ses pauvres serviteurs le soutien de leur vie. J'en dis de même au sujet de votre chère, et plus que très chère lettre, qui est plus ample au double qu'à l'ordinaire. Car il me semble que Notre-Seigneur m'ayant reconnu désolé au double, par la rencontre fâcheuse de cette pauvre âme indisposée, qu'il m'avait autrefois confiée, a voulu me soutenir et redoubler ma joie et ma consolation, par celle qui me tient lieu de toutes les autres, et qui toute seule me donne plus de joie que tout le reste ensemble.

Je vous dirai aussi que j'ai été visiter le tombeau de sœur Marie de Valence, laquelle m'a reçu selon sa bonté ordinaire. J'eus assez de peine à me retirer de dessus sa tombe, où elle m'occupait fort suavement, et fortement. Enfin m'en étant séparé, je m'en allai en passant chez un peintre, où l'on me faisait espérer que j'y trouverais son portrait fort bien fait : mais j'y trouvai une autre chose, pour laquelle sans doute cette bonne âme m'y conduisait. Car outre que je ne rencontrai point de ressemblance en son portrait, dont je n'étais pas beaucoup en peine, aimant mieux son esprit et l'expression de sa grâce, que son extérieur, j'y trouvai un grand tableau qui était fort déshonnête : ce qui fit que m'adressant au peintre pour lui montrer sa faute, je lui

parlai avec tant de force, dans le zèle de cette grande servante de Dieu, que s'étant soumis à tout ce que je désirais, il me vendit ce tableau, quoiqu'il eût déjà reçu des arrhes d'une autre personne qui le voulait avoir, et sur l'heure l'ayant mis en pièces, et ayant fait allumer du feu pour le brûler en sa présence, ce bon homme en fut tellement touché, que nous souhaitant mille bénédictions, il protesta que jamais pour qui que ce pût être il ne ferait de ces infâmes peintures. Comme je m'en allai ensuite à l'église prendre congé de notre divin Maître, cette sainte âme se rendit présente à mon intérieur. Je ne voyais et ne reconnaissais rien en elle que Dieu, en qui elle était toute abîmée et consommée. Elle me congratula d'avoir fait cette action, et me promit qu'elle me serait intérieurement présente toute ma vie, et qu'elle me rendrait participant de sa force et de sa sainteté. Béni soit Dieu de tout. Excusez la précipitation de mon départ, qui m'arrache la plume, et me la fait quitter avec peine, me laissant l'esprit tout entier avec vous pour le temps, et pour l'éternité.

LETTRE CCXXXII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui parle des impressions diverses qu'il a éprouvées à la lecture de sa lettre et de l'affliction que lui cause le silence de M. d'Hurtevent. Il l'instruit ensuite de ce qu'il a à faire au sujet des PP. de l'Oratoire toujours désireux de s'établir dans le faubourg; enfin il lui fait part de ses projets pour Viviers, le Puy et les Cévennes, répond à quelques questions, et demande qu'on lui envoie les sujets qui sont en état de travailler.

De Viviers, ce 27 octobre 1652 (2).

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Votre lettre du 18 du mois m'a beaucoup affligé et

(1 et 2) Sur l'autographe.

consolé tout ensemble. Je me suis trouvé au moment que je lisais la vôtre abreuvé de l'amertume de la croix que vous ressentez, et me semblait porter ce fâcheux et pénible fardeau que Notre-Seigneur vous a imposé. Vous vous souvenez bien du saint accablement de Jésus-Christ portant le joug que Dieu son père lui imposa en montant au Calvaire. Il veut que vous sentiez avec lui quelque chose de cet état qui sans doute vous fera un bien très grand à l'âme, et qui abattra ce que l'élévation intérieure de l'orgueil pourrait soulever en votre âme.

Il me semble, mon cher enfant, que je me suis aperçu de cela dans le long de la lettre qu'il vous a plu m'écrire : elle est longue, comme vous me le dites, mais elle augmente ma consolation et redouble ma joie. Je n'en voudrais point d'autres de votre part, que je vois me porter son cœur et son esprit dessus sa plume et ses écrits, comme autrefois dessus ses lèvres et ses paroles. Si je ne vous vois tous les jours, comme je faisais autrefois, au moins que je reçoive une fois la semaine une bonne lettre laquelle me parle à fond de votre cœur. Monsieur Hurtevent (1) n'en a pas fait

— M. Olier, parti de Lyon vers le 18 octobre, jour où finissait le grand jubilé dans cette ville, passa probablement le 20 qui était un dimanche, à Valence. Là il s'embarqua sur le Rhône pour se rendre à Viviers où, comme on l'a vu, il avait déjà quelques disciples. Il y arriva l'avant-veille du synode, c'est-à-dire, selon toutes les apparences, le lundi 21 et y passa huit jours pour régler les affaires du séminaire qu'on allait commencer et celles de la mission que M. de Queylus avait déjà entreprise. M. Olier quitta Viviers le lundi 28 et se rendit au Puy.

(1) Damien d'Hurtevent, l'un des premiers disciples de M. Olier, fut aussi un de ceux qui héritèrent plus abondamment de son esprit, comme on le vit surtout à Lyon où il fonda le séminaire de Saint-Irénée et mourut en odeur de sainteté le 30 décembre 1671. Mais les saints eux-mêmes ne sont pas à l'abri de quelque mouvement d'humeur.

de même, il m'a bien témoigné par ses réponses n'agréer pas la réprimande, m'envoyant ses recommandations pour une fois et pour l'autre, qu'il était trop tard pour m'écrire. Il devrait penser qu'il est juste de prendre du temps le jour, et que les semaines sont assez longues pour songer à son petit devoir et à sa conscience. Vous en aviez bien reçu autant que lui et vous avez eu la juste reconnaissance d'un cœur véritablement filial, en me remerciant des avis d'un père affligé sur le mal de son enfant. Dites-lui encore une fois que son esprit propre s'humilie et que, s'il croit être exempt d'orgueil et du plus fin et plus subtil, qu'il est beaucoup trompé ; que je le prie d'employer son temps en l'oraison à demander à Notre-Seigneur qu'il anéantisse son esprit en sa vertu et sa puissance, et que j'aie cette consolation à mon retour de voir l'esprit d'humilité de Jésus-Christ anéanti vivre et régner en lui. C'est là le point, c'est de quoi il faut faire cas et estime, c'est ce qu'il faut plus priser que tous les trésors de la terre. Il faut que tout l'être naturel, pour agréable, pour beau et pour complaisant qu'il puisse être, soit perdu, abîmé, détruit, et anéanti en Jésus-Christ crucifié.

Je prie Notre-Seigneur que les divins sentiments du maître, que vous me proposez par la vôtre, soient efficaces et suivis de leurs effets et de leurs fruits très importants et nécessaires et tout à fait conformes à vos besoins; ce qui marque leur vérité et qui me donne consolation dans l'espérance de votre fidélité vers eux, qui sont venus après la croix comme l'avant-courrière de l'amour, et qui devance toujours les effets de la divine charité de Jésus-Christ en l'âme qui est purifiée et disposée puissamment par la croix.

Pour ce que (vous) me mandez des billets pour la

réception, M. Hudon (1) vous en éclaircira, et je pense que comme vous avez présentement besoin d'eux il les leur faut bailler; aussi bien reçoit-on la commission par eux pour la réception des filles (2).

Le besoin que vous avez de mettre obstacle à l'établissement des Pères de l'Oratoire dans les districts voisins vous doit faire informer de cela le révérend père Romain, lequel a obtenu un arrêt de la cour, conjointement avec Mgr de Metz, faisant défense auxdits Pères de s'établir dans le faubourg. Ils n'y sauraient paraître que les Pères de l'abbaye ne soient en droit de les congédier. Mgr le premier président (3), protecteur de la maison en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, a donné cet arrêt. Si les Pères de l'abbaye ne font leur devoir, vous pouvez par Mme d'Aiguillon (4) faire parler à la reine et vous faire conduire à elle à son arrivée (5), l'allant saluer au nom de Mgr de Metz comme tous MM. les curés de Paris le feront de la part de Mgr de Paris. Vous lui pouvez dire que comme vous succédez à notre charge vous succédez au désir de la servir, etc., et attendant votre force de sa protection, la-

(1) Jean Hudon, prêtre de Paris, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 2 avril 1648, y mourut le 2 mars 1683. Il avait été official de Rodez et passait pour très versé dans la connaissance du droit canonique et civil.

(2) On ne voit pas bien ce dont il s'agit en ce passage. Peut-être M. de Bretonvilliers avait-il demandé à qui il devait remettre les lettres testimoniales qui étaient exigées pour les filles de sa paroisse qui voulaient entrer dans un couvent du faubourg Saint-Germain.

(3) Mathieu Molé, dont parle M. Olier, avait accepté, en 1650, d'être protecteur du séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 86.)

(4) Marie-Madeleine de Vignerod, nièce du cardinal de Richelieu, veuve d'Antoine du Roure, seigneur de Combalet, et créée duchesse d'Aiguillon en 1638, fut une des paroissiennes de Saint-Sulpice les plus dévouées à M. Olier. Elle mourut le 17 avril 1675.

(5) La cour était rentrée à Paris dès le 21 octobre au soir.

quelle a été toute celle de notre établissement et n'en peut avoir d'autre dans son accroissement et sa conservation; et pour cela lui demandez qu'à l'absence de Mgr de Metz elle mande à son vicaire général ses intentions sur l'établissement des Pères de l'Oratoire, qui ont pris le temps de notre absence pour recommencer leurs poursuites, qui suis employé à l'œuvre de Dieu au loin dans l'établissement de quelques séminaires et des missions dans les provinces, comme j'espère que cela sera pendant notre séjour en ces quartiers.

Sur quoi, mon cher enfant, je vous dois dire qu'après la bénédiction de Notre-Seigneur, me faisant passer par Lyon en me donnant part au grand jubilé et à la grande dévotion qui y a paru; après (la bénédiction) de la visite de notre bienheureuse sœur Marie de Valence où je l'ai trouvée toujours la même intérieurement comme par le passé; j'ai eu enfin le bien de voir la face du diocèse de Viviers tout prêt à se rendre à Notre-Seigneur. J'eus le bien de me rendre ici, par conduite particulière de la divine providence, l'avant-veille du synode, où je vis des merveilles de la main de Dieu dans le cœur de Monseigneur et de tous MM. les curés, qui demandèrent tous la mission après avoir approuvé la surtaxe de 600 livres qu'il leur demanda et imposa pour le séminaire, dont les particuliers dirent beaucoup de bien tout haut et témoignèrent y vouloir venir faire leur retraite.

Je m'en vais demain au Puy, pour tâcher de voir si le feu est prêt à s'y mettre, et prendrai mes mesures pour commencer à l'extrémité de Viviers, limitrophe du Puy, la mission que nous y pourrons commencer cet hiver, dont on attend de merveilleux succès. Je pense, mon cher enfant, que nous ne pouvons pas mieux em-

ployer notre bien qu'en ces œuvres divines où il y va de sauver million d'âmes. Et ce qui est admirable, c'est que j'ai trouvé à Lyon, en passant, un camp volant d'ecclésiastiques missionnaires (1), qui ont plus l'esprit apostolique, et ont plus de bénédiction et font plus de fruit solide que tout ce que nous avons vu ni ouï. Je pense que nous les pourrons avoir pour ces missions. Il y a de quoi employer vingt-cinq ouvriers et cent si nous en pouvions autant avoir, tant la moisson est ample et que les gerbes sont prêtes à couper, *segetes albæ sunt ad messem*. Mon fils, après avoir vu ce que nous espérons, nous dirons avec Siméon : *Nunc dimittis*. Aimons, servons, prions, souffrons. C'est tout ce que nous avons à faire. Si vous avez de bons sujets qui se présentent, mon cher enfant, prenez-en le plus que vous pourrez; vous ne sauriez faire un plus grand œuvre par delà. Il ne tient qu'à de moissonneurs pour faire des fruits admirables. J'espère dans le séjour que la miséricorde de Dieu me propose de faire en ces quartiers; il y aura moyen d'ébranler les Cévennes. Allons à Dieu de toute l'étendue de notre cœur, tout est à lui, que tout aussi se consomme pour lui; dans le corps et l'esprit, le temporel et le spirituel.

J'ajouterai encore que, depuis ma dernière écrite, j'ai recommandé encore à Dieu et à sa sainte Mère cette chapelle de Dijon (2), mais rien du tout ne m'est venu; au contraire une joie magnifique en pensant de vous

(1) Il s'agit de la compagnie des missionnaires que M. Crétenet avait établis à Lyon et qui furent connus plus tard sous le nom de Joséphites. M. Olier était déjà lié d'amitié avec le fondateur qui lui accorda volontiers des ouvriers pour la mission des Cévennes. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 384.)

(2) Ceci est relatif à la demande faite par dom Jacques à M. de Bretonvilliers, et dont il est parlé dans la lettre CCXXIX.

proposer ces biens spirituels. Vous avez été toujours notre secours dedans l'œuvre de Dieu; voici le temps où les ouvertures s'augmentent et s'accroissent, et où le bien sera bien employé pour Dieu et son Église. Adieu; ayez pitié de mes yeux, que je vous prie de mettre dedans les mains de Jésus et Marie.

Pour ce qui est de M. Lesueur (1), je vous prie ne point vous arrêter à cinquante francs, la providence de Dieu nous ayant secouru comme elle a fait en cela; la paix et la réputation de la maison le demandent. Vous pouvez, si vous voulez, lui faire donner cette assignation comme vous me la marquez; mais dans l'intérim des poursuites faites-le contenter par M. Bodeau; une autre fois on fera marché de toutes choses, quoi que en dise M. Le Mercier. Dieu soit béni de tout! Plût à Dieu que sa volonté fût que je fusse auprès de vous! Ce serait ma récréation et la vôtre, car outre que je voie et m'entretienne du succès de l'œuvre de Dieu, il n'y a moyen de se réjouir en ce monde, lequel nous ferme le cœur pour tout ce qu'il est et nous montre, hors de ce qu'il a de Dieu en soi. Adieu encore une fois, j'ai de la peine à vous quitter.

C'est une bonne chose de faire les conférences les vendredis (2) et même que vous prêchiez le jour de la Toussaint, le tout en dépendance de l'esprit saint de Jésus-Christ qui vous donnera toujours vos besoins, à cause du ministère que vous soutenez en son Église et

(1) Eustache Lesueur avait fait sans doute quelque peinture pour le séminaire ou pour l'église de Saint-Sulpice. Il exécuta plus tard, pour la *petite communauté*, le tableau de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, dont M. Olier avait donné le dessin. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 103.)

(2) La conférence des vendredis était destinée aux novices de la compagnie, qui, alors, faisaient partie du séminaire de Saint-Sulpice.

à cause des sujets qui ont bonne volonté de profiter. J'oubliais, notre cher enfant, de vous prier que vos MM. de la communauté, à présent que M. Dardenne s'en ira, soient fortifiés et que les services qu'il y rendait soient suppléés par quelque bon sujet s'il s'en trouve.

M. de Poussé doit aller en Champagne ; il faut que M. Couderc soit libre et c'est tuer M. de Poussé que de n'avoir personne qui supplée à sa présence, lorsqu'il se rencontre parfois quelque accident qui lui demanderait du soulagement. Mon cher enfant, à présent que les principales dépenses des pierres mortes sont faites, il faut les employer auprès des pierres vivantes de Jésus-Christ, et selon l'étendue du cœur et de la charité que j'espère, et demande à Notre-Seigneur, qu'il vous dilatera, il vous envoira des sujets pour le service.

Mon cher fils, au nom de Jésus, croyez-moi, c'est le fonds que cela. *Primum quod animale, deinde quod spiritale.* Vous avez travaillé à l'un avec générosité, il faut travailler à l'autre avec magnificence. C'est là l'instrument immédiat du salut des âmes et de la gloire de Jésus. Envoyez-moi tous ceux qui seront formés et qui seront en état de servir; nous ferons des moindres sujets des merveilles pour Dieu. Je ne demande que des cœurs vides d'eux-mêmes, des esprits simples et des âmes vertueuses; nous en verrons des miracles. Les esprits suffisants et subtils qui n'étudient pas leur anéantissement ou qui n'en ont pas reçu la grâce par prévention, ils ne feront jamais grand'chose, si ce n'est que parfois le zèle dans l'emploi et le travail les change. Dites à notre frère Chénard (1) qu'il s'avance

(1) Laurent Chénard entra au séminaire de Saint-Sulpice le 29 juillet 1645, s'attacha à l'œuvre de M. Olier qui l'employa en effet dans les

vitement et qu'il nous le faudra dépayser et le mettre dans le service pour le salut des âmes, et qu'il ne pense pas que je le laisse là fainéant, ni tous nos chers enfants du séminaire que vous exhorterez de ma part en vos conférences des vendredis; c'est trop aimer la chambre et son oisiveté que de demeurer à Paris; c'est être sans charité de ne point sortir de là, pour délivrer ses frères de l'abîme, qui crient au secours.

LETTRE CCXXXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il le reprend de ne pas consulter assez simplement et de trop rechercher sa volonté dans celle de son supérieur.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je prie Jésus-Christ votre maître de vouloir vous donner sa sagesse en l'anéantissement de la vôtre. Je vous envoie la copie d'une lettre que j'écrivis un jour à un esprit semblable au vôtre. Je suis obligé de vous dire que vous preniez garde à votre conduite qui doit être divine, et doit avoir toujours la lumière de Dieu pour guide et non votre raison ni les productions de l'esprit.

Vous devez faire attention à vous défaire de la manière de consulter les choses auprès de ceux qui vous doivent donner la lumière de Dieu, qui se doit recher-

missions des Cévennes. Plus tard il fut supérieur du séminaire de Clermont, ensuite vicaire de M. de Poussé à Saint-Sulpice. Il mourut le 18 février 1704, après avoir publié un Cours de méditations chrétiennes et ecclésiastiques, souvent réimprimées depuis.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre, dont on n'a que le brouillon, pourrait bien avoir été adressée à M. d'Hurtevent dans la circonstance qu'on vient de voir. C'est ce qui l'a fait placer en ce lieu.

cher avec révérence et tremblement, à cause qu'elle n'est pas humaine, mais se doit requérir avec humilité et recevoir avec grande dépendance de Dieu, qui est le maître de ses dons et les retire des superbes et des cœurs qui abondent en leur sens.

J'ai appris cette maxime, qu'il vaut mieux être dans l'indigence de la lumière propre, surtout quand on la sacrifie à Dieu, que d'abonder dedans son sens, dans une plénitude de lumière. Dieu se donne aux humbles et à ceux qui se méfient d'eux-mêmes et le recherchent avec simplicité. Vous devez faire place à Dieu et à la pureté de sa lumière par l'hommage de votre esprit et par le sacrifice de votre raison, venant (à votre supérieur) mort à vous-même et vide de votre sens pour mériter d'être rempli de Dieu, et recevoir sa sagesse par la voie de ceux qui la doivent répandre dessus vous et qui souvent en manquent, à cause qu'ils trouvent les vaisseaux remplis de leur esprit. Vous ne devez pas venir prévenu de votre sens et convaincu de votre raison par-dessus tout ce qu'on vous peut dire. Vous devez être dénué de ces raisons étudiées à persuader votre pensée et ainsi avec un esprit de superbe cachée, pour porter avec vous un sens qui doit surpasser celui de Dieu en vos supérieurs.

Vous voulez que votre sens et votre raison entrent dans le supérieur, et non pas celui de Dieu qui souvent sera contraire au vôtre; vous voulez trouver votre esprit partout et non point rechercher celui que vous ne pouvez connaître qu'en la mort de vous-même, qui est Dieu descendant sur les victimes sacrifiées. Vous devez prendre garde à la manière d'agir de votre esprit, qui propose les choses en vingt manières et qui les tourne de tout sens pour en venir à bout. Vous

aurez mille persuasions adroites, entrantes, gauchissantes, surprenantes, jusqu'à ce que vous déclariez tout droit votre pensée et votre volonté. On appelle cela abondance en son sens, plénitude d'esprit, attache à sa raison et à son jugement, défaut de mort intérieure, défiance de Dieu qui ne dirige pas son œuvre, confiance en soi-même capable de diriger par soi; on appelle cela faire sa volonté à force de raison; on appelle cela ne point consulter Dieu; on appelle cela ne se point méfier de soi-même; on appelle cela suivre son jugement; on appelle cela n'être point soumis, mais être maître en effet, supérieur en sa personne, ne connaître point de Jésus-Christ pour maître là où il est et où il sait bien régner, malgré les imperfections et les défauts de ceux qui font ses dehors et son extérieur en la terre.

Ayez la foi en Jésus-Christ et, pour l'amour de votre fidélité, il parlera par la bouche du plus misérable des hommes dessous lequel il vous doit parler, et qu'il veut que vous recherchiez pour apprendre sa volonté.

Étudiez la condamnation de votre sens et souvenez-vous que Dieu n'habite pas dans des esprits précipités, ardents, violents, remuants, turbulents, mais bien dans des esprits morts à eux, méfiants de leur sens, craintifs, humbles, souples et soumis, qui vivent en foi de Dieu, malgré leur sens et leur raison.

Le zèle est trop commun dedans les âmes, mais la mort est trop rare. Le zèle a gâté et ruiné beaucoup d'œuvres de Dieu quand il n'était pas établi dans des esprits de mort. Ils ont agi en leur abondance, en leur esprit, en leur illusion et tromperie, et ainsi, sans soumission véritable dessous à l'esprit divin, ils faisaient une œuvre propre et point l'œuvre de Dieu, la menant

par où bon leur semblait. Dieu va lentement en ses œuvres et laisse souvent ses créatures en nudité et indigence de lui pour se faire connaître. Dieu ne va pas en cette abondance, cet éclat, cette vivacité et promptitude que vous vous imaginez. Dieu est lent parce qu'il est éternel.

LETTRE CCXXXIV (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE, A PARIS.

Heureuses dispositions qu'il a trouvées dans le clergé du Puy pour la mission et pour le séminaire ; rien ne doit coûter pour sauver des âmes.

[Le Puy, premiers jours de novembre 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous envoie une lettre ouverte, que j'adresse à M. du Plessis, pour épargner mes yeux que je voudrais me pouvoir bien servir à vous écrire et vous mander toutes choses en votre particulier, afin que vous voyiez au long la conduite de Dieu dessus son œuvre. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit, comme Notre-Seigneur autrefois, en quittant ces quartiers, m'avait fait l'honneur de me commander d'avoir soin de trois provinces, dont j'ai vu les évêques tout pleins de feu pour le service de Dieu et le salut des âmes (3).

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier alla de Viviers au Puy en passant par Privas. M. de Queylus l'accompagna en ce voyage.

(3) M. Olier dit aussi à M. de Maupas qu'étant à Clermont la sainte Vierge lui avait recommandé les diocèses de Clermont, de Viviers et du Puy. (*Attest. auth.*, p. 176. *Vie de M. Olier*, t. I, p. 181.)

Et comme j'étais en peine de visiter un de Messeigneurs les évêques de ces provinces, qui est assez écarté et de difficile accès à un infirme, Dieu, par sa providence, a permis qu'il est venu voir Mgr du Puy pendant que j'étais avec lui, où j'ai reçu toute la satisfaction que je pouvais espérer dans ma visite particulière.

J'ai trouvé une ferveur merveilleuse dans MM. les chanoines du Puy, soit pour le séminaire ou pour les missions, à quoi je me suis engagé avec eux pour les remettre en train et recommencer les premiers services qu'ils ont voués à Dieu. Demain nous renouvellerons leurs conférences des mardis et nous verrons ce qu'un chacun voudra contribuer pour le commencement du séminaire. Je leur offrirai, de mon côté, une somme pour les encourager et M. de Queylus en fera de même du sien, et se prépare à faire beaucoup de dépenses en ces quartiers, où il se voit visiblement appelé par les sensibles succès que Dieu lui donne, se voyant en état de profiter pour son service plus que s'il avait le plus grand et plus riche diocèse de l'Église, ayant vu de ses yeux en la personne des prélats les grands obstacles et les empêchements qui leur sont suscités à toute heure, par la malignité du diable et (la) fourbe du siècle.

Mon cher enfant, nous sommes dans le déclin des temps et la langueur de la charité de l'Église; les trésors du Saint-Esprit et l'efficace de ses opérations divines ne paraissent plus à présent pour faire l'œuvre de Dieu indépendamment de la terre. Notre-Seigneur nous laisse maintenant dans l'usage des secours temporels pour aider à son œuvre et au salut des âmes. Il nous faut par conséquent employer avec amour ce moyen qui nous reste et que Dieu nous a mis dans les

mains, le défaut duquel empêche nos prélats et les autres ministres de Jésus-Christ de secourir les âmes. Hélas! mon fils, si le sang n'a rien coûté à Jésus-Christ pour nous, le bien, la cendre et la poudre de la terre nous sera-t-elle quelque chose pour la mêler avec ses trésors divins, pour coopérer avec lui au salut de tant d'âmes? Je vous remercie par avance pour elles, pour Jésus-Christ et pour vous-même, des offres que vous me faites par votre lettre, de faire toutes les choses qui se pourront ménager pour notre Maître.

J'ai reçu en cette ville cent trente livres pour la pension d'un chanoine du Puy qui est au séminaire, que j'ai employées pour m'habiller. Je vous prierai de faire rendre à M. Baudeau 100 et au chanoine 30 livres pour se vêtir. Je vous recommande ce jeune homme dont tout le monde attend la conversion en cette ville avec passion, ayant été fort dyscole, comme lui-même le confesse. Monsieur son père qui, par ressentiment des services que nous avons rendus à son fils, m'est venu offrir tout son bien, étant homme de condition et qui mérite beaucoup, m'a fort prié de le faire veiller de près et lui aider (1). Je ne vous mande pas le reste à cause du courrier qui part.

(1) Il s'agit vraisemblablement de M. François Obrier, chanoine de l'église cathédrale du Puy, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 4 juin 1652, et sorti le 3 décembre de la même année.

LETTRE CCXXXV (1).

A M. PIERRE COUDERC, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Il l'encourage à bien porter les croix que la Providence lui envoie ; il le charge de quelques commissions pour des personnes attachées au Luxembourg.

[Du Puy, premiers jours de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ce n'était pas assez d'avoir porté la croix en la manière que vous l'avez portée en votre intérieur jusqu'à présent, il fallait qu'elle passât jusqu'au dehors et que vous fussiez crucifié en tout vous-même. Que Dieu en soit béni pour tout jamais, qui veut ses enfants sanctifiés universellement par la croix, aussi bien que son Fils aîné, qui n'avait pas une partie entière sur son corps qui ne fût mortifiée pour nous, et afin de nous apprendre, par son silence et par sa patience, que si le juste a été traité de la sorte, que ne doit porter le criminel? et si cela s'est fait sur le bois vert, qu'est-ce que doit attendre le bois mort?

Mon cher frère, je me donne à vous pour porter avec vous une partie de vos peines; je serai auprès, dedans la moitié de novembre tout au plus tôt, pour votre soulagement que je vous prie d'attendre en Jésus-Christ, le meilleur et le plus intime de vos amis. Je vous prie de dire à M. de Fénelon, s'il est possible, qu'il m'attende, car il y a longtemps que je ne l'ai embrassé en notre divin Maître extérieurement, quoique je le fasse très souvent en mon intérieur; mes baise-mains à

(1) Sur l'autographe.

notre cher M. Dufour et Souart (1). Vous direz à ce bon père, s'il vous plaît, que je me hâte de partir pour le voir en son infirmité, étant bien marri de n'être point auprès de lui pour lui rendre mes assistances, comme je les ai reçues de lui. Je ne vous dis rien pour dame Claude (2); je ne sais si elle est à Blois ou à Paris, non plus que tout le reste du Luxembourg; si elle est à Paris, nous la verrons à notre retour et lui parlerons pour examiner à fond sa vocation.

Comme l'on a adressé toutes nos lettres à Viviers, je suis privé de toutes les nouvelles. Ce m'a été grande consolation d'apprendre des vôtres, quoiqu'elles m'aient affligé et qu'elles continuent à le faire jusqu'à ce que je sois auprès de vous pour vous témoigner combien je suis, dans les entrailles de Notre-Seigneur, Monsieur et très cher frère, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CCXXXVI (3).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui parle encore de la mission des Cévennes, pour laquelle il a reçu de grandes lumières, et lui propose de faire de généreux sacrifices pour une œuvre si sainte et d'engager son frère à y contribuer aussi, afin d'attirer par là sur lui les bénédictions du ciel.

Du Puy, le jour de Saint-Martin, [11 novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je souffre toujours avec vous sachant votre incom-

(1) M. Souart, premier apothicaire du duc d'Orléans, avait donné des soins à M. Olier pendant sa maladie. Ses deux fils, Gabriel et Louis, faisaient partie de la compagnie de Saint-Sulpice.

(2) Mme Claude était première femme de chambre de la duchesse d'Orléans.

(3) Sur l'autographe.

modité de tête, qui continue avec le reste de vos croix. J'ai une ouverture de m'en aller auprès de vous, pour vous consoler, qui est bien avantageuse. C'est que Mgr du Puy s'en va en carrosse passer l'hiver à Paris, et s'en doit revenir au printemps (1). Ce temps me serait commode pour jeter les desseins de l'œuvre de Dieu et préparer les choses pour entreprendre, en Notre-Seigneur, le service qu'il nous présente en ces quartiers.

Nous avons les ouvertures pour les Cévennes et pour tous ces pays de deçà infectés de l'hérésie. C'est une grâce non pareille que celle de la lumière sans laquelle on ne sait comment se prendre aux choses même de Dieu, quelque affection qu'on puisse avoir pour les entreprendre. Vous ne sauriez croire combien ce petit voyage m'a obtenu de jour et de lumière pour entreprendre ce grand ouvrage des Cévennes, pour lequel il nous a laissé si longtemps gémir et soupirer. Nous ferons cela ensemble, Dieu aidant, aussi bien que le reste des choses que Notre-Seigneur nous a commises et nous commettra jamais, s'il plaît ainsi à sa bonté et à sa divine charité. Je me réserve à vous dire en détail les choses quand je serai auprès de vous et que nous nous délasserons en parlant de l'œuvre du divin Maître.

Mon cher enfant, il y a bien longtemps que je ne vous ai vu et que je ne vous ai embrassé dans la charité de Notre-Seigneur, dans les entrailles duquel je

(1) Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy de 1643 à 1661, qui fut transféré à Évreux, était premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, ce qui l'obligeait à faire de fréquents voyages à Paris. Ce prélat avait une grande estime pour M. Olier, auquel, dans ce voyage de 1652, il fit les plus grandes instances afin qu'il acceptât son siège. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 386, 387.)

vous désire de plus en plus. J'ai bien envie de vous aller aider à vous soulager de certaines croix dont vous me parlez dans votre dernière, pour éviter les suites fâcheuses que vous savez.

Mon enfant, je suis ici dans un lieu où je finirais ma vie avec joie aux pieds de Notre-Dame du Puy, à laquelle je suis redevable par sœur Agnès de toutes ses bontés. Je vais demain à son tombeau qui s'ouvrira pour moi par grâce, et je ne vous y oublierai pas ni Monsieur votre frère (1), non plus qu'ici, l'offrant de tout mon cœur à cette divine Mère pour le rendre participant de tous les biens qui se préparent à faire. Je le souhaite dans les entrailles de Jésus-Christ tout plein de zèle et de ferveur pour le service de Dieu et de sa sainte Église.

O mon très cher frère et enfant, quelle importance croyez-vous qu'il soit de donner le moyen de former des sujets pour le service de Jésus, et qu'il est nécessaire de fonder des places pour recevoir des pauvres et des personnes qui dépendent de nous, pour les envoyer dans les lieux nécessaires pour y servir! Mon enfant, je vous conjure, en attendant que Dieu donne l'ouverture de fonder, de mettre et d'employer la rente et le revenu de ces fonds dans la pension des sujets qui nous manquent pour entreprendre ce qui se présente de plus pressé. Je n'ai pas voulu voir des prélats de peur d'être obligé de leur refuser du monde.

Mon cher enfant, qu'il ne nous soit pas reproché

(1) Jean Le Ragois de Bretonvilliers dont on a parlé plus haut. Il entra généreusement dans les vues de M. Olier, et contribua d'autant plus volontiers aux dépenses qui se firent dans ces missions, qu'il n'avait pas contracté alliance et qu'étant l'aîné de la famille il disposait d'une très grande fortune.

que, pour n'avoir voulu recevoir quelques sujets pour l'Église, nous ayons laissé périr des contrées et des provinces entières. Notre-Seigneur nous demandera compte des moyens temporels et des ouvertures spirituelles (qui est le principal) qu'il nous aura libéralement départies pour le servir. O mon fils, travaillez pour cela auprès Monsieur votre frère. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous en donne l'ouverture et le courage, et à lui la disposition de recevoir ces divines ouvertures pour son salut et pour le salut de ses frères. Si je vais à Paris, je lui en parlerai, car il le faut sauver et sauver magnifiquement dans la contribution au salut d'un million d'âmes. Il semble que Notre-Seigneur m'ait délivré de mon fardeau pour être plus libre et dégagé à entrer dans l'étendue de son œuvre.

LETTRE CCXXXVII (1).

A MADAME DE SAUJON, DAME D'ATOUR DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS, A BLOIS.

Il lui parle de la grâce du mystère de la Toussaint, des consolations qu'il éprouve aux pieds de Notre-Dame du Puy, d'un séminaire qui va s'établir, du pèlerinage de Langeac, d'une affaire importante qui le rappelle à Paris.

De Notre-Dame du Puy, le jour de Saint-Martin (11 novembre 1652).

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille, en la charité de Dieu et de sa sainte Mère.

Nous sommes à la fin de l'octave admirable du mystère de la Communion de tous les saints, où Dieu, dans l'unité de son esprit de sainteté, consomme tous

(1) Sur l'autographe.

les saints en un et les fait habiter les uns dedans les autres, comme le Père habite dans le Fils et le Fils dans le Père, rendant les opérations intérieures et extérieures de tous les saints communes, comme le sont la possession de leurs trésors, de leur esprit et de leur vie. O ma fille, où sommes-nous ici-bas dans la terre, où les fidèles sont appelés à la communion parfaite de la vie de Dieu comme le sont les saints au Ciel, et néanmoins tout y est en propriété et singularité si importune et odieuse à l'esprit d'unité et de sainteté très parfaite?

Ma fille, que j'ai souffert en ces jours de voir ces mœurs dedans l'Église et de voir surtout que la propriété des hommes, et même des âmes de dévotion, en allait jusqu'à tel point qu'elle les fasse rompre avec Dieu par l'attache à leurs propres intérêts, vu que les créatures n'ont rien qui n'appartienne à Dieu et qui ne soit de Dieu (1)! Malheureuse propriété, qui tient la créature enfermée dans la prison de ses misères, n'habitant en elle-même qu'avec les ennuis, les gênes, les remords, vivant dans les ténèbres de l'erreur, captive sous la geôlière de l'amour-propre qui la tyrannise partout!

Ma fille, quelle pauvreté que la richesse et la possession de soi-même! Dans quelle privation de Dieu, de Jésus-Christ et de ses saints n'est pas réduite une âme renfermée dans soi, propriétaire d'elle-même! Qui mettra l'âme en possession de tout et en la jouissance de Jésus-Christ et la communion des saints, que la parfaite abnégation de soi-même, vivant en nudité par-

(1) La douleur de M. Olier en voyant que sur la terre les *âmes de dévotion*, elles-mêmes, étaient pour la plupart si éloignées de la *communion parfaite* qui règne parmi les saints dans le ciel, pouvait bien être accrue par l'esprit de propriété qu'il avait vu dans la personne dont il parlait à Mme de Saujon quelques semaines plus tôt. (Voir lettre CCXXXI, p. 59.)

faite de toute créature en son intérieur, qui fait qu'on est après jouissante de tout et possédée en soi de tout ce qui est saint au ciel et en la terre, vivante ainsi dans un appui, dans une force et des richesses immenses de la société universelle de l'Église du ciel et de la terre ! Tout appartient à celui qui n'a rien, et, comme le disait l'évangile de cette octave : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume du Ciel !*

Pour ne vous rien omettre sur ce sujet d'affliction et de peine intérieure que j'ai portée, ces jours passés, sur le peu de rapport que le commun des chrétiens et des âmes pieuses ont avec les saints avec lesquels ils doivent avoir, selon saint Paul, leur commerce ordinaire par ressemblance de mœurs et par communion d'esprit ; j'ai outre cela porté une douleur au fond du cœur que je ne puis vous exprimer, de me voir dans un exil et un bannissement si long et si languissant, lequel, ma chère fille, m'eût été presque insupportable pendant tout le temps de cette sainte octave, comme pendant toute celle de la très sainte Vierge à Blois (que je vous expliquai plus au long) si je ne l'eusse passée aux pieds de la divine mère, en cette sainte église de Notre-Dame du Puy, laquelle, pendant ce martyre très cuisant, faisait en sa vertu, sous l'ombre et la figure de son pauvre et inutile serviteur, l'œuvre excellent de son Fils adorable, en la vertu de sa parole touchante et efficace (1). Car, dans cette sainte octave, pendant quoi j'ai été quatre jours dans les remèdes, il plaisait à

(1) Pendant que M. Olier était au Puy, on tint une assemblée de personnes considérables pour l'établissement du séminaire ; l'évêque, Henri de Maupas, qui y présidait, l'ayant prié, au nom de la compagnie, d'exposer lui-même la nécessité de faire quelques sacrifices pour un si utile établissement, M. Olier se recueillit quelques moments et parla ensuite avec

cette souveraine princesse et très adorable mère, me procurer l'abondance et l'efficace de la parole de son Fils pour faire sur les cœurs de Monseigneur et de ses chanoines, comme sur les laïques, ce qu'il avait eu dessein d'exécuter en ces temps; après quoi, il a plu à ce divin Maître agir si puissamment qu'il a fait, en ce peu de temps, ce que ces messieurs avaient soupiré de faire depuis dix ans entiers. Il a plu à la divine bonté commencer l'établissement d'un séminaire qui sera, dans ce lieu de bénédiction, comme j'espère, un arsenal en la main de la Mère de Dieu pour la destruction des hérésies dont elle a la prérogative, elle seule, et le fera aisément par le moyen des ouvriers qui s'y pourront former, étant vrai que cette sainte ville fournit, à toutes (les) religions et les communautés, des âmes éminentes en sainteté et fidélité à l'œuvre de Jésus-Christ.

Ma très chère fille, je sais bien que ces saintes nouvelles vous consolent et vous donnent en même temps de la peine de me voir travailler en ces quartiers, où j'étais venu pour me reposer et me remettre; mais, ma très chère fille, notre divin Maître et sa très sainte Mère qui l'ont voulu, referont tout. Aussitôt que les ouvriers seront venus, qui doivent ici commencer l'œuvre et demeurer en cette ville, je m'en retournerai vers Viviers et Avignon dans un lieu de retraite de mes amis, où y demeure un des plus grands médecins de l'Europe, de l'aveu même de ses confrères, qui depuis peu a

tant de bénédiction que dès lors la fondation du séminaire du Puy fut arrêtée d'une manière irrévocable. M. de Maupas, l'un des orateurs les plus distingués de cette époque, fut entièrement surpris et frappé, et il disait longtemps après, parlant de ce discours, qu'il était plein non seulement de noblesse, de force et de lumière, mais surtout de cette chaleur de l'Esprit-Saint qui échauffe les cœurs les plus glacés et remue les âmes les plus insensibles. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 342.)

tiré du tombeau M. le cardinal Bichi (1) : et de là même, après m'être reposé et usé de remèdes, je m'en irai à l'abbaye de M. de Queylus (2), pour y passer l'hiver en cette douce solitude, où j'aurai le bien de recevoir de vos lettres pour la consolation de mon âme, dont j'ai été privé depuis quinze jours et le serai encore une douzaine, en attendant que M. Tronson, qui est un de ceux qui commenceront le séminaire, m'apportera toutes les vôtres qui seront arrivées, depuis mon départ, à Viviers. Je ne manquerai pas de vous donner avis de mes démarches, afin de vous donner les adresses des lieux où je pourrai savoir les très chères nouvelles de votre âme, pour laquelle Notre-Seigneur me fait veiller incessamment, me faisant goûter et ressentir en mes désolations votre chère âme, en la très sainte Vierge qui est toute ma force, ma joie et mon repos en mon exil et mon bannissement. Vous entendez bien la nature des peines que cause la charité, lorsqu'elle est dans l'excès d'un esprit véhément qui visite les âmes et leur fait sentir les violences de ses attraits divins. Gémissez avec moi, ma chère fille, dans ces souffrances communes, et notre consolation sera pareille dedans l'éternité. Servons notre Maître en notre crucifiement, et attendons en paix et patience le temps de notre joie et de notre renouvellement en Dieu.

Ma très chère et très honorée fille, je reprends encore la plume, ayant un moment de loisir : 1° pour vous répondre à ce que vous me demandiez par la dernière des

(1) Alexandre Bichi, de Sienne, fut fait évêque de Carpentras en 1630, et créé cardinal en 1633, pendant qu'il faisait les fonctions de nonce auprès de Louis XIII. Il mourut le 25 mai 1657, à Rome, où le pape Innocent X l'avait appelé. (*Gallia christiana*, t. I, p. 913.)

(2) L'abbaye de Loc-Dieu, près de Villefranche, au diocèse de Rodez.

vôtres, à savoir que vous pouvez prendre la discipline le mercredi, jeûner le vendredi et prendre la ceinture le samedi, que vous quitterez devant le dîner; et vous n'entendrez que deux messes de suite, après quoi vous retirant chez vous, vous prendrez quelque petite chose et puis vous asseyant et vous reposant vous pourrez vous laisser posséder à l'Époux et occuper de ce qu'il lui plaira. Vous êtes retournée en santé et avez pris vos premières forces par l'assujettissement à ce présent règlement, il vous faut conserver cette grâce par la même condescendance; 2° c'est pour vous prier de ne point témoigner à la pauvre Mme Tronson, que j'apprends être souvent abattue et affaiblie, que vous ayez reçu de mes lettres, car je n'ai pas encore eu le loisir de lui écrire, non plus qu'aux autres de nos filles. J'ai écrit une fois à ma mère (1), selon ce que vous m'en écrivîtes, par une de ses parentes que je trouvai à Bourbon.

J'ai une autre chose encore à vous mander, que l'on trouve bon ici pour l'œuvre de Dieu, que je m'en aille passer l'hiver à Paris et que je prenne l'occasion du carrosse de Mgr du Puy qui s'y en va. Nous prenons du temps pour recommander cela à Dieu et pour examiner, en sa présence, la solidité d'un grand nombre de fortes raisons que l'on me montre pour cela et que Notre-Seigneur même m'avait déjà mises en l'esprit. Je dois d'autant plus les examiner, que je ressens une paix et une grande joie de cela; ne voulant pas que rien entre jamais en part, de ce qui me regarde et qui me console, avec le saint vouloir de Dieu. Il a voulu que je sois descendu et que j'aie vu les ouvertures pour entreprendre son œuvre, selon ses anciennes ordonnances que je vous ai man-

(1) Marie Dolu, mère de M. Olier, survécut à son fils et ne mourut que le 1er juin 1659.

dées (1). Il faut faire et préparer de certaines choses auparavant que je ne puis bonnement faire qu'à Paris en m'y rendant présent, après quoi je pourrai revenir après Pâques, avec Mgr du Puy qui s'en doit revenir en carrosse dedans ce temps-là même. Il y a des choses importantes à faire dedans Paris que je vous dirai à loisir, si Notre-Seigneur me fait la grâce de m'y conduire. Je ne peux pas fier au papier les raisons importantes qui m'obligent pour Dieu à retourner, me réservant à vous les dire de bouche. Je ne les ai apprises que depuis cette lettre écrite, que j'ai reprise pour ces derniers chefs et aussi pour vous dire qu'en attendant que l'on commence de travailler et d'entrer ici dans le séminaire, je m'en vais au tombeau de sœur Agnès, à six lieues de cette ville, qu'on m'a promis par grâce me faire ouvrir pour lui rendre mes devoirs avec plus d'ouverture et de consolation et recevoir de ses reliques. Vous savez bien si vous serez présente à cela et si nous ne vous plongerons pas en son intérieur et dans toutes les grâces dont Jésus-Christ Notre-Seigneur, son cher époux, comble son âme, dans la consommation de sa gloire.

Si je ne m'en allais avec Mgr du Puy, je vous enverrais par lui quelques mémoires de sa vie imprimée, mais qui sont bien au-dessous de ce qu'elle était (2). Néanmoins le peu qu'il y a est digne de vénération et capable de faire comprendre quelque chose de grand du fond de son intérieur qui n'y est pas rapporté.

(1) M. Olier fait allusion à l'ordre qu'il avait autrefois reçu de Dieu, ainsi qu'on l'a vu, de travailler au renouvellement du Vivarais, du Velay et de l'Auvergne. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 383.)

(2) M. Olier parle de la Vie de la M. Agnès qui venait d'être publiée au Puy, à la fin des *Vies des saints d'Auvergne et du Velay,* par M. Branche, prieur-mage de l'abbaye de Pébrac. (*Vie de la M. Agnès,* par M. de Lantages. Préface.)

Pardonnez, ma pauvre fille, à mes yeux qui ne peuvent suivre ni ma main ni mon cœur, qui n'a de pleine joie et de consolation parfaite qu'à s'entretenir avec vous en Jésus et Marie, qui sont et qui seront pour jamais notre divine vie. Adieu encore une fois. Je sens mon âme beaucoup allégée et délivrée des violences qu'elle a portées depuis un temps, dans la pensée d'aller travailler dans Paris à l'œuvre de Notre-Seigneur vers la chose la plus délicate qu'il m'ait confiée en ma vie (1). Jetant avec cela les fondements de l'œuvre le plus important de l'Église de France.

Je ne m'exposerai pas à entrer en l'œuvre d'Avignon que je n'ai pas vue assez mûre, et même je m'abstiens d'autres choses importantes en ces lieux, ne jugeant pas encore les moments et les temps de Jésus arrivés, qui ne sont pas préparés comme ceux de la plupart des hommes. Il faut marcher pas à pas, suivant les ordres majestueux et éternels de Dieu en toutes choses. Adieu encore une fois.

LETTRE CCXXXVIII (2).

M. DE BRETONVILLIERS A M. OLIER, AU PUY.

Il lui rend compte de ses dispositions intérieures et de tout ce qui est arrivé d'important dans la paroisse depuis quelques semaines.

De Paris, ce 15 novembre 1652.

Monsieur et très cher Père,

Je ne sais par où commencer ayant bien des choses à vous dire.

(1) M. Olier veut parler des conférences qu'il devait avoir avec Charles II, roi d'Angleterre, et qui eurent lieu en effet en 1653. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 312, etc.)

(2) Sur l'autographe conservé à Saint-Sulpice parmi les attestations

Premièrement, je vous supplie, quand il vous plaira me faire l'honneur de m'écrire, de me faire connaître si vous avez de mes lettres. Je vous écris tous les vendredis sans y manquer, à la réserve du jour de la Toussaint que je n'écrivis pas. Je vous supplie de me faire savoir si vous avez reçu ma dernière de vendredi passé, où je vous parlais des prêtres missionnaires que vous avez rencontrés, et dont vous m'avez parlé.

Au reste, pour les Cévennes, je vous supplie de tout mon cœur de ne rien épargner de tout ce que vous jugerez utile et nécessaire pour l'avancement de la gloire de Notre-Seigneur en ce pays. Je vous enverrai tout, sans rien limiter, et ainsi nous travaillerons ensemble à votre œuvre. Je me suis souvenu bien des fois des trois provinces, et de *Lumen ad revelationem gentium* (1). Je supplie Notre-Seigneur et la très sainte Vierge de faire tout par vous, et si peu de part qu'il plaira à Notre-Seigneur me donner en cela quoique indigne, dès maintenant je vous la donne toute, voulant que vous en receviez toute la grâce en ce monde et la gloire en l'autre.

Notre-Seigneur aujourd'hui m'a donné le désir de

authentiques sur M. Olier, p. 311. On reproduit ici cette lettre parce qu'elle jette du jour sur la réponse de M. Olier, et aussi parce qu'elle renferme quelques faits qui ne sont pas sans intérêt ; en particulier ce qui y est dit du mariage de J.-B. Amador de Vignerod, marquis de Richelieu, et du mécontentement qu'en éprouva la duchesse d'Aiguillon, sa tante.

(1) Allusion à une grâce que M. Olier reçut, en 1636, le jour de la Purification et dont il parle en ces termes dans ses Mémoires, sous la date du 2 février 1643. « Étant dans le désir qu'il plût à Dieu de donner la lumière « de l'Évangile aux peuples étrangers, alors la Majesté divine voyant « mon pauvre état et le désir passionné que j'avais de le servir en cela, « comme autrefois il me l'avait fait espérer en pareil jour me disant : « *Je veux que tu sois : Lumen ad revelationem gentium.* »

prier pour ce pays, et d'y travailler en vous envoyant tout ce qui vous sera nécessaire pour cela. Je commencerai à prier continuellement selon qu'il plaira à Dieu : mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous voulez que je fasse pour cela. Voilà les quarante jours de jeûne que j'avais fait vœu de jeûner en votre maladie, tantôt passés. Je jeûne pour cela, comme vous m'avez permis, trois fois la semaine, et quand cela sera achevé, si vous voulez je commencerai à jeûner, pour demander à Dieu la conversion des Cévennes. J'ai vu par expérience que le jeûne ainsi entremêlé m'est bon, même pour la santé. Enfin je vous prie d'offrir à Dieu ma vie, si elle peut contribuer à la conversion de ce pays; je la donnerai de tout mon cœur pour cette fin, quoique je voudrais bien qu'elle servît encore à beaucoup d'autres. En un mot, je suis tout à vous pour toutes les œuvres qu'il plaira à Dieu : je me sens beaucoup lié à vous pour celle-là, et aujourd'hui ayant ouï dire que vous iriez en Avignon pour le séminaire, cela m'a affligé intérieurement d'autant que par ainsi vous quittiez les Cévennes; cependant, la volonté de Dieu soit faite!

Nous vous envoyons, selon que vous nous avez écrit, quatre de nos messieurs, à savoir, MM. Le Breton, Martin, Pommerie et Pommeyrol (1); pour M. Macé le

(1) Jacques Le Breton, de Paris, qui fut d'abord envoyé à Viviers, ne tarda pas à aller au Puy où il prit part à la fondation du séminaire. Il mourut dans cette ville le 12 mars 1686. — Hubert Martin, qui était aussi de Paris, travailla assez longtemps en Vivarais et en particulier à Privas, mais il ne s'attacha pas à l'œuvre de M. Olier.—Antoine Pommerie, du diocèse de Saint-Flour, ne s'y attacha pas non plus; mais Guillaume Pommeyrol, du diocèse de Clermont, qui entra à Saint-Sulpice le 17 octobre 1650, travailla d'abord à Viviers, puis au séminaire de Clermont, où il mourut plein de jours et de mérites, le 3 juin 1692. — Jean-Baptiste Macé alla aussi à Viviers et y géra le temporel du séminaire jusqu'en 1681,

jeune, M. de Poussé vous en doit écrire. MM. Pommerie et Martin étaient au séminaire et n'étaient pas en un état parfait pour travailler à la communauté d'assez longtemps. Cela déchargera le séminaire, d'autant qu'il est extrêmement pauvre. Il en coûtera bien cent écus, tant pour les équiper que pour leur voyage. J'ai cru que vous avoueriez que je fisse cette dépense pour cela, puisque c'est pour les Cévennes. Nous faisons tout nous deux, car je ne veux rien faire sans vous, et je veux mêler tout notre argent ensemble, sans toutefois vous trop charger : voyez si vous le jugez à propos.

Vous me mandez que je vous écrive une bonne lettre, à fond du cœur. Je le ferai moyennant la grâce de Dieu, et, s'il plaît à Dieu, je vous rendrai compte de toute notre affaire, tant du bien que du mal, qui est sans comparaison plus grand que l'autre. Je vous dirai pour cela bien peu de choses, car je vous en écrirai souvent.

Hier Notre-Seigneur, outre les croix ordinaires qui sont quasi continuelles, et pour lesquelles porter Notre-Seigneur me fortifie beaucoup, en sorte que quoique en elles-mêmes elles paraissent fâcheuses, cependant il y a grande facilité à les porter, hier il m'en arriva une, laquelle quoique peut-être ne semble pas pénible, me fut cependant une des plus sensibles que j'ai eues depuis votre départ, en sorte qu'en disant la très sainte messe je n'en pouvais quasi plus. Le marquis de Richelieu s'est marié sans le consentement et su de sa tante (1), à une fille d'une fille de chambre

que la maladie l'obligea de se retirer en Bretagne. Il y mourut en 1700.

(1) La duchesse d'Aiguillon avait trois neveux par son frère François de Vignerod, marquis de Pontcourlay : 1° Armand-Jean, qui porta le titre de duc de Richelieu et épousa, en 1649, la fille aînée de la marquise

de la reine, nommée Beauvais. La fille est de Saint-Eustache; le vicaire de cette paroisse me vint trouver, de la part de M. le curé (1), pour me demander la permission de confesser un gentilhomme de notre paroisse qui se devait marier, et qui ne voulait se confesser à notre paroisse, mais désirait se confesser au dit vicaire. Il me dit que cela ne se refusait point entre curés, de sorte que je lui permis de le confesser, le chargeant de prendre garde en conscience, pour toutes les autres choses qui regardent le mariage. Je ne lui demandai pas le nom, et peut-être ce fût une faute, mais je n'y songeai pas. On publia un ban dans notre paroisse, et personne ne connut que ce fût pour lui, car le nom de Richelieu n'y était pas. M. Drouart (2) même, étant au prône, n'y prit pas garde, quoiqu'il entendît le nom de Quemadeuc (3). Quatre jours après M. Drouart vint tout alarmé nous dire cette nouvelle, et qu'un ban avait été publié dans notre paroisse. Je réponds que je

du Vigean ; 2° Jean-Baptiste-Amador, qui a fait la branche des marquis de Richelieu. C'est celui-là qui, à l'insu de sa tante et au moyen de plusieurs surprises, réussit à épouser Jeanne-Baptiste de Beauvais, fille de la première femme de chambre d'Anne d'Autriche. La duchesse d'Aiguillon fut d'autant plus sensible à cette mésalliance de son second neveu que déjà le premier s'était aussi laissé surprendre. Elle fut moins heureuse encore pour le troisième Emmanuel-Joseph, comte de Richelieu, qui d'abord avait embrassé l'état ecclésiastique et dont M. d'Hurtevent avait quelque temps fait l'éducation. Malgré les nombreux et riches bénéfices accumulés sur sa tête, il embrassa de bonne heure le parti des armes, assista en 1664 au combat du Saint-Gothard en Hongrie et en revenant tomba malade à Venise où il mourut à l'hôpital, le 9 janvier 1665, après avoir dissipé toute la fortune que son grand-oncle lui avait laissée.

(1) Pierre Martin, né au diocèse de Sens, était curé de Saint-Eustache dès 1644, et il mourut dans son presbytère le 23 juillet 1678.

(2) Un des fabriciens de Saint-Sulpice.

(3) C'était le nom de sa mère, Françoise de Guemadeuc.

ne savais pas cela. On envoya quérir le livre ; M. Parlage le lut. Le ban s'y trouva écrit tout au long et tout au large. Qui fut bien étonné? je vous assure, que ce fut moi. Je vins interdit et fort affligé au fond du cœur, à cause de ce que pourrait penser Mme d'Aiguillon et cependant je ne perds pas la parole, car je m'excuse le mieux qu'il m'est possible. Je crie contre M. de Saint-Eustache, disant qu'il m'a trompé. Je vais à l'abbaye, pour voir s'il y avait eu dispense des deux bans ; je trouve que oui. Je m'en vais dire la messe, que je mis entre les mains de la très sainte Vierge, pour offrir à Dieu pour notre affaire. Je fus grandement affligé et plus que je ne saurais dire ; cependant je ne pus demander à Dieu la délivrance ni soulagement, mais au plus fort de l'affliction dans la sainte messe, je ne pus demander à la très sainte Vierge autre chose, sinon que la volonté de Dieu fût faite en moi, et que je souffrisse autant qu'il plairait à Dieu. Il est vrai que je me sentais de temps en temps conforté, mais non pas soulagé. En sortant de la messe un homme m'apporte 500 livres pour les pauvres d'auprès Paris (je vous dirai la première fois ce que c'est), et dit que le lendemain il m'en apporterait encore autant, ce qu'il a fait. Cela me consola un peu. J'allai vite voir M. de Saint-Eustache, qui me protesta qu'il ne savait pas que ce fût le marquis de Richelieu, et son vicaire aussi. Il me montra un consentement de la mère, signé par-devant notaires, une dispense des bans de monsieur l'official, et ainsi que tout était en bonne forme, car ils furent mariés en pleine église. J'apportai le consentement de la mère à Mme d'Aiguillon, où je fis l'affligé. Je l'étais en vérité. Elle me témoigna m'avoir obligation et qu'elle savait bien que je n'avais aucunement trempé là-dedans, et

qu'elle était trop assurée de ma bonne volonté vers elle. Je lui protestai que tout ce qu'elle disait était vrai, et je m'en allai plus content. Elle s'étonnait que l'on n'avait pas connu le nom de son neveu. Je lui dis que celui qui publia les bans, ne connaissait monsieur son neveu que par le nom de Richelieu, lequel n'y était pas. Mme du Vigean (1) m'ayant rencontré, me vint conduire jusqu'au bout du degré. Jamais tant d'honneur, mais jamais tant de peine. Tout s'est passé ainsi, et j'ai retiré par la grâce de Dieu mon épingle du jeu. L'on dit, et Mme d'Aiguillon me l'a dit, que l'acte de la mère est contrefait et faux, et ainsi M. de Saint-Eustache a été trompé, mais ce n'est pas sa faute, car il y a deux notaires, lesquels pourraient bien être pendus (2), si cela est ainsi. Le marquis, dans le jour est venu trouver sa tante lequel ne veut plus du mariage.

Puisque vous voulez que je vous dise franchement, il y a deux choses qui me sont arrivées, que je me sens pressé de vous dire. La première est, il y a quelque temps, qu'en dormant la nuit, je me trouvai dans un carrosse, dans la place de derrière. Il y avait un cocher qui menait le carrosse attelé de deux chevaux ; en allant, les chevaux commencèrent à gauchir et à se détourner, au lieu d'aller tout droit. A l'instant je me jette à la portière, et m'avançant par la portière, je pris vitement les brides des chevaux, qui étaient entre les mains du cocher pour les conduire et empêcher de se cabrer et

(1) On a déjà vu, lettre CIX^e^, note, que la marquise du Vigean et la duchesse d'Aiguillon habitaient ensemble et vivaient comme deux sœurs. Le mariage du duc Armand-Jean Duplessis de Richelieu, avec Anne du Vigean, quoique contracté un peu contre le gré de la duchesse, avait cependant établi un nouveau lien entre les deux familles.

(2) Dans l'ancienne jurisprudence le faux en écritures publiques était ordinairement puni de mort. (Édits de 1533, 1551, etc.)

me verser. A l'instant que j'eus touché la bride du cocher, le carrosse se rompit en trois, je me blessai au côté étant tombé, et puis quelques personnes qui étaient dans la rue, furent blessées et incommodées. M'étant éveillé, je ne songeai à rien; mais le jour, en priant Dieu, l'intelligence me vint en l'esprit. J'étais mené dans un carrosse par un cocher, c'est-à-dire, que Notre-Seigneur me fait la miséricorde de me conduire dans ma charge; par les chevaux qui gauchissaient, il me semblait que cela signifiait que Notre-Seigneur permettra quelquefois que les affaires n'iront pas comme on voudrait, soit pour éprouver ma confiance en lui, soit pour autre chose; par la bride que je pris, et le reste, cela me semblait qu'alors que les affaires ne succéderont pas tout à fait, si au lieu de laisser conduire Dieu, je veux conduire moi-même par ma sagesse et mon esprit et ma conduite propre, alors le carrosse dans lequel j'étais conduit se rompra, c'est-à-dire, que Dieu retirera sa conduite, ne conduira plus, et sa sagesse par laquelle il me conduisait se retirera : en un mot, je ne serai plus conduit. Par la blessure que je me fis, était désigné le tort et le dommage que j'en recevrais; et par les personnes qui étaient présentes, qui en furent incommodées, étaient désignés les paroissiens qui en souffriraient aussi, étant privés du secours que Dieu leur donnerait, si je me laissais conduire en lui. Je me suis résolu de tout laisser faire à Dieu, mandez-moi s'il vous plaît comme il faut faire cela.

La seconde chose est qu'environ vers ce temps-là, il peut y avoir trois ou quatre semaines, il me prit un désir de voir le pauvre petit Granry (1). Je suppliai la

(1) Anne-Augé Granry, page de la chambre du duc d'Orléans, était mort le 6 juillet 1652, pendant ou immédiatement après une retraite

sainte Vierge, lui disant : Bonne Vierge, je vous supplie, si cette demande n'est point déplaisante à votre Fils, que le petit Granry me vienne voir. Or, durant deux jours, j'eus ce désir, et au bout de deux jours, la nuit, comme je dormais, mais d'un sommeil plus doux et suave qu'à l'accoutumée, j'entendis au fond de mon cœur ces paroles : Attendez; nous nous verrons un jour au ciel. Depuis ce temps-là, le désir est passé de telle sorte, que je n'ai pas eu le moindre désir, car les paroles qui me viennent dans l'esprit ainsi me font toujours cet effet. Or soit le jour ou après j'eus peur, car je ne savais s'il m'avait dit : Nous nous verrons bientôt au ciel. Je vous écris simplement; si vous jugez à propos que je vous mande si quelque chose m'arrive, je vous le manderai avec plusieurs choses pareilles qui me sont venues en dormant ou le jour.

En priant il y a cinq ou six jours en ma chambre au séminaire, il me vint une forte pensée de la pauvreté, ce me semblait, de Notre-Seigneur et un désir de l'imiter. Je songeai alors de vous écrire et de vous demander une grâce de tout mon cœur, laquelle si vous m'accordez, je vous assure que vous m'obligerez infiniment, et vous me donnerez une grande joie. Je vous la demande bien humblement, c'est que maintenant au séminaire on me nourrisse par aumône, et que je ne paie plus pension; pour mes habits, que je n'aie plus besoin de m'en faire faire, et que je n'en aie point d'autres que ceux que l'on me baillera au séminaire par pure charité, sans les payer, car autrement ce ne serait pas aumône. Je vous assure que le séminaire n'y

qu'il fit au séminaire, sous la direction de M. de Bretonvilliers, et où il demanda à Dieu de le faire mourir s'il prévoyait qu'il dût l'offenser jamais mortellement. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 93.)

perdra rien. Je vivrai alors en dépendance, comme Notre-Seigneur a vécu à l'égard de la très sainte Vierge, qui me fera donner par le séminaire tout ce qu'elle jugera nécessaire, et alors je le recevrai comme un pauvre par charité. Je me sens extrêmement porté à cela, je n'en ferai pourtant que ce qu'il vous plaira, mais je vous le demande de tout mon cœur. Vous pouvez charger M. de Poussé, ou M. Baudeau de cela. Si vous jugiez à propos que l'on me donnât de vieilles soutanes, du vieux linge, des souliers et des manteaux qui eussent déjà servi à d'autres, en vérité j'en aurais grande joie. Mais au moins, si vous ne voulez pas celui-ci, au moins accordez-moi l'autre.

Je vous recommande mon frère particulièrement, et aussi un de nos paroissiens, dont je crains que la fin ne soit pas trop heureuse. Je prie Dieu que ce soit pour le corps seulement et non pour l'âme; mais il m'est venu quelque chose qui me fait craindre pour lui, et cela est fort probable, selon le rapport que l'on m'a fait de cette personne.

Je suis tout à vous plus que jamais. Je crains qu'il n'y ait en moi quelque chose qui empêche que Dieu ne fasse en moi beaucoup de choses qu'il y ferait : cela m'a semblé quelquefois être véritable : je vous prie d'intercéder auprès de la bonne Vierge pour moi, et lui demander instamment qu'il lui plaise anéantir tout ce qui en moi est opposé à Notre-Seigneur. Faites-moi cette grâce, et mandez-moi, je vous supplie, ce qui vous viendra à l'esprit. Je vous assure que je prie sans cesse pour vous. Je vous supplie de me croire pour jamais votre très humble et obéissant fils et serviteur,

Alexandre de Bretonvilliers.

Je voulais écrire à M. de Queylus, mais vous avez tout, et j'écrirai par nos messieurs.

LETTRE CCXXXIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il répond, article par article, à sa lettre du 15 novembre, le presse de ne pas se conduire par ses propres lumières et l'autorise à commencer certaines pratiques de pauvreté.

[Écrite par le chemin, dans les premiers jours de décembre 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Mon très cher enfant,

J'ai reçu votre grande lettre par le chemin, où j'apprends avec joie le soin de Dieu sur vous et sur son œuvre. Il est certain, mon cher fils, que j'étais si affligé en mon cœur sur votre conduite en l'œuvre de Dieu, qu'il fallut que la sainte Vierge, à laquelle je recommandais avec tant de douleur la disposition de votre esprit prompt et ardent et qui s'écoute tant soi-même, qui défère si peu à autrui, qu'elle-même prit la peine de me dire : *Il faut avoir patience,* me témoignant avec beaucoup d'amour qu'elle voulait que vous servissiez à sa gloire, et que néanmoins elle souffrait cela avec beaucoup de peine. Ce fut à l'autel de Notre-Dame du Puy.

Il est certain que vivre en soi est le moyen de ren-

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre est postérieure par sa date aux deux suivantes; mais on l'a placée avant afin de ne pas la séparer de celle de M. de Bretonvilliers.

verser l'œuvre de Dieu, comme ce chariot que vous me marquez par la vôtre; et ne laissant conduire l'Esprit de Dieu en vous qui est un esprit déférent, soumis, condescendant, portant toujours la méfiance de soi et l'indigence d'autrui, c'est se détruire soi-même absolument, comme ce que Notre-Seigneur désire d'édifier et de conduire lui-même en son ouvrage. Si Pierre Bluté (1) voulait bâtir et diriger le séminaire de Saint-Sulpice et se mettre à la place de M. Mercier (2), ce serait une étrange conduite : nous en faisons de même lorsque nous écoutons ou nos humeurs ou nos raisons humaines, ou que nous déclinons pour quelque prétexte que ce soit des mœurs de l'Évangile en toutes nos actions. Mon cher enfant, ne vous conformez pas au siècle en votre esprit et votre raison; renouvelez-vous en ce temps dans l'esprit de l'Enfant Jésus, qui est un esprit tout nouveau et tout contraire au sentiment du monde, marchant en anéantissement, douceur, humilité, simplicité, pauvreté, condescendance, déférence aux personnes de piété, graves et instruites dans les marches de l'Évangile de Jésus-Christ, qui est et qui doit être votre unique loi en tout; l'étudiant incessamment et la repassant par votre esprit pour la suivre en toutes choses.

Ce que vous me marquez d'extérieur, qui vous est venu en l'esprit, est un commencement que j'approuve et vous pouvez commencer à pratiquer, non sous M. Baudeau, mais sous M. de Poussé; ne croyant pas

(1) Pierre Bluté, natif de Vaugirard-lès-Paris, décéda au séminaire de Saint-Sulpice le 7 août 1666, y ayant servi à la cuisine vingt-trois ans. Il fut enterré au cimetière de Sainte-Croix. (Registre des sépultures.)

(2) Jacques Le Mercier, architecte chargé de la construction du séminaire de Saint-Sulpice.

que vous deviez encore user des hardes en la manière que vous me le marquez, ne voyant pas votre intérieur encore assez anéanti, lequel doit toujours précéder et faire le premier pas en tout; autrement l'extérieur charge et étouffe l'intérieur et lui sert de matière à son estime et à sa complaisance intérieure, qui est une maudite nourriture pour l'amour-propre et la superbe. Je me réjouis beaucoup de la privation intérieure de joie et de satisfaction que Notre-Seigneur vous a retranchées, sur la suggestion que votre amour-propre vous sollicitait, sous prétexte de piété, de voir la chose que vous désiriez. Vous voyez comme vous n'êtes pas mort à ce que vous croyez avoir quitté; vous voyez comme cela était ancré en vous, et avez grande obligation à Dieu de vous en avoir délivré grossièrement. Dégagez-vous-en à présent spirituellement, par l'ordre que vous en donne Notre-Seigneur, et voyez que notre amour-propre est bien si hardi que de vouloir monter jusques au ciel, ou le faire descendre jusqu'à la terre.

Adieu, mon fils, priez pour moi : Notre-Seigneur m'a un peu mortifié par le chemin; j'ai été obligé de prendre du repos et faire quelque séjour en divers lieux, à cause d'un rhume qui m'est survenu et qui sera un bien pour mon âme, s'il plaît à Jésus-Christ. Je ne laisse pas d'avancer, avec la volonté de retourner au milieu de nos sauvages (1), au printemps, voulant éviter, pendant la faiblesse de mon cerveau, la dureté de l'air de ces quartiers, pour cette année, et faire en même temps à Paris les choses que je pense utiles pour ces lieux.

(1) Il désigne ainsi les populations des Cévennes, dont il avait entrepris l'évangélisation.

Vous voyez, mon enfant, par ma lettre, si je vous oublie devant Notre-Seigneur et sa très sainte mère ; et remarquez quelle est leur bonté et la fidélité de leur soin à nous remplir en même temps de vos besoins et nous manifester les obstacles à sa gloire. Mon fils, avancez-vous de peur de perdre votre couronne.

LETTRE CCXL (1).

A MADAME TRONSON.

Il lui parle de son fils l'abbé de Saint-Antoine qu'il a appelé au Puy, des consolations que l'on goûte dans l'église cathédrale de cette ville ; il la reprend de sa trop grande retenue à découvrir ses peines, et lui fait espérer son prochain retour à Paris.

[Écrite en chemin, vers la fin de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée mère et très chère fille.

J'ai été bien longtemps privé de vos nouvelles, quoique je les eusse fort souhaitées, et que je l'avais témoigné à monsieur votre fils (2), par lequel j'en apprenais parfois; et me voyant éloigné de la consolation que votre âme me donnait à Paris, j'ai été bien aise d'appeler auprès moi monsieur votre fils, qui porte avec soi une partie de vous-même et me donne des consolations et des joies en Notre-Seigneur telles que je ne puis vous dire, mais toutefois que j'avais espérées, il y a bien longtemps. Si je le quitte pour un temps, je le

(1) Sur l'autographe. La lettre XCV^e des imprimées, en contient une partie.

(2) L'abbé de Saint-Antoine, envoyé d'abord à Viviers et ensuite appelé au Puy pour aider M. de Lantages dans la fondation du séminaire, où il travailla très utilement jusqu'en 1676 qu'il fut appelé à Paris.

laisse aux pieds de la très sainte Vierge du Puy, pour m'y en retourner bientôt, reconnaissant la visible volonté de Dieu pour y être servi en la grâce de sa divine mère. C'est de là que je vous ai souvent désirée, consolée, et faisais même une certaine préparation à cela dans mon esprit, pour vous procurer quelque onction de la grâce qui s'écoule en abondance en cette sainte église; c'est que monsieur votre fils de Saint-Antoine, me disant que M. l'abbé, son frère, devait venir au printemps à son prieuré de Chandieu, qui n'est qu'à douze lieues du Puy, vous pourriez faire ce pèlerinage avec lui (1). Voilà un des effets de mes rêveries sur les remèdes que je désire pour l'adoucissement et le soulagement de vos peines. Mais j'en laisse à Dieu le remède efficace, qui sera dans le temps qu'il l'a prémédité de toute éternité.

Vous me pardonnerez, ma fille, si je vous tance un peu et si je vous dis qu'il y a eu un peu de la prudence (humaine) en votre conduite, pour vous tenir privée de nous écrire. Je vous ai dit souvent que votre sagesse humaine vous ferait tort et que vous auriez besoin d'enfance en toutes vos actions, pour vivre dans la simplicité avec Dieu et les hommes, et surtout avec ceux qui vous sont donnés de sa part.

Je prends congé de vous pour vous dire que dans peu je serai près de vous, pour vous expliquer plus au long mes pensées et les désirs de votre avancement dans les voies de Jésus-Christ. C'est en chemin que je vous écris et qui fait que je suis pressé par la rencon-

(1) Louis Tronson était prieur de Chandieu-en-Forez depuis 1638. Ce bénéfice fut uni, en 1694, au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, par suite de la démission qu'en fit M. Guillaume Bourbon, prêtre de Saint-Sulpice, en faveur duquel il avait été résigné par M. Tronson.

tre de la poste. Votre fils a eu ordre de vous écrire mon départ et vous assurer que je suis et serai pour jamais, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

OLIER.

LETTRE CCXLI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui annonce qu'il est en route pour Paris.

[Écrite en chemin, vers la fin de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Mon cher enfant,

Je vous écris ce mot pour vous dire que je suis en chemin pour Paris, afin qu'après l'hiver je puisse m'en revenir à l'œuvre de Notre-Seigneur, en ces quartiers où il y paraît beaucoup à espérer. Je vous dirai le détail en vous embrassant à loisir en Notre-Seigneur Jésus, qui me fait être tout vôtre plus que jamais et qui me permet bien la liberté que je finisse ce mot en le commençant, à cause du courrier qui s'en va et du chemin qu'il me faut faire aujourd'hui.

Adieu, mon cher enfant, je suis en Notre-Seigneur votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

(1) Sur l'autographe.

LETTRE CCXLII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui fait une première communication sur l'œuvre des Filles de l'intérieur de la sainte Vierge, et sur les mystères qu'elles seront occupées à honorer en union avec Marie.

[Décembre 1652 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Jésus et Marie,

Je vais vous chercher à Blois en esprit, et le ferais de même si vous étiez au bout du monde, pour vous prier de me vouloir aider dans une obligation qui m'est imposée intérieurement, et où j'ai permission et ordre de vous associer dans une chose si importante, comme vous l'allez voir.

Ma fille, je commençai l'hiver passé d'avoir les yeux ouverts à la beauté de notre religion sur ce fait, dont je vous en parlai chez M. de Fénelon, qui est qu'en qualité de chrétiens notre obligation première et capitale, selon la prédiction de Notre-Seigneur en saint Jean, parlant à la Samaritaine, serait d'adorer le Père Éternel en esprit et vérité; qui aurait l'auguste mys-

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date est donnée par M. Olier lui-même quand il suppose, au commencement de sa lettre, que Mme de Saujon était à Paris l'hiver précédent; et à la fin, qu'il écrivait durant l'avent. Cette dame quitta Paris durant l'été de 1652. Elle y revint, il est vrai, en janvier 1654, mais alors M. Olier, par suite de sa paralysie, était hors d'état de faire des visites et même de quitter le lit. D'ailleurs, en janvier 1654, l'œuvre des Filles de l'intérieur était déjà plus qu'un simple projet; Mme Tronson et Mme de Saujon étant allées à Notre-Dame, le 18 de ce mois, pour s'y offrir à la très sainte Vierge et y promettre de réaliser le projet de M. Olier, dès qu'elles le pourraient. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

tère de la très sainte Trinité pour sujet principal de son amour, son respect et ses louanges.

Or, ma fille, ce grand mystère du Père engendrant son Fils en béatitude se dilate et se manifeste en l'Église par la génération adorable de ce Verbe fait chair en Notre-Dame; or le Père verse en l'humanité de son Fils la plénitude de sa vie, de sa substance, et ses vertus; qui est comme le miroir sans tache où Dieu se mire et se contemple hors de lui-même avec une complaisance inénarrable, comme il le déclare deux fois en l'Évangile, au Jourdain et au Thabor.

Ma fille, c'est en ce temps qu'il nous faut, en Jésus et avec Jésus, être en adoration du Père Éternel se donnant à son Verbe dedans l'éternité, où il trouve sa béatitude adorable. Nous devons mille fois, par un amour de complaisance, lui témoigner la joie que nous prenons de le voir bienheureux en son Fils, et là, lui rendre, avec tous les Saints et les Anges, tous les devoirs de notre religion, qui le font en Jésus-Christ, tout seul capable de glorifier ce haut mystère, la source, le modèle et le principe de tout notre bonheur et notre perfection.

Il faut outre cela, ma fille, voyant la dilatation de ce premier mystère en l'adorable mystère de l'Incarnation, où le Verbe divin vient habiter en la nature humaine pour nous faire enfants de Dieu, participant à sa nature divine, nous devons louer et remercier Dieu, au nom de Jésus, notre maître et notre unique bien, d'avoir choisi l'humanité sainte et adorable de Jésus-Christ pour le faire son propre Fils.

Et, ma fille, il me semble que la sainte Vierge est toujours auprès de son Jésus, pour recevoir ses propres sentiments d'amour et de reconnaissance vers

Dieu son Père, et lui sert de plénitude pour dilater son cœur par cette sainte créature qui lui sert autant que toute l'Église ensemble que Jésus vient former, pour dilater plus pleinement et étendre magnifiquement au milieu d'elle les louanges, l'amour et les adorations qu'il veut rendre à son Père. Jésus-Christ vit aussi, en ce temps, dans sa sainte mère pour être supplément de sa reconnaissance vers Dieu le Père, qui l'avait choisie pour mère de son Fils et la dépositaire de ce mystère auguste et des magnificences de son amour et ses miséricordes infinies et incompréhensibles.

Ma fille, associez vos filles (1) à cette dévotion essentielle, mais beaucoup refroidie et oubliée par la plupart des chrétiens. Abîmez-vous et vous perdez en cet océan de la béatitude de Dieu le Père dans son Fils. Suppléez autant qu'il est en vous aux devoirs de joie et de conjouissance à notre Père et autres semblables sentiments, dont Dieu a été privé quatre mille ans entiers depuis la création, [le monde] ayant été aveugle et indigne à cet adorable mystère, la source de toute paternité au Ciel comme en la terre. Ma fille, vous trouverez la grâce de ces occupations religieuses pendant ce temps d'Avent destiné par l'Église à cela, laquelle donne huit jours pour adorer Dieu, principe de l'opération du monde, mais donne trois semaines pour adorer Dieu le Père, principe de son Verbe éternel et puis incarné dans Marie et donné à l'Église.

(1) M. Olier parle sans doute des vertueuses filles qui, comme Mme de Saujon, étaient attachées par leurs emplois à la duchesse d'Orléans, et parmi lesquelles il y en avait de fort pieuses. Quelques-unes même, à l'exemple de Mlle de Reménecourt, entrée depuis peu aux Carmélites, aspiraient à la vie religieuse.

LETTRE CCXLIII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'exhorte à faire faire quelques aumônes au duc d'Orléans et à les lui faire régler.

[Vers la fin de 1652 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je me joins à la prière que vous doit faire M. N. (3), afin que vous obteniez la grâce qu'il demandera à Son Altesse pour le soulagement des pauvres, selon l'ouverture qu'il lui en doit faire par sa requête. Ce lui est un bonheur de trouver partout de quoi faire du bien, et de recevoir des occasions de la main de Jésus-Christ, pour le soulager et le secourir dans la langueur et la misère de ses membres. Quelle grâce un Dieu nous fait, qu'il veuille bien recevoir du pain de notre main, pour se rassasier et se nourrir! Et si Son Altesse a aidé, quoique contre son gré, à faire des misérables (4), la justice et la pénitence, aussi bien que la religion et l'amour de Jésus, ne le doivent-ils pas obliger à travailler désormais à faire des aumônes?

J'ai oublié deux ou trois fois à vous dire qu'il serait à souhaiter qu'il eût quelques personnes zélées et entendues, en ces commencements, qui vissent et exami-

(1) C'est la LXXXIIe des imprimées.

(2) D'après la première phrase du second alinéa, cette lettre est écrite dans les commencements du séjour que le duc d'Orléans fit à Blois. Il reçut de Louis XIV l'ordre de s'y rendre le 21 octobre 1652.

(3) Probablement M. de Bretonvilliers, nouveau curé de Saint-Sulpice, qui, plus que personne, avait droit aux aumônes du duc d'Orléans, pour ses paroissiens.

(4) Ce prince avait pris trop de part au soulèvement qui eut lieu en Languedoc, sous le règne de Louis XIII et surtout à la seconde guerre de la Fronde, qui fit tant de malheureux, pour ne pas reconnaître la vérité de ce que M. Olier ne disait qu'avec de très grands ménagements.

nassent la manière d'entreprendre, et de régler les œuvres importantes de piété et d'aumône qu'il voudra faire. Il n'est pas imaginable combien de biens se perdent et se dissipent, faute de les bien ordonner. Et pour cela l'Épouse, qui représente l'Église, disait : *Le Seigneur a ordonné en moi la charité;* et saint Paul, qui en voyait l'importance, donnait ce conseil à ses enfants : *Pour le mal, soyez simples à le fuir; mais pour le bien, soyez prudents et avisés à le faire,* afin qu'il ait sa subsistance et sa durée; comme aussi, afin qu'en joignant le spirituel au temporel, il soit fait dans l'assaisonnement de l'esprit et de la grâce. Et Dieu même a fait connaître combien cette prudence était nécessaire, lorsqu'il ordonna autrefois dans la loi qu'on offrirait du sel, qui est figure de la sagesse, dans tous les sacrifices. Et même on en met encore dans la bouche des enfants qu'on baptise, pour leur apprendre qu'étant faits victimes de Dieu, ils doivent être abreuvés, et nourris de sa sainte sagesse, et de l'esprit de Dieu qui les conduise en sa prudence. C'est à quoi vous veillerez dans les occasions, pour y agir selon les ouvertures que vous aurez.

LETTRE CCXLIV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-SULPICE (2).

Il lui parle de l'obligation où sont les prêtres de s'appliquer incessamment aux louanges de Dieu pour réparer les outrages qu'il reçoit dans le monde.

[Séminaire de Saint-Sulpice, vers la fin de décembre 1652 (3).]

Monsieur,

Il me semble que notre divin Maître m'ayant délivré des obligations et des engagements pressants que

(1 2 et 3) C'était la CXXXIVe des imprimées.

j'avais à servir le prochain, qui n'est qu'une des choses que Dieu demande de ses prêtres, et une partie de leurs obligations, je me sens tout à fait porté aux autres devoirs de notre ministère, et à satisfaire à ce que Dieu demande de nous; qui est que ses prêtres soient en son Fils des hosties de louanges perpétuelles pour l'honorer sur la terre, comme les anges le font dans le ciel par une religion continuelle.

Notre Maître veut renouveler en l'Église l'étendue totale de son saint sacerdoce, et exprimer en sainteté parfaite tout ce qui est de sa grandeur. Or, comme il me semble que nous n'avons travaillé en nos établissements qu'à une partie de ce dessein, je pense que nous devons maintenant nous appliquer avec soin au reste de cette sainte et excellente vocation.

Je me suis vu pressé à ceci par une occasion fâcheuse que j'ai toujours devant les yeux, et qui m'a tenu en mortification, en douleur et en affliction perpétuelle jusqu'à présent que je suis en retraite et séparé du commerce du monde. C'est que durant tout le temps que nous marchions en notre voyage dans la compagnie des coches, et des escortes de soldats, nous n'entendions autre chose que jurer, que renier, que blasphémer le saint nom de notre Père et de notre Dieu.

— Le nom de cet ecclésiastique ne peut être indiqué d'une manière certaine. La teneur de la lettre semble supposer qu'elle est écrite à l'un des principaux collaborateurs de M. Olier. Si ce n'est pas M. Picoté, son directeur, ce peut être M. de Lantages qu'il venait de laisser au séminaire du Puy ou M. Maillard qui, depuis deux ou trois ans, gouvernait celui de Nantes.

— Cette date approximative est donnée par le commencement du troisième alinéa, où l'on voit que M. Olier écrit après s'être déchargé de sa cure et au retour d'un voyage fait dans la *compagnie des coches et des escortes de soldats.*

Ce qui me donnait la pensée qu'il fallait que les prêtres réparassent par leurs louanges perpétuelles ces outrages et ces affronts, que recevait continuellement la majesté de Dieu dans le monde, que l'on me dit être rempli de toutes parts de jureurs, de renieurs, et de blasphémateurs du nom adorable de Dieu. Que si le ciel, par les Anges et par les Saints, répare les injures et les outrages des démons en enfer; les prêtres, qui sont nommés des anges de la terre dans l'Écriture sainte, doivent réparer les injures qui se commettent par les hommes, eux qui sont établis comme leurs procureurs auprès de Dieu, et les réparateurs de leurs injures, en qualité d'hosties et de victimes, en Jésus-Christ, pour les péchés du monde, etc.

LETTRE CCXLV (1).

PROBABLEMENT A M. DE LA DAUVERSIÈRE, A LA FLÈCHE (2).

Il lui fait confidence du grand désir qu'il éprouve d'accompagner le père de Rhodes dans les missions orientales (3).

[Paris, février 1653 (4).]

Monsieur,

Il faut que je vous fasse part de la consolation et de la joie que je reçus, le jour de la Purification de la sainte

(1) C'était la LVe des imprimées.

(2, 3 et 4) Jérôme Le Royer de la Dauversière, fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph, de la Flèche, se lia d'une étroite et sainte amitié à M. Olier, dès qu'il le vit. Ils entreprirent de concert l'établissement de Montréal, en Canada, et ne reculèrent devant aucun sacrifice pour le faire réussir. Tant qu'il vécut, M. Olier entretint un commerce de lettres avec son saint ami. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 398.) Il y a lieu de présumer que c'est à lui que cette lettre et les deux suivantes ont été adressées. Dans la seconde, en effet, il est dit que le P. de Rhodes, en allant en Bretagne, doit passer par le lieu où est celui à qui il écrit. Or, non seulement la Flèche était sur la route de Paris à Nantes, mais elle possédait un

Vierge, entendant le récit de ce qui se passe dans la Chine, dans le Tonkin et dans la Cochinchine. Il me semblait que ce récit était l'accomplissement de la prophétie de saint Siméon et d'Anne la prophétesse, dont Dieu se servit pour relever l'humiliation de Jésus-Christ et de sa sainte Mère; et il me venait en l'esprit que ce que l'on nous disait du christianisme parmi ces royaumes gentils, qui font confusion à nos chrétiens et aux plus spirituels de ce royaume, nous donnait lieu de nous écrier : *Lumen ad revelationem gentium : quod parasti ante faciem omnium populorum.* Mais ce qui me faisait soupirer est la disette d'ouvriers en ces lieux où, dans un royaume entier, il n'y en a que neuf pour trois cent mille personnes. Il y en a un autre où quatre cent mille âmes n'ont pas un prêtre, ni un évêque. On vient chercher en France des ouvriers, et je me sentirais bien porté à secourir ces

collège dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus, qui devait y attirer le zélé missionnaire. Il y a, d'ailleurs, dans ces trois lettres, des communications tellement intimes que M. Olier n'a pu les faire qu'à un ami tel que M. de la Dauversière ou à M. Picoté, son directeur.

— Le P. Alexandre de Rhodes, religieux de la Compagnie de Jésus, était venu en Europe, après plus de trente ans passés dans les missions du Tonkin et de la Cochinchine. Il venait supplier le souverain Pontife d'envoyer des vicaires apostoliques vers ces peuples qui étaient prêts à recevoir l'Évangile. Innocent X accueillit favorablement son dessein et le chargea de travailler lui-même à sa réalisation. C'est ce qui l'amena, vers la fin de 1652, à Paris, où de nombreux ouvriers s'offrirent à lui. M. Olier fut de ce nombre, mais il ne put obtenir ce qu'il désirait si ardemment, quoiqu'il le sollicitât à deux genoux. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 379.) Au reste l'affaire principale fut elle-même ajournée, et le P. de Rhodes, au lieu de retourner en Cochinchine, fut mis à la tête de la mission de Perse. Il s'embarqua à Marseille le 16 novembre 1654 pour cette nouvelle destination. (*Nouv. mission de Perse*, p. 13.)

— La première phrase indique bien que la lettre a été écrite en février et, très probablement, dans les premiers jours de ce mois.

pauvres, mais riches États en Jésus et Marie, selon les anciennes espérances que j'en ai toujours eues; mais je n'ai que des larmes de douleur pour cette affaire, craignant que l'indignité et l'infidélité à la grâce de Jésus et Marie ne me rendent indigne de ce bonheur; et, si l'on met obstacle à ces sentiments de miséricorde et de grâce, je ne serai pas consolable toute ma vie. Je vous dirai, quand j'aurai le bien de vous voir, depuis quel temps j'aspire à cette grâce et à l'honneur d'aller donner ma vie et mon sang pour le salut de ces pauvres gentils. Je me souviens que vous me mandiez autrefois, que vous étiez tellement disposé à tous les saints ordres de Dieu, que vous consentiriez de bon cœur de me voir aller au bout du monde, pourvu que l'Esprit-Saint de Jésus-Christ conservât l'union de nos âmes. C'est ce que tout le monde ensemble ne saurait altérer, et ce que les grands sacrifices peuvent beaucoup augmenter. Demandons-lui que sa très sainte volonté et tous ses adorables desseins sur nous s'accomplissent en toute la manière qu'il le désire.

LETTRE CCXLVI (1).

AU MÊME.

Son estime et son zèle pour les missions de la Chine.

[Paris, février 1653 (2).]

Monsieur,

J'aurai le bien, au premier jour, de conférer seul à seul avec ce grand apôtre, dont je vous ai écrit, afin de voir ce qui se pourra faire pour la gloire de Dieu

(1) C'est la LIVe des imprimées.
(2) Cette lettre dut suivre de près la précédente.

en ces royaumes éloignés. Dieu y verse tant de bénédictions et tant de grâces, que le commun des chrétiens y fait ordinairement des miracles. On y voit des prodiges pareils à ceux que Notre-Seigneur promet dans l'Évangile : *In nomine meo dæmonia ejicient, super ægros manus imponent et bene habebunt.* On y passe les années entières, sans qu'on trouve matière de les absoudre ; en un mot il me semble que c'est un paradis. Et ce qui est étrange, il ne se trouve que neuf ouvriers pour des trois cent mille âmes.

Je consulterai avec lui si quelques-uns de nos sujets lui pourraient être utiles, supposé que je sois trop indigne pour y aller moi-même. J'ai un grand respect pour la grâce apostolique qui réside en ce saint personnage. J'espère que vous le verrez bientôt, parce qu'il fait état de passer par vos quartiers, en allant en Bretagne pour s'embarquer. J'ai acquis société intérieure avec lui par cette sainte rencontre, et j'en ai déjà ressenti les effets, en l'oraison, par une expérience sensible d'un jeune martyr nommé André, qu'il avait depuis trois ans acquis à Notre-Seigneur, et qui souffrit, en la présence de son père, d'étranges tourments avec une constance merveilleuse (1). Je l'ai prié de nous donner part, et à vous, et à moi, à sa vie et à son esprit pour dilater son zèle, lui offrant même nos corps pour multiplier son martyre. Je lui ai aussi demandé qu'il nous obtînt par Notre-Seigneur cette grâce que nous fussions présents en esprit à tous ces

(1) Le P. de Rhodes avait été d'abord emprisonné et puis chassé de la Cochinchine, lorsqu'il eut la consolation d'apprendre que son principal catéchiste, nommé André, avait scellé de son sang les instructions qu'il faisait à ses compatriotes et mérité le nom de protomartyr de la Cochinchine. (*Dict.* de Feller.)

saints ouvriers, qui travaillent en ces royaumes avec tant de charité, et qu'il nous obtînt société et part à leur grâce et à leur amour, pour servir Dieu en tout et par tout.

LETTRE CCXLVII (1).

AU MÊME.

Son zèle pour aller travailler à la conversion des infidèles. Son humilité et son attrait pour la vie cachée.

[Paris, février 1653 (2).]

Monsieur,

Il y a huit jours que je vous fis paraître la superbe de mon cœur, vous témoignant le désir que j'avais de suivre ce grand apôtre du Tonkin et de la Cochinchine : mais après lui avoir parlé à fond de ce dessein, ou plutôt de ce projet, ce saint homme, ou Notre-Seigneur en lui, m'a jugé indigne de cette grâce. Ainsi je me vois obligé de demeurer ici dans mon néant, attaché à l'emploi que la divine majesté m'a donné, où, rempli de la vue de ma misère et de mon indignité, je gémirai et soupirerai toute ma vie, pour m'être rendu par mes infidélités si indigne de cet honneur.

Si dans le néant, où la grâce me retire et me renferme, j'osais encore aspirer et regarder quelque chose de la solide gloire, qu'on peut trouver dans le service du divin Maître, en donnant sa vie et répandant son sang pour lui, je regarderais l'Angleterre comme mon espérance (3). Et comme ce grand apôtre, dont je vous

(1) C'est la LVIe des imprimées.

(2) D'après la première phrase cette lettre fut écrite bientôt après la précédente.

(3) Au moment où il exprimait ce désir de travailler à la conversion de l'Angleterre, M. Olier y travaillait avec zèle dans les conférences

parle, me dit que toutes ses intentions avaient toujours été, dès sa jeunesse, d'aller ou du côté de la Chine, ou s'il ne le pouvait obtenir, d'aller au moins dans l'Angleterre; je m'offris à lui pour accomplir son zèle en ce royaume par tous les services que je pourrais lui procurer et à toute l'Église, le priant que, de son côté, il nous associât à ses travaux, et me portât en esprit en tous ces lieux éloignés, où l'Église est si magnifique en dons, en grâces et en richesses du Saint-Esprit.

Mais après tout, je vois qu'il faut nous tenir dans notre néant, recevant avec amour et avec joie les croix et les souffrances qui se rencontrent dans le service du Seigneur. La charité crucifiée est la plus sûre. Toutes choses, en ces lieux de langueur, s'opposent à la charité et à la splendeur de l'Église; mais il faut gémir en secret, et faire pénitence en notre cœur, vivant martyrs de Jésus en l'Église. Cette vie cachée a quelque chose qui me tient davantage en mon centre, qui est la petitesse d'esprit et le néant. Ces autres emplois ont quelque chose d'éclatant que j'appréhenderais. Mais celui où Notre-Seigneur a fait la grâce à ce pauvre pécheur de l'appeler, est plus caché, plus inconnu, et a plus de rapport à l'anéantissement de notre Maître. Car il n'est point sorti de la Judée pour faire tout le bien qu'il aurait pu par la prédication de l'Évangile, mais laissant à ses disciples à accomplir le zèle caché et inconnu de son âme pour la gloire et la louange de Dieu, il s'est contenté de travailler dans ce petit pays et parmi ce peuple où il avait été envoyé. Demandez à Notre-Seigneur qu'il me rende fidèle à ma vocation. Adieu.

qu'il avait avec Charles II. (Voir à ce sujet ce qui a été dit lettre CCXXXVII^e, et ce qui sera dit encore lettre CCLXXVII^e.)

LETTRE CCXLVIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il lui parle des peines qu'elle a à supporter à la cour du duc d'Orléans, lui en montre l'utilité et la met en garde contre la pensée de faire quelque avance en vue de s'en délivrer.

[Paris, février 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu une de vos lettres, qui m'apprend que votre amour-propre est crucifié par les mêmes choses qui vous consolaient autrefois. C'est justice et miséricorde tout ensemble de la part de votre Époux, qui veut que vous n'ayez plus de joie qu'en lui, et que vous ne soyez point partagée par d'autres sujets qui vous consolent. Cette voie est rigoureuse à la nature ; car elle se trouve par là crucifiée en tous ses désirs, même en ceux qui sont innocents, et qui pourraient la satisfaire : mais c'est un temps où l'amour divin s'augmente et l'intérieur se fortifie, se purifie, se sanctifie, et s'unit plus intimement à Jésus. Lui-même se présente alors avec plus de satisfaction de sa part, et plus de consolation pour l'âme, qui se sent libre et dégagée de toutes choses, pour posséder uniquement son Tout.

C'est ici le temps de votre sacrifice et de votre der-

(1) C'est la LXVe des imprimées.

(2) Tout ce qui est dans cette lettre convient à Mme de Saujon et même ne convient bien qu'à elle. Mlle de Montpensier dit, en effet, dans ses Mémoires « que Mme de Saujon n'était pas aimée à la cour de Blois, que le duc d'Orléans lui-même se brouillait souvent avec elle, que la duchesse lui était peu sympathique, » etc. C'est dans un de ces moments de défaveur que M. Olier fait envisager à sa fille spirituelle les avantages de sa disgrâce, qui met son âme en sûreté et pourra faciliter sa sortie de la cour.

(3) Cette date approximative paraît donnée par les lettres suivantes qu'elle semble avoir précédées.

nier abandon à Jésus, qui est jaloux que cela soit ainsi, afin que rien ne prétende à vous, et que vous ne prétendiez à rien qu'à lui tout seul. C'est aussi le temps de votre sûreté, et c'est même le temps de la préparation pour accomplir les desseins de Jésus-Christ sur vous, lorsque les moments de la divine providence seront venus. Dieu vous en ouvrira la porte quand il voudra. Elle vous est encore fermée : il faut attendre ses ordres en patience, et avec grande joie.

Cependant soyez toujours égale, comme je vous l'ai mandé, et ne témoignez rien de votre peine qu'à Jésus-Christ votre Époux, et votre médecin, qui guérira fort doucement vos plaies. Ce ne sont que des plaies de douleur et d'amertume, qui ne sont nullement périlleuses, et qui seront même utiles à la vie de votre âme. Mais il faut que vous empêchiez l'adresse imperceptible de l'amour-propre, qui, sous quelque prétexte de charité ou de dévotion, vous ferait faire quelque avance, et rechercher quelque propre satisfaction. Vivez en paix en ce martyre, et demeurez intérieurement occupée de l'Époux votre tout, pour porter avec amour cette privation.

LETTRE CCXLIX (1).

A LA MÊME, A BLOIS (2).

Il lui propose quelques considérations pour le temps d'une retraite et lui donne à ce sujet divers avis.

[De Paris, premiers jours de mars 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Vous pourrez faire votre retraite en l'honneur du

(1) C'est la CCVII^e des imprimées.

(2 et 3) Le contenu et le ton de cette lettre indiquent assez clairement à

Fils de Dieu retiré en ce temps dans le désert. Vous adorerez la colère et la justice de son Père, qui le sépare du monde, et qui, le chassant comme un excommunié du commerce des hommes, l'envoie parmi les animaux. Vous honorerez cet aimable Sauveur soumis aux ordres de Dieu son Père, souffrant ses rigueurs en pénitence des péchés qu'il portait, reconnaissant l'équité de sa conduite, et recevant en paix et avec un profond respect les effets de sa justice. Vous honorerez encore en lui cette totale séparation où il est du commerce des hommes, et sa grande application à Dieu son Père; car c'est là son unique emploi, et toute son occupation dans le désert.

Vous honorerez aussi et admirerez sa grande abstinence, et cette privation universelle où il est de toutes sortes de délices : les souffrances extérieures de son corps couché sur la terre, et exposé aux injures et incommodités du temps : ses peines dans les persécutions des démons, qui le tentent par toutes les voies malignes que son Père permet : les frayeurs de son cœur, dont il fait lui-même mention dans le prophète, qui lui venaient principalement de la vue du jugement de son Père sur les péchés dont il était chargé, qui lui faisaient expérimenter des délaissements sensibles, et des soustractions intérieures de toutes sortes de consolations. Je vous explique ces choses en détail, afin qu'en vous donnant quelque petit jour sur le mystère de Jésus-

qui elle fut écrite. Ce sont, pour l'oraison, les mêmes conseils donnés dans la lettre du 11 novembre 1652. Le cinquième alinéa renferme plusieurs allusions aux peines que Mme de Saujon avait à souffrir à Blois et dont il est parlé dans la note deuxième de la lettre précédente.

— Cette lettre et les suivantes paraissent antérieures à celle du 6 avril, mais il est difficile de leur assigner une date précise. On les a classées dans l'ordre qui a paru le plus naturel.

Christ dans le désert, vous ayez plus de facilité à le prendre pour modèle de votre retraite. Vous ne vous arrêterez pas néanmoins aux seules connaissances que vous pourriez avoir par ces petites ouvertures, mais vous élevant au-dessus de toute vue particulière, vous adorerez tout son état extérieur et intérieur dans l'étendue de la foi, qui surpasse toute intelligence, et qui nous montre les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes.

Il faut que vous ayez plus de l'intérieur que de l'extérieur de Jésus-Chrit dans son désert, pour remplir votre retraite de ses dispositions, et sur tout de son esprit de pénitence, qui vous est nécessaire. Pour cela il sera bon de vous unir intimement à Jésus-Christ en votre intérieur, afin d'être revêtue de lui, et pénétrée des dispositions de son âme en cet état. Et le moyen de vous y unir, est de vous donner souvent à lui, qui vit au fond de vous, et, après une douce et amoureuse donation, de demeurer en lui, en paix, en silence, et en quiétude : car il ne manquera pas, durant ce doux repos, d'opérer tout ce que vous souhaitez, et faire même plus que vous ne connaissez vous être nécessaire.

L'esprit de Jésus-Christ en nous, quand nous y sommes liés intimement, est comme l'âme unie au corps, qui remplissant de sa vie toutes ses facultés et ses puissances corporelles, leur communique mille biens, et leur donne mille choses que l'on ne connaît pas, qui sont nécessaires à la subsistance et à la perfection de la vie. Il en est de même de l'esprit intérieur de Jésus-Christ en nous, qui, étant uni à notre âme pour la vivifier, la remplit, sans que nous le sachions, de tous les biens et de tous les dons qui lui sont nécessaires pour sa perfection. C'est pourquoi il n'y a qu'à s'unir

intimement à l'Époux, et à se tenir en lui, pour lui donner loisir d'opérer en notre âme.

C'est dans cette union que vous porterez les rebuts et les colères de cette personne qui vous figure Dieu le Père irrité contre vous. Souffrez aussi avec joie l'éloignement des créatures. Portez en lui l'abstinence et le jeûne, lequel vous modérerez, s'il vous plaît, selon vos forces. Comme il vous échauffe le sang, il faut que vous le tempériez par le boire, par le manger et par le dormir suffisant. Souffrez en Jésus même, qui est toute votre force, l'attaque des tentations, qui pourront vous environner de toutes parts. Tenez-vous ferme à lui, l'embrassant mille fois le jour par les bras de votre âme, étant assurée par la foi, qui est plus sûre que tous les sentiments et toutes les expériences, qu'il n'abandonne jamais les âmes qui se confient en lui.

Quand vous aurez quelque trouble et quelque agitation d'esprit, ne vous inquiétez pas pour cela, mais laissez doucement passer l'orage, de peur que si vous étiez émue, comme les apôtres le furent durant la tempête, il ne vous dît : Fille de peu de foi, ne vois-tu pas que si je dors, je veille cependant pour secourir dans le besoin le faible de ton âme? Surtout n'écoutez rien de ce que vous pourraient dire alors vos propres sentiments, et ne résolvez rien que l'émotion ne soit passée.

Quand vous aurez quelques délaissements intérieurs, quelques sécheresses, ou quelques autres peines, demeurez en paix en Jésus-Christ, qui voit la sanctification qu'opère dans votre âme le soin et l'amour paternel de Dieu son Père. La vierge, dit saint Paul, doit être sainte de corps et d'esprit. Or la sainteté d'esprit consiste à être séparé de toute attache aux consola-

tions, même spirituelles, et de toute la grossièreté qui se rencontre dans les sentiments intérieurs de l'esprit. Dieu est esprit, et il veut des adorateurs qui l'aiment et le servent en esprit, c'est-à-dire, en pureté de foi, et sans mélange de sentiments grossiers et de consolations sensibles.

C'est pour cela qu'afin que Notre-Seigneur vous purifie, il faudra vous résoudre à souffrir qu'il soustraie les consolations et les joies de votre cœur, et qu'il vous dénue de tout ce qu'il y a de sensible qui environne votre âme; car ces sensibilités ne sont pas la pureté et la sainteté. Ce n'est que comme un habit, dont Dieu se revêt pour se faire connaître à vous, et pour vous faire ressentir sa demeure dans votre cœur. L'état le plus sanctifiant de tous, est celui des soustractions intérieures, et des privations et souffrances sensibles; mais c'est aussi le plus pénible. Car quand la vue de Dieu, et le sentiment de sa présence intérieure en son Esprit, en sa grâce, et en sa force sensible nous est soustraite, nous sommes en peine que devenir, et nous ne savons de qui nous serons soutenus, vu que toutes choses nous manquent, et souvent au dedans aussi bien qu'au dehors.

Saint Paul se réjouissait de ses peines extérieures, à cause qu'il recevait et ressentait une nouvelle vertu de Dieu, qui s'épanchait en lui pour le fortifier. Et c'est ce que vous sentez maintenant. Mais quand vous souffrirez comme lui le délaissement des forces sensibles en l'intérieur, il faudra que vous avouiez avec lui, que la mort serait mille fois plus douce que la vie portée en cet état. *Nous étions*, dit cet apôtre, *accablés à un point, que nous étions lassés de vivre.*

Je vous dépeins par avance ces divers états, afin

que si vous éprouvez dans le désert quelque partie de ces choses, vous n'en soyez pas si surprise, sachant que c'est là la conduite de Dieu sur les âmes qu'il purifie, et qu'il veut préparer à son divin amour. Mais ce qui vous doit surtout consoler est que Jésus-Christ votre tout sera vivant en vous, qu'il fortifiera par sa vertu réelle le fond de votre cœur, et qu'il y sera toujours, soit qu'il s'y fasse sentir ou non, le principe de votre vie, si vous êtes, comme je vous l'ai déjà dit, intimement unie à lui.

Pour la manière de faire votre oraison, vous ne devez pas agir beaucoup par votre esprit, et par vos propres pensées. Contentez-vous d'y rendre au commencement quelques devoirs à Jésus-Christ votre Époux qui vit en vous. C'est ce que doit faire une épouse bien née et bien instruite. Or ces devoirs seront premièrement de respect; l'adorant généralement en tout ce qu'il est, et particulièrement en tout ce qu'il renferme au sujet du mystère du désert et de la pénitence, que vous honorerez durant votre retraite. Secondement vous lui demanderez pardon de lui avoir causé tant de maux par vos péchés; car c'est pour cela qu'il a tant souffert pour vous en son désert. Troisièmement vous le remercierez de tout le bien qu'il vous a fait par tant de maux soufferts; et vous lui demanderez la grâce d'en bien user. Après ces justes civilités, vous vous donnerez toute à lui pour demeurer en lui, et devenir avec lui une même chose. Et quand votre âme se trouvera ainsi dans les embrassements de l'Époux et dans l'union intime avec lui, vous vous tiendrez en paix en cet état sans faire autre chose, et vous y demeurerez durant toute votre oraison, vous abandonnant seulement à l'amour pour tout ce qu'il voudra. Que si d'abord en

l'oraison vous trouvez votre âme liée à votre Époux, et qu'en cet état d'intime union vous oubliez vos devoirs, soyez assurée que l'Époux sera content de la préparation de votre esprit, et qu'il la recevra comme les effets mêmes que vous pourriez lui rendre.

LETTRE CCL (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'exhorte à supporter patiemment la persécution qu'on exerce contre elle à la cour (2).

[De Paris, mars 1653.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai que quatre paroles à vous dire sur votre mal, qui doivent faire tout votre remède : patience, charité, retraite, union; car je vois bien qu'autrement vous n'aurez jamais de paix avec cette humeur altière, qui triomphe de votre humiliation, et qui insulte sur le respect que vous portez à la personne, qu'elle voit que vous craignez et traitez de révérence. Mais c'est ce que votre devoir et la justice chrétienne requièrent de vous, en votre condition et en votre état. *Si on vous donne un soufflet sur une joue*, dit Notre-Seigneur, *tendez l'autre. Si quelqu'un se moque de vous en votre chemin, faites encore mille pas avec lui.* Enfin, notre gloire et notre royaume n'est point de ce monde, mais de l'autre. Humilions-nous, et nous abaissons en la vie

(1) C'est la CXCI^e des imprimées.

(2) Cette lettre fait assez naturellement suite à la précédente. Le commencement laisse entrevoir que l'arrivée de la duchesse d'Orléans à Blois (premiers jours de février) n'avait pas amélioré la situation de sa dame d'atour. Cette princesse, quoique très vertueuse, n'avait, comme on l'a déjà vu, qu'une médiocre sympathie pour Mme de Saujon et pouvait bien quelquefois la laisser humilier par les autres personnes de la cour.

présente, et nous serons exaltés au-dessus de ceux qui nous auront foulés aux pieds. Ils méritent présentement que nous leur rendions de l'honneur, puisqu'ils sont les instruments de la justice de Dieu sur nous; mais il faut qu'ils craignent à leur tour qu'ils ne deviennent la matière de sa vengeance, s'ils se sont recherchés dans ces traitements. Car après avoir satisfait leur passion, ils seront traités de Dieu, en son temps, comme ils nous auront traités en celui-ci.

Adieu. Croyez-moi, je vous prie, autant à vous, que la charité vous peut rendre une créature en Jésus-Christ toute vôtre.

LETTRE CCLI (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il lui parle contre les duels et l'exhorte à prendre hautement le parti de Dieu contre le monde (2).

[De Paris, mars 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je reprends aujourd'hui la plume pour vous envoyer un mémoire de M. de Fénelon sur le sujet des duels, à l'occasion de M. de Sainte-Frique (3), lequel, après s'être battu à l'épée et au poignard contre son oncle

(1) Sur l'autographe reproduit en partie dans la XLVIe des imprimées.

(2) Si dans cette lettre il n'est rien dit, même par simple allusion, des peines que souffrait alors Mme de Saujon et dont il est parlé dans les autres lettres de cette époque, c'est, sans doute, parce que celle-ci était de nature à être communiquée au duc d'Orléans.

(3) Henri de Baule, chevalier, seigneur, baron de Sainte-Frique, était chambellan du duc d'Orléans.

et avoir pris son beau-frère pour second, qui se sont tous blessés, s'est enfin réfugié dans le Luxembourg; qui est une chose bien odieuse et sans doute bien contraire aux inclinations de Son Altesse, qui pourrait, en un rencontre (1) comme celui-là, témoigner hautement combien il condamne ces crimes, et, bien loin de les protéger et vouloir que sa maison serve d'asile et de refuge, lui faire commandement de se retirer de là.

Ma fille, il faut que les respects humains cessent, quand on veut faire triompher Dieu en condamnant et détruisant ses ennemis capitaux, comme l'est le péché et le monde. Il faut faire violence à la mollesse de la chair; et l'esprit de Jésus prend grand plaisir de voir qu'on n'hésite point, quand il y va de se sacrifier et s'anéantir, pour établir, autant qu'il est en nous, le royaume de Dieu son Père. Vous verrez en Notre-Seigneur et en la prudence chrétienne ce que vous aurez à faire en cela.

Autrefois Moïse ordonna aux lévites de mettre l'épée à la main et d'aller, tête baissée, au milieu des peuples d'Israël qui sacrifiaient au veau d'or, avec l'ordre de ne regarder ni père, ni mère, ni parents, ni amis, mais mettre tout à mort; pour apprendre que, quand il est question de détruire l'idole du monde qui s'élève contre Dieu, il n'y a rien à épargner, obéissant aux ordres de Jésus-Christ qui donne sa malédiction au monde pour ses scandales : *Væ mundo a scandalis*, fulminant le même anathème contre ces misérables scandaleux comme contre les damnés, *væ!* et disant d'eux, pour s'expliquer familièrement, qu'il vaudrait bien

(1) Ce mot s'est employé autrefois comme masculin. (Bescherelle.)

mieux qu'ils fussent au fond des abîmes de la mer avec une meule de moulin au cou que d'infecter, par leur exemple funeste, les âmes faibles de l'Église : voulant faire entendre par là qu'ils sont déjà condamnés au fond des abîmes éternelles (1) de l'enfer, où ils seront perdus et abîmés dans un élément plus cruel que l'eau, savoir le feu, qui ne les fera pas mourir comme l'eau, mais les fera revivre éternellement dans leur consommation malheureuse; ajoutant que la meule de moulin, qui les tiendrait abîmés sans ressource, serait bien moins fâcheuse que cette meule de l'Apocalypse que Jésus-Christ, au jour du jugement, doit jeter dessus la gueule de l'enfer pour refermer éternellement les démons dans leurs cachots, d'où ils n'auront plus liberté de sortir pour en venir tenter les hommes, évaporant leur rage et leur tourment par l'exercice de leur malignité. Cela exprime le poids de la justice et de l'ire divine, dessus les malheureux qu'il prétend tenir écrasés sous la main de sa vengeance, toute une éternité. Voyez quels sont les termes de Jésus-Christ, qui paraît partout.

Adieu, ma fille, je quitte à cause du départ du courrier. Je vous prie prendre soin de Mlle d'Orléans (2) et l'exercer petit à petit aux élévations de cœur vers Dieu; donnez-lui-en quelques-unes par écrit pour le matin et le soir et pour le commencement de ses œuvres.

(1) Même observation pour le mot *abîme*, qui était féminin.

(2) Marguerite-Louise d'Orléans était la fille aînée de Marguerite de Lorraine, seconde femme du duc d'Orléans. Née le 28 juillet 1645, elle avait alors huit ans ; sa sœur cadette, Isabelle d'Alençon, qui épousa le duc de Guise, n'avait pas encore sept ans et se trouvait alors à Charonne, auprès de la mère Madeleine à qui la duchesse avait confié son éducation (*Mém. de Mlle de Montp.*).

Je n'ai pas lu ce mémoire de M. de Fénelon et ne sais pas bien ce qu'il contient. Vous en userez selon la prudence de Notre-Seigneur.

LETTRE CCLII (1).

PROBABLEMENT A UN PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, A BLOIS (2).

Il le charge d'assurer le duc d'Orléans qu'il est très disposé à fournir des sujets pour s'occuper de l'œuvre qu'il veut lui confier ; que volontiers même il fera quelque chose et emploiera les dernières ressources qui lui restent à fonder un séminaire à Blois, mais qu'il est nécessaire d'avoir l'approbation de l'évêque de Chartres (3).

[Paris, vers le mois de mars 1653.]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je n'ai point encore eu le bien de voir la personne qui m'appporte les ordres de son Altesse Royale, pour lui aller rendre mes devoirs et pour recevoir ses commandements, afin de travailler à une œuvre importante à la gloire de Dieu. C'est assez que je connaisse les désirs qu'il a de faire honorer Jésus-Christ et servir son Église. Je vous prie de l'assurer que quoique je me sente très indigne de cet honneur et de cette grâce, je ne laisserai pas de m'abandonner à ses desseins, dans la confiance que c'est Notre-Seigneur

(1) C'est la LXXXVe des imprimées. (Voir pour le détail la *Vie de M. Olier*, t. III, p. 356, etc.)

(2) Le duc d'Orléans, que ses malheurs ramenaient à la pratique des bonnes œuvres, voulait établir à Blois une maison ecclésiastique qui pût être utile au diocèse d'Orléans et à celui de Chartres. Il avait pour cela jeté les yeux sur les prêtres de Saint-Sulpice et fait une première communication de son dessein, probablement à l'ecclésiastique envoyé par M. Olier à la cour de Blois. C'est à celui-ci, selon toutes les apparences, que cette lettre est adressée.

(3) Jacques Lescot, ancien professeur en Sorbonne, fut évêque de Chartres de 1643 à 1656.

qui m'appelle par lui, et que son esprit veut que je le serve.

Il y a bien longtemps, comme vous savez, que je désire de le servir, et d'aider aux desseins que Dieu a de l'avancer dans son royaume, où le moindre rang vaut mieux que toutes les royautés et tous les empires de la terre. Faites-moi donc la grâce, en lui témoignant mes soumissions et mes reconnaissances, de l'assurer qu'aussitôt que ma santé me pourra permettre de me rendre auprès de lui, je ne manquerai pas de partir de Paris.

En attendant, pour faire les choses dans l'ordre de Notre-Seigneur et de l'Église, par qui toute bénédiction descend à nous, il serait utile et même nécessaire que Son Altesse royale voulût parler à M. de Chartres, ou au moins qu'il lui écrivît pour lui ouvrir son dessein et sa pensée. Car nous ne pouvons ni ne devons espérer de rien faire s'il ne l'approuve et ne nous commet pour cela. Vous savez qu'un évêque dans son diocèse est comme un père dans sa famille, un chef dans un corps, un supérieur en sa maison, et que c'est à lui à donner les ordres, à mouvoir tous les membres, et à commander à ses enfants ce qu'il lui plaît.

Pour moi, qui suis un serviteur étranger, et qui n'ai pas l'honneur d'être son domestique (1), je ne puis m'ingérer de faire aucunes fonctions, qu'il ne me fasse l'honneur de m'appeler pour aider à son œuvre, tout misérable que je suis. Il est vrai qu'obéissant à

(1) Ce mot n'était pas pris alors dans le sens restreint qu'on lui donne aujourd'hui et signifiait toute personne attachée à une maison par une charge ou par un emploi. Montaigne qualifie de *domestique* de saint Louis le sire de Joinville qui était cependant un grand seigneur. (BESCHERELLE.)

Son Altesse, à laquelle je dois tout, je puis épargner la peine à cet illustre prélat, dont j'ai l'honneur d'être connu, de m'appeler de loin; car je pourrais en même temps me rendre sur les lieux, et, étant présenté par Son Altesse, recevoir les commandements et les ordres avec la bénédiction et la grâce de M. de Chartres pour faire ce qu'il voudrait. Je ne sais rien hors la science du prélat, et j'espère que sa présence nous donnerait pour cela la bénédiction nécessaire.

Cela pourra même servir à faire quelque chose de plus. Car comme je sais que depuis longtemps on désire fort un séminaire, qui est d'une merveilleuse conséquence à cause de l'étendue du diocèse, cela peut-être y pourrait contribuer. Car on manque de revenu pour l'entreprendre; et cependant pour bien faire un séminaire, il faudrait qu'il fût en état de soulager les pauvres prêtres et d'y entretenir des clercs, qui, n'ayant pas de quoi se faire instruire hors de chez eux, demeurent ignorants et grossiers en toutes les fonctions de l'Église. Or je puis aider à ce dessein; car j'ai encore quelque reste du débris de deux bénéfices, que je consacrerai très volontiers pour ce saint œuvre. Je ne crois pas pouvoir mieux employer ce bien, qu'à cette charité, qui va à soulager les âmes, à sanctifier les peuples, et à honorer en particulier cette sainte église de Notre-Dame, à laquelle je dois tout, et à laquelle je serai ravi de sacrifier ma vie, bien loin de ne lui pas donner tout ce que je puis jamais avoir au monde. Enfin je trouverais en cela le moyen d'accomplir mes désirs, qui sont de me voir pauvre, pour mourir nu comme Notre-Seigneur sur la croix. C'est à quoi j'aspire de tout mon cœur, et ce qui fait que je ne cesse de gémir jour et nuit.

Si Son Altesse voulait témoigner du zèle pour les séminaires, vous ne sauriez croire combien cela serait utile, et avancerait la religion et la cléricature. Je veux être un pauvre petit instrument et serviteur pour aider à son zèle, et contribuer aux vues qu'il aura d'honorer et de glorifier Dieu. Il ne saurait rien faire de plus grand pour l'Église, que d'aider et de concourir à faire de bons prêtres.

LETTRE CCLIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Après avoir dissipé la peine qu'elle s'était faite sur son long silence, il lui conseille de tenter quelque moyen de se retirer de la cour, si elle y est inutile pour le service de Dieu, mais de ménager sa retraite avec douceur et prudence.

[Premiers jours d'avril 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne vous puis exprimer la douleur que j'ai ressentie, lorsque j'ai appris par votre lettre, que vous avez été privée de la consolation et du soutien, dont la providence de Dieu a accoutumé de vous fortifier dans le temps de vos besoins par nos chétifs écrits. Je ne vous cèlerai pas que, dans le temps de votre peine, je ressentis, par une grâce de Dieu particulière, l'état

(1) C'est la CV^e des imprimées.

(2) Cette lettre, comme on le voit par la suivante où il est parlé de la même chose, est sûrement adressée à Mme de Saujon. M. Olier, qui ne l'avait encouragée à rester à la cour du duc d'Orléans que dans la vue du bien qu'elle y pouvait faire, hésite maintenant à l'y laisser demeurer davantage en voyant que le prince, toujours inconstant et variable, subit facilement l'influence de ceux qui cherchent à le prévenir contre cette dame.

(3) La date est donnée par celle de l'envoi du paquet perdu. (Voir la lettre suivante.)

de votre âme affligée, et même un peu peinée contre ce pauvre pécheur très infidèle à Dieu, mais par sa miséricorde un peu fidèle à votre service, et très attentif à satisfaire aux justes désirs de votre cœur. Car je vous avais écrit soigneusement, selon mon désir et mes obligations, quoique imparfaitement, et j'avais abandonné le tout à Notre-Seigneur, et à sa divine Mère. Mais je vois maintenant que le sujet est juste de votre part, et de la mienne innocent, puisque vous ayant adressé un gros paquet, vous ne l'avez pas encore reçu. Vous en aviez doublement besoin, comme je l'apprends par votre dernière, qui me fait voir que les choses ne cessent point, et qu'il y a grande apparence qu'elles n'en demeureront pas là. Je vous avoue que j'en souffre beaucoup, et que je recommande incessamment à Dieu cette affaire si importante, et si difficile à accomplir, soit à cause de toute votre famille si intéressée en cela (1), soit à cause de la personne que vous savez.

Je vous proposai par le dernier ordinaire (2) le sentiment solide et assuré qui regarde le temporel, que tout homme de bon sens jugera être comme je vous l'ai écrit, mais que je ne croyais pas être un motif suffisant, pour reculer ou pour avancer dans la recherche du repos où l'Époux semble vous appeler. De plus, je ne vous en écrivis pas déterminément, à cause du peu de temps que j'avais eu pour présenter cela à Dieu ; et je vous demandais vos sentiments, auxquels je veux déférer d'autant plus, en cette rencontre, que vous

(1) Le frère aîné de Mme de Saujon était capitaine des gardes du duc d'Orléans à Blois, et toute le reste de la famille dépendait aussi de ce prince.

(2) Pour : *par le dernier courrier.*

voyant dénuée de toute propre volonté, j'espère y trouver du secours solide et selon Dieu, pour me déterminer avec vous, sans quoi je ne puis pleinement et fortement vous bien résoudre. Depuis ce temps-là j'ai examiné plus à loisir l'affaire du côté du spirituel, qui est le principal, et dont le tout dépend. Mais, comme vous le voyez mieux que moi, vous m'en devez avertir fidèlement, afin que je vous parle après avec certitude.

Examinez donc si vous êtes encore en état de faire quelque chose pour Dieu dans l'esprit de la personne que vous savez (1), et de lui pouvoir être utile à l'avenir pour la religion et pour l'Église. Car si vous perdez crédit, et que vous lui soyez inutile; si vous ne profitez de rien, et que vous ayez les mains et la langue liées pour opérer et proposer le bien; si vous ne voyez point que cela change, et que pendant ce temps-là la mauvaise humeur de l'autre (2) s'augmente, il n'y a point de doute que vous ne deviez venir chercher la solitude, où le céleste Époux vous attend pour vous parler au cœur, selon la promesse qu'il en a faite dans l'Écriture : *Je la mènerai,* dit-il, *dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.* Vous ne pouvez que vous ne tentiez de bonne grâce votre départ, et que vous ne demandiez la permission de traiter de votre charge. Vous verrez même par là le sentiment de Monsieur, et vous connaîtrez la disposition de son esprit, et de quelle force il peut et veut agir dans cet affaire. Il est bien difficile, après les choses où il a cédé depuis peu, qu'il puisse se faire cette violence et tenir bon contre cela. Oh ! que Dieu est

(1) Le duc d'Orléans.
(2) Probablement la duchesse. (Voir lettre CCL, note 2.)

bon de vous convaincre de la vanité du monde, de vous ouvrir son cœur, et de vous préparer un lieu de paix pour votre chère demeure !

Tout ceci demande douceur, sagesse, agrément, pour ne rien faire qu'en l'esprit de Notre-Seigneur, qui prépare toujours les choses avec suavité et avec efficace, et qui mûrit peu à peu ses fruits, pour les faire tomber d'eux-mêmes, et les séparer de leurs arbres. Vous voyez par expérience ces choses. Il les faut ménager selon cet esprit admirable de grâce et de bénédiction, et vous y conduire en la manière de votre divin et admirable Époux. Prenez le temps et le loisir pour exécuter ce que je vous marque ici.

Je vous demande surtout deux choses. L'une est de consulter votre intérieur, et me mander en simplicité ce qui s'y passe sur cela. Car vous devez être en part de votre vocation, et la première manifestation s'en doit faire à votre cœur. Ce sera ensuite à nous à déclarer si les choses sont de Dieu, par toutes les circonstances intérieures et extérieures, que nous devons examiner, selon la foi, après votre rapport ; et par l'examen de nos cœurs en l'unité de l'esprit divin qui les doit animer, nous verrons clairement la volonté du souverain qui conduit son ouvrage en l'Église, et qui ne laisse point tomber en confusion ceux qui le cherchent en confiance. La seconde chose que je vous demande, est d'examiner en vérité et en sincérité, si dans le lieu et l'état où vous êtes, il y a espérance que vous puissiez encore faire quelque chose pour Dieu, et si vous voyez quelque utilité de votre séjour et de votre demeure à la cour ; car si vous n'y voyez rien à faire, vous serez obligée de vous mettre en liberté.

Mon Dieu, mon enfant, où êtes-vous? Que j'en suis en peine à toute heure! Je vous prie de croire que je ne suis jamais hors d'avec vous pour le soin du succès des volontés de Dieu sur vous. Il suppléera à tout avec suavité, sagesse et puissance.

Je vous ai écrit, les trois ordinaires derniers, avec tout le soin que j'ai pu et que ma santé m'a pu permettre, pour satisfaire au défaut de ce que j'eusse souhaité de faire pour soulager et adoucir votre croix, qui est plus mienne que vôtre (1). Adieu.

LETTRE CCLIV (2).

A LA MÊME, A BLOIS OU A ORLÉANS (3).

Il parle encore du regret qu'il éprouve de la perte d'un écrit qu'il lui avait adressé. Il l'avertit du jour où il arrivera à Chartres et de ce qu'il y aura à faire pour donner commencement à un séminaire dans la ville de Blois.

Ce saint jour des Rameaux, [6 avril 1653].

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis vous dire l'affliction que je ressens que mon paquet du 26 mars ait été perdu; car, outre la peine que je sais que vous avez soufferte, je vous envoyais deux cahiers écrits de ma main sur deux mystères, l'un de la sainte Annonciation de Notre-Dame, l'autre de l'Incarnation de Notre-Seigneur, qui, de la sorte, seraient égarés et que je ne pourrai plus récrire, car

(1) Les trois lettres dont parle M. Olier, sont probablement celles qu'on vient de lire, c'est-à-dire les CCXLIX, CCL, CCLI.

(2) Sur l'autographe.

(3) Le duc et la duchesse allèrent à Orléans pour passer la semaine sainte et y célébrer les fêtes de Pâques. (*Mém.* de Mlle de Montp.)

vous savez de quelle nature est ce genre d'écrire qui doit être prompt et présent. Notre divin Maître aura puni l'empressement que j'avais apporté à vous les faire tenir aussitôt après les avoir couchés par écrit.

J'adore Dieu de tout, qui peut-être voulait encore pour un temps priver votre âme de ses consolations intérieures, me confiant en ma divine Mère qu'elle en ordonnera selon son bon plaisir, étant maîtresse de tout. Je me souviens encore qu'il y avait des choses dans la lettre, qui vous eussent touchée de la part de la sainte Mère. Je vous mandais par celle-là, qu'étant à Orléans, si vous veniez à Chartres, vous feriez charité d'emmener avec vous Mlle Souart (1), qui s'en retournerait par le carrosse qui m'aurait emmené, et cela serait bien reçu de tous. Je vois bien que je ne partirai que le mardi d'après Pâques pour me rendre le jeudi à Chartres, et ensuite, après avoir traité avec Mgr de Chartres, nous nous en irions à Blois, apprenant que monsieur le duc d'Orléans s'en doit retourner aussitôt après la fête, d'Orléans à Blois.

Vous aurez reçu une lettre, par le dernier ordinaire de Blois, qui vous marquait que je pourrais partir la semaine sainte pour trouver Son Altesse royale à Orléans; mais, outre que la commodité de M. Pinet (2) m'a manqué, lequel a différé son voyage après Pâques, le roi d'Angleterre a remis au lundi saint à m'écouter (3); ce qui me fait changer le dessein que j'avais de passer les fêtes à Orléans. J'ai parlé comme de mon chef à

(1) C'était la sœur des MM. Souart, prêtres de Saint-Sulpice. Toute cette famille, comme on l'a vu, appartenait à la maison d'Orléans.

(2) C'était le trésorier général du duc d'Orléans.

(3) Il s'agit toujours des conférences que M. Olier avait avec Charles II.

M. Pinet, selon vos intentions, et m'a semblé qu'il est plus expédient de le faire de la sorte. Il m'a dit les raisons du Père Général (1) qui est bien aise, par la Sorbonne, d'éviter les insultes d'un homme fâcheux et emporté. J'ai dit mes sentiments de l'affaire nettement.

J'ai retrouvé la lettre de Son Altesse royale adressante à M. de Chartres, qui était enveloppée dans un papier blanc que je n'avais pas ouvert. Cette lettre suffira pour négocier le commencement de l'établissement; ensuite il sera assez temps de voir Mgr l'évêque d'Orléans; et pour bien faire même et éviter les conseils des jansénistes, que nous devons appréhender en cette ville, Son Altesse pourra l'appeler un jour à Blois quand il sera temps, et là on fera mieux toutes choses que dans Orléans même (2). C'est pourquoi il n'est pas expédient de parler encore, jusqu'à ce que l'on ait vu Mgr de Chartres et reçu ses avis en cela. Vous me ferez la grâce de m'écrire sitôt que vous aurez reçu la nôtre, selon votre commodité, afin de savoir si vous viendrez à Chartres ou non, pour prendre mes mesures ailleurs. Nos cavaliers ont pensé d'aller à Blois au plus tôt, à cause des dispositions et ouvertures favorables qui paraissent à présent pour l'affaire des duels.

Je vous écrirai assez souvent, pendant votre séjour à Orléans, pour vous marquer toutes choses précisément.

Priez en attendant pour votre pauvre et inutile serviteur, qui n'a reçu votre dernière lettre que huit ou

(1) Le père Bourgoing, général de l'Oratoire. On ne sait pas de quelle affaire il s'agissait.

(2) L'évêque d'Orléans était alors Alphonse d'Elbène, que son grand vicaire, Charles Meunier, janséniste prononcé, ne rendit que trop favorable aux nouvelles opinions. L'évêque de Chartres, Jacques Lescot, était au contraire très attaché à la bonne doctrine.

neuf jours après la date, pendant que j'étais toujours en peine et de vos nouvelles et de celles des cahiers que vous n'avez point reçus. Dieu soit béni de tout! J'espère vous épargner toujours la peine d'être privée des nouvelles de notre Maître et de notre Maîtresse.

OLIER.

LETTRE CCLV (1).

A M. ANTOINE TRONSON, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DU PUY.

Il l'exhorte à retirer, pour les faire instruire, les petits enfants des hérétiques des Cévennes, et fait paraître un grand zèle pour leur salut. Il le charge de tenir sa place aux pieds de Notre-Dame du Puy.

[15 avril 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie et en toute l'Église.

Mon très cher enfant,

Ne différez pas d'un moment la réception de ces petits enfants; ouvrez comme Jésus-Christ le sein de père à ces petits sujets. Vous savez bien l'exhortation que vous fait saint Paul, de dilater les espaces de la charité, pour y recevoir et y comprendre, en Jésus-Christ et sa sainte mère, tous les besoins de l'Église. Vous me parlez si vous emploierez à cela les deux cents francs que je vous ai laissés pour cet œuvre. Je vous dis que non seulement cela, mais tout ce que j'ai en ce monde; et si mon sang valait quelque chose, je le tirerais jusqu'à la dernière goutte pour leur soulagement.

(1) Sur l'autographe que la CLXXXe des imprimées reproduit assez fidèlement.

(2) Cette date est donnée par ce qui est dit, dans cette lettre et dans la précédente, de la dernière conférence que M. Olier venait d'avoir avec le roi d'Angleterre.

O mon fils, quel bonheur d'aider à ces âmes pour se sauver ! Quelle joie votre lettre ne m'a-t-elle pas apportée ! mais plutôt, quelle jubilation cette nouvelle ne donne-t-elle pas aux anges et à la très sainte Vierge débellatrice des hérésies ! Je veux que de ma part vous alliez vous-même, pour paiement de cette chère nouvelle, mener aux pieds de la très sainte Vierge ces prémices des Cévennes et qu'elles aillent reconnaître, en la très sainte Vierge, la maîtresse de leur bonheur et de leur conversion. Procurez-leur tout le secours que vous pourrez de par delà; mais n'en refusez pas un, car je suppléerai à ce qui défaudra. Suivez le bon avis et l'ouverture que vous donne ce bon serviteur de la très sainte Vierge et de son divin Fils, M. Dasquemie (1), et n'oubliez de conférer aussi avec notre cher M. Pradier de tout (2).

Mon enfant, je vous découvre le zèle de mon cœur sur cet ouvrage; mais je vous prie que ce soit pour vous, sans en rien faire paraître. Car, outre qu'à l'imitation de saint Bernard, *secretum meum mihi* (3), chacun se refroidirait en ce bon œuvre, et, nous en laissant la charge, il nous ôterait le moyen de faire autre chose pour Dieu, et eux-mêmes seraient privés du bien de servir Dieu. Voyez en Notre-Seigneur avec M. de Lantages à quoi vous emploierez ce que vous avez pour cela :

(1) M. Dasquemie était conseiller en la sénéchaussée du Puy.

(2) M. Hugues de Pradier d'Agrain, d'une très noble famille, honorait sa naissance par la pratique fidèle des vertus chrétiennes. Il était très particulièrement lié à M. Olier.

(3) Au lieu de citer Isaïe de qui ces paroles sont tirées (chap. XXIV, v. 16), M. Olier a préféré citer saint Bernard, qui, dans son XXIIIe sermon sur le Cantique des cantiques, les a appliquées à l'âme contemplative, à qui il est donné de jouir de l'agréable et *secrète* présence de l'époux céleste. (*Édit. des Bénéd.*, t. I, p. 1342.)

savoir s'il sera mieux, pour donner courage, au défaut d'un autre qui l'entreprenne, de contribuer au bâtiment, qui, selon ce que vous mandez, pour peu serait mis en état de recevoir ces petits; ou bien s'il vaudra mieux se charger de quelques petits pour commencer et mettre les autres en train. Comme vous êtes sur les lieux, vous en jugerez mieux que moi, qui ne peux pas voir ni sonder les cœurs de ces messieurs (1). Vous pouvez aussi en parler confidemment à M. Pradier, pour en parler à la compagnie du Saint-Sacrement, à laquelle j'en fis l'ouverture devant que de partir, laquelle me parut fort zélée pour cet œuvre. M. Pradier s'en souvient bien, et je me remets en mémoire que le supérieur de ce temps-là goûta si fort la chose, qu'il crut que la ville devait entreprendre cet œuvre de bénédiction si singulière, et qu'il faudrait que tous les états y contribuassent. Mais, mon enfant, il ne faut pas que la chose se fasse si hautement : premièrement pour marcher selon l'Évangile; secondement, à cause qu'il ne faut pas que les huguenots le sachent, qui mettraient empêchement à ce bien, et peut-être ferait-on des défenses en leurs synodes de donner des enfants aux catholiques (2). Et, bien que la nécessité n'ait point de loi, pour la plupart néanmoins cela nuirait à beaucoup, et le dessein en pâtirait assurément. Ainsi, mon fils, il faudra que ceux à qui on le communiquera en confiance, consultent entre eux du prétexte spécieux qu'on donnera à cette charité si importante et efficace pour le salut des âmes, pour la couvrir à nos ennemis et à ceux

(1) MM. les chanoines du Puy et les autres ecclésiastiques qui s'intéressaient à l'œuvre du séminaire.

(2) C'est ce qui eut lieu en effet, particulièrement à Privas. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 390.)

de Jésus-Christ et de sa sainte mère. Adieu, mon fils, je vous charge tous les jours de quelques prières en mon nom à la divine maîtresse; au moins trois *Ave Maria,* la saluant en qualité d'épouse du Père éternel, de mère de Jésus-Christ, et de temple du Saint-Esprit.

J'espère bien que le séminaire ne m'oubliera pas en ses prières du soir (1), et si l'on y manquait, je vous prie de recommander à M. de Lantages d'en renouveler la pratique. La bonté de Dieu me chargeant de nouveau de quantité d'œuvres de conséquence pour sa gloire, voyez où j'en peux être, qui suis si infidèle et négligent à son divin service. Or sus, tout de nouveau, il faut se redonner à lui en sa divine mère, pour le trouver dans un lieu favorable, où l'accès nous soit libre et ouvert, et par lequel nous puissions trouver tous nos besoins pour le servir et le glorifier. La sainte Vierge nous servira d'un Jubilé, soit pour nos fautes et misères passées, soit pour nos besoins présents, soit pour nous prémunir contre nos nécessités futures et pour nous enrichir dedans nos indigences. On ne saurait manquer de rien avec elle.

Je vous prie de dire à M. Le Breton que je prétends bien quelque intérêt, pour l'avoir mis à même des trésors et l'avoir approché d'une si bonne mère où il trouve tant de biens à souhait. J'espère bien, tout au plus tôt que l'œuvre de Blois le permettra (où nous menons monsieur votre frère pour y servir Notre-Seigneur et son clergé sous la protection de Notre-Dame de Chartres), je m'en irai prendre part aux consolations de Notre-Dame du Puy et embrasser nos frères, pour m'unir avec eux aux pieds de cette divine Mère. Je vous prie, en attendant,

(1) Ce passage montre l'ancienneté de l'usage qui existe dans les séminaires de Saint-Sulpice de prier le soir pour M. le supérieur général.

de le faire en mon nom et de m'aller offrir ensemble pour ce grand œuvre, dont je vous parle et qui vous sera éclairci plus complètement une autre fois. M. de Lantages s'en réjouira pour Tours (1).

Il y a encore l'affaire du roi d'Angleterre, que je demande avec instance à tous nos frères ensemble de recommander à Notre-Seigneur en notre divine mère, de laquelle la providence m'a encore chargé, lequel présentement se laisse éclaircir des difficultés de la Religion (2). J'eus encore le bien de lui parler hier. Autant que je puis vous recommander une chose à tous en général et en particulier, je le fais; quelques prières, quelques vœux et intentions au divin sacrifice tous les jours, sont absolument nécessaires pour un bien de cette conséquence. Je laisse le tout à l'amour que vous avez pour Jésus et Marie, qui avait ce royaume autrefois pour douaire. Je ne vous dis plus rien après cela. Adieu; je suis tout vôtre à vous tous.

LETTRE CCLVI (3).

A LA MARQUISE DE PORTES (4).

Il lui exprime la vive douleur qu'il ressent en voyant qu'elle ne traite plus en simplicité avec lui, parce qu'elle prête l'oreille aux jansénistes qui la trompent. Il lui découvre le venin de leur doctrine et leur insoumission à l'égard de l'Église.

[Premiers mois de 1653 (5).]

Ma très honorée fille,

Je ne puis vous exprimer la douleur de mon cœur, et

(1) On ignore le motif particulier qu'avait M. de Lantages de s'intéresser au diocèse de Tours et à l'établissement d'un séminaire dans son voisinage.

(2) On peut voir dans la *Vie de M. Olier* l'impression profonde que les paroles du serviteur de Dieu produisirent sur le roi d'Angleterre. (T. II, p. 322 et suiv.)

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

la confusion de mon âme, sur la nouvelle que j'ai apprise que vous entreteniez commerce particulier avec MM. les jansénistes et que vous leur témoigniez, par vos lettres, un très grand zèle pour le soutien de leur parti. J'ai combattu plus de huit mois devant que de me laisser persuader aux divers avis qu'on m'en donnait, me fiant plus aux assurances que j'en avais reçues de vous, qu'à tout ce qu'on m'en pouvait dire. Mais depuis peu, ma fille, les preuves m'en ont été montrées avec telles évidences, que je n'en peux douter.

Ma très chère fille, que vous plaît-il que je fasse sur ce sujet? Si vous avez perdu créance en moi, et que vous embrassiez un parti que vous savez entièrement contraire et opposé à mes sentiments et ma conduite, vous jugez bien que je vous suis à charge et inutile. On ne peut servir deux maîtres, dit Notre-Seigneur, et obéir en simplicité à deux personnes de diverses maximes et créances. C'est s'obliger de nécessité aux suites que Notre-Seigneur vous marque en l'Évangile. Je pense,

— On a déjà vu M. Olier prémunir Mlle de Portes contre les embûches des jansénistes; il ne réussit pas, comme le prouve clairement cette lettre, à la préserver de toute atteinte; il n'est même pas certain qu'elle se soit parfaitement ou du moins irrévocablement soumise, à l'arrivée de la bulle qui condamnait la doctrine de Jansénius. Toutefois, comme on le dira un peu plus loin, il est permis de croire qu'avant sa mort elle revint pleinement aux dispositions d'obéissance que M. Olier s'était efforcé de lui inspirer.

— Cette lettre est certainement de 1653 et doit se placer avant l'arrivée de la bulle, car si elle avait été écrite après sa publication, M. Olier n'aurait pu manquer d'alléguer son autorité. La marquise était sans doute encore dans ses terres des Cévennes. Elle revint cependant à Moulins avant la fin de 1653, et ce fut elle qui alla au-devant de la duchesse de Longueville lorsque, après la capitulation de Bordeaux, cette princesse, qui avait été reléguée à Nevers par la cour, obtint de se retirer auprès de la duchesse de Montmorency, sa tante. (*Mémoires du P. Rapin,* t. II, p. 153.)

ma très chère fille, vous avoir donné assez de preuves de ma fidélité, dans les occasions qui se sont présentées de vous servir, pour vous mettre en repos sur mon sujet et ne pas croire que, sans fondement, je désiste de vous donner des marques de l'assiduité de mes soins. Je sais bien que la charité de Jésus-Christ est entière en mon âme pour vous aider et vous servir; mais je doute fort que je doive exposer davantage votre cœur à la duplicité de sa soumission et de sa confiance. Je puis vous dire en simplicité que jamais je n'ai quitté une âme que Jésus-Christ m'a confiée, et j'ai toujours été soigneux de lui ôter tout sujet légitime de s'éloigner de moi, par le respect que je dois aux ordres du divin Maître; mais aussi lorsque je connais qu'une âme marche en duplicité, en astuce et en géhenne, après lui avoir fait connaître mes intentions et mes pensées, je la laisse à ses voies, sachant qu'elle ne peut suivre un pire parti que celui de l'embarras et du mélange en sa conduite, surtout alors que l'on adhère et que l'on penche davantage du mauvais côté.

Ma très chère et très honorée fille, si vous me voulez promettre en Jésus-Christ de ne garder aucun commerce avec ce parti, qui fait présentement un schisme formé dans l'Église et qui, nonobstant les sentiments supérieurs, ne laisse pas de continuer dans son obstination, je vous puis assurer en Notre-Seigneur que je vous rendrai tous les devoirs que vous pouvez attendre de ma condition. Je me fie en Notre-Seigneur, en qui j'ai pris les ordres et la puissance de vous conduire; et d'autant plus que je me trouve dépendant de lui, autant je me trouve en impuissance et en interdit de servir les âmes qui se jettent en un parti contraire et injurieux à son épouse la sainte Église, dont il souffre les

plaies et les injures avec plus de douleur que celles qu'il reçoit en sa propre personne.

Ma fille, que diriez-vous de personnes qui disent que l'Église est en erreur et se nourrit d'hérésies, qui disent d'eux-mêmes qu'ils viennent pour réformer l'Église, et qui, au lieu de s'adresser à ses ennemis pour les confondre, pour les détruire ou pour les convertir, clabaudent incessamment contre leur mère, lui déchirent le cœur et la divisent avec une désolation non pareille? Vous ne voyez rien où vous êtes, on ne vous envoie que de beaux livres, comme ceux de l'aumône où vous êtes portée; publiant hautement ce qu'ils font, adressant leurs livres à leurs fauteurs pour les rendre estimables et eux aussi; quittant dessous ce beau prétexte la conversion des pécheurs, la visite des hôpitaux, le combat des hérétiques et tout ce qu'il y a de plus utile et de plus important en l'Église, pour établir leur opinion maligne et damnable, méprisant tous ceux qui n'y entrent pas, leur imputant qu'ils sont hérétiques et schismatiques.

Ma fille, parce qu'on prêche que Jésus-Christ est mort pour tous, ils en sont scandalisés. Ils s'élèvent dans les églises en grondant et en murmurant, comme ils le firent depuis trois jours en çà dedans la nôtre. Bref, ils font voir en tous leurs procédés des effets effroyables de passion, de colère, d'ardeur et de fureur que cela vous ferait frémir de peur. Ma fille, il ne faut pas croire à tout esprit, comme dit saint Jean, ni surtout, comme dit saint Paul, aux choses singulières et nouvelles, quoiqu'elles veuillent se nommer anciennes.

Les erreurs dedans l'Église se sont toujours glissées sous le masque de réforme et de piété singulière, comme l'ont fait dans notre siècle les hérétiques qui disaient

leur doctrine être la doctrine première de l'Église, fondée sur la pure parole de Jésus-Christ, accompagnant cela de grandes aumônes et de réformation des mœurs, qui paraissent bien plus belles et plus grandes que celles de l'Église. Quand on leur demandait : Qui vous envoie ? Personne, mais nous-mêmes. Quelle marque avez-vous de votre mission extraordinaire; quelle approbation avez-vous du saint-siège? Ils ne répondaient rien, et néanmoins ne laissaient pas de continuer sans mission, sans approbation des supérieurs, laquelle est absolument nécessaire et l'a toujours été dans l'Église. Saint Paul même, tout apôtre miraculeux qu'il était, n'a pas laissé de prendre les ordres de saint Pierre. Enfin, hors de la soumission, il n'y a rien de sûr.

Je vous dirai même que, depuis quinze jours, M. Duhamel (1) et son vicaire à Saint-Merry, ayant été cités par devant Monseigneur de Paris et renvoyés à son conseil, ont reçu réprimande d'avoir prêché que Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous les hommes et ne leur avait pas mérité la grâce de se sauver (2); et défense faite en

(1) Henri Duhamel nommé, en 1642, curé de Saint-Maurice, dans le diocèse de Sens, y établit la pénitence publique, et Arnauld, dans la préface de *la Fréquente Communion,* ne manqua pas de faire l'éloge de ces pratiques, quelque ridicules qu'elles fussent. En 1645, M. Duhamel étant devenu, par la faveur de Port-Royal, curé de Saint-Merry, s'empressa d'y continuer ce qu'il avait essayé dans sa première paroisse, et, pour y réussir plus efficacement, il se mit à enseigner que l'absolution sacramentelle, sans la satisfaction préalable, était nulle. M. Duhamel fut banni de Saint-Merry, en 1654, et il mourut dans son ancienne paroisse le 13 novembre 1682. (*Mémoires du P. Rapin,* t. I, p. 61, note.)

(2) On sait que cette doctrine des jansénistes formait la cinquième des propositions dont le clergé de France, en 1651, avait demandé la condamnation au saint-siège, et qui furent en effet condamnées par la bulle d'Innocent X, du 31 mai 1653.

même temps de jamais y retourner, à faute de quoi on les interdirait. Voyez, ma fille, ce que vaut cette doctrine, à quoi cela est bon aux peuples et si cela est d'une importance et d'une nature qu'il faille faire une division si étrange. Je vois, outre cela et la nature de la question, des opiniâtretés si grandes, des emportements si grands, des mépris de tous les autres et une estime si singulière et extraordinaire de leur propre personne, au préjudice du corps et du commun de l'Église, que cela me donne frayeur pour vous.

Ma très chère fille, vous n'avez pas besoin de ce levain ni de cette tentation, vous devez bien vous éloigner de cela, et, quelque extérieur apparent que cela puisse avoir, le gros de l'Église est plus sûr. La pureté et la sainteté de Jésus-Christ s'y trouvera toujours.

Enfin, ma très chère fille, le révérend père de Condren défunt, le second général de l'Oratoire, la plus grande lumière de notre siècle sans contredit, et même de plusieurs autres, il est mort avec douleur pour n'avoir pas assez fait connaître cette cabale dans son origine, et, devant que mourir, il nous donna ces marques pour discerner les faux prophètes d'avec les gens apostoliques, lesquels Notre-Seigneur avait prévu devoir donner, dans tous les siècles une très grande peine pour être distingués et discernés, et ces marques sont contenues dans les paroles de Notre-Seigneur même : *Ils viendront à vous sous des vêtements de brebis et ils sont au dedans des loups ravissants.*

Ma fille, ouvrez votre cœur à la lumière de Dieu en confiance et en simplicité, et il vous sera aisé, si vous vous humiliez intérieurement et que vous vous sépariez de l'adhérence à votre propre esprit, d'entrer en la vérité de Jésus-Christ, pour discerner ces gens-là qui,

dans le commencement, peut-être pour l'estime de leur capacité en présumant d'eux-mêmes, sont tombés dans les malheurs où ils sont et n'en veulent démordre pour quoi que ce puisse être.

Notre-Seigneur dit d'eux : *Ils viennent,* par opposition à leur envoi et leur mission, condamnant toujours ces personnes qui se produisent d'eux-mêmes et estiment, pour leur haut savoir, qu'ils sont élevés par-dessus tous et capables de s'envoyer et de se produire eux-mêmes.

Notre-Seigneur ajoute : *Ils viennent à vous,* montrant que l'esprit malin les anime et les pousse contre leurs frères et le corps de l'Église, continuant toujours sa rage contre elle et attaquant tous les jours, par de nouveaux prétextes et de nouvelles taches présupposées, la beauté et la vérité de l'Église.

O ma fille, qu'on est malheureux de se laisser séduire et de servir d'instrument au malin pour détruire ses frères et déchirer sa mère ! C'est ainsi qu'adroitement le diable détourne d'excellents sujets de la poursuite des ennemis de Dieu et de l'Église, qui, demeurant dans les termes de l'humiliation de leur cœur, pourraient faire beaucoup de fruit, et néanmoins, pour être présomptueux, deviennent dedans les mains du diable des instruments de la désolation de l'Église et de sa destruction.

Notre-Seigneur ajoute : *Ils viennent à vous dans des vêtements de brebis,* pour dire que c'est avec de beaux semblants, avec des prétextes spécieux de réforme, se disant toujours du troupeau et amateurs zélés de sa perfection ; et néanmoins, *ils sont au dedans des loups ravissants,* dit Notre-Seigneur. Car on les voit toujours allumés de colère, pleins d'invectives et d'injures contre leurs frères, dévorant le cœur de la charité qui fait

vivre l'Église, par l'amertume de leur zèle fier et insolent, engendrant le mépris de tout ce qui n'est de leur parti, pour être seuls ouïs et regardés de tous comme des gens singuliers et extraordinaires en l'Église.

Ma fille, vous savez ce que cette teinture peut faire de ravage dedans une âme particulière et même dans une société. Que pensez-vous qu'opèrent de malheurs dans le corps universel des fidèles de semblables personnes? Qu'est-ce que Dieu demande pour être l'instrument de sa grâce et sa bénédiction en l'Église? Une âme douce et humble de cœur; des personnes soumises, simples, respectueuses, démises de leur sens, en qui rien ne paraît de propre, où tout est absorbé dans la vie de Dieu et de son fils Jésus.

Ma fille, tirez-vous de ce commerce fâcheux au salut et au bien spirituel de votre âme. Cet esprit fort, cet esprit propre et naturel qui est toujours rempli de soi et de superbe, glisse toujours et insinue son poison et son venin dans ses ouvrages; et quoique tout paraisse beau, néanmoins la malignité cachée dans sa source se glisse et s'insinue partout, et l'on se voit rempli sans y penser de cet esprit-là même.

Ma fille, au nom de Dieu, quittez-moi tous ces livres nouveaux et vous contentez des vieux et anciens de l'Église. Toute nouveauté est suspecte en fait de religion, et surtout après avoir vu tant de censures sur leurs livres, tant d'interdits sur leurs prédicateurs, et par-dessus cela tant de mauvais succès de ces fausses doctrines.

Ils en viennent jusque-là que de ne pouvoir souffrir et regardent comme hérésie, quand on prêche que Jésus-Christ est mort pour tous, qu'il est fondement de salut à tous, que les commandements sont possibles, que l'on résiste souvent à la grâce, disant que les pro-

positions contraires sont de foi. Voyez où nous en sommes. Et bien plus, ma fille, le discours commun d'à présent est que s'il n'y a que le pape qui décide, que ce n'est pas grand'chose.

Vous n'avez jamais rien ouï de si rapportant à Calvin; aussi les hérétiques disent tout hautement que plusieurs d'entre les nôtres commencent d'être éclairés et qu'ils aiment beaucoup ce parti; et comme ces forts esprits ont quitté la controverse par l'adresse du diable, ils les louent maintenant, ils applaudissent à leur division et les ministres nous disent tous les jours en conférant avec eux : Accordez-vous entre vous autres et puis vous nous attaquerez.

Enfin, ma très chère fille, la raison qu'ils allèguent pourquoi ils s'élèvent avec tant de feu dans l'Église, c'est, disent-ils, parce que nous sommes tous pélagiens et semi-pélagiens, disant que nous donnons tout à la nature et rien à la grâce, laquelle nous soumettons à la nature, et qu'ainsi nous sommes hérétiques. Ma fille, c'est ainsi que les huguenots imposent à l'Église pour la rendre méprisable, quand ils disent que nous sommes idolâtres et que nous adorons les saints et les images. Ma fille, nous répondons à ces messieurs que nous ne donnons rien à la nature de toutes les choses surnaturelles, que nous reconnaissons que la grâce en est seule le principe, que nous ne *sommes pas suffisants d'avoir de nous-mêmes une bonne pensée*, selon saint Paul, *que c'est à Dieu de nous donner de quoi vouloir et parfaire en sa grâce*, car nous ne sommes non plus capables de nous-mêmes de vouloir et d'accomplir les choses surnaturelles que nous sommes capables de les penser; il faut grâce en tout et partout et nous ne pouvons rien hors la grâce de Dieu. Que peut-on donner davantage à la

grâce qui, faisant en nous et avec nous toute chose, nous, tout de même, voulons et pouvons en elle, et avec elle, toutes choses? Ils nous veulent imposer que nous ne croyons pas cela, pour avoir droit de nous venir brouiller.

Ils ajoutent encore qu'ils sont venus pour humilier la créature, leur apprenant que la grâce est principe de tout et qu'ils ne peuvent rien d'eux-mêmes. Nous répondons à cela que c'est le corps de l'Église qui l'apprend, comme je viens de le dire. Elle apprend à ses enfants la vraie humilité et non la fausse, qui est une vraie superbe, comme ils l'apprennent aux leurs; car, quand nous disons que nous ne pouvons aucun bien de nous, que nous pouvons et faisons le mal par nous, et, quoique Dieu nous offre et présente sa grâce, nous ne laissons pas de nous porter au mal, pouvant faire le bien : eux, au contraire, ils enseignent que jamais ils ne font le mal que par le défaut de la grâce que Dieu retire sans sujet à sa créature et la fait ainsi trébucher, comme disent les hérétiques, éloignant par là de bien loin la créature de la véritable humilité qui apprend que tout bien vient de Dieu, et que tout mal vient de nous contre le gré de Dieu qui nous attire au bien, qui nous presse et nous sollicite, qui nous offre ses grâces pour faire ses commandements. Eux au contraire publient et prêchent que nous n'avons des grâces pour accomplir les saints commandements de Dieu, et qu'ainsi ils nous sont impossibles et que quand nous tombons ce n'est que par faute de grâce et non pas par la faute de notre liberté.

O ma fille, voyez quelle doctrine et quel prétexte aux négligents et aux libertins! Voyez quelle est cette humilité qui fait que l'on ne s'accuse jamais d'être la

cause entière du mal, mais Dieu qui ne veut pas que nous fassions le bien, et le bien qu'il nous commande et pour l'accomplissement duquel il est mort sur la croix et a versé tout son sang.

Si j'avais le loisir, je vous dirais nombre de choses semblables, mais je remets à vous les dire et vous déclarer toutes choses. Je finirai en vous disant que, vous tenant à leurs sentiments et à ce parti pour lequel ils publient partout que vous avez tant de zèle, vous ne pourrez pas avoir croyance en moi, comme en effet je ne le mérite pas, mais par un autre principe que celui qu'ils allèguent; car ils disent hautement que je fais schisme dans l'Église, parce que je ne suis pas d'avec eux et que je prêche une autre doctrine. Je suis ainsi le chef des schismatiques, c'est-à-dire, du gros de l'Église qui n'est pas de leur parti et qui s'élève contre cette nouveauté.

LETTRE CCLVII (1).

LE MARQUIS DE FÉNELON A M. OLIER, AU PÉRAY (2).

Il lui donne quelques nouvelles relatives aux jansénistes.

Paris, ce 7 mai 1653.

Monsieur,

Vous me pardonnerez, s'il vous plaît, la liberté que je prends de vous écrire d'une autre main, à cause de l'incommodité que reçoit ma mauvaise tête de le faire

(1) Sur l'autographe qui est partie de la main d'un secrétaire et partie de celle du marquis de Fénelon. La lettre n'est pas signée, mais le nom de Martial, que portait le jeune fils du marquis, confirme le soupçon que donnaient déjà le caractère de la lettre et la vue de l'écriture.

(2) M. Olier prenait un peu de repos chez Mme Tronson.

moi-même : c'est seulement pour vous supplier de tout mon cœur de me faire mander l'état de votre santé, que M. Dufour souhaiterait fort que vous allassiez rétablir à Saint-Ouen (1), où il me mande qu'il est avec un calme et une commodité merveilleuse. Vous voulez bien que je vous die que je fis hier un tour quasi semblable à celui de chez Mme de Fleury, dans une autre maison du faubourg sur le sujet de cette *remontrance* si charitable et si chrétienne (2).

Si vous n'avez pas vu un écrit qu'on publie dans la rue contre les *gens sinistres,* nous vous l'enverrons pour vous divertir.

Remerciez Dieu, s'il vous plaît, de la guérison du petit Martial, et demandez-lui celle de mon âme, que je mets de tout mon cœur entre vos mains pour la lui offrir sans réserve. Ce petit garçon nous rapportera de vos nouvelles en revenant de Fontainebleau où il n'arrêtera point...

Je suis tout à vous, mon très bon père, et plus, Dieu merci, que je ne saurais vous le dire. J'eus hier une conversation de demi-heure avec M. le maréchal de Grammont sur votre sujet, sur l'esprit de votre communauté, sur celui de M. de Liancourt, et des jansénistes où je vous réponds que je n'épargnai rien.

La proposition que M. de Morangis s'est attaché de faire de M. de Fontenay (3) a fait un étrange vacarme,

(1) Il s'agit de Saint-Ouen-sur-Seine, où M. Dufour avait probablement une maison de campagne.

(2) M. Olier ayant prêché le 19 janvier 1653, dans l'église de Saint-Sulpice, contre les maximes des novateurs sur la pénitence, le P. Desmares fit paraître, sous le nom de *Remontrance chrétienne et charitable,* un écrit plein d'aigreur contre le serviteur de Dieu. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 449.)

(3) Le marquis de Fénelon parle vraisemblablement de M. de Fontenay-

où j'ai joué un personnage qui m'aura bien perdu à l'hôtel de Liancourt et me procurera, si Dieu plaît, quelque remontrance charitable à mon tour.

LETTRE CCLVIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES OU DE SES AMIS (2).

Il explique l'origine de la haine que les disciples de Saint-Cyran lui portent.

[Vers le même temps (3).]

Cette *Lettre* ou *Remontrance* est un effet de la haine qu'ils ont conçue contre moi comme héritier des sentiments du père de Condren, dont la mémoire est odieuse aux arnauldistes comme ayant été le grand adversaire de leur patriarche, M. l'abbé de Saint-Cyran, avec lequel il fut obligé un jour de rompre, après beaucoup de conférences, sur le mépris et le refus qu'il lui fit du sacré concile de Trente; car, comme il condamne cette proposition, que l'absolution sacramentelle n'est qu'une déclaration de la rémission des péchés, ce que M. l'abbé de Saint-Cyran soutenait, il se moqua de cette autorité, et le père de Condren lui dit qu'il ne pouvait plus avoir de communication avec lui jusqu'à ce qu'il revînt de cette malheureuse présomp-

Mareuil, qui fut ambassadeur à Rome. Peut-être s'agit-il de son admission dans la compagnie du Saint-Sacrement dont il fut membre aussi bien que le marquis de Fénelon, M. de Morangis et le duc de Liancourt.

(1) Sur l'autographe.

(2) On ignore à qui fut adressée cette lettre.

(3) Elle peut très convenablement être placée après celle du marquis de Fénelon, car elle est de la même époque.

tion, qui lui faisait mépriser l'Église dans ce sacré concile.

Ce même abbé enseignait cela partout où il avait entrée, témoin la nièce de M. le curé de Saint-Germain (1), qui vit encore religieuse à Maubuisson, à laquelle il avait enseigné cette doctrine, qui le soutient encore (2), au rapport de monsieur son oncle.

Dans son catéchisme imprimé, de la seconde édition, quand il parle du pouvoir du prêtre pour absoudre, il définit cette puissance de remettre les péchés, originaire de l'Église et non de Dieu, quoiqu'en la première édition de son livre, par l'ordre des docteurs de Sorbonne, pour obtenir son privilège, il fut contraint d'y ajouter le pouvoir de Dieu et de l'Église.

Le révérend père de Condren, tout à fait en peine de ce malheur, qu'il prévoyait devoir naître de cette opinion, il dit en mourant à ses pères qu'il ne mourait qu'avec ce regret de n'avoir pas assez fait connaître M. de Saint-Cyran (3), et que ce qui le faisait gémir était le schisme qu'il prévoyait, et prédit alors qu'il paraîtrait dans deux années, ce qui arriva de la sorte.

(1) Le curé de Saint-Germain (l'Auxerrois) dont parle M. Olier était Pierre Colombel, son ami, qui fit toujours cause commune avec lui et avec saint Vincent de Paul, dans l'affaire des jansénistes. (*Mémoires du P. Rapin*, t. I, p. 430.)

(2) Cette phrase est amphibologique, mais il est probable que la nièce de M. Colombel soutenait encore non la doctrine de Saint-Cyran, mais que ce novateur la lui avait enseignée.

(3) L'auteur de la *Vie de M. Olier* (t. I, p. 263, 264) explique et justifie le silence que garda le père de Condren au sujet de l'abbé de Saint-Cyran avec lequel il avait rompu dès qu'il l'eut bien connu.

LETTRE CCLIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la rassure sur la pratique de communier pour les âmes du purgatoire et lui en montre la solidité (2).

Loué soit le très saint sacrement de l'autel.

Ma très honorée sœur,

Vous ne pouvez que vous ne soyez beaucoup en peine sur la proposition que l'on vous fait souvent, qui me surprend aussi bien que vous, à savoir que la sainte communion est inutile pour les morts. Cela est bien affligeant de voir et d'entendre tant de nouveautés tous les jours en l'Église. Gémissez donc, ma sœur, et continuez à soupirer pour ces malheurs; vos larmes et vos prières ne peuvent être employées pour un meilleur sujet. C'est trop de vouloir priver l'Église qui combat, du pain qui la fortifie, sans vouloir encore ravir celui de la consolation à celle qui gémit et qui, ne pouvant communier par elle-même, ne peut espérer de jouir de son fruit et sa visite que par les autres.

Sans doute ceux qui font cette proposition l'avancent sans l'avoir examinée. L'Église de la terre et du purgatoire n'est qu'une seule; on l'a toujours tenue participante du divin sacrifice, malgré les hérésies, et toujours participante aux pénitences et suffrages de l'Église. Pourquoi vouloir qu'on la prive du bien le plus important dont elle puisse être rendue participante dans tous les saints trésors des bonnes œuvres? Je crois sans doute

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre paraissant combattre une tendance janséniste, on a cru devoir la mettre en ce lieu quoique sa date ne soit pas connue.

que cette proposition se fait sans être examinée et [sans] pénétrer le saint mystère de la communion dedans son fond.

Il faut considérer le très saint Sacrement de l'autel non pas comme un pain mort, mais comme un pain vivant : *Ego sum panis vivus.* Il ne faut pas simplement regarder ce pain sacré comme sanctifiant notre âme et lui donnant quelque augmentation de grâce, en quoi pour l'ordinaire on fait consister toute la sainte communion de Jésus-Christ. Si cela était, ce serait seulement la communion à la grâce de Jésus-Christ et non pas la communion à Jésus-Christ en tout lui-même, lequel dit de lui en saint Jean, selon l'interprétation de saint Hilaire, qu'il nous communie à tout lui-même, de même que son Père le communie à tout ce qu'il est. Il met en lui sa vie entière et la fait être celle de son propre Fils; ainsi en est-il de Notre-Seigneur, qui fait passer en nous tout ce qu'il est et nous rend propres tout son être et sa vie. Il est en nous et nous en lui, comme il est en son Père et son Père est en lui-même.

Cela posé, qui est une vérité essentielle de notre religion, et pourtant peu examinée ni estimée en sa valeur et en son poids, il faut considérer le Fils de Dieu aimant, louant et adorant parfaitement son Père en la sainte communion; de même aussi aimant parfaitement et priant pour toute l'Église et surtout pour celle du purgatoire aussi bien que pour celle de la terre; en sorte qu'il est tout en prière, en amour et religion; et celui qui participe et communie à Jésus-Christ, en son sacrement de la communion, il participe secrètement et au fond de son âme aussi bien à ses prières, à son amour et sa religion comme à sa grâce.

Ainsi l'âme qui communie pour les défunts elle est rendue participante de Jésus-Christ, qui est tout en prières pour les défunts; et offrant au Père éternel ce présent qui appartient à la créature par la sainte communion, il offre au Père, comme du sien, un présent de valeur et d'efficace immense pour les défunts.

Voilà la première manière de l'utilité de la communion pour les défunts, à savoir d'offrir au Père éternel une chose qui est nôtre et qui est à nous comme nous-mêmes, qui n'était pas nôtre auparavant cette communion, en la manière qu'il l'est après s'être donné à nous en passant en nous-mêmes par la sainte communion et la participation à lui-même. Qui voudra donc prier pour les morts, qu'il communie pour entrer en communion des prières de Jésus-Christ pour les morts, et qu'il dispose son fond intérieur pour participer à cette communion intime de Jésus-Christ.

Secondement, l'âme qui est en la communion de Jésus-Christ et qui reçoit part à sa vie, elle entre en part de son amour pour Dieu et le prochain; elle entre en l'augmentation de la charité vers Dieu et toute l'Église. Ce qui était auparavant en Jésus-Christ seul devient commun avec nous, en sorte que cette vie de Jésus aimant les âmes anime nos cœurs, dilate nos poitrines, lui fait embrasser les besoins de l'Église avec ardeur, et l'âme, qui était auparavant languissante en amour vers ses frères, devient ardente en lui.

Et enfin s'il faut encore entrer plus en particulier, car comme il est un pain vivant aussi bien que vivifiant, il entre en l'intention de celui qu'il vivifie et qu'il nourrit; il voit son besoin et ses désirs; il nourrit la partie désireuse de la vie et fortifie l'appétit qui l'appelle et le désire. Et ainsi l'âme qui communie

pour les morts en Jésus-Christ, elle est nourrie par Jésus-Christ de la prière qu'il fait lui-même pour les morts, qui est la prière générale de l'Église et le soulagement universel de tous ceux qui ont besoin de secours et de grâce.

Les pèlerins d'Emmaüs, qui furent rendus ardents dedans leur cœur par la présence et la parole de Jésus-Christ qui les préparait à la très sainte communion, furent éclairés par Jésus-Christ, communiant à lui. C'est le propre de la lumière d'éclairer les ténèbres. Nos âmes sont tout enveloppées en l'ignorance. Jésus-Christ nous illumine en venant en nos âmes, il nous découvre les besoins de nos frères, il nous fait comprendre la misère de leur état et nous touche de tendresse et de compassion pour leur âme.

Troisièmement, enfin, s'il faut pénétrer plus avant en ce divin mystère de la communion de Jésus-Christ, qui nous met en part du détail de la vie intérieure et cachée de Jésus-Christ, qui est un bien qui ne se peut priser. Il est certain que Jésus-Christ qui fait croître notre âme en sa vie par la communion, il nous rend participant de ce qu'il fait en son intérieur, adorant, louant, bénissant la majesté de Dieu son Père et priant incessamment pour les besoins particuliers de son Église, en sorte que l'âme communiante au fond de Jésus-Christ ne communie pas seulement aux perfections divines de Jésus-Christ, dont il laisse toujours quelques vestiges, quelques teintures et quelques impressions en l'âme; il ne communie pas seulement aux vertus chrétiennes dont Jésus-Christ est la source; il ne communie pas seulement à sa grâce, à son amour en général vers Dieu et le prochain, mais il communie

à ses opérations intérieures, d'adoration, de louanges et de prières, qui fait le sommaire et l'achèvement de notre religion intérieure.

La religion première est en Jésus-Christ et réside en sa plénitude au fond de son âme divine, qui est l'unique véritable religieux de Dieu son Père; et, fondateur auguste de la religion chrétienne, il fonde sa religion en terre en participation de la sienne, et s'il y a un vrai adorateur, c'est en la participation de son adoration et sa louange propre; s'il y a un vrai priant, c'est en la participation et communion de sa prière; si bien que le chef-d'œuvre de notre perfection et de notre religion, c'est d'entrer en la communion de Jésus-Christ qui fait de son intérieur et de notre âme même chose par participation; ce qui se fait par le saint Sacrement et qui a fait dire à tous les Pères, traitant de la communion au très saint Sacrement de Jésus-Christ, que c'était notre dernier achèvement et le chef-d'œuvre de notre perfection. Car, comme il est lui-même la perfection et qu'il la porte en soi, communiant avec lui nous communions à sa même perfection; si bien que celui qui veut espérer à être parfait adorateur de Dieu, il le doit être en Jésus-Christ : qui veut être priant parfaitement et efficacement, qu'il le soit en Jésus-Christ, ce qui se fait en la sainte communion. L'adoration de Jésus-Christ devient la nôtre et sa sainte prière pénétrant notre intérieur le rend priant en sa prière; il fait que sa prière devient la nôtre et est commune en sa communion; et nous sommes ainsi rendus parfaitement priant et adorant en Jésus-Christ; ce que nous recevons en l'intime communion de Jésus-Christ où il est tout en nous adorant et priant, lequel par la sainte communion, par une intime pénétration, nous rend priant

et adorant le Père. C'est pour cela que les Pères remarquent qu'après tous les sacrements on y donnait autrefois la sainte communion, et en toutes les prières solennelles et importantes où Jésus-Christ est exposé; parce que tout ce qui se donne et se fait de parfait se fait en Jésus-Christ, rien ne s'achève qu'en Jésus-Christ.

Enfin ne sait-on pas que la sainte hostie que l'on reçoit, en la sainte communion, est l'hostie qui est offerte pour les vivants et pour les morts? C'est l'intention du sacrifice que celle-là, c'est l'intention de Jésus-Christ, prêtre et hostie tout ensemble, qui s'offre au Père éternel pour les vivants et pour les morts, et qui se donne encore en communion à l'Église, qui dit la même chose en celui qui la reçoit comme à l'autel et dans le prêtre. Qui doute donc que celui qui communie à cette hostie et qui reçoit en soi cette hostie vivante, qui porte en soi toutes les intentions du sacrifice et qui rend l'âme qui la reçoit une même chose avec elle, et la fait intérieurement une hostie vivante pour les vivants et pour les morts, ne la rende digne de profiter beaucoup auprès de Dieu pour le soulagement des défunts, étant toute pleine du sang de Jésus-Christ qui crie plus fortement que le sang de l'innocent Abel pour le bien de ses frères ?

Dans l'ancienne loi celui qui communiait à l'hostie était celui qui l'offrait et il était censé une même chose avec l'hostie, entrant dans les devoirs de l'hostie, disant à Dieu la même chose que l'hostie, et se mettant en sa disposition et sa place. Il était satisfaisant à Dieu, et demandant à Dieu la même chose que l'hostie. Ce n'était que la figure d'à présent, où celui qui communie devient une même chose que l'hostie qu'il reçoit. Il

entre en son esprit et ses intentions et demandant tout d'une voix ce que demande la sainte hostie.

Celui qui communie reçoit en soi l'hostie et le mérite du sacrifice du prêtre et de l'hostie. Cela ne sera-t-il considéré pour rien? est-ce pas ce qu'un particulier de l'Église peut faire de plus grand pour ses défunts? Mille jeûnes et mille disciplines, mille macérations extérieures ne sont rien auprès d'une communion faite avec pureté et sainteté.

Et pourquoi vouloir priver l'Église du purgatoire de cette bonne œuvre qui est une des plus augustes, des plus saintes et des plus considérables de l'Église, puisque l'on ne l'exclut pas des autres biens?

LETTRE CCLX (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de l'œuvre des Filles de l'Intérieur de la sainte Vierge, l'invite à soupirer après la solitude et à se détacher de toutes choses.

[Probablement du Péray, mai 1653 (3).]

Ma très chère fille,

Je vous écris de la solitude de N... pour l'œuvre que

(1) C'était la CCXXXVI^e des imprimées.

(2) M. Olier avait déjà fait une première communication à Mme de Saujon sur l'œuvre des Filles de la sainte Vierge (lettre CCXLI^e); il est très vraisemblable que c'est encore à elle qu'il en parle ici. On a déjà dit qu'au mois de janvier suivant, elle alla à Notre-Dame de Paris avec Mme Tronson, pour s'y offrir à la très sainte Vierge et y promettre de réaliser le dessein de M. Olier dès qu'elles le pourraient. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

(3) La date est certaine pour l'année, elle est approximative pour le mois, car la solitude d'où cette lettre a été écrite paraît bien être

vous savez. J'y vois une grande espérance de bien, et une entière approbation des serviteurs de Dieu, à qui sous le secret j'ai confié la chose sans nommer les personnes. Je vous donne une ouverture qui est bien selon la foi, quoique peut-être elle ne s'accorde pas avec les sentiments de consolation que la nature voudrait goûter. Mais pour nous rendre dignes de Dieu, quel sacrifice ne devons-nous point lui faire de tout ce qui nous peut plaire? Il ne faut plus vivre qu'à lui en Jésus-Christ, qui s'est anéanti et séparé de tout, pour se donner tout à nous.

Soupirons beaucoup pour la solitude, laquelle nous doit être d'autant plus agréable, qu'elle nous rend bien plus propres pour le posséder en dénûment total, et pour être tout revêtus et possédés de lui. Car il se donnera toujours à nous à proportion de la fidélité que nous aurons eue à sa grâce, et selon que nous nous serons anéantis en nous-mêmes, et dépouillés des choses les plus délicates, et qui nous étaient les plus tendres et les plus chères. Il ne faut pas que la créature, quelle qu'elle soit, nous prive jamais de quoi que ce puisse être de Dieu, ni d'aucune manière dont il se puisse donner à nous en récompense de nos œuvres et de nos sacrifices. Il faut, ma chère fille, donner tout pour tout. Adieu.

le Péray, où M. Olier passa plusieurs semaines et où il était certainement dans les premiers jours de mai.

LETTRE CCLXI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui exprime le désir de se retirer avec lui dans la solitude à Avron; il parle ensuite de l'affaire de Blois et des moyens à employer pour lever les difficultés.

[Le Péray, été de 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant,

Vous m'avez bien obligé de m'écrire bien au long tout ce que vous m'avez mandé, suppléant ainsi par vos écrits à ce que je ne puis apprendre de vous par parole et par votre chère présence, espérant que ce sera bientôt, si monsieur votre frère l'a agréable, dans Avron, pour y dédier ce saint lieu, au plus tôt, à la Reine des Apôtres et y commencer notre première retraite à son honneur et celle de son cher Fils (2).

Mon enfant, j'ai encore appris un grand mot depuis votre départ (3), à l'avantage de saint Jean, qui mar-

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que M. Olier aimait à se retirer au château d'Avron qui, situé sur un coteau d'où on découvrait les plaines de Saint-Denis et de Chelles et où l'on respirait un air très pur, avait encore l'avantage d'être à proximité de Notre-Dame des Anges. Mais il ne s'agissait plus, en 1653, d'y prendre quelques jours de repos, il était question de le dédier à Notre-Dame des Apôtres et d'en faire un lieu habituel de retraite pour le serviteur de Dieu et pour les disciples qu'il trouverait bon d'y appeler. C'est ce qui eut lieu d'autant plus aisément, l'année suivante, que M. de Bretonvilliers, par la mort de son frère aîné, devint le propriétaire de ce château et de ses belles dépendances. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 205.)

(3) M. de Bretonvilliers avait passé quelques jours au Péray avec M. Olier, ils avaient même fait ensemble un voyage à Fontainebleau pendant lequel Dieu fit connaître au disciple ce qui allait bientôt arriver à son saint maître : à savoir qu'il serait dans le monde comme n'y étant pas. (Journ. spirit. de M. de Bret.)

que bien sa grandeur et son excellence. Je n'oserais le mettre par écrit pour l'expliquer à cause de la faiblesse de ma tête; ce sera à Avron, s'il plaît à Dieu, où nous nous fortifierons à loisir. Vous donnerez avis à monsieur votre frère de votre retour et du désir que vous auriez que nous allassions ensemble l'y voir, afin de faire toutes choses en suavité, et j'attendrai de vos nouvelles.

Pour l'affaire de Rome (1), il faudra voir ce que la Reine aura répondu; et ma pensée de ce matin était qu'elle fît cela sans que monsieur le duc d'Orléans le sût ni M. de Guenault, janséniste (2), et qu'elle mandât même à son ambassadeur en confiance par son secrétaire des commandements, qui est de nos meilleurs amis, de ne se point ouvrir au banquier qui sera chargé de l'expédition à Rome, de peur qu'il ne le fît savoir de par deçà; et qu'il fît la chose secrètement entre le Pape et lui, sans que personne sût d'où viendrait le re-

(1) Il s'agissait d'empêcher que la nomination de Blaise Le Féron, docteur de Sorbonne et vicaire général de Chartres, à l'abbaye de Saint-Laumer, de Blois, fût confirmée à Rome. Cette nomination, arrachée par surprise au duc d'Orléans, à qui elle appartenait, allait à empêcher la réalisation du projet de séminaire dont on a parlé et auquel M. Olier attachait une grande importance. Sans l'union de la riche abbaye de Saint-Laumer, en effet, le nouvel établissement ne pouvait subsister; mais cette union, pour se faire, demandait le consentement de celui qui la possédait, consentement qu'il ne fallait pas attendre du docteur Le Féron, l'un des partisans les plus déclarés d'Arnauld et de ses doctrines. Le seul moyen de réaliser le séminaire était donc de dénoncer à Rome les sentiments peu orthodoxes du sujet nommé à l'abbaye et d'empêcher par là que des provisions lui fussent expédiées. Malheureusement la négociation n'aboutit pas : M. Le Féron, sans renoncer à Jansénius, parvint à se disculper et eut son abbaye. Quant au séminaire, il n'en fut plus question; il paraît même qu'à cette occasion le duc d'Orléans se refroidit beaucoup à l'égard de M. Olier. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 375.)

(2) Peut-être M. Olier a-t-il écrit Guenault pour Guenégau, secrétaire d'État très dévoué au parti.

tardement; de quoi monsieur le duc d'Orléans sera bien aise, car il m'a avoué qu'il s'y attendait et suis certain qu'il n'en sera ni surpris, ni affligé, ni offensé. Vous pouvez voir le Père (1) pour l'en assurer sur ma parole, car il est dans un embarras de toutes parts sur cette affaire, d'où il ne saurait, si ce n'est par une ouverture comme celle-là, se délivrer.

Mon fils, quand il sera temps de partir d'ici, mandez-le moi; peut-être ne serait-il pas inutile que je visse et que je prévinsse M. Servien Montigny (2), si ce n'est que vous le voulussiez faire vous-même par son confesseur jésuite, que le père Brisacier (3) vous indiquera à la maison professe, ou M. Pons (4), s'il est encore à Paris, qui est des bons amis du confesseur et pénitent. Pour les docteurs, vous pouvez voir M. Morel (5) pour écrire à Rome, et, conférant avec lui, savoir si M. Hallier (6), qui est chartrain, n'est point des amis de M. Féron, afin d'user de précaution,

(1) Probablement le père Dinet dont il sera encore parlé bientôt.

(2) Ennemond Servien, seigneur de Montigny, était, en 1653, secrétaire des commandements de la reine mère Anne d'Autriche. Il garda peu cette place et de bonne heure il quitta la cour pour se livrer entièrement à la pratique des bonnes œuvres. Tout son temps et tout son bien étaient employés au soulagement des pauvres et au soutien des écoles de charité établies par le P. Barré, minime. (Moréri, art. SERVIEN, 1re branche.)

(3) Jean de Brisacier, jésuite, auteur du *Jansénisme confondu.*

(4) Pierre de Pons de la Grange, ancien curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.

(5) Claude Morel, docteur de la maison et société de Sorbonne, mourut doyen de la faculté de théologie, le 30 avril 1679. Il se montra toujours très attaché à la saine doctrine.

(6) François Hallier était syndic de Sorbonne lorsqu'en 1658 il fut député à Rome, avec Lagault et Joisel pour y combattre les efforts des trois députés que Port-Royal avait déjà dans cette ville. A son retour de Rome, Hallier fut fait évêque de Cavaillon, où il mourut en 1658.

si cela était, en traitant avec lui. Vous avez encore d'autres docteurs à Rome et ce qui serait à souhaiter serait de savoir qui a correspondance secrète avec monsieur l'ambassadeur, qui est fort opposé à ces doctrines nouvelles, pour l'informer de ces raisons. On pourrait même se servir de M. Servien qui y est fort opposé, et se servir de lui pour mander à monsieur l'ambassadeur la délicatesse de l'affaire; savoir que la reine souhaiterait fort l'affaire, mais qu'elle n'oserait y paraître à cause de monsieur le duc d'Orléans, auquel elle ne veut donner sujet de plainte ouverte; mais que, s'il se faisait de par de là, outre le bien public de la religion qu'il procurerait, qu'il ferait plaisir à toutes les parties de par de çà, à savoir la reine et Son Altesse royale, qui est fâchée de cette surprise dans laquelle il est tombé par ignorance, s'étant fié de ce choix à toute autre personne qu'à lui. Peut-être qu'il serait bon que j'allasse à Paris, en passant, pour cela, pour ménager cette affaire et m'en aller après tout aussitôt avec vous à Avron. Adieu, mon fils, je n'ai point de cérémonies pour vous et n'en ai pu observer en commençant ma lettre. Adieu encore une fois dans le cœur de Jésus et Marie pour le temps et l'éternité; tout vôtre en eux.

Mon cher enfant, j'ai appris que M. Térat (1) est venu trouver M. Picoté sur la terre (2) d'auprès le jardin qu'il est sur le point d'acheter, ce qu'il ne veut faire sans savoir si nous ne l'avons point désagréable.

(1) C'était un des notables bourgeois de la paroisse de Saint-Sulpice. et en cette qualité il fut convoqué à l'assemblée générale qui se tint, le 6 juin 1661, à l'effet d'approuver une transaction passée entre M. de Poussé et les marguilliers de sa paroisse. (*Rem. hist.*, t. II, p. 45.)

(2) Pour : *au sujet* de la terre.

Je croirais qu'il serait bon d'attendre à notre retour pour voir ce que nous lui répondrons, ou que vous le vissiez pour lui faire vous-même ce compliment et adroitement savoir de lui pour combien il lui laisse et ce qu'il lui veut vendre. Il pourrait s'accommoder de celle devant les jésuites, s'il voulait nous obliger, et au cas que l'autre place fût à bon marché à présent, voir ce que l'on pourrait faire. Adieu, mon cher enfant, pour toujours, sans relâche ni interruption d'esprit et de vérité.

LETTRE CCLXII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, A GRENOBLE (2).

Il lui parle des dispositions intérieures que demande l'état de victime par lequel il plaît à Dieu de la faire passer.

[Été de 1653 (3).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Toute la compassion qu'il est permis d'avoir pour un martyr et ce qu'on peut souffrir dessus une victime que Jésus se consacre, s'immole et prépare à sa consomma-

(1) Sur l'autographe que la CLVIII^e des imprimées reproduit à peu près intégralement.

(2) Le nom de la mère de Bressand n'est pas sur l'autographe, mais la Vie de cette vénérable religieuse y supplée en disant (p. 134) que la CXXI^e et la CLVIII^e des lettres imprimées lui étaient adressées.

(3) La mère de Bressand, dans les dernières années, porta souvent l'état de victime; cependant on voit dans sa vie qu'elle fut particulièrement en cette disposition d'immolation et de mort pendant l'été de 1653, à l'occasion des démarches que firent les religieuses de Moulins pour l'avoir en qualité supérieure. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 38.) Si cette date n'est pas celle de la lettre de M. Olier, du moins elle ne doit pas s'en éloigner beaucoup.

tion, je le porte sur votre état pénible, que je regarde comme ce saint et dévot état des victimes, que Dieu voulait autrefois qui lui fussent offertes en holocauste, dont la condition était telle que je vous le vais décrire.

L'animal pur et monde ayant été égorgé à la gloire de Dieu, il voulait qu'on le coupât en pièces, et puis, que tous les membres fussent arrangés dessus l'autel des holocaustes et demeurassent ainsi longtemps, en attendant le feu du ciel qui devait descendre pour consommer toute la victime (1); et alors, le sacrifice était achevé et la victime passée dans le feu qui figurait Dieu même consommateur de sa créature. Le prêtre même avec le peuple disait hautement : « Dieu a dévoré la victime. »

Au nom de Dieu, ma fille, changez en l'oraison votre nom de statue (2) en celui de victime immolée qui attend en patience le feu du ciel. Ne vous approfondissez, ni ne vous élevez par choix ou à l'amour ou à la volonté de Dieu comme vous le demandez, mais demeurez en esprit de victime, attendant le feu du ciel qui fasse en vous et de vous toutes ces choses selon son bon plaisir, qui vous donne tel mouvement qu'il lui plaira.

(1) M. Olier, pour faire entendre plus clairement à la mère de Bressand les dispositions intérieures que demandait l'état de victime dans lequel Dieu la tenait, décrit uniquement le premier sacrifice offert dans le désert, après la consécration d'Aaron et de ses enfants. (Lev. IX, 23, 24.) Mais si, dans les autres sacrifices, le feu du ciel ne descendait pas de nouveau miraculeusement pour consommer les victimes, elles n'en étaient pas moins dévorées par ce feu divin qui fut conservé religieusement par ordre de Dieu et dont les prêtres devaient user sous peine de mort dans tous les sacrifices. (Lev. X, 1, 2.)

(2) C'est une allusion à l'état d'insensibilité dans lequel se trouvait la mère de Bressand pendant l'oraison et qui lui faisait dire qu'elle y était comme une statue.

Ma fille, en priant Dieu sur votre lettre, il m'est venu encore une particularité de la victime à vous mander : c'est que, tous les membres de l'animal étant rangés indifféremment sur l'autel, on mettait la tête au-dessus de toutes les parties (1), pour apprendre aux chrétiens visiblement leur leçon, à savoir que le désir principal de Dieu était que l'esprit propre de l'homme fût absorbé en la vie de Jésus notre chef par la foi, et qu'il ne restât plus rien de sa vivacité naturelle et de curiosité, pas même pour se voir dans les dons de Dieu même, ni dans ses voies sur nous, ni les états intérieurs où nous sommes.

C'est un martyre assez sensible aux âmes qui aiment leur avancement et qui recherchent Dieu. Mais le plus solide en l'amour de Jésus, c'est la sincère confiance dans l'adhérence intime à lui ; se fier entièrement à lui de tout son propre intérieur, qu'il sera bien conduit ; moins nous le connaîtrons et plus nous voudrons qu'il y soit tout abandonné. Perdez-vous en Jésus, car en lui est votre voie, qui lui a été imprimée par son Père, qui a mis en lui sa lumière et sa vertu pour vous la communiquer par un intime amour et union avec lui. Il mettra en vous un fonds de lumière de foi plus vertueuse et efficace qu'éclatante, et un amour foncier et tendance secrète qui vous portera dans tous les desseins de Dieu sur vous ; et vous n'aurez pas, comme cela, de quoi vous amuser aux dons de Dieu vainement, mais

(1) D. Calmet explique de même le verset 8 du chapitre I du Lévitique : « L'on disposait les quatre quartiers (de la victime) sur le bois de « l'autel : on étendait les graisses sur ces quartiers, on y ajoutait tout « ce qui tient au foie, et enfin la tête par-dessus le tout. » Corn. Lapierre donne de ce rite une explication mystique toute semblable à celle qu'on voit ici.

de quoi vous occuper solidement à l'amour du grand Jésus qui est la voie sûre de chaque âme vers Dieu. Appelez souvent Jésus votre voie, mais voie éminente qui vous élèvera au-dessus de vous, pour accomplir les desseins et les ordres de Dieu le Père sur vous. Lui seul peut imprimer l'idée et le caractère secret et caché de Dieu le Père dessus vous. Il cachettera votre cœur et vos bras du sceau de Dieu pour vous imprimer l'amour et la vertu pour accomplir des desseins si hauts, si sublimes et divins, tels que sont ces pensées en Dieu pour l'accomplissement desquelles en nous il nous donne son Verbe et son Esprit.

Courage, ma fille, voilà de beaux aides pour vous élever aux sublimes desseins de Dieu, mais tout cela par ces secours étrangers et pour leurs intérêts, non pas en votre propre vertu ni vos vues. Laissez-vous donc à Dieu en l'oraison sans élévation propre. L'esprit opérera en vous selon les desseins du Père et les mérites de son Fils. Tout à Dieu, ma fille.

LETTRE CCLXIII (1).

A LA MÊME (2).

Il l'encourage et lui fait remarquer la conduite pleine de sagesse et d'amour que Notre-Seigneur tient à son égard.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Je remercie Dieu de tout mon cœur de la netteté

(1) C'était la CXXIe des imprimées.

(2) Cette indication, comme pour la lettre précédente, est donnée p. 134 de la *Vie de la mère de Bressand.*

(3) Il y a entre ces deux lettres une assez grande ressemblance de pensées et même d'expressions pour qu'on les suppose de la même époque.

qu'il vous donne pour exprimer votre intérieur, et il me semble que depuis la lettre à laquelle j'eus l'honneur de répondre, vous commencez à respirer, et à voir un peu clair. Il paraît bien en votre conduite que Notre-Seigneur vous traite comme sa chère épouse, qu'il ne veut pas laisser longtemps en peine sans lui faire savoir de ses nouvelles, pour la relever de son infirmité et de sa langueur.

Je vous dirai que j'admire la sagesse et l'amour de votre Époux en sa conduite, qui ne vous accable pas tout à la fois de ses dons, de peur que vous ne détourniez votre vue de dessus lui pour les considérer. Il ne vous donne à cette heure purement que pour vous faire regarder la majesté de Dieu son Père, et pour vous apprendre qu'il n'est rien que la voie pour vous porter à lui. En quoi vous devez voir la fidélité même de votre Époux envers Dieu son Père, qui ne veut point avoir d'amantes que pour les porter à lui, et leur montrer leur fin, qui est, comme dit saint Paul, de vivre à Dieu en Jésus-Christ, et par Jésus-Christ même.

Il nous apprend dans le prophète que notre voie est dans le Saint, qui est Jésus, *In sancto via tua :* afin de nous faire perdre toute vue de nous-mêmes et de ce que nous sommes, pour nous perdre en lui. Il vous doit être plus doux et plus sûr que Jésus-Christ soit votre voie, et la connaisse, que si vous la voyez en vous-même. Tenez-vous seulement bien liée et bien unie à lui, et il vous fera faire les démarches du géant, qui est Jésus-Christ même, *Exultavit ut gigas ad currendam viam,* sans que vous le connaissiez. Plus vos voies seront profondes et cachées, ce qui ira toujours croissant, plus vous devez vous perdre en Jésus-Christ, lui laissant la connaissance de ce qu'il ne vous manifeste pas pour

votre bien. Il sera votre règle et votre vérité sans lumière sensible, et vous fera faire souvent les choses de votre devoir avant que de vous les montrer.

Perdez-vous donc, ma chère fille, en ce divin amant, qui a plus d'amour pour vous, que vous-même, et qui sait la beauté et la pureté des voies par lesquelles il veut conduire son épouse. Perdez-vous dans le sein de l'Époux, qui vous portera dans le sein de son Père où il est assis, et où il vous fera reposer avec lui. Il ne vous quittera jamais, et ne vous privera point de ses chastes caresses. Que vous y verrez de belles choses en un moment, et que vous les goûterez à plaisir! Car en même temps qu'il est votre voie, il est votre vérité pour vous découvrir toutes choses, et il est votre vie pour vous nourrir, et vous vivifier de lui. Je voudrais mettre notre divin Maître bien avant dans les âmes, pour les faire entrer dans l'oubli de toutes choses, et d'elles-mêmes.

Votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus notre Tout, en qui je veux vous être toutes choses.

LETTRE CCLXIV (1).

A LA MÊME (2).

Il lui donne un avis utile à plusieurs âmes, qui ne sauraient s'appliquer dans l'oraison aux sujets particuliers qu'on leur propose.

[Avant l'Ascension de 1653 (3).]

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Vous m'écrivez que vous souffrez quelque peine

(1) C'était la CLIXe des imprimées.

(2 et 3) Ce qui fait croire que cette lettre est adressée à la mère de Bres-

dans la préparation à l'oraison. Je ne m'en étonne pas. Cela doit être ainsi, parce que Dieu est toujours le même en lui et sur vous, et il vous veut, en tous vos exercices spirituels, dans un état passif. Il faut, ma fille, durant qu'on lit le sujet d'oraison, que vous usiez de la méthode que je vous ai marquée, qui est d'être élevée simplement à Dieu dans une présence confuse, et dans l'attente de ce qu'il vous donnera, sans que votre esprit fasse effort pour se rendre attentif aux matières particulières, ni qu'il y agisse par aucun choix. Attendez que l'Esprit de Dieu touche et frappe intérieurement le vôtre par son rayon, et il vous indiquera sa volonté, vous faisant connaître sur quoi il vous veut occuper en l'oraison. Soyez pourtant toujours très fidèle à assister à la lecture du sujet, soit pour l'exemple de vos sœurs, soit pour ne vous point dispenser des voies communes et générales, quoique Dieu vous traite d'une manière singulière en votre intérieur. Mais quoiqu'il vous suffise d'y assister en cette disposition particulière, inconnue à la communauté, vous ne laisserez pas de faire en sorte que la communauté s'y conduise selon les manières ordinaires, comme vous savez bien, par la grâce de Dieu, les en instruire.

sand, c'est la ressemblance parfaite qu'il y a entre les conseils qui y sont donnés et ceux qu'on voit dans les deux suivantes qui ont été certainement adressées à cette religieuse.

— La dernière phrase suppose que la mère de Bressand était encore supérieure; elle se démit dans l'octave de l'Ascension 1653.

LETTRE CCLXV (1).

A LA MÊME.

Il la fait rassurer sur quelques doutes qu'elle lui avait proposés touchant sa voie intérieure (2).

[Probablement vers le même temps (3).]

Ma très honorée Mère,

Pour l'état et la disposition où vous vous trouvez ordinairement et que vous marquez bien nettement dans votre lettre, M. Olier, notre très cher Père, ne doute nullement que ce ne soit une conduite de Dieu, une faveur très particulière, et un effet très saint de son amour qui agit purement, imperceptiblement, et très intimement en vous; et il en est si convaincu, qu'après lui avoir communiqué ce que vous m'en mandez, il m'a dit que, s'il avait mille cœurs, il les emploierait à remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il vous fait. Ainsi vous ne devez point vous effrayer dans ce vide général de tout, où vous vous trouvez souvent, quoique vous n'y ayez aucune application sensible, et que vous y soyez sans discernement quelconque. Dieu ne laisse pas de faire son œuvre intérieurement en vous, et il est aisé à le connaître, par ce calme et accoissement des mouvements de la par-

(1) Tirée, ainsi que la suivante, de la *Vie de la mère de Bressand*, par la mère Guérin. (In-12, 1676, p. 132-133.)

(2) M. Olier se trouvant incapable de répondre de sa main, chargea l'un de ses plus chers disciples, peut-être M. Picoté, de le faire pour lui ; mais celui-ci n'eut qu'à exprimer le pensée du serviteur de Dieu.

(3) Ce fut peut-être après sa paralysie que M. Olier fit faire cette lettre et la suivante; dans le doute on les a placées ici parce qu'elles font suite à la précédente.

tie inférieure dans les occasions qui la contrarient, par cette force à les réprimer, par cette indifférence pour tous les états où il plaira à sa divine bonté de vous mettre, et par les autres dispositions dont Dieu vous donne quelquefois la vue; mais il ne vous la donne que comme un éclair, afin que vous servant seulement à vous affermir dans votre voie, elle ne vous serve pas d'obstacle à l'intime union en vous occupant de ses dons, et vous distrayant de ce délaissement très simple, et adhérence très unique à lui, dans la nudité d'une foi parfaitement épurée. Comme Dieu vous conduit par cette voie de foi, ne cherchez jamais à découvrir plus que ce qu'il montre; et quand il ne vous montre rien, demeurez dans cet approfondissement fort intime, sans rien faire que d'adhérer très simplement à son attrait, et je ne dis pas même que vous y adhériez par un acte sensible; car c'est assez que cela se fasse, et que toujours vous soyez dans cette disposition actuelle, et ce fonds d'adhérence, etc.

LETTRE CCLXVI (1).

A LA MÊME.

Il lui fait tracer la voie et les règles qu'elle doit suivre dans l'oraison.

Tout ce que vous avez à observer en cette voie est de continuer la préparation du sujet de votre oraison qu'il faut prévoir toujours auparavant, sans néanmoins faire aucune violence à l'esprit, pendant le temps que vous y êtes. Ainsi, pour y être fidèle, pendant qu'on lit le sujet de la méditation, tâchez de vous y rendre attentive; et quoique pour lors vous ne vous

(1) Voir les notes de la lettre précédente.

y sentiez nullement attachée, il faut vous faire violence pour résister à quelque autre attrait qui vous porterait ailleurs; il faut vous la faire, parce que la règle du monastère qui porte qu'on lira et préparera le sujet de la méditation, est une marque plus assurée de la volonté de Dieu que tout autre attrait, et en la suivant on marche en assurance, parce qu'on est à couvert de toute illusion. Mais, lorsque vous aurez ainsi préparé votre sujet, ne faites aucun effort pour vous en occuper dans le commencement de l'oraison; mais après vous être abandonnée et anéantie devant Dieu, suivez en simplicité l'attrait qu'il vous donnera sans vous en écarter aucunement, sous prétexte de reprendre votre sujet; ainsi vous satisferez à ce que vous devez, et ne ferez point de violence à l'esprit.

LETTRE CCLXVII (1).

A MADAME TRONSON (2).

Après l'avoir remerciée des services qu'elle lui a rendus, il l'exhorte à s'anéantir afin que Dieu la possède pleinement.

[Vers le mois de mai 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Enfin je fais ce que je dois avec beaucoup de joie,

(1) C'était la CCXLVII^e des imprimées.

(2) Elle portait en titre : *Il écrit à une personne qui se laissait abattre par la vue de ses faiblesses*, ce qui suppose que toute la lettre est adressée à la même personne. Or le dernier tiers était un fragment de la lettre que M. Olier écrivit d'Argenteuil à Mme Tronson et qu'on va lire immédiatement. Il n'est personne d'ailleurs à qui le serviteur de Dieu pût adresser plus à propos et les remercîments et les encouragements que renferme cette lettre.

(3) La date n'est pas connue, mais outre que la lettre convient bien à l'été de 1653, il paraît à propos de la rapprocher de la suivante, à laquelle l'éditeur de 1672 l'avait unie.

qui est de vous rendre grâces de tous les biens qu'il vous a plu me faire. Je dois remercier le principe qui a opéré cette charité en votre âme, et qui par elle m'a tant aidé, et fait tant de bien jusqu'à présent. Que la créature est heureuse de ce que n'étant rien et ne pouvant rien, elle voit en elle celui qui est tout et peut tout, et qui, paraissant au jour du jugement dans l'éclat et la splendeur de toutes ses opérations, la revêtira de toute la magnificence que ses œuvres mériteront. Dieu soit béni, qui est si grand en lui, et si bon dans sa créature!

Je le remercie du bien qu'il vous fait, et de l'anéantissement où il tient votre chère âme, pour la remplir et la revêtir de tout lui-même. Demeurez toujours devant Dieu en cet état, et priez sa bonté de consommer et absorber en lui ce qui peut être de propre en vous, et qui pourrait donner lieu au malin de vous faire la guerre. Je prie ce divin Tout de remplir votre fond, et de ne laisser aucun accès à la malignité de l'ennemi qui voudrait troubler votre paix.

LETTRE CCLXVIII (1).

A LA MÊME.

Il lui parle du pèlerinage d'Argenteuil que son état de faiblesse l'oblige d'abréger, il l'encourage et lui fait espérer que Jésus sera sa force et son secours.

[D'Argenteuil, vers le 22 mai 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Si vous ne pouvez venir aujourd'hui ni demain à

(1) Sur l'autographe.

(2) Le pèlerinage d'Argenteuil, où l'on honore la sainte Tunique du

cette dévotion d'Argenteuil, faites-nous la grâce de nous faire avoir, à M. le curé et à moi, le carrosse de M. de Fénelon; car M. le curé ne se peut dispenser d'être demain à midi à Paris, et moi je ne puis passer le vendredi et le samedi, ni même le reste des fêtes avec la compagnie qui doit venir ici, qui m'incommoderait beaucoup et plus que je ne pourrais me soulager par le séjour de ce lieu, où l'air s'y doit respirer en repos, silence et liberté d'esprit; ce que je ne puis faire aisément et sans blesser ces bonnes gens qui, étant fort sains, ne connaissent pas notre faiblesse qui vous est si connue, soupirant même après l'entretien des choses de piété qu'avec charité et édification je ne pourrais et ne devrais leur refuser, ayant surtout un extérieur qui marque une assez bonne santé.

Je prie Notre-Seigneur, ma chère, qu'il soit votre vertu et votre force pour faire usage du lourd fardeau de votre croix tel que Notre-Seigneur le désire. L'Esprit qui vient fortifier toute l'Église dans ces jours ne vous laissera pas sans secours si vous êtes ouverte et préparée à sa descente. L'expérience de vos infirmités et faiblesses est un moyen dont Dieu se sert pour vous y préparer et, vous faisant connaître sa nécessité, vous obliger à le désirer avec plus d'ardeur et le demander avec plus d'instance. Adieu, ma fille, nous en dirons davantage à Paris; le garçon part pour son maître, qui m'oblige à quitter.

Je suis en Notre-Seigneur et sa très sainte mère tout vôtre.

Si M. l'abbé (1) était à Paris il pourrait venir voir

Sauveur, a lieu encore aujourd'hui pendant l'octave de l'Ascension, qui, en 1653, allait du 22 au 29 mai.

(1) Louis Tronson.

notre solitude et prendre l'air. Je ne vous propose pas le même; vous en savez assez notre désir, mais je laisse votre conduite à celle de Notre-Seigneur et sa sainte mère qui dirige vos pas.

LETTRE CCLXIX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il l'encourage et l'exhorte à bien aimer la croix et à porter généreusement la petite persécution dont elle est l'objet.

[Premiers jours de juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Si je ne craignais d'appesantir vos chaînes, et d'augmenter vos peines, je m'offrirais à vous pour vous aller secourir, et porter avec vous le joug de Dieu, comme mon obligation y est entière. J'en ressens même un désir extrême dans mon cœur, et il n'y a rien au monde qui m'eût empêché de le faire, et de me rendre auprès de vous pour vous assister, que la seule crainte de surcharger vos maux dans la disposition des choses présentes. Car on ne manquerait pas de redoubler les violences contre vous, et on allumerait de nouveau les passions qui tourmentent vos ennemis, que vous devez regarder comme vos bienfaiteurs en Jésus-Christ.

(1) C'était la LXXIVe des imprimées.

(2) Les *souffrances communes* rappelées au deuxième alinéa suffiraient pour indiquer Mme de Saujon, mais toute la lettre lui convient et ne convient qu'à elle.

(3) C'est un des jours qui précèdent ou qui suivent la Pentecôte, comme le dit le cinquième alinéa avant la fin de la lettre. Quant à l'année, elle paraît certaine, car les années suivantes, M. Olier était à Bourbon à l'époque dont il s'agit. En 1653, il aurait pu d'autant plus facilement aller au château de Blois, qu'il dut passer en cette ville pour aller à Notre-Dame des Ardilliers.

Je vous dirai pour cela que notre divin Maître, le bon des bons, et la bonté suréminente, qui est industrieux à secourir les âmes et très ingénieux dans l'art d'aimer, pour ne laisser point sa charité oisive et sa grâce inutile, m'a fait une miséricorde ce matin, que j'espère qu'il me continuera le reste de ma vie : c'est de me rendre sensiblement présent à votre esprit pour me tenir uni à votre intérieur, et pour porter en vous et avec vous vos peines.

C'est, ce me semble, la grâce la plus heureuse, la bénédiction la plus grande, la consolation la plus solide, la justice la plus équitable, l'obligation la plus raisonnable, la charité la plus souhaitable; en un mot le bien le plus universel qui me pût arriver, et qui peut-être me soit jamais arrivé en ma vie. Hélas ! il me semble que j'ai maintenant tout ce que je demande en ce monde, qui est de satisfaire à cette obligation si pressante, et que Notre-Seigneur m'a imposée avec plus de soin, et plus d'amour. Car lui-même en sa bienheureuse Mère me parlant de nos souffrances communes, m'obligeait à cela (1); et il me semble que cet aimable Sauveur, ce divin Époux des âmes n'a point de joie plus forte et plus tendre, que celle de se rendre présent aux âmes, pour porter en elles et avec elles le joug que son Père daigne leur imposer.

Lorsque les pasteurs avertissent les personnes qui se marient, qu'elles sont les images de Jésus-Christ et

(1) Tout ce passage n'est que l'expression du grand zèle que M. Olier avait pour la sanctification d'une âme que Jésus, en sa sainte Mère, lui avait spécialement confiée. De là venait la grande consolation qu'il ressentait en voyant que, par la connaissance qui lui était donnée de son intérieur, il pouvait plus efficacement la diriger et la consoler. On sait par ailleurs que depuis longtemps M. Olier avait le don de pénétrer le secret des cœurs. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 501.)

de l'Église, et qu'ils leur expliquent le mot latin *Conjugium*, qui signifie mariage; ils leur disent qu'elles doivent porter un joug commun en Jésus-Christ. Notre-Seigneur est au milieu des âmes, portant en sa vertu qu'il répand en ses épouses, le joug de Dieu son Père, c'est-à-dire la croix qu'il leur a préparée, et qu'un chacun doit porter comme chrétien. Car nous y sommes tous engagés par le baptême, où nous chargeant de la croix à l'extérieur, on nous a fait connaître l'obligation que nous avions à la mort et au crucifiement intérieur.

Je me sens obligé à Jésus-Christ de me trouver lié en lui à votre intérieur, pour porter avec lui tous vos maux; et je me sens en même temps dans le désir de me voir encore en lui autant qu'il lui plaira, au milieu de tous ceux qu'il m'a unis, pour porter leur joug et leurs fatigues. Je souhaitais autrefois d'être présent en Jésus-Christ, en tous les lieux où il repose en son saint Sacrement, pour louer et glorifier Dieu son Père avec lui et en lui-même : mais c'est un trône de gloire et un lit de délices, qu'il ne faut pas espérer d'occuper que par l'étendue de la croix, et par la souffrance universelle de tous maux.

Je vois qu'on veut vous dépouiller de vos biens. C'est à présent qu'il faut vous dénuer en esprit de toutes choses. Vous voyez les désirs que Jésus votre Époux vous a mis dans le cœur par avance. C'est maintenant qu'il veut que vous fassiez usage de ses dons et de ses grâces; c'est à présent qu'il veut que vous pratiquiez la pauvreté en esprit, en la manière qu'il le désire, et que vous n'aviez pas préméditée.

Vous la vouliez universelle, il la veut en partie. Il la veut en un sens, et d'une façon qui vous confonde et

vous charge de honte. Il faut vouloir cette façon de pauvreté, qui est mille fois plus pénible que celle de notre choix, lequel rend toutes choses aisées, et même glorieuses en sa façon.

O que l'amour-propre est pris, et serré de près dans les ordres de la sagesse de Dieu, qui voit où nous tenons; ce que nous ne voyons pas! O que la conformité universelle à tous les ordres de Dieu, et dans toutes leurs circonstances est une chose difficile! On ne peut les subir sans de grandes peines, et sans déraciner tous nos vouloirs, et les désirs de notre propre volonté, laquelle est infinie en ses propres souhaits et en ses convoitises.

Le bien que fait à l'âme la persécution du siècle, est incroyable. Outre qu'elle nous fait mourir au monde, et qu'elle nous donne sa haine, elle nous fait aussi mourir à nous. Le siècle aussi bien que les diables sanctifient les membres de Jésus-Christ, de même qu'ils l'ont glorifié. La charité de Jésus-Christ nous fait miséricorde; et la haine de ses ennemis nous fait grâce, en nous donnant sujet de souffrir pour son amour.

Le siècle nous maltraitant, comme dit l'Écriture, témoigne que nous ne sommes plus à lui; car si nous lui appartenions, il aurait amour pour nous, et nous ferait du bien. Ce siècle, dit saint Jean, nous hait parce que nous sommes transportés de la mort à la vie, à cause que nous aimons ce qu'il ne voit pas et ne sait pas. Et il nous voit jouir d'un bien intérieur, qui est la paix, qui lui donne une jalousie insupportable. Regardons cette séparation par avance, comme celle que Jésus-Christ, par les saints anges, au jour du jugement, doit faire de vous d'avec les amateurs du siècle.

Prenez le temps en cette sainte saison de bien mourir à tout vous-même, vous laissant porter tous les coups de mort jusqu'au fond du cœur sans vous plaindre, quoique vous en souffriez; car c'est la voie divine pour entrer dans la vie de Dieu, laquelle doit succéder à cette mort.

Je vous vois trop seule en ce rude combat, pour ne pas vouloir être en Jésus avec vous, afin d'y avoir part. Je sais que vous n'avez que faire de moi, car votre Tout est tout en vous; mais pensez que Jésus tout rempli de la divinité a été secondé et visité par l'ange confortant. Dieu me fasse cette miséricorde de n'être pas absent de vous un seul moment, comme Dieu, par ma charge, m'oblige à cela.

Avec ces préparations et ces dispositions de cœur, ne laissez pas de vivre en simplicité, et de dire les choses en liberté, sans crainte, et en esprit de charité, de douceur et d'humilité. Désintéressez-vous en tout devant Dieu. Entrez dans l'intérêt spirituel de la personne qui vous persécute, et faites tout ce que vous pourrez pour son bien, soit par prières en votre esprit, soit par douceur, humilité et patience en votre extérieur, soit même par de douces et d'humbles remontrances que vous lui pourriez faire, mais seulement dans la nécessité. Du reste vivez en paix.

Pour moi, je ne puis croire que cet excès et ces violences puissent durer longtemps. C'est un orage et une saison fâcheuse; mais après l'hiver, comme dit l'Époux, doit venir le printemps, auquel succéderont les autres saisons plus favorables de l'année. Dans la rigueur de l'hiver, on se tient caché et retiré auprès du feu. Il faut vous tenir retirée en vous auprès de votre Époux, qui est pour vous tout amour et toute charité, qui est pour

vous tout feu et toute ardeur, ainsi qu'il est descendu en ces jours sur ses apôtres.

Vous me demandez des ouvertures pour votre délivrance. Vous voyez bien que présentement les portes sont fermées, et que vos grilles sont remplies de pointes de fer, qui vous empêchent de tenter votre sortie, ni d'approcher de là. Il faut pâtir. J'aurai l'honneur de vous voir incessamment au travers de votre grille par les yeux de la foi; et d'entrer même en votre cloître (1), par l'union et le lien intime de la divine charité, pour partager avec vous le fardeau de votre croix.

Vous me priez de ne m'affliger pas, et de ne pas souffrir avec vous. Je vous répondrai que Notre-Seigneur fit bien la charité à Simon le Cyrénéen de souffrir qu'il portât une partie de sa croix. Notre-Seigneur ne m'a pas fait l'honneur de m'unir et de m'approcher de vous, pour avoir seulement part à vos consolations et à vos grâces sensibles, mais aussi pour me faire le bien d'avoir part aux grâces purement de l'esprit : grâces nobles, riches, précieuses et glorieuses, qui sont les qualités de la croix de Jésus-Christ; quoique dans le siècle, on la regarde avec honte, horreur, dédain, rebut et anathème.

Dites souvent avec saint Paul, et moi de ma part je le dirai avec vous, qu'il ne m'arrive jamais que je me glorifie qu'en la croix de Jésus-Christ; car autrement je serais délaissé de la vraie lumière de salut. Par elle, dit encore saint Paul, le monde m'est un crucifix, et je suis le crucifix du monde; car il me regarde avec mépris et confusion, comme les Juifs regardaient le

(1) C'est une allusion à l'isolement où cette dame se trouvait par suite des rebuts dont elle était l'objet.

gibet du divin Maître, que lui-même considérait en sa bassesse et en son ignominie, comme le trône de sa grandeur et de sa gloire. Adieu.

Je ne puis cesser de vous écrire, et de vous exhorter à la croix; et vous voulez bien me le permettre, puisque c'est mon devoir, et celui de la charité.

LETTRE CCLXX (1).

A LA MÊME (2).

Dieu ayant donné à cette dame quelque relâche dans ses peines, il l'exhorte à faire un bon usage de cette grâce, en se tenant unie intérieurement à Jésus, et fidèle à la pratique des vertus.

[Vers la mi-juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai espéré que vous diriez, durant tous ces jours de l'octave du très Saint-Sacrement, et durant les suivants, ce que disait l'Épouse du Cantique : Que l'hiver est passé avec ses orages, et les fleurs du printemps ont paru. Ces fleurs sont les effets de la nouvelle vie, qui commencent à paraître et à se faire goûter en votre âme, après les temps austères et difficiles de la croix. L'Écriture sainte nous marque comme Dieu a ses temps. *Il y a un temps pour labourer,* dit le Sage, *et il y en a un autre pour semer.* Ce divin Maître, après avoir préparé et cultivé votre âme, y a semé le bon grain, qui est Jésus-Christ, qu'il a renfermé dans votre cœur avec un soin particulier, le cachant sous les humiliations de la croix, pour porter son fruit en son temps. C'est à vous

(1) C'est la CCXXXIX^e des imprimées.

(2) Le contenu de la lettre dit suffisamment qu'elle est adressée à Mme de Saujon et probablement peu de temps après la précédente.

(3) L'octave du Saint-Sacrement, en 1653, allait du 12 au 19 juin.

maintenant à le conserver. Il me semble que le plus fort et le plus rude choc est passé, et je crois que vous êtes maintenant dans le goût et le sentiment de la présence de votre divin Époux. Jouissez-en donc en paix en votre intérieur; et si l'on vous interdit les œuvres extérieures de charité, louez-en votre Tout, qui le permet ainsi pour vous posséder davantage.

Votre retraite, qui vous tire du tracas et vous applique à la seule contemplation de Jésus-Christ, pour écouter et entendre sa voix, vous est enjointe par les ordres secrets de sa Providence qui vous conduit, et il ne souffre que la créature vous traite de la manière que vous me le mandez, que pour vous faire jouir avec plus de liberté du repos de Madeleine. Faites profit des ouvertures qu'il vous présente, pour être en lui humble et patiente. Ces moments sont précieux pour acquérir bien des vertus. Car c'est le temps où la grâce se rend présente par les soins de l'Époux, afin de faire croître l'âme et la rendre de plus en plus fidèle à ses saints exercices.

LETTRE CCLXXI (1).

A LA MÊME (2).

Il l'invite à communier plus souvent afin de connaître les desseins de Dieu sur elle. Il décrit ensuite l'excellence et les avantages de la croix.

[Avant le 24 juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Il me semble que je sens bien de la joie de vous par-

(1) C'est la LXXIXe des imprimées.

(2 et 3) La fin du second alinéa semble indiquer suffisamment que M. Olier parle à Mme de Saujon, qui venait de passer par des contra-

ler de Dieu, et que mon cœur se console, quand il vous rappelle à Jésus votre Époux. Vous sentez et vous voyez bien comme tout est fade et obscur à votre cœur et à votre esprit, hors de votre Jésus. Il ne vous manquera pas à la sainte communion, et vous n'y serez pas trompée, y allant avec l'assurance qui vous en sera donnée de la part de ceux qui vous conduisent, dans lesquels Notre-Seigneur vivra toujours pour vous, ainsi que vous l'avez expérimenté jusqu'à cette heure avec consolation.

Comme j'ai remarqué le grand secours que vous retirez de vous en approcher souvent, je vous prie de recevoir encore cette grâce que vous offre la sainte Église, et de solenniser les octaves de saint Jean et de saint Pierre, comme vous avez fait celle du très Saint-Sacrement. Vous pourrez aussi en faire une de la visite de Notre-Dame à sainte Élisabeth, pour la sanctification de saint Jean, et une autre de sainte Madeleine dans le mois de juillet, afin que vous puissiez voir les desseins de Dieu sur votre âme, qui ayant pris ces mois passés pour labourer et défricher avec le soc de la croix l'intérieur de votre cœur, veut ensuite vous faire recevoir la semence de la vie divine, par la bénédiction du très Saint-Sacrement.

J'ai pris la plume, au sortir de l'oraison, avec intention de ne vous écrire que ces paroles suivantes, pour vous remplir et vous occuper de leur vérité toute une octave entière. La croix est la vie, la nourriture, la force et la perfection du pur amour. La consolation des sens ou de l'esprit sert à entretenir la corruption de l'amour-

dictions et des peines très sensibles, et qui, d'autre part, étudiait en ce moment les desseins que Dieu pouvait avoir sur elle.

— La date est indiquée par le second alinéa.

propre, et, au contraire, la privation et l'abstinence de toute consolation fait la santé de l'âme, et entretient la pureté du saint amour, sans mélange de propre recherche et de propre satisfaction.

Il y a certains fruits qui perdent leur goût et leur saveur, quand ils croissent dans des fonds de terre grasse. Il en est de même de l'amour de Dieu. Les fruits n'en sont excellents et merveilleux que quand ils viennent dans des terres sèches et sablonneuses. Les œuvres du saint amour perdent leur agrément et leur pureté, quand ils sont accompagnés de consolations et de délices, soit temporelles, soit spirituelles. Je ne pourrais pas vous exprimer ce que j'en concevais à l'oraison, et le grand désir que j'avais que toute ma vie fût en croix, et, comme dit saint Cyrille de Jésusalem, que je fusse couvert de croix depuis les pieds jusqu'à la tête, comme le baptême le demande. J'estimerais ce trésor le plus grand de la terre, étant vrai que par là toute la créature corrompue, qui ne vit que pour elle, serait suspendue en ses affections, interdite dans le rassasiement de ses cupidités, et ne trouverait pas de quoi se satisfaire.

La créature qui est toute née pour la béatitude, et qui ne cherche que son plaisir, est dans la faim et dans la soif de la consolation perpétuelle; mais Notre-Seigneur lui donne la croix, qui étant comme cet ange, qui est à la porte du paradis terrestre, tient le glaive de feu à la main pour en interdire l'entrée. La croix est le glaive dont Jésus-Christ se sert pour réprimer tous les désirs du paradis terrestre de nos sens et de nos âmes, qui sont la consolation et la satisfaction ; et pour tout appui de l'esprit il vient nous communiquer sa foi, laquelle n'a rien que la force à donner, et la voie à

nous montrer pour notre direction. Et même les moyens dont il se sert pour nous donner et nous accroître cette foi sont si purs et si éloignés de toute consolation, qu'il n'y a rien de plus simple et de moins capable de satisfaire les sens et de les consoler. C'est ce que nous voyons dans les simples éléments qui couvrent nos sacrements, où rien ne paraît d'éclatant et de délicieux, rien de riche ni de superbe, tout pauvre, tout nu, tout simple ; ce qui montre combien Notre-Seigneur est soigneux de sevrer cette nature maligne, qui ne travaille qu'à sa consolation et à sa propre recherche. Adieu.

Le zèle pour la croix a été ce matin dans l'oraison suivi de sa matière. Béni soit le divin amour, et qu'à jamais il soit aimé, de vouloir visiter les siens, les privant de leurs attentes et de leurs désirs. La sécheresse, la privation et la soustraction divine soit l'entretien et la nourriture de notre foi. Jésus crucifié, faites-moi cette grâce, qu'à jamais votre amour me cloue à votre croix, et que jamais je n'en sois séparé, que pour entrer en jouissance de votre béatitude, en laquelle je ne puis avoir droit d'entrer, que par la communication de vos souffrances et de vos peines, et par votre crucifiement, votre mort et votre sépulture mystérieuse.

LETTRE CCLXXII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui parle des peines intérieures qu'il endure, de l'estime qu'il fait des souffrances et de la croix.

[Été de 1653 (3).]

Monsieur,

Que puis-je vous dire en l'état où je me trouve, si-

(1 2 et 3) C'était la CLXXVIII^e des imprimées.

non que je vous suis tellement obligé, que je ne puis assez reconnaître Notre-Seigneur en vous et sa très sainte Mère? Le grand Maître qui conduit toutes choses en la manière qu'il a voulu, et que nos péchés le méritaient, nous fait faire maintenant pénitence en notre intérieur. C'était ce qui me fut promis, à Chartres, où il me fut dit au fond du cœur : *Tribulatio proxima est :* La tribulation est prochaine.

Que dois-je dire à votre âme, que je sais qui souffre sur toutes ces choses aussi bien que la mienne, sinon que notre condition doit être celle de tous ceux qui veulent appartenir tout de bon à Jésus-Christ? Quiconque fera profession de vouloir aimer Dieu, il faut qu'il dise avec sainte Thérèse : *Ou souffrir ou mourir.* Il ne faut point de milieu à cela. Tous les moments de la souffrance sont si précieux, et ceux de notre vie si courts, qu'il ne faut pas qu'il s'en écoule aucun, qui ne soit détrempé dans l'amertume de la croix. O que saint Paul savait bien ce que valait la douleur et la peine, quand il disait que sa plus grande gloire était de souffrir pour celui qui était mort pour lui dans la souffrance!

Il faut que notre Maître et notre sainte Maîtresse continuent de porter en nous le joug et le fardeau qu'ils nous imposent. Il faut nous retirer à tout moment en eux pour en faire l'usage que nous devons; n'y ayant rien de si faible que la chétive créature, qui ne peut rien en elle. Quoique l'esprit soit prompt pour être sou-

— Le ton de la lettre est celui qu'on retrouve dans celles à M. Picoté, son directeur.

— M. Olier était à Chartres à la mi-avril de cette année 1653, et ce fut probablement en cette circonstance qu'il lui fut dit : *Tribulatio proxima est.*

mis à Dieu, la faiblesse de la chair doit être soutenue et arrêtée à tout moment par la puissance de la vertu divine régnant en notre cœur. Hors de là il n'y a qu'infirmité et défaillance continuelle.

Je sais bien que l'Esprit intérieur, qui fortifie le nôtre, n'empêche pas la chair de souffrir, et de porter le joug de la croix de Jésus avec violence; mais c'est par là que l'on achète avec Jésus-Christ le royaume du Père. Notre Maître n'a reçu qu'en passant la douceur du Thabor, mais il est demeuré et arrêté longtemps sur la croix; et cet état pénible et douloureux lui a été présent tous les jours de sa vie.

LETTRE CCLXXIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui écrit sur le sujet de la bulle d'Innocent X et la conduite à tenir en cette circonstance à l'égard des jansénistes. Affaire des PP. de l'Oratoire.

De Verneuil, le 4 juillet 1653.

Monsieur est très cher en Notre-Seigneur,

Je ne vous écris pas de ma main à cause que j'ai été saigné ce matin. Je vous prie d'envoyer chez M. de Saint-Germain (2) pour voir s'il y a quelque chose

(1) Sur l'autographe.

(2) Quoiqu'il y eût alors à Paris un chanoine de Notre-Dame nommé Le Prévot de Saint-Germain, il ne paraît pas qu'il s'agisse de lui en cette lettre, mais bien de l'abbé de Saint-Germain avec lequel, comme supérieur spirituel du faubourg, il convenait de s'entendre au sujet de la bulle. Il est vrai qu'ailleurs et même à la fin de cette lettre M. Olier désigne l'abbé de Saint-Germain sous le titre d'évêque de Metz, mais cela ne paraît pas un motif suffisant de croire qu'en cet endroit il ne l'a pas eu en vue. La lettre suivante, où il est encore parlé de lui, confirme cette supposition.

de pressé qui me rappelle à Paris sur le sujet de la bulle (1), et aussi pour savoir si on ne s'assemblera point pour cela, et à quel jour, afin de pouvoir ménager, en attendant, quelque temps de repos. Ma pensée serait dans ce commencement de ne point insulter dessus les jansénistes, mais agir avec eux avec douceur et grande ouverture de cœur, pour les attirer à l'union et se pouvoir servir d'eux pour la gloire de Dieu et le bien de son Église. Si tous ces sujets qui se sont séparés s'unissaient simplement et cordialement en charité, on se trouverait bien fort contre l'hérésie et les pécheurs et pour avancer la gloire de Dieu en son clergé.

Je vous supplie de vous informer de M. du Four s'il a vu M. de Liancourt et quels sont ses sentiments et sa conduite sur cette affaire, et s'il voudrait entrer dedans cette ouverture pour réparer par là tout le tort qu'il a fait à l'Église, dont un jour il se trouvera accusé et chargé devant Dieu; car autant qu'il a servi à élever ce parti et à le révolter, autant il doit travailler maintenant à le détruire et à le réunir dans la sainte Église (2).

Pour ce qui est des PP. de l'Oratoire, il faudra se servir, s'il en est besoin, du biais que la Reine nous a appris elle-même, selon ce que M. Souart m'en a écrit de la part du père Dinet, à savoir qu'il y avait déjà trop

(1) La bulle qui condamne les cinq propositions de Jansénius fut donnée à Rome par Innocent X, le 31 de mai 1653, qui était la veille de la Pentecôte; elle arriva à Paris au commencement de juillet, et, dès le 7 de ce mois, la déclaration pour son exécution fut publiée à Paris par ordre du roi.

(2) Le duc et la duchesse de Liancourt, malgré la promesse qu'ils en avaient faite par écrit à M. Olier, ne se soumirent pas et continuèrent à favoriser Port-Royal. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 457.)

de communautés dans le faubourg, et qu'elle prierait Mgr de Metz de n'en point établir davantage.

La fête de la Translation de saint Martin m'appelle à la grande messe et m'empêche de vous écrire davantage. Je suis de tout mon cœur en Notre-Seigneur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CCLXXIV (1).

AU MÊME (2).

Il l'avertit de quelques menées jansénistes afin qu'il les déjoue.

[Été de 1653.]

Mon cher enfant, je vous envoie une lettre de M. de Queylus, et deux de Saint-Germain que j'ai ouvertes, pour voir s'il n'y aurait rien qu'il fût nécessaire que je visse pour vous écrire ce qu'il y aurait à faire. Il serait bon, si Mgr de Metz venait à Paris, que vous lui dissiez ce qui est du père Dinet dans la lettre de M. Souart, afin de l'encourager et le prévenir sur les sollicitations que M. l'abbé de B... (3), de la part des jansénistes, se prépare de faire auprès de M. le C...

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre paraît faire suite à la précédente. M. Olier n'avait probablement pas quitté Verneuil-sur-Seine, où sa famille possédait une habitation et où lui avaient été envoyées de Saint-Germain les deux lettres dont il parle.

(3) Amable de Bourzeis que M. Olier désigne ici, était abbé de Saint-Martin de Cores et membre de l'Académie française. Il ne se montra pas d'abord favorable à la doctrine des jansénistes, mais ayant été gagné au parti, il s'en montra pendant longtemps l'un des plus zélés défenseurs. Ce fut lui qui y attira le duc et la duchesse de Liancourt, dans l'hôtel desquels il vivait, et par leur moyen, il acquit quelque faveur à la cour. Il avait surtout à cœur de s'insinuer dans les bonnes grâces du cardinal

LETTRE CCLXXV (1).

A M. JEAN DE SÈVE (2).

Il lui conseille de ne pas s'engager sitôt dans les ordres sacrés, et de ne point écouter sur cela les empressements de la nature.

[Été de 1653.]

Monsieur,

Je bénis Dieu des dispositions qu'il met en votre âme pour l'accomplissement de ses desseins, et de la

Mazarin, et pour y réussir il alla d'abord à Pontoise lorsque le parlement y fut transféré, puis il accompagna le cardinal dans son second exil, ce qui faisait dire à Lagault, l'un des trois députés que la Sorbonne avait envoyés à Rome, dans une lettre du 14 octobre 1652 : « Que M. le chancelier prenne « garde que l'abbé de Bourzeis, qui, à ce qu'on nous a appris, est auprès « de M. le cardinal Mazarin, ne nous fasse pas faire quelque coup fourré à « la cour. Nous ferons tout ce que nous pourrons ici pour nous en parer. » (Cité en note dans les *Mémoires du P. Rapin*, t. I, p. 463.) On voit que M. Olier avait grandement sujet de faire prévenir l'abbé de Saint-Germain et de le mettre en garde contre les sollicitations que l'abbé de Bourzeis ne dut pas manquer de faire auprès du cardinal Mazarin.

(1) C'est la VIIIe des imprimées.

(2) Jean de Sève, oncle maternel de M. Tronson, était président en la cour des aides, lorsque, ayant perdu sa femme, Renée de Guenégaud, au mois d'août 1651, il se détermina à embrasser l'état ecclésiastique. M. Olier, avec qui il avait concerté ce pieux dessein, lui permit de suivre les exercices du séminaire sans demeurer dans la maison, et ce fut sans doute à cette occasion qu'il fit ouvrir une porte de communication qui permettait à M. de Sève, dont le domicile était *rue du Pot-de-Fer*, de se rendre fréquemment au séminaire. Cependant le serviteur de Dieu lui faisait exercer tous les dimanches les moindres fonctions ecclésiastiques à la messe de paroisse, et la manière dont il s'en acquittait était un grand sujet d'édification pour tout le monde. M. Olier en était touché plus que personne, mais, jugeant nécessaire de bien éprouver une vocation si tardive, il ne se hâta pas de faire promouvoir M. de Sève au sous-diaconat. Celui-ci se montra un peu sensible à ce retard et, dans le courant de 1653, probablement quelques semaines avant l'ordination de la Trinité, il en témoigna sa peine à M. Olier, qui lui répondit par la belle lettre qu'on va lire.

miséricorde qu'il vous fait de n'acquiescer pas aux empressements de la nature, qui voudrait vous régler, et vous conduire dans l'œuvre de la grâce. Elle ne peut avoir d'accès, et ne doit point même être écoutée dans les choses qui sont par-dessus son état : *Quæ supra illam, nihil ad illam.* Il faut par conséquent que nous imposions silence en notre vocation à tout ce qui n'est pas Jésus-Christ, ou son Église réglée par son esprit, que nous devons écouter en patience, fermant les oreilles à toute l'humeur et à toute la raison humaine, qui veut avoir sa part dans le conseil de Dieu.

Quand vous étiez président, et que, les portes fermées, vous traitiez des affaires de conséquence en votre cour, vous n'eussiez pas souffert qu'un valet ou un laquais eût pris séance ou donné son avis dans vos sacrés conseils. La sainte Trinité, qui est toujours attentive sur la conduite de ses ministres, et qui anime son Église de son conseil, ne veut pas admettre dans cette assemblée divine, qui se règle et qui examine les choses par l'esprit de cette sagesse éternelle, une infâme ni une harengère insensée pour y faire vacarme, et y troubler la paix et le calme qui président dans le conclave de la grâce. C'est une insensée et une folle

M. de Sève dut être ordonné sous-diacre aux Quatre-Temps de septembre 1653, et diacre peu de mois après, car vers ce temps une thèse lui ayant été dédiée, il ne voulut donner d'autre titre pour y mettre au haut que celui-ci : *Joanni de Sève, diacono;* ce qui émerveilla si fort M. Bourdoise qu'il envoya, en 1654, six exemplaires de cette thèse à l'abbé du Val-Richer. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 149.)

M. Jean de Sève mourut le 16 janvier 1674, et, selon son désir, fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire de Saint-Sulpice. Le Registre des sépultures porte qu'il était natif de Paris, seigneur de Mérobert, ci-devant président en la cour des aides, et qu'il décéda en sa maison, rue Pot-de-Fer, sur la paroisse de Saint-Sulpice, ce qui confirme la plupart des détails déjà donnés.

que la nature : il la faut laisser et l'abandonner aux portes de notre cœur, et lui laisser faire là ses vacarmes parmi les peuples. Les ministres de Dieu ne font point cas de ses murmures, et lui laissant évaporer ses chaleurs avec mépris, ils ne font attention qu'aux sacrés conseils de la sagesse, et ils n'écoutent que la voix de Jésus, qui parle avec douceur et paix dans l'âme qui est en silence, et qui entend en patience cette suprême Majesté, qui donne ses arrêts avec tant de force et de gravité, qu'on ne peut pas douter de ses ordres.

Vous savez par expérience quelle est la joie de votre cœur, quand ce grand Tout y préside et y parle : *In pace locus ejus*. Votre âme est alors en paix, et rien ne l'inquiète. Mais quand au contraire la nature, cette esclave révoltée et cette libertine insensée, vous parle, elle ne porte dans le cœur qu'inquiétude, qu'ardeur, que chagrin, que murmure; et elle trouble la paix et la suavité qui nous doit toujours accompagner.

Mon cher Monsieur, notre grand Maître disait à ses disciples : *In patientia vestra possidebitis animas vestras;* et en cela l'on connaît la sagesse des serviteurs, quand ils attendent en paix les ordres de leur maître, qui voit ce qui se passe en sa maison, et qui ne révèle ses desseins que dans le moment qu'il lui plaît, avançant ou reculant toutes choses selon son bon plaisir. Puisque Jésus, notre grand Maître, voit les besoins de son Église, et veille incessamment sur les sujets qu'il désire avancer, il le faut laisser faire. Il apprend en l'Évangile la méthode de se conduire, disant à un chacun de prendre la dernière place en sa maison et à sa table : *Recumbe in novissimo loco*. Et il ajoute, qu'il faut se laisser presser pour monter plus haut. Notre-Seigneur tient toujours une même méthode. Comme il a donné ses

conseils à toute son Église, il ne s'en dément pas, de peur d'infirmer sa conduite, et d'en ôter l'estime, la force et la créance dans l'esprit de ses disciples. Personne, dit-il, ne doit se presser, ni se promouvoir soi-même, il faut qu'il se laisse appeler; il faut qu'on le presse, qu'on le sollicite, qu'on lui fasse instance; et comme c'est Jésus-Christ seul qui, pénétrant le fond des cœurs, voit la pureté, la sainteté, la force, la sagesse, le zèle véritable, la profonde humilité, la patience invincible, la douceur inaltérable et le reste des vertus évangéliques nécessaires pour être dignes de ses charges, il impose le silence à son Église, pour l'empêcher d'y appeler ceux qu'il ne voit pas assez fondés pour être promus et élevés aux plus hautes dignités de son saint ministère.

Anéantissez-vous donc devant Dieu; vivez en patience, et attendez en paix la voix de votre Maître. Il parlera bientôt, mais laissez-le parler; et que l'humble sentiment de votre cœur, qui se voit éloigné des parfaites vertus de l'ordre où vous aspirez, vous fasse trembler, de peur d'être promu, n'étant pas aussi établi, comme votre divin Maître le désire, en tout ce qu'il demande de vous. Travaillez encore avec courage jusqu'aux Quatre-Temps de septembre, où toute l'Église sera en pénitence et en jeûne pour demander le supplément des vertus qui manquent aux ministres qui se présentent à l'onction. Tout le bien et toute la bénédiction de vos jours dépend des saintes dispositions de votre ordination, et de l'obéissance à la loi du divin Maître, qui n'agrée jamais les services de celui qui entre en sa maison par force, et qui n'a pas attendu son choix et sa vocation avec respect, humilité et patience.

Adieu, mon cher Monsieur. Je suis, dans toute la tendresse que votre bonté exige d'un pauvre misérable pécheur, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

LETTRE CCLXXVI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

M. Olier, après quelques mots sur un petit écrit de piété que M. de Bretonvilliers lui a envoyé, le prie de faire prévenir le roi d'Angleterre, qu'étant tombé malade, il a dû quitter Paris, et qu'il ne pourra continuer les conférences qu'il avait avec Sa Majesté.

[Du Péray, ce 19 juillet 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant en Notre-Seigneur,

J'ai reçu vos *Réjouissez-vous* (3) que je vous renverrai au premier jour. M. du Peray (4), qui ne me les a rendus que du jour d'hier, m'a empêché de les corriger, étant dans les remèdes. Il y a peu à corriger comme vous le verrez quand je vous les enverrai par la voie de Mme Tronson, qui vous les portera sûrement et qui vous dira comme je ne suis pas bien ayant toujours eu des émotions la nuit, ce que je vous prie de dire à M. de

(1) Sur l'autographe.

(2) Le jour et le mois sont donnés par l'autographe, l'année est indiquée par l'affaire de la bulle et par les conférences avec le roi d'Angleterre. Le lieu où fut écrite la lettre est certainement la maison de campagne de Mme Tronson, où M. Olier fit quelque séjour avant d'entreprendre le voyage dont il sera parlé dans les lettres suivantes.

(3) On ne sait pas autrement le sujet de ces *réjouissez-vous* que par ce qu'il en dit encore lettre CCLXXIX^e^.

(4) M. Olier désigne probablement par ce nom l'aîné des fils de Mme Tronson, qui était seigneur du Coudrai et du Péray.

Sommerset (1), et afin qu'il prévienne le roi d'Angleterre et qu'il lui aille dire comme depuis que je n'ai eu le bien et l'honneur de le voir je suis tombé malade, et que l'on m'a ordonné de me retirer à la campagne, où je suis encore mal; et sans doute, en l'état où je me suis trouvé ici, si je fusse demeuré à Paris, je serais tombé dans la fièvre, tant je suis ému et échauffé. Je vous prie ne pas manquer à dire cela au plus tôt à M. de Sommerset.

Pour M. Laurent (2), vous lui direz qu'il se contente de mander à Mlle de Portes, sur ce que je ne lui écris pas, c'est que j'attends jusqu'à ce que j'aie su comme elle aura reçu les nouvelles de la bulle (3).

Mon fils, pour la pension de ce M. de Saint-Am-

(1) Édouard de Sommerset, marquis de Worcester, avait suivi Charles II, roi d'Angleterre, en France, et il paraît que ce fut surtout par son moyen que M. Olier put entrer en relation avec ce monarque. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 320.)

(2) Henri Laurent ou du Laurent entra au séminaire de Saint-Sulpice le 8 mai 1653. Il était prêtre et prieur de Saint-Privat de Rivières, dans le diocèse d'Uzès. Ce bénéfice était à la collation de l'évêque, sur la présentation de la marquise de Portes, qui possédait et habitait le château de Theyrargues, voisin de Rivières. Cela explique les rapports de cet ecclésiastique avec Mlle de Portes.

(3) M. Olier avait ajouté : *Et sa soumission parfaite*, mais il effaça ces derniers mots. Toutefois ses craintes à ce sujet n'étaient pas sans quelque fondement et, comme on l'a déjà dit dans une note de la CCLVI^e^ lettre, il est douteux que Mlle de Portes se soit parfaitement soumise à la condamnation du jansénisme dès qu'elle eut été prononcée. Il est même vraisemblable que M. Olier ne vit pas son retour à la parfaite docilité dont elle lui avait donné tant de preuves durant les premières années qu'elle fut sous sa direction. C'est ce que semble prouver une dernière lettre que le serviteur de Dieu lui écrivit en 1655 et à l'occasion de laquelle on fera connaître les sérieux motifs qui donnent lieu d'espérer, qu'au moins dans ses dernières années, les sentiments de cette noble demoiselle furent parfaitement catholiques et que sa mort, qui n'arriva qu'en 1693, put être précieuse devant Dieu comme elle fut pleine d'édification devant les hommes.

broise (1), je pense qu'il vaudrait mieux ne point écrire à cette bonne demoiselle que nous voulons gagner à Notre-Seigneur, avec laquelle il sera bon d'agir généreusement, en charité. Aussi bien, si elle payait sa pension, nous n'aurions pas droit de le regarder à nous : s'il est pauvre il est bon d'en user ainsi. Aussi bien emploie-t-elle son bien et au delà. Adieu, mon fils; pardonnez à la hâte de mon départ.

LETTRE CCLXXVII (2).

A MADAME TRONSON, A CHATILLON (3).

Il l'informe de l'état de sa santé et du projet qu'il a formé de revenir sur ses pas.

[Du château du Larry (4), ce jour de Sainte-Madeleine, 22 juillet 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Ma difficulté de dormir qui s'augmente et les émo-

(1) Il est très probable que M. Olier, conformément à l'usage suivi de son temps par les géographes, en particulier par Bruzen de la Martinière, a désigné sous le nom de Saint-Ambroise la petite ville plus connue aujourd'hui sous celui de Saint-Ambroix et qui est dans le voisinage de Rivières-de-Theyrargues qu'habitait la marquise de Portes. Il s'agirait donc d'un ecclésiastique de cette ville dont la pension, au séminaire ou à la communauté de Saint-Sulpice, aurait pu être demandée à cette demoiselle qui le protégeait. Ces mots : *cette bonne demoiselle que nous voulons gagner*, suivis de ceux-ci : *Aussi emploie-t-elle bien son bien et au delà*, conviennent parfaitement à la marquise de Portes dont il venait d'ailleurs d'être question.

(2) Sur l'autographe dont un fragment est dans la IIIe des imprimées.

(3 et 4) Mme Tronson était auprès de son frère Alexandre, qui avait épousé l'héritière de Guy de Rochechouart, seigneur de Châtillon-le-Roi. M. Olier reçut plus d'une fois l'hospitalité dans cette honorable famille. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 437.)

tions fréquentes que je sentis hier pendant le chemin, causées par la chaleur du jour, me font résoudre à ne m'exposer pas, pendant ces grandes chaleurs, aux dangers du grand voyage que j'espérais de faire, croyant avoir plus de force que je n'en ai (1). Cela m'oblige encore à vous demander la grâce de garder votre carrosse aujourd'hui pour m'en retourner demain et donner le temps à vos chevaux de se reposer ici, au lieu du repos qu'ils auraient pris demain à Châtillon, pour ne point retarder le jour de votre assignation au Péray et Paris où je vous accompagnerai, à cause des dangers où je suis continuellement de tomber dans la fièvre. Notre-Seigneur veuille, s'il lui plaît, réparer en moi ce que j'espérais recevoir de grâce par lui dans la maison de sa divine Mère. Je la prie qu'elle vous consomme en elle en vous tirant entièrement de vous. C'est la prière que je ferai à son Fils jusqu'à ce qu'il ait achevé cet œuvre qui est l'unique qu'il a à faire en vous et vous en lui. Je suis de toute ma volonté, ma très chère et très honorée fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

J'ai trouvé cette lettre dans ma pochette à Saumur, laquelle je vous écrivis, au Lary, au sortir d'une mauvaise nuit, mais m'étant mieux trouvé un peu de temps après, je m'exposai en confiance à la très sainte Vierge qui m'a conduit et conservé jusques à sa maison où j'ai déjà passé deux nuits plus doucement qu'à l'ordi-

— Le château du Larry est situé près d'Orléans, dans la vallée du Loiret.

(1) M. Olier, quoique déjà menacé de la fièvre, avait entrepris le pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers, près de Saumur, où il avait déjà reçu précédemment beaucoup de faveurs de la très sainte Vierge.

naire. Je ne vous y oublie pas par sa bonté et sa miséricorde, et il me semble qu'elle m'oblige plus que jamais d'y reconnaître vos charités et vos grâces. Jamais Élie ni Élisée n'eurent tant de sujets pour prier Dieu pour ces bonnes veuves qui les secouraient que j'en ai pour le remercier et l'aimer des bontés dont vous usez envers moi.

Adieu, ma très chère et très honorée fille en notre divin Maître et sa très sainte Mère.

LETTRE CCLXXVIII (1).

A LA MÊME, AU PÉRAY.

Il lui indique l'itinéraire qu'il se propose de suivre après avoir quitté Saumur, et la remercie avec effusion de cœur pour les nombreux services qu'elle lui rend.

[De Saumur, 6 août 1653.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je vous écris, comme vous l'aviez désiré, de Notre-Dame de Saumur, du saint jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, d'où j'espère de partir demain pour Saint-Martin de Tours, où je dois encore faire séjour deux ou trois jours pour m'en aller de là à Orléans, où je pense faire la bonne fête de Notre-Dame de l'Assomption, et, le lendemain, me rendre à Châtillon, d'où j'aurai le bien de vous faire savoir de nos nouvelles au Péray, pour vous demander la grâce de m'envoyer votre carrosse à la Ferté, le lundi au soir d'après la fête,

(1) Sur l'autographe, dont une partie se trouve dans la IIIe des imprimées.

pour être mardi chez vous. Je laisse le soin à la divine providence de ce pauvre pécheur, qui en disposera comme il lui plaira, nonobstant les projets que je vous propose en simplicité comme à celle qui veut bien souffrir une charge si importune, avec tant d'excès de charité que je ne puis vous en témoigner les ressentiments de mon cœur, et en reconnaître devant Dieu la grâce et la miséricorde.

Je vous dirai, ma fille, comme je le dois, que ma santé n'est pas encore tout à fait rétablie, quoique j'aie parfois quelque repos les nuits. Notre-Seigneur, qui connaît mon inutilité et ma misère, voit bien que je ne mérite pas qu'il y mette la main, et pour cela je dois être content, et reconnaître cette conduite comme d'une justice très adorable que je vous prie de fléchir par vos prières.

Je suis de toute ma volonté votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CCLXXIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il exprime un vif désir de retourner à Paris, afin d'y travailler, avec plus de zèle que par le passé, à procurer la gloire de Dieu. Il lui souhaite, ainsi qu'à son frère aîné, toutes les bénédictions du ciel.

[De Saumur, 6 août 1653.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre Seigneur,

Je vous écris de Notre-Dame de Saumur, au saint jour de la Transfiguration que j'y ai passé tout entier

(1) Sur l'autographe.

avec celui de Notre-Dame des Neiges. J'espère partir demain pour retourner à Paris, si la providence de Dieu n'en ordonne autrement. Je désire bien de me revoir auprès de vous pour commencer l'ouvrage de notre Maître, et lui rendre plus de fidélité que je n'ai fait jusques à maintenant. Demandez-lui pardon, en attendant, pour moi, et grâce pour le servir, comme je le fais ici pour vous, afin que nous ne soyons point trouvés, tous deux, ayant moins que nous ne devons, qui est ce que je crains surtout pour moi.

Notre divine maîtresse, par sa bonté, réparera tout auprès de son cher Fils et ne nous laissera pas obligés, sans vouloir bien payer ce qui nous restera, puisque nous sommes à elle et que nous nous engageons tous les jours de plus en plus à elle, pour la servir et la glorifier à toute éternité avec son Fils Jésus.

Je ne vous ai point renvoyé votre dévotion (1) vers Notre-Seigneur, aimant mieux vous la remettre moi-même entre les mains. Je l'ai revue, comme vous l'avez voulu, et y ai fait ce que vous avez désiré. Dieu soit loué en toutes vos œuvres, vos paroles et vos pensées et encore plus en vos désirs, que je souhaite tous être du Saint-Esprit, qui seul peut l'honorer et le glorifier en nous. Je prie encore Notre-Seigneur en sa très sainte Mère, qu'il en soit de même de votre bon et très cher frère, à qui je suis, comme à vous, mon cher enfant, le très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

(1) Il s'agit des *Réjouissez-vous* dont il est parlé lettre CCLXXVI^e^.

LETTRE CCLXXX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il l'exhorte au sacrifice d'elle-même et à l'amour de la croix.

[15 août 1653.]

Ma très chère est très honorée fille,

Je bénis Dieu que sa bonté vous délivre en sa sainteté des choses que j'appréhenderais le plus pour vous, et qui, ne servant qu'à flatter la nature et contenter les sens, seraient aussi les plus périlleuses pour votre âme. C'est maintenant le temps de vous réjouir et de vous glorifier, puisque la retraite des créatures continue, que la persécution s'approche, et que la divine croix du Maître prépare ainsi votre sanctification. Il est si doux au pur amour de faire en cette vie les plus violents, et les plus rudes sacrifices, et de se jeter en esprit dans les fournaises ardentes, de s'exposer aux roues et aux gibets, pour ne vouloir vivre que dans l'exercice perpétuel du solide amour, qui consiste en ces œuvres pénibles! C'est ce qui maintient l'âme en état d'hostie, et ce qui la prépare à tous les sacrifices qu'il plaira à Dieu de lui présenter un jour en vérité.

Je ne sais ce que nous ne devrions pas faire pour exciter le bon plaisir de Dieu à nous donner occasion de mourir un jour martyrs, et de finir nos jours par la consommation d'un véritable sacrifice, pour ne pas porter en vain cette glorieuse qualité d'hostie vivante à Dieu, et

(1) C'est la LXXVIIIe des imprimées.

(2) Cette lettre fait assez bien suite à la CCLXXI^e. Les deux premières phrases font allusion aux froideurs dont Mme de Saujon était alors l'objet à la cour de Blois.

mourante à tout moment à soi-même et au monde. Je prie ce grand Tout que cette auguste qualité, et son immense libéralité sur nous, ne nous soient pas un jour un sujet de reproche, mais que ce nous soit plutôt une matière de louange et de gloire en la bouche de notre Maître et de notre divin Sacrificateur. La mort perpétuelle et la vie à Dieu seul en Jésus-Christ, est la vraie vie du baptême; et nous avons été oints de l'esprit de mort et de vie du Fils de Dieu, pour nous porter et nous aider continuellement à mourir à nous comme Jésus, et à vivre de la vie de Dieu en son esprit comme Notre-Seigneur même ressuscité, qui ne vit plus de la vie humaine en son infirmité, mais de la vie divine de Dieu son Père qui le consomme, et qui absorbe par son Esprit divin tout ce qui était en lui de mortel.

Ayez bon courage : le temps de ce sacrifice sera court. Notre-Seigneur l'a pratiqué trente-trois ans, portant une contradiction perpétuelle en soi-même, et n'ayant jamais rien fait, comme dit l'Apôtre, par propre complaisance. Pour ce sujet il a été couronné de gloire et d'honneur pour une éternité; et nous ayant une fois sanctifiés avec lui, il nous veut aussi consommer en lui, et avec lui, dans le sein de son Père, qui sera le lieu de la consommation parfaite du sacrifice. La gloire, la joie et la béatitude y seront d'autant plus grandes, que les sacrifices auront été grands et sensibles en cette vie.

Dès ce moment je me plonge avec vous en la mort jusqu'à la mort, et désire en la très sainte Vierge, dont l'Église honore en ce jour et la mort et la vie, de trouver en elle et l'une et l'autre. Car dans cette adhérence à son esprit de vie auguste et magnifique en Dieu, j'espère qu'il n'y aura plus moyen de vivre à la vie de soi-

même, mais que, vivant en elle hors de nous, nous nous perdrons entièrement en Dieu notre Tout pour jamais.

Adieu. L'espérance de la vie future est mon entier soulagement et mon parfait repos en la vie présente, laquelle j'espère heureuse, et pleine de joie et de bonheur par la croix et par la privation de toutes choses en ce monde.

LETTRE CCLXXXI (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui exprime ses sentiments de gratitude, l'informe de l'état de sa santé, des remèdes qu'on lui a conseillés, des avantages dont il jouit au château de la Source ; il s'informe ensuite de ce qui intéresse les fils de Mme Tronson, s'afflige d'une perte qu'elle a faite à son occasion et dont il s'humilie comme s'il en était la cause coupable.

[Au château de la Source, près d'Orléans, après le 15 août (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Il me semble que je dois faire ce que faisait la sainte Vierge quand il est dit qu'elle tenait renfermés dans son cœur les sentiments de joie qu'elle eût pu répandre sur les mystères de son Fils : je vous avoue que je retiens avec soin en Notre-Seigneur tous les épanchements de cœur que les bontés de votre âme exercent envers ce misérable pécheur, et n'aurais point plus grande consolation que de vous en témoigner une partie. Je laisse à

(1) Sur l'autographe, reproduit en partie dans la seconde des imprimées.

(2) Ce château est dans un site très agréable, à la source du Loiret. Il était alors habité par la famille de Meules, à laquelle appartenait vraisemblablement M. Charles de Meules, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 20 juin 1645 et mort en 1665. (Reg. des entrées.)

notre Maître, qui est en vous, de vous en exprimer ce qu'il voudra, comme en étant le dépositaire jusqu'au jour de l'éternité. La communion d'esprit vous le fera connaître et ressentir au ciel, en plénitude et en sa vérité.

J'ai retardé jusques à maintenant, et je le fais encore, à vous faire savoir ce que je deviendrai dessus l'incertitude où me tient la contrariété des avis pour les eaux de Bourbon; pendant quoi je prends l'air et le repos près d'Orléans, en un lieu fort avantageux pour ma santé (si j'y trouvais le reste de ce qui se trouve au Péray) et ce qui renouvelle tous les jours le souvenir de vos soins et de vos bontés qui me sont continuellement présentes à l'esprit. Je tenterai quelques jours si le repos et la fraîcheur de l'air me pourront rendre le sommeil, et prendrai même, pendant ce temps, quelques verres d'eau tous les matins avec le cristal minéral, pour tempérer la grande ardeur de mes entrailles, ayant la commodité de la meilleure eau naturelle qui soit en France, au dire des médecins. M. de Nogent, qui quitta Orléans avant-hier pour suivre la cour (1), m'a conseillé ce petit remède, demeurant en peine et appréhension d'une fièvre tierce, vu que j'ai toujours les nuits inégales pour le repos, dans l'une ne dormant point du tout, et dans l'autre beaucoup mieux, et j'ai passé les deux dernières bonnes nuits avec plus de repos que toutes les précédentes.

Ma très chère fille et, si vous me permettiez de vous dire, ma très honorée mère en Dieu, puisque sa charité

(1) Il s'agit de la cour de Blois qui, d'après les Mémoires de Mlle de Montpensier, s'était rendue à Orléans pour la fête de l'Assomption. On verra, par la lettre du 4 septembre, que M. Olier retrouva M. de Nogent à Blois ou dans les environs, lorsque d'Orléans il s'achemina vers les eaux de Thoury, ce qui suppose que ce médecin était attaché à la maison du duc d'Orléans.

vous rend telle vers moi et vous en donne toutes les qualités et les grâces, je me sens obligé de vous rendre compte de ce détail, pour satisfaire à Dieu dans les ordres qu'il tient sur cette chétive créature qu'il a tirée et délivrée de la conduite et des ordres du sang et de la chair, pour lui rendre au centuple en sa grâce. Vous m'en manderez, Madame, ce que vous en pensez et si vous jugez sur cela que je doive avancer vers Paris, ne pouvant pas trouver un lieu semblable à celui-ci pour espérer quelque soulagement de la situation et la condition de l'air. Je préfère infiniment ceci à Yvoy (1), à cause qu'il est beaucoup plus sain et que je puis avoir toujours des commodités pour mon retour, soit par le carrosse, ou la voie de Châtillon, car la litière m'a manqué (2), dont je bénis Dieu à cause du repos qui m'est ici plus avantageux.

Si je vois, ma fille, que je doive faire séjour ici par le succès de ma santé, alors j'écrirai à monsieur votre fils (3), s'il désire venir se reposer, afin de joindre les frères ensemble (4). Je serais bien aise, en attendant, qu'il me mande quelque chose de celui du Puy (5), et qu'il m'en envoie la dernière lettre. Il eût été expédient de lui mander clairement pourquoi on ne lui a point envoyé ses lettres de docteur, qui est pour l'offense de Dieu, plutôt que de lui laisser croire que c'était pour l'empêcher d'entrer en cette dignité du Puy (6). M. de

(1) Yvoy-le-Pré, en Berri, où Mme Olier avait des terres.

(2) Pour aller à Yvoy.

(3) Il s'agit de Louis Tronson.

(4) Cela semble supposer qu'Alexandre Tronson, entré au séminaire en 1650, accompagnait M. Olier dans son voyage.

(5) L'abbé de Saint-Antoine.

(6) La dignité dont parle M. Olier n'était autre que le doyenné de la cathédrale du Puy. Mgr de Maupas, en 1653, l'offrit à M. de Lantages et

Poussé ne m'écrit point au net ce que M. l'abbé votre fils en sait.

Vous adresserez, s'il vous plaît, vos lettres à Mme du Larry qui me les enverra où je suis, à la Source, proche d'une lieue d'Orléans, qui est la maison de M. de Meule, où il y a une source d'eau qui fait une rivière.

Ma très chère fille, je n'ose penser à la perte que vous fîtes à votre retour de Châtillon; j'en suis tout à fait affligé, voyant combien j'ai de part à ce malheur. Il faut que la charité de Dieu, qui le rend insensible (1) sur les fautes de ses enfants, vous maintienne et vous conserve entière dans les bontés que vous avez pour cet importun qui suis à charge à tout le monde. Priez, s'il vous plaît, Notre-Seigneur qu'il fléchisse sa colère sur nous et qu'il s'apaise sur mes péchés. Je suis bien marri que les autres en souffrent que moi. Mais, Madame, souvenez-vous que l'Église fait souvent pénitence, porte le deuil et gémit pour ses enfants

sur son refus il pressa beaucoup M. Tronson de l'accepter, allant jusqu'à lui dire que son refus le mortifierait; mais il le trouva aussi désintéressé et aussi ferme que le premier. Il en fut de même des deux autres directeurs du séminaire, MM. le Breton et Méthé, à qui le prélat offrit aussi ce doyenné qui était la première dignité de sa cathédrale, et ce fut sur leur refus unanime que M. Marcellin de Béget en fut pourvu. (*Vie de M. de Lantages*, p. 69-70.) Il resterait à expliquer comment Dieu aurait été offensé si on avait envoyé à l'abbé de Saint-Antoine des lettres de docteur. Peut-être ces lettres n'avaient-elles pas été obtenues canoniquement. Il est au moins indubitable que cet ecclésiastique n'était pas docteur de Sorbonne, car son nom ne se trouve sur aucune liste des docteurs de Sorbonne de son époque. Ce titre de docteur ne lui est jamais donné non plus dans les actes officiels où il eut à intervenir, soit au Puy, soit ailleurs. Enfin le registre des sépultures n'en fait pas davantage mention, quoique cette qualité de docteur y soit généralement exprimée toutes les fois qu'il y a lieu de le faire.

(1) M. Olier veut dire que Dieu supporte miséricordieusement les fautes de ses enfants, comme s'il y était insensible.

dont elle espère après de la joie et consolation pour elle, et de la gloire pour son Dieu. Adieu, ma très chère et très honorée fille, je suis tout vôtre en Notre-Seigneur.

OLIER.

Madame, j'oubliais à vous mander que je pense qu'il sera bon, si la maison que vous me dites par la vôtre, nous est propre, comme vous en pouvez bien juger, qu'il serait bon de la louer, et, en attendant que je retourne, de préparer des meubles (1). Si j'étais à Paris, je vous mettrais 1,500 livres entre les mains pour cela, que j'ai préparées à cette intention. Si l'on pouvait commander quelque chose, comme les bois de lit, des tables et autres meubles qui demandent du temps pour être faits, je crois qu'il serait bon d'en donner les ordres, afin que je ne fusse pas obligé de séjourner à Paris.

Depuis celle-ci écrite j'ai eu de suite trois très mauvaises nuits : je me purge à présent, et crois qu'il me faudra résoudre de m'approcher de Paris, car il a paru cette nuit de l'émotion et quelque sorte de frisson caché qui me menace de la fièvre ; je prendrai la commodité de Châtillon pour éviter l'allure des choses, et j'irai par chez vous, Madame, s'il vous plaît me le permettre, afin que j'aie le bien de vous voir et vous témoigner combien je suis vôtre et par combien de titres et d'obligations de charité en Notre-Seigneur.

(1) La *Vie de M. Olier* ne fait pas connaître l'œuvre spéciale dont il est parlé en cet endroit et dont Mme Tronson devait s'occuper. Peut-être s'agissait-il de commencer la communauté des Filles de l'Intérieur de la très sainte Vierge. On a vu, en effet, que, depuis quelque temps déjà, le serviteur de Dieu s'en occupait activement.

LETTRE CCLXXXII (1).

A UN PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, PROBABLEMENT A BLOIS (2).

Il lui dit que, dans les œuvres de Dieu, il ne faut pas s'appuyer sur les grands, mais sur Jésus-Christ; il lui exprime sa joie d'être éloigné de la cour pour travailler dans les lieux délaissés (3).

[Après la mi-août 1653.]

Monsieur,

Je suis bien aise d'être délivré de la cour. C'est un lieu dont j'ai toujours eu bien de l'éloignement, et je suis ravi que Dieu m'en ait banni pour jamais avec tant de rigueur. Je vous plains dans ce buisson d'épines : mais il faut attendre, pour vous en tirer, que Dieu manifeste plus amplement ses volontés. Nous sommes touchés plus que jamais de votre état depuis

(1) C'est la XVIIIe des imprimées.

(2) On a vu déjà qu'un ecclésiastique de Saint-Sulpice fut envoyé à Blois, en 1652, pour y régler le spirituel de la cour. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 549.)

(3) Il est très probable que M. Olier a écrit cette lettre après les tentatives infructueuses faites à Blois pour établir dans cette ville un séminaire, ou du moins une petite communauté de prêtres de Saint-Sulpice. Peut-être le duc d'Orléans se montra-t-il offensé des démarches que le serviteur de Dieu avait conseillées pour empêcher le docteur Le Féron d'être mis en possession de l'abbaye de Saint-Laumer. Il est possible aussi que ce prince, qui protégeait ouvertement les Oratoriens, ait été blessé de l'opposition que M. Olier mettait à leur établissement dans le faubourg Saint-Germain; mais la première supposition est plus vraisemblable, et s'accorde mieux avec ce passage de la lettre : « Il « nous faut obéir à Notre-Seigneur qui nous commande de secouer la « poudre, de nos souliers et penser à deux fois à s'approcher des grands. » M. Olier put voir le duc, à Orléans, où Son Altesse royale s'était rendue pour l'Assomption, en 1653, commme on vient de le dire d'après les Mémoires de Mlle de Montpensier.

que nous l'avons connu et ressenti par expérience. Oh! qu'il faut peu se fier aux grands et aux enfants des hommes, dit l'Écriture! Il fallait que je visse ce que j'ai expérimenté, pour être confirmé dans cette vérité autant que je le dois être. Il faut que nous allions aux pays délaissés; il faut que nous quittions la foule, et que nous fuyions la concurrence des autres serviteurs de Dieu, pour aller aux lieux abandonnés. Il nous faut obéir à Notre-Seigneur, qui nous commande de secouer la poudre de nos souliers, et penser à deux fois à s'approcher des grands.

Pour l'affaire que vous désirez que je vous mande, afin d'y employer une personne de grande autorité, il sera bon que j'en confère avec vous. Il ne faut pas exposer les œuvres de Dieu à être rebutés. Qu'il est doux de faire l'œuvre de Dieu, en son Fils, et par les voies de l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité, où les grands ne doivent paraître que pour adorer de loin, et non pour y toucher, ni pour s'en approcher. Notre-Seigneur m'a appris une bonne fois comme il voulait que je me retirasse des grands, et que je prisse garde d'établir ma confiance en leur crédit. La jalousie de Dieu, qui a toujours écarté les grands, et qui les a rebutés toutes les fois qu'ils se sont présentés pour paraître en l'œuvre qu'il m'a commis, m'apprend bien que c'est là le sujet du rebut qu'il a voulu que je souffrisse; et qu'il voulait lui seul être connu en son ouvrage, qui autrement serait attribué aux hommes.

Il faut marcher dans la pureté des voies de Dieu en tout. Ce n'est pas assez de commencer, il faut continuer, et prendre garde, dans la suite des choses, de se tenir toujours à l'écart de tout ce qui pourrait blesser la

sainteté, des voies évangéliques, quoique même dans le fond, on ne se sentît pas conduit par ces principes et par ces mouvements. Il faut garder aussi bien le dehors que le dedans en l'œuvre de Dieu, et conserver l'extérieur de la conduite évangélique aussi bien que l'intérieur, marchant toujours en toute justice chrétienne et en toute sainteté. Car il faut que tout se ressente de Jésus-Christ, et que tout, tant au dedans qu'au dehors, l'annonce et le prêche.

LETTRE CCLXXXIII (1).

PROBABLEMENT AU MÊME (2).

Il lui témoigne un grand amour pour la croix.

[Vers la même époque.]

Monsieur,

Je vous dirai comme, en considérant ce matin la conduite de Dieu sur nous, je voyais que Notre-Seigneur était industrieux à faire faire la pénitence à tous les hommes, et à les priver en terre de leur consolation, leur réservant dans le ciel la possession de tous les biens ensemble. On peut bien dire que les souffrances sur la terre sont communes aux âmes qui veulent aimer et servir Dieu; que son soin est de les faire souffrir, et que tous les moments de cette vie sont des sacrifices bien pesants et bien pénibles. Que peut-on dire, sinon qu'on porte incessamment dans le sein ce glaive que Notre-Seigneur dit dans l'Évangile qu'il

(1) C'est la CXV^e des imprimées.

(2) Elle paraît écrite à la même personne et dans les mêmes circonstances. Le dernier alinéa surtout ne peut guère s'entendre que de la défaveur dans laquelle était tombé M. Olier à la cour de Blois.

est venu plonger dans le cœur du monde? Qui peut exprimer ces coups délicats et perçants, ces rasoirs à deux tranchants qui fendent le cœur, et qui pénètrent l'âme jusques au plus intime sentiment d'elle-même?

Pour moi, je ne m'en plaindrai pas, puisque je suis un malheureux pécheur, qui mérite de porter mille coups mortels tous les jours dans un cœur qui a si peu aimé celui à qui est dû tout notre amour. Mille morts en cette vie, et après la mort mille vies, si Dieu le veut par sa miséricorde. Malheur à nous, si pour ne vouloir pas vaincre notre délicatesse, nous recherchons, par attache aux plaisirs sensuels et aux délices de cette vie, à nous nourrir ici d'autre viande que de la croix. Ce doit être notre aliment perpétuel, et notre boisson doit être le fiel et le vinaigre. Le prophète disait qu'il mêlait ses larmes avec sa boisson, et n'avait pour tout mets que le pain de douleur et d'amertume.

Si j'osais, je me plaindrais d'une chose, qui est que, par tendresse, vous ne me dites pas assez en détail les sentiments qu'on a de moi, et le mépris que l'on en fait en vos quartiers. Ne savez-vous pas que, selon les discours des persécuteurs de Jésus-Christ chez le prophète, ils résolurent entre eux de faire du bois de sa croix son pain et sa nourriture ordinaire? Mon cher enfant, faites-moi ces présents que je veux bien recevoir. Et ne vous étonnez pas de ce que le prince du monde opère contre nous. Sa haine se changera en notre bien, et le divin Seigneur en saura bien tirer sa gloire et le salut de ses pauvres serviteurs. Il est bien aise de les éloigner par là de ces lieux monstrueux en iniquité, et de les faire souffrir pour leurs péchés, afin de les rendre imitateurs de son exemple.

LETTRE CCLXXXIV (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de la nécessité des souffrances et lui donne quelques avis pour faire réussir avec douceur le dessein qu'elle avait de se retirer de la cour de Blois.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu le même jour deux de vos lettres, qui ont fait en mon cœur deux effets bien différents. La première m'a appris ce que jamais je n'aurais compris ni ressenti, savoir le contre-coup sensible que Jésus-Christ souffrit en sa mort des douleurs de Marie. Ce contre-coup lui fut si pénible qu'il eut une plus sensible douleur de cette peine que de toutes les autres qu'il souffrit en sa passion. Le glaive de douleur qui pénétrait le cœur de la très sainte Vierge faisait mille plaies sur celui de son Fils; et les blessures que cet amour immense faisait dans le fond de son âme étaient tout autres que celles que lui faisaient ressentir la haine et la cruauté des bourreaux. Le tourment qu'il souffrait de la part de son Père le délaissant sur la croix était extrême, et toutefois, à cause qu'il voyait sa justice irritée justement contre lui, comme étant la victime pour les péchés du monde, il abandonnait son esprit entre

(1) C'était la première parmi les imprimées.

(2) Le titre, dans l'édition de 1672, était ainsi conçu: *Il parle à une dame de la cour,* etc., ce qui, indépendamment du contenu de la lettre qui ne convient qu'à Mme de Saujon, suffisait pour faire juger que M. Olier l'avait adressée à cette dame.

(3) Il paraît probable que cette lettre, aussi bien que les précédentes, où il est parlé des contradictions que Mme de Saujon rencontrait à la cour du duc d'Orléans, est de 1653 et non de l'année suivante.

ses mains, pour porter tous les effets de sa vengeance. Mais son âme cherchant en la tendresse de sa Mère ce qu'il ne rencontrait plus en celle de son Père, il trouvait un nouveau genre de souffrances par les tourments de l'amour que lui fournissait le cœur de sa Mère desséché dans l'amertume. Oh! que de douleurs et que de peines dans ces cœurs! mais que de joies et de consolations selon l'esprit, et la pure foi! Quelle force et quel courage cet état de Jésus et de Marie ne doit-il point donner à une âme abattue et opprimée par la désolation! Ce que votre première lettre m'apprit des effets que la divine providence opérait en votre âme, imprima tous les sentiments que cet état devait faire en la mienne; et aussitôt après, l'Esprit-Saint me mit en mémoire ce qu'il dit en l'Évangile par la bouche du divin Maître : *Si le grain qui tombe en terre n'est pourri, il demeure inutile; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.* Cet état sans doute est pénible, et presque insupportable à la nature; et si Notre-Seigneur ne prêtait la main à l'âme, et ne la soutenait intérieurement, elle y succomberait. Selon la pure foi, je suis bien aise que la douleur aille jusqu'à ce point; et il a bien fallu que celle de la très sainte Vierge, pour être déclarée la mère des vivants et opérer des fruits de vie tels que l'Église les ressent maintenant, ait été au delà de la nôtre. Nous voyons dans la nature qu'après qu'on a semé le bon grain, et qu'il est caché dans la terre, l'hiver doit survenir pour dévorer et faire mourir les mauvaises herbes qui poussent, et qui ont accoutumé de consumer sa substance. La sainte Vierge et Notre-Seigneur, qui est le bon grain de l'Évangile, n'avaient pas besoin d'un hiver si fâcheux; car il n'y avait rien en eux à faire mourir. Mais il n'en est pas

de même de votre fond, non plus que de celui de tous les hommes. Bien qu'il porte au milieu de soi la grâce de Jésus-Christ, il ne laisse pas de pousser et de produire mille mauvais sentiments de complaisance, d'amour-propre, d'estime et de retour sur soi, qui sont les mauvaises herbes, qui consument la grâce de Notre-Seigneur et la substance du bon grain, en sorte qu'il est de la dernière nécessité que ces hivers fâcheux et ces saisons de rigueur passent sur l'âme que Dieu désire de purifier, et dont il veut tirer des fruits de vie. Jésus-Christ, tout saint qu'il était, et sa Mère, quoique toute pure, ont passé par ces épreuves pour notre exemple, et non pour leur nécessité. Il a fallu que notre délicatesse ait opéré en eux cette rigueur, et que pour nous adoucir nos douleurs ils en fussent accablés les premiers. Que peuvent dire les serviteurs et les servantes, si les maîtres et les maîtresses sont traités de la sorte?

Pour la seconde de vos lettres, quoiqu'elle soit remplie de sujets très sensibles, elle m'a beaucoup soulagé et consolé, voyant le désir que Dieu vous donne de vous unir à votre cher Époux, qui sans doute languira toujours jusqu'au jour de votre solitude entière, où il veut que vous parveniez par les voies rudes et épineuses de la croix. Il veut que vous passiez par la mer Rouge, pour recevoir l'impression parfaite de sa loi en votre âme ; il veut que vous cheminiez par les déserts pour y goûter ensuite la manne ; et qu'enfin vous parveniez à cette terre promise qui ne découle que le miel et le lait. Ayez donc bon courage. Cette mer Rouge s'ouvrira par la baguette du grand Moïse : la sainte direction du doux Jésus, le vrai et le divin Moïse, vous fera le chemin pour exécuter en

sa suavité et son efficace ordinaire ses adorables desseins et sa divine volonté, et enfin il vous délivrera de l'Égypte et de la captivité du siècle, sous laquelle vous gémissez depuis longtemps.

Il est bon que vous lisiez les moyens dont Dieu se servit, et à diverses reprises, pour délivrer son peuple, qui soupirait en son exil et dans cette terre étrangère sous Pharaon. Vous y verrez la patience et la douceur de Moïse et du peuple. C'est dans l'Exode, au second livre de l'Ancien Testament. Vous y verrez comme il faut tenter souvent, et prendre doucement et à diverses reprises vos ouvertures, desquelles vous tirerez un jour le fruit de votre gémissement et pénitence, et la récompense de votre fidélité. Vous pourrez commencer par cette belle et sainte ouverture que Dieu vous donne, et que vous me marquez si bien par votre lettre, qui est de demander en douceur, en humilité et en simplicité, la permission de votre retraite. L'effet fâcheux, et que vous ne sauriez remarquer qu'avec douleur, que votre présence opère dans ces cœurs, quoique vous ayez travaillé pour y en faire un tout contraire, est un signe que Dieu vous veut ailleurs. Ainsi, comme Moïse disait que Dieu voulait qu'il allât sacrifier avec son peuple, et vaquer à sa religion, dites de même que vous souhaitez fort votre retraite pour aller vaquer à Dieu en paix dans la solitude.

LETTRE CCLXXXV (1).

A LA MÊME.

Il lui conseille de se retirer de la cour et du monde.

[Vers la même époque.]

Ma très chère et très honorée fille,

Repensant à l'ouverture que je vous ai donnée pour avancer votre affaire, je la trouve accompagnée de deux qualités dont Dieu se sert pour conduire les choses à leur fin ; savoir, de la douceur et de l'efficace. C'est ainsi que l'Écriture sainte dit que Dieu dispose de toutes choses avec suavité, et qu'il les conduit avec force à leur fin. Je vous dirai donc, en me confirmant, et vous aussi, dans la pensée que nous avons eue, que vous devez représenter à Monsieur que, voyant votre inutilité pour Dieu, ce qui vous doit être une marque de sa divine volonté, laquelle vous devez étudier et écouter en tout, vous désirez, par principe de conscience, de vous retirer, et que cela vous est même nécessaire, voyant que les choses ne changent point, et qu'il n'y a pas d'apparence que dans la suite elles aillent autrement.

Il me paraît tout à fait impossible que vous ayez en cet état la paix nécessaire pour traiter avec Dieu dans l'oraison, qui est le principal de votre vocation sur la terre : et vous l'expérimentez bien par les sécheresses qui proviennent de ces distractions, et de ces peines que vous souffrez sans fruit. Car je n'y vois point d'espérance d'aucun bien, sinon de l'exemple que vous

(1) C'est la CXCIV^e des imprimées. Elle fait bien suite à la précédente.

donnez de douceur, d'humilité et de patience, ce qui est ce que doit faire toute âme chrétienne, qui doit se faire voir comme une image vivante de Jésus-Christ, afin de tâcher de l'imprimer dans les yeux et dans le cœur de tous les hommes.

Allons à Dieu, ma fille, et laissons là le monde, et tous ses gens. Je m'en retire pour jamais, voyant les expériences qu'ils me donnent, et la manière avec laquelle les choses de Dieu dépérissent, et se ruinent entre leurs mains. Encore une fois, ma fille, retirons-nous du siècle, pour nous fortifier en la retraite auprès de Jésus-Christ, pour lequel sans doute il faudra souffrir quelque persécution. Oh! que cette sentence du Fils de Dieu est vraie : *Ce qui est grand devant les hommes, est abomination devant Dieu!* Retirez-vous de l'abomination et de la Babylone.

Vous savez, pour le temporel, que le divin Maître a déjà mis ordre à tout, et que rien ne vous peut manquer auprès de votre fidèle Époux, qui n'abandonnera pas sa fidèle, qui quitte tout pour lui. Celui qui ne laisse manquer de rien ses moindres et plus chétives créatures, que ne fera-t-il pas pour son Épouse? Quoique je vous dise de hâter votre sortie, ne précipitez pourtant rien, et reculez plutôt que d'avancer trop, afin de mieux prendre votre temps, et afin de bien prier Notre-Seigneur qu'il donne quelque ouverture favorable, qu'il dispose les esprits, et que tout se puisse faire avec les marques de sa conduite, et de son esprit, qui sont la douceur, la prudence et la force.

LETTRE CCLXXXVI (1).

A LA MÊME (2).

Il l'exhorte à recevoir de la main de Dieu toutes les peines qui lui arrivent, et à demeurer en paix, après avoir tenté inutilement de sortir du lieu où elle est.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis vous celer les sentiments de ma douleur et de ma compassion sur votre état; et, voyant ce que vous m'en mandez par votre dernière lettre, il me semble que, comme Notre-Seigneur souffrait plus de maux de sa très sainte Mère que de ses propres peines, les peines que vous souffrez me sont mille fois plus sensibles que tous mes propres maux. Mais après avoir considéré toutes choses dans l'esprit de la foi, et avoir mis sous les pieds tout ce que peut souffrir la nature attendrie, qui ne doit espérer ni attendre autre chose en ce monde que la croix, puisque la souffrance est tout ce qu'elle mérite, je vous dirai que je me trouve comme un père qui voit les incisions des rasoirs que l'on en fait sur les apostumes de son enfant. D'une part, il en souffre lui-même et en ressent de vives douleurs; mais de l'autre, il se voit obligé de souffrir que ces plaies lui soient faites, pour lui sauver la vie et lui procurer la santé.

Ma fille, il faut porter la croix. Vous êtes entre les mains de chirurgiens fâcheux, je le confesse; ils ne savent eux-mêmes ce qu'ils font : mais la main savante et experte de la sagesse de l'Esprit, qui les conduit sans qu'ils y pensent ni qu'ils le voient, vous fait ces maux pour le bien de votre âme, et pour faire sortir la boue

(1) C'est la LXIIIe des imprimées.

(2) Le dernier alinéa montre clairement que M. Olier parle à Mme de Saujon, qui avait tenté, mais inutilement, de quitter la cour de Blois.

et l'apostume de votre intérieur. O ma fille, que d'ulcères, d'ordures et de maux cachés nous portons dans notre intérieur, que Dieu seul connaît et veut guérir !

Notre bon Dieu, ce père si aimable, dont la nature est la bonté même, et qui n'use de sévérité qu'avec peine et douleur, voit sans doute la nécessité des souffrances qu'il nous fait endurer par sa sagesse inexplicable. Prêtons le cou au joug de Dieu, portons avec respect les coups de sa divine providence, et nous assurons qu'ils sont tous nécessaires, puisqu'il ne met pas son plaisir à affliger ni à tourmenter ses pauvres créatures. La première condition de l'homme était un état de béatitude dans le paradis terrestre, ce qui marque la première inclination de Dieu sur les hommes ; mais la seconde a été de croix. Le premier état a perdu tous les hommes, mais le second les a sauvés ; en sorte que maintenant plus la croix est sévère, plus le salut et la gloire est certaine. Notre grand Père fait sur nous comme il a fait sur son premier-né : il l'a le plus affligé de tous pour le rendre le plus glorieux de tous. C'est ainsi qu'il en use envers les autres. Ce Père adorable, qui voulait rendre son Fils l'ornement et la lumière du ciel, la gloire et l'éclat de tous les bienheureux, l'a traité de la même manière qu'un grand orfèvre traite une belle pierre de diamant, sur laquelle, avec mille coups différents, il forme mille faces pour la rendre plus brillante et plus belle.

Ce divin Père de l'amour qui vous a tiré, comme dit l'Apôtre, de la pierre angulaire, c'est-à-dire de son Fils, veut faire sur vous ce qu'il a fait sur lui : il vous veut donner mille coups, afin de vous donner mille beaux jours pour le temps et pour l'éternité. Demeurez seulement en patience, et laissez-vous entre les mains

de cet orfèvre charitable et bien-aimé, qui sait la place et le lieu qu'il vous destine, pour vous enchâsser en la couronne de son Fils. Ne refusez point des coups si précieux, qui ne vont qu'à ôter de vous le surperflu, et à vous rendre polie, unie, agréable et belle aux yeux de ce divin Époux. Il faut donner le temps à Dieu de faire son ouvrage. Il a présentement en main le marteau, et il s'en sert d'une manière sortable à votre condition et à votre état. Il y en a peu d'autres au monde qui vous fussent si convenables, et qui pussent servir plus avantageusement et plus utilement à votre salut.

Ce n'est pas à nous à choisir notre croix : ce n'est pas à nous à choisir les instruments de notre passion : ce n'est pas à nous à donner, ni à aiguiser les lancettes ou les rasoirs des chirurgiens. C'est à nous à souffrir, et à porter en patience les plaies qui nous sont faites et les coups qui nous sont imposés par la justice divine, sous le voile et l'extérieur des créatures qui nous exercent. Respectez en ces personnes Jésus-Christ et son Père, qui sous eux vous crucifient, et qui sous eux vous font beaucoup de bien. Regardez les choses en la foi : oubliez-vous vous-même : quittez tout regard des créatures, et vivez comme s'il n'y avait que Dieu et vous au monde, pour ne voir en toutes choses que lui seul, de qui vous voulez tout recevoir avec respect. Que la justice ou l'amour, que la sagesse ou la puissance, que la miséricorde ou la rigueur de Dieu agissent sur nous, tout est également adorable : car toutes les grandeurs et les perfections de Dieu sont Dieu même.

Ainsi, ma fille, pour le peu de temps que nous avons à vivre, soyons toujours en Jésus-Christ soumis au Père, pour porter avec vénération, amour, louange et souveraine religion tous les états où il nous met. C'est ce

divin Tout qui vous a mise en celui où vous êtes. Il vous a donné quelque lieu de croire, par des raisons très pures et très saintes, qu'il voulait que vous en sortissiez. Vous avez fait pour cela vos efforts et votre tentative. Demeurez maintenant en paix, jusqu'à ce qu'il vous manifeste, par d'autres ouvertures plus fortes et plus évidentes, sa sainte volonté.

C'est assez, ma chère fille, qui m'êtes mille fois plus tendre et plus chère, à cette heure que je vous vois dans la pressure et dans la tribulation. Ce temps ici est précieux : c'est le temps des richesses chrétiennes : c'est le temps de la moisson éternelle et divine : c'est le temps de nous préparer à l'union parfaite du paradis. Il me semble que vous êtes comme la croix de Notre-Seigneur, de laquelle on ôta l'écorce pour l'aplanir, afin que notre divin Maître y fût uni plus intimement. Notre aimable Tout ôte de vous présentement le superflu et l'inutile, pour vous mettre en état d'être unie plus intimement à son cher Fils. L'honneur est grand, la disposition en est pénible ; mais la possession un jour en sera très heureuse.

LETTRE CCLXXXVII (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui annonce son prochain retour au Péray, d'où il espère aller se cacher dans la solitude bientôt après. Il renouvelle ses protestations de reconnaissance pour tous les services qui lui sont rendus.

[De Châtillon-le-Roi, 31 août 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Madame, ma très chère et très honorée fille,

J'ai appris aujourd'hui à Châtillon, par une des

(1 et 2) Sur l'autographe : il y en a quelque chose dans la CXI^e des imprimées.

vôtres, que vous reconduisiez votre pauvre malade au Péray, de l'abbaye de Chanteloup (1) où elle était allée faire une neuvaine, ce qui m'a beaucoup touché, et en même temps je me suis consolé de pouvoir lui conduire M. Picoté pour sa consolation en son extrémité, et vous rendre aussi mes devoirs devant que de m'aller cacher en notre solitude, dont vous m'apprendrez plus de nouvelles que je n'en sais; et si vous vous en retournez à Paris, comme vous le mandez à Mme de Sève, vous me pourrez bien rendre ce bon office de m'aller ensevelir dans ma grotte, dont je vous serai autant obligé, comme le sont ces soldats qui reçoivent le coup de grâce de leurs parrains, qui les délivrent de ce monde.

Je ne pense à entrer chez vous qu'avec honte depuis la perte que vous avez soufferte à mon occasion (2); mais, ma fille, vous pardonnerez à la joie et la consolation que j'espère recevoir en Notre-Seigneur par votre chère présence, qui me fait oublier toute

— M. Olier était chez M. Alexandre de Sève, frère de Mme Tronson, qui, comme on l'a dit déjà, avait épousé Marie-Marguerite de Rochechouart, unique héritière de Guy, seigneur de Châtillon-le-Roi (Moréri). La date est donnée par la lettre suivante.

(1) Sous le nom d'abbaye de Chanteloup, M. Olier désigne assurément l'hôpital ou maladrerie de Saint-Eutrope, établie au château de Chanteloup, près d'Arpajon. Cet hôpital, fondé par Philippe le Bel et par Jeanne de Navarre, son épouse, l'un et l'autre très dévots au premier évêque de Saintes, devint dès le treizième siècle un lieu de pèlerinage très fréquenté. L'abbé Lebœuf, qui en a fait l'histoire, nous apprend que de son temps les choses se passaient encore comme autrefois. « Dans la basse-« cour (du château), dit-il, il y a un hôpital pour les hydropiques de l'un « et de l'autre sexe, qui y sont sustentés pendant leur neuvaine, et un « cimetière pour enterrer ceux qui y meurent. » (*Hist. du diocèse de Paris,* t. X, p. 244.) Il ne reste plus rien de cette dévotion.

(2) Il est déjà parlé de cette perte dans la CCLXXI^e^ lettre, mais la nature n'en est pas expliquée.

crainte et tout respect humain. Je suis en possession de vous voir toujours surmonter le mal par le bien et d'en recevoir de continuels témoignages. Aussi, ma fille, selon la prophétie de l'Apôtre, vous jetez des charbons ardents de charité, et sur ma tête et dans mon âme, qui ne s'éteindront jamais et s'y conserveront à toute l'éternité.

Ma fille, j'irai coucher lundi soir à la Ferté-Bernard (1) (comme j'eusse souhaité autrefois que vous eussiez bien voulu faire), pour aller le lendemain chez vous, si vous l'avez pour agréable; et, si vous voulez me faire la charité d'y envoyer coucher vos chevaux, je vous en serai tout à fait obligé. Il me semble que je serai arrivé à bon port quand je serai chez vous et que je commencerai de respirer en liberté. Je prie Notre-Seigneur de reconnaître en lui toutes les grâces que je reçois de vous, et qu'il vous délivre d'ores en avant de tant d'importunités si fâcheuses, que je vous nommerais insupportables si la charité immense de Jésus-Christ n'opérait tout en vous. Adieu, ma très chère fille, votre très humble, très obligé et très obéissant serviteur et très indigne fils.

OLIER.

(1) M. Olier a sans doute écrit, par erreur, la Ferté-Bernard, qui est dans la Sarthe. Il voulait désigner la Ferté-Aleps, qui se trouve sur le chemin de Châtillon-le-Roi à Corbeil et au Péray.

LETTRE CCLXXXVIII (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il l'avertit qu'il retarde son retour à Paris et va aux eaux de Thoury. Nouveaux témoignages de sa reconnaissance.

D'Orléans, ce 2 septembre 1653.

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je partis hier de Châtillon d'où je pensais vous aller joindre pour Paris, comme vous l'avez pu connaître par celle que je me donnai l'honneur de vous écrire le 31 août; mais ce jour-là même, après le départ du porteur de ma lettre, je reçus deux des vôtres par lesquelles vous me conseilliez de prendre encore du repos en ces quartiers, et que je ne vinsse pas sitôt, à cause que la maison de Notre-Seigneur (2) n'était encore préparée pour nous mettre à couvert de Paris; joint qu'en même temps je reçus des nouvelles des eaux de Thoury, en Sologne, qui font merveille pour tous nos maux, qui sont de la nature de celles de Sainte-Reine dont M. de Nogent me conseillait d'user, croyant qu'elles me seraient très bonnes selon les grandes cures qu'il me citait dedans sa lettre (3). Ce qui me fit résoudre d'aller sur les lieux dont je n'étais pas

(1) Sur l'autographe.

(2) Le château d'Avron dont il a été parlé ci-devant, lettre CCLXI^e^.

(3) Thoury est un bourg du Blaisois, à peu de distance de Chambord. On y voit, sur le chemin qui conduit à Varennes, une fontaine entourée et recouverte de maçonnerie et appelée dans le pays la fontaine de Saint-Roch. Cette source, qui est ferrugineuse, était autrefois en grande vénération dans toute la Sologne. Elle est encore fréquentée aujourd'hui. (*Vie de M. Olier,* t. III, 438.)

éloigné, où je tenterais ce qui en serait, sans m'y engager qu'autant que j'en recevrais de soulagement; et ainsi j'aurais autant de relâche devant que m'engager dans la retraite et le travail, lequel doit être toujours bien médiocre pour bien du temps, à cause que ma tête est bien faible et mon corps bien échauffé, qui ne me permet pas de beaucoup reposer la nuit. Nous tenterons toutes les ouvertures que la bonté de Dieu nous donnera, et puis nous nous tiendrons en repos dans les bras de sa Providence.

Pardonnez-moi, ma fille, la liberté avec laquelle j'ai usé de votre bonté en ce rencontre; mais j'ai cru entrer dans vos pensées, et suivre les sentiments de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère en vous, que je prie vouloir remplir de ses bénédictions et de ses grâces en toute la plénitude de Dieu. Vous me ferez aussi la grâce de remercier M. l'abbé (1) de toutes ses bontés, en attendant que je l'embrasse en la charité de Notre-Seigneur, ce que j'espère de faire en peu de temps, qui sera en trois semaines au plus tard, s'il plaît à Dieu.

Mme de Châtillon (2) me dit que vous pourriez aller à Chartres et que vous pourriez passer chez elle. Cela me fit encore plus aisément résoudre à mon voyage pour les eaux où j'espérerais vous écrire pour en savoir le temps, pour me rendre auprès de vous quand vous vous en retourneriez. Mais depuis j'ai pensé que vous auriez peut-être de la peine à entreprendre ce voyage, pour ne point quitter de loin votre pauvre enfant (3). Vous me ferez la grâce de me faire savoir de vos nou-

(1) Louis Tronson.

(2) Madame de Sève, que M. Olier venait de quitter, et qui était en effet héritière de la seigneurie de Châtillon-le-Roi, comme on l'a déjà vu.

(3) La même dont il est parlé dans la lettre précédente.

velles en ces quartiers, et vous prierai de donner vos lettres à Jean, qui me les fera tenir, les adressant à Éraut, à Blois, qui me les enverra par homme exprès. Je vous prie de lui dire ou lui mander de mes nouvelles, et qu'il en fasse savoir de ma mère à laquelle j'écrirai de dessus les lieux; dérobant ce moment en chemin pour vous rendre compte de mon état, et vous demander encore une fois pardon de ma liberté, qui est d'autant plus grande que je suis le plus indigne, Madame, de tous vos serviteurs et enfants en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pardonnez à ma précipitation qui m'empêche de relire ceci.

LETTRE CCLXXXIX (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il lui mande que le temps s'étant refroidi, il ne peut prendre les eaux de Thoury, et qu'il va retourner à Châtillon. Il s'excuse encore de son importunité.

De Saint-Dié, ce 4 septembre 1653 (2).

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je suis venu jusqu'auprès les eaux de Thoury, où j'ai trouvé la saison changée et bien différente de celle de l'année passée qui était si échauffée, ce qui m'a donné appréhension d'en essayer l'usage. J'ai regardé ceci comme une promenade et un petit divertissement, en attendant de m'aller renfermer dans notre

(1) Sur l'autographe, dont un fragment est reproduit dans la IIIe des imprimées.

(2) Saint-Dié est une petite ville sur la Loire, à trois lieues et demie de Blois.

solitude. Je ne vois pas que le froid qu'il fait me puisse permettre le retardement à la campagne; c'est le sentiment de M. de Nogent, qui a été obligé, voyant la saison, de convenir avec moi que ces eaux n'étaient plus propres à présent. Il ne me conseille non plus de m'en retourner par le coche, à cause du vent et du serein qui m'est si fort contraire et qui m'a causé ce rhume depuis ces mauvais temps. On me prête ici un carrosse bien fermé jusqu'à Châtillon où je me rendrai, s'il plaît à Dieu, pour la fête de Notre-Dame, et après j'irai à la Ferté sans crainte des incommodités du coche, et puis vous souffrirez que je vous demande la charité en passant, où j'y serais encore présentement si j'en eusse été cru; mais Dieu a vu le sacrifice de notre volonté et me pardonnera cette distraction de sa divine providence.

Ma très honorée fille, vous souffrirez encore cette importunité avec toutes celles du passé, et Dieu reconnaîtra votre charité invincible dans tous les secours que vous prêtez à son pauvre et inutile serviteur, pour le tirer de toutes les misères qui l'environnent et l'accablent tant au corps qu'en l'esprit (1). Je suis de toute ma volonté.

Ma fille, je vous enverrai au Péray un homme exprès aussitôt que je serai arrivé à Châtillon. Croyez-moi, en attendant, ma très honorée fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

(1) Dès ce temps M. Olier commençait à éprouver dans son âme ces angoisses mortelles qu'y produisait la soustraction sensible des lumières et des grâces dont Notre-Seigneur le favorisait ordinairement. Elles s'accrurent à un tel point, au moment où il fut frappé d'apoplexie, qu'au témoignage de M. de Bretonvilliers, qui était alors auprès de lui, il pou-

LETTRE CCXC (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il lui exprime de nouveau sa vive reconnaissance pour les services sans nombre qu'elle lui rend, l'instruit des détails de son voyage, de la consolation intérieure qu'il éprouve au Péray où il vient d'arriver, de la joie avec laquelle il y séjournera, pourvu qu'il puisse s'y rendre utile à ses enfants et à elle-même.

[Du Péray, avant le 8 septembre 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Il faut, s'il vous plaît, que vous souffriez tous ces noms qui ne me suffisent pas pour vous exprimer les ressentiments de votre charité inexplicable, toujours souffrante, toujours patiente, et qui ne se lasse jamais des importunités du plus indigne de tous les hommes et de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir. Les larmes que la tendresse me force de répandre à tout moment sur les nouvelles inventions de votre piété, vous parleraient bien mieux que tout ce que je vous puis dire, et par-dessus tout, ma fille, la force de l'esprit intérieur, qui aura dans l'éternité son jour, et qui demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu, dedans le temps, selon ses ordres, vous dira pour sa gloire ce que je retiens dans le silence.

vait dire avec Notre-Seigneur : *Mon âme est triste jusqu'au mourir.* (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 442.)

(1) Sur l'autographe : le commencement est dans la IIIe des imprimées.

(2) M. Olier, comme on vient de le voir, s'était proposé de célébrer la fête du 8 septembre à Châtillon, chez Mme de Sève ; il devança son départ, dit M. de Bretonvilliers, par suite d'un avertissement que lui donna la sainte Vierge, qu'il allait bientôt tomber dans une grande maladie. (*Vie ms.,* par M. de Bret., t. II, p. 394.)

Mme de Sève, dont je vous parlerai quand j'aurai le bonheur de vous voir, s'est trouvée tout à fait affligée et surprise, aussi bien que moi, de la friponnerie que lui fit un homme qu'elle envoya exprès à la Ferté, aussitôt après la lettre que je vous eus écrite pour me faire le bien de m'envoyer votre carrosse (1); elle vous priait de le retenir et cela ensuite du conseil que vous me donniez par une des vôtres de ne revenir pas sitôt, et de prendre la voie du grand chemin, ce que je voulais faire sans le conseil que M. de Nogent me donna d'éviter cette allure, de peur du vent et du serein et autres incommodités qu'on y est obligé de souffrir, et qui m'eussent pu causer de nouvelles fluxions sur la poitrine, dont j'étais fort attaqué, mais qui, par la grâce de Dieu, se sont apaisées. J'ai pris l'offre du carrosse et des chevaux de Mme Saujon, qui se reposeront demain avec votre permission chez vous, à cause de la fatigue du chemin que nous avons pourtant fait à petites journées ; mais qui, par la chaleur du temps, les ont un peu harassés, aussi bien que les piqûres de mouches de Beauce qui les ont tourmentés plus que tout leur travail.

Je vous dirai, Madame, pour obéir au sentiment que Dieu vous donne de faire ici du séjour pour prendre du repos, que je séjournerai avec grande joie en ce lieu, y trouvant une paix et une consolation intérieure que je ne vous puis exprimer, vous avouant, ma fille, que j'en ai plus ressenti depuis quelques heures que j'y

(1) Ces petits détails montrent avec quelle délicatesse M. Olier acceptait les services qui lui étaient rendus. Il s'excuse, comme s'il en était coupable, de ce que, par suite de la friponnerie de l'envoyé, la lettre qui contremandait le carrosse de Mme Tronson n'a pas été reçue, et, par suite, un voyage inutile a été fait du Péray à Châtillon-le-Roi.

suis arrivé, que je n'ai fait dans tous les lieux où je me suis allé promener depuis mon départ de six ou sept semaines. Je ne résoudrai rien pourtant qu'avec vous que j'espère avoir le bonheur de voir bientôt, après monsieur votre fils, l'abbé, et les autres qu'il vous plaira y envoyer, qui ne déroberont rien à la paix de notre solitude, mais en augmenteront la joie, sans quoi même je ferais difficulté et aurais honte de m'y voir seul.

Vous savez, Madame, que vous n'êtes pas la seule que je dois considérer, quoique je vous doive tout uniquement, qui faites les choses avec la charité d'un Dieu, qui est immense à mon égard, mais qui m'oblige, s'il me semble, à y suppléer de mon côté en leur excès par quelques petites circonstances et considérations pouvant servir à donner la paix et le repos dans quelques moments de peine qui pourraient venir aux esprits. Vous souffrez bien, ma fille, que j'en use de la sorte, pour maintenir et conserver l'œuvre de Dieu dans la justice et la douceur de sa conduite (1).

Je suis, ma très chère et très honorée fille, en Jésus et Marie, votre tout obligé en leur divine charité.

OLIER.

(1) C'était la pratique constante de M. Olier, partout où il séjournait, d'y attirer quelqu'un de ses disciples, afin de continuer à les instruire dans la science des saints. Ici il allègue un autre motif, le désir d'écarter tout sujet d'inquiétude de l'esprit de quelques personnes trop promptes à se formaliser. Tant il avait à cœur d'être irrépréhensible et devant Dieu et devant les hommes!

LETTRE CCXCI (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

De la dévotion au mystère de la Nativité de la sainte Vierge, et à Jésus vivant en elle.

[Vers le 8 septembre 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai eu bien de la joie d'apprendre la dévotion que Notre-Seigneur vous donne à la Nativité de sa très sainte Mère, à laquelle je désirerais de porter tout le monde. Vous pourriez pour honorer ce mystère avoir chez vous un Oratoire, où vous mettriez, comme on fait au temps de la Nativité de Notre-Seigneur, non pas une crèche, mais un berceau, ou une petite couchette où serait la sainte Vierge nouvellement née au monde, qui aurait à ses deux côtés sainte Anne et saint Joachim, et le reste de sa couche environnée d'anges, qui seraient en admiration devant ce chef-d'œuvre admirable de l'amour et de la sagesse de Dieu. Vous iriez là tous les jours pendant le temps de ce mystère, jusqu'à celui de sa sainte Conception, pour lui rendre vos devoirs; et vous lui feriez tous les jours présent de quelque chose, surtout de vous-même, vous donnant à elle, et vous quittant aux pieds de ce divin berceau.

(1) C'est la LXXXVIIIe des imprimées.

(2) En disant à celle à qui il écrit qu'elle s'appelle Anne, M. Olier désigne suffisamment Mme de Saujon.

(3) A cette date M. Olier fit exécuter au Péray de petits berceaux pour honorer la naissance de la très sainte Vierge, et il est bien naturel de penser que dès lors il proposa la même dévotion à Mme de Saujon, qu'il était fidèle à associer à tous les devoirs que la mère de Dieu lui demandait. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 439.)

Si vous vouliez en faire un pour vous, et un autre pour moi, je vous en serais obligé. Ce lieu et divin mystère nous serviraient de rendez-vous en esprit toutes les fois que nos montres sonneraient, soit le jour, soit la nuit (1). Nous prierions même nos bons anges de faire cela pour nous, et d'y occuper notre place. La montre que j'ai me fait ce bon office; et je pense que votre bon ange est celui qui doucement m'appelle intérieurement à ce devoir, pendant que je l'entends sonner. Je vous dirai en confiance, qu'étant en peine sur l'usage de ce présent, la divine Mère me dit de le recevoir, et de le garder de sa part, afin de mesurer les heures de la vie qu'elle m'avait rendue pour l'employer à l'honneur de son Fils (2).

Vous n'êtes pas marrie que je vous associe et vous unisse à tous les saints devoirs, que notre divine Mère veut bien souffrir de moi. Je suis ravi que ce rendez-vous en esprit se soit enfin manifesté par la bonté de Dieu dans un mystère si saint et si aimable. Je le désirais il y a longtemps, mais ce n'était pas à nous à en faire le choix. C'est à Dieu à destiner aux mystères les adorateurs qu'il lui plaît; et c'est à nous à recevoir ses ordres avec tout le respect et toute la soumission due à sa souveraine majesté. Ce divin Tout, et cet adorable moteur de sa religion, gouverne toutes choses avec suavité et avec efficace. Tout ce qu'il opère en nous, il le fait avec amour pour rendre son joug plus agréable : et ainsi il désire de nous des respects et des devoirs

(1) Les montres qui d'elles-mêmes sonnaient à l'heure, à la demie et quelquefois aux quarts étaient alors assez en usage.

(2) Allusion à la maladie que M. Olier fit en juin 1652 et dont, au témoignage de M. de Bretonvilliers, il fut guéri par la très sainte Vierge. (*Vie ms.*, t. II, p. 334.)

envers les mystères qu'il sait que nous aimons, et à quoi il nous a préparés de longue main, par l'amour et la tendresse qu'il nous donne pour Jésus en sa Mère.

Vous verrez par le papier que je vous envoie comme ce mystère de la Nativité de Notre-Dame est la Nativité de Jésus-Christ anticipée, et une préparation admirable à sa sainte naissance sur la terre (1). Vouez-vous bien à Jésus en Marie naissante dans le monde, et vous liez à lui en elle, afin de ne vivre plus que pour lui par elle, et de commencer à compter vos jours et votre véritable vie du moment de cette nativité sur la terre, détestant toute autre naissance et tout le temps de votre vie, qui ne s'est pas employé à l'adoration des mystères et à la participation de leur vertu et de leur vie.

Oh ! que cette divine enfance de Marie est peu connue, peu aimée, et qu'elle mérite pourtant l'admiration et le respect d'un million de mondes et d'esprits bienheureux ! Comme je vous disais autrefois que la vraie charité se porte aux œuvres délaissées, et que la véritable religion va au respect des mystères oubliés, sacrifions nos vies au respect et à l'amour de celui-ci, qui est si peu connu, et encore moins honoré dans le monde, et je vous assure qu'un jour la mère du bel amour saura bien nous le rendre. La sainte enfance de l'Évangile, si nécessaire pour entrer au royaume de Dieu, est tellement rare dans l'Église, qu'on ne le

(1) Parmi les écrits que M. Olier a laissés sur la sainte Vierge et dont il avait lui-même fait un recueil qui se conserve encore, il y en a un où on lit cette phrase : « La sainte Vierge naissant au monde est proprement la première naissance de Jésus-Christ sur la terre, comme l'aurore est la première naissance du soleil. »

peut assez déplorer; et peut-être cela vient-il du défaut d'amour et de respect envers l'enfance de Jésus-Christ, et envers celle de sa sainte Mère. C'est une bénédiction non pareille quand une fois la miséricorde de Dieu nous y applique, et nous y donne une dévotion spéciale.

Vous me direz que vous aviez eu quelques pensées de vous consacrer plutôt à Jésus au très saint Sacrement. Mais je réponds que vous devez dépendre de Notre-Seigneur pour l'application à ses mystères, lequel vous déterminera plus particulièrement aux uns qu'aux autres, selon les desseins qu'il aura sur vous. C'est à Dieu, et non pas à vous à en faire le choix. Les anges dans le ciel ne sont pas appliqués selon leur choix à l'adoration des mystères et des perfections divines, mais selon l'ordre adorable de Dieu leur souverain, qui les a créés pour ce qu'il veut. Et puis si vous allez au très saint Sacrement pour y trouver Jésus-Christ, comme vous devez faire, cela n'empêche pas que vous n'alliez aussi pour le trouver en la très sainte Vierge, où il est comme dans un tabernacle, dans un saint ciboire, et sous un ciel plus riche, que ne sont ces dais magnifiques sous lesquels on l'expose sur les autels. C'est là où il verse ses plus insignes grâces; c'est là où il se plaît d'être adoré, aimé et invoqué de tous les hommes; c'est là où il est ravi de recevoir nos hommages. En un mot, c'est là son paradis de délices, le séjour de ses amours, le lieu de ses richesses et de ses gloires : et cependant, c'est là où il est presque inconnu, et où il n'est ni recherché ni visité comme il mérite.

Vous me direz aussi peut-être, que vous ne sauriez avoir de dévotion à ce mystère, parce qu'il est passé.

Il est vrai qu'il est passé en son état extérieur; mais pour l'intérieur, il est toujours vivant et subsistant en sa grâce, en sa vertu, en ses perfections divines. Car la sainte Vierge porte toujours, comme Jésus, son même intérieur; et tout ce qu'elle a jamais eu de vertus, de grâces, de sentiments de Dieu et de dispositions saintes, est permanent en elle; en sorte que dans la foi nous le trouvons toujours le même. Hé quel bonheur, que Dieu nous offre un tel trésor, et nous ouvre cette belle porte pour entrer en son royaume!

Je cherchais, ou plutôt j'attendais il y a longtemps quelque obligation qui m'attachât à la piété de sainte Anne et de saint Joachim. J'embrasse de tout mon cœur cette ouverture que Notre-Seigneur me donne. Pour vous, vous y avez déjà votre engagement par l'honneur que vous avez de porter le nom de sainte Anne. Je vous prie seulement, dans vos visites intérieures ou extérieures à ce saint berceau, de vous unir le plus intimement que vous pourrez à la religion de cette grande sainte envers la très sainte Vierge; et tout indigne que je suis, je m'unirai à celle de saint Joachim. Ainsi nous nous trouverons tous deux unis en cette même religion envers ce divin enfant. Que cette éminente simplicité dans les enfants et cette perte d'esprit propre, de jugement et de volonté qui se trouve dans l'enfance, est une grande vertu; mais qu'elle est rare! Je souhaite que vous la remportiez pour fruit de vos assiduités auprès de la sainte Vierge.

LETTRE CCXCII (1).

A M. PIERRE COUDERC, A PARIS (2).

Il lui donne des sujets de méditation pour le temps de sa retraite annuelle.

[Du Péray, avant le 26 septembre 1653 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Si c'était le bon plaisir de Dieu, je vous porterais bien plus volontiers les sujets de votre retraite que de vous les envoyer par écrit, parce que je pourrais espérer d'y prendre la part que doit désirer un pauvre ouvrier épuisé. Ma pensée serait donc que vous prissiez le sujet de votre occupation dans le renouvellement de l'année où nous allons entrer avec notre jeunesse, dont vous êtes un des plus chers enfants, qui sera dans ce mois d'octobre, en qui la ferveur commence de s'allumer sous les auspices de saint François et saint Bruno. Vous verriez en ces saints la sainte expression du baptême. Dans le premier, vous y verriez l'esprit de mort au monde, vous y verriez un homme crucifié en sa chair, en la sagesse humaine, mort aux biens de la terre, enseveli dans la confusion ; bref, une image des mystères de Jésus-Christ crucifié, mort et enseveli, comme il veut que nous le soyons en tout nous-mêmes comme chrétiens.

(1) Sur l'autographe.

(2) La date de cette lettre n'est pas absolument certaine pour l'année ; toutefois il y a bien des raisons de la placer en 1653, immédiatement avant l'attaque de paralysie qui frappa M. Olier le 26 de septembre. Les autres années ne conviennent pas aussi bien. L'expression du commencement : *Un pauvre ouvrier épuisé*, va très bien à septembre 1653.

Vous verriez en saint Bruno l'esprit de résurrection et de vie nouvelle, une occupation continuelle en Dieu; un esprit de louange, d'amour et d'adoration qui est une seconde partie de l'esprit du sacerdoce, qui veut une vie intérieure établie parfaitement en nous.

Vous pourriez, en continuant jusques à saint Denis, considérer la troisième qualité de l'esprit de prêtrise qui est d'être une hostie vivante à Dieu pour son Église, dans un zèle fervent de servir Dieu dans le prochain avec un oubli total de soi et une faim et soif ardente du salut et de la sanctification des âmes, dans l'amour de la croix et le désir pressant de souffrir toutes choses, même la mort pour Dieu; préférant dans le service des peuples la pauvreté, le mépris et la peine à tous les aises, les honneurs et richesses du monde; estimant parfaitement la sagesse évangélique, la regardant avec confusion dans l'état où vous êtes. Recherchant de vivre en servant Dieu, caché, inconnu, et toujours occupé de lui, comme a fait ce grand saint.

LETTRE CCXCIII (1).

LETTRES D'ASSOCIATION ACCORDÉES A M. OLIER PAR LE CHAPITRE DE SAINT-MARTIN, A TOURS.

Les trésorier, chanoines et chapitre, le doyenné vacant, de l'insigne église de Saint-Martin de Tours; au révérend messire Jean-Jacques Olier, supérieur de la communauté ecclésiastique du séminaire des clercs, établi au faubourg de Saint-Germain des Prés, à Paris; salut.

(1) Sur l'autographe conservé aux archives nationales. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 92.)

Nous avons mûrement considéré ce que vous nous avez remontré à Tours, au mois de novembre dernier (1), que vous avez désiré que la communauté et compagnie que Dieu vous a inspiré d'établir, fût sous la protection du bienheureux saint Martin, notre patron; et que, depuis que vous aviez formé cette résolution, vous en aviez reçu tant d'assistance, que vous ne doutez point qu'elle ne prospère et que votre dessein ne réussisse, si nous voulons joindre nos vœux aux vôtres, et vous associer aux prières, saints sacrifices, et aux bonnes œuvres qui se font dans notre église journellement.

Nous, désirant de notre part contribuer à une si bonne œuvre, et faire ce que nous pourrons pour la gloire de Dieu et réputation de notre bienheureux Patron, nous avons octroyé votre demande, et associé à toutes les prières, saints sacrifices et bonnes œuvres qui se font et feront en notre église, non seulement vous, sieur Olier, mais vos successeurs, supérieurs de ladite communauté, et les prêtres et ecclésiastiques du séminaire des clercs dudit faubourg Saint-Germain des Prés, de ladite ville de Paris; souhaitant que, vos prières et les nôtres jointes ensemble, nous puissions obtenir de Dieu, par l'intercession de notre bienheureux Patron, la gloire éternelle; et que votre communauté soit si bien établie pour le service de Dieu et de la sainte Église, que rien ne puisse la troubler; ce sont les souhaits de notre compagnie. Donné à Tours, le 20 décembre 1653.

(1) C'est au mois d'août et non au mois de novembre 1653 que M. Olier visita le tombeau de saint Martin. (Voir lettre CLXXVIII^e.)

LETTRE CCXCIV (1).

A MM. LES DIGNITAIRES, CHANOINES ET AUTRES MEMBRES DU CHAPITRE DE SAINT-MARTIN.

M. Olier et ses confrères témoignent leur reconnaissance pour la faveur qui leur a été accordée.

[Premiers mois de 1654.]

Messieurs,

Comme nous avons passionnément souhaité la grâce d'être associés aux prières et aux bonnes œuvres de votre illustre compagnie, nous l'avons reçue aussi avec la joie et le respect que nous devons à une faveur si considérable. Notre petite communauté, qui en a rendu publiquement action de grâces à Dieu, vous supplie encore d'agréer les très humbles remercîments que nous vous en rendons. Le grand saint Martin, au culte duquel cette association nous lie plus étroitement, sera le témoin et le garant de notre très profonde et sincère reconnaissance. Nous l'honorons déjà comme un des patrons et des protecteurs de cette maison; mais la liaison qu'il vous plaît que nous ayons à un corps qui le reconnaît pour chef, nous le fera révérer encore avec une dévotion particulière, et, nous unissant par un nouveau lien à votre chef, nous attachera aussi plus intimement aux intérêts et au service de votre corps, de qui nous demeurons, Messieurs, par devoir et par inclination, les très humbles, très obéis-

(1) M. Nagot, qui était de Tours, nous a conservé cette lettre dont l'autographe se voyait encore de son temps dans les archives de l'église de Saint-Martin. Elle était signée de M. Olier, de M. le Ragois de Bretonvilliers et de quelques autres prêtres de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 94.)

sants et très obligés serviteurs en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE CCXCV (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille, après avoir longtemps souffert la calomnie, de se justifier. Il la prémunit ensuite contre une tentation qui la menace.

[19 mars 1654 (2).]

Vive Jésus en Marie et Joseph.

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris du jour du grand saint Joseph, peu de temps après la visite de Mme Lera (3), qui m'a averti d'un nouveau vacarme qui s'élève contre vous à la cour, pour favoriser et flatter la peine de la R. qui ne se ramollit point; et Mme Lera m'a témoigné que vous éclairciriez ces personnes si je vous le disais. Ma fille, après avoir rendu assez longtemps hommage aux humiliations de Jésus-Christ, je crois que vous devez maintenant à la charité du prochain, qui se peine, ces éclaircissements, et honorer en même temps la vérité de Jésus-Christ et sa candeur.

(1) Sur l'autographe reproduit en partie dans la LXXVe des imprimées.

(2) Cette date paraît certaine non seulement pour le jour et pour le mois, mais encore pour l'année, car elle a dû précéder immédiatement la suivante, qui est de 1654, comme on va le voir. L'éditeur de 1672 les avait unies pour former la LXXVe du recueil.

(3) M. Olier, qui sortait à peine de sa paralysie quand il écrivait cette lettre, y a laissé plusieurs mots incomplètement formés. On ne voit pas bien s'il a voulu écrire Lera ou Erat. Un conseiller du parlement de Paris, paroissien de Saint-Sulpice, se nommait Lera. (*Rem. hist.*, t. II, p. 126.) Le nom suivant est aussi difficile à lire. On ne voit pas s'il y a La Roche, la Rahré ou la Razé. Mme Raré était la gouvernante des jeunes filles du duc d'Orléans.

Il y a bien du temps que je remets à vous découvrir une malignité du diable qui vous veut attaquer de toutes parts; il veut secrètement et imperceptiblement vous remplir d'estime de votre propre capacité dans l'exercice des dons du Saint-Esprit. J'en vois de mes yeux de par deçà des préparatifs pour vous engager en des choses au-dessus de votre condition, de votre étage et votre sexe, et contre l'ordre de l'Église et de son Esprit-Saint, qui défend, en saint Paul, d'avoir des sentiments qui tendent aux choses hautes, au-dessus de soi; et, au contraire, que l'on doit craindre les pièges, s'en éloigner par crainte et tendre aux choses basses et humiliantes (1).

Ma chère sœur, saint Joseph aujourd'hui nous exhorte au profond et religieux silence en la présence de Dieu et des choses saintes et divines. Priez ce grand saint, silencieux en la compagnie de Jésus et Marie, attaché profondément en la grandeur des perfections de Jésus et Marie, n'ayant aucune parole dans les évangélistes sortie de sa bouche.

Faites-moi savoir de vos nouvelles par Geneviève. Êtes-vous résolue de ne parler ni de bouche ni par écrit? étant bien aise de savoir les sentiments de votre cœur, afin de vous donner l'approbation que vous devez désirer de l'Église.

Adieu, ma très chère fille en Jésus et Marie, qui me font être tout votre acquis et obligé, comme leur serviteur et de toute leur Église.

(1) Ce passage fait probablement allusion à quelque tentative faite par les jansénistes pour gagner Mme de Saujon à leur parti.

LETTRE CCXCVI (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'encourage dans les sécheresses qu'elle endure, la porte à la simplicité et candeur des enfants de Dieu et lui exprime la crainte que le démon ne la séduise.

[Vers la fin de mars 1654 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Ne vous étonnez pas si vos sécheresses continuent. Plus vous communierez au saint sacrifice de Jésus, plus vous serez participante de ses peines intérieures. A Pâques vous pourrez, en la communion en Jésus-Christ ressuscité, recevoir du relâche et communier à sa joie divine. Ceci est le temps du sacrifice sanglant dans lequel il s'est rendu l'Époux de sang à toute son Église.

Ma fille, examinez-vous si en votre esprit ne s'est point passé quelque infidélité contre le divin Époux, ou bien dans vos paroles; car l'excès de son amour croissant, l'excès aussi de sa jalousie et de sa sévérité croîtra dessus votre âme.

(1) Sur l'autographe que la LXXVe des lettres imprimées reproduit en la joignant à la précédente, qui est adressée à la même dame.

(2) Cette date paraît certaine pour le mois, car le premier alinéa suppose qu'on était au temps de la passion et que Pâques approchait. Quant à l'année, elle est assez clairement indiquée par ces mots de la lettre suivante : *Il me semble que Dieu me tira dernièrement du tombeau;* paroles qui n'ont pu se dire convenablement, au carême de 1653, pour désigner la guérison que M. Olier avait reçue dix mois auparavant : placées au contraire vers la fin de mars 1654, elles expriment bien la grâce qui venait de lui être accordée lorsque, après cinq ou six mois de paralysie, Notre-Seigneur lui dit intérieurement : *Je te redonne la vie pour mon Église.* (Attest. auth., p. 188.) Comme dans la précédente, l'écriture de M. Olier se ressent beaucoup de son état de paralysie. Dans les lettres écrites plus tard, cela se remarque moins.

Je vous dirai ce qui arriva dernièrement au directeur d'une âme considérable devant Dieu et sa très sainte Mère, pour laquelle il priait. Ce saint homme est de mes intimes amis. Il vit la sainte Vierge descendre sur cette âme bien-aimée de Dieu, mais qui s'arrêta tout proche de sa tête sans y entrer. La très sainte Vierge fit entendre à ce bon directeur, très charitable vers cette âme qui lui avait été confiée par la sainte Vierge, que le défaut de candeur, de simplicité et d'enfance en cette âme l'empêchait d'y entrer; et cette âme se trouva souffrir d'extrêmes peines et sécheresses. Ma fille, voyez si vos procédés sont remplis de candeur, de simplicité et enfance que la sainte Vierge vous demande, à l'imitation de sa vie et participation de sa grâce. Avec Notre-Seigneur point de respects humains, et avec l'Église simplicité partout sans rien craindre. Devant Dieu rien ne vous doit toucher.

Ma fille, je ne puis vous cacher que, depuis quelque temps, je souffre beaucoup sur vous auprès Notre-Seigneur, et surtout depuis que vous me mandâtes de prier pour vos peines qui vous environnaient avec grande malignité; ce que Notre-Seigneur n'avait point encore permis au malin depuis que je vous connais. Vous n'aviez que des tentations humaines, lesquelles saint Paul souffrait seulement dans les premiers chrétiens : *Tentatio vos non apprehendat nisi humana.* Vous m'en expliquerez un jour davantage, étant bon de connaître nettement les voies que Dieu tient sur vous, sur quoi il faut veiller beaucoup plus que sur d'autres, à cause de l'envie et la rage du diable sur votre âme plus que sur beaucoup d'autres, où il n'oubliera rien si vous n'êtes fidèle à l'imitation exacte de la vie de la très sainte Vierge.

LETTRE CCXCVII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'avertit que la connaissance de ses fautes ne diminuera point sa charité pour elle; il lui montre le péril qu'il y a dans les grâces sensibles, et la sûreté que l'on trouve en la croix.

[Avril 1654.]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai appris par votre dernière lettre la peine que vous avez soufferte par la lecture d'une des miennes; ce qui m'a beaucoup affligé, n'ayant point eu d'autre intention que de vous faire connaître l'opération merveilleuse de Dieu dans nos âmes, qui les tient dans une telle union, que leurs sentiments sont communs, en quelque éloignement de lieux qu'elles se trouvent. Quelle fidélité de Dieu, qu'il veuille toujours tenir votre âme ouverte et sensible à celui dans lequel il vivra toujours pour vous, comme il vous l'a promis! Cette grâce est non pareille, et elle me semble très singulière et pour vous et pour moi, tout indigne et misérable que je suis. Et bien loin que cela fasse un mauvais effet en moi, quelque chose que la grâce me découvre, il ne peut qu'augmenter le soin et la charité de Jésus-Christ pour vous, laquelle Notre-Seigneur permet que j'éprouve en moi d'une nature immobile et éternelle, selon qu'il l'exprimait par le prophète : *Charitate perpetua dilexi te : Je t'ai aimé d'un amour éternel.*

Vous êtes persuadée de cette vérité par votre Époux,

(1) C'était la CX^e des imprimées. Elle vient certainement après celle qu'on vient de lire, dont elle est comme le complément et la justification. L'éditeur de 1672 avait placé à la fin de cette lettre un fragment pris dans une autre dont l'autographe se conserve au séminaire de Saint-Sulpice et qui était adressée à la même personne. On l'a retranché ici.

sur lequel vous êtes appuyée comme sur un rocher. Votre cœur est établi sur cette pierre ferme, sans en craindre le changement et l'inconstance. Je sais cela de vous, et je le sens en votre fond, quoique le démon en veuille dire. Plus Notre-Seigneur fait connaître d'infirmités en vous, plus il fait voir et manifeste ses soins et sa vigilance assidue sur vous. Ce qui est un surcroît de sa charité, qui le tient toujours présent, comme un miroir à son épouse, afin de lui faire connaître ce qu'elle est, et ne lui laisser jamais oublier la condition de sa bassesse et de son infirmité.

Vous savez bien ce que le saint Époux disait dans le Cantique à son Épouse : *Si vous vous méconnaissez, la plus belle d'entre les femmes, allez après les pistes de vos troupeaux et de vos compagnes :* voulant dire que si une âme intérieure, après la jouissance et l'union intime en l'oraison avec l'Époux, commence à l'oublier, et à faire cas d'elle-même dans le secret de son cœur, ce qui se fait imperceptiblement, alors tout d'un coup le saint Époux, qui voit souvent ce que l'épouse ne voit pas, s'apercevant qu'elle commence à s'estimer et à se reposer sur elle-même, il la renvoie, il la rebute et la met dans le commun des âmes qui s'égarent dans le monde, et qui marchent dans un esprit grossier et qui ne regardent que la terre et le sensible.

Après les grâces sensibles il y a presque toujours à craindre pour l'âme; car ordinairement il s'y glisse quelque petite complaisance, estime et approbation d'elle-même. Et c'est là une marque très spéciale du saint amour de l'Époux, quand il permet quelques faiblesses particulières qu'il fait connaître à son amante. Il y a plus de peine à vivre dans la sainte croix, mais il y a plus de sûreté, et la pureté de l'amour de

Jésus s'y conserve mieux, la confiance en lui s'y exerce davantage, et la défiance de soi y est bien plus sensible; qui est tout le contraire de ce qui arrive dans l'état des consolations et des goûts de l'esprit.

Vous souvenez-vous que déjà par deux fois, après les grands goûts et sentiments intérieurs, le malin voulait vous tenter de vous conduire vous-même, quoique je sache bien que vous n'y ayez jamais consenti, et que vous l'ayez condamné avec horreur? Mais cela vous doit faire connaître que, pendant les goûts et les grands sentiments, le malin esprit croit que l'âme est dans un état bien plus susceptible de la présomption que dans la croix, où l'âme toujours craintive, toujours humiliée, et méfiante d'elle-même, a recours à son Époux, et le cherche toujours pour s'appuyer sur lui. Et c'est ce qui fait désespérer le démon, et le fait fuir de l'âme, sur laquelle il voit qu'il n'y a rien à gagner en cet état. Car, dans cette abnégation d'elle-même, et dans cet abandon à Dieu où elle se trouve, Jésus-Christ est le tout de son épouse; laquelle, séparée de toutes choses et d'elle-même, ne veut plus vivre qu'à lui uniquement par le ressort admirable de la croix.

Au reste, ne vous inquiétez pas de ce que je vous dis. Recevez la douceur et la consolation avec humilité, comme en ayant besoin en votre infirmité, et comme vous étant donnée de celui qui voit votre faiblesse. Mais recevez aussi la croix avec amour et joie, comme étant l'état qui purifie plus saintement, qui fortifie plus puissamment, qui unit plus intimement, et qui fait rendre à l'Époux plus de témoignages du pur amour.

Notre-Seigneur me donne toujours tant de choses à vous dire, que je ne puis finir. Quand je me vois si inutile en ce monde, et que je pense que Dieu me

laisse encore quelque grâce pour vous aider, et pour servir à vos intérêts et à ce qui vous regarde, je m'estime assez heureux. Il me semble que Dieu me tira dernièrement du tombeau, et m'a laissé au monde pour vous servir, et prendre soin de tout ce qui vous appartient. Ayez donc agrément pour mes devoirs et mes services en Dieu, et je suis très content; et ne craignez non plus de me demander tout ce que vous pouvez désirer de ce pauvre inutile, que si je n'étais resté au monde que pour cela seul.

Notre-Seigneur me fait toujours ressentir les obligations que je lui ai en vous, et il me renouvelle souvent le souvenir de vos charités et de vos prières, de vos larmes, de vos jeûnes, de vos douleurs et de vos veilles dans ma maladie mortelle, où Dieu seul me rendit la vie, et se laissa fléchir par vous et pour vous. Ainsi n'ayez jamais l'appréhension de ce que vous me mandez; car cela est impossible. Et quand je cesserais d'être en ce monde, je ne cesserais point d'être tout vôtre en Jésus-Christ, qui est au ciel comme en la terre; et de l'être autant que la charité et l'esprit d'unité le peut opérer en ceux qu'il lie en la communion de sa vie divine, et qu'il unit pour la gloire et pour l'œuvre de son Père. Tout ce que je vous rends de devoirs et de soins, qui sont très faibles, m'aide à aimer Dieu, et à me rendre plus prêt à faire le reste des fonctions de ma vocation : et il me semble toujours que ce sont des moyens pour me faciliter mes obligations dans ce pèlerinage. Adieu.

Je crois devoir encore vous dire que le dessein que vous avez de me faire savoir vos fautes est une invention du saint amour, pour crucifier votre superbe et votre vanité qui se fourre partout; car par ce moyen

elle se verra, en la liaison que vous aurez à Jésus-Christ crucifié, dérober sa proie à tout moment. Ces confessions et ces aveux de nos infirmités et de nos tentations ont toujours leur récompense. Vous en avez eu déjà l'expérience dans les dernières occasions que vous m'avez mandées, aussi bien qu'en toutes les autres où, par le passé, vous vous êtes déclarée à fond de votre intérieur. C'est ce qui fait la communion parfaite de la vie de l'épouse à l'Époux.

Aussi depuis le temps que vous avez pris cette résolution, je vous puis assurer d'un renouvellement d'union admirable, et qu'on ne peut comprendre, qui s'est faite entre nous dans la pureté et sainteté de l'Esprit. Et la divine Mère de charité me disait encore dernièrement, me parlant de vous, et me donnant une vue d'unité et de perte commune en la divine charité : Vous ne serez jamais séparés. J'ai cru vous devoir mander ceci pour vous montrer que, bien loin que cette ouverture de cœur, avec laquelle vous me découvrez vos défauts et vos infirmités, fasse en moi des effets contraires à l'union du saint amour, elle en renouvelle la vie, et la consomme en sa perfection.

LETTRE CCXCVIII (1).

A LA MÊME (2).

Qu'il faut attendre en paix les moments de Dieu, et agir avec prudence dans son œuvre.

[Paris, avril ou mai 1654 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'eus hier l'honneur et la joie de rendre une visite à

(1, 2 et 3) C'est la XXXIe des imprimées.

notre divine Mère dans Notre-Dame (1), sans avoir le loisir d'y arrêter aussi longtemps que je l'eusse bien désiré. Néanmoins en ce peu que j'y fus, j'eus le bien d'y être confirmé pleinement, que vous deviez être contente de ce que vous aviez fait, pour vous mettre en liberté, sans passer plus avant. C'est assez pour cette fois. Attendez en patience l'heure du divin Maître, qui a ses temps si justes, si favorables et si doux pour exécuter ce que sa divine providence a ordonné. Il fait tout avec force et avec suavité. Et c'est ce qui ne paraît pas encore en l'exécution de cet œuvre. Ainsi il faut attendre un temps plus favorable et une ouverture plus libre et plus facile. Les fruits qui tombent d'eux-mêmes, et qui se séparent doucement de leurs arbres, ont été souvent agités par les vents, et secoués par la main des hommes, sans qu'ils soient pour cela tombés. Il est bon de tenter les choses en témoignant à Dieu la disposition et la préparation de notre âme, de laquelle il tire toujours de bons effets, quoique l'exécution ne suive pas, non plus qu'au sacrifice d'Abraham. Dieu vous rendra bien le centuple de ce que vous faites.

Pour notre voyage (2), je crois qu'il vaudra mieux le

— On ne peut douter que cette lettre n'ait été écrite à Mme de Saujon qui, après avoir tenté inutilement de quitter la cour, recevait le conseil d'attendre quelque ouverture favorable.

— Elle se place naturellement en 1654, et comme elle est écrite de Paris, que M. Olier quitta dans le courant de mai pour aller à Bourbon, et où il ne revint qu'à l'arrière-saison, il faut qu'elle ait été écrite, au plus tard, dans les premiers jours de mai.

(1) M. Olier, quelques jours avant de tomber en apoplexie, avait fait vœu, au Péray, d'aller huit fois à Notre-Dame de Paris dans l'espace d'un an. La visite dont il est parlé ici fut probablement une des premières qu'il put faire, la maladie ne lui ayant guère permis de sortir avant le mois d'avril.

(2) On ne voit pas de quel voyage il peut être question en cet endroit,

différer à un temps plus favorable et plus doux, de peur que la curiosité ne porte la personne que vous savez à faire des recherches qui auraient des suites fâcheuses. Ce qui ne se fait pas en un jour se fait bien en un autre, et la sagesse de Dieu a bien agréable qu'on use de précaution et de prudence dans son œuvre. C'est ce qu'il a recommandé à ses disciples avec soin, leur disant qu'ils fussent prudents contre le siècle comme des serpents, et les avertissant soigneusement qu'ils se gardassent des hommes, comme des suppôts du démon, qu'il incite et met en campagne, pour troubler et inquiéter son œuvre et ses ouvriers.

LETTRE CCXCIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il l'exhorte à vivre dans toute la perfection que demande l'état de l'enfance de la sainte Vierge, auquel elle est consacrée, et à travailler particulièrement à l'humilité, et à la simplicité.

[Bourbon, mai 1654 (3).]

Ma très chère fille,

Vous me demandez par la première de vos lettres

celui de Bourbon n'offrant pas les inconvénients, dont parle M. Olier. On serait tenté de croire que cet alinéa appartient à une autre lettre : le mois d'avril durant lequel il semble que celle-ci a été écrite n'étant pas un temps trop dur pour voyager.

(1) C'était la CL^e des imprimées.

(2) Probablement Mlle Thérèse d'Aubray, sa nièce, qui fut l'une des premières qui entrèrent dans la *communauté des Filles de l'Intérieur*. Peut-être avait-elle accompagné, le 19 janvier de cette année, Mme Tronson et Mme de Saujon, quand elles allèrent à Notre-Dame de Paris, s'offrir à la sainte Vierge pour exécuter le dessein de M. Olier relativement à cette communauté ; ou bien avait-elle fait en particulier la même promesse. Cela expliquerait assez bien le commencement de la lettre.

(3) Cette date paraît certaine. En 1654, M. Olier se rendit à Bourbon

ce que vous avez maintenant à faire. Je vous dirai que depuis que vous vous êtes consacrée au saint mystère de l'enfance de la très sainte Vierge, comme je crois que vous en aurez ressenti des effets, ainsi que je le vois par votre seconde, vous devez être tout autre que jamais, puisque vous devez vivre en part de cette grâce, et en communion de ce divin mystère. Il faut que vous laissiez tout votre intérieur et votre extérieur à l'esprit de Marie, lequel vous possédant pleinement, doit faire lui seul l'usage de tout vous-même, ne souffrant pas que rien de la créature extérieure trouve place en vous. Voilà une étrange obligation, selon le nouvel honneur que vous recevez en cette nouvelle consécration de tout vous-même aux mystères divins.

Je vous en dirais davantage, mais on me le défend, à cause de l'usage des eaux où je suis entré depuis quelques jours. Je vous ajouterai néanmoins encore un mot de Notre-Seigneur en l'Évangile, qui est que vous preniez garde de n'entreprendre pas l'édifice de la perfection évangélique où il vous appelle, si vous n'y voulez mettre des fondements profonds, et proportionnés à la hauteur de l'édifice que vous allez entreprendre, où rien d'humain, rien de terrestre, rien du vieil homme ne doit entrer. Voyez si vous voulez être humiliée au point que demande l'Évangile, qui est de vivre toujours comme étant la dernière en votre esprit, et en celui de tout le monde; si vous voulez bien être privée de tout et délaissée de toute la créature; si vous voulez être en privation intérieure et extérieure de toute consolation, et même porter toutes sortes de douleurs et de peines dans l'âme et dans le

pendant le mois de mai, et il ne venait que de commencer l'usage des eaux quand il écrivit cette lettre.

corps ; en un mot, si vous voulez aimer la croix, et la tenir pour votre tout en la foi, disant avec l'Épouse : Mon bien-aimé sera mon faisceau de myrrhe. Je l'embrasserai et le tiendrai en mon sein.

Je vous vois dans la paix extérieure et dans l'approbation du monde, avec beaucoup de consolations sensibles dans l'intérieur. Mon cher enfant, c'est là la voie des faibles et des infirmes : et Dieu, pendant cela, vous fait sentir vos faiblesses et vos pentes au mal, pour découvrir ce que vous êtes, pour vous apprendre combien le soutien des grâces extérieures vous est nécessaire, et pour vous faire connaître le peu de progrès de votre âme, qui n'est pas digne de ces fortes voies de l'esprit, qui servent à fortifier l'intérieur, et à le rendre digne de mettre l'âme dans toute la plénitude de Dieu. C'est ce qui vous doit beaucoup humilier.

Encore parmi vos grâces je vous donnerai deux avis nécessaires : l'un de vous tenir intimement et trés profondément retirée dans l'anéantissement intérieur de la très sainte Vierge et dans sa pénitence, pour faire toujours en la vue de vous-même la séparation et le discernement de vous d'avec les dons de Dieu. Cet exercice d'humilité vous sera très utile, surtout dans l'état où vous êtes; et les tentations de vanité dont vous me parlez dans votre seconde lettre peuvent aisément vous en faire connaître la nécessité. Le second avis que j'ai à vous donner est, que vous soyez bien exacte à la simplicité envers Dieu et envers l'Église. Envers Dieu, afin que, pendant votre oraison, vous preniez garde à ne point détacher et détourner votre vue de dessus lui, soit pour regarder ses dons, et les examiner (car c'est autant dérober à Dieu, et s'amuser inutilement à ce

qui n'est pas lui), soit pour vous regarder vous-même, ensuite du retour sur ses dons en vous, pour en tirer estime et complaisance.

Ce détour de Dieu sur soi et sur les dons divins a été le premier degré de la perte de l'ange et de l'homme. Si vous voyez que les retours qui vous viendront en l'oraison sur les dons de Notre-Seigneur, viennent pour m'en rendre compte, j'aimerais mieux que vous cessassiez de me les écrire, et que vous vous contentassiez d'en faire de petits mémoires, par manière d'actions de grâces envers Dieu, que vous m'envoyeriez à votre loisir. Il faut être extrêmement exacte et fidèle à ne voir que Dieu dans l'oraison, et à n'en détourner pas les yeux.

La simplicité envers l'Église consiste à me faire savoir la nature de vos tentations, afin de voir par où le démon vous voudrait prendre. Il ne faut point lui laisser de retraite secrète où il se puisse cacher dans votre intérieur. Car c'est par là qu'il ferait ses mines, pour les faire jouer en son temps, et pour renverser la forteresse et la demeure de Jésus-Christ en vous. Il faut que tout soit ouvert et simple, et que rien ne soit caché à l'esprit de l'Église, qui doit apporter le remède aux maux, quand on les tient découverts et manifestes à ses yeux. C'est en ce temps de consolation qu'il faut prendre garde au démon du midi, qui est le plus dangereux, et qui surprend pour l'ordinaire une âme, quand elle est plus environnée de la lumière de Dieu, et qu'elle croit être en sûreté et en fort bon état.

Vous me mandez par votre première que, pendant ce temps, vous ressentîtes de grandes faiblesses et des inclinations au mal. Mandez-moi, si vous vous en souvenez, vers quoi c'était que vous vous trouviez portée,

afin de voir de quelle part l'ennemi voudrait vous prendre. Il n'est pas bien aise que l'on révèle ses tentations et ses instincts cachés. Il sait bien qu'il perd autant quand on découvre ses artifices, qu'il gagne quand il peut couvrir sa malice et ses ruses. Si toutefois vous ne vous en souvenez pas, ne vous forcez point pour vous les remettre en mémoire. Elles n'auront pas fait grande brèche, si elles ne laissent point de souvenir ni d'impression de leur malice. La simplicité naïve et sincère sera votre conduite, comme elle l'a toujours été jusqu'à cette heure; et si elle pouvait croître, je vous inviterais d'y travailler, n'y ayant rien de plus nécessaire, de plus saint, ni de plus divin dans la voie de la perfection.

Depuis cette lettre écrite, je viens de recevoir la troisième des vôtres, qui m'apprend votre mal, que je ne doute pas venir de trop d'application d'esprit, que je vous prie de relâcher, vous contentant de votre cœur, demeurant en silence et en simplicité d'amour, de complaisance et de confiance envers le saint mystère qui vous occupe.

LETTRE CCC (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il l'encourage à souffrir, et à bien porter sa croix.

[Vers la fin de mai 1654 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris aujourd'hui pour vous dire qu'ayant

(1) C'était la CXLIII^e des imprimées.
(2) Sa destination n'est pas douteuse.
(3) Cette date paraît suffisamment indiquée et pour le jour et pour

prié sur votre sujet, je pense toujours à ces paroles de la divine Mère, qui prédisent notre vocation pénible par ces mots : *Vos souffrances seront communes.* Il faut du cœur pour porter les épreuves du pur amour de Dieu, qui veut que ses fidèles souffrent persécution, et que, vivant à lui seul, ils ne fassent rien pour eux, mais tout uniquement pour lui.

Quand je pense que Jésus-Christ, le Fils unique du Père, ne s'est jamais satisfait en lui-même pendant son séjour sur la terre, et qu'il s'est vu sur la croix dans un délaissement si grand, qu'il disait à Dieu son Père, qu'il se voyait comme un rejeton sans humeur au milieu d'une terre brûlante, ainsi que marque le prophète : *Sicut radix de terra sitienti. In terra deserta et invia et inaquosa, sic in sancto apparui tibi.* Quand je vois que ce Père infiniment adorable le voyait mourir dans la soif de la consolation, sans lui donner la moindre goutte des sentiments de grâce, c'est-à-dire sans la moindre consolation sensible, dont il aurait pu le soulager en son extrémité; quand, dis-je, je me le représente mourant en ce prodigieux délaissement, je dis en moi-même : Que pouvons nous trouver de trop sévère dans la conduite de notre Dieu, en quelque état de privation, de peine et de douleur où nous puissions être réduits par son extrême charité?

l'année. Au septième alinéa, il est dit que depuis qu'elle s'est offerte comme victime, Mme de Saujon a été deux ou trois ans dans les consolations, que l'immolation est venue ensuite. C'est en novembre 1651 que cette dame fit vœu d'hostie. En 1653, elle éprouva, comme on l'a vu, bien des rebuts et des mépris à la cour de Blois; c'était l'immolation extérieure : quant à l'intérieure dont il est parlé dans cette lettre, ce fut surtout en 1654 qu'elle l'endura. Cette année-là l'octave de la Pentecôte, pendant laquelle la lettre fut écrite, tombait dans la dernière semaine de mai. En ce moment M. Olier était lui-même privé des lumières et des consolations dont, en d'autres temps, Dieu le favorisa souvent.

Vous dirai-je un mot qui m'est venu en l'esprit, et qui vous paraîtra peut-être un peu sévère? C'est que Dieu veut porter les âmes de ses fidèles jusqu'à ce point de dénûment, que de les arracher à elles-mêmes, et les tenir suspendues au-dessus de toute propre satisfaction. Il veut qu'elles vivent toujours à lui et qu'elles le cherchent en pureté, en sainteté et en droiture, sans avoir égard à elles, et sans se retourner sur elles-mêmes. Il ne veut point qu'on se voie, ni qu'on se regarde que pour lui; et il désire que l'on agisse en cette unique vue de lui plaire en tout, et d'accomplir sa sainte volonté quelle qu'elle soit. C'est pourquoi il les prive de toute consolation, parce que la consolation a toujours quelque chose en soi qui satisfait, et qui fait que la créature s'y recherche elle-même.

Allons donc à Dieu seul en Jésus et Marie, dont l'union intime ne souffrira plus d'autre regard que de Dieu. Ç'a été l'unique vue de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge vivant dans le monde : et c'est la seule qu'ils ont encore maintenant vivant dans les cœurs, et qu'ils conservent dans toutes les âmes qui épousent leur esprit, leur vie et leur conduite. Ces voies sont dures et pénibles à la chair; mais elles sont du pur Esprit, qui pour cela descend sur nous, et se renouvelle tous les jours dans l'Église par le divin mystère que nous honorons et solennisons en cette octave.

Les saints apôtres, encore pleins d'eux-mêmes, étaient si faibles et si débiles, qu'ils ne purent souffrir l'exemple de leur Maître à la croix. Ils s'enfuirent à ses seules approches, et pour les affermir, ils eurent besoin du Saint-Esprit, esprit de force qui leur fut donné au jour de la Pentecôte. Or c'est ce qui nous est aussi donné par le sacrement de confirmation, où le Saint-

Esprit vient en nous, pour nous apprendre à nous fortifier tous les jours en la vertu intérieure de l'esprit, à nous séparer de la chair, à nous tenir dans l'aliénation de nous-mêmes, et à ne vivre qu'en lui seul, qui nous rendra maîtres de la chair, du monde et du démon, trois ennemis qui veulent toujours nous attirer à eux, ou nous dégoûter du service de Dieu en notre vocation.

Quand je me représente où vous êtes, et où Notre-Seigneur vous a mise, et que je pense à vous en voir sortir, je tremble, voyant surtout les obstacles puissants que la providence de Dieu ne lève pas, et qu'il vous tient, ce semble, enchaînée et captive dans des liens piquants de toutes parts, pour vous arrêter en sa prison de pénitence. L'Écriture sainte dit qu'il vaut mieux aller dans une maison lugubre et de tristesse, que dans une maison de festin. Vous n'êtes plus maintenant, comme autrefois, dans une maison de joie, de consolation et de festin; vous n'avez plus à craindre, comme par le passé, les applaudissements, les douceurs et les charmes. Dieu vous met à couvert de cela; car en changeant sa divine conduite sur vous, il vous a tirée de ces dangers, et vous a délivrée de ces périls; en sorte qu'il n'y a plus que l'abattement à craindre. Mais Jésus sera votre tout à jamais; il sera votre force et votre vertu en esprit, quoique l'extérieur en pâtisse; il sera en vous le prêtre qui offrira vos peines, et qui présentera toutes vos douleurs, comme autant de victimes très agréables à sa bonté divine.

Voilà une étrange leçon, laquelle je ne reçois pas sitôt pour moi et en moi, que je vous la présente, sachant que vous voulez avoir part à tous ces sentiments et à cette conduite, selon que vous me le redites tous les

jours dans vos lettres. Quels sacrifices pour moi que tous ces mots ! Mais puisqu'il faut avec fidélité être conforme en tout à Notre-Seigneur et aux divines volontés de son Père, qui nous veut faire ses hosties, il faut être soumis à tout.

Dans l'ancienne loi, après avoir offert à Dieu une victime, on l'engraissait dans les étables du temple, puis on la mettait à mort, et ensuite le feu du ciel la venait dévorer (1). Après vous être offerte à Dieu en qualité d'hostie, il vous a engraissée en son temple l'espace de deux ou trois ans, où vous avez joui des douceurs du ciel et des grâces sensibles qui vous ont fortifiée, pour vous immoler ensuite, et vous faire mourir à tout vous-même, et être enfin rendue digne de la consommation du feu divin.

Au milieu de ces peines où je vous vois, et dont vous pouvez penser que je souffre davantage que de mes propres maux, ce m'est une joie très solide de voir et d'étudier les voies que Dieu observe sur vous pour votre sanctification ; car ce sont celles qu'il a observées sur son Fils et sur les chères âmes qu'il destine à sa gloire. Jésus-Christ, après avoir été longtemps dans la retraite, s'offrant incessamment en qualité d'hostie, a passé enfin par le crucifiement, par la mort et par la sépulture, et puis il est entré dans la consommation du feu divin, qui est l'amour de Dieu le Père. J'ai toujours espéré que Dieu vous ferait cette grâce de vous faire passer par tous les saints mystères de son Fils, qui ne les aurait pas opérés pour ses élus, s'il n'avait voulu les en rendre participants. Adieu.

S'il faut pourrir comme le bon grain pour fructifier,

(1) Voir la note de la lettre CCLXII^e, p. 167.

et pour devenir une nouvelle créature, et que Dieu permette pour cela ce mauvais traitement que l'on vous fait, se servant des mauvaises humeurs de cette personne, et souffrant que le tentateur vous persécute par elle, il faut honorer en tout ce principe universel de votre conduite, qui use avec amour, justice, sagesse et miséricorde de tous ces traitements, pour vous faire mourir à vous, et vous faire vivre en lui dans la perfection de son esprit.

LETTRE CCCI (1).

A LA MÊME (2).

Qu'elle doit attendre en paix la manifestation des ordres et des desseins de Notre-Seigneur.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai point d'ouverture certaine sur ce que Dieu peut demander de vous. Les moments du Seigneur ne sont pas encore venus. Cependant tenez-vous simplement en paix en lui et en sa divine Mère, attendant ses ordres et les saintes ouvertures de sa divine volonté. Dieu est au ciel vivant en sainteté au milieu de la splendeur de sa lumière; et nous sommes ici-bas en terre dans les ténèbres et dans l'obscurité, où il veut que nous gémissions en notre exil. C'est un état pénible, et bien contraire à la prudence des enfants du siècle, qui veulent toujours savoir à point nommé ce qu'ils feront, et ce qu'ils deviendront. Il n'en est

(1) C'est la CII^e des imprimées.

(2) Le troisième alinéa indique assez clairement que la lettre est adressée à Mme de Saujon.

pas de même des enfants de Dieu. Ils ont une sagesse qui les rend dépendants de lui à tout moment, qui les tient continuellement attentifs pour apprendre sa volonté, et qui, leur faisant demander qu'il se manifeste en la manière qu'il lui plaira, les tient dans une confiance certaine qu'il le fera dans son temps, et dans l'ordre qu'il a promis à son Église.

Notre bon Père est si aise de voir ses enfants faire profession de ne savoir où ils vont, et de marcher à tâtons en attendant ses ordres et sa voix, pour la suivre avec fidélité! Il est si content de les voir dans cet état ne vouloir pas seulement ouvrir les yeux, ni se servir de leur prudence pour se conduire eux-mêmes, et sortir de la voie pénible de la foi, qui est si sûre et si avantageuse à l'âme! Cette voie est si certaine et si infaillible, qu'elle ne peut non plus manquer que Dieu même, qui a le droit de tenter ses enfants, mais qui, en prenant expérience de leur fidélité tout autant qu'il lui plaît, ne laisse pourtant jamais manquer pour un moment la lumière et le secours aux âmes qui l'attendent en paix, en patience et en confiance.

Dieu tente lui-même ses enfants, et les tente en diverses manières pour éprouver leur foi et leur fidélité. Tantôt il permet qu'ils soient persécutés : après il suspend pour quelque temps l'effet des violences qui les pressent : puis il fait naître d'autres peines qui les tourmentent d'une nouvelle manière, en sorte qu'ils voient que la fin d'une tentation est le commencement d'une autre. La vie du chrétien, dit Job, est une milice et un combat perpétuel, dans lequel Dieu exerce l'âme pour la dégager et la détacher des créatures et d'elle-même. Et c'est ce que la sagesse du

monde à peine de souffrir; car comme elle porte l'homme à se fier à soi-même, et à se régler par sa propre prudence, elle ne peut, sans une peine extrême, se voir suspendue hors de soi, et dépendante continuellement d'autrui et de Dieu même, à moins que la foi ne l'abîme et ne l'absorbe.

Il faut que vous imitiez Abraham, ce modèle admirable d'une foi parfaite, afin que, vous oubliant vous-même, vous marchiez en foi, vous alliez en espérance contre espérance, et vous vous teniez certaine que Dieu, le père des croyants, sera le vôtre, et ne vous laissera pas dans vos besoins. Quand le temps sera venu de vous faire voir sa volonté, à laquelle il veut cependant que vous vous abandonniez, et que vous vous soumettiez en paix et en foi, il vous manifestera plus clair que le jour ce qu'il désirera de vous. En attendant, aimez votre cher et unique époux Jésus, de dessus lequel vous ne devez pas, même pour un instant, retirer votre vue ni votre cœur, étant toute à lui et ne vivant que pour lui.

Adieu. Je le prie qu'il vous détache de vous et de toutes choses.

LETTRE CCCII (1).

A LA MÊME (2).

Qu'il faut attendre les moments de Dieu pour l'exécution de ses desseins.

[Vers la même époque.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis encore vous déterminer sur votre sortie

(1) C'est la CCV^e des imprimées.

(2) Elle est certainement adressée à Mme de Saujon.

du siècle. J'attends que la main du grand Maître paraisse, qui cueillera le fruit en sa saison. Lui seul prépare toutes choses et connaît le temps de leur maturité. Une maladie un peu considérable, qui peut naître de l'air où votre condition vous oblige de demeurer, pourrait bien être un signe de sa volonté (1). Mais il faut tout attendre de la puissance et de la sagesse de Jésus-Christ votre Tout, qui vous délivrera comme les enfants d'Israël, en une main forte, et en un bras élevé et tout-puissant. Dieu a tant de moyens en sa sagesse pour faire voir sa volonté, que nous ne devons pas nous mettre en peine comment il la fera paraître. Il suffit de les adorer en Dieu par la foi, et d'attendre en patience le temps auquel il manifestera ses desseins. Il ferait plutôt parler les pierres, que de ne pas manifester sa volonté à ses enfants qui la cherchent en confiance. Vivez en paix, il sera toujours le Maître.

LETTRE CCCIII (2).

A LA MÊME (3).

Il lui conseille encore d'attendre en paix les ordres de Dieu et les ouvertures de sa Providence pour exécuter le dessein qu'elle a de quitter la cour.

[Vers le même temps (4).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'apprends par votre dernière lettre que je viens de

(1) La duchesse d'Orléans, qui était maladive, ne quittait presque jamais sa chambre, ce qui obligeait sa dame d'atour d'y demeurer aussi des temps notables. C'est à cela que M. Olier paraît faire allusion.

(2) C'était la CXLI^e des imprimées.

(3) Le titre, qui est donné par l'éditeur de 1672, dit clairement à qui cette lettre fut écrite.

(4) La date, quoique approximative seulement, n'est pas certaine. Il pa-

recevoir, que l'on persiste à vous vouloir retenir. C'est une marque que le temps et la saison de Dieu n'a pas encore fait mûrir son fruit pour le cueillir, et pour le porter en sa maison. Faites, en attendant, les choses nécessaires qui dépendent de vous. Vous dites que le temps le plus proche ne saurait être que sur la fin de l'année. Ce sera toujours assez à temps, quand ce sera le saint moment de Dieu. Hors de là, rien ne peut avoir de succès ni de bénédiction. Tous vos pas sont comptés ; toute votre conduite est dépendante de la vertu de Dieu; et votre soin doit être d'étudier seulement avec attention ses desseins et ses ordres, pour les accomplir avec fidélité.

C'est quitter la condition de créature, et devenir toute divine, que d'être unie et attachée par esprit à la sagesse de Dieu même, pour vivre et opérer en elle. Anéantissez-vous toujours et vous abandonnez à lui, pour être en lui, et par lui à lui-même pour tout ce qu'il désire, et en la manière qu'il le désire. Tout le reste passera suivant la condition de la créature, qui n'est que vanité. Le solide est Dieu qui vivifie tout, et qui fait le mouvement et la production de toutes choses. Attendez de lui, dans l'ordre de sa grâce, ce que les plantes, les arbres, les animaux, les poissons, les oiseaux, reçoivent de son opération en l'ordre de la nature. Tout est admirable, quand il est établi et conduit par ce ressort adorable de la divine providence. Il ne fera pas moins pour vous et en vous, qu'il fait pour toutes choses; et les créatures

rait vraisemblable cependant que cette lettre, aussi bien que la précédente et les trois suivantes, a été écrite en 1654, probablement après que Mme de Saujon eut fait une nouvelle tentative pour quitter la cour de Blois.

n'empêcheront jamais l'exécution de ses ordres et de ses desseins sur vous. En attendant, vivez toute à lui, et espérez qu'en son temps et en sa saison divine, il fera de vous ce qu'il prétend. J'offrirai à Dieu la pensée que vous me proposez, et je ferai aussi attention aux ouvertures que la Providence pourrait donner pour faciliter cette grâce, tâchant toujours d'étudier son saint vouloir, pour bien ménager ensuite toutes choses dans le secret de Dieu.

LETTRE CCCIV (1).

A LA MÊME (2).

Sur le même sujet.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu votre lettre, par laquelle j'ai d'abord été convaincu de votre sentiment. Il n'est plus temps de parler jusqu'à l'exécution; mais aussi faut-il, entre-ci et ce temps-là, parler par vos œuvres et par votre conduite conformément à votre intention. Ne le faites pas néanmoins avec telle force, que cela oblige à venir à quelque éclaircissement, qui peut-être renouerait, et rallumerait les choses, et les rendrait plus difficiles qu'auparavant. Vous m'entendez à demi-mot

Pour le temps, il vaut mieux différer que précipiter, et se laisser enlever en la vertu de la très sainte Mère, dont toutes les démarches sont si douces, si saintes, si

(1) C'est la CXLII^e des imprimées.

(2) M. Faillon n'a pas douté qu'elle ne fût écrite à Mme de Saujon. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

belles et si prudentes, qu'elles mettent l'Époux en admiration, et qu'elles le portent à dire : *Fille du Prince, que tes démarches sont belles en tes chaussures.* Telles sont les vôtres, quand vous demeurez revêtue de la très sainte Vierge, en laquelle je vous désire toujours retirée et renfermée pour la gloire de Dieu, pour l'édification du prochain et pour votre propre paix. Ne regardez point ce que vous allez faire en soi-même; mais perdez-vous en foi en la très sainte Vierge. La première conduite ne vous causera jamais que perplexité et trouble; et la seconde, au contraire, qui est la perte de vous-même en votre aimable et sainte prison, qui est la sainte Vierge, vous donnera toujours la liberté et la paix. C'est ce que le divin Maître ne me cache pas, et dont il veut que je vous avertisse.

N'est-il pas vrai que l'examen de la chose en elle-même et en ses fruits vous agite, vous attriste et vous embarrasse, et que le recueillement en foi dans la très sainte Vierge vous met en repos et en paix, faisant évanouir la multiplicité des choses futures, c'est-à-dire incertaines et vaines de ce monde et des créatures? On ne gâte jamais rien, dit saint Grégoire, pour attendre la volonté de Dieu et ses moments précieux pour l'exécution de son œuvre. Tous ces moments rendent autant de sacrifices de propre volonté, pour attendre la voix de la divine providence, qui, après, en vue de notre religion, fait sonner les cloches et dedans et dehors, intérieurement et extérieurement; en sorte que l'on ne peut plus douter de l'heure du sacrifice public.

Adieu, ma très chère fille. Tout vôtre en Jésus et Marie pour une éternité.

LETTRE CCCV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il lui parle du mystère de la Nativité de la sainte Vierge, et de quelques grâces qu'il a reçues de Notre-Seigneur en ce jour.

[Vers la mi-septembre 1654 (3).]

Monsieur,

Dieu soit béni à jamais des sentiments de piété et de dévotion qu'il vous donne dans cette octave de la Nativité de la très sainte Vierge. Ce sont des marques de l'amour de notre divine Mère, qui vous attire ces bénédictions en sa naissance, et qui vous donne part à son esprit et à ses grâces, comme elle a accoutumé

(1) C'était la CXLVII^e des imprimées.

(2) Il est au moins bien probable que M. Olier a écrit cette lettre, où il parle si ouvertement des grâces qu'il a reçues le jour de la Nativité de la sainte Vierge et de la reconnaissance qu'il en conserve, à quelqu'un des ecclésiastiques du séminaire ou de la paroisse de Saint-Sulpice. On en retrouve la plus grande partie dans un écrit où il s'était tracé à lui-même les pratiques par lesquelles il voulait annuellement honorer cette bienheureuse naissance. Il les fit entrer dans le *Recueil sur la sainte Vierge* qu'il forma avant sa mort, en vue d'inspirer au séminaire de Saint-Sulpice une tendre dévotion pour le mystère de *Jésus vivant en Marie.*

(3) On lit dans l'écrit auquel une partie de cette lettre paraît empruntée : « Je ne veux plus reconnaître de vie que celle que je reçois de Dieu « cette année en vertu et par dépendance de ce divin mystère, me sen- « tant guéri et délivré de mes grands maux par la foi qu'elle me donne « à elle en vertu de ce divin mystère. » Ce passage, rapproché de ce que nous apprennent *les Attestations autographes,* prouve clairement que la date assignée à cette lettre est la véritable. On y voit, en effet, que M. Olier, qui depuis son attaque d'apoplexie n'avait pu dire la sainte messe, à cause de la paralysie qui lui était restée au pied gauche, se trouva assez guéri, le 8 septembre 1654, pour monter à l'autel et y offrir le saint sacrifice dans les intentions de la Mère de Dieu, qui lui avait obtenu cette faveur. Depuis ce jour, il jouit ordinairement de ce précieux avantage. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 451.)

de faire en ce jour à ses plus chers enfants. Car en renouvelant ce mystère, elle renouvelle ses dons dans leurs âmes, et elle y prend toujours de nouveaux accroissements. Quels sentiments de reconnaissance et de joie ne devons-nous point avoir dans la vue de ses bontés! Soyons ravis qu'elle veuille naître en nos cœurs selon l'esprit, et préférons infiniment cette faveur à tous les royaumes et empires du monde, et à toutes les choses qui ne sont pas Dieu même.

Il me semble que la vie, non seulement d'un homme, mais de l'Église entière, serait bien employée dans la vénération de ce mystère et dans la reconnaissance de cette grâce. Pour moi, j'y consacre ma vie, et m'estime bienheureux que tous mes jours lui rendent hommage. Je reconnais devoir la vie de mon âme et de mon corps à ce divin mystère, et je me voue à Dieu, pour employer tous mes moments à le faire honorer (1).

Mais quelle joie ne devons-nous point avoir en ce jour, dans la seule vue des grandeurs inconcevables où la sainte Vierge est élevée ! Quelle doit être la consolation de ses enfants, et quels hommages ne lui doivent-ils point rendre, voyant que Dieu met en leur divine Mère tout ce qu'il y aura jusqu'à la fin des siècles de plus grand et de plus admirable dans la splendeur des saints, et que tout ce que Notre-Seigneur répand

(1) Dans ce passage, M. Olier fait allusion à la grande grâce qu'il reçut dans la sainte maison de Lorette, où, selon une opinion très autorisée, la sainte Vierge a pris naissance (brév. 10 décembre), et où par conséquent le mystère de la Nativité est sans cesse honoré. « C'est dans ce saint lieu, disait plus tard le dévot serviteur de Marie, que j'ai été engendré à la grâce, par les prières de la très sainte Vierge. » (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 32.)

de clarté et de grâce hors de lui-même, elle le contient en soi dès le premier moment de sa vie!

C'est un astre de beauté, de splendeur et de fécondité magnifique, duquel doit naître le soleil de justice. Elle est déjà en ces premiers commencements, comme cette femme de l'Apocalypse, si pleinement revêtue du soleil, que les rayons de sa splendeur y paraissent comme en son plein midi. C'est un amas de grâce, et un gros de lumière qui ne se conçoit pas.

Elle est, dès ce jour, terrible au démon comme une armée : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Car elle seule contient l'éclat et la splendeur de tous, et sa voix, comme il est dit de celle de Notre-Seigneur, est semblable à celle d'une multitude, à cause de ses opérations intérieures, et de la multitude des actes d'amour et de vertu qu'elle produit. De sorte que si une âme de pur amour fait fuir et trembler les démons, ainsi que disait autrefois saint Antoine, que sera-ce de la très sainte Vierge, qui ne fait pas seulement quelques actes d'amour en toute leur ferveur, et en toute leur perfection, mais qui exerce en même temps tous les actes de toutes les vertus imaginables dans toute leur étendue, par l'opération admirable du Saint-Esprit vivant en elle?

Je la regarde en ce jour comme un abrégé de l'intérieur de Jésus-Christ. Je remarque en elle la dilatation des devoirs de sa religion. Je la considère comme une vive expression de son amour et de ses louanges. Quels sentiments intérieurs, et quels devoirs ne rend-elle pas à Dieu en cet instant! En quel état est cette sainte âme, à qui Dieu se manifeste en ses mystères et en ceux de son Fils, plus qu'il n'a jamais fait, et ne fera jusqu'à la fin du monde! En quel abandon à Dieu

et en quelle perte de toute elle-même n'entrent point son esprit et son cœur, qui n'étant pas naturellement capables de porter ces manifestations et ces vues, sont élevés, fortifiés et dilatés par l'esprit intérieur, pour être en état de les recevoir, et de rendre à Dieu tous les hommages que demandent des choses si augustes et si divines!

Elle s'offre déjà au Père éternel comme sa victime; elle se consacre à son service pour jamais en tout ce qu'elle peut faire et souffrir en son extérieur et en son intérieur; elle ne veut rien être que pour sa gloire. Voyez ce que vous pourrez faire pour rendre hommage à ce divin état, et à ce premier usage qu'elle fait de sa vie. Je vous laisse à Jésus et à son divin esprit, pour vous acquitter de ce devoir, auquel vous ne pourriez jamais suffisamment satisfaire par vous-même.

LETTRE CCCVI (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS (2).

Il la console dans quelque douleur de famille qu'elle éprouve et lui rappelle pour cela le mystère de Jésus au temple.

[Vers la mi-janvier 1655 (3).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très digne et très honorée Mère,

Nous sommes dans l'octave des saintes tendresses des

(1) Sur l'autographe, qui est écrit fort irrégulièrement et à peine lisible.

(2) Cette lettre a deux adresses, l'une, intérieure, porte : à Mme Tronson, humble servante de Jésus. L'autre, extérieure : Mme Tronson, veuve de M. Tronson, etc., à Paris.

(3) C'est le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, qu'on lit à la messe l'évangile où est rapporté le recouvrement de l'Enfant Jésus au temple.

parents vers leurs enfants, ce qui m'oblige de vous témoigner les sentiments que j'ai portés, apprenant l'état où vous étiez (1). Je vous prie donc, avec Notre-Seigneur, de vous aller divertir pour quelques jours à Péray, et, en attendant votre retour, je vous supplie d'unir votre douleur avec les saintes larmes de la très sainte Vierge et la douleur de saint Joseph, qui souffraient pour l'absence et l'éloignement de leur très cher enfant; et souvenez-vous que Notre-Seigneur sacrifia, de son côté, les sentiments et les tendresses raisonnables du plus saint et plus cordial enfant du monde, qui regardait les intérêts de Dieu son Père par préférence aux sentiments et aux tendresses de la nature humaine sanctifiée en lui.

Ma très chère fille, j'étais tout prêt de m'en aller chez M. de Fénelon, pour vous y appeler par occasion de son affaire, afin d'apporter quelque tempérament à l'excès de la douleur et de la peine qui vous ont pressée ces jours-ci; mais j'attendrai votre retour, vous suppliant de croire que je suis plus que jamais vôtre en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère.

Adieu. C'est le chétif et très indigne serviteur de Jésus en Marie.

(1) Le sujet de l'affliction de Mme Tronson n'est pas connu. C'était peut-être la mort de la personne dont on a vu plus haut la maladie (lettres CCLXXXVI^e^ et CCLXXXVII^e^).

LETTRE CCCVII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il l'exhorte à être avec la sainte Vierge servante de Jésus.

[Vers le 25 mars 1655 (3).]

Ma très honorée fille,

Je vous prie de vous souvenir d'une dévotion que je vous ouvris il y a quelque temps, qui croît tous les jours en mon âme; qui est de vous lier intimement aux dispositions d'esprit dans lesquelles la sainte Vierge prononça ces paroles : *Ecce ancilla Domini.* Ce qui me fait condescendre à vous accorder trois fois le jour un demi-quart d'heure de recueillement; le matin, le soir et à midi, qui sont les temps où l'Église les honore publiquement; et j'espère que, dans quelque temps, je pourrai vraiment vous écrire avec cette inscription. A M....., humble servante de Jésus. Car il me semble que l'on vous déguise par la qualité que l'on vous donne dans le monde, et que l'on vous y habille en étrangère.

Je me trouve entièrement porté à aller chercher en la très sainte Vierge les sentiments et les dispositions

(1) C'est la CXLIXe des imprimées.

(2) On a vu réalisé dans la lettre précédente, à l'égard de Mme Tronson, le projet d'adresse dont M. Olier parle en celle-ci : il n'est pas certain cependant que les deux lettres aient été écrites à la même personne. La principale raison d'en douter, c'est que le séminaire n'a pas l'autographe de cette dernière, quoiqu'il possède généralement celui de toutes les autres qui ont été écrites par M. Olier à Mme Tronson.

(3) Le jour du mois est suffisamment marqué par M. Olier; quant à l'année, elle semble indiquée par la lettre précédente : il paraît assez naturel qu'à deux mois de distance l'idée de cette adresse mystique se présente de nouveau à l'esprit du serviteur de Dieu : il le serait moins de supposer qu'un temps considérable sépare les deux lettres.

de servitude envers Jésus-Christ, afin qu'en elle je puisse être tout au Fils de Dieu, ce que je ne saurais être en moi-même. Je vous prie d'insinuer cette dévotion à vos deux petites filles. Elles y trouveront beaucoup de suavité et de progrès; surtout en ce temps, où Jésus prenant en la très sainte Vierge la forme de serviteur, la remplit de son esprit de servitude, comme il le marque en ces paroles qu'il dit à son Père par son prophète : *Je suis votre Serviteur, et le Fils de votre Servante.* A Dieu. C'est le pauvre et très indigne serviteur de Jésus.

LETTRE CCCVIII (1).

A MADAME DE SAUJON.

Il lui parle de l'œuvre des Filles de l'intérieur de la sainte Vierge et indique les motifs qu'il y aurait de la commencer bientôt.

[Premiers mois de 1655 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée en Notre-Seigneur,

Il me semble, ma fille, que ce serait bien la volonté de notre Maître et de sa sainte Mère que son œuvre se commençât maintenant; car il paraît des choses assez notables pour cela, soit intérieures ou extérieures. Je vois que cette dévotion, par des opérations singulières du Saint-Esprit, fait du progrès et gagne les âmes les plus pures et les plus saintes. Depuis peu, une âme très sage et très solide disait avec ferveur et élévation

(1) Sur l'original.

(2) La date paraît donnée par ces mots : je vous dirai le détail à Bourbon. M. Olier, en effet, et Mme de Saujon se trouvèrent ensemble à Bourbon en 1655.

grande, qu'elle consommerait très volontiers sa vie et se consommerait en cette application ; et que, s'il y avait quelque institution pour cela, quand elle serait la plus pauvre et la plus misérable du monde, qu'elle s'y perdrait bien volontiers ; et cette âme est une fille sage et bien timbrée (1) : ce qui vous marque un esprit de grâce bien puissant par-dessus la raison, qui philosophe autrement en ce temps des banqueroutes communes des religions naissantes.

Pour l'extérieur, il y eut hier une personne, qui entre avec plaisir dans les œuvres que Notre-Seigneur nous confie qui me promit cinquante mille écus, me promettant de vouloir faire un bâtiment, et donner du fonds pour l'entretien de l'œuvre et attendant y entretenir autant de sujets que je voudrai (2). C'est l'amour de la très sainte Vierge en Jésus qui opère cela, et rien d'humain n'y entre. Je vous dirai le détail à Bourbon. Mme Tronson est prête d'y entrer ; elle marie sa nièce à mon neveu de Verneuil (3), et j'espère encore que la cure de Saint-Sulpice tombera à son fils pour la rendre plus libre (4). Je prie Dieu de tout mon

(1) M. Olier parle peut-être de sa nièce, Mlle Thérèse d'Aubray, dont on a dit plus haut qu'elle fut la première qui s'unit, pour cette œuvre des *Filles de l'Intérieur*, à Mme Tronson et à Mme de Saujon.

(2) Il s'agit de M. de Bretonvilliers. Il donna, en effet, plus de cent mille francs pour conduire à terme l'établissement de cette communauté. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 568.)

(3) Ce mariage n'eut probablement pas lieu. Du moins Jacques Olier, seigneur de Verneuil, épousa, le 17 septembre 1658, Claude Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert, seigneur de Saint-Pouange. (Bibl. nat., famille Olier, n° 12 970. Moréri, art. Colbert.)

(4) Il y a lieu de s'étonner de ce que le serviteur de Dieu dit en cet endroit. On ne comprend pas comment il pouvait espérer en 1655 que M. Louis Tronson deviendrait prochainement curé de Saint-Sulpice. Il est vrai que ce digne ecclésiastique travaillait alors dans cette paroisse, ou du moins qu'il y avait rempli quelques fonctions précédemment ;

cœur qu'il lui donne la vie de la foi en abondance, pour consommer sa raison et sa sagesse et la remplir de la vie divine. Je la prie de vous envoyer un *traité* de cela que je lui vis entre les mains dernièrement, qu'elle me témoignait goûter beaucoup comme vous le verrez par les marques qu'elle y a faites par les plis des feuillets. Il y a beaucoup de fautes des copistes. Elle m'en lut quelques traits du commencement qui me parurent avoir rapport à votre état présent. Il y a encore un *traité* de nous sur le sujet des *Attributs divins en nous* (1), que je tâcherai de faire corriger pour vous les envoyer.

Ma fille, M. de Poussé vous a envoyé par deux fois la résolution d'un cas qui fut résolu en Sorbonne, que je crus ensuite vous pouvoir être utile. Tout est allé à Bourbon. Ne soyez point en peine ; ce n'est rien que sur le vœu d'une personne qui se voulait obliger de faire la volonté de Dieu en tout, où il fut répondu que la chose était périlleuse. M. de Poussé prendra la peine de vous en écrire le détail à loisir et au long pour votre instruction, comme pouvant en avoir à faire pour les bonnes âmes qui confèrent avec vous en votre cour.

mais il ne s'était pas encore attaché à la compagnie, et ce ne fut que le 1er mars de l'année suivante qu'il s'offrit à M. Olier pour y être reçu. Quoi qu'il en soit des motifs que le serviteur de Dieu avait de parler ainsi, ses espérances ne se réalisèrent pas ; car, après sa mort, M. de Bretonvilliers lui ayant succédé comme supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, la cure fut donnée à M. de Poussé et non à M. Tronson, que M. de Bretonvilliers choisit pour être directeur du séminaire.

(1) Ce traité des *Attributs de Dieu* se conserve en manuscrit à Saint-Sulpice.

LETTRE CCCIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui témoigne un grand désir de voir la vie commune de Jésus et de Marie renouvelée sur la terre, et lui fait part des sentiments que Dieu lui a donnés à ce sujet.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai jamais été plus consolé ni plus rempli de joie qu'en faisant lecture de votre chère lettre. Je suis dans un désir aussi pressant que vous de voir la vie commune de Jésus et de Marie pratiquée sur la terre. Rien ne m'a pressé le cœur plus ardemment et plus fortement que cette charité de Jésus. Autant que la séparation m'en serait dure, autant la vue de ce bonheur me ferait bienheureux.

Ce matin, dans la prière, mon cœur s'est vu renouvelé si puissamment dans cette volonté, qu'il n'y a sorte de liens, dont je n'aie souhaité d'être attaché indissolublement à Dieu et à son œuvre en Jésus et Marie. J'ai eu l'honneur de voir la disposition admirable de Jésus-Christ envers Dieu, et comme il n'avait de joie que de se voir lié, engagé et obligé à lui par tous les liens imaginables de l'amour et de la religion. Il me semblait voir ce désir répandu en lui-même et en tous ses membres, pour être avec eux totalement attaché, et amoureuse-

(1) C'est la LXIIe des imprimées.

(2) La personne n'est pas connue, mais ce doit être une de celles qui désiraient l'établissement de la communauté des *Filles de l'Intérieur*.

(3) La date n'est qu'approximative : il y a cependant lieu de penser que cette lettre suivit d'assez près la précédente.

ment lié à son Père. J'y ai appris que les liaisons et les engagements d'amour sont des décharges et des soulagements à l'âme bien disposée, et remplie de ferveur : et, au contraire, à l'âme tiède et languissante, et à la nature qui fuit la liaison à Dieu, ce sont des embarras, des gênes et des contraintes très pénibles. Je voyais alors deux différents états de notre âme : l'un de langueur, et l'autre de ferveur; et je reconnaissais la disposition d'amour et de zèle pour Dieu, qui vous faisait sentir l'état que vous me dépeignez par votre lettre. Ce que je voyais en vous, je le portais en moi; et cette charité commune, qui doit animer les chrétiens, vivifiait mon âme conjointement avec vous.

Béni soit de tout celui qui fait avec poids et mesure les démarches admirables et les progrès de sa famille et de tous ses enfants. Il manifestera un jour dans sa vérité ce que l'œil ne peut voir, l'oreille ne peut entendre, ni le cœur concevoir, des choses qu'il opère dans les siens. Laissons tout à l'amour et au zèle qu'a ce grand Dieu de se glorifier en son œuvre. Jésus-Christ et Marie seront dans l'éternité les objets principaux de sa complaisance, après la communication éternelle des trois personnes divines; et au-dessous de ces mers et de ces océans d'amour, tout ce que Dieu aura rempli et animé de son amour céleste paraîtra pour jamais aux yeux des justes, pour leur joie, et aux yeux des maudits amateurs du siècle, pour leur confusion. Vive l'amour de Dieu en Jésus et Marie! Je prie sa bonté qu'il veuille consommer en lui l'Église et ses plus chers enfants. Adieu.

LETTRE CCCX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille de lire la vie de M. de Renty et d'imiter sa dévotion envers Notre-Seigneur.

[De Bourbon, fin de juin 1655 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Vous ayant offert souvent à Notre-Seigneur depuis votre départ, je vous dirai simplement une pensée qu'il a plu à notre Maître me mettre dans l'esprit pour vous la faire savoir, qui est de vous conseiller la lecture de la Vie de M. de Renty où tout y est solide et saint, et, entre autres dévotions, de vous conseiller celle qu'il portait à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour cela, ma fille, je vous prie de l'étudier attentivement en la lecture de sa Vie, qui a été tout le fondement de sa sainteté et de ses solides vertus, et m'a autrefois fait entendre que c'était tout son fort. Tâchez à vous y conduire comme lui et de marcher sur ses pas, puisque ce divin Maître est encore dans l'Église avec les mêmes moyens qu'il lui a donnés, et qui vous sont ouverts comme à tous les chrétiens. Fortifiez-vous et croissez en lui et prenez garde à la curiosité de l'esprit propre. L'amour du divin Maître, c'est humilité et simplicité.

Je m'en vais à Notre-Dame du Puy prier pour vous qu'il lui plaise vous ouvrir les yeux à ces vérités-là que son fils Jésus demande de vous avec soin.

Le très indigne serviteur de Marie,

OLIER.

(1) Sur l'autographe dont la LXe des imprimées reproduit le principal.

(2) M. Olier ne quitta Bourbon que vers la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet ; de là il alla au Puy, ensuite à Langeac où il était le 19 août (*Vie de la mère Agnès*, t. II, p. 539).

LETTRE CCCXI (1).

A MADAME TRONSON.

Après lui avoir dit la consolation que lui donnent les dispositions d'humilité qu'il voit en elle, il s'afflige au sujet d'une autre personne qu'il a dirigée et qui ne marche plus dans la simplicité des enfants de Dieu.

[Juillet 1655 (2).]

Ma très chère et très honorée fille en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

J'ai reçu une grande joie recevant la dernière des vôtres qui me fait voir le désir que vous avez d'avancer dans la sainte humilité, et des voies que vous voulez tenir selon l'instinct de Dieu pour y parvenir.

Ma fille, pour vous parler en confiance, j'ai reçu une égale affliction d'avoir appris des nouvelles de votre pauvre fille spirituelle, qui s'est absolument abandonnée à une conduite d'illusion, sous l'apparence d'une éminente perfection, que j'ai peur qui ne la conduise en quelque précipice dont il sera presque impossible de la retirer. Je lui en ai donné quelque avis à sa dernière visite de Paris, où je trouvai déjà la face de son âme fort déguisée et altérée de ses états premiers (3).

Ma fille, si par compassion vous pouviez avoir occasion de la voir, vous lui feriez un grand bien de conférer avec elle de la simplicité de voies dont vous vous

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre a dû être écrite de Bourbon ou du Puy. M. Olier se trouvait dans cette dernière ville dès les premiers jours de juillet.

(3) Il est probable que la fille spirituelle recommandée à Mme Tronson, et à qui s'adresse la lettre suivante, est la marquise de Portes, qui se trouvait en effet à Paris en 1655.

conduisez avec Notre-Seigneur. Recommandez-la à M. Picoté.

OLIER.

LETTRE CCCXII (1).

A LA MARQUISE DE PORTES (2).

Il l'exhorte à renoncer aux choses curieuses et sublimes pour suivre les voies communes.

[Juillet 1655.]

Ma très honorée fille,

Pour user des mêmes termes dont se servait saint Bernard en répondant aux âmes de piété qui le consultaient sur leurs besoins, je vous dirai que j'aurais beaucoup de choses à vous écrire sur les vôtres, que je ne puis vous découvrir maintenant à cause de mon infirmité. Mais la lettre de votre mère spirituelle que je vous envoie pourra servir de supplément à mon impuissance; car elle contient des instructions solides, et celles, à mon avis, qui vous sont les plus néces-

(1) C'etait la CXXXII^e des imprimées.

(2) Il y a bien des motifs de croire que c'est ici la dernière lettre écrite par M. Olier à la marquise de Portes. Malgré les exemples de vertu qu'elle ne cessa de donner, et les innombrables bonnes œuvres qu'elle accomplit, il paraît bien que cette noble demoiselle ne se tint pas assez fidèlement aux instructions que son saint directeur lui avait prodiguées au sujet des nouvelles doctrines. L'hospitalité qu'elle accorda longtemps, dans son château de Teyrargues, à l'abbé de La Vergne, partisan assez déclaré de Port-Royal, ferait même craindre qu'elle n'eût persévéré jusqu'à la fin dans ces tendances malheureuses, si l'on ne voyait par son testament, dicté le 6 octobre 1691, que ses sentiments étaient alors ceux d'une sincère catholique. Elle se retira, dans les dernières années de sa vie, au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, et c'est là qu'elle mourut, le 11 septembre 1693. Par son testament elle avait exprimé la volonté que son cœur fût envoyé à la Visitation des Moulins et placé près de celui de Mme de Montmorency, sa sainte parente.

saires. Vous y verrez les vraies vertus chrétiennes bien simplement exprimées, et entre autres la sainte humilité dans laquelle Dieu l'a rendue très éminente, sa confiance cordiale et sa fidélité parfaite à la conduite de Notre-Seigneur, qui l'a protégée singulièrement en ses besoins. Vous y verrez aussi une âme constante, ferme et immobile dans ses voies; ce qui est une marque bien certaine du bon esprit. Vous ne la verrez point tendre aux choses hautes et sublimes, aussi ne se laisse-t-elle point enchanter ni séduire; et Dieu ne permet pas que le mal la tente, ni même approche d'elle.

Ma fille, laissons avec le prophète les hautes montagnes aux cerfs, et cachons-nous avec les hérissons dans les basses cavernes. C'était le conseil que donnait le bienheureux François de Sales aux âmes qu'il dirigeait, et qui maintenant peuplent le ciel, pendant que tant d'autres plus curieuses et plus ambitieuses sont tombées dans la superbe de l'esprit, et sont abîmées dans l'enfer. Faisons plus, et sachons moins. Et ne croyez pas, je vous prie, que le trésor de la piété chrétienne soit une chose si cachée et si inconnue comme vous me le mandez. C'est une lumière qui est exposée par saint Paul à tous les chrétiens, et par Notre-Seigneur à tous ses disciples, et à tous ceux qui, se contentant de l'Évangile, ne veulent rien de leur propre invention dans les voies chrétiennes. Craignez et fuyez toutes les choses singulières, et aimez l'anéantissement par-dessus tout.

LETTRE CCCXIII (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Il l'invite à faire avec lui, si elle le peut commodément, le pèlerinage de Notre-Dame des Anges et celui de Sainte-Fare.

[Du Péray, octobre 1655 (2).]

Jésus, Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

La providence de Dieu m'ayant voulu priver de la grâce que j'avais espérée de lui et de vous, joint à l'incertitude de votre arrivée au Péray, me fit résoudre hier, pendant le beau temps, que peut-être l'hiver prochain me dérobera, de me mettre en état d'accomplir deux vœux que je dois à Notre-Dame des Anges, proche Avron, et Sainte-Fare dont il est le chemin, auquel avec joie je me suis engagé par votre foi et votre piété, dont vous devez être de la partie. Et pour cela, Madame, ma très chère fille, si vous êtes en état d'y pouvoir satisfaire, mandez-moi si vous désirez que j'aie ici le bien de vous y attendre et je le ferai avec joie et consolation, sinon, ma fille, adorons ce grand Dieu qui nous apprend, par l'exemple de Jésus et Marie, que les privations de la vie présente sont les voies pour parvenir à l'accroissement des jouissances futures de l'éternité qui s'approche tous les jours par la miséricorde de Dieu.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier, après avoir fait deux saisons à Bourbon et, dans l'intervalle, être allé au Puy et à Langeac, reprit au mois d'octobre le chemin de Paris. Il dut s'arrêter au Péray, car c'est de là qu'avant la fin d'octobre, il alla à Notre-Dame des Anges et à Sainte-Fare (Faremoutier, dans la Brie).

Ceux qui sèment en larmes recueilleront en bénédictions.

LETTRE CCCXIV (1).

A MADAME DE SAUJON.

Sa joie en apprenant que le duc d'Orléans est en voie d'accommodement avec la cour; sa douleur en voyant que le cardinal Mazarin disposait toujours en maître des bénéfices. Avis et encouragements.

[Vers le 25 décembre 1655 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

La bonne nouvelle que mon frère me vient d'apprendre, à savoir que l'accommodement de Son Altesse se traitait et s'avançait fort à la cour, m'oblige de prendre aussitôt la plume pour vous prier sérieusement de dire le *Te Deum* de tout votre cœur pour ce commencement, et le *Veni Creator* pour demander l'heureux achèvement et consommation de cette affaire si importante à la religion, espérant toute bénédiction pour le Roi, pour son État et surtout pour l'Église qui gémit sous la conduite présente et répand des larmes de sang pour les calamités où elle est opprimée, sans espérance de se voir relevée, à moins d'un changement comme celui-là; et vous êtes plus obligée que jamais d'établir dans le cœur de Son Altesse les sentiments de soutenir l'Église et la relever de ses ruines, pourvoyant d'excellents prélats aux bénéfices qui se donnent aux plus pauvres sujets du monde, et souvent à

(1) Sur l'autographe.

(2) L'année est indiquée par l'alliance avec Cromwell, le mois, par le dernier alinéa de la lettre.

prix d'argent, mêlant partout la simonie et des sacrilèges infâmes (1).

On ne dira jamais, de son temps, un *Te Deum* dans Notre-Dame pour s'être uni avec Cromwell contre un roi catholique, comme il s'est fait depuis trois jours (2).

Je vous envoyai dimanche par Jean, sans lettre, pour quelque petite incommodité, une *Journée chrétienne* reliée en veau, tout pauvrement. Je croirais vous avoir importunée de cette réitération, sans que les premières étaient effacées en plusieurs pages à cause qu'on les avait reliées trop fraîchement après l'impression, qui n'avait pas eu le loisir de sécher. Pardon à mes importunités; mais, ma fille, je me sens toujours si pressé par la charité de notre Maître de vous servir en toutes les occasions qui se présentent, que je passe par-dessus tout retour pour faire ce que je dois indispensablement.

Ma très chère fille, comme va votre âme? tant que votre loisir vous le permettra, faites-m'en savoir des nouvelles qui me tiennent lieu de toute la joie en esprit que Dieu permet que je goûte, voyant le progrès des dons de Dieu en vous; pendant qu'il me fait la grâce riche et précieuse d'être attaché avec lui sur son calvaire. Jamais je ne fus si convaincu de la miséricorde

(1) Le duc d'Orléans, qui avait été relégué à Blois en 1652, revint en effet à la cour en 1657, mais il ne fit que s'y montrer. Du reste, y serait-il demeuré, son influence y aurait été nulle et, quoique sa vie fût devenue exemplaire, il était désormais hors d'état de contre-balancer le crédit du cardinal Mazarin qui lui avait obtenu sa grâce, et celui-ci n'aurait pas favorisé la religion et l'Église en sa considération.

(2) Cette alliance du roi de France avec Cromwell fut signée le 2 novembre 1655, mais il est probable que le *Te Deum* ne fut chanté que plus tard, car la fin de la lettre fait une allusion manifeste aux fêtes de Noël.

de Dieu sur nous de me tenir en état de crucifiement, attendant celui de la consommation de la pauvre victime.

Je vous ai envoyé une image de Notre-Dame devant le petit Jésus dessus la paille, où il réitère souvent en son cœur son sacrifice à Dieu son Père, accomplissant les figures de la loi, où les victimes demeuraient autour du temple dans les étables, attendant que le grand prêtre les appelât au sacrifice. C'est ainsi que Jésus naquit et vécut dans l'étable de Bethléem, qui sera le lieu de votre retraite intérieure, comme petite servante de Notre-Dame et de son cher Enfant. Je tâcherai d'obtenir place auprès des pasteurs, par l'intercession de notre sainte Mère et la miséricorde de son Fils.

LETTRE CCCXV (1).

A MADAME TRONSON.

Il la fortifie contre quelques tentations dont elle était habituellement travaillée.

[Février 1656.]

Mon cher enfant,

J'ai remarqué par votre billet que vous vous donnez beaucoup de peine en vain, à savoir de faire un sacrifice que Dieu ne demande point de vous; c'est une tentation du diable pour vous peiner et pour vous traverser la paix que Dieu vous demande pour lui. Usez toujours avec sobriété du don que Dieu vous a fait. Il le veut de la sorte; si je croyais le contraire je vous

(1) Sur l'autographe qui était reproduit en entier dans la LXXe des imprimées, laquelle, de plus, renfermait un passage de la CCCXIII^e.

le dirais certainement, car vous savez que je ne veux amuser personne ni que personne m'amuse.

Mgr de Pamiers m'a dit un exemple de Mgr de Genève répondant à des peines bien plus périlleuses de Mme de Chantal, qu'il vous pourra dire à vous-même (1). Ne vous exercez point à d'autres exercices que ceux de Dieu. Le diable est un faux maître et un faux directeur et conseiller, qu'il ne faut pas écouter en ses troubles, pour prendre la place de Jésus dont les voies sont claires et paisibles.

Ma fille, lisez le LIVe psalme de David qui est prophétique des tentations du Fils de Dieu, où vous y verrez plusieurs sortes d'attaques des tentations, qui faisaient de divers effets en son âme délaissée de Dieu à la faiblesse humaine. Il y a des craintes et terreurs, il y a des sentiments de pusillanimité et découragements sensibles, sous les délaissements et les menaces de Dieu sur les péchés des hommes dont Notre-Seigneur était chargé. Et dans toute cette diversité de mouvements qui agitaient son âme, son esprit intérieur, il avait, entre autres dispositions saintes, comme le dit David, une humble et confiante patience qui lui faisait attendre le secours de son Père, pour le délivrer en son temps de l'agitation du malin, le tentateur du chef et de ses membres.

Liez-vous, ma fille, en esprit à ce divin intérieur, et c'est assez de le faire en désir sans attente d'aucune consolation, mais de force et sainteté chrétienne. Ma fille, unissez-vous en foi et charité à cette douce attente de Dieu en Jésus-Christ, comme il l'était en l'état où

(1) L'évêque de Pamiers, François-Étienne de Caulet, se trouvait encore à Paris au moment où M. Olier écrivait. Il logeait au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut reçu le 3 novembre 1655.

vous êtes pour l'ordinaire; soyez liée à Jésus-Christ au désert et consacrée à lui.

LETTRE CCCXVI (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille de laisser à Notre-Seigneur la conduite de sa nièce; il la porte à la défiance d'elle-même et lui souhaite l'esprit de sacrifice.

[Mars ou avril 1656 (2).]

Ma fille, votre nièce (3), pour vous appartenir par le sang et la chair, elle n'a pas pour cela du rapport à votre grâce, ni n'aurez pas pour cela le ministère de sa sanctification comme pour une étrangère. Ma fille, cela est dans le choix de Jésus et de Marie, en qui la majesté de Dieu s'est déposée du soin de la plupart des âmes qui lui sont chères. Reconnaissez, ma fille, que les talents que Dieu donne ne sont pas à la créature. Il s'en est réservé le maniement pour en disposer comme il lui plaît, en sa créature. Le roi, qui met en dépôt ses finances entre les mains de ses trésoriers, s'en réserve l'usage et la dispensation pour les distribuer à qui lui plaît et quand et comme il lui plaira.

Je suis bien aise de l'expérience que Dieu vous en fait faire et des sentiments de méfiance que la lecture de l'Écriture vous donne; car je me sentais fortement

(1) Sur l'autographe.

(2) En disant (3e alinéa) : *Si le médecin m'envoie à Bourbon*, M. Olier donne approximativement le temps de l'année où il écrit; quant à l'année elle-même, elle est indiquée par les promesses qu'il fait à cette dame d'y porter avec lui le traité des *Attributs divins*. L'année précédente (lettre CCCVIIe), il lui avait dit qu'il le lui enverrait après en avoir fait corriger les fautes des copistes.

(3) Il sera encore parlé de la nièce de Mme de Saujon dans la lettre suivante.

pressé de vous renouveler ce sentiment dont je ne vous parlerai pas; le valet ne doit parler là où il voit son maître parler.

Si Dieu permet que le médecin m'envoie à Bourbon, j'obéirai à vos désirs sur le sujet du *Traité des attributs divins* que vous souhaitez que je porte. Je demeurerai comme vous avec joie dans l'état du sacrifice, où les sécheresses, les privations intérieures vous tiennent, portant toujours en mon cœur celui de Jésus. Toute ma vie j'ai désiré d'un désir ardent de me voir, dans la Pâque, consommé avec Jésus en mon Père qui nous fera tous un en lui.

On m'a appris depuis deux jours qu'une excellente âme religieuse, en Auvergne, pour laquelle Notre-Seigneur avait permis que j'eusse quelque liaison de grâce, qu'elle est allée à Dieu (1). Je me suis réjoui avec

(1) Il est très vraisemblable que M. Olier parle de la mère de Collanges, supérieure du couvent de Notre-Dame, à Langeac, et qui y mourut le 18 février 1656. Il l'avait assurément connue à Brioude, où elle fut formée à la vie religieuse par la mère Charlotte des Granges et se fit remarquer par une très particulière dévotion pour l'adorable Eucharistie. Il dut la voir de nouveau, et plus particulièrement encore, en 1652 et 1655, à Langeac, pendant les quelques jours qu'il y passa au tombeau de la vénérable mère Agnès, en l'intercession de laquelle, au témoignage de M. de Lantages, elle avait une très grande confiance. (*Vie de la vénérable mère Agnès*, t. II, p. 321.) Trois ans après la mort de cette très digne supérieure, la communauté de Langeac en obtint une autre qui, comme elle, avait été formée à l'école de la mère des Granges et que M. Olier connut très particulièrement à Brioude; c'était la mère Anne de Sara, dont l'historien des religieuses de Notre-Dame fait le plus magnifique éloge. Il dit, entre autres choses, que M. Olier lui ayant prédit, dans une de ses visites, qu'elle aurait beaucoup à souffrir dans un temps qu'il lui marqua, elle alla, selon sa coutume, se prosterner devant le saint Sacrement, où une sœur entendit qu'elle s'offrait à Dieu pour tout ce qu'il voudrait lui envoyer de fâcheux. « La prophétie fut véritable, ajoute le P. Bouzonié; cette fille de la croix eut ensuite de très belles occasions pour le triomphe de la patience. » (T. II, p. 257.)

envie de son bonheur, espérant de l'aller trouver là-haut en la très sainte Vierge qui me sera là toute chose, comme elle fait voir tous les jours qu'elle m'est toutes choses en la terre, me le confirmant tous les jours par mille expériences. Je vous recommande cette bonne âme.

LETTRE CCCXVII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Après quelques conseils sur la conduite qu'elle doit tenir à l'égard de sa nièce, il lui parle du bonheur de l'âme perdue en Jésus et Marie.

[De Paris, probablement vers la fin de 1656 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Je vous croyais bien avant en votre chemin, quand j'ai appris, ma très chère et très honorée fille, par la bouche de monsieur votre frère, que vous étiez arrêtée à la cour par l'arrivée du prince François (3) et, en même

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date approximative est donnée par celle du voyage que Mme de Saujon se proposait de faire à Paris, aussi bien que par celle de l'arrivée du prince François de Lorraine à Blois. En 1656, M. Olier n'alla à Bourbon qu'au mois d'août, et ne put en être de retour qu'au mois de septembre, ce qui ne permet pas de placer le voyage de Mme de Saujon, qui devait l'y trouver, avant les derniers mois de 1656. On va voir que l'époque présumée de l'arrivée du prince François à Blois s'accorde avec ce calcul et le confirme.

(3) Nicolas-François de Lorraine, dit communément le duc ou le prince François, était le troisième fils de François de Lorraine, comte de Vaudemont. Son frère Charles, qui, par son mariage avec Nicole, duchesse de Lorraine, était devenu souverain de ce petit État, lui en avait fait démission en 1634. Il en commandait les troupes lorsque le duc Charles IV, son frère, eut été conduit prisonnier en Espagne et, pour ne pas subir lui-même le joug de ses puissants voisins, il passa à la tête de son armée sur le territoire français, et joignit ses troupes à celles de Louis XIV qui poursuivaient vigoureusement la campagne contre les Espagnols. C'était

temps, je reçus votre dernière lettre touchant votre nièce.

Vous ferez bien de la laisser entrer où l'instinct la portera, surtout celui de l'esprit, que vous remarquerez plus nettement après ses saintes communions et ses prières, qui est le temps du règne de l'esprit dans les âmes. Les Carmélites, selon que vous marquez son état, lui seront plus utiles, étant surtout, comme elles sont, éloignées du grand monde et de cette communication présente avec le siècle (1). Bienheureuse l'âme

dans les derniers mois de 1655 : le duc François dut prendre part aux opérations qui se firent au printemps de 1656 ; il était certainement avec ses troupes au siège de Valenciennes que Turenne et le maréchal de la Ferté formèrent au mois de juin de cette année, et qu'ils furent obligés de lever le 16 juillet suivant. Il est très probable que ce ne fut que durant l'automne ou l'hiver de cette année que le duc François put enfin aller à Blois voir sa sœur la duchesse d'Orléans. Mlle de Montpensier, ainsi qu'elle nous l'apprend dans ses Mémoires, ne le vit même que dans les premiers mois de 1657 ; mais on sait qu'elle n'habitait pas ordinairement avec son père et sa belle-mère.

(1) On conserve à Saint-Sulpice une attestation relative à l'autographe de l'une des lettres de M. Olier, où il paraît être question de cette nièce de Mme de Saujon. « La lettre ci-incluse, y est-il dit, est une lettre écrite de la propre main de M. Olier à Mlle de Saujon, sa pénitente. J'ai reçu cette lettre de M. Seurat, l'aîné, demeurant, en l'année 1727, au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il l'a reçue avec quelques autres d'une tante qu'il avait à Saint-Thomas, qui est une communauté de dames, à Paris, faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Sulpice. Cette tante l'a reçue de Mlle de Beauvau, nièce de Mlle de Saujon, à qui a été écrite cette lettre, laquelle est demeurante aussi à Saint-Thomas en la présente année 1728. Cette demoiselle ayant hérité de tout ce qui appartenait à sa tante, a reçu aussi toutes les lettres que lui avait écrites M. Olier. Voilà d'où vient celle ci-incluse. Je désire qu'elle soit rendue à M. le supérieur de Saint-Sulpice. Fait à Issy, ce 3 janvier 1728. Baillot. » Diane-Marie, unique sœur de Mme de Saujon, épousa Jacques de Beauvau, dont elle eut plusieurs enfants. Il est au moins très vraisemblable que Mlle de Beauvau, qui, en 1728, demeurait comme pensionnaire dans la maison des dames de Saint-Thomas de Villeneuve, était la même nièce de Mme de Saujon, qui, en 1656, cherchait sa voie et avait quelque des-

qui ne voit et ne converse qu'avec Jésus et Marie par la foi. C'est un moyen merveilleux que Dieu nous présente pour l'occupation de notre vie, pendant ce séjour fâcheux du monde présent.

Ma fille très chère, demeurons perdus en Jésus et Marie, afin que le monde ne nous voie plus et que nous soyons cachés à tous par leur moyen. Vive Jésus en Marie et Marie en Jésus inséparablement (1)! Encore, ma fille, je trouve votre dévotion avantageuse en un sens par-dessus la nôtre, car vous honorez la sainte Vierge dans la plus haute éminence de sa vie, l'honorant en Jésus qui est sa source et son principe infiniment au-dessus de ce qu'elle est en soi.

Quand vous arriverez à Paris, je vous découvrirai un piège que le monde vous prépare. Je m'attends pour cela à votre première visite.

sein d'entrer aux Carmélites. On sait d'une manière certaine qu'elle ne fit pas profession au monastère de la rue Saint-Jacques, et il est assez vraisemblable que lorsque sa tante, peu de temps après la mort de M. Olier, parvint enfin à se dégager de la cour de Blois et commença, avec Mme Tronson, la communauté des Filles de l'Intérieur de la sainte Vierge, Mlle de Beauvau la suivit et resta auprès d'elle, même après la dissolution de cette communauté. A la mort de sa tante, arrivée le 11 février 1694, cette demoiselle, qui n'était plus en âge ni d'entrer en religion ni de s'établir dans le monde, put bien prendre le parti de se retirer à Saint-Thomas de Villeneuve, où l'on recevait plusieurs dames dans des conditions analogues.

(1) M. Olier mettait assez souvent en tête de ses lettres, surtout quand elles étaient pour Mme de Saujon : Vive Jésus en Marie. Il paraît que cette dame avait plus de dévotion pour la formule correspondante : Vive Marie en Jésus. Ce qui fait dire au serviteur de Dieu que la dévotion qu'elle exprime ainsi a un avantage sur la sienne.

LETTRE CCCXVIII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui avoue qu'il ne trouve point d'autre consolation en cette vie que dans l'intérieur de la sainte Vierge et à la croix.

[Vers la même époque (3).]

M.,

Depuis quelque temps je ne me suis point séparé de l'intérieur de la très sainte Vierge, en laquelle je trouve tout ce que je puis désirer sur la terre. Hors cela que tout m'est dur ! et autant qu'il plaît à Dieu me conserver en sa divine charité, autant je sens ma peine s'augmenter, et je m'aperçois d'un bien secret qui me dérobe à moi-même, et me fait ressentir des choses que je ne puis comprendre, et bien moins exprimer. Oh ! que je vois bien par là ce que Notre-Seigneur dit en l'Évangile, qu'en ce temps-là, c'est-à-dire au jugement, nous entendrons les effets du divin amour et les opérations de sa toute-puissance ! Mon Dieu ! que le monde me pèse, et que toutes les créatures me sont à charge ! Si je ne savais que ce temps est destiné à la souffrance et à la croix, je demanderais souvent à Dieu, avec saint Paul, ma délivrance et le bonheur de jouir de sa possession. Aidez-moi à porter ma croix et le joug que justement demandent mes péchés. Atten-

(1) C'est la CCXX^e des imprimées.

(2) Peut-être M. Picoté, son directeur.

(3) La date de cette lettre n'est pas indiquée ; mais il est vraisemblable que M. Olier l'écrivit dans les dernières années de sa vie et dans le même temps que la précédente. C'est surtout alors qu'il désirait être délivré des liens de son corps et d'arriver à la possession de Dieu. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 469.)

dons en gémissant le jour qui nous doit réunir dans le sein de Dieu en Jésus et Marie.

LETTRE CCCXIX (1).

A UNE DAME QUI VENAIT DE SE METTRE SOUS SA DIRECTION.

Il l'exhorte à coopérer à la grâce par la pratique des vertus et à s'humilier pour établir la vie de Jésus-Christ en elle.

Madame et très honorée fille en Jésus-Christ,

Puisqu'il plaît à la divine providence me charger de votre âme très chère, et qu'il vous donne en même temps la confiance de suivre ses avis en ma bouche pour le progrès de votre intérieur, je dois avec fidélité répondre à la grâce qui m'y appelle et à la confiance de votre cœur qui le désire. Et comme vous avez voulu que je vous misse par écrit quelque petit mémoire sur le sujet de l'humilité, j'ai tracé ces lignes pour obéir à votre désir que je crois être celui de Dieu, puisqu'il est si utile et si important à l'état présent de votre âme, qui ayant été jusqu'à maintenant prévenue par les grâces divines qui sont comme autant de semonces et de semences de la perfection chrétienne, elles ont maintenant besoin d'être cultivées pour les faire germer en votre cœur et y produire le fruit des solides vertus, hors de quoi il n'y a rien de stable en la perfection chrétienne.

Souvenez-vous, ma fille, que l'ange visitant et abor-

(1) Sur l'autographe que la LXXXIXe des imprimées a bien reproduit et dont elle a conservé les deux derniers alinéas qui sont perdus en autographe. La date de cette lettre et de toutes celles qui vont suivre n'a pu être fixée, même approximativement.

dant la sainte Vierge, il lui dit : Je vous salue pleine de grâce ; ensuite de quoi elle put coopérer de son côté, et donner son consentement pour former Jésus-Christ dedans elle. C'était pour avertir l'âme fidèle et l'épouse du Saint-Esprit en laquelle Notre-Seigneur se doit former intérieurement, que ce n'est pas assez d'avoir été prévenue par ses grâces, quand même vous en auriez été remplie comme la sainte Vierge, il faut outre cela travailler courageusement et fortement par la coopération fidèle à l'esprit, pour former en votre âme toutes les vertus chrétiennes, qui sont le Christ que l'Apôtre désire qu'on forme dans son cœur.

Ma fille, à qui je dois fidélité pour l'établissement solide du Fils de Dieu en vous, croyez-moi en cette vérité dont j'ai expérience depuis longtemps, c'est que les grâces de Dieu sont douces et agréables et même fort précieuses; mais elles passent promptement et s'écoulent de l'âme avec la visite de Dieu, laquelle demeure, après qu'elle s'est écoulée, toute nue et sans fruit. Les grâces passagères ne minent point le fonds et ne le pénètrent pas, pour arracher les pierres ni les racines qui germent les ronces et les épines dans les œuvres de l'homme.

Il n'y a rien, ma fille, que les vertus solides de Jésus-Christ, qui vont creuser à fond l'impureté du cœur, qui vident sa vie maligne et qui, jetant les semences de la vie chrétienne au fond du cœur à la place de celle du péché, y font prendre racine à cet arbre de vie qui produit après des fruits stables et permanents en l'âme du chrétien.

Et en particulier de toutes les vertus chrétiennes, il n'est rien de plus utile et de plus nécessaire que la sainte vertu d'humilité, à laquelle vous désirez vous

exercer, laquelle doit servir comme de fondement à tout votre édifice intérieur, en suivant les ordres du Fils de Dieu qui veut que l'on assure son bâtiment sur cette pierre ferme, afin que les vents des vanités et les agitations du siècle ne puissent le ruiner, ce qui arrive à tous ces édifices de dévotion que l'on élève sur le sable mouvant, sans avoir creusé auparavant jusqu'à la terre ferme, pour y poser les pierres fondamentales qui soutiennent cet édifice inébranlablement.

Allons donc, ma fille, avec courage en l'entreprise de cet œuvre; aidée de la sagesse et des conseils de Jésus-Christ, ne craignez point de blesser ou de briser le cœur d'Adam pour préparer une demeure à votre Dieu; ne vous lassez jamais dedans cette entreprise et, quoique vous voyiez qu'il vous faille creuser profondément, comme le dit saint Augustin, souvenez-vous que l'édifice doit être haut et que la résidence d'un Dieu demande capacité très profonde et très vaste.

O ma fille, s'écrie le prophète, que la maison de Dieu est grande et que le lieu de sa possession est vaste et étendu ! Il faut un grand cœur à son Dieu ; il ne faut rien de petit, de rétréci, ni de chétif. Dieu est grand en lui-même et de même le cœur de ceux où il habite pleinement. Tout est à lui, ma fille; il ne vous a point acquise à demi et ne s'est point donné à demi pour vous-même. Il veut tout votre cœur et toute l'étendue de votre âme ; il lui faut tout laisser et détruire entièrement ce qui lui est contraire et opposé en votre cœur.

Je vous ai marqué en abrégé, dans l'exercice suivant, les voies par lesquelles vous pouvez parvenir à l'établissement de la sainte vertu d'humilité en votre âme, où vous remarquerez le soin et l'assiduité qu'il faut

avoir, par le moyen de l'oraison tant mentale que vocale, tant par les oraisons jaculatoires que continues, par pénitences, mortifications, bonnes œuvres, tentations et tant d'autres moyens qui nous doivent tenir en garde dessus nous, et veiller continuellement à vider le fond malin qui s'écoule de notre chair en l'âme, pour y insinuer à la place, avec soin et vigilance, le fond de la vie chrétienne et des vertus de Jésus-Christ, en particulier de son humilité, qui est opposée au vice capital de la nature humaine et qui, de même que les autres vertus de l'Évangile, ne s'acquièrent qu'en travaillant avec vigilance, fidélité, persévérance et enfin, comme le dit expressément Notre-Seigneur, avec grande violence à la chair et à la vieille créature, qui se voit arracher ses entrailles, qui se voit jeûner et dépérir de faim, en tous ses appétits malins, et qui enfin se sent dessécher et épuiser à tout moment en sa vie de péché.

Ma fille, qui prétendra trouver une autre voie pour s'établir solidement dans les vertus chrétiennes, il se trompera grossièrement et je lui donne peu de jours pour en faire l'expérience. Je dis, bien plus, que Dieu, quand il veut par infusion répandre les vertus dans les âmes, ce qui n'est pas donné au commun de l'Église, il ne le fait jamais que par des renversements, par des épuisements, des agonies et délaissements qui sont mille fois plus pénibles que les travaux communs et ordinaires pour l'acquisition des vertus. La raison est visible ; c'est qu'à proportion de la plénitude de la vertu et de la perfection qu'il veut former et établir en l'âme, il se doit préparer une place plus vaste et étendue en l'âme ; et, à proportion de la perfection qu'il prémédite, l'épuisement de la créature

et son exinanition et anéantissement est plus entier.

Et encore Dieu n'use pas de cette voie d'infusion que sur les âmes qu'il voit fidèles et résolues au travail et à la violence. Il opère en leur âme par ces manières extraordinaires au milieu des sueurs, des travaux et de leurs exercices pénibles, qui seuls ne seraient suffisants d'opérer tout ce qu'il veut en ces âmes et par ces âmes, desquelles, comme il s'en veut souvent servir pour des œuvres avancées, il fait par ces opérations puissantes et véhémentes en peu de mois ce qu'elles ne pourraient acquérir en quantité d'années.

Allons, ma fille, et donnons lieu à Dieu, par la fidélité aux exercices de la vertu, de s'obliger à mettre lui-même sa main puissante à son œuvre. Dites-lui souvent, suivant les dispositions que Jésus, votre Époux, vous a communiquées, et selon les sentiments qu'il vous donne de vouloir vivre et mourir en lui dans son esprit d'hostie; mais dites-le dans l'esprit de feu du grand saint Augustin : Grand Dieu, coupez, brûlez, immolez, consommez cette victime par tel sacrifice qu'il vous plaira. Crucifiez, mortifiez et ensevelissez, si vous voulez, cette hostie dans l'ignominie, dans la pauvreté et dans la souffrance avec votre Fils crucifié, mort et enseveli. Je vous demande d'y être unie inséparablement, et en la vie et en la mort; ne voulant pas souffrir un seul moment d'adhérence à la vie maligne de la chair, qui vous est si odieuse, et qui est si ennemie de votre amour.

Je vous demande encore, par votre charité, que vous me rendiez digne de prendre quelque part à la vie nouvelle de votre Fils, ne pouvant plus souffrir de vivre intérieurement d'une autre vie que de la sienne, qui n'est autre ici-bas que la vie de la foi et de la cha-

rité, pour n'agir plus que dans cette lumière, dans la conduite de ce saint mouvement, et dans l'espérance de vivre ensuite de votre vie parfaite en la consommation de votre gloire.

Ce sont là les desseins de Dieu sur toute son Église, comme le dit saint Paul : et ce sont aussi en particulier ses desseins sur votre âme, qu'il se veut préparer comme une épouse sans tache, et qui n'a aucune ride de la vieille créature, pour la revêtir des beautés et des attraits intérieurs de ses vertus, et de la splendeur de sa grâce divine. C'est à quoi vous invite de travailler uniquement celui qui est, en Jésus-Christ, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur et pasteur.

LETTRE CCCXX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui fait comprendre que la dépendance où il est à l'égard de Dieu dans la conduite des âmes est le principe des changements qu'elle peut remarquer dans sa direction.

M.,

Ne vous étonnez pas des divers sentiments que je vous mande. Dieu m'exerce aussi bien que vous, et il me tient en ténèbres et en incertitude sur ce qui vous regarde. Comme je le vois changer à tout moment de conduite sur vous, je ne dois pas faire autrement. Je dois étudier tout ce qu'il fait, et l'entendre parler par tout ce qu'il opère, soit en l'intérieur, soit à l'extérieur. Je suis à lui pour vivre en dépendance de ses ordres dans tous les moments de ma vie; je ne me

(1) C'est la XLIIe des imprimées. Elle est citée en partie dans *l'Esprit d'un directeur des âmes*, art. II.

lasserai point jusqu'à la mort d'attendre la manifestation de ses desseins. Rien ne me fera précipiter, rien aussi ne me fera reculer. Je tiendrai toujours à lui par la foi, et je serai en sûreté quand je lui serai attaché par ces liens de l'esprit. La foi a ses fondements invariables et infaillibles, et en elle on ne peut rien appréhender, étant fondé sur la bonté et sur la sagesse d'un Père aussi adorable que le nôtre. Prions toujours en unité d'esprit en attendant notre entrevue; et Notre-Seigneur se trouvant au milieu de nous, se fera paraître par la vertu de sa parole et par l'unité de ses désirs en nous. Adieu.

LETTRE CCCXXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Qu'il faut être bien aise que la créature se retire de nous, pour nous appuyer sur Dieu seul.

Ma très chère fille,

Tenez-vous hors de l'appui et de la complaisance en vous et en la créature. Lorsqu'elle nous prête la main il nous est plus aisé de nous y appuyer que lorsque tout s'éloigne et se retire de nous. Le premier état est plus doux, mais il est plus dangereux; le second est plus dur, mais il est plus assuré, et il tient l'âme dans la dépendance continuelle de Dieu, et dans la nécessité de le prier et d'aspirer à lui perpétuellement.

C'est dans ce temps et dans ces épreuves que la nature meurt, et que, n'ayant rien qui la console et la soutienne, Dieu lui est toutes choses. C'est alors qu'il se fait ressentir davantage en nous, et que ses opéra-

(1) C'était la LXXXIIIe des imprimées.

tions sont plus fortes, plus saintes et plus continuelles dans le fond de notre âme. C'est alors que se forment les plus saintes et les plus fortes vertus, que l'on devient, comme saint Paul, puissant dans les infirmités, et que, selon ce même apôtre, la vertu se rend parfaite et consommée.

Vous devez présentement avoir plus de soin de vous retirer en votre Époux et en la très sainte Vierge, pour vous garantir du poison de la créature, qui, se glissant sans y penser, à cause de sa douceur imperceptible, se mêle peu à peu avec la douceur de l'esprit. L'épouse doit, selon le conseil de l'Écriture, se tenir sur ses gardes, et séparer avec diligence le vil d'avec le précieux, afin qu'elle soit la bouche et l'organe de son Époux, et qu'il y prenne sa joie et ses délices, pour opérer en elle et par elle; car autrement il retire d'elle ses opérations par une sainte jalousie; il ne parle plus en elle, ni par elle, et elle demeure en stérilité.

L'amie de l'Époux, dit le Cantique, est le lis entre les épines; ce qui signifie que l'épouse doit être séparée de tout commerce de douceur extérieure, et de toute l'approche des créatures, qui pourraient mettre la main sur elle, ou la flétrir et la ternir de leur haleine, ce qui la ferait bientôt mourir. Le lis en cet état ne se penche ni de côté ni d'autre; il se soutient en sa droiture, et toute l'ouverture de ses feuilles et de son cœur est vers le ciel, pour en recevoir la rosée et les influences, de peur d'en rien perdre en se courbant. C'est pourquoi le Saint-Esprit, dans l'Écriture sainte, dépeignant l'âme qui commence, en s'appuyant sur les créatures, à décliner de Dieu, et à s'en retirer, lui donne le *Væ* de sa malédiction.

Ce n'est pas que ces premiers mouvements d'épanouissement de la nature, qui viennent par surprise dans ces rencontres d'accueil, surtout après les disgrâces et les délaissements, soient des fautes bien notables devant Dieu. La chair n'est pas tout à fait morte; l'amour-propre a toujours faim et soif de telles choses; et bien souvent cela se passe en nous dans les premiers instants; mais néanmoins cela est toujours fort dangereux, si on ne le repousse en Notre-Seigneur; et si sur-le-champ, ou peu après, on n'y applique le remède. Quand ce poison se glisse secrètement en notre cœur, il faut aller à l'antidote et au contre-poison, qui est Notre-Seigneur, devant qui il faut détester cette maudite nature, qui ne vit qu'à elle, qui ne veut rien que pour elle-même, et qui est tout opposée à l'esprit d'hostie qui nous doit animer; esprit qui ne veut rien pour soi, et ne désire rien que Dieu, et de Dieu, et pour Dieu même. Étudions bien en toutes choses le saint vouloir de Dieu, qui est tout notre être, toute notre vie et tout notre mouvement; et hors de quoi je vous avoue qu'il me semble que je ne pourrais être, ni vivre un seul moment.

LETTRE CCCXXII (1).

A UNE PERSONNE NOUVELLEMENT CONVERTIE.

Il lui montre la nécessité de fuir l'occasion du péché. Il lui conseille de recourir à la miséricorde de Dieu, et de s'appliquer au pur amour.

M.,

Ce que vous me mandez dans votre dernière lettre

(1) C'est la CLXXXVIII^e des imprimées.

m'a fort surpris. Je ne puis en aucune manière approuver cette conduite, et je crois que vous devez vous tenir dans une plus grande réserve que vous ne faites. Quelques sentiments que puissent avoir les personnes qui sont auprès de vous, je ne vois point de raison pour vous exposer de la sorte. Il faut vous défier davantage de vous-même après l'expérience que vous avez de vos faiblesses, et fuir plus soigneusement à l'avenir de pareilles occasions.

Vous dites que la confiance que vous avez en Dieu vous assure et vous ôte toute crainte. Mais cette confiance vous doit être fort suspecte, qui ne vous ôte la vue de votre impuissance et des sujets légitimes que vous avez de craindre, que pour vous engager avec plus de liberté dans le péril. C'est là une des marques des plus assurées d'une fausse confiance et d'une véritable présomption : et c'est ce qui cause ces chutes déplorables et ces misères terribles, auxquelles nous voyons que Dieu abandonne ces âmes présomptueuses et téméraires, qui toutes faibles qu'elles sont, se croient en assurance au milieu des dangers.

La chair, dans l'état où elle est maintenant, nous doit donner de continuelles appréhensions. Car depuis sa dégradation elle est si corrompue, si faible pour le bien, si portée au mal, que sa véritable définition est une espèce d'impuissance de se défendre du péché. Sa pente y est si grande que, si elle y résiste dans quelque occasion, elle y succombe en d'autres; et quand enfin elle ne s'y précipite pas, c'est un effet de la bonté immense de Dieu qui la soutient contre son inclination et au-dessus de la nature. Ainsi ne vous persuadez point vous assurer jamais contre ses faiblesses, à moins que vous n'évitiez ces sortes de périls, dans lesquels vous

auriez même infiniment à craindre, quand vous seriez obligé de vous y exposer par la nécessité de votre charge. Lorsque vous en usez autrement vous tentez Dieu, qui, ne donnant son secours qu'au besoin et à la nécessité, et non à la présomption, vous abandonnera à vous-même et vous laissera en proie à vos ennemis.

Croyez-moi, vous ne trouverez jamais de remède assuré contre ces tentations que dans la fuite, opérant votre salut en la manière que le désire l'Apôtre quand il dit : *Cum metu et timore vestram salutem operamini.* Il n'y a point en cela de privilège pour qui que ce soit. Quand ce serait un saint, il tombera s'il n'appréhende pas. Il n'y a que la parole de Dieu et la confiance que nous y devons avoir qui nous assure. Or, s'il nous promet son secours pour les emplois où il nous appelle, et pour nous préserver dans les périls où la nécessité nous engage, sa parole même nous marque qu'il le retire de ceux qui s'y exposent témérairement et avec toute sorte de liberté. *Qui amat periculum,* dit-il par la bouche du Sage, *peribit in illo : Celui qui aime le péril, périra dans le péril,* il y perdra sa grâce, et Dieu le laissera dans la tentation pour punir sa superbe, et ce vain appui qu'il avait en lui-même.

Après cela voyez si vous avez raison de vous fier à vos expériences passées, ou à vos forces présentes, et si vous n'avez pas plutôt sujet de tout craindre, quand, au lieu de fuir ces occasions dangereuses, vous vous y portez de vous-même avec tant de facilité. Car alors il n'y pas seulement incertitude si la grâce vous y sera ôtée, mais il y en a même quelque sorte d'assurance.

Il y a sur ceci des paroles qui vous devraient faire trembler toute votre vie, dans un traité intitulé, *De*

singularitate Clericorum, qui se trouve parmi les œuvres de saint Cyprien. Je vous les envoie pour vous servir dans vos besoins présents, vous suppliant de les bien méditer.

Accipimus quidem fortitudinem spiritualem, per quam substantiæ nostræ fragilitas roboretur. Sed ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos nos, non præcipites tueatur... Custos nobis datus est Spiritus, sed ut contraria declinantibus assistendo subveniat, non ut contraria eligentibus faveat,... Nam qui perniciosis conatibus audet exercere virtutem, juvamen non habet Spiritus Sancti, qui neminem vult ultroneum virum fortem ad fraudulentas victorias coarctari : nec protegit eum, quinimo sed deserit, quem periculis irruentem per illicitos eventus exquirere triumphos agnoverit; sicut ipse jam tunc locutus est, dicens : Amans periculum, in ipso peribit.

LETTRE CCCXXIII (1).

A UNE PERSONNE QUI AVAIT FAIT QUELQUES FAUTES.

Il lui conseille de recourir à la miséricorde de Dieu et de s'appliquer au pur amour.

[22 juillet.]

Ma très chère fille,

J'ai reçu deux de vos lettres, et j'ai déjà répondu à la première. Pour ce qui me regarde, vous avez tout pardon. Vous avez offensé un plus grand que moi, lequel est plus juste, et aussi plus rempli de bonté pour laisser effacer vos fautes à vos larmes. Soyez contente

(1) C'était la LXXIe des imprimées.

de faire ce qui est contenu dans ma dernière, qui est de redoubler votre ferveur et votre courage pour aimer. Votre péché est grand, mais auprès de la miséricorde de Dieu il est petit. Qu'est-ce que cette bonté n'a pas déjà consommé et de vous, et de moi, et du reste du monde? Aimons, aimons, et ne craignons plus rien. L'amour efface tout; tout cède à ses sacrées inventions. L'enfer n'oserait l'aborder, le ciel ne saurait s'en défendre; et quelque menace qu'il nous fasse, quelque justice qu'il nous montre, je défie ses armes avec le saint amour.

Brûlons donc, chère fille, et mourons de n'aimer qu'à demi. Hé! quand sera-ce que nous aimerons tout notre saoûl? Ce sera, épouse de Jésus, quand tout vous sera petit, et que tout ne vous sera rien auprès de l'amour; ce sera quand l'amour surmontera la mort, et qu'elle vous sera douce de la main de l'amour; ce sera quand ce saint charme vous fera oublier tous vos sens, qu'il les fera tous mourir à leurs objets, et que vous serez ravie de les crucifier.

Aimez donc la croix, et chérissez-la jusqu'à ce que vous en fassiez votre félicité. Ç'a été celle de l'Amant, ç'a été l'objet de ses désirs les plus puissants et de ses saintes impatiences, et il n'a été à la croix qu'après l'avoir incessamment désirée. Il est pour cela sorti du sein du Père, et il n'a voulu avoir de vie en ce monde que pour y être attaché et y mourir à la gloire de son Père. Je ne sais quand vous ferez de même, et que votre amour-propre et votre orgueil seront crucifiés, soit par vos mains, soit par celles de Dieu. Si vous aimiez comme il faut, vous seriez bientôt en cet état. Faites-le donc, et rendez votre amour le plus fervent et le plus actuel qu'il vous sera possible. Aimez incessam-

ment. C'est ce que je désire par-dessus tout, et ce que je demande à ce divin amour du cœur de Madeleine, que nous honorons en ce jour.

LETTRE CCCXXIV (1).

A UN HOMME QUI SE DÉCOURAGEAIT.

Il l'exhorte à recourir à la miséricorde de Dieu, et à prendre confiance.

Monsieur,

Vous devez avoir d'autres sentiments de la bonté de Dieu que ceux que vous me témoignez. Sa miséricorde est immense sur les pécheurs. Ainsi présentez-vous à lui en confiance malgré votre pusillanimité. Vivez comme Abraham en espérance contre espérance, et dites avec Job : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo :* Quand il me devrait donner la mort, je ne laisserai pas d'espérer en lui. Quoique vous sachiez que vous ne méritez que l'enfer, si vous retournez à lui de tout votre cœur, tenez-vous assuré de sa miséricorde qui est infiniment plus grande que tous vos péchés.

Pensez souvent à ces paroles du Prophète : *Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus : et ad Deum nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum.* Que le pécheur quitte sa voie, que l'impie revienne de ses égarements, et qu'il retourne à Dieu, il lui fera miséricorde.

Lorsque vous sentirez votre âme en pusillanimité et en crainte, et que votre foi se trouvera faible, dites

(1) C'était la CCXXVIII^e des imprimées.

souvent à Dieu : *Domine adjuva incredulitatem meam*, et demeurez en attente de cet esprit de foi, dont parle le prophète David au sujet de la pénitence : *Expectabam eum qui salvum me fecit à pusillanimitate spiritus et tempestate* : J'ai attendu celui qui m'a délivré de ma pusillanimité. Enfin, assurez-vous intérieurement sur la sainte parole de Dieu, qui promet miséricorde à ceux qui le recherchent en vérité. C'est ce qui vous affermira contre les craintes et contre les tempêtes qui vous environnent et vous accablent.

LETTRE CCCXXV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Du martyre de la sainte charité ; qu'on doit toujours vivre en crainte et défiance de soi-même.

Ma très chère fille,

Notre-Seigneur, qui opère toutes les saintes dispositions du cœur, et qui les communique et les fait sentir aux âmes qu'il unit entre elles, n'a pas caché à votre pauvre serviteur, cette après-dînée, les sentiments qu'il opérait en vous (2). Il a plu à ce Maître adorable, exposé sur le saint autel, me faire ressentir votre cœur humilié et dilaté dans la profondeur de son anéantissement; ce qui était une ouverture pour recevoir les saintes grâces que la plénitude de vous-même aurait pu éloigner. J'en ai reçu beaucoup de joie et de soulagement, comme étant le souhait de mon cœur

(1) C'est la LXVIe des imprimées. Le zèle du serviteur de Dieu pour la sanctification des âmes que Notre-Seigneur lui avait confiées s'y montre d'une manière frappante.

(2) On a déjà vu que, dès 1642, M. Olier commença à lire dans l'âme de ceux dont il avait la conduite. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 406.)

et le désir plus pressant de mon âme, qui souffrira tout ce qu'on peut endurer en la vie, quand il ne verra pas votre intérieur vide de tout et ouvert à la plénitude de Jésus-Christ.

C'est un martyre qui ne se peut comprendre que celui dont la charité est le principe. Les tourments et les supplices extérieurs ne vont point jusqu'au lieu où la charité règne et réside; mais c'est elle qui sait tourmenter l'âme par la même force qui la rend maîtresse de notre cœur. Que je serais heureux avec Jésus-Christ, mon Maître, d'être mille fois martyr pour la gloire d'une âme qu'il a acquise par son sang. Plût à Dieu que je souffrisse continuellement pour cela en la manière dont mon Maître a souffert, et dont il m'a laissé l'exemple pour le suivre!

La charité qui se nourrit dans le cœur est ingénieuse à trouver les moyens de souffrir, pour rendre à Jésus-Christ et à son Église des témoignages de sa vérité. Si les âmes dont elle prend un soin particulier s'appesantissent, elle souffre pour leur état. Si elles croissent en la grâce, et qu'elles fassent quelque progrès, elle souffre aussi beaucoup, dans la crainte que leurs démarches ne soient trop lentes, et qu'elles ne puissent voir la consommation parfaite de son œuvre. Oh! que la charité aime à souffrir, et qu'elle se sent heureuse en ses tourments! Elle ne changerait pas ses maux pour toutes les délices du monde; et si elle n'endure, elle ne croit pas vivre.

Ma fille, au nom de Dieu, ouvrez votre cœur à l'Époux. Dilatez, comme dit le saint Apôtre, les espaces de la sainte charité. Ne souffrez point de tristesse pour votre état passé. Dieu l'a permis pour votre bien et pour sa gloire. Il fait estimer aux siens les trésors

de sa présence, et en fait appréhender la perte. Il veut qu'on vive en crainte et en défiance perpétuelle de soi, pour obliger la créature de recourir toujours à lui, et de ne se fier jamais sur son état présent, comme sur une chose sûre et qui lui soit appropriée.

Tout est en dépendance continuelle de Dieu, et doit rendre un hommage perpétuel à sa bonté, l'invoquant incessamment sur soi contre soi-même. Il est adorable en toutes ses conduites et tire ses avantages de tout. Il tire le bien des âmes qu'il chérit de leurs propres maux; et c'est une merveille de lui voir convertir le péché même en notre sanctification, lorsqu'il nous choisit pour sa gloire.

Il me semble que je n'aurai jamais assez de temps pour vous parler des intérêts de votre âme. Je n'ai pas encore commencé, et je crois que l'éternité me surprendra, sans que j'aie pensé avoir satisfait au moindre devoir qu'elle me demande. Jésus-Christ a fait peu, à l'égard de la charité infinie qu'il nous a portée. Qu'il me fait expérimenter de choses en l'intérieur, que la parole ni l'écriture ne peuvent exprimer! Silence, ma fille, silence, pour la grandeur du saint amour de Jésus-Christ. Je suis en lui, etc.

LETTRE CCCXXVI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui conseille de ne point tant penser à ses péchés, cette vue pouvant avoir pour elle des suites fâcheuses.

Ma très chère fille,

Je ne m'étonne pas de vos abattements et de vos

(1 et 2) C'était la CXXVI^e des imprimées.

peines. Vous vous attachez trop à la vue de vos faiblesses, qui vous découragent et troublent votre paix. Si vous voulez la retrouver, contentez-vous des examens qu'on vous conseille; et, hors les temps qu'on vous a marqués pour penser à vos péchés, ne vous amusez point à toutes les pensées qui vous en viennent. Croyez-moi, vous ne devez pas tant envisager vos misères : et ces retours, qui pourraient être utiles à plusieurs, ne peuvent avoir en vous que des suites fâcheuses.

1. Le péché est un basilic. Il est si venimeux qu'il tue de son seul regard. A moins que d'avoir toujours votre contre-poison présent, qui est votre divin Jésus, vous ne sauriez le regarder sans être en danger d'être mortellement empoisonnée.

2. Cette vue vous affaiblit de jour en jour, comme vous le ressentez aussi par votre expérience; car ne regardant continuellement que vos bassesses, vous n'avez rien qui vous relève, et qui vous corrige. La vue de vos misères vous décourage et vous abat, et rien ne vous soutient.

3. Votre âme, qui est l'image de Dieu, est créée pour faire les fonctions de Dieu même, et pour l'imiter dans ses opérations. Or Dieu ne se plaît point à voir le péché. D'où vient qu'il le couvre, comme dit l'Écriture, c'est-à-dire qu'il le détruit et l'anéantit pour ne le point voir en nous. Et pour cela même il se fait homme, et met devant les yeux de son Père une nuée de sang, afin que notre nature étant unie à la nature divine, il l'enveloppe et ôte aux yeux de Dieu la vue de nos péchés, ne lui faisant voir que

— Probablement une personne du monde.

notre propitiation. C'est pourquoi vous devez, après vos chutes, être fidèle à recourir d'abord à Jésus-Christ pour vous revêtir de lui, selon le conseil de l'Apôtre : *Induimini Dominum Jesum Christum;* vous arrêtant beaucoup plus à envisager amoureusement ses bontés et ses miséricordes sur vous, que les misères dont il vous retire.

4. Nous sommes nés pour voir les grandeurs de Dieu et nous y conformer; notre âme est faite pour contempler ces beautés éternelles, et non pas ces monstres : et quand ce ne serait que le détour de sa fin pour s'attacher à ces bassesses, cela l'ennuie et l'abat étrangement.

5. Vous faites tort à la miséricorde de Dieu, qui est infinie, quand, après avoir détesté votre péché et vous être relevé de votre chute, vous ne voulez point perdre la vue de ce que vous avez fait, comme si vous entriez en défiance de sa bonté.

6. Ne craignez-vous point aussi de choquer votre divin Sauveur, qui est votre propitiation, qui a satisfait au delà de ce que méritaient tous vos péchés, et en qui vous trouverez de quoi satisfaire pour un million de crimes et pour cent mille nouveaux mondes?

7. Croyez-vous avoir un fond de malice en l'âme d'une égale étendue à la bonté de Dieu, qui est infinie en son origine, en elle-même et en ses effets? Après tout cela voyez si vous avez raison de vous laisser abattre comme vous faites par la vue de vos fautes; et si! vous en étant humiliée devant Dieu, vous n'avez pas tout sujet de retourner à lui en confiance, sans perdre la paix et le calme intérieur, dans le temps même de vos gémissements et de vos larmes.

LETTRE CCCXXVII (1).

A UN HOMME DU MONDE.

Pour fortifier son âme trop timide, il lui montre les sujets qu'il a de se confier en Dieu.

Monsieur,

La vue de vos faiblesses vous décourage trop. Il faut avoir plus de confiance en la bonté de Dieu. Ce qu'il a fait pour votre salut est une marque qu'il vous aime, et ses miséricordes sont plus grandes sur vous que vous ne les concevez. Si vous aviez les yeux aussi ouverts à son amour et aux motifs qui vous devraient obliger de vous confier en lui, comme vous les avez ouverts à vos misères et à ces sujets qui vous abattent, vous seriez bientôt délivré de vos peines. Car soit qu'elles naissent de votre propre infirmité, ou de la multitude de vos péchés, tout cela ne vous paraîtrait rien auprès de l'étendue des biens, qu'une foi vive et constante vous ferait trouver en Jésus-Christ.

Je vous conseille d'avoir souvent en vue sa miséricorde infinie, qui absorbe tout péché, comme une fournaise ardente consume en un moment un brin de paille, ou comme le vaste océan absorbe dans son sein un grain de sable qu'on y jette. La miséricorde de Dieu n'a point de bornes; elle est immense, et nos péchés devant elle ne sont rien qu'un atome. Sa grande gloire est d'engloutir les plus grands crimes. Plus elle en absorbe, et plus elle paraît éclatante. De la multitude de nos péchés et de nos misères immenses, il prend sujet de faire paraître sa puissance, et d'exal-

(1) C'est la LVIIIe des imprimées.

ter la grandeur infinie de sa bonté. C'est là le grand fondement de la confiance chrétienne, dont vous devez vous servir souvent, pour vous soutenir dans vos abattements, et pour vous fortifier contre vos craintes.

Vous pouvez encore regarder l'infinité des satisfactions et des mérites de Jésus-Christ, qui a plus satisfait à Dieu que nos péchés n'ont démérité, et qui lui a rendu plus de gloire que les crimes de tout le monde ne lui avaient fait de déshonneur. L'offrande que l'on fait à Dieu de Jésus-Christ son Fils, est d'un prix et d'une valeur infinie. Elle contient de quoi payer toutes nos dettes, et de quoi lui satisfaire en justice pour tous nos péchés; en sorte que nous lui pouvons dire en toute confiance : Mon Dieu, je vous paie tout ce que je vous dois, et au delà. Il est vrai que pour cela il faut se mettre en grâce; il faut se réconcilier avec lui; il faut s'unir à Jésus-Christ par le sacrement de pénitence, afin qu'il nous revête de sa mort et de sa passion. Mais ayant dans votre pauvreté un si puissant secours, et trouvant en ce divin Sauveur de quoi suppléer à votre indigence et à vos infirmités, ne devez-vous pas vous confier en lui et vous abandonner à son amour?

Jetez aussi les yeux sur l'immensité des moyens que Jésus-Christ nous a mérités dans l'Église : son corps, son sang, ses sacrements et sa parole, avec les opérations si puissantes de son divin esprit. Tant de secours et de remèdes divins pourraient-ils bien vous laisser encore quelque défiance et quelque doute de son amour? Il a vu trois ennemis capitaux, qui assiégeaient notre âme : la chair, le diable et le monde. Contre la chair il a mis en nous son esprit, qui lui est tout contraire, qui la combat sans cesse, et qui avec notre consentement est infiniment plus fort qu'elle ne

l'est dans ses plus violentes agitations et ses plus grandes révoltes. Contre le diable qui nous assiège, il nous a donné, entre mille autres secours, les anges qui nous embrassent, nous protègent, et nous élèvent au-dessus de toutes les tentations. Il leur a même commandé, comme dit le Prophète, d'avoir soin de nous et de nous garder en toutes nos voies; et ils nous portent en leurs mains et nous soutiennent, pour nous empêcher non seulement de tomber, mais de faire aucun faux pas. Contre le monde, il nous a mis en son Église, qui est une forteresse invincible, et un rempart d'une dernière sûreté, où se trouvent la force des saints du ciel, l'exemple de leur vertu, le secours de leurs prières et la faveur de leurs influences; la société des justes en la terre, qui nous relèvent par leur zèle, qui nous excitent par leur parole, qui nous entraînent dans la foule de leurs bonnes œuvres, et qui nous donnent part à leurs sacrifices et à leurs mortifications continuelles. Ces avantages sont si grands, que si vous y voulez faire de temps en temps quelque peu d'attention, et ouvrir les yeux aux biens immenses que la foi vous promet, vous serez bientôt délivré de vos défiances et de vos peines. C'est la grâce que je demanderai pour vous à Notre-Seigneur.

LETTRE CCCXXVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'instruit et la prépare aux tentations et aux combats intérieurs.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous laisser plus longtemps dans l'état

(1) C'est la XXVe des imprimées.

où je vous ai vue, sans vous dire un mot de consolation, qui est tiré de l'Écriture sainte, et qui est celui dont Dieu même se servit autrefois pour préparer au combat un de ses serviteurs. *Mon fils*, lui-dit-il, *préparez votre âme à la tentation, et portez en patience le fardeau de la peine.*

Les enfants de Dieu, qui sont nés à la vie de leur Père, se voient bientôt exercés par ses soins; et le désir qu'il a de les faire croître en sa vertu, et de les affermir dans ses voies, fait qu'ils ne sont pas longtemps sans se voir attaqués, et sans être obligés de combattre. C'est pour cela qu'après le baptême, qui est le sacrement de leur naissance, il a institué la confirmation où ils sont enrôlés en sa milice, et où le Saint-Esprit leur est donné, non plus seulement comme un esprit saint qui les vivifie, mais comme un esprit de force et de vertu, qui, les rendant des hommes parfaits en Jésus-Christ, les met en même temps au rang de ses soldats. C'est pourquoi ils doivent combattre courageusement contre le diable, et résiter à ses tentations, considérant que Jésus-Christ est vivant en eux comme dans ses membres, pour y continuer ses victoires et ses triomphes sur ses ennemis. En effet, sa joie est de combattre en eux, et sa gloire est de vaincre dans les siens; et il lui est plus glorieux et plus honorable de vaincre dans des vaisseaux d'infirmité, que de remporter par lui-même la victoire sur ses ennemis.

Il faut donc, suivant ses desseins, vous résoudre à la tentation et au combat; car Dieu ne veut pas laisser son Fils et son Esprit inutiles en vous. S'il commence à vous visiter, bénissez-le de tout votre cœur, et sachez qu'il est proche de vous dans la tribulation. Il vous l'a déjà fait paraître, vous ayant tenue retirée de tout

consentement et de toute adhérence à votre peine. La tentation se change en mérite quand on a résisté, et on ne saurait espérer la couronne, que l'on n'ait légitimement combattu, comme dit l'Apôtre.

Adieu, ma fille. Je suis tout vôtre en Jésus-Christ.

Je vous dirai encore ce mot : Que Dieu tire toujours le profit et le progrès de l'âme dans la tentation, et que le dernier malheur du diable est de se vouloir approcher des âmes humiliées, et qui cherchent Jésus-Christ en vérité.

LETTRE CCCXXIX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT (2).

Que ceux qui se donnent à Dieu doivent commencer par la mortification d'eux-mêmes.

Monsieur,

J'ai eu bien de la joie de votre changement; mais j'en aurais bien davantage, si je vous voyais travailler plus que vous ne faites à vous mortifier. C'est par là qu'il faut commencer la vie intérieure et divine. Sans cela vous ne ferez jamais rien, et tous vos autres exercices vous seront inutiles. Ce seront des onguents qui refermeront vos plaies, mais qui ne les guériront jamais parfaitement; qui couvriront vos apostumes, mais qui n'en évacueront pas toute la corruption. Tout n'est que flatterie et qu'abus en celui qui n'agit point sur ce principe.

(1) C'est la CLXXXVI^e des imprimées.

(2) C'était probablement un homme du monde, peut-être le marquis de Fénelon ou quelque autre de ces gentilshommes qui se mirent sous la conduite de M. Olier, et qu'il fit rapidement avancer dans la voie de la perfection. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 245 et suiv.)

C'est pourquoi il faut vous résoudre de travailler en la vertu du Saint-Esprit à la mortification de vous-même. Si vous y êtes fidèle, vous verrez que votre oraison en ira mieux, et que votre âme s'y purifiant de plus en plus, y sera préparée à l'union intime avec Dieu, à l'adoration de ses grandeurs et à la contemplation de ses beautés, pour être enfin abîmée en ce vaste océan de l'essence divine.

Faites aussi une attention particulière à vos voies, qui ont été jusqu'à cette heure dans vos inclinations, et dans vos propres mouvements, que vous avez suivis en la plupart des choses, et vous remarquerez le besoin que vous avez de vous humilier, de vous confondre devant Dieu, et de faire pénitence. Voyez combien d'années se sont passées à vivre selon vous-même, ne vous mortifiant en rien, mais vous fâchant de tout ce qui se présentait et qui n'était pas selon votre gré. Voyez combien d'impatiences auxquelles vous adhérez encore tous les jours, combien de désirs propres que vous suivez, et combien vous vivez en cet air qui ne sent point la vie chrétienne, mais la vie de ceux qui ne reconnaissent point en eux d'autre principe ni d'autre règle de conduite, qu'eux-mêmes et leurs désirs. Travaillez soigneusement à retrancher cette vie des passions et de la chair, pour ne vivre que de celle de l'Esprit, qui vous a été donné par le baptême. C'est là proprement la vocation des chrétiens et le terme de tous les exercices de piété.

LETTRE CCCXXX (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Qu'il ne faut pas que l'âme s'attache aux goûts ni aux consolations sensibles dans le service de Dieu.

Monsieur,

Vous devez continuer à invoquer vocalement le Saint-Esprit, et à ne pas avoir égard à l'interruption du sentiment dont vous me voulez parler; car il ne faut guères vous arrêter à ces petits goûts, qui servent souvent d'amusement à l'âme pour empêcher le plus solide, et qui, nourrissant notre amour-propre, nous donnent une vaine estime de nous-mêmes. Il est très dangereux de s'accoutumer à vivre dans la dépendance de ces goûts, parce que, quand on vient ensuite à en être privé, on demeure abattu, fainéant, et comme impuissant à rien faire.

C'est pourquoi il faut que, sans dépendre de ces douceurs et de ces consolations, vous suiviez ce que la foi vous apprend. Quoiqu'on ne sente rien, il faut agir toujours courageusement. La foi et la charité, qui sont les véritables principes de nos actions, ont cet avantage qu'elles ne sont point du tout sensibles. Mais pour les sentiments, ils sont imparfaits, fautifs et fort changeants, aussi bien que l'imagination et la lumière particulière. La foi, dit l'Écriture sainte, est la vie du juste : ainsi consultez-la toujours en tout ce que vous avez à faire. Voyez, avant que de vous déterminer, ce qu'elle vous conseille; regardez ce que Notre-Seigneur

(1) C'est la CXXX^e des imprimées.

vous enseigne en ses actions, et agissez ainsi rondement, courageusement et charitablement.

C'est de là que vient la difficulté que vous avez de faire des actes de vertu, lorsque vous connaissez qu'il les faut faire, et que le sentiment ne vous y porte pas, ni aucune obligation extérieure. Car si la foi vous conduisait, qui vous apprend qu'étant chrétien il faut aimer votre prochain comme Jésus-Christ vous a aimé; si vous agissiez selon la foi pure, qui vous enseigne que votre péché vous rend insupportable à toute créature, qu'il vous rend indigne de subsister, que vous méritez d'être anéanti, et même d'être dans l'enfer; vous auriez de la peine à avoir de l'aversion de personne, n'en voyant point de plus coupable que vous. Et si vous sentiez quelque répugnance, ou même quelque aversion dans le sentiment, vous ne laisseriez pas de lui rendre tous les devoirs que la charité demande, sans vous troubler de ce qui se passe en votre sentiment, puisque vous n'en êtes pas le maître absolu. Notre-Seigneur voulait la mort de la croix, quoique selon le sentiment de la partie inférieure, il y eût grande répugnance. Ainsi il ne faut point vous mettre en peine du sentiment, pourvu que votre esprit soit dans les dispositions que la foi vous enseigne. De là, jugez combien peu on se doit fier au sentiment. Je prie Notre-Seigneur de vous instruire de cette vérité, laquelle vous doit être une règle suffisante pour vous sanctifier.

LETTRE CCCXXXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il lui montre que pour être embrasée de l'amour divin son âme a besoin d'abord d'être purifiée et qu'elle doit à cet effet passer par le creuset des peines intérieures.

Madame,

La vie présente est si impure et l'esprit de Dieu est si saint que, s'il ne crucifie toute la chair et qu'il ne purifie la malignité d'Adam qui abreuve notre âme, il ne peut faire aucune œuvre de sainteté par nous ni élever aucun édifice solide et parfait de sainteté dedans nous-même. C'est pour cela, Madame, que vous devez être en croix et vous laisser à l'ouvrier qui fait cet adorable ouvrage de la rénovation de sa divine ressemblance. Il faut que pour cela il bannisse l'impur qui est caché de toute part en nous, et qu'il mette dehors ce venin glissé dans les replis les plus intimes et les plus cachés de nous-même. Le feu du purgatoire, lequel est destiné pour purger et pour consommer tout l'impur de notre âme, il l'abreuve et la remplit de flammes très violentes et très ardentes, ne laissant aucune de ses puissances qui ne soit plongée et consommée en ce feu de justice, même pour les préparer à la sainteté de Dieu, qui ne s'insinuera jamais en nous et ne nous remplira de lui, si l'âme n'est purgée de sa malignité.

Madame, c'est l'exercice du saint amour de Dieu sur vous, purifiant le fond de votre âme et le siège de sa demeure, qui vous afflige et vous dévore en vous préparant à la possession et à la plénitude de son être éternel et divin. Il vous fait faire l'exercice, par amour et

(1) Sur l'autographe.

(2) Peut-être la princesse douairière de Condé.

avec mérite, que, par soumission aux ordres de la justice, vous porteriez hors de la vie présente en l'autre monde. Ma chère Madame, il faut être victime du saint Amour, il faut être englouti et consommé en lui, mais par la voie pénible du dépouillement intérieur et spirituel de vous-même, qui est la difficulté principale et la peine la plus sensible à porter.

Nous avons tous un million de choses impures que nous ne connaissons pas, mais que l'intelligence de Dieu et sa clarté perçante pénètrent et voient en nous, de quoi il prend plaisir de nous purifier et de nous séparer par sa sainte présence; ce qui nous fait souffrir des maux extrêmes, sans voir pourtant le fruit qu'elles opèrent et l'établissement de Dieu que cela forme et avance dans nous. Il faut être ainsi en foi entre les mains de Dieu, qui fait son œuvre comme il lui plaît, qui l'avance en ce qu'il lui plaît et le fait toujours avec une sagesse immense et une bonté pareille, de laquelle vous devez louer, honorer, aimer et glorifier Dieu, ne vous souciant point de ce qu'il y opère, mais sachant, en la foi que vous lui devez, qu'il le fait en grande sainteté pour la perfection de votre âme et sa très grande gloire.

LETTRE CCCXXXII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Que l'abstinence est pour cette vie, et la jouissance pour l'autre.

Monsieur,

Pour vous délivrer de vos peines et rendre le calme

(1) C'est la CCXL^e des imprimées.

(2) Probablement un homme du monde : peut-être le marquis de Fénelon.

à votre âme, il ne faudrait que bien établir dans votre cœur cette grande maxime, dont je vous ai souvent entretenu, savoir, que l'abstinence est pour cette vie et la jouissance pour l'autre. Si vous en étiez une fois pleinement convaincu, bien loin de vous plaindre en l'état où vous êtes, vous ne soupireriez le reste de votre vie qu'après la croix, et votre joie serait d'être dans la nudité et la privation universelle qui présentement vous afflige. Rien ne vous paraîtrait plus beau que la pauvreté, rien de plus aimable que le mépris, rien de plus précieux que la souffrance, et vous diriez de grand cœur, avec saint Paul, que vous ne voulez point d'autre gloire en cette vie ni d'autre partage que la croix : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.*

C'est là l'état et la disposition des vrais chrétiens, qui, s'étant engagés dans le baptême à suivre Jésus-Christ, doivent comme lui vivre ici-bas dans l'abstinence des choses inutiles de ce monde, et même dans la sobriété des choses nécessaires, mais dans une sobriété sainte, qui porte toujours avec soi l'amour et le désir de leur privation. C'est pourquoi saint Paul les instruisant dans une de ses épîtres : *Que ceux qui achètent*, leur dit-il, *soient comme ne possédant point :* car il ne faut qu'user des choses, et non pas en jouir. Et même il faut que ceux qui en usent, fassent comme s'ils n'en usaient point : *Et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ;* tant il faut se tenir en privation de toutes les choses du siècle, et en séparation universelle du plaisir même qu'on pourrait goûter dans leur usage. *La figure de ce monde passe,* dit ce même apôtre : *Præterit figura hujus mundi.* Quelle folie donc de vouloir s'attacher à ce qui passe et dépérit, et qui après

tout nous doit être enlevé par la mort! L'esprit de religion demande qu'on n'attende pas alors à s'en séparer, mais que durant la vie on sacrifie à Dieu toutes ces choses; parce que, comme leur possession met en nous obstacle à sa vie, il a d'autant plus de lieu de s'établir parfaitement en nous, qu'il nous trouve pour son amour dans de plus grandes privations, pour lesquelles il nous rend toujours le centuple, non seulement dans le ciel, mais même sur la terre et durant cette vie.

Or ces privations doivent être si universelles, qu'elles s'étendent jusqu'aux privations intérieures, et au dénûment des goûts, des suavités et des lumières sensibles de la grâce; en sorte que l'âme soit dans une totale abstinence de ce qui lui peut plaire, et de ce qu'elle peut goûter hors Dieu, de qui seul elle se contente. Et c'est par là qu'elle est préparée à être possédée, remplie et vivifiée universellement de Dieu par la voie de la foi, qui est une voie qu'il faut d'autant plus désirer qu'étant pure, simple et nue, sans avoir rien de sensible, elle ne donne rien à l'âme qui l'occupe, l'amuse, et la nourrisse faussement; mais au contraire elle la rend plus capable de Dieu, qui ne trouvant rien en elle qui l'arrête et la remplisse, il demeure en elle l'unique qu'elle aime et qu'elle possède.

Quel bonheur que d'avoir ainsi tout un Dieu en sa possession! et quelle ne devrait point être votre joie, de voir que c'est à cette félicité qu'il vous appelle par ce dénûment et par cette grande privation où il vous met! Dieu est tellement jaloux de ses dons, qu'il ne peut souffrir que l'âme qui fait profession de l'aimer parfaitement, s'amuse à rien hors de lui, quelque saint et parfait qu'il paraisse. Il veut le cœur entier; encore le veut-il bien pur, pour en être aimé comme

il faut et comme il le mérite; car c'est pour ce sujet qu'il a donné son Saint-Esprit en la nouvelle loi, comme le supplément des créatures trop petites et trop faibles dans l'exercice de l'amour.

Il veut bien qu'on l'aime en toutes choses : il désire encore plus qu'on aime toutes choses en lui; mais toujours il veut que, sans s'amuser à l'écorce, ce soit lui seul qu'on aime par-dessus tout. Prenez donc garde de ne vous point arrêter à la peine que vous sentez dans vos privations, et dans la séparation où vous êtes des créatures; ne désirez point de les aimer ni d'en être aimé, et tenez-vous en paix dans votre dénûment, vous contentant de Dieu seul qui est toutes choses en éminence.

Oh ! qu'heureuse est l'âme qui est arrivée à ce point de pureté, d'unité et de sainteté en son amour, que d'être ainsi attachée à Dieu seul, et arrêtée au fixe regard de son parfait Amant !

C'est là où vous appellent la retraite, la solitude, l'abstinence et la séparation des créatures. Elles n'ont pas toutes un poison éclatant et rempli de splendeur, mais elles ont toujours un attrait secret et un philtre caché qui charme le cœur secrètement, et qui l'attire imperceptiblement à leur amour. Or c'est de ce venin que la providence de Dieu vous préserve par l'état de dénûment où il vous met, sans quoi vous auriez peine à ne point gauchir dans ses voies, et à ne point décliner de la pureté de sa conduite, en vous amusant à quelque créature.

Reconnaissez donc ses grandes miséricordes sur vous; adorez ses bontés; abandonnez-vous à son amour; et protestez-lui mille fois que vous ne voulez plus de vie que pour lui, que pour l'aimer, que pour

le servir dans l'état où il lui plaira de vous mettre, en un mot que pour vous sacrifier entièrement à lui en toutes les manières qu'il le désirera pour sa plus grande gloire.

LETTRE CCCXXXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que la mortification du propre esprit est nécessaire pour le rendre souple au service de Dieu.

Ma très chère fille,

Je vous écris une seconde lettre, pour vous dire que vous aviez besoin que Notre-Seigneur vous renversât l'esprit, ainsi qu'il fait à toutes ses grandes servantes. Comme l'esprit est la partie la plus utile à son service, il faut qu'il le rende souple pour lui être fidèle. Par la génération d'Adam, et depuis le péché, l'âme est comme ensevelie dans la chair ; elle lui obéit, elle écoute ses sollicitations, et elle lui est assujettie. Mais Notre-Seigneur veut, au contraire, qu'elle soit soumise à son Esprit, et que n'écoutant plus la chair, elle adhère aux conseils de Dieu. C'est pourquoi il permet qu'elle soit renversée, afin que ne tirant plus sa nourriture et son entretien de la terre, elle reçoive son aliment du ciel.

Il fait en cette rencontre comme l'on ferait d'un arbre que l'on déracinerait de la terre, d'où les racines tiraient leur nourriture, pour les tourner vers le ciel, et leur faire recevoir sa rosée et ses influences. C'est ce qui coûte à l'âme, mais c'est ce qui lui est nécessaire; car sans cela elle ne peut être parfaitement

(1) C'est la LXVIIe des imprimées.

assujettie à l'Esprit de son Dieu, et elle ne le sert qu'à demi. Aujourd'hui elle obéit, et non pas demain; aujourd'hui elle écoute la voix de son Époux, et demain elle n'y pensera pas. Si elle s'y soumet en une chose, elle ne s'y soumet pas en l'autre, parce qu'elle n'est pas totalement déprise et détachée d'elle-même. C'est pourquoi il faut que Dieu fasse ce coup, afin d'avoir une âme également fidèle en tout temps et en toutes rencontres. C'est une grâce à désirer et non pas à appréhender; grâce qui tout d'un coup détache et dépouille l'âme de toutes choses, et la dégage de toute servitude. Car d'autant plus que Dieu prétend de fidélité d'une personne, d'autant plus fortement renverse-t-il l'esprit humain pour le rendre plus souple, plus libre et plus dégagé. Qu'il soit béni à jamais, et qu'il opère puissamment dans les âmes selon ses divines conduites, et non pas selon les nôtres, dont nous devrions nous confondre, nous qui sommes si tendres à nous-mêmes, que nous ne pouvons souffrir une saignée, pour guérir d'une paralysie (1).

LETTRE CCCXXXIV (2).

A UN DE SES DISCIPLES (3).

Il l'exhorte à se vider entièrement de tout, pour se remplir de Dieu.

Monsieur,

Je ne puis vous exprimer la joie d'esprit que votre

(1) Ce trait final de la saignée redoutée, quoique destinée à guérir la paralysie, semble une allusion à la frayeur involontaire que laissa paraître M. Olier, en septembre 1653, lorsque le chirurgien, sans l'avoir prévenu, lui donna des coups de rasoir dans les épaules. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 440.)

(2 et 3) C'était la CLXXIV^e des imprimées.

lettre me vient d'apporter, en y marquant visiblement le progrès de la charité sainte de Jésus-Christ, qui me paraît vouloir remplir votre cœur de la plénitude de sa dilection, et la répandre en toutes les opérations de votre âme. Que la créature est heureuse qui commence à vivre de Dieu, qui opère en elle et par elle en toutes choses! Il n'y a rien qui donne à Dieu plus de joie en la vie présente, et qui lui prépare plus de gloire en la future. Ne mettez point d'obstacle à cette vie divine. Laissez-vous-en remplir en tout vous-même par le vide universel de toutes choses. Un Dieu seul vous remplisse et vous possède; un Dieu seul est digne de vous; et souffrez plutôt la perte de toute créature que de laisser occuper à qui que ce soit la place du grand Tout, en la moindre partie de votre cœur.

Ah! si vous saviez la jalousie que Dieu me donne, comme à saint Paul, que votre intérieur soit possédé uniquement de ce céleste Époux! Je ne puis vous l'exprimer. L'amour même de Jésus-Christ en vous, vous le doit faire sentir. Il n'y a rien qu'il aime et qu'il ait passion de posséder, comme votre âme. Pour la venir chercher, il est sorti du sein du Père où il habitait, où il était aimé uniquement, et où il avait toute l'étendue de son sein, pour son repos et pour sa joie. Qui pourra lui dénier son cœur entier? Oh! n'êtes-vous pas heureux qu'il veuille de vous et qu'il vous ait choisi entre mille! Aimez celui qui vaut mieux que tout, et devant qui tout n'est rien, tout n'est que corruption, que vanité, que mensonge. Soyez à lui par-dessus tout, et me croyez en lui tout vôtre plus

— Au ton de la lettre, on soupçonne qu'elle a été écrite à un des jeunes ecclésiastiques formés par M. Olier au séminaire de Saint-Sulpice.

que jamais, et pour l'éternité s'il plaît à Jésus-Christ.

LETTRE CCCXXXV (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il lui donne trois avis sur trois sortes de peines qu'elle avait, et l'exhorte surtout à bien porter sa croix.

Ma très chère fille,

J'ai reçu votre lettre par laquelle j'apprends trois choses principales de votre intérieur. La première est l'appréhension que vous avez que le dénombrement de vos chutes et de vos infirmités ne me rebute. Mais c'est au contraire ce qui augmente la tendresse et la charité de mon cœur, voyant votre candeur à les découvrir et la confiance pour en attendre les remèdes. Je bénis la bonté de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, qui permettent ces choses, pour humilier et anéantir l'orgueil qui s'élève toujours en nous, s'il n'est réprimé par ces chutes et par l'expérience de ces infirmités cachées. Un enfant réjouit infiniment son père, et trouve le vrai secret pour découvrir le fond de ses entrailles paternelles, quand il lui manifeste ses plaies et ses maux. Jésus est votre père en nous. Il est votre médecin, il est votre serviteur et votre ami, il vous est toutes choses; et votre confiance en lui vous fera ressentir les effets de ces qualités sous la forme de sa créature, et par l'extérieur de son Église. Je ne suis qu'un fantôme, vous le savez; et je ne veux jamais être autre chose qu'une figure et un extérieur de Jésus-Christ. Malheur à moi, si je suis

(1) C'est la CCXXIII^e des imprimées.

jamais en moi-même, et si je souffre rien en mon intérieur qui ne soit pas Jésus, ou qui ne vienne de lui!

La seconde chose que je remarque dans votre lettre est la conduite dont vous usez quelquefois envers un sujet qui vous contriste. Je ne m'étonne pas que la nature se lasse quelquefois de ce qui lui déplaît et qui la rebute, quoique l'esprit en fasse bon usage. Il faut s'humilier de ce qu'on n'est pas dans le règne parfait de Jésus-Christ, et dans cet état où, la chair étant renouvelée aussi bien que l'esprit, ils seront tous deux dans des sentiments parfaitement semblables. En attendant, gémissons après notre consommation en Dieu, souffrant avec peine la charge de ce corps de péché, et prenant toujours de là un nouveau sujet de nous unir à Jésus-Christ anéanti sous notre chair.

Pour la troisième chose que je remarque dans votre lettre, c'est une croix que vous portez toujours, et dont, presque dans toutes les vôtres, vous me faites la grâce de me faire savoir quelque chose. Je vous dirai sur ce sujet ce que je me dis à moi-même dans de semblables peines, qui est un conseil dont intérieurement j'ai été plusieurs fois convaincu, et que je vois très saint en sa pratique. C'est de ne vous point occuper de votre peine, mais d'abandonner votre partie sensible à la douleur, ayant toujours l'esprit présent à Dieu, et vous élevant incessamment à lui au-dessus de toutes choses. Le regard de notre peine nous augmente le mal, et nous vidant de Dieu, elle nous occupe de nous; et cela n'est pas faire l'usage que Dieu prétend du trésor de la croix. Notre-Seigneur à la croix parle et s'occupe de son Père; le bon larron en fait de même; mais le méchant se ronge

lui-même dans son supplice, et, rempli d'amertume et de rage sur soi, oublie Dieu pour penser à lui seul. Les âmes des élus dans le purgatoire, qui est le lieu où l'on apprend à faire le plus parfait usage de la douleur qui se puisse pratiquer, sont en élévation continuelle à Dieu, laissant aux flammes et aux feux à faire leur devoir sur elles. Mais pour les malheureuses âmes des damnés, elles sont toujours remplies de leurs maux, et appliquées à leurs tourments, ne faisant autre chose que se désespérer et enrager en elles-mêmes. Oh! qu'il est doux à l'Amant de se voir aimé par l'épouse au milieu de ses maux! Que Jésus, votre unique, est ravi de voir que ni les tourments ni les douleurs ne détachent point votre esprit et votre âme de la parfaite liaison que vous avez avec lui!

Vous êtes une hostie, et l'hostie ne sait pas de quelle sorte de mort on la doit faire mourir : elle ne sait si c'est par l'holocauste, ou par un autre genre de sacrifice. Il faut qu'elle soit morte à son propre choix, et, comme elle n'a plus de droit sur elle-même, elle doit se tenir abandonnée au couteau et au feu du prêtre qui la doit immoler. Si c'est pour peu de temps ou pour beaucoup, si c'est en un instant ou en un autre, tout cela lui doit être égal, n'étant plus rien en elle, mais tout en Jésus-Christ pour Dieu.

Je ne veux rien vous dire de moi, de peur de vous en occuper. Et puis je ne veux point penser aux peines et aux maux qui m'environnent, de peur de m'en remplir plutôt que de Jésus, en qui uniquement je veux être à son Père, désirant de n'être rien qu'une hostie entièrement anéantie en la vie de Dieu seul par Jésus-Christ son Fils.

Considérant l'état où Jésus votre Tout désirait

mettre votre chère âme, une parole de Job m'est venue en l'esprit. Cet homme ayant souffert la soustraction de toute la créature sensible, et étant demeuré uni par la foi à Dieu, sans soutien en la terre, voyant ainsi son âme en l'air et comme suspendue, sans être supporté de rien, ni en soi-même, ni en autrui, attaché seulement à Dieu en la nudité d'une grâce très simple, très délicate, et sans aucun sentiment, il disait hautement à Dieu qu'il choisirait plus volontiers d'être pendu à la potence, que d'être ainsi crucifié en son âme. Comme il était une figure de Jésus-Christ crucifié, il parlait au nom de cet adorable Sauveur, qui, étant à la croix, disait intérieurement à Dieu son Père que la peine d'être pendu en croix était bien moindre, que celle de voir son âme dénuée de tout soutien et de toute grâce sensible.

Il se voyait suspendu, tenant d'une part à son Père par la pointe de son esprit, mais déchiré, tenaillé, affligé, attiré par le poids de son corps vers la terre : ce qui lui était un tourment de la dernière violence. En sorte que d'être pendu extérieurement en croix lui était un moindre tourment, que d'être suspendu dans son âme. Car, dans cette pénible suspension, Dieu ne rendait sa partie inférieure aucunement participante des effets de cette liaison et de cette union qu'il avait avec elle, mais au contraire il lui faisait paraître le ciel de fer et de bronze pour elle ; et lui-même se voyait comme dans une retraite et un éloignement infini de son Père.

Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, était dans un désir immense de l'union totale à son Père, et il ne soupirait qu'après sa parfaite consommation : et cependant, comme étant chargé de tous nos péchés,

et comme victime pour les crimes du monde, il trouvait la sainteté de Dieu son Père infiniment éloignée de lui. Dieu, comme Père, attirait à soi infiniment son Fils; mais, comme juge, il le rebutait d'une force et d'une véhémence infinie. Voyez quel est cet état de Jésus-Christ souffrant ainsi en son intérieur : voyez quelle contradiction de l'amour et de la crainte, et quels en peuvent être les effets.

Il paraît visiblement que Notre-Seigneur, par la conduite qu'il tient sur vous, désire que vous soyez fille d'esprit. Il veut pour cela vous dénuer de tout, afin que vous soyez uniquement et simplement à lui, et que votre appui, votre soutien, votre vie soit tout en son divin esprit. Il veut que, si vous avez à goûter et à jouir de quelque consolation, elle soit désormais dans le pur esprit, et qu'étant ainsi retirée et séparée de tout, vous receviez autant de lui et en lui seul, que vous aurez quitté de créatures. Si votre abandon est total et universel, vous posséderez tout en Dieu, et vous aurez encore Dieu tout entier, qui est infiniment au-dessus de toutes choses. Il est l'immensité de toute perfection, et la participation qu'il en a mise dans les créatures n'est rien au prix de ce qu'il est en lui-même : et c'est pourtant tout ce trésor et ce grand bien qu'il vous offre sur la terre, et qu'il vous veut faire goûter dès ce monde par le moyen de sa divine foi, et de cette foi nue, au sujet de laquelle il disait à Moïse : *Je te montrerai tout bien.*

Ne voulez-vous pas que toutes choses vous délaissent, et que toute consolation vous soit soustraite, si tout vous est empêchement pour ce souverain et cet unique bien? Dès à présent j'abandonne avec vous

toutes choses, pour posséder cet unique bonheur. Un Dieu pour tout en Jésus et Marie : et hors de cela rien. Disons tous deux avec David : Qu'est-ce que je veux au ciel et sur la terre, ou richesse ou gloire, ou lumière d'esprit? Rien, mon Dieu, hors de vous qui m'êtes toutes choses, et que je veux posséder tout seul. Mon Dieu, mon trésor et ma vie, ma joie et ma félicité, vous êtes et vous serez à toute éternité ma béatitude infinie.

LETTRE CCCXXXVI (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il le porte à l'humilité par la considération des anéantissements du Fils de Dieu et par la vue de sa propre misère.

Je pense, Monsieur, que vous devez avoir grande dévotion, plus que jamais, à l'anéantissement de Notre-Seigneur, lequel, quoiqu'il fût Dieu et eût toutes les qualités de grandeur imaginables, il ne laissait pas de voir son néant et confesser devant Dieu qu'il n'était rien par lui-même; car étant créature comme nous, quoiqu'il fût Dieu, et ayant été tiré du néant par la communication de l'être de son Père, il voyait toujours l'être de Dieu en lui; et tout ce qu'il était, il voyait au fond que c'était Dieu et, ce qui n'était point Dieu, ce n'était rien en lui. De là vient que, comme il reconnaissait que de lui il n'était rien et ne cessait point d'être rien par la communication de l'être de son Père, il disait toujours : « Par moi je ne suis rien, quoi que mon

(1) Sur l'autographe.

(2) Plusieurs passages de la lettre semblent supposer que c'était un magistrat ou du moins un homme en place.

Père ait mis en moi; je serai toujours ce rien quoique mon Père y mette du sien, et il devra toujours être honoré pour tout ce qu'il opérera dans moi ; car ce qui est de moi n'est rien et je demeure toujours ce rien quoi que mon Père y mette. »

Ainsi, Monsieur, souvenez-vous que vous n'êtes rien par vous-même, quoi que Dieu mette en vous. Reconnaissez et adorez ce Dieu de tout l'être qui est en vous, et dites que tout ce qui est en vous est fait pour honorer Dieu, et qu'il veut recevoir gloire pour son ouvrage en vous. A lui donc, Monsieur, soit l'honneur et la gloire de tout ce qui est en vous; vous n'en devez rien avoir à vous, et si vous prenez quelque honneur pour vous, vous le dérobez à Dieu, vous vous appropriez par un larcin la gloire qui lui appartient de son œuvre dans vous.

Dieu est l'auteur de la lumière et de l'esprit qui est en vous, à quel point et mesure qu'il l'y ait mis. C'est l'œuvre de la main de Dieu que la sagesse et le conseil qu'il met en nous; ce sont les rayons de son esprit répandus dedans nous, si bien qu'ils sont les ornements de Dieu, et il désire en être honoré et adoré. Ces dons demeurant dedans Dieu, ils sont adorés en lui par les anges et les saints qui l'adorent et le louent comme sagesse éternelle et divine, sagesse substantielle; et c'est Dieu même, mais Dieu répandu hors de lui, qui éclaire et qui illumine par lui-même les sujets où il repose, et les âmes qu'il illumine de sa sagesse, par sa présence : il doit être adoré par ceux en qui il se répand, il doit donc recevoir honneur et louange pour ce qu'il est en lui et qu'il répand en nous; il est également source de tout, et en tout il est adorable; si bien qu'il recevra par vous l'honneur qu'on lui rendra en vous sans y

penser, et vous redresserez les pensées et les vues des simples quand vous recevrez de l'honneur, des louanges de leurs bouches, disant : « Mon Dieu vous êtes toute sagesse et toute majesté, vous êtes toute dignité en vous-même; ce qui paraît en nous, c'est de vous et à vous; vous en soyez glorifié; hors de vous tout n'est rien, et je veux bien en faire la confession avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, quoiqu'il possède en lui toute sagesse, toute doctrine, toute bonté, il dit pourtant qu'il n'y a rien de bon que son Père, que sa doctrine n'est pas sienne mais de lui; bref, que tout ce qu'il est dérive de son Père, tout est issu de lui et il mérite de recevoir l'honneur et la louange de ce qu'il a mis dedans lui. »

A Dieu soit donc gloire de tout, et à nous confusion en tout, pour le néant qui est en nous et qui ne cessera jamais d'être, pour quelque qualité et dignité que Dieu mette dans nous, qui ne sera jamais qu'un rayon de son être et de sa majesté diffuse et répandue hors de lui-même, qui est rejaillie sur nous et qu'il met dedans nous sans mérite.

LETTRE CCCXXXVII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Quelques avis utiles aux âmes tentées.

Ma très chère fille,

Dans toutes les tentations que le démon vous livre, et que vous me marquez, il faut que vous observiez toujours les mêmes règles : et voici la conduite que je vous conseille d'y tenir.

(1) C'est la XXVIe des imprimées.

Premièrement, reconnaissez qu'elles viennent du malin. C'est beaucoup que d'en être persuadée; car par là vous verrez quel sentiment il en faut avoir, et ce que vous devez croire de celui qui ne peut que mentir.

Secondement, c'est une maxime de tous les Pères que, dans les tentations contre la foi, jamais il ne faut ouvrir ni les oreilles ni les yeux, pour entendre ni pour examiner les discours de cet apostat, et de cette raison pervertie par la superbe et subornée par son propre aveuglement. Il faut au contraire boucher les oreilles du cœur, et, dans la retraite intérieure, se tenir uni à Jésus-Christ le plus intimement et fortement que l'on peut, se perdant en lui par la foi, sans vouloir rien savoir ni posséder que lui.

Faites, pour les autres tentations qui accompagnent toujours celles que vous avez contre Dieu, ce que je vous conseille pour celles-ci, et Jésus-Christ éloignera enfin tous ces brouillards. La sainte Vierge sera garante de tout : sous sa protection tout l'enfer frémira, et quoique ces mâtins aboient, ils ne vous mordront jamais. Je vous ai si souvent avertie qu'elle était l'arsenal et les armes de ceux qui, en Jésus-Christ, prétendent combattre leurs ennemis. Allez donc en confiance prendre le bouclier qui lui pend à la main pour la défense de sa servante.

On ne voit pas dans le siècle que les époux envoient à la guerre leurs épouses, ni que les maîtresses y mènent leurs servantes. Mais il n'en est pas de même du saint Époux du ciel, qui dit que son épouse fidèle est terrible, en sa sainteté et en sa force, comme une armée rangée en bataille, qui seule est capable de défaire toutes les forces de l'enfer. La maîtresse ne veut pas que sa servante en soit quitte à meilleur marché

qu'elle-même. Elle est toute hâlée et noircie de ses combats et de ses fatigues, et elle veut que sa servante y soit accoutumée comme elle. Judith, dont nous lisons l'histoire en ce temps, défait tout d'un coup l'armée des ennemis en Dieu, munie qu'elle est de la force que la prière lui fournit. Il faut vous accoutumer au combat, et, étant confirmée comme le reste des chrétiens, vous devez vous regarder comme enrôlée dans la milice de Jésus-Christ.

Courage, ma fille, et ne vous étonnez pas si vous me voyez éloigné de corps : l'esprit est toujours présent à votre âme fidèle. Il faut que vous appreniez à marcher, sans vous attendre à la lisière extérieure de votre nourrice. Sa force est à présent au dedans de vous, elle est passée en vous, et elle marche avec vous en tous vos pas.

LETTRE CCCXXXVIII (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il lui propose un exercice contre les tentations de vanité.

Monsieur,

Ne vous étonnez pas de vous voir continuellement assiégé des pensées de vanité, et de désirs de gloire. La chair qui vous environne est une chair toute pétrie et envenimée de superbe, qui exhale toujours ses mauvaises vapeurs. Prenez garde seulement qu'elles n'infectent votre âme; car si elle ne se défend avec beaucoup de vigilance de leur malignité, elle ne manquera jamais d'en être empoisonnée. C'est pourquoi il faudra que vous gémissiez souvent auprès de Dieu, de

(1) C'est la CXCV^e des imprimées.
(2) Peut-être le marquis de Fénelon.

vous voir rempli de sentiments si opposés à sa sainteté, et à l'Esprit de Jésus-Christ son Fils.

Il sera bon de vous élever souvent vers Jésus-Christ ressuscité, qui doit réformer le corps de notre humiliation et de notre malignité, et le rendre un jour semblable à lui en tous ses sentiments divins.

En attendant le bonheur de cet état, vous invoquerez sur vous son Esprit, le conjurant qu'il vous revête, vous fortifie, et vous remplisse de ses saintes dispositions; et qu'il vous fasse entrer en zèle et en horreur contre la corruption de votre chair, à laquelle il est infiniment opposé. Vous formerez même souvent des actes de détestation de toute sa malignité. Vous serez fidèle surtout, quand les pensées de vanité vous environneront, de vous unir à Jésus-Christ, sans vous inquiéter ensuite de ce qu'elles pourraient faire. L'âme qui est entrée en Jésus-Christ et établie en lui, doit vivre dans un grand mépris du démon et de la chair, auxquels souvent Dieu ne permet de s'élever en nous, que pour nous obliger de recourir à lui avec plus de ferveur.

Il faut aussi que vous soyez fidèle à étouffer et à détruire, en la vertu de son divin Esprit, les mouvements et les désirs qui s'élèvent en vous à toute heure de ce fond de superbe, et que vous vous renouveliez en l'union de Notre-Seigneur, prenant ces tentations comme un avertissement de votre tiédeur, et de votre peu d'application à Jésus-Christ.

Vous tâcherez de porter toujours en vous les sentiments d'humiliation que vous aurez puisés dans l'Esprit de Notre-Seigneur, sans sortir de cet état intérieur d'anéantissement en toutes choses, soit à l'égard de Dieu soit à l'égard du prochain, soit à l'égard de vous-même.

A l'égard de Dieu, vous paraîtrez devant lui couvert de confusion, en tous vos exercices de piété.

A l'égard du prochain, vous en ferez de même, adorant en lui la majesté de Dieu, auprès duquel il faut toujours être confus, et très profondément anéanti. L'esprit d'humilité nous tient les yeux ouverts aux perfections d'autrui, aussi bien qu'à nos infirmités, pour nous anéantir devant le prochain ; de même que l'esprit de gratitude nous les ouvre aux grâces que Dieu nous fait, pour l'en remercier.

A l'égard de vous-même, il faut que vous vous regardiez comme la chose du monde la plus vile et la plus basse, qui n'est que néant et péché, indigne de tout l'usage des viandes et des vêtements, et des services et secours de toutes les créatures.

Il faut, par-dessus tout cela, que vous soyez attentif à vous tenir en suavité, réuni à Jésus-Christ et recueilli en lui, et il imprimera en vous, peu à peu, tous les sentiments de sa vie et de toutes ses vertus, comme étant la vraie source et l'unique principe de tous les sentiments chrétiens.

Vous vous souviendrez aussi de ce que je vous ai dit souvent, qu'il y a trois degrés essentiels de l'humilité.

Le premier, est d'aimer notre humiliation, et de voir avec plaisir l'abjection qui nous est propre.

Le second, est d'aimer qu'on voie et qu'on connaisse la vileté et l'abjection qui est en nous, quand il plaît à Dieu la manifester, ou que nous sommes obligés de la révéler nous-mêmes.

Le troisième, est d'aimer à être traité pour ce que l'on est, et à souffrir les mépris, les contradictions et les persécutions avec soumission au bon plaisir de

Dieu, et avec joie en l'intérieur, en vue et par amour des humiliations de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Maître.

Ne croyez pas néanmoins que cette joie, avec laquelle je dis que nous devons embrasser les mépris et les confusions qui se présenteront, doive être extérieure ou sensible : il suffit qu'elle soit en esprit et dans le fond de l'âme. Ainsi, quoique votre chair y résiste et s'en afflige, contentez-vous de les embrasser doucement en votre intérieur, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui portait sa croix avec beaucoup de joie, dans le fond de son âme, quoique pendant ce temps il fût extérieurement accablé de tristesse et d'amertume. Enfin, vous vous exercerez extérieurement aux œuvres basses et abjectes, autant que la prudence chrétienne vous le pourra permettre, embrassant surtout avec plaisir toutes celles que la providence divine vous offrira en votre condition.

LETTRE CCCXXXIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui montre les avantages qu'il y a à suivre les voies communes dans la piété.

Ma très chère fille,

Je bénis Dieu de ce qu'il vous fait suivre la vie commune. Tenez-vous toujours dans cette voie sûre, qui est celle que Notre-Seigneur même et sa très sainte Mère ont tenue pendant leur vie. Ils pouvaient bien embrasser des voies extraordinaires et singulières; mais ils ont voulu s'en abstenir, pour donner aux hom-

(1) C'est la CI^e des imprimées.

mes l'exemple de la vie commune. Il ne faut pas tenter Dieu, et le vouloir obliger à faire des miracles pour nous. Ce serait une voie pernicieuse, et qui ne serait pas exempte de superbe cachée. Si vous vous considérez toujours comme très vile et très misérable pécheresse, il ne vous viendra jamais en l'esprit que Dieu doive faire pour vous des choses extraordinaires. Le Fils de Dieu n'a pas voulu suivre la vie de saint Jean, qui était si sainte et si extraordinaire, et il en prend une commune, pour nous en donner l'exemple. Une vie humble et cachée est bien plus précieuse aux yeux de Jésus et de Marie, que toutes ces voies singulières, dont la perfection extérieure flatte toujours l'amour-propre.

La soumission d'esprit à ceux que le Fils de Dieu a établis sur nous, est préférable aux choses les plus éclatantes qui vous peuvent venir dans l'esprit. Faites toujours cas des voies humbles et cachées qui vous conduisent à la vie intérieure de Jésus. Elles sont d'autant plus excellentes qu'elles n'ont que Dieu pour témoin, et le Saint-Esprit pour principe. C'est là où la vanité n'a point de part, parce que toutes ces choses sont cachées à ses yeux. Bienheureux celui qui soustrait tous les jours quelque repas à la superbe; elle demande sans cesse à manger et à mordre dans nos œuvres; et bienheureux le jeûne qui fait languir notre amour-propre et notre vanité. C'est un jeûne intérieur qui est d'autant plus excellent que l'extérieur, que si celui-ci n'est bien détrempé dans l'humilité, et dans les mortifications sensibles, il nourrit souvent et engraisse notre propre volonté : témoin la peine que nous souffrons lorsqu'on vient à nous l'empêcher et à contredire en cela à notre désir.

Voyez comme j'use toujours du droit que vous m'avez donné sur vous, n'oubliant jamais votre âme et ses besoins devant Notre-Seigneur. Je perdrais la charité paternelle, si de temps en temps je n'exerçais en vous les vertus chrétiennes; et je ne cesserai point que vous ne me déclariez que vous en êtes lassée, et que cela ne vous plaît pas. Notre-Seigneur nous apprend qu'il faut souvent tailler la vigne, afin qu'elle apporte plus de fruit.

LETTRE CCCXL (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte à ne point s'attacher aux dons sensibles, et à ne point désirer des grâces extraordinaires.

Ma très chère fille,

Vous ne doutez pas de toute la part que je prends à l'affliction que vous avez de vous voir privée de l'oraison active, qui était l'unique joie qui vous restait en cette vie. Je sais ce que vaut ce sacrifice, puisque je suis depuis un an et plus dans cet exercice. Rien n'est plus riche, plus précieux, ni plus sanctifiant; et rien aussi ne vous rendra plus agréable à Dieu. Vous me mandez la peine que vous aurez en ces jours de ne pas rendre vos devoirs à Jésus en adhérant à ses grâces. Je ne puis pas empêcher votre souverain Directeur de vous faire des faveurs extraordinaires et très sensibles, mais j'ai bien le pouvoir de vous défendre de vous y appliquer. Le directeur de sainte Thérèse ne pouvait pas empêcher le crucifix de lui apparaître, mais il avait bien le pouvoir de faire cracher la bonne fille contre le

(1) C'est la CIVe des imprimées.

crucifix sans l'offenser. Je ne vous dis pas de faire la même chose; mais je vous prie, quand vous recevrez de ces grâces sensibles, de vous retirer en la très sainte Vierge, qui est votre retraite certaine, et qui vous servira toujours de supplément auprès de Jésus-Christ; et en elle vous trouverez, par la foi insensible, plus de fond de devoirs que vous ne lui en pourriez rendre par vous-même.

Je vous ai dit souvent de vous détacher le plus que vous pourrez de ces faveurs sensibles, pour vous attacher uniquement à Dieu, et pour ne voir purement que lui en toutes choses. Et cela vous est absolument nécessaire; car autrement l'amour-propre et la superbe se mêleront tellement avec les dons de Dieu en vous, que vous demeurerez vide de Notre-Seigneur et toute pleine d'illusions. C'est là ordinairement où, par permission de Dieu, le diable se fourre. Car, parce qu'on aura estimé les dons de Dieu au-dessus de Dieu même, il laisse au démon la puissance d'en fournir d'autres que les siens à nos appétits affamés; et, comme l'âme ne voit pas alors que c'est par justice et par miséricorde tout ensemble que Dieu se retire, et qu'il la sèvre de peur de gâter son estomac, elle ne laisse pas de désirer toujours les goûts, et de vouloir des plaisirs sensibles dans la grâce. De sorte que l'ennemi en substituant d'autres, qui ne sont que de faux dons, de fausses grâces et de pures illusions, elle se trouve séduite par sa faute, et par le trop grand amour des plaisirs spirituels qu'elle cherche avec impureté, au défaut de ceux du corps qu'elle a quittés.

Ainsi, autant que vous pourrez, sevrez-vous de ces goûts, et ne goûtez point ces sentiments que vous remarquez aller jusques au corps, en suite de quelque

mouvement intérieur que le Saint-Esprit aura opéré dans votre âme; mais soyez seulement fidèle à conserver dans votre cœur la vérité des sentiments intérieurs de ce divin Esprit. Il faut, comme dit l'Écriture sainte, séparer le précieux du vil. Or le sentiment extérieur et corporel est une chose extrêmement vile, auprès de l'opération précieuse du Saint-Esprit dans l'âme; et, pour l'ordinaire, la privation du vil est la conservation et l'augmentation du précieux; et, selon la promesse de l'Évangile, elle mérite auprès de Dieu la récompense au centuple, c'est-à-dire la grâce et les dons intérieurs, que Jésus-Christ donne en échange aux âmes qui se sèvrent pour lui des biens extérieurs.

Vous savez même l'inconvénient qui vous arrive quand vous vous arrêtez à ces goûts, et comme, en épuisant votre corps et le rendant infirme, ils vous mettent hors d'état de servir Dieu et le prochain. Ainsi ne laissez jamais aller votre cœur au désir de ces consolations sensibles, ni d'aucune autre grâce extraordinaire. Une âme humble a un extrême éloignement de ces désirs. Il y a une infinité de personnes qui se perdent en s'y amusant : et souvent même, sous de beaux prétextes, elles ne se contentent pas des lumières ordinaires, et des simples motions dont le Saint-Esprit les touche, par inspiration commune, pour les solliciter à leur devoir, mais elles demandent des miracles, elles souhaitent des lumières extraordinaires, elles désirent des extases, des ravissements et des transports; elles voudraient toujours des révélations et des merveilles, qui les obligeassent tellement à recevoir l'Époux, que l'on pût dire : *Digitus Dei est hic : Le doigt de Dieu*, c'est-à-dire l'opération extraordinaire du Saint-Esprit, *est ici*.

Or c'est ce qui déplaît extrêmement à Dieu; car il

veut que l'on se contente de la conduite de la foi, et qu'on ne cherche point d'autre voie, parce que ce serait un orgueil, une curiosité et une impureté qui lui serait insupportable. Ce serait un orgueil, comme s'il fallait qu'il travaillât extraordinairement pour nous. Ce serait aussi une curiosité; car en désirant des choses nouvelles et singulières, on se repaîtrait de vent, sans s'arrêter au solide du service de Dieu, qui n'est rien moins que toutes ces choses. Ce serait même une impureté; car, outre la propre satisfaction sensible que l'on y goûterait, on n'aurait plus de pure attention à regarder Dieu, ni à l'aimer; mais d'un œil louche et d'un regard gauchissant, on s'amuserait à des niaiseries et à des bagatelles, on aimerait ces petites choses, on en serait friand, et on s'y arrêterait d'une telle manière, qu'on ne pourrait plus goûter Dieu quand il viendrait tout seul sans ces douceurs.

Il me semblait ces jours passés que c'était là le sujet qui le portait, dans le Cantique, à s'éloigner de son épouse; car la nuit, qui est le temps où il s'approche d'elle, et la manière dont il la vient visiter, c'est-à-dire sans éclat et sans bruit, et sans la prévenir de lumières éclatantes, sont une expression de la voie de la foi; et comme elle fait difficulté de le recevoir en cet état: *Expoliavi me*, lui dit-elle, *tunicâ meâ, quomodo induar illâ? Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?* il se retire d'auprès d'elle avec douleur, en sorte qu'elle ne le retrouve qu'après beaucoup de recherches et de travaux, et après avoir essuyé de grands périls.

Ne donnez point ce sujet de douleur à votre Époux, et ne vous exposez pas à vous faire ce tort à vous-même. Regardez ses goûts, ses sentiments, ses lumières et ses révélations comme lui étant à charge; si ce n'est

que, malgré vous et contre votre recherche, il les répande exprès en votre âme pour le bien de l'Église; et au lieu de vous arrêter à des lumières apparentes ou à des faveurs passagères, attachez vous à Dieu seul, qui est toujours la vérité de la lumière, et le solide jour, quoiqu'il vienne à vous en ténèbres, et enveloppé sous l'ombre de la foi. Ainsi, quoiqu'il quitte ces petits sentiments et ces tendresses, sous lesquels il s'approche des amantes imparfaites et qui ont besoin de ses attraits pour l'aimer, recevez-le toujours avec le même amour, puisque c'est pour s'unir à vous plus intimement qu'il se présente de la sorte; et qu'il ne se dépouille de toutes ces caresses sensibles et corporelles (qui sont comme un vêtement importun à ce saint Amant qui veut des approches plus pures et plus intimes) que pour se donner à vous dans la pureté de la foi.

LETTRE CCCXLI (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'invite à ne pas aspirer aux lumières sublimes et à ne pas faire effort pour y atteindre, mais à se contenter d'adorer humblement les vertus de Jésus-Christ dans l'oraison.

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur, que je prie vous remplir de sa lumière autant qu'il le désire, et non plus pour votre salut et sa gloire.

C'est celle-là, ma fille, qu'il faut attendre avec humilité, s'en jugeant très indigne, comme une chose très sainte dont l'impureté et la superbe de la créature n'est pas capable, ains au contraire très éloignée et prête d'en faire mauvais usage. C'est cette lumière divine qui se donne par la seule bonté et libéralité de Dieu, et dont

(1) Sur l'autographe.

les plus humbles sont ordinairement les plus remplis. C'est cette lumière qui s'acquiert sans la rechercher, et qui tant plus s'éloigne qu'elle se sent recherchée; elle se dérobe aux curieux et se prodigue aux humbles. Il faut donc se contenter d'adorer humblement ce que vous connaissez et révérer les vérités que Dieu vous cache, avec grand respect.

Et pour celles que vous croyez pouvoir connaître, si vous aviez la tête bonne, je vous puis assurer qu'elles vous seraient très inutiles; car si vous connaissiez quelque chose par effort naturel, ce serait sans aucun fruit de celui que vous prétendez, à savoir de l'amour de Dieu; car les lumières propres et naturelles n'engendrent qu'estime et complaisance de soi-même et ne portent pas à aimer Dieu.

C'est une bénédiction de sa bonté que la force d'esprit vous manque, à cause que vous êtes encore plus disposée au bien, ou au moins êtes-vous moins éloignée des lumières et grâces de Dieu par cette infirmité qu'autrement. *Quand je suis infirme,* dit saint Paul, *je suis puissant;* car Dieu, pour l'ordinaire, se communique à l'infirmité lorsqu'on s'y plaît et qu'on se voit un sujet propre à faire voir la vertu et la puissance de Dieu. Dieu aime l'infirmité comme le trône de sa miséricorde, et se plaît de voir une âme qui se contente de cet état pour servir de sujet à sa compassion. C'est là la grande disposition aux grâces et libéralités de Dieu.

Contentez-vous donc d'adorer humblement les vertus de Notre-Seigneur dans ses mystères ou actions particulières, selon que l'Église vous les propose. Admirez-les, remerciez même Notre-Seigneur de ces divines pratiques et adorables exemples qu'il a voulu pratiquer pour votre édification. Vous pouvez aussi vous exciter à l'amour

envers lui, sur cette occasion dedans le premier point. Voilà des actes suffisamment pour vous pouvoir occuper. On y ajoute, si l'on veut, la considération des circonstances de l'œuvre, par exemple, quand on adore le Fils de Dieu naissant ou mourant, on examine qui est-ce qui souffre, et quoi, en quel lieu, par qui, pourquoi, comment et quand. Ces circonstances universelles des actions servent à remplir et occuper l'esprit quand il est vide et en sécheresse, si les premiers actes ne sont pas suffisants, et l'on a de quoi s'entretenir longtemps, mais toujours au défaut des premières occupations.

Je pense toutefois que ni ces aides, ni les premiers actes ne seront suffisants d'occuper une âme curieuse et hautaine, à cause que Dieu s'en retire et la laisse à sec et impuissante d'agir et s'occuper de lui, jusqu'à ce qu'elle soit bien convaincue qu'elle ne peut rien sans lui, que ses efforts sont inutiles, bref que tout vient de sa pure bonté et libéralité, n'ayant rien dedans nous qui mérite que Dieu nous regarde et nous fasse du bien, et au contraire, que nous méritons d'être délaissés et rebutés de lui, comme sujets de misère et de corruption, sujets pleins d'ordure et de péché, qui ne doivent rien attendre, que par compassion et pure miséricorde divine, émue par les mérites de Jésus-Christ, notre médiateur. C'est de Dieu et de Jésus Notre-Seigneur que vous devez tout attendre, et de votre côté rien que sujet d'éloignement de Dieu, qui ne peut supporter un fond impur comme le nôtre et plein d'abominations, s'il n'est couvert des mérites de Jésus-Christ, duquel nous devons nous revêtir et nous mettre à l'abri de nos impuretés, et attirer par lui sur nous doucement les yeux doux et favorables de notre Dieu, source universelle de tout bien.

LETTRE CCCXLII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle de la paix intérieure, et des moyens de la conserver.

Ma très chère fille,

La paix de Dieu, qui surpasse tout sens, abonde en votre cœur, selon le souhait de saint Paul et selon mes désirs, comme étant le trésor le plus cher et le plus précieux de la vie divine. Cette paix ne doit point être violée pour quoi que ce puisse être. Cependant l'appréhension que j'ai que quelque chose ne la trouble, m'oblige de vous écrire ce mot, pour vous prier de laisser la possession de votre cœur anéanti à Jésus, roi de paix, et à Marie, la Mère de la suavité, qui ne peut souffrir ni trouble, ni amertume en sa demeure. Le calme et le silence ont accoutumé d'accompagner leur présence divine : et si les sens, ou les passions se veulent soulever, une heure de quiétude à l'oraison, et beaucoup moins encore, voit la fin de l'orage.

Il me semble que la Mère de Dieu ne veut point que je souffre en vous l'ombre ni l'approche de la peine, qui trouble la sérénité qu'elle veut que vous possédiez. Je vous conjure donc d'avoir soin que votre cœur ne se trouble point et ne s'aigrisse de rien, que de la seule appréhension du péché, et de la crainte de déplaire à votre unique Tout Jésus. Le démon ne craint rien davantage que la liberté d'un esprit qui ne regarde qu'à plaire à Dieu et à le contenter. Il ne tâche qu'à le troubler, lui pressant le cœur par des in-

(1) C'est la CXXV^e des imprimées.

quiétudes, et lui ôtant la vue continuelle de cet aimable objet : et cela dans toutes les rencontres que sa malice lui peut fournir, et par tous les moyens qu'il juge les plus propres pour produire ces malheureux effets. Le diable ne pêche qu'en eau trouble. C'est pourquoi il ne cherche qu'à troubler les esprits sereins et contents. Donc, ma très chère fille, ne quittez jamais la paix de votre cœur; et quoi qu'il vous arrive, confiez-vous en Dieu, qui ordonnera de tout pour votre bien. Tenez-vous bien auprès de lui, et, pourvu que votre conscience soit nette, et que vous ne fassiez rien exprès et de propos délibéré qui lui déplaise, riez-vous de tout, et passez par-dessus toutes choses. Vous aurez toujours un pauvre Père qui aura le sein ouvert pour recevoir toutes vos peines, et qui connaissant bien la malice du diable pour empêcher votre repos par ses artifices les plus cachés, y apportera toujours les remèdes que Jésus-Christ lui fournira pour le repos de son épouse pénitente.

Rien que la vie passée ne vous fasse soupirer, et ne vous serre le cœur; mais que ce soit doucement et tranquillement; car la vraie pénitence est douce dans ses peines et dans ses amertumes, et la fausse n'est pleine que d'inquiétude et de sécheresse. L'une abat le cœur et le décourage; l'autre le soutient et le conforte. La première dessèche; et l'autre porte onction. Enfin l'une, après beaucoup d'ennuis, et bien souvent beaucoup de larmes, porte au péché; et l'autre porte à l'amour de Jésus et à la crainte de l'offenser.

J'ai cru être obligé de vous écrire ces choses, comme très importantes à votre état. Vous prierez toujours Dieu qu'il m'inspire ce qui vous sera nécessaire, puis-

qu'il m'a établi sur votre chère conduite, et m'a fait paraître qu'il désire que je vous serve de toute ma volonté.

LETTRE CCCXLIII (1).

A UNE PERSONNE SCRUPULEUSE.

Il lui conseille de prendre autant de nourriture qu'elle croira simplement en avoir besoin, sans s'arrêter à ses scrupules.

M.,

Je m'aperçois par votre lettre d'une tentation du malin qui vous tourmente. Il vous porte, sous une belle apparence, au retranchement de vos besoins, vous suggérant d'aller au pur nécessaire pour votre corps. Mais qui vous fera connaître ce pur nécessaire, et cette règle si exacte qui vous banderait l'esprit, et vous inquiéterait toujours dans vos repas? Vous ne voulez pas appeler du conseil de ce grand pénitent saint François, qui, écrivant à ses enfants qu'il élevait à l'austère pénitence, leur disait : Mes frères, mangez à la bonne foi selon vos besoins, sans user de cette exactitude, qui, vous gênant l'esprit, vous occuperait vainement et inutilement.

Saint Bernard, qui était encore si rigoureux aux siens, fait une grande exagération contre ceux qui, par la soustraction trop grande du manger, font tomber leur corps en faiblesse et leur esprit en langueur; car étant ensuite obligés par l'infirmité où ils se voient réduits, de retrancher leurs exercices, ils privent Dieu de l'honneur et de la complaisance qu'il prendrait à les y voir fidèles; le prochain, de l'édification qu'il en

(1) C'est la CLX^e des imprimées.

pourrait recevoir; et eux-mêmes, de la charité qu'ils doivent à un corps qui n'est pas à eux, et qu'ils ne doivent pas plus maltraiter que celui de leurs frères, qu'ils aimeraient d'une vraie charité. Comme ils ne le voudraient pas trop engraisser, ni flatter de délices, de peur de le rendre insolent; aussi tâcheraient-ils de le rendre fort et robuste, pour subsister au service de Dieu.

Et même, comme les croix, et toutes les peines de ces exercices de l'esprit que vous portez, minent étrangement le corps, vous le devez conserver soigneusement dans ces temps-là : et vous le pouvez faire d'autant plus sûrement, qu'il y a moins à craindre la recherche des sens, qui étant alors tout amortis, ne songent pas tant à leur propre satisfaction.

LETTRE CCCXLIV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui donne quelques avis sur ses scrupules. Il lui montre l'utilité de ses peines, et l'avertit de ne point chercher d'autre consolation que Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Pour répondre à vos scrupules qui vous font aller si souvent à confesse, je vous défends, au nom du divin Maître et de la sainte Maîtresse, de continuer cela. Une fois la semaine vous suffit, ou deux fois tout au plus. N'obéissez ni au malin esprit qui veut vous décourager, ni aussi à l'amour-propre, qui veut vous porter à la confession, pour y chercher le soulagement

(1) C'est la CXIII^e des imprimées.

de votre cœur plus qu'autre chose. Il ne vient rien de bon de ces sources trompeuses.

Il sera bon de vous élever souvent vers Jésus-Christ, principe de notre vie et de notre lumière, afin de vous tirer des embarras et des ténèbres où vous plonge pour l'ordinaire cet état qui, par sa malignité, occupe l'âme incessamment de soi, et de choses vaines et inutiles : ce qui ne fait pas un petit mal à l'âme, qui se doit trouver nette, vide, et dégagée de tout, pour être unie intimement à Dieu, et occupée de lui seul et de son Fils Jésus, l'unique Époux de l'âme fidèle, et le Tout de son cœur.

Pour ce qui est de votre humeur, qui se fait sentir maintenant dans la sécheresse, ne vous en étonnez pas. Je vous ai dit souvent que Dieu traitait les faibles par la consolation des sens, parce que les sentiments de douceur tempéraient et modéraient les mouvements de la nature. Et ainsi l'âme qui est faible en la vertu, et qui est incapable de résister encore aux ennemis domestiques, est admirablement ménagée par la Providence de Dieu. Mais lorsqu'elle a été un temps sans agitation, et qu'elle a pris quelque racine en la vertu, il commence à retirer ses secours extérieurs, et laisse révolter les humeurs, afin que l'âme exercée résiste, en la force de sa vertu, et croisse dans la grâce à proportion de ses victoires, que Dieu couronne toujours de nouvelles bénédictions. Il vous exerce maintenant de la sorte ; et c'est le temps qu'il faut vous recueillir en l'Époux, en qui seul vous devez trouver votre force ; et vos chutes doivent servir à vous confirmer dans la foi, et à vous convaincre par vos faiblesses de la nécessité que vous avez de l'Époux, qui veut vous appeler à lui par toutes choses.

Il veut que la crainte de vous-même et l'horreur de vos ennemis vous servent, aussi bien que son amour, à vous unir à lui.

Allez, ma fille, tout va bien. Fiez-vous à celui qui veut plus votre salut et votre perfection que vous-même. Vous ignorez les voies de l'Époux; mais soyez toujours assurée que ce sont les meilleures, les plus certaines, et les plus avantageuses pour votre perfection. L'Écriture dit que l'on ignore la voie de l'oiseau qui vole dans l'air. Cet Oiseau est l'Amant, qui vole du ciel en terre, et qui vient à l'amante. Elle ne sait d'où il vient, ni où il va; mais elle doit être très certaine qu'il va et vient pour elle. Il la quitte et l'approche; il la console par sa présence, et la met en quête et en souci par son absence; et il se plaît plus souvent aux empressements amoureux de sa recherche, aux douces inquiétudes de son absence sensible, aux désirs qu'elle a de le rappeler, et aux soupirs de sa solitude pour laquelle elle gémit comme la colombe, qu'il ne se plaît dans les joies d'une possession et d'une jouissance paisible. Dans la possession il est aisé d'aimer; car qui n'aimerait pas celui qui fait les bienheureux par sa seule présence? Mais dans l'absence de ce bonheur, et dans cette fuite inopinée où il laisse son amante sans prendre congé d'elle, et sans lui dire la cause de son délaissement, y voir les soins et les soucis de son épouse, y voir ses larmes et ses soupirs, ses espérances et ses craintes, y voir ses plaintes et ses sanglots, ses désirs et ses demandes, c'est ce qui ravit le cœur de l'Amant. Il peut y avoir de l'amour-propre à goûter et à posséder les douceurs de l'Époux; mais il ne peut y avoir qu'un pur amour, et une fidélité parfaite à chercher et à aimer celui qu'elle

ne goûte pas, et qu'elle craint d'avoir fâché sans y penser, à cause de l'amour qu'elle lui porte et du respect qu'elle a pour sa sainte et sa divine Personne. L'amante, dans le Cantique, dit qu'elle courra partout pour le trouver, et non pas pour chercher de la consolation dans les créatures. Ne pensez qu'à ce divin Époux; car vous ne trouverez de la joie et du repos qu'en lui seul. Il examine de près vos démarches dans le temps de son absence, pour éprouver votre fidélité. Prenez bien garde à vous; il est derrière la jalousie, qui vous regarde, etc.

LETTRE CCCXLV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Après quelques mots de remercîment pour reconnaître la charité qu'elle lui avait témoignée, il lui représente l'obligation où elle est de mourir entièrement à elle-même pour ne vivre qu'en Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Enfin que direz-vous de mon retardement à vous faire mes actions de grâces pour vos bontés? Quoi que vous en croyiez, il faut que je vous dise que, sans que vous le sachiez, j'y ai déjà satisfait; car ayant remercié la majesté de Dieu de tous ses biens, je crois vous avoir reconnue dans la foi; car j'ai reconnu celui qui en vous me faisait toute la grâce que j'ai reçue, et en qui seul vous pouvez me faire du bien, et exercer la charité envers mon âme. Qu'il soit loué à tout jamais ce Dieu d'amour, qui non seulement remplit

(1) C'était la CLXIX^e des imprimées.

votre cœur de charité, mais qui consomme encore du même feu celui de tous les bienheureux!

Je souhaite que ce feu consomme en votre âme votre superbe et votre amour-propre, puisque Notre-Seigneur ne l'envoie sur la terre, que pour brûler ses ennemis. Prions-le donc que, selon ses désirs, il nous consomme tout en l'unité de son esprit, et qu'il ne laisse plus rien de propre en nous, ni esprit ni volonté, qui ne soit absorbé dans ce feu divin. C'est, ce me semble, à quoi vous devez travailler soigneusement. C'est un mal caché en nous que l'amour-propre, qui ne nous paraît pas ce qu'il est, mais qui est pourtant le capital ennemi de l'homme nouveau, et de la vie de Dieu dans notre âme. Appliquez-vous donc tout de bon à le détruire. Faites-vous exercer à cela par votre bon ami et votre cher directeur. Exercez-vous-y aussi vous-même à son défaut. Mourez pour cela à vos pensées et à votre propre jugement. Sacrifiez-les le plus souvent que vous pourrez. Assujettissez toujours votre volonté, et ne vous gardez de rien tant que de vouloir quelque chose par vous-même, et de vous porter à l'entreprendre par votre propre esprit. Oh! que cet esprit propre, et ces opérations sont dangereuses dans la vie intérieure! C'est là ce qui contriste le Saint-Esprit : c'est ce qui l'éloignerait de vous et le refroidirait contre vous. En un mot, ce serait vous priver de sa lumière et de son amour, que de demeurer attachée à vos pensées, à vos jugements et à vous-même.

Qu'un esprit mort à tout est tranquille, et qu'il reçoit en lui abondamment les opérations divines! Mais au contraire, qu'un esprit qui n'est pas mort à soi perd de grâces et de bénédictions, et qu'il éloigne et bannit

loin de soi cette communication de Dieu, auprès duquel en cet état on demeure comme étranger, on demeure vide de lui, et rempli de soi-même! C'est là toute la cause de notre perte, aussi bien que le sujet de la perte et de la damnation des anges.

Mourez donc, je vous prie, à cette partie intérieure et délicate de vous-même, et par là vous ferez un sacrifice qui méritera votre résurrection spirituelle, étant toute revêtue de Dieu et de sa vie, par la mort de tout vous-même. Que si vous êtes ainsi morte à tout vous-même, et vivante à Dieu seul, votre vie, qui est maintenant cachée au fond de vous avec Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre, éclatera en vous, et rejaillira hors de vous-même. Ce sera là le fruit de votre mort et de la sépulture entière de vous-même, et ce que vous devez espérer après que vous aurez enseveli votre vieil homme et toutes vos propres facultés dans l'Esprit de Dieu, et dans sa propre vie. Pour cela accoutumez-vous surtout, comme je vous l'ai déjà dit, à la mort de l'esprit, le soumettant aux jugements et aux pensées d'autrui. Cela vous acquerra facilité pour cette mort, que mille fois je vous veux répéter, et sans laquelle vous n'aurez jamais en vous la vie divine; car elle ne se donne à l'âme, qu'après qu'elle est morte à sa propre vie, puisque c'est de la mort à elle-même qu'elle doit ressusciter à la vie de Jésus. Priez ce divin Tout mort et ressuscité pour vous, qu'il vous rende participante de l'un et l'autre de ces mystères. C'est le souhait unique de votre très humble et très obligé serviteur.

LETTRE CCCXLVI (1).

A DES PERSONNES OCCUPÉES DE BONNES OEUVRES (2).

Il leur donne de très utiles avis et leur trace quelques règles à suivre dans leur position.

MM.,

Je prie Notre-Seigneur, en sa divine Mère, de posséder tellement votre âme, qu'il ne vous laisse jamais penser ni vouloir que ce qu'il pense et veut en vous. J'espère qu'il ne permettra plus que votre propre esprit vous dérobe à sa conduite et aux desseins qu'il a sur vous en tous les moments de votre vie. Vous devez continuer ce que vous avez commencé, quoi qu'en dise le monde, puisque Notre-Seigneur demande cela de vous. Faisons l'œuvre de Dieu, et le temps effacera les effets de la malice des hommes et du démon. Ceux qui marchent en vérité seront toujours reconnus pour tels. Jésus et Marie ne laissent pas longtemps leur cause dans l'oppression, et leurs majestés tireront même de tout cela leurs avantages.

Vous pouvez aussi entreprendre sans hésiter ce que vous me proposez, si vous avez des ouvertures extérieures qui répondent aux persuasions intérieures de l'Esprit. Mais comme vous savez que le Dieu de votre cœur, et qui règne dans l'intérieur de l'Église, est celui qui conduit aussi l'extérieur de la créature, je

(1) C'était la CCIV^e des imprimées.

(2) Elle paraît composée de fragments tirés de lettres adressées à diverses personnes. Le troisième, le quatrième, le sixième et le septième alinéas conviennent bien à Mme de Saujon; le cinquième est tiré vraisemblablement d'une lettre à un ecclésiastique.

souhaiterais que vous eussiez cette double marque de sa volonté, avant que de vous engager dans cette affaire. On m'a dit que la Providence avait suscité quelques personnes qui se voulaient présenter pour l'entreprendre. Si cela est, il faut être ravi qu'ils en aient tout l'honneur. Dieu fait tout pour le mieux, et pour sa plus grande gloire. Pourvu que ses desseins s'accomplissent, et que son service se procure, qu'importe par qui cela se fasse? Nous devons toujours être consolés que ce soit par d'autres plutôt que par nous, qui sommes les plus indignes et les plus infidèles de tous. Il suffit que tout se fasse en la vérité de la doctrine et en la perfection de la divine charité.

Je ne vous puis proposer de meilleurs remèdes contre vos abattements, vos défiances et vos peines, que l'abandon à Dieu et la vie de la foi. Il n'y a rien de plus désirable sur la terre, et il n'y a rien qui mette l'âme dans une unité si pure et si parfaite avec Dieu. C'est l'état où il veut que ses chères amantes soient introduites, et où il vous a fait connaître souvent qu'il vous appelait. Votre délivrance et votre liberté, que tous les soins des créatures n'ont pu vous rendre, sera l'effet de votre foi en lui.

Je ne doute point que vous ne deviez quitter ce désert stérile et infertile où vous êtes. Plus j'y pense, et plus j'y suis confirmé. Je ne prie que pour votre sortie, et je vous dirai que j'ai été intérieurement porté à vous avertir d'avoir dévotion pour la prison de saint Pierre, laquelle vous lirez dans les Actes des Apôtres, et pour l'ange qui lui rendit, et à l'Église, le bon office de le délivrer.

Pour l'emploi que M. N. vous propose, Notre-Seigneur ne vous appelle pas en ces lieux; ainsi il ne

vous demandera pas compte des âmes qui s'y perdent. Il faut nous contenter de répondre avec humilité à notre sainte vocation, et d'être fidèles à ce qui paraît que Dieu désire de nous. Nous pouvons bien être ouverts à tout bien, et avoir le cœur préparé pour aller par tout le monde aussi bien que saint Paul; mais il nous faut seulement embrasser le bien qu'il nous désigne par son esprit, et nous y attacher avec fidélité.

Ce que j'ai à vous recommander sur tout pour vos emplois, et pour vous conserver au milieu du grand monde où vous êtes, est d'avoir toujours l'esprit rempli de la présence de Dieu. C'est ce qui vous préservera de la contagion du siècle, voyant la vanité de toutes choses, et l'imperfection de l'être de ce monde grossier, corruptible et changeant en ses parties. Toutes les créatures sont si gluantes, si venimeuses et si corrompues depuis le péché d'Adam, qu'il est très difficile de s'en approcher qu'on ne s'y attache, et qu'on ne s'y empoisonne; et, à moins que d'user de ce divin préservatif, vous ne manquerez jamais de vous y complaire, et de vous perdre.

Pour les biens que vous avez, ne songez pas tant à vous en défaire qu'à avoir l'esprit de pauvreté au milieu de leur possession. C'est ce que vous devez demander particulièrement à Notre-Seigneur, comme étant un de vos plus grands besoins dans l'état où vous êtes. Comme Dieu ne vous appelle pas à être religieuse, et que vous ne sauriez vivre dans le siècle sans quelques biens, il faut que vous usiez de ceux que Dieu vous donne. Mais le grand secret est d'en user sans y avoir attache, et quoiqu'on les possède, d'en conserver toujours dans le cœur l'aversion et le mépris. C'est ce que Notre-Seigneur exige de vous dans votre pro-

fession; car les richesses et les commodités de la vie ne sont pas faites pour nous posséder; et nous ne devons pas aussi les regarder comme des objets qui doivent occuper notre cœur, n'y ayant que Dieu seul qui le mérite; mais elles ne sont faites, non plus que toutes les choses de la terre, que pour en user. *Hæc ad obsequium,* dit saint Augustin, *hic ad solatium :* Le monde est fait pour nous servir, et Dieu pour nous consoler. Notre-Seigneur même a vu la jouissance de toutes ces choses si méprisable et si importune, qu'il ne les a pas jugées dignes de l'approcher. Il s'en servait dans les rencontres, il en usait dans la nécessité, mais sans se rien approprier, quoique pourtant tout fût à lui, et qu'il en fût le maître. C'est ainsi que vous devez vivre au milieu des richesses que Dieu vous donne, n'en usant que dans le besoin; mais les voyant si viles et si abjectes, que vous les jugiez indignes de mériter votre affection. Un cœur né pour Dieu ne se doit pas donner à des choses si basses.

LETTRE CCCXLVII (1).

A UNE PERSONNE NOUVELLEMENT APPELÉE AU SERVICE DE DIEU.

Il l'exhorte à la vigilance et à la prière, sans lesquelles on ne peut persévérer dans la pureté de l'amour de Dieu.

M.,

Dieu soit béni à jamais, qui vous a enfin dégagé de vos occupations grossières, et de l'amour des choses

(1) C'était la CLXXXI^e des imprimées. M. Olier la fit entrer dans la Journée chrétienne, comme il l'avait fait pour la lettre adressée, en février 1646, à la princesse de Condé.

de ce monde. Il faut maintenant, selon le conseil de Notre-Seigneur, que vous veilliez sans cesse pour ne vous plus laisser surprendre à de nouveaux engagements. Pour cela, soyez toujours en garde, afin d'empêcher qu'aucune chose n'entre dans votre âme, ne voulant que Jésus seul qui vous occupe. Évitez soigneusement de vous complaire en vous-même ou en la créature, et, lorsque vous verrez que votre cœur voudra s'ouvrir pour recevoir et embrasser quelque consolation dans les sujets qui se présentent, soyez très soigneux de faire entendre à Jésus, que c'est lui qui est le seul possesseur de votre cœur, et que vous voulez mettre en lui toute votre complaisance.

On ne peut croire combien le diable est adroit et vigilant, pour attaquer subtilement et délicatement les âmes qui, déprises des choses grossières, commencent à tendre à la perfection et à la pureté de l'amour de Jésus. C'est pourquoi il est très important de veiller toujours en sa grâce, et de ne cesser jamais de faire une attention continuelle sur soi-même. C'est ce que font avec persévérance et en paix les épouses fidèles qui veulent conserver la sainteté de leur amour.

Prenez garde, surtout, à ne vous fier jamais à votre état particulier de grâce, vous imaginant qu'il soit exempt de tentation. Notre-Seigneur et les apôtres disent que l'ennemi est incessamment auprès de nous, faisant la ronde pour nous surprendre; et les saints nous avertissent qu'il tente à tout moment nos âmes, sans leur donner de trêve. Mais ce qui nous doit en cela consoler, c'est qu'il est certain qu'un cœur qui possède Jésus-Christ et sa grâce, qui est fondé sur lui, et non pas sur soi-même, et qui vit dans les intentions

continuelles de lui plaire, découvre facilement, et repousse aisément ses attaques malignes.

Ne soyez pas seulement en défiance continuelle de vous-même, mais faites paraître cette défiance, en évitant les occasions et les rencontres, où vous pourriez vous remplir le cœur de quelque créature, ou de quelques complaisances pour elles. Mettez tout votre plaisir et toute votre joie à sacrifier à Jésus toute la joie et tout le plaisir que vous pourriez prendre hors de lui ; et, lorsque vous serez présent aux choses où la Providence vous engagera par obligation, comme au boire, au manger, à la conversation des créatures, soyez sobre en tout, retranchant le superflu, et renonçant dans l'usage des choses à la joie et au plaisir qui s'y rencontre. Vous vous unirez pour cela et vous donnerez aussi souvent à Jésus, que vous apercevrez être tenté de goûter quelque autre chose que lui.

Celui qui veut être bien pur doit s'abstenir le plus qu'il peut des créatures, comme étant des objets qui servent de matière à la tentation ; et, lorsque la nécessité est passée, pendant laquelle Notre-Seigneur est le garant de l'âme, elle doit aimer la solitude et la retraite, pour y être occupée et possédée de Jésus-Christ en son intérieur.

Si vous prenez ce soin continuel en la grâce de Jésus-Christ, aucune chose ne remplira votre cœur et ne prendra la place de l'Époux ; et cela fera que Jésus-Christ répandra toujours de plus en plus sa grâce dans votre âme ; car il est très libéral et très fidèle à récompenser les veilles, les soins, les peines et les sacrifices de l'âme, qui sont les marques du plus parfait amour.

Évitez donc la rencontre des choses agréables, se-

vrez-vous de leur possession, et embrassez, pour l'amour de votre Époux, l'emploi pénible des choses qui vous déplaisent, les préférant aux plus agréables et aux plus douces. Ce sont là les sacrifices qui contribuent le plus à la perfection du pur amour. Voilà pour la vigilance.

Pour la prière, il est certain qu'elle est absolument et toujours également nécessaire dans le progrès de la grâce et dans la continuation fidèle au service de Dieu, et en l'amour du saint Époux. Notre-Seigneur, qui est infiniment libéral de ses faveurs, ne laisse pas de les reprendre quelquefois, et de les retirer du cœur négligent ou présomptueux. Mais, comme nous voyons dans la nature qu'aussitôt que l'air est purgé des nuées qui couvraient le soleil, et qui étaient répandues sur nous, le soleil nous éclaire, nous échauffe, et nous vivifie; de même, aussitôt que les nuages des créatures, qui viennent à nous envelopper, et qui environnent le cœur de l'homme, sont dissipés par le sacrifice, ou bien par l'oraison, nous voyons au même instant Jésus-Christ éclater dans notre âme, et se répandre en nous en sa lumière, en son amour, en sa fécondité et en sa force. C'est pourquoi il est important, non seulement de sacrifier, mais même de prier, et de prier continuellement en notre intérieur, à cause des brouillards fréquents qui s'élèvent et se répandent sur l'âme. Les moindres haleines des créatures, les moindres complaisances et satisfactions, les moindres confiances en elles, ou le moindre appui sur nous-mêmes bouchent le cœur, et empêchent la grâce de nous remplir et d'opérer en nous.

On ne peut croire quelle est la dépendance et le besoin continuel que l'on a de la grâce de Dieu, pour

vivre en séparation parfaite de toute créature, et dans l'éloignement de soi-même, comme Notre-Seigneur le demande à l'âme qui veut avancer en son amour. Il n'y a pas un moment en toute la vie, dans lequel, si l'âme n'est visitée, vivifiée et séparée par la grâce, elle n'entre aussitôt en établissement sur soi, et ne commence à mettre son appui et sa satisfaction en quelque créature.

La grâce nous sépare des créatures, nous dégage de nous, et nous porte à Jésus-Christ; et, dans le vide et le néant où est réduite l'âme, elle fait qu'elle embrasse ce divin Époux, et qu'elle désire sa possession, de laquelle, pour peu qu'elle se retire et se sépare, elle éprouve aussitôt la grossièreté et le poison des créatures. Il est donc important, et même nécessaire, mais de la dernière nécessité, pour peu d'emploi extérieur que l'on ait eu, si on ne veut souffrir quelque déchet, de se retirer en l'oraison, afin que l'âme se purifie et se nettoie de toute l'haleine des créatures, qui d'elles-mêmes, par la malignité d'Adam, infectent la pureté et ternissent l'éclat et la beauté de l'âme.

C'est pourquoi, si vous voulez bien faire, il faut vous tenir toujours anéanti en vous-même, vide de tout, séparé de tout, dépendant de la grâce de Jésus-Christ, ouvert à lui seul, pour ne recevoir que lui, pour n'aimer rien que lui, pour ne vous plaire qu'en lui, et pour trouver ainsi en lui toute votre béatitude.

L'Apôtre, qui sait le grand besoin de la prière pour attirer et appeler à soi Notre-Seigneur, ordonne aux chrétiens de prier sans intermission : *Sine intermissione orate.* En effet, quand l'âme, se reposant sur ses œuvres passées, ou sur l'état présent de sa grâce sanctifiante, néglige de prier, elle tombe aussitôt en lan-

gueur, elle recule, et court à grands pas à sa ruine ; car, ne voyant pas le besoin perpétuel d'une nouvelle grâce pour agir dans le bien, et pour se défendre des maux qui l'attirent incessamment, elle demeure en paix en elle-même, et tombe ainsi, par une fausse présomption, dans la négligence de son salut. Les grâces actuelles de Dieu ne sont pas moins nécessaires en la continuation de la vie intérieure, que dans les commencements, où l'on sortait du monde, du péché et de soi-même; et même l'on peut dire que, comme la vie intérieure en son progrès a plus d'œuvres à faire, plus de combats à souffrir, et plus d'ennemis à vaincre, elle a aussi besoin de plus de grâces, et par conséquent de plus de prières et d'invocation de l'Esprit. Outre que l'âme accoutumée à la fréquence de la grâce a plus besoin de discerner son fond, et de se tenir attentive et affermie dans la vue de la vérité, pour ne pas ressembler au démon, qui ne s'y tint pas ferme : *In veritate non stetit.* Car étant environné de grâces sanctifiantes et actuelles, il ferma les yeux à son indigence essentielle et naturelle, et se crut indépendant de la grâce de Dieu, et hors du besoin continuel de son secours pour opérer en justice et en sainteté devant lui.

Demeurez toujours établi en cette vue, qu'outre le fond du néant qui est en vous, et ce vide universel de toute tendance et de tout mouvement au bien; outre les instincts mauvais du vieil homme qui vous pressent; outre la paresse de la nature qui est ravie de demeurer en soi, et de jouir de la paix et du repos qui n'est que dans le ciel, vous avez besoin à tout moment des visites de Dieu, pour parler, pour agir, pour penser, pour vouloir le moindre bien du monde, ou pour ne tomber pas dans tous les maux imaginables; et que

ce besoin est si grand, que, quelque grâce sanctifiante qui soit en vous, vous êtes dans le besoin continuel des grâces actuelles, qui vous éclairent, qui vous portent et vous excitent au service de Dieu, qui vous fortifient, et vous séparent de toute créature et de vous-même : en sorte que, dans le même moment qu'elles cesseront d'agir et d'opérer en vous, vous cesserez d'agir et d'opérer pour Dieu; vous serez immobile, aveugle, tout à fait inutile à son œuvre, et en état de vous plonger en toutes sortes de malheurs. Or si ce secours est d'une telle nécessité, la prière qui l'appelle et qui l'impètre ne l'est pas moins; et c'est ce qui fait qu'elle doit être continuelle, selon que saint Paul le recommande : *Sine intermissione orate* : prière et oraison qui se fait au fond de l'âme, par un regard et par un soupir vers Dieu, qui l'attire et l'appelle incessamment à soi, et qui demande continuellement sa vie.

Quiconque cesse d'invoquer à soi le secours et l'Esprit de Jésus, pour se reposer sur ses dons et sur les grâces qu'il a obtenues, il n'avance plus dans les voies du salut; au contraire, il recule autant de temps qu'il s'arrête, et son âme cependant se dessèche et s'affame. Ainsi, ne cessez jamais de prier et d'appeler à vous la grâce, pour obtenir toujours une nouvelle vie, et pour croître en Jésus-Christ. Si l'âme cessait pour un moment d'influer en vous, et d'animer votre corps, il périrait au même instant, et perdrait le mouvement et la vie. De même en est-il de votre intérieur. L'Esprit-Saint vous doit incessamment vivifier par sa grâce, par son intime union et par sa pénétration, laquelle est dépendante de l'oraison, qui, comme un lien, tient Jésus attaché à votre fond, pour vous donner la vie et influer en vous. Ce que l'union naturelle de l'âme

au corps fait en l'homme pour conserver la vie, l'oraison le fait dans notre intérieur ; et Dieu a voulu rendre l'homme dépendant en sa vie spirituelle de l'oraison, pour l'obliger à reconnaître toujours Dieu pour son principe, à confesser son indigence, et à recourir incessamment à lui dans sa pauvreté et dans sa misère.

Dieu eût bien pu établir quelque chose de stable, qui eût incessamment influé en nous, sans nous obliger à cette activité continuelle ; mais la superbe et la paresse de l'homme, qui a besoin d'avoir les yeux ouverts sur son indigence, pour s'humilier et s'exciter en son assoupissement, oblige Dieu à nous donner un moyen de cette nature, qui nous engage à nous éveiller, à agir, et à l'appeler sans cesse à notre secours.

Il faut donc que vous disiez comme le Prophète : *En attendant j'ai attendu mon Dieu et il m'a regardé : Expectans expectavi Dominum.* Cette répétition marque une attente continuelle et sans relâche. *Et exaudivit preces meas :* Et il m'a fait cette grâce de vouloir exaucer mes prières, me retirant des lacs et des pièges du monde et de la chair : *De lacu miseriæ et de luto fæcis. Et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos,* et j'ai senti en moi la présence du Verbe soutenant mes faiblesses, et dirigeant mes voies en la vertu de son Esprit. C'est ainsi que votre âme, en vue de son infirmité, et toute craintive en elle-même, se doit méfier de sa faiblesse, pour s'affermir en son néant, invoquant à elle l'Esprit de Dieu du milieu de sa crainte et de son humiliation.

C'est par ce moyen que David se délivrait des tentations du diable, aussi bien que de celles du monde et de la chair. C'est pourquoi dans le LIVe psaume, où il

parle des tentations malignes et des vexations dont il était environné, il disait à Dieu : *Exaudi, Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam. Contristatus sum in exercitatione mea : et conturbatus sum a voce inimici, et a tribulatione peccatoris.* Et après avoir décrit ses craintes, et ses appréhensions par ces paroles : *Cor meum conturbatum est, et formido mortis cecidit super me*, etc., il ajoute : *Expectabam eum, qui salvum me fecit, a pusillanimitate spiritus, et tempestate.* Ce qui fait voir que sa prière était une attente continuelle de son âme, qui regardait son Dieu, et l'appelait à son secours, en la conviction de son néant et de son infirmité.

Il nous marque aussi, dans ce même psaume, un grand secours pour l'oraison, et un grand moyen pour nous délivrer du monde, du diable et de la chair, qui se peut et se doit pratiquer tous les jours dans l'intérieur, et qui nous rendra terribles aux démons, victorieux de toutes les puissances de l'enfer, inexpugnables dans les plus violentes et les plus dangereuses tentations. Et ce moyen est la retraite du monde, et la fuite des créatures : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?* dit le Prophète : *Qui me donnera des ailes de colombe, et je volerai et me reposerai? Je me suis éloigné en fuyant, et suis demeuré dans la solitude.* Par où l'on voit qu'à la prière, en la vue amoureuse et confiante de Dieu, on doit joindre intérieurement la retraite, et la fuite de toute complaisance en la créature, et de tout appui sur elle. Celui qui demeure en cet état se sevrant en son intérieur de ses joies, et de ses propres satisfactions, même dans les grâces et dans les dons de Dieu, et qui se plaît de la sorte en son désert spirituel, éloigné et séparé de tou-

tes choses hors de Jésus, est enfin maître de tout et devient le vainqueur de la chair, du monde et du démon. C'est un moyen qui étant joint à l'oraison, rend l'âme pure et libre et tout à fait insurmontable aux ennemis du salut, et cela sans de grandes violences et d'extrêmes efforts; car le tout consiste en l'adresse de manier son cœur : ce qui se fait facilement en demeurant en son néant, séparé de toutes choses, invoquant à soi Jésus-Christ, et se contentant de lui seul, et en lui de toutes choses.

Ce qui est à craindre, et qu'il faut soigneusement éviter, est que, comme dans le progrès de la vertu et de la vie intérieure, on reçoit des grâces particulières de Jésus-Christ, et quelque renouvellement intérieur de son Esprit et de sa vie divine, on est sujet ensuite à se contenter de l'état où l'on est, à s'y complaire, et à se reposer sur ce qu'on a reçu : ce qui est une grande ignorance, et un défaut notable; car ces moments de grâce étant passés, l'âme demeure comme auparavant dans l'indigence du secours de l'Esprit, pour vivre avec Dieu et pour Dieu. Un enfant qui a tiré une fois le lait du sein de sa mère, n'est pas content d'une gorgée, il continue après de le sucer, et il est presque toujours pendant à ses mamelles, à cause du grand feu qui consomme et qui dévore ces aliments à proportion qu'il les prend.

C'est là la leçon que Notre-Seigneur nous fait, quand il nous compare aux enfants; il faut que nous soyons toujours pendants au sein de Jésus-Christ; il faut que nous sucions sans cesse l'aliment de notre vie cachée, laquelle est nécessaire à tout moment, soit pour vivre, soit pour nous défendre de l'ardeur et de la malice de notre convoitise, soit aussi pour fortifier notre faiblesse, et pour nous faire croître dans la nouvelle vie. Chaque

moment a besoin d'une impression de lumière, de mouvement, de force, pour connaître, pour vouloir, pour agir; et, si ces choses cessent en notre intérieur, nous cessons d'opérer, et de pouvoir coopérer à Dieu, qui est le seul et l'unique principe de tout bien.

Ne cessons donc jamais de prier notre Père, pour obtenir ce pain quotidien de la grâce, et cet aliment continuel du Saint-Esprit. Prions-le toujours qu'il nous donne de quoi agir et opérer pour lui en tout temps et à tout moment, de peur d'encourir la malédiction de l'arbre aride qui se trouve sans fruit dans la saison. C'est ce qui tenait les saints dans un recueillement perpétuel, ce qui vous doit empêcher de vous relâcher dans la prière du cœur, parce qu'elle est nécessaire à la vie, et que vous ne sauriez l'interrompre, sans commencer à décroître et à défaillir.

LETTRE CCCXLVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'exhorte à la vie de la pure foi.

Ma très chère fille,

Après une longue et ennuyeuse absence, je vous puis dire la même chose que l'Apôtre écrivait à ses frères : Je désire beaucoup de vous voir pour me consoler avec vous du progrès de votre foi et de la nôtre. Je ne puis assez admirer les effets du divin Esprit, et je confesse maintenant qu'on ne peut comprendre sur la terre la profondeur et l'étendue d'une foi animée de charité, qui tous les jours fait voir et ressentir des opérations nouvelles, qui semblent être les dernières en leur perfection quand on les a reçues, et qui néan-

(1) C'est la CLV^e des imprimées.

moins se trouvent toujours inférieures de beaucoup à celles qu'on reçoit dans la suite. Il y a des degrés immenses et des démarches qu'on ne peut compter dans le chemin qui nous élève au ciel. Le Prophète, en parlant de ces opérations, les appelle des *Ascensions*, et des démarches que Dieu dispose dans l'escalier du ciel. Autant que l'on quitte la terre et tous ses sentiments, autant Dieu prend plaisir d'élever l'âme à lui, et de la mettre en liberté, lui faisant respirer la sérénité de la foi, et lui montrant la beauté et la vaste étendue de ses perfections où l'âme doit entrer au sortir d'elle-même, et de tout ce qui l'appuyait en marchant sur la terre.

Il y a bien longtemps que je vous ai dit, et que Dieu même vous a fait voir l'état des âmes pures en l'Église, qui vous paraissaient élevées et séparées de tout l'humain, qui semblaient vivre en l'air, et n'être soutenues, environnées, ni possédées que de l'être divin. C'est cet état de foi qui retire et dégage l'esprit de tout, qui va toujours purifiant et consommant, en la vertu de la charité, tout ce qui n'est pas Dieu dans l'âme, et qui la met dans une telle sainteté, que Dieu la trouve en état d'être tout abîmée en lui. Ce divin Tout ne peut rien souffrir en soi qui ne soit trois fois saint, c'est-à-dire parfaitement purifié de tout sentiment, soit vicieux, soit naturel, soit même de ce qui se mêle d'impur dans le divin. C'est pourquoi, après s'être séparé de tout ce qui est de grossier, il reste encore à s'abstenir des recherches de soi en Dieu et des sentiments qui accompagnent ses premières faveurs. Car ces recherches et ces sentiments tenant du grossier et du sensible, ils revêtent et environnent l'âme comme d'une robe et d'un vêtement, qui l'empêchent d'être dans son fond unie si intimement et si purement à

Dieu, en quoi consiste uniquement la souveraine perfection. Et pour cela Notre-Seigneur disait : Mon Père est Esprit, et il veut des adorateurs qui soient esprit, pour être unis à lui en vérité. Il me semble que vous avez l'idée de cet état, et que vous avez cette beauté sublime encore présente devant vos yeux. C'est à quoi il faut tâcher de parvenir, à quelque prix que ce soit, puisque l'unique Tout vous a fait cette grâce que de vous la faire voir, et de vous montrer ce qu'il voulait de vous.

Notre-Seigneur, qui a daigné s'abaisser jusques-là que de montrer la même chose à son indigne serviteur, m'oblige à travailler incessamment auprès de vous, pour vous y inciter, et pour vous y faire parvenir. Je pourrais craindre de vous blesser, si je ne savais bien que le glaive de l'esprit a ses suavités et ses charmes. Il a le baume dont il guérit ses plaies; et quelque retranchement qu'il fasse dans une âme, il lui fait éprouver tant de soulagement et tant d'agilité, pour avoir déposé le sensible, qu'elle est ravie d'avoir été blessée, et d'avoir porté le tranchant du rasoir, qui l'a délivrée d'un fardeau si pesant et si onéreux à l'esprit. Où est l'Esprit, là est la liberté; et il faut tendre à cet Esprit, pour entrer en force et en vertu. L'enfant emmaillotté dans ses langes est captif et perclus de ses membres; mais du moment qu'il est fortifié, et que son âme lui donne la vertu d'agir et d'opérer en ses puissances, les liens qui le soulageaient, et qui lui étaient nécessaires en son infirmité, lui sont à charge et lui deviennent importuns. Alors les bras de la nourrice qui le portaient l'affligent; il devient impatient d'être mis à terre, pour marcher en la vertu intérieure qui l'anime, et qui l'incite secrètement à s'exercer à

aller tout seul, sans le secours des puissances étrangères; et on n'a plus que faire de demeurer autour de lui, ou bien de le tenir par la lisière, pour le conduire et pour le soutenir.

Je souhaite toujours que vous soyez bien fortifiée en la vertu du Saint-Esprit; et je désire de tout mon cœur de vous voir animée, et revêtue d'une foi vigoureuse et puissante; d'une foi vive et ardente de charité, qui vous dirige en tout. C'est proprement ce que vous aperçûtes dernièrement, par grâce spéciale, lorsque vous vîtes avec tant de joie deux âmes vivantes divinement dans l'Église. Il me souvient d'une difficulté que vous eûtes alors, et que vous me proposâtes, et à laquelle je n'eus pas le temps de répondre. C'est que vous aviez ressenti trop de joie dans cette vue, vous voyant appelée à la foi nue : ce qui vous obligea de vous retirer en Jésus-Christ dans votre intérieur, pour vous tirer de l'épanchement sensible où se trouvait votre âme. Sur quoi je vous dirai, que vous fîtes en cela ce que doit faire l'âme fidèle, et la chaste épouse de Jésus, qui ne veut rien que lui, et qui se tire des amusements et des goûts qui pourraient l'occuper, et l'arrêter à autre chose qu'au tout amour du cœur. L'épouse qui prend plaisir aux aiguillettes et aux roses de l'Époux, et qui s'arrête à ces bagatelles pour y donner son cœur, est bien indigne de l'amour de son Tout, qui lui doit être toutes choses. Toutes les forces, et toute la capacité des puissances doivent s'occuper de l'Époux, qui comprend toute perfection en éminence; et si on donne la moindre de ses affections à quelque autre chose, c'est infidélité au fait du pur et du parfait amour.

Mais il faut que j'ajoute encore à cela une chose qui

est très véritable : c'est que la foi a ses délices et ses joies au fond de l'âme, qui sont d'autant plus vigoureuses, plus puissantes et plus étendues, qu'elles sont en nous et dans le fond de l'âme par l'opération de Dieu immédiate. Car alors comme il ne se communique point par sentiments, il ne se communique point avec faiblesse; mais il fait porter à l'âme ce qu'il est; il lui fait goûter quelque chose de sa béatitude, il lui fait voir quelque chose de lui, et il la ravit alors tellement hors d'elle-même, qu'à peine lui reste-t-il de la force et de la capacité pour vivre et animer son corps. Alors la vie se trouve à charge. Alors le retour à ce corps animal et grossier est une servitude, et une captivité intolérable.

Pensez, je vous supplie, à un pauvre prisonnier enseveli dans les ténèbres, et dans l'ordure d'un cachot, qui se voit délivré pour un moment de sa prison, et porté tout d'un coup dans un palais enchanté, et dans un lieu de délices achevées, mais qui n'y demeure pas assez longtemps pour les goûter toutes à loisir. Quand il se voit obligé de retourner dans sa prison, et de se renfoncer dans son fumier et son ordure, quelle douleur et quelle affliction ne ressent-il point de se trouver réduit à cette nécessité? C'est ainsi qu'il en est d'une âme visitée de Dieu dans la foi, qui, se voyant captive et comme en prison dans son corps, gémit et soupire incessamment en cette vie. Il faut être dans un désir continuel de la vie future, et se mettre en état d'être reçu dans ces éternels tabernacles, en répondant avec amour aux sollicitations et aux semonces journalières de l'Époux.

Ayons, ma fille, ayons ce cher Jésus, pour notre Tout, et ignorons toute autre chose que lui seul. Oh! qu'il est

adorable, et qu'il mérite bien que l'on soit tout à lui! Oh! quel désir a-t-il de vivre dans nos âmes! Oh! quelle vie ne veut-il pas répandre dans nos cœurs! Vivons de sa pure foi : allons au pur amour. C'est où vous appelle celui qui est tout à vous.

LETTRE CCCXLIX (1).

A LA MÊME (2).

Il préfère la voie de la foi pure à celle des goûts et des sentiments.

Ma très chère fille,

Je reprends la suite d'une lettre que je ne pus commodément achever par le dernier ordinaire. Je crois que cette manière simple et cordiale d'agir avec vous vous plaira davantage que si je m'étais forcé. Je vous dirai donc que votre dernière lettre m'a beaucoup consolé, voyant tous les jours croître les bontés de notre divin Maître sur vous. Les sentiments dont vous me rendiez compte, il y a quinze jours, et qui vous portaient à mourir intérieurement à toute créature, et même aux grâces sensibles, m'avaient fort réjoui; mais celle par laquelle vous me marquez que vous êtes sevrée de toute vue sur vous et sur votre intérieur, me réjouit encore davantage, vous voyant approcher de plus près de la pure vue de la foi. C'est la sûre, la sainte et la parfaite voie pour parvenir à l'union stable et parfaite avec Dieu et avec Notre-Seigneur, en la très sainte Vierge, laquelle est remplie en simplicité parfaite de Jésus-Christ, son Fils, votre Tout et le nôtre.

Je vous dirai aussi que plus je vas en avant, plus je suis convaincu par les saintes Écritures, que la sainte

(1) C'est la CXXXVI^e des imprimées.
(2) Cette lettre fait suite à la précédente.

et la vraie manière de prier des âmes fidèles, est la foi nue destituée de toute vue particulière et de tout sentiment. C'est l'oraison de pur amour et de vrai désintéressement, qui bannit tout amour-propre, qui fait croître la solide vertu de l'esprit de Jésus et de Marie en nous, et qui est uniquement capable d'honorer et de glorifier Dieu. Ainsi ne croyez pas que votre âme soit sans fruit, quoiqu'elle soit sans goût, et qu'elle ne ressente rien de ces douceurs sensibles. Je vous ai mandé les usages que la foi vous doit apprendre, et à quoi elle vous doit servir sur ces sujets. Je vous en parlerai à fond quand la divine Majesté permettra que je vous voie. Cependant prenez garde, maintenant que Dieu commence à vous faire l'honneur de vous mener par la pure foi, de n'en pas moins estimer la conduite du sage et du divin Jésus sur les âmes qu'il gouverne par des voies sensibles. Il y a des âmes tendres et très chères à son cœur, avec qui il prend ainsi quelquefois ses plaisirs, ses récréations et ses délices. Adieu, ma fille en Jésus et Marie. C'est leur captif et leur inutile et très indigne serviteur, et à vous en eux.

LETTRE CCCL (1).

A UNE PERSONNE DU MONDE.

Que la vraie noblesse est en la foi, et qu'on possède toutes les choses en Dieu plus excellemment qu'en elles-mêmes, quand on les a quittées pour lui.

M.,

La Providence de Dieu m'ayant offert une occasion de vous écrire, j'ai cru m'en devoir servir pour vous confirmer toujours dans les avantages de la foi, qui

(1) C'est la VIIe des imprimées.

me paraît de plus en plus auguste et divine en ses voies. Je vous prie de remarquer cette parole, et de la tenir imprimée dans votre cœur en l'honneur de celles que la très sainte Vierge conservait attentivement et soigneusement en son âme. C'est que toute alliance et toute union qui est hors de la foi, dégrade une âme chrétienne de sa noblesse, et la fait tomber en roture. En la foi tout est divin, tout est tiré de l'être bas et grossier de ce monde, et tout est passé en l'être de Dieu même.

Oh! que l'âme est heureuse qui est ainsi délivrée de tout, et qui est entrée dans l'état libre et dégagé où Dieu habite! Quel bonheur de posséder Jésus-Christ et Marie, de ne vouloir avoir que ce qu'ils portent et conservent en eux, et de n'admettre rien en soi que sous leur forme et leur figure, demeurant au reste en nudité totale, et rejetant toute idée de créature, qui pourrait partager l'esprit et l'occuper humainement. Qu'une âme en cet état approche de la félicité des bienheureux, qui possèdent en Dieu toutes les choses qui doivent contribuer à leur béatitude! Que Dieu est adorable en ses voies, qui tire à soi suavement une âme en la retirant fortement de tout! Qu'il aime de voir le dénûment fidèle où la créature s'exerce par son amour; et qu'il rend éminemment en lui ce qu'on se dérobe, et ce qu'on rejette pour lui plaire! Car il est certain qu'on possède en lui et plus parfaitement, et plus sûrement, et plus pleinement, et plus purement toutes les choses auxquelles on renonce pour son amour, que si on les possédait en elles-mêmes.

Rien ne peut enlever à une âme ce qu'elle possède en Dieu; et, selon l'expression de saint Paul, ni les hommes, ni les démons, ni même les anges du paradis

ne le lui sauraient ravir. Fions-nous à la parole de Jésus-Christ, qui nous assure que son Père rend le centuple en ce monde des choses que l'on quitte pour lui, parce qu'il les rend en soi divinement et en éminence. Car les délivrant alors de l'être grossier et importun à l'Esprit-Saint, où elles sont toujours lorsqu'elles sont hors de Dieu, et qu'accommodées à nous, elles sont descendues de l'état parfait qu'elles avaient en son sein, il les rappelle à lui, et tire en lui avec elles tout ce qui leur appartenait, et qui était de leur dépendance.

Passez donc en Dieu pleinement, et attirez-y avec vous tout ce qui vous regarde. Possédez en Jésus et Marie tout ce qui vous appartient, et ne souffrez rien en vous que ce que vous aurez reçu d'eux, et qui sera consommé en eux-mêmes. Jésus et Marie sont les sources de toutes les grâces; ce sont des fournaises, où toutes les créatures, comme de saintes victimes, sont consommées en amour; et il n'y en a pas une qui doive être agréable à votre cœur, ni qui puisse être vraiment ardente du feu de la vraie charité, si elle ne se trouve dans ces fournaises et dans ces centres du véritable amour. Que Jésus et Marie vous possèdent en tout, et qu'ils consomment et perdent votre âme en eux. Ainsi soit-il.

LETTRE CCCLI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Que, dans la voie de la foi, il faut s'abandonner à Dieu, sans vouloir connaître ses opérations dans l'âme.

Ma très chère fille,

Je remarque dans votre dernière lettre que vous

(1 et 2) C'est la CXXXVII^e des imprimées.

commencez à ne plus apercevoir les opérations de Dieu dans votre oraison. C'est une grâce dont je le remercie et le bénis de tout mon cœur, puisque, par cette conduite, il vous approche de la voie de la pure foi, que j'avais désirée si longtemps pour vous. Ces longues sécheresses où vous avez été les mois passés, avec l'heureux usage que vous en avez fait en la grâce de Notre-Seigneur, en ont été les préparatifs et les dispositions. Vous savez bien par les lectures spirituelles que vous avez faites sur ces sujets, qu'il faut que votre esprit devienne aveugle auprès de Dieu lorsqu'il vous possède. Il vaut bien mieux que Dieu vous accommode à lui, par une pureté et sainteté d'esprit parfaite, que s'il s'abaissait pour se rendre conforme à vous. Il vaut mieux qu'il vous attire en lui et en la pureté de son être invisible, que s'il s'accommodait à vous, et se rendait sensible selon votre manière de concevoir. Il faut que Dieu tire toujours sa créature hors d'elle-même, et qu'il la dépayse pour la porter dans un nouveau séjour, qui est son propre sein, où il élève l'âme, afin de se la rendre conforme, et qu'elle opère en conformité avec lui.

Soyez cependant contente sur une chose que vous désirez, qui est que, ne pouvant pas m'expliquer votre état, je puisse néanmoins le comprendre; car notre divin Maître me fait la grâce de me le manifester très clairement et de m'en convaincre. Perdez-vous donc sans retour sur vous-même dans le sein de Dieu; laissez-vous à sa sainte conduite; et quand le désir de voir clair vous viendra dans l'esprit, crevez-vous aussitôt les yeux, parce qu'il vaut mieux vous ignorer

— Cette lettre est adressée à une âme très avancée dans les voies intérieures.

vous-même, que de connaître les opérations de l'esprit, qui peuvent souvent amuser l'âme, et la distraire du fond de Dieu. N'attendez pas du serviteur et du disciple qu'il vous découvre ce que le divin Maître vous cache. Oh! que cette vue obscure est sainte dans ses plus délicats sacrifices! Quel bonheur de se voir toujours tiré hors de soi-même pour commencer dès ce monde la vie du ciel par la vertu de l'esprit de Jésus, qui prend plaisir à faire des sourds et des aveugles en sa conduite, pour faire autant de victimes que d'épouses. Adieu.

LETTRE CCCLII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De l'agonie d'une âme que la foi sépare et dégage de toutes choses pour la faire être uniquement à Dieu.

Monsieur,

J'ai reçu deux de vos lettres, qui m'ont appris, avec consolation, l'état de votre intérieur. J'en bénis Dieu de tout mon cœur, et je le supplie qu'il achève en vous son œuvre, vous attirant toujours de plus en plus à lui, et vous retirant de tout vous-même et de tout l'être présent, qui n'est rien que mensonge et inconstance. Jésus était hier, dit saint Paul, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans les siècles des siècles. Il n'en est pas ainsi de la créature. Elle n'est

(1) Elle formait la première moitié de la CLXX^e des imprimées. La seconde partie, quoique sur le même sujet, était tirée d'une lettre très différente.

(2) La deuxième phrase du dernier alinéa porte dans l'édition originale : *Marchez-y en confiance, tout perdu et anéanti en Jésus;* ce qui indique bien que c'est à un de ses disciples que M. Olier s'adresse. Le ton de la lettre montre la même chose et permet de juger que c'était un disciple qui avait déjà bien profité à l'école de son saint maître.

jamais en un moment ce qu'elle était en l'autre, et Dieu l'a voulu de la sorte, afin que toute la créature fût en hommage perpétuel vers son éternité, et vers son être toujours constant dans le ciel. Oh! qu'il est doux d'avoir atteint une fois du fond de l'âme à ce fond éternel de Dieu, qui veut non seulement vous dégager et vous déprendre de toutes les choses grossières du monde, mais même de tout ce qui est sensible en ses voies, pour vous unir intimement à lui, vous rendant un avec lui, et un esprit avec le sien.

Tout ce qui n'est pas Dieu est au-dessous de Dieu. Et même les dons sensibles des lumières, ou des goûts dont il se sert pour toucher et remplir le temple grossier des âmes encore terrestres, et qui sont comme les vêtements dont il se couvre, sont représentés par Isaïe, comme étant au-dessous de Dieu, remplissant le temple. Par où il semble nous vouloir apprendre, qu'un jour viendrait que Dieu remplirait le temple spirituel des cœurs et des esprits fidèles de sa propre substance et de lui-même, qui est esprit très pur et très saint, et qui est même appelé trois fois saint par les anges dans le ciel. Voilà de quoi sa charité nous veut remplir par l'union avec lui que nous donne sa divine foi, qui nous y lie sans milieu. Les autres choses sont des moyens grossiers, qui nous attirent et nous approchent, mais ne nous unissent pas en terre si immédiatement à Dieu. Nous pouvons bien par là toucher, pour ainsi dire, les vêtements de Dieu, mais non le toucher lui-même. Il n'y a que la foi pure, cette foi vivifiée et animée de charité, et que saint Paul appelle le lien de perfection, qui nous y unit intimement en cette vie, et qui, nous séparant de tout, nous fait entrer dans une unité admirable avec lui.

Allons donc à cette vie intérieure, à cette vie de foi où il nous appelle. Marchez-y en confiance tout perdu et anéanti en Jésus et en Marie. Et si vous n'y trouvez aucune consolation, et qu'ils ne veuillent pas même vous y laisser la joie d'aucune idée sensible de ce qu'ils sont en vous, ou de ce que vous êtes en eux, sachez que c'est pour vous ôter tout ce qui vous pourrait porter au détour de Dieu, et au retour sur vous-même, et pour vous être ainsi de plus simples moyens, qui vous établissent parfaitement en Dieu. Jésus-Christ, l'unique du Père, et qui habite en son sein, n'en a voulu sortir que pour nous y reporter avec lui. Il a dit à ses disciples qu'il est leur voie; que personne ne vient au Père que par lui et en lui; et que son Père, qui est plus grand que lui, doit être notre fin et notre consommation. Il ne veut point, comme homme, se rendre notre fin ni notre occupation dernière; mais son souhait est d'être vu, connu, aimé et goûté, de tous les hommes, afin qu'étant tous consommés en lui, et devenus un avec lui, ils se perdent, avec lui et en lui-même, en Dieu le Père, qui est leur dernière fin, aussi bien que leur premier principe.

LETTRE CCCLIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Sur le même sujet.

Ma très chère fille,

Oh! que de dénûments, que de séparations, que de

(1) C'est la seconde partie de la CLXX^e des imprimées. Il manque une phrase ou deux au commencement.

(2) La fin de la lettre suppose que M. Olier s'adresse à une dame qu'il dirigeait.

divisions en vous-même, il vous faudra porter, pour parvenir à cet état! Il faudra, dit l'Apôtre, que le glaive de la parole et de la foi aille jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit. Et quand notre grand Maître en viendra à ce point, que de bon cœur je pleurerai avec vous, et répandrai des larmes de douleur et de joie, souffrant dans votre martyre, mais me réjouissant de votre liberté et de votre couronne!

Je vois bien que Dieu a déjà commencé en vous cette division, mais ce n'est rien au prix de ce qu'il veut faire; car pour rendre votre âme belle, juste, simple, douce, patiente et miséricordieuse comme lui, il faut qu'après l'avoir tirée de la chair, il la divise de votre esprit : ce qui est très rude et très pénible à la nature. Car si l'agonie est douloureuse dans la séparation de l'âme d'avec le corps, combien plus est-elle pénible dans la division de l'esprit et de l'âme!

Notre-Seigneur a souffert l'agonie par deux fois : l'une au jardin des Olives, intérieurement, où il s'était retiré avec trois de ses apôtres; l'autre à la croix, extérieurement, et à la vue de tout le monde. La première était pour mériter la force aux personnes intérieures de porter l'agonie spirituelle dans la mort et la division de tout elles-mêmes, qui s'acquiert et à laquelle on parvient par l'oraison. C'est pourquoi il est remarqué dans l'Évangile que Notre-Seigneur faisait alors de plus longues prières : *Factus in agonia prolixius orabat* : et que son Père lui envoya un ange pour le conforter, parce que c'est en ce temps-là que les âmes ont besoin d'un ange confortant.

Je ne suis qu'un démon en moi-même; mais pour-

tant, tout misérable que je suis, je suis pour vous un ange par mon ministère, et j'espère que Notre-Seigneur me rendra présent à vous, et m'enverra vers vous pour vous aider, et vous secourir; car ce bonheur de mourir parfaitement n'arrivera pas sitôt. Il faudra bien languir auparavant, et souffrir en votre âme. Cette agonie intérieure, pénible et cruelle, au langage de Job, vous rendra un jour l'agonie extérieure fort douce et agréable, et elle fera que vous vous réjouirez d'aller jouir à jamais de votre Époux en unité parfaite, après avoir été purifiée et séparée parfaitement de tout ce qui n'est pas lui en votre âme.

LETTRE CCCLIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui donne quelques avis utiles touchant les sécheresses qui arrivent dans l'oraison.

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous désire toujours généreusement détachée de toutes ces sensibles amorces, qui vous font continuellement désirer des douceurs dans le service de Jésus-Christ. Il faut que vous mettiez encore votre esprit en repos sur ce petit retour qui vous revient en leur absence, et qui n'est qu'un prétexte de l'amour-propre. Vous seriez contente des sécheresses, dites-vous, si vos péchés n'en étaient point la cause. Mais sachez que les sécheresses sont quelquefois des épreuves de Dieu sur l'âme, qui veut tirer expérience de sa

(1) C'est la CLVI^e des imprimées.

fidélité, et de la pureté de son amour. Car l'âme le doit servir pour lui seul, sans sensibilité, et sans attache à ses présents; en quoi on prend souvent le change : et alors c'est un effet de la miséricorde de Dieu, de les lui retrancher, parce que, prévoyant quelque impureté que pourrait causer en elle l'attache à ses dons sensibles, il la prévient par les sécheresses et par ces exercices de mortification où il la met.

Quelquefois aussi les sécheresses sont des effets de la justice divine, qui nous châtie pour quelque faute, de laquelle il ne peut tirer une plus juste vengeance, ni nous donner un avertissement plus sensible, qu'en nous ôtant la sainte sensibilité de ses présents les plus doux, et nous privant des choses à quoi nous avons pour l'ordinaire plus de pente, ou au moins dont l'absence et la séparation nous est plus sensible et plus considérable. Mais de quelque part que procèdent ces privations, la cause en est également adorable. Que ce soit sa miséricorde, ou sa justice divine, c'est toujours votre Époux, ce sont ses mains adorables qui opèrent ces choses, et qui les opèrent pour vous humilier. C'est pourquoi il est bien à propos, d'abord que vous reconnaissez cette soustraction de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est le saint dispensateur de ses grâces et le cher ménager du salut de ses amantes, de l'adorer et de respecter ses intentions dans la disposition où il vous tient; vous humiliant ensuite devant lui, comme méritant qu'il vous traite ainsi pour vos défauts connus ou inconnus, et faisant un acte de contrition, qui est le saint acte de pénitence qui sera bienséant en votre bouche, et dans votre cœur. Cela fait, ne vous amusez plus à aucun retour sur vous-même, mais agissez généreu-

sement par les pures lumières de la foi, qui vous enseigne à faire tout pour la gloire de Dieu, à vous unir en tout à Jésus, pour être digne de lui plaire, à satisfaire à tous les devoirs que vous avez voués à Dieu, et à passer, malgré toute la nature, par-dessus tous les obstacles qui pourraient vous apporter quelque empêchement.

Mais il faut que le principe et le mouvement de tous ces actes en vous soit la charité, selon ce que dit l'Apôtre, que la charité agit par la foi. Car la foi enseigne ce qu'il faut faire, mais c'est la charité qui nous le fait faire, qui nous y porte et nous y meut. Et cette charité doit être pure et sans mélange de sentiment, si ce n'est lorsque votre Époux le voudra. Car il mérite pour ses moindres beautés tous les services imaginables, et tout l'amour que votre cœur et ceux de cent millions d'anges pourraient contenir. O pur amour! où te rencontre-t-on sur la terre? Où trouve-t-on des âmes qui n'aient point d'autre vue que de la beauté de Dieu, qui n'aient point d'autre objet que la bonté de Jésus et son Père? Ah! encore une fois, il faut tâcher d'avoir ce pur amour; mais pour cela il faut bien travailler. Courage, ma chère fille : espérons, et confions-nous en notre tout Jésus. Tenons-nous toujours unis à lui pour ne plaire qu'à son Père, et notre amour ira de jour en jour se purifiant. Toutes choses y contribueront, même jusqu'à vos fautes et à vos infirmités, pourvu qu'après leurs surprises, vous vous comportiez comme je vous ai mandé.

LETTRE CCCLV (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il la console de ce qu'elle ne trouvait plus de goût dans l'oraison ni de consolation au service de Dieu.

M.,

Ne vous affligez point de votre état. Notre-Seigneur a retiré de vous sa présence sensible, parce que vous vous attachiez trop à ses caresses; mais il ne laisse pas de demeurer au fond de votre âme, où, retiré en sa sainteté, il veut que vous alliez à lui au-dessus de tout sentiment. C'est ainsi qu'il épure ses amantes, et qu'il les met en état de ne plus s'attacher qu'à lui seul. L'âme, élevée et soutenue par l'esprit, ne doit plus s'amuser à ces douceurs. Il ne faut plus qu'elle cherche ces tendresses, et il faut qu'elle se dégage tellement de toutes ces choses sensibles et grossières qui affaiblissent l'esprit et amollissent l'âme, qu'elle en porte avec amour la privation.

Dieu est comme une nourrice à l'égard de ses enfants, et il les traite aussi de même que les nourrices font leurs petits nourrissons, qu'elles caressent et qu'elles amadouent. Il donne aux petits du lait, et souvent il leur continue cette nourriture par ses caresses et ses tendresses, à cause de leur infirmité, qui leur fait aimer et rechercher ces délicatesses; au lieu de souffrir d'en être sevrés dans le temps où Dieu, désirant de les fortifier en esprit, les voudrait rendre des hommes forts, robustes et capables de le servir.

Les tendresses de Dieu ou celles du prochain ne sont

(1) C'est la CXCVIII^e des imprimées.

bonnes qu'aux enfants, à cause qu'ils sont faibles. L'estomac des hommes se gâte souvent avec le lait, ne trouvant pas de quoi se pouvoir soutenir. Les enfants, au contraire, ne peuvent porter la force d'une solide nourriture. Ainsi il faut que les uns et les autres se laissent traiter par la main de Dieu, et qu'ils souffrent d'être délaissés et sevrés des caresses et des grâces sensibles, lorsque sa sagesse l'ordonne : autrement il arriverait ce malheur qui est dépeint dans l'Écriture : *Puer centum annorum morietur*. Souvent on est enfant à cent ans; c'est-à-dire que Jésus-Christ n'a souvent qu'un an de vie dans une âme qui a vieilli à son divin service : ce qui est un monstre en la grâce, et ce qui blesse infiniment Notre-Seigneur, qui voudrait avoir fait son progrès, à proportion de sa résidence dans une âme, et être dans l'âge parfait, selon le temps qu'il a vécu dans un cœur. C'est ce qui vous doit donner bien de la confusion devant Dieu, de voir combien il y a qu'il vous a attiré à son service, et la peine que vous avez encore en ses soustractions.

LETTRE CCCLVI (1).

A UNE DE SES PARENTES (2).

Il l'instruit de la manière dont elle doit se comporter dans l'impuissance où Dieu la tient de s'appliquer à l'oraison.

Ma très chère fille,

Je ne vous envoie point de méthode d'oraison, parce qu'elle vous serait maintenant inutile. L'état où vous

(1) C'était la CXVIII^e des imprimées. Bossuet en a cité quelques passages avec éloge.

(2) La fin de la lettre suppose que M. Olier l'écrivit à une de ses pa-

êtes est une impuissance manifeste, dans laquelle Dieu vous tient, afin que vous puissiez recevoir plus purement ses opérations divines. Il rend pour cela vos facultés naturelles inutiles et impuissantes à le servir, parce que, s'il vous en laissait la disposition entre les mains, elles pourraient servir d'empêchement à ses desseins, au lieu qu'étant entre les siennes, elles seront un moyen de procurer sa gloire. Car, habitant en vous intimement, et pénétrant votre être par sa substance, et vos facultés par lui-même, qui est éminemment toute faculté, et toute puissance, il les animera, les vivifiera, et les remplira de ses opérations divines; et, comme le principal moteur et agent, il élèvera tout votre être à la vie divine, et à la contemplation de sa substance et de ses mystères.

Mais en attendant il faut que vous portiez toutes les épreuves nécessaires pour parvenir à cet état. Il faut que vous passiez par les renversements, par les ténèbres, par les confusions, par les sécheresses, par les langueurs, par les impuissances, et par toutes ces autres peines que Dieu vous fait sentir et qui servent à purger votre cœur. Ce grand laboureur fait de votre âme un champ d'agriculture. *Vos agricultura estis.* Ce grand Dieu défriche votre âme, il en arrache les ron-

rentes, mais il n'est pas aisé de déterminer quelle elle était. Ce pouvait être Thérèse d'Aubray qui, comme on l'a dit, entra dans la *communauté des Filles de l'intérieur*, ou sa sœur Marie, qui fit profession au Carmel en 1654. L'une et l'autre le touchaient de bien près et probablement avaient été sous sa direction. Toutefois nous inclinerions à croire que c'est à sa belle-sœur, Renée de Thurin, femme de son frère le grand audiencier, que M. Olier a écrit cette belle lettre. M. de Bretonvilliers nous apprend en effet que cette dame fut plusieurs années sous sa direction. « Il prit, dit-il, la conduite spirituelle de sa belle-sœur l'audiencière, et par ses soins elle fit de très grands progrès dans la vertu, menant une très sainte vie qui fut couronnée d'une heureuse mort. » (*Mém. hist. sur M. Olier.*)

ces et les épines, il en ôte les plantes impures, pour y semer, après l'avoir aplanie, le bon grain de sa grâce et de ses lumières, et faire germer la semence qu'il y aura jetée. Ce sera le temps de son illumination, qu'il ne vous déniera pas, pour vous pouvoir porter après à l'union intime de son être, et à la communion de sa vie divine, de sa substance et de ses perfections. Mais présentement, dans l'état de croix et de peine où vous êtes, vous n'avez qu'à souffrir et à vous soumettre à Jésus-Christ, demeurant au pied de sa croix, et portant tous les effets de peine qu'il lui plaît vous imposer. Ayez respect pour sa justice, et amour pour sa bonté. Voyez sa grande douceur sur vous, de vous traiter avec tant de clémence après avoir mérité l'enfer. Je vous prie de souffrir ces états, d'adorer ses desseins sur vous, d'aimer ses saintes miséricordes dans leurs effets, et ses justices dans leur cause.

Je l'adore avec vous, ce grand Dieu qui me manifeste sa bonté sur vous, et je me consacre de nouveau pour le servir, par les obligations que je lui ai de vous accepter à son divin service, et de vouloir bien daigner étendre ses soins et ses charitables bontés sur une créature qui me touche de si près, et qu'il m'a mise entre les mains. Il me semble que tous les coups de sa justice sur vous me touchent, que tous les rayons de sa clarté m'éclairent, et que tous les traits de son amour me pressent intimement le cœur. Adieu. Tout à vous en Dieu notre Tout.

LETTRE CCCLVII (1).

A UNE PERSONNE DE GRANDE PIÉTÉ (2).

Que le calme et le silence où Dieu tient quelquefois les âmes en l'oraison, n'est pas une oisiveté, mais une grande grâce.

Ma très chère fille,

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me faites part d'une grâce singulière de Notre-Seigneur, sur laquelle vous avez eu quelque soupçon dont vous me demandez l'éclaircissement. Il me semble que, selon ce que vous m'en exposez, il n'y a pas sujet de craindre par la miséricorde de Dieu, surtout dans l'appréhension que vous avez de ne rien faire dans cet état. C'est bon signe que de craindre l'oisiveté, de ne s'y plaire pas, et de n'être mise en l'état que vous me décrivez que par force, étant toujours prête et disposée en votre fond à vous exercer à l'amour de votre Bien-aimé, et de votre divin Époux.

L'oisiveté est à craindre pour ceux qui, étant lâches et amateurs d'eux-mêmes et du repos, ne cherchent qu'à demeurer fainéants; qui s'assoupissent et ne voudraient pas se donner la peine de s'exercer et s'occuper en rien. Mais ce n'est pas là votre état. Votre désir d'aimer est arrêté par une puissance supérieure, et par la présence du saint Époux, qui impose silence à

(1) C'est la CXXIII^e des imprimées. Elle est citée par Bossuet en témoignage de la suspension où Dieu tient quelquefois la puissance de l'âme dans l'oraison (*Mystici in tuto*).

(2) Peut-être la mère de Bressand, ou la mère de Saint-Michel. Ces mots de l'avant-dernier alinéa : *Obéissez toujours suavement et simplement aux règles qu'on vous prescrit pour l'extérieur*, supposent du moins que M. Olier n'était pas le directeur ordinaire de la personne à qui il écrit, et qu'elle était assujettie, ou par sa règle ou par son directeur, à faire certains actes extérieurs dans l'oraison.

toutes vos facultés intérieures. Le prophète dit que la grandeur, la beauté et la sainteté de Jésus doivent être honorées par le silence. En effet il n'y a point de parole qui ne soit indigne de lui : toutes les expressions et les louanges sont au-dessous de ce qu'il est : il est ineffable, et l'on ne peut parler dignement de lui en sa présence. Sainte Madeleine n'est pas accusée d'oisiveté pour ne dire mot en la présence de Jésus. Elle le regarde, elle l'entend, elle est pleine de lui, et ne peut rien vouloir que lui. Elle est contente en tout, et rien ne peut entrer en elle que son tout aimé. Cette âme recevait sans rien dire ; elle était occupée sans parler ; elle était en tendance universelle de tout elle-même vers lui. Son amour était vivant, et quoiqu'il fût renfermé en elle, il était très bien connu de son Époux qui l'opérait dans le fond de son âme.

Pendant que l'esprit voit, considère, contemple, admire, adore, ou qu'il est occupé sur quelque chose de divin, il ne peut être oisif, car alors il est en exercice. Si votre esprit ne pensait à rien, s'il était assoupi, si le cœur aussi ne tendait à rien, ce serait inutilité et oisiveté de vos puissances intérieures. Mais le bien vous est présent, votre esprit en est rempli dans la vue de sa beauté, votre cœur est en paix et en joie, il est dans un amour muet, il est ravi de le voir proche, et d'être tout à lui. Oh ! si en ce temps le saint Époux ouvrait le cœur à son épouse, et qu'il lui laissât la liberté d'agir vers lui, que ne dirait-elle pas? Elle lui ferait entendre le fond de ses amours. Elle l'appellerait son Tout, son unique, sa vie, son bien-aimé, son Époux, sa joie, sa jubilation, ses délices, sa gloire, son trésor, ses richesses et sa béatitude.

Que ne dirait-elle pas, et que ne raconterait-elle

pas à l'ami et au confident de son cœur? Que de témoignages d'amour! Que de caresses! Que de saints embrassements! Ne voudrait-elle pas le faire passer en elle, et l'obliger de la changer en lui? Ne lui dirait-elle pas : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis tout à lui?* Tout ce que j'ai lui appartient, et tout ce qu'il a est à moi. Je suis plus vôtre, lui dirait votre cœur, que je ne suis à moi. Vous êtes le Dieu de mon amour, qui me possédez, qui me vivifiez, qui régnez et triomphez en moi. Vous êtes mon Tout à jamais. Ce sont là les paroles de votre silence, et les sentiments de votre cœur muet, qui sont bien entendus des oreilles délicates, et aperçus par les yeux pénétrants du tout amour. Oh! que le sacré silence dans l'amour est précieux, et qu'il rend d'honneur et de gloire au Dieu qui passe toute louange et toute bénédiction!

Soyez donc en paix dans votre silence lorsque le bien-aimé par sa présence vous réduira en cet état, et vous obligera de vous taire pour vous obliger à le voir, à le considérer, à l'entendre, et à porter en paix ses opérations. Il n'est jamais présent à l'âme sans la vivifier, et sans opérer en elle quelque renouvellement imperceptible, et qu'elle ne connaît pas. Soyez à lui à jamais, puisqu'il est à vous pour une éternité. Obéissez toujours suavement et simplement aux règles qu'on vous prescrit pour l'extérieur; et, pour l'intérieur, l'Esprit de Dieu sera votre loi, qui dans un moment fera plus en votre âme, si vous êtes dans l'obéissance, que vous n'en recevriez en mille ans de solitude et d'oraison, si vous étiez dans la désobéissance, et sous votre propre volonté.

Quoique dans ces temps vous preniez votre nourriture sans goût et sans sentiment, ne laissez pas de la

prendre aux heures ordinaires, par la vue du besoin de votre corps. Ces actions extérieures ne font pas retirer l'Époux, et quand même le sentiment se retirerait du dehors, il ne quitterait pas votre âme et votre cœur. Au contraire il y opère avec d'autant plus de force et de vigueur, que l'extérieur s'exerce à l'obéissance. Prenez donc tous vos besoins : écoutez la foi qui vous doit diriger, et laissez votre cœur à la disposition de l'amour.

LETTRE CCCLVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui donne des remèdes pour l'état de sécheresse spirituelle.

Ma très chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre, où je vois que Dieu retire encore de vous ses sentiments. Vous trouverez dans mes dernières quelque chose sur ce sujet : et comme j'ai à répondre à plusieurs autres chefs de votre lettre, assez pressés pour votre dessein, je vous donnerai seulement sur celui-ci ces trois remèdes qui vous serviront de pratique pour votre état. Le premier est l'anéantissement et l'humiliation intérieure devant Dieu. Le second est la pénitence et contrition de vos péchés, ou connus ou cachés, qui vous réduisent en cet état. Le troisième est l'union à Jésus-Christ et la retraite en lui, portant avec amour et avec joie la soustraction des goûts et des sentiments de Dieu le Père.

Je vous conjure de ne point courir après les goûts. Vous vous exposeriez à la tromperie et à l'illusion du diable, qui serait ravi de se présenter à la traverse,

(1) C'est la CXXIV^e des imprimées.

et de se transformer en ange de lumière, pour occuper en vous la place de Jésus-Christ. Laissez à votre cher Époux à vous caresser et visiter autant qu'il le juge à propos : et quand il se retire, sachez qu'il le fait avec beaucoup d'amour, de sagesse et de miséricorde. Prévenons le démon, ne lui donnons point lieu de nous surprendre, et retranchons de nous tout ce qui lui peut donner entrée. Quand une fois il s'y est placé, on a peine à le chasser. La sainte foi est la mort de l'amour-propre et du démon. Et souvenez-vous d'un saint désir que Jésus vous donna une fois, de ne sentir et de ne vouloir de grâce, qu'autant qu'il en fallait pour connaître et accomplir sa très adorable volonté. C'est là la droite voie et la plus sûre, qui bannit l'amour-propre et éloigne notre ennemi.

LETTRE CCCLIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Qu'il faut porter en patience les sécheresses et les désolations intérieures.

Ma très chère fille,

En priant Dieu sur le sujet de votre lettre, je n'ai point eu d'autre réponse en l'esprit, que ces paroles du Sage : *Il y a un temps de semer et un temps de cueillir.* Comme Dieu partage les saisons en la nature, dont les unes sont destinées à semer; les autres à laisser le grain en repos sous la terre couverte de neige, de glace, et de brouillards; et les autres enfin sont employées à recueillir le fruit de la semence : de même en est-il en la grâce, où Dieu donne le temps à l'âme de recevoir avec plaisir la douce semence de sa parole;

(1) C'est la CLXXV^e des imprimées.

et après il la laisse germer dans le cœur avec plus de repos, en attendant qu'elle porte des fruits en patience.

Cette bonté divine, accompagnée d'une douceur et d'une sagesse immense, a continué de me mettre en l'esprit ces autres paroles : *Il y a un temps de parler, et un temps de se taire.* Et en effet il est lui-même parlant en nous, et il y est gardant le silence; et celui qui prétend de parler pendant qu'il doit se taire, il le fait sans fruit et sans consolation. Ainsi je vois bien que ce temps de sécheresses intérieures, de traverses, et de contradictions extérieures, ces révoltes d'humeurs, ces émotions naturelles nous indiquent l'hiver et une saison fâcheuse à passer, pendant quoi ce bon grain de la parole, qui a été jeté dans votre cœur avec tant d'abondance de la part de Jésus-Christ, demande son repos, et veut avoir du temps afin de prendre ses racines et de fructifier à loisir. Une saison suivante fera dire à Jésus-Christ votre cher Époux : Maintenant l'hiver est passé; levez-vous et venez après moi. L'oisiveté patiente où vous entrez présentement sera divinement relevée, et excitée par la parole intérieure de la grâce, et par les sollicitations de l'esprit de l'Époux, dans la diversité de ces saisons. Dieu prend plaisir d'éprouver la fidélité de ses saints, leur faisant souffrir avec la sévérité des peines de leur état, la rigueur du martyre de sa dilection et de sa charité.

Dieu veut que l'âme qui est bouchée à la parole, et qui n'a point de goût pour la voix de l'Époux, se tienne humiliée et confuse, dans l'attente de celui qui lui doit ouvrir les oreilles et les fermer quand il voudra. Notre-Seigneur et sa sainte Mère, vivant sur la terre, dans l'éminente union de la divine charité, se voyaient quelquefois destitués des douceurs et des consolations sen-

sibles dans l'exercice des œuvres de piété. Si Jésus-Christ endure en patience et en humilité la soustraction de l'esprit, quelle privation, quelle sécheresse, quelle désolation d'esprit la créature ne doit-elle pas porter, quand il plaît à Jésus de se retirer et de se cacher?

Il faut étudier la conduite de Dieu le Père sur son Fils, à qui, en même temps qu'il communique la plénitude de sa joie et de sa gloire sur le Thabor, dans le mystère de la Transfiguration que l'Église honore aujourd'hui, il lui met devant les yeux de l'esprit la croix, et l'excès qu'il doit souffrir en Jérusalem. Par là il nous apprend qu'il veut que la consolation nous serve de force pour la désolation, et qu'en tout temps nous soyons également unis à lui, en son Fils Jésus-Christ, sans dépendance des sentiments, et sans attache aux goûts de la dilection. C'est ainsi qu'il désire d'être adoré des siens. Il veut qu'ils l'honorent par les sacrifices, et surtout par les sacrifices des choses les plus sensibles, et qui seraient les plus capables de les consoler même en Dieu. Dieu, qui a bien voulu qu'on lui ait sacrifié son Fils, veut aussi qu'on lui sacrifie ses membres, et se réjouit que les sentiments de sa grâce soient les victimes qui parfument tous les jours ses autels.

LETTRE CCCLX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il préfère l'état de privation, de sécheresse et de désolation intérieure où elle est, à celui de la consolation.

Ma très chère fille,

J'apprends par votre lettre la résignation de votre

(1) C'est la CXXXVIII^e des imprimées.

cœur, et la disposition de votre âme en toutes les rencontres de privation, même spirituelles, et qui allaient à votre soutien et à votre conservation auprès de Dieu; et je vois que vous ne doutez pas qu'il ne supplée par lui-même à tous les secours que vous pouviez recevoir de lui par le moyen des créatures. Je fus fort joyeux et parfaitement consolé, lorsque je vis l'abondance des grâces de Notre-Seigneur Jésus, et entre autres celle qu'il vous fit le jour de tous les Saints, et que vous m'expliquez si bien par la grâce et la lumière de Jésus-Christ. Mais je vous avoue que j'aime mieux encore la disposition de votre âme que vous me témoignez par votre dernière, et la conduite de l'Esprit-Saint, qui vous tient maintenant destituée et dépouillée des dons sensibles de la grâce. Oh! que Jésus en lui-même est bien plus précieux et plus estimable que tous ses dons! Ses grâces sensibles peuvent occuper l'esprit, et amuser l'épouse à les considérer; de sorte qu'en lui faisant détourner les yeux de dessus son Amant, elles la font souvent entrer en complaisance de ces choses, qui dérobent autant de satisfaction au saint Époux, qui est jaloux et qui veut avoir pour soi toute la vue et la contemplation de l'épouse, et tous les sentiments de complaisance de son cœur. Le chaste Époux est si délicat en l'amour, qu'il se plaint d'un regard et d'un cheveu de son épouse qui le blesse et l'afflige. Qu'il vaut bien mieux être lié à l'Époux, embrasser ce chaste amour, et être uni immédiatement à lui, que de contempler ses richesses et ses trésors! Que les retours sur les grâces de Jésus-Christ en nous, et les regards de ses dons sont dangereux, et que par là on se glisse et on s'amuse aisément à soi-même! Nous sommes si pleins de nous-mêmes,

que nous sommes toujours en danger, et avons sujet en toutes choses de craindre notre amour-propre et notre complaisance, à moins que nous ne nous retirions de nous et de tout ce qui nous approche, pour voir toutes choses en Dieu. C'est le sujet qui faisait dire à sainte Catherine de Gênes, comme vous me le mandez, qu'il ne fallait jamais parler de soi, et encore moins penser à soi, car la pensée est la parole de l'esprit. S'il faut, par une nécessité absolue, que nous soyons désoccupés des créatures étrangères pour posséder Jésus, combien plus devons-nous travailler à nous éloigner intérieurement, et nous désoccuper de nous, puisque nous n'avons point de plus grand ennemi que nous-mêmes, et que nous nous devons fuir plus que Satan! La chaste épouse de Jésus-Christ doit plus appréhender son propre regard, que l'on n'a de coutume de craindre et de fuir le serpent. Adieu.

LETTRE CCCLXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que le grand moyen de guérir la vanité, et de ruiner la vie d'Adam en nous, est de nous établir en Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

N'espérez point d'être entièrement libre et dégagée de la vanité qui vous tourmente, que vous ne soyez parfaitement établie en toute l'étendue des vertus saintes de Jésus-Christ. La superbe est si étendue et si dilatée en l'âme, et tout son fond se sent si fort de sa malignité, et en est tellement abreuvé, que, si peu qu'il reste de propre dans l'intérieur, on agit souvent

(1) C'est la CCXXVI^e des imprimées.

par ce maudit principe, et on ne s'en trouve entièrement guéri, que lorsqu'on est intérieurement tout passé en Dieu, et que tout ce qui est de mortel est absorbé dans la vie divine. C'est ce qui vous doit faire gémir incessamment après l'esprit de Jésus-Christ, qui est le principe universel de toute la vie sainte et de toutes les vertus chrétiennes, afin qu'il soit seul vivant et régnant en votre intérieur sous l'extérieur de cette vie mortelle.

Allez donc, ma très chère fille, allez ainsi avec courage au saint combat et à la noce de Jésus-Christ, travaillant d'une part à ruiner en vous, par la vertu de l'Esprit-Saint, toute la malignité d'Adam, et vous occupant de l'autre à établir votre âme dans l'union avec Jésus-Christ. Car c'est lui seul qui peut se répandre en votre âme comme remède universel à tous ses maux, et qui seul en peut pénétrer le fond comme source de vie, pour l'animer de nouveaux sentiments et de nouvelles dispositions.

Il faut qu'il soit désormais l'unique de votre âme, puisque vous faites profession d'être morte au péché et à vous-même, et uniquement vivante pour Dieu en Jésus-Christ votre Époux. Et en cette qualité d'épouse uniquement vivante de la vie de l'Époux, il faut que vous soyez incessamment en abnégation de tout vous-même, et en union intime à Jésus, afin qu'il opère en vous et par vous en toutes choses, selon la sainteté de ses voies et la perfection de ses vertus.

Or, quoique je vous propose cette conduite intérieure de l'Esprit répandant la vie intérieure dans les cœurs, comme l'unique et le solide principe de tout bien en nos âmes, il ne faut pas laisser de vous instruire des vertus chrétiennes en leur extérieur, selon l'ordre de

Jésus-Christ. Car il fait dans le monde divin de l'Église la même chose que dans le monde extérieur et sensible, où, quoique le soleil, comme principe universel, répande la vie secrètement dans le fond de la nature, il ne laisse pas de montrer encore par sa lumière la beauté extérieure de ses productions. Ainsi, quoique Notre-Seigneur par son esprit mette la vie cachée des vertus en nos cœurs, il veut pourtant montrer en sa lumière les expressions et les beautés extérieures de ces mêmes vertus, afin d'instruire les âmes pleinement de toute l'étendue de leur perfection; et afin que, voyant au dehors un modèle et une règle sensible, avec la jouissance intérieure de la vertu qui les anime au dedans, rien ne leur manque pour se conduire en tout dans la perfection de la vie chrétienne.

Allez, ma fille, et croissez tous les jours en l'abondance des bonnes œuvres, et en la plénitude des richesses de Jésus-Christ.

LETTRE CCCLXII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il la porte au pur amour de Notre-Seigneur.

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur de vous donner la santé qu'il juge vous être nécessaire pour son divin service, et pour la perfection de votre âme, à quoi vous devez sacrifier toutes choses. Ne doutez point de la charité entière de votre Jésus, qui vous est toujours présent, et qui ne se lasse jamais de vous vouloir tout le bien imaginable, et plus que vous ne sauriez penser. Ce

(1) C'est la CVI^e des imprimées.

qui est éternel ne passe point, et l'amour qui a été allumé en lui dès les premiers moments de sa génération dans le sein de son Père, lui sert de règle pour l'amour et la charité parfaite et éternelle qu'il vous porte en l'Église. Vivez inébranlable sur ce fondement, qui doit être aussi le fondement de votre paix et de votre joie, et qui vous dilatera le cœur, comme l'Apôtre le désire, pour opérer avec plus de ferveur, plus de zèle, plus de force et de perfection. Que votre cœur se brûle et se consomme en la pureté du saint amour, et que la sainte Vierge soit la fournaise ardente qui vous tienne perdue, comme les enfants de Babylone, en Jésus-Christ, qui seul vive et règne en votre intérieur, comme il fait dans tous les saints, et dans tous les anges du ciel.

Je gémis bien de n'être pas en cet état, et de me voir encore sur la terre si rempli de moi-même. Que la puissance de Marie en Jésus, cette puissance de sainteté et cette fécondité divine, anéantisse toute génération d'Adam, et en vous, et en moi, et en toute l'Église, pour n'y former que Jésus-Christ régnant et triomphant. N'est-ce pas là votre souhait, que votre cher Époux soit honoré et glorifié, et qu'il règne partout? Ne passez-vous pas les jours entiers dans ce saint exercice de l'amour? Votre cœur ne soupire-t-il pas après Jésus? Ne s'écoule-t-il pas, et ne se liquéfie-t-il point en lui? Le feu fait fondre l'acier : pourquoi l'amour ne fera-t-il pas le même sur votre cœur?

Sus donc, ma très chère fille, aimez uniquement, et, mille fois le jour, faites des actes d'amour de Jésus votre amour. Que ce Tout est aimable, qui a tant d'amour pour son épouse! Qu'il mérite d'être servi et aimé fortement et courageusement dans l'oubli de tou-

tes choses! Encore une fois, allons à l'amour qui doit être le Tout unique de ses amantes, et hors duquel elles ne doivent plus être ni vivre en elles-mêmes.

LETTRE CCCLXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'exhorte à se tenir unie à Jésus et Marie, et à y recourir dans ses besoins, sans chercher de soulagement dans les créatures.

Ma très chère fille,

Je ne vois point de meilleur conseil à vous donner que de vous tenir bien unie à Jésus et à Marie. Si vous êtes fidèle à ne vous en point séparer, vous verrez la force qu'ils vous donneront dans vos besoins. Ce n'est pas que par là vous deviez prétendre d'être exempte de la croix en la partie sensible, mais les croix même deviendront la joie de votre cœur, vous trouverez votre consolation dans la matière qu'elles vous donneront pour votre sacrifice, et vous serez ravie d'avoir, par ce moyen, de quoi satisfaire à votre religion en tous les moments de votre vie.

Cette vie est destinée à l'immolation, en attendant la parfaite consommation dans le ciel, qui sera d'autant plus glorieuse en Jésus-Christ, que la tribulation aura été plus grande et plus sensible sur la terre. Surtout tenez votre cœur bien fermé à toutes les créatures, sans le vouloir ouvrir à aucune pour votre soulagement. Jésus et votre directeur vous doivent suffire. Vous savez comme ce bien-aimé de votre cœur vous a aidée et secourue dans vos besoins. Il est toujours le

(1) C'est la CXXXIII^e des imprimées.

même qu'il a été pour vous. Ainsi il vous sera toujours présent, et croîtra tous les jours en vous en charité, en lumière, en soin, en vigilance, autant que vous croîtrez en confiance et en fidélité. L'expérience fréquente du passé a été pour vous servir, dans les temps périlleux et de tentation, d'une bride pour retenir cet épanchement inutile et vain de votre âme. Ne donnez donc point cette liberté à votre cœur; et, puisque votre cher Époux en est jaloux, particulièrement dans ces temps où il vous sépare de toute créature, pour vous avoir à lui tout seul, demeurez en lui et avec lui en la très sainte Vierge. C'est cette solitude où vous sentez que votre âme est attirée, et c'est celle que vous devez garder avec fidélité à votre unique Époux, et où vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer sur la terre.

LETTRE CCCLXIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que se perdre avec Jésus-Christ en Dieu, c'est le moyen d'être tout d'un coup parfait. Du bonheur des privations et des croix.

Ma chère fille,

N'ayant point eu de vos nouvelles depuis huit jours, je ne puis vous écrire sur un autre sujet, que sur celui qui est et qui doit être encore toute la joie et toutes les délices de votre cœur, qui est le grand et divin Jésus, par lequel et avec lequel je vous désire toute perdue en Dieu. C'est à quoi j'appelle votre cœur, étant convaincu plus que jamais, que c'est là tout ce que Dieu

(1) C'est la CXX^e des imprimées.

désire de vous en cette vie et en l'autre. C'est ainsi que, tout d'un coup et en un instant, nous devenons parfaits comme Dieu le Père, selon le souhait de Jésus-Christ, et que nous nous trouvons très humbles, très doux, très justes, très simples, très charitables et très saints. C'est par cette union intime, qui nous perd en Dieu dans l'oraison, que nous ne sommes plus nous-mêmes, mais que nous passons en lui, et nous trouvons revêtus de mille dons, de mille grâces et de mille vertus. Mon Dieu ! que je dis peu, et que je suis grossier en voulant exprimer ce que je vois, et dont ce matin l'oraison me tenait si convaincu, que j'eusse voulu ne me retirer jamais de cette expérience ! C'est ce que je ne doute pas que vous ne commenciez à goûter après tous vos travaux et toutes vos fatigues.

Je vous dirai aussi que la providence de Dieu, qui, de sa part satisfait toujours à toute l'étendue de notre vocation, et nous donne toutes les choses nécessaires pour nous obliger à la fidélité, me lie et me cloue avec lui à la croix dans la privation de toutes les choses qui pourraient me consoler l'intérieur. Il y a bien longtemps que je lui ai demandé la croix pour toute la vieille créature, afin qu'elle fût soumise et réprimée par ce saint instrument de la sagesse, de la justice, de la miséricorde, de l'amour et de la sainteté de Jésus-Christ. Cette immense bonté passe plus avant ; car il me soustrait encore ce qu'il y a de consolant en l'âme de la part de son amour intérieur, afin que je ne m'appuie sur rien, et que je n'aie rien que lui seul, en qui, selon le pur esprit, j'aie tout mon appui, mon soutien, ma vertu et ma vie, quoique cachée aux sens et à la raison, et donnée imperceptiblement à l'âme. Béni soit Dieu, qui nous donne la foi qui peut suffire

à tout. C'est elle qui nous lie plus purement, plus saintement et plus sûrement à Dieu; c'est elle qui nous abîme et nous perd plus fortement, plus solidement et plus divinement en Dieu; c'est elle enfin qui, nous suspendant en tout nous-même par une privation universelle de toutes les choses qui seraient capables de nous plaire, et de nous soutenir hors de lui, nous tient dans une dépendance plus grande et plus absolue de lui-même.

Oh! que bienheureux seront ceux qui auront jeûné en tous leurs appétits et en tous leurs désirs sur la terre! Si le jeûne de la bouche, qui n'est rien que le jeûne d'un sens, est couronné et hautement récompensé dans le ciel, que sera-ce du jeûne universel de tout soi-même, dont la privation est une croix insupportable à la nature? Que dira-t-on de ceux qui ont faim et soif de la justice, et des choses les plus pures et les plus saintes de la grâce, sinon qu'ils seront un jour rassasiés et satisfaits dans leur désir et leur attente? Courage donc; cette vie n'est qu'un instant, ses privations sont passagères et les possessions de la vie future sont éternelles. Je vous dis ceci en la force et en la vertu de la foi, le reste pâtissant et gémissant. Ne faut-il pas des gibets, des roues et des gênes continuelles aux criminels? Si l'innocent Jésus est sur la croix, où doivent être les pécheurs? Il est privé de tout, il a soif de tout, il vit et meurt ainsi dans la privation et l'abstinence de toutes choses. C'est justice et amour de Dieu de me tenir ainsi dans une privation universelle. Il ne faut point de roses sur le Calvaire; il faut y être privé de tout; il faut être collé à la croix toute nue, et être couché sur les épines, pour en être percé et piqué de toutes parts.

LETTRE CCCLXV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte à s'unir à Jésus-Christ et lui donne quelques marques pour discerner si elle n'agit que pour Dieu.

[Veille de la Toussaint.]

Ma très chère fille,

Je vous salue à votre retour en la paix et en la joie du Fils de Dieu, qui est le Père de toute consolation. Il attend demain votre cœur pour le remplir de bénédictions spirituelles dont il est affamé : *Bienheureuse*, dit-il, *est l'âme qui a faim et soif de la justice* et de la charité, *car elle sera rassasiée.*

Celui qui a rempli le sein du Père de toute éternité, et qui le remplira encore à jamais, veut se rendre lui-même la plénitude de votre âme ; et lui, qui rassasie tous les saints dans le ciel et qui les rend bienheureux par sa possession, veut venir en vous pour occuper tout entier votre cœur. Je pense, ma chère fille, qu'il n'y a rien en vous qui ne veuille être possédé et rempli de sa divinité; il n'y a rien qui voulût être privé de cette grâce pour être occupé d'autre chose. Qu'il vive donc, qu'il règne, et qu'il triomphe à jamais de tout vous-même.

Je vous conjure de ne rechercher qu'à lui plaire et à le contenter en tout; car il veut vous redresser et vous élever à Dieu en toutes choses, afin que vous ne vous recherchiez plus vous-même ni votre propre satisfaction, mais que vous travailliez uniquement à procu-

(1) C'est la CCXII^e des imprimées.

rer la gloire de son Père. Il est jaloux de l'honneur de Dieu, et il ne vient en nous que pour procurer sa gloire. Ne cherchez donc rien que cela dans vos actions; et, quand vous en voulez commencer quelqu'une, soyez soigneusement sur vos gardes, pour voir si vous ne l'entreprenez point pour vous, et pour votre contentement.

Un des moyens qui vous fera discerner pour qui vous les faites, est de regarder simplement et fidèlement le motif que vous avez dans l'esprit en les faisant, et de remarquer si ce même motif revient souvent dans la suite de l'action; car si c'est pour Dieu que vous la faites, le désir de sa gloire vous y sera présent, vous en aurez souvent et aisément la vue, elle vous viendra seule et sans grande recherche. Que si au contraire vous agissez pour vous, ou pour quelque autre créature, vous penserez souvent à vous-même en agissant, ou à la personne pour laquelle vous aurez entrepris votre action.

Un second moyen pour reconnaître si c'est pour Dieu que vous agissez, est d'examiner si vous recourez beaucoup à lui, et si vous y avez grande confiance; car, si cela est, c'est une marque que vous agissez pour lui; comme, au contraire, ce serait une preuve que vous agiriez pour vous-même, si, au lieu de l'appui en Dieu, vous ne cherchiez que des inventions de votre propre esprit pour faire réussir les choses; si vous vous empressiez et embarrassiez; si vous vous troubliez et inquiétiez lorsqu'elles ne réussissent pas selon vos désirs. L'inquiétude, l'empressement et le trouble sont des marques qu'il y a de l'amour-propre, ou dans l'intention de l'œuvre, ou dans son exécution; ce qui est contraire à l'obligation du chrétien, qui ne doit agir que pour Dieu

et en Dieu, c'est-à-dire en son esprit, en sa vertu et en sa grâce.

Si vous voulez plaire à Dieu, il faut que vous fassiez beaucoup d'attention à ceci, surtout dans ce temps ici, où les sujets de vos empressements sont finis. Donnez-vous toute à Notre-Seigneur, pour vivre en lui à la gloire de son Père. Abandonnez-vous aussi à son divin Esprit, comme je vous l'ai appris, afin d'être revêtue de lui, c'est-à-dire de ses sentiments, de ses pensées, et de tout lui-même. Suivez bien les mouvements de cet esprit, qui vous portera toujours à vous mépriser vous-même, à vous vaincre et vous mortifier en tout, et à servir le prochain pour l'amour de Jésus.

LETTRE CCCLXVI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle de quatre manières dont nous pouvons nous unir à Notre-Seigneur.

Ma très chère fille,

Hé bien, que Jésus soit votre Tout, puisqu'il le veut, et qu'il vous y attire par sa miséricorde. Il a racheté tout le monde par sa mort, et il veut vous vivifier dans sa vie. C'est donc de cette vie très chère qu'il faut que vous viviez uniquement; et c'est lui seul qui doit vivre en vous au lieu de vous-même. Ainsi, dans quelque sécheresse, quelque trouble, ou quelque abandon que vous puissiez être, ne quittez jamais cette divine unité de Jésus, à laquelle il vous attire, comme il y attirait autrefois sainte Madeleine, lorsqu'il disait : *Unum est*

(1) C'est la CCXI^e des imprimées.

necessarium : Il n'y a qu'une chose nécessaire, qui est mon amour.

Attachez-vous à cet amour, et agissez toujours dans l'union à ce divin Sauveur. Si le sentiment de votre amour Jésus est absent, que ses dispositions vous soient présentes, principalement celle de plaire à Dieu, ou bien celle de soumission aux volontés de son Père, ou celle d'abandon entre ses mains. Que si vous n'avez pas facilité à regarder en particulier les dispositions de Jésus-Christ en ses actions, unissez-vous en général à celles qu'il avait, qu'il ne nous a pas toutes déclarées, parce que nous n'en sommes pas dignes, et qui sont renfermées dans son divin sanctuaire, c'est-à-dire dans son saint et sacré cœur, dans lequel je vous désire abîmée et consommée. Enfin, si ces choses ne vous sont pas aisément présentes, unissez-vous à Jésus par la foi, laquelle ne vous sera jamais ôtée.

Les sentiments de votre amour et les lumières de son état intérieur ne vous sont pas continuellement présents; mais la foi vous le sera toujours, qui est le solide, le ferme et l'inviolable fondement de notre amour. La foi vous apprend que la meilleure partie de Jésus-Christ est dans le fond de votre âme, savoir sa divinité et sa sainte personne; et qu'elle est aussi devant vous, et dans toutes les moindres choses de la nature. Elle vous apprend qu'il est au très saint Sacrement de l'autel pour donner à ses amantes l'objet de leurs amours, pour être présent lui-même à ce qu'il aime, et pour renouveler continuellement les caresses d'un époux à ses épouses. Vous savez qu'il y est encore, afin de s'offrir continuellement à son Père, pour vous et pour tout le monde, en qualité de victime. Or en cette qualité il nous oblige de nous unir à lui, pour nous sacrifier

nous-mêmes, et nous immoler continuellement à sa gloire, mortifiant nos appétits, laissant régner en nous sa grâce, et vivant par son divin Esprit, et non plus par les mouvements du nôtre et par les sentiments de la nature.

Hélas! ma chère fille, ce divin Jésus semble n'avoir point de vie sur nos autels. Il est là sans mouvement, sans vue, sans ouïe, sans sentiment, pour nous apprendre qu'il faut que toutes ces choses soient mortes en nous. Aussi ne faut-il jamais nous en servir que pour lui plaire. Plaire seulement à Dieu, être toujours l'objet de ses complaisances, uni avec son Fils, dont il dit que c'est lui dans lequel il se plaît, quel bonheur et quel avantage pour nous!

Pour vous animer aux vertus, je ne veux point vous proposer maintenant d'autres motifs ni d'autres raisons que l'imitation de votre Époux, dans lequel vous verrez reluire toutes les vertus. Vous y verrez un silence de trente ans, pendant lesquels il ne parle presque point, parce qu'il ne veut parler que pour plaire à Dieu son Père; vous y verrez la mortification, la patience, l'humilité, la paix, la douceur, l'amour de la croix. Je ne vous donne point d'autres motifs que cet exemple, pour ne vous pas remplir l'esprit et l'entendement de raisons imparfaites, ou au moins qui n'approchent pas de la disposition de Jésus, et pour ne vous occuper que de ce qu'il veut être l'unique application de ses amantes bien fidèles. Car tant de raisons dissipent quelquefois et divisent l'esprit, lequel Jésus-Christ veut être tout recueilli et abîmé en lui.

Cette imitation de Jésus est une quatrième manière d'union avec lui, qui lui plaît uniquement, et que saint Paul nous a apprise. Car il dit que les élus doivent être

semblables à Jésus; et cela se fait par ses vertus, acquises en sa vue et par son amour. Et Notre-Seigneur lui-même nous l'apprend en plusieurs endroits de l'Évangile, et surtout quand il nous ordonne d'être aussi parfaits que son Père; ce qui ne se peut faire que par l'union avec Jésus, et par l'amour et l'imitation de ses mêmes vertus. Car Jésus étant le seul qui est parfait comme son Père, en nous rendant un avec lui, nous serons parfaits comme son Père.

Vous vous servirez de ces quatre manières d'union selon que vous y aurez de facilité, et vous me manderez dans quelque temps l'usage que vous en aurez fait, et l'attrait que Notre-Seigneur vous y aura donné. Adieu.

LETTRE CCCLXVII (1).

A UNE PIEUSE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte d'aller à Jésus-Christ pour se perdre en Dieu avec lui.

Ma très chère fille,

En me présentant à l'oraison sur votre sujet, je n'ai point appris d'autre chose pour vous, sinon que votre vie doit être cachée en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, et par Jésus-Christ en Dieu : *Et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* Cette vie de Dieu cachée en lui de toute éternité ; cette vie qui est sainte, pure, simple, et qui est Dieu même, est venue sur la terre par Jésus-Christ : elle est en nous par lui, et il nous fait être dans l'unité avec lui, pour être avec lui en Dieu.

Que nous sommes heureux d'avoir ce doux moyen, et d'être nécessités d'aller à Dieu par cette voie! Qu'heu-

(1) C'est la CCXLV^e des imprimées.

reuse est l'âme qui lui est intimement unie, et qui est convertie en cet Époux du cœur! Par lui on est en Dieu, et on est perdu dans le sein du Père, où l'on se noie et l'on s'abîme soi-même heureusement. Là on est en solitude, en pureté, en sainteté; là on ne peut souffrir de créature, on n'a plus soif de rien, et on ne veut plus que ce divin Tout; là on est rassasié de ce Tout adorable qui remplit tout désir, on cherche d'être au Tout, et d'y être uniquement, et on évite ce tout malheureux qui nous vide de Dieu et nous empêche de le posséder paisiblement. Ce vrai Tout fait voir et ressentir intérieurement à l'âme la jalousie qu'il a pour la tenir à lui tout seul, pour ne la point laisser sortir de lui, pour empêcher qu'elle ne s'épanche en d'autres choses, qui la tireraient hors de cette solitude intérieure où elle doit être uniquement occupée de lui.

Quand votre âme sera toute en Dieu, il faudra lui parler d'une manière que sait Notre-Seigneur; mais il faut en attendant travailler à notre retour en Dieu, et à notre parfaite consommation.

LETTRE CCCLXVIII (1).

A UNE DAME SA PAROISSIENNE (2).

Il lui témoigne la joie qu'il ressent en voyant que la foi règne en elle, et le désir qu'il a que cette divine lumière prenne de nouveaux accroissements. Il l'exhorte à vivre aussi saintement que le demande la qualité d'épouse de Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Je remercie la charité du Saint-Esprit de vous avoir donné le mouvement de me faire savoir les sentiments

(1) C'est la CXXII^e des imprimées.

(2) Cette dame était à Paris et probablement dans le commerce du

et les dispositions de votre âme. Qu'une seule visite de Dieu est chère à un cœur qui en fait l'estime que mérite cet adorable Tout! Qu'une seule parole de sa part vaut d'entretiens et de promesses humaines! Oh! que le ciel est distant de la terre, et que les biens qu'on y doit posséder éternellement, nous doivent rendre méprisables toutes ces corruptions dont le monde se vante, et que Dieu toutefois estime et récompense dans le mépris et dans le sacrifice qu'on en fait!

Quelle joie à mon âme de savoir que la foi règne dans la vôtre, et que les yeux de votre esprit sont ouverts aux biens de votre éternité! Que ne voudrais-je pas donner à Dieu pour obtenir l'accroissement et la plénitude de cette sainte lumière! Si j'avais quelque chose de plus riche et de plus efficace à lui offrir pour cela que Jésus-Christ, je le ferais. Je sais que mille vies ne pourraient pas mériter cette faveur, et que rien moins que le sang de Notre-Seigneur ne la peut obtenir. C'est en lui que mon âme veut se plonger, afin qu'étant baignée et enrichie de ce trésor, elle mérite auprès de Dieu les grâces dont la vôtre doit être revêtue, en qualité d'épouse du grand Tout. C'est à quoi votre soin et votre reconnaissance doivent travailler uniquement. Il faut vous enrichir et vous parer des ornements que votre condition d'épouse demande. Qu'y a-t-il digne de Jésus? C'est justement la sainteté parfaite que vous n'avez pas encore, et que vous devez pourtant espérer de la prière et de l'union à votre divin Époux.

Soyez donc uniquement liée à lui, toujours communiquante à son très pur amour et à ses saintes vertus,

grand monde; cela expliquerait pourquoi M. Olier, vers la fin de sa lettre, lui conseille d'aller communier dans l'église de quelque communauté religieuse, où elle ne sera ni interrompue ni regardée.

qui vous rendront belle à ses yeux, et digne de son agrément et de sa possession. Mon Dieu, que voulons-nous au ciel et en la terre, sinon Jésus-Christ et ses trésors, pour être le sujet de sa divine complaisance? Puisqu'il ne peut se plaire qu'en lui-même, rendons-nous un autre lui-même en la communion parfaite avec lui. Laissons-nous à lui; laissons-nous pénétrer et posséder par lui; laissons-nous dévorer et consommer à sa divine charité, pour passer en sa vie, et nous perdre en lui-même.

Vous pourrez aller faire demain vos dévotions chez ....., où vous aurez loisir de traiter avec Notre-Seigneur sans être interrompue ni regardée. J'espère en vous de nouveaux progrès dans la divine dilection, qui ne saurait demeurer en un même état, et qui demande incessamment de s'avancer en Dieu. Je prie son Saint-Esprit que sans relâche il vous fasse croître dans la profondeur de sa paix en sa divine grâce. Ainsi soit-il à jamais.

LETTRE CCCLXIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'instruit de ce qu'elle doit faire pour vivre comme épouse de Jésus-Christ.

Puisque vous voulez être désormais toute à Jésus-

(1) Cette lettre, qui était la XIIe parmi les imprimées, forme comme un petit traité de perfection à l usage des âmes qui veulent appartenir sans réserve à Jésus-Christ leur divin époux. L'éditeur de 1672 y avait même introduit des divisions, en indiquant à la marge la nature des conseils et des pratiques donnés successivement par M. Olier. On ignore à qui ces sublimes leçons furent adressées. Elles conviendraient bien à la personne qui reçut la lettre précédente.

Christ, et que vous désirez que je vous instruise de ce que vous devez faire pour vivre comme sa sainte épouse, je vous dirai que l'épouse de Jésus doit être anéantie en elle-même, et toujours remplie de son Époux. Elle doit être désoccupée de soi et occupée de lui; elle doit oublier ses propres intérêts pour n'embrasser que les siens; elle ne doit désirer que sa gloire et l'établissement de son royaume en elle et en toutes les créatures; elle doit se laisser tellement à l'Époux, qu'il la possède universellement et au dedans et au dehors, et qu'il use de toutes ses facultés pour agir et opérer en elle et par elle à la gloire de Dieu. Mais il faut pour cela qu'elle soit vide d'elle-même et qu'elle ne soit qu'une pure capacité, pour être animée et vivifiée de lui seul.

La véritable épouse doit avoir le désir que tous les hommes se remplissent d'estime, de louange et d'amour de l'Époux; elle le doit porter toujours en son esprit et en son cœur; elle doit être ravie de trouver l'occasion d'en parler et de le faire aimer, connaître et admirer de tout le monde; elle doit prendre sa complaisance unique en lui et en ce qui est de lui; elle se doit souvent réjouir de ce qu'il est tout saint en lui-même et en toutes ses œuvres; elle doit être tellement unie avec lui, qu'elle regarde l'estime et les louanges de l'Époux comme si elles étaient à elle; elle doit tressaillir de joie et vivre en jubilation de le voir suivi et honoré; enfin la gloire de l'Époux doit être son bonheur et sa vie.

L'épouse ne doit plus savoir ce que c'est que propriété; car, étant passée dans les propres de l'Époux, et l'Époux en ayant pris possession pour en jouir comme d'une chose qui est à lui, elle n'est plus à elle et elle

n'a plus de droit sur elle-même ; si bien qu'elle ne doit plus avoir de propre volonté pour agir et pour régler par elle-même sa vie et sa conduite ; mais elle doit être animée de la volonté de l'Époux, qui, étant l'esprit vivifiant, et de l'Église universelle, et de l'âme en particulier, veut occuper intimement toutes ses facultés et les animer de sa vie. De sorte que c'est Jésus-Christ qui doit lui faire vouloir ce qu'elle veut ; c'est Jésus-Christ qui doit lui faire connaître ce qu'elle connaît, et qui doit être tout universellement en son âme.

Pour assurer l'épouse en sa conduite, et pour lui rendre témoignage que c'est l'esprit de l'Époux qui la dirige intérieurement et qui l'anime de sa vie et de son propre vouloir, lui-même se rend vivant sensiblement sous le directeur, qui est comme le sacrement, le procureur et l'oracle sensible de l'Époux, qui se cache sous lui pour justifier la vérité de son esprit par l'unité des sentiments qu'il met dans le cœur du directeur et de l'âme fidèle; et comme l'Église universelle, qui est l'épouse de Jésus, est dirigée universellement par lui sous l'extérieur de ses pontifes, de même il réside sous les directeurs et sous les pasteurs particuliers pour la direction de ses épouses particulières, comme il le promet en la sainte Écriture.

L'esprit qui vivifie les pasteurs rend témoignage aux épouses de Jésus-Christ que c'est lui-même en eux qui les dirige en sa vertu, étant vrai qu'elles éprouvent en elles des opérations si pressantes de la parole de l'Époux dans le pasteur, qu'elles se voient toutes portées et établies dans le bien en l'efficace de leurs seules paroles, qui, sans l'esprit divin, ne pourraient pas former intérieurement dans les âmes ce qu'ils ordonnent

extérieurement, n'y ayant que la force et la vigueur de la sainte parole de Dieu qui fasse ce qu'elle dit. *Le Seigneur a parlé,* dit l'Écriture sainte, *et les choses ont été faites.* Le pasteur, animé de l'esprit de l'Église, imprime par expérience, avec force et avec suavité, l'amour et la vertu d'exécuter et d'accomplir ce qu'il ordonne à l'épouse de Jésus.

Que si quelquefois il arrive que l'âme souffre quelque peine contre l'obéissance à Jésus-Christ dans le pasteur, elle doit s'y soumettre en la foi de Jésus, qui souvent permet ces résistances pour accoutumer les âmes à s'établir dans l'exercice du sacrifice de leurs désirs et de leur propre volonté, et les obliger à donner ce témoignage de leur foi par-dessus leur raison. Le grand désir de l'Époux est que l'épouse ait renoncé si entièrement à sa sagesse et à sa raison, qu'il soit lui-même toute sa sagesse, et qu'elle ait une si grande foi en lui, qu'elle demeure toujours ferme et fortement persuadée que rien ne se fera jamais hors de ses volontés sous l'obéissance de l'Église, et qu'il fait toujours réussir toutes choses selon ses ordres et ses desseins.

L'épouse donc, toujours unie en son intérieur à l'Époux, doit laisser perdre et abîmer sa propre lumière et sa sagesse en celle de Jésus. Comme il est toute la splendeur des saints, en remplissant l'intérieur de son épouse il la couvre de lumière, il la délivre d'erreur et de ténèbres, et il l'empêche de courir et d'aller çà et là dans les voies égarées. Comme il est aussi toute sagesse, il tient l'esprit et tout l'intérieur en modestie et en respect devant Dieu, opérant la paix et le repos dans le fond de l'âme, sans quoi elle se verrait avec peine et à tout moment molestée et inquiétée par la vivacité et par l'agitation continuelle de l'esprit pro-

pre. Mais quand ses puissances intérieures sont occupées de l'Époux et remplies des opérations divines, elles sont sans désir d'opérer en elles-mêmes, et elles sont contentes et satisfaites, parce qu'elles trouvent en lui leur plénitude naturelle; et il empêche qu'elles ne s'inquiètent ni ne s'émeuvent, parce qu'elles ont la fin de leur inquiétude, qui est Dieu, ce bien universel qui remplit tout désir et toute capacité. Il faut encore que l'épouse soit d'autant plus soigneuse d'arrêter son esprit, que les légèretés, les dérèglements et les inutilités de son esprit propre, blessent et choquent beaucoup la majesté du saint Époux. Car le moyen qu'il ne soit offensé de voir passer en sa présence tant de fantômes ridicules, qui ne servent qu'à donner confusion à sa sagesse?

L'épouse doit aussi porter la robe nuptiale, c'est-à-dire qu'elle doit paraître extérieurement revêtue des vertus de Jésus-Christ, et porter sur elle l'impression de son éclat et de sa beauté intérieure, en sorte que rien de nu ne paraisse en elle; c'est-à-dire qu'on n'y voie rien de la vie naturelle, mais que tout y soit revêtu de Jésus-Christ, couvert par ses vertus et animé de sa grâce et de sa vie divine. Elle doit même faire impression de sainteté partout en la vertu de l'esprit caché qui la remplit et la possède. Elle doit, ainsi que les espèces du très Saint sacrement, qui servent comme de robe et de vêtement qui renferment Jésus-Christ, porter en elle la majesté de son Époux, et en imprimer l'amour et le respect. Elle doit, comme saint Jérôme dit que la sainte Vierge faisait durant sa vie, porter avec elle des effets excellents de grâce et de sanctification dans les cœurs. Car comme Dieu remplit la capacité de ses puissances et de ses facultés, et qu'il agit en elle en

paix, en majesté, en sagesse et en sainteté, sans qu'il y ait rien d'empressé, d'amer, ni d'ardent en sa conduite, il est impossible qu'elle n'opère bénédiction en toutes choses, et qu'elle ne porte au respect de l'Époux, soit par son extérieur, qu'il revêt de ses saintes vertus, soit par son intérieur, qu'il remplit de ses mêmes dispositions, et qu'il anime de son esprit.

Mais pour cela il faut que l'épouse soit en son intérieur dans un renoncement continuel à elle-même et à toute opération propre. Il faut qu'elle soit dans une mort universelle, afin qu'elle soit tellement vivifiée de l'Époux, qu'il soit toute sa vie, sa voie et sa vérité : sa vérité, en sa lumière; sa vie, en sa charité; sa voie, en toutes ses vertus.

C'est l'effet de l'amour de transformer l'âme en la chose qu'elle aime. Ainsi l'épouse doit être changée et transformée en l'Époux, qui, se cachant sous elle pour vivre sous son extérieur, comme s'il était encore vivant dans le monde sous un extérieur commun, la veut remplir de ses mêmes dispositions et de tous ses sentiments. C'est ainsi que la sainte Vierge, modèle unique des amantes et des épouses de Jésus, était en son intérieur disposée envers Dieu comme Jésus-Christ même l'était; et elle portait en son âme, par une participation intime des dispositions de son Fils, tous les sentiments dans lesquels il vivait envers son Père, et même envers toutes choses. Et c'est ainsi que doivent être les vraies épouses de Jésus-Christ. Il faut qu'elles aient une participation universelle de sa vie intérieure et divine; participation qui, à la vérité, est selon le degré et la mesure qu'il lui plaît, mais qui les met pourtant, dans leur intérieur, en jouissance et en participation universelle de tout Jésus. Car l'épouse et

l'amante fidèle et saintement jalouse de l'Époux, ne peut rien laisser en lui qu'elle ne tâche de faire passer en elle-même.

Elle doit donc premièrement aspirer à cette abnégation parfaite en Jésus, abandonné uniquement à la conduite de Dieu son Père. Elle doit toujours vivre en Jésus-Christ dans une grande religion et un profond respect envers Dieu, en la présence duquel elle doit se tenir incessamment anéantie, séparée de tout, et embrassant par charité tout le bien à faire dans l'Église. Elle doit aspirer toujours vers son divin Esprit, afin qu'il la remplisse de tout lui-même, ne voulant vivre qu'en lui seul, et n'ayant d'amour, d'estime, ni de respect que pour lui. Elle doit lui rendre toujours en l'intérieur quelque devoir et quelque hommage, comme celui de sacrifice, de louange, de prière, d'offrande, d'action de grâces, ou quelque autre semblable.

Elle doit aussi, en vue du domaine et de la souveraineté de Dieu sur toutes choses, se regarder comme pauvre et dénuée de tout; considérant toutes les choses qu'elle prend pour soi comme des biens de Dieu, dont elle lui demande l'usage par grâce et par miséricorde, et dont elle ne veut user qu'en esprit de dépendance et de mendicité.

Il faut qu'elle dise, comme Jésus, que le royaume de Dieu est le lieu de son attente, où elle remet à posséder pleinement toutes choses, et que, ce royaume n'étant point de ce monde, elle ne fait état que des biens intérieurs et divins, et ne regarde tout le reste que comme du fumier et de la boue. Il faut qu'elle s'estime si heureuse de la seule et intime possession de son Dieu, qu'auprès de lui tous les biens extérieurs lui

paraissent insupportables et lui soient en horreur. Elle les doit regarder comme des moyens très faibles d'honorer Dieu et d'aider le prochain, et, quoiqu'elle puisse en garder toujours quelque chose chez soi pour les œuvres de Dieu, et pour le soulagement de ses pauvres, elle y doit être néanmoins entièrement morte. Car, quoique ces œuvres et ce soulagement soient agréables à Dieu, ils le sont pourtant beaucoup moins que les devoirs intérieurs du cœur, qui sont plus précieux mille fois que tous les biens du monde. Oh! si vous connaissiez combien sont heureux les pauvres d'esprit, qui, au milieu des biens du monde, par le mépris intérieur qu'ils en font, et par le dégoût dans lequel ils vivent, peuvent les avoir et les posséder sans en être possédés, que vous soupireriez après cet état, et que vous souhaiteriez d'être dans cette sainte disposition! Car alors tous les biens de la terre ne vous causeraient plus d'empressement, il ne vous donneraient plus d'amusement d'esprit inutile, et votre âme, dégagée parfaitement de toute la vanité de ces fantômes, ne s'occuperait plus que de Jésus-Christ seul, que vous regarderiez toujours comme l'unique et le précieux trésor de votre cœur, et comme celui en qui vous auriez le moyen, par mille devoirs intérieurs, d'honorer la majesté de Dieu et d'enrichir son Église.

Or, comme l'Époux a bien du dégoût de son épouse quand il voit au fond de son cœur quelque affection cachée pour les choses grossières, il faut qu'elle s'éprouve et se sonde souvent là-dessus. Il faut qu'elle examine si elle a de la peine à donner; si elle s'afflige quand elle fait quelque perte; si elle a de la joie à recevoir; si elle a du plaisir à amasser et à garder; enfin si elle a le désir d'en avoir davantage. Il ne faut

point se tromper; c'est un des derniers désirs qui s'éteignent au fond de l'âme, que celui d'avoir et de posséder les choses. La pensée que la créature grossière a de s'établir au monde fait le désir de posséder ses biens pour y pouvoir subsister à son aise : et le désir d'aller à Dieu, et de jouir uniquement de lui, est un des sentiments les plus rares qui soit sur la terre. Cependant c'est celui-là seul qui doit être dans l'épouse de Jésus, qui, remplissant toute la capacité de ses désirs, et la dégoûtant de toutes les choses grossières, la met en tel état qu'elle n'est jamais contente qu'elle ne voie toutes les choses qui l'environnent, et dont elle est infiniment éloignée de cœur, comme appartenantes à Jésus et à ses membres.

L'épouse doit encore avoir en abomination le monde et surtout le péché, qui est le dieu du siècle. Elle doit le détester, ainsi que faisait Jésus-Christ, qui en portait toujours en son âme le jugement et la condamnation, comme étant contraire entièrement aux lois de Dieu son Père, et opposé aux maximes de son Évangile.

L'épouse doit de même, à l'égard des plaisirs et des satisfactions sensibles, en avoir horreur comme de la mort et de l'enfer, n'ayant de joie et de délices qu'en l'Époux qui est tout à elle, et dont elle doit être tellement occupée et possédée, que pas un autre que lui ne puisse avoir d'accès ni d'entrée en son intérieur.

Jésus est toute l'occupation, la possession, la joie, la jubilation et la béatitude de l'âme sainte, qui hors de lui ne peut et ne doit rien goûter, et ne doit rien trouver que de très grossier, de très impur et de très amer. La chasteté parfaite de l'épouse a des délicatesses si saintes, que l'on ne peut les voir et les goûter sans en être ravi.

Enfin l'épouse, pénétrée, possédée, animée et pleinement vivifiée des sentiments et des dispositions de l'Époux, doit être intérieurement anéantie en elle-même devant Dieu, ne souffrant jamais aucune pensée d'estime, de complaisance, de retour, ni de souvenir de soi, et n'ayant en vue que Dieu en Jésus et Marie.

L'épouse doit avoir en soi une disposition d'anéantissement, de basse estime de soi et de la vileté de son être pécheur, sans en sortir jamais, soit en traitant avec Dieu, soit en traitant avec le prochain. Elle doit agir en tout comme étant un néant en elle-même, et comme étant revêtue en sa chair de toute inclination au mal et de tout désir de péché; en un mot, comme n'étant que péché. Jésus-Christ, qui était revêtu extérieurement de l'iniquité du monde, sous une chair en ressemblance de péché, portait en son intérieur, couvert de honte et de confusion, les humiliations qui étaient dues au péché, et il fondait alors en son cœur l'humiliation des chrétiens, qui, étant revêtus intérieurement de la grâce et de l'esprit de Jésus-Christ, ne laissent pas d'être couverts d'une chair infectée de crimes, et pétrie de tous désirs d'injustice et d'iniquité. C'est ce qui doit abîmer l'épouse en la confusion d'elle-même depuis les pieds jusqu'à la tête. C'est ce qui la doit obliger à se voir, en son intérieur, comme une excommuniée et digne d'être chassée de la société et compagnie des saints, et à plus forte raison des approches et des saints baisers de l'époux. C'est ce qui la doit porter à recevoir les mépris, les rebuts et les contradictions, comme des choses honorables à son état, c'est-à-dire à ce qu'elle est par elle-même, ne pouvant être selon cette vue assez méprisée, contredite, persécutée et crucifiée, tant elle est digne non seulement de

mépris, d'oubli et de délaissement, mais d'horreur, de condamnation, d'anathème et d'exécration, ne méritant par elle-même que l'enfer.

La croix de Jésus est le caractère et le sceau de son contrat d'alliance avec l'âme. Il est l'Époux de sang, parce qu'il a épousé l'Église sur la croix, et qu'elle est sortie de son côté percé et de son sommeil sur le Calvaire. C'est pourquoi l'épouse n'est pas digne de lui, si elle a peine à le suivre, si elle ne veut pas être ferme et stable dans le crucifiement, et si elle refuse de faire, à l'exemple de la sainte Vierge, la profession d'humble servante de Jésus dans les ignominies, les souffrances et les délaissements. Il faut que l'épouse, entrant en possession et en union de Jésus-Christ, se résolve d'entrer en part de tous ses états pénibles et souffrants, *communiant,* comme dit saint Pierre, *aux passions de son Sauveur*. Il faut qu'elle soit aussi bien unie à lui sur le Calvaire que sur le Thabor, et qu'elle fasse état de porter continuellement la croix en cette vie de tentation, en cette vallée de larmes, en ce théâtre de pénitence, pour faire amende honorable et satisfaction publique du péché aux yeux des anges et de Dieu même, et à la face du ciel et de la terre.

L'épouse n'ayant plus aucun pouvoir sur elle-même, puisqu'elle est transférée dans le domaine total de l'Époux, doit vivre si absolument dans sa dépendance, qu'elle n'agisse que selon ses désirs et par ses mouvements. Il faut qu'elle soit comme Jésus-Christ à l'égard de son Père, qui ne faisait rien qu'il ne vît absolument ses ordres; en sorte que son opération était tellement unie avec son Père, et animée de son opération propre, que c'était une simple et même chose. *Pater usque modo operatur, et ego operor*. Quel dégagement, quelle

liberté, quelle soumission et quel abandon à l'Esprit doit être dans mon âme pour agir toujours de concert avec lui, et pour qu'il soit à tout moment dans cette coopération mutuelle avec elle!

Enfin l'Époux, recevant avec plaisir l'Épouse abandonnée à son pouvoir par le droit et par la justice de sa condition, se livre de sa part à elle, lui donnant par amour tout pouvoir sur lui, disant à sa chère épouse ce qu'il disait à Dieu son Père : *Tout ce que j'ai est à vous, et tout ce que vous avez est à moi.* En sorte qu'il est tout à l'âme, comme l'âme est toute à lui. C'est là le fondement de la simplicité et de la confiance que doit avoir l'épouse en son Époux, duquel elle doit attendre toutes choses, sans craindre qu'il lui en puisse refuser aucune, étant maîtresse par amour de ses désirs et de ses volontés. Mais elle doit bien prendre garde à ne pas oublier le respect dans sa confiance, ni l'anéantissement de son cœur en la sainte union et en la jouissance de l'Époux. Car ce sentiment est une marque assurée du véritable amour, qui, naissant de la vraie lumière, fait toujours en l'âme une impression de révérence envers l'Époux, et d'humiliation envers elle-même.

L'épouse ensuite doit demeurer en paix dans son fond, vivant toujours soumise aux ordres de l'Époux, et toujours préparée à répondre avec fidélité aux desseins de sa puissance, et à suivre les instincts de son divin amour en quoi que ce puisse être, sur le Calvaire ou sur le Thabor, dans la mort ou dans la vie. Elle doit en la jouissance de son époux, qui habite en elle avec le Père et le Saint-Esprit, être assurée que dans l'œuvre de Dieu elle éprouvera la participation de la puissance du Père pour opérer, de la sagesse du Fils pour

s'y conduire, et de l'amour du Saint-Esprit pour faire et souffrir toutes choses en la vertu de l'Époux; et qu'elle accomplira ainsi les desseins de Dieu en son Église, qui ne la veut pas seulement parfaite comme lui en elle-même, mais aussi en ses voies et en ses opérations, afin qu'opérant en foi et en charité, le Père soit le principe de son opération, le Fils de sa lumière, et le Saint-Esprit de son amour.

LETTRE CCCLXX (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui propose quelques dispositions pour le temps de l'avent.

[Pendant l'avent.]

Ma très chère fille,

La volonté de Dieu que j'adore, et que j'aime, ce me semble, de tout mon cœur, et particulièrement dans le dessein de vous servir en lui, fait que je ne puis différer à vous exciter de nouveau à aimer votre Tout, et à vous donner quelque exercice qui vous puisse être utile pendant ce temps.

Vous savez donc que l'avent, qui est un temps de pénitence, nous est donné pour nous représenter la loi de rigueur, et le temps de l'Ancien Testament, qui n'avait de soulagement ni de consolation que dans l'attente du Fils de Dieu, et dans ses soupirs pour Jésus-Christ. Ainsi, pour entrer dans l'esprit et dans les sentiments de l'Église, il faut que vous soupiriez continuellement après sa venue en vous. Et, comme tout l'office est rempli de ces désirs, il faut y joindre les

(1) C'est la CLXXII^e des imprimées.

vôtres, et conjurer incessamment le Verbe éternel de descendre en vous. Ma chère fille, pourriez-vous bien être sans aimer et sans soupirer, quand vous saurez que ce Verbe, habitant en sa gloire, et dans ce trône d'éclat et de majesté, s'est laissé charmer jusqu'à ce point à l'amour et aux soupirs des hommes, qu'il a daigné en leur considération avancer sa venue. Il a beau régner dans sa grandeur, il s'anéantit pour l'amour. Il a beau reposer dans le sein de son père en sa béatitude, il descend dans le sein de Marie en notre infirmité. Il a beau vivre au milieu de deux personnes adorables de la très sainte Trinité en sa pompe éternelle, il vient naître au milieu de deux animaux, comme un pauvre abandonné. Il ne s'unit pas même à la nature des anges si sortable à sa grandeur, mais il vient prendre la vôtre si ravalée, et si opposée à son état. Où en est votre cœur au milieu de ces pensées? Faites en sorte qu'elles vous soient fréquentes durant cet avent.

Désirez aussi sans cesse de posséder saintement ce tout aimable Jésus, et de l'attirer en vous. Car le dessein du Verbe éternel en s'incarnant dans le sein de Marie, n'était pas seulement de s'unir en personne à la nature particulière de Jésus, mais de s'unir par amour au cœur de toutes ses chères créatures, et de s'y unir par une présence gracieuse et charmante que les amants ne sauraient dénier. Que si cette présence n'est pas comme au très saint Sacrement, au moins est-elle assez puissante pour le représenter fidèlement à notre âme, et pour nous obliger à soupirer puissamment après lui.

Mais, ma très chère fille, il faut se disposer à le recevoir pleinement en ce temps, où il parle de sa venue

dans nos cœurs, comme d'une rosée et d'un divin déluge (1). Il me semble aussi qu'il vient comme un boute-feu, pour mettre le feu aux quatre coins et au cœur d'une ville. Je viens, dit-il, apporter le feu du ciel, et je ne désire autre chose que de tout embraser. Tout se fait en plénitude dans ce temps. Présentez votre cœur à ces grâces. Mais pour les recevoir il faut que vous deveniez pauvre comme Notre-Seigneur, non seulement extérieurement, mais intérieurement; c'est-à-dire, dépouillée d'entendement et de volonté : d'entendement, vous dénuant de l'attache à vos pensées et à vos jugements, les soumettant au jugement des autres, vous retranchant la liberté de juger de toutes choses, et surtout des actions d'autrui; de volonté, n'aimant que votre amour, mais l'aimant souverainement, et aimant en lui tous ceux qu'il vous commande d'aimer, vous dépouillant pour lui de l'amour de vous-même, déniant à vos inclinations naturelles et sensuelles ce qu'elles vous demandent pour leur pure satisfaction, et non pour plaire à Dieu dans leur nécessité; enfin anéantissant en vous le vieil homme avec ses habitudes, pour vous revêtir du nouveau, et vous remplir de ses dons, de ses vertus et de ses grâces.

Dieu, en ce temps, devient de Créateur, créature; de Verbe, chair; d'infini, limité; de tout-puissant, infirme; de sage, enfant; de roi, esclave; de grâce, péché : *Factus peccatum,* dit saint Paul : il est fait péché pour nous; c'est-à-dire, il en a l'apparence, et en souffre les disgrâces. Voyez quel anéantissement! Il est infini. Toutes vos humiliations ne peuvent aller jusque-là;

(1) Allusion à ces paroles tant de fois répétées par l'Église durant l'avent : *Rorate cœli desuper et nubes pluant justum.*

car elles seront toujours finies. Voyez quels dépouillements : la Divinité rabaissée jusqu'à l'humanité; Dieu dépouillé de sa gloire et de ses qualités divines; le Verbe éternel revêtu de nos bassesses et de nos misères; l'humanité même du Fils de Dieu dépouillée de sa propre personne. Votre dépouillement sera-t-il jamais de la sorte? Votre anéantissement ira-t-il jamais jusqu'à ce point? Humiliez-vous au moins autant que vous pourrez, soupirant durant ce temps après cette vie de Jésus-Christ, et travaillant sans cesse à vous anéantir à son exemple.

LETTRE CCCLXXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Sur le temps de l'avent et sur le mystère de l'immaculée Conception.

Monsieur,

Pour répondre aux intentions de Dieu, dans le temps où nous sommes, il faut que nous l'employions particulièrement à rendre nos devoirs intérieurs au divin avènement du Verbe en terre. C'est un mystère si auguste, que l'Église nous donne près d'un mois pour nous y préparer. Et même, afin de nous favoriser en ce dessein, elle nous propose la sainte Conception de la Mère à vénérer, pour nous disposer à adorer celle du Fils, et pour nous apprendre que ce divin Sauveur voudrait être conçu dans le cœur de toute l'Église, et voudrait y établir sa demeure, sa vie et son règne, comme il l'a établi en la nature particulière qu'il a

(1) C'est la CLXXIII^e des imprimées.

choisie en Marie, lorsqu'il s'est uni en elle à notre humanité.

Il veut aussi par là nous faire connaître comme la sainte Vierge est divinisée en sa Conception, n'y ayant rien dans ce saint mystère qui ne soit animé ou revêtu de la Divinité. Le dessein du Verbe est de faire la même chose dans le cœur des fidèles en sa venue, pourvu qu'ils se préparent bien à ce bonheur. Car il vient pour être toute leur vie, toute leur vertu, et toute leur grâce. Il vient pour être toute la lumière, le mouvement, et la puissance des âmes vides d'elles-mêmes et de toutes les créatures.

Travaillez donc bien, durant cet avent, à vous vider de tout pour jouir de la plénitude que Jésus vous prépare au jour de sa naissance.

LETTRE CCCLXXII (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il lui parle de l'enfance chrétienne et l'excite à se laisser pénétrer de ses dispositions.

[Janvier.]

Je prie Notre-Seigneur de vous remplir de l'esprit de sa sainte Enfance, dans ce temps où l'Église nous propose à honorer cet aimable mystère. C'est une des grâces que les chrétiens doivent le plus souhaiter pour vivre selon Dieu, et elle leur est même d'une telle nécessité, que, comme Jésus-Christ nous marque dans l'Évangile, *si nous ne devenons semblables à de*

(1) C'est la LIXe des imprimées.

(2) Elle conviendrait bien au marquis de Fénelon ou à quelque autre des gentilshommes que M. Olier dirigeait.

petits enfants, nous n'entrerons jamais dans le royaume des cieux.

Ce que vous m'avez écrit de ces vains respects qui vous tourmentent, et de cette sagesse trop humaine qui se mêle dans votre conduite, vous peut faire connaître le besoin très grand que vous en avez. Car l'enfance chrétienne portera en vous un oubli total des lois du monde et de sa sagesse, et elle établira votre âme dans un état si dégagé du siècle, qu'elle ne pourra plus se conformer en rien à ses mœurs, ni prendre pour sa conduite aucune de ses règles.

C'est être enfant que de n'avoir point de prudence et de sagesse humaine, et d'aller où porte l'obéissance et le mouvement de l'Esprit-Saint. L'enfant va sans retour partout où on le mène; et les enfants de Dieu vont partout où l'Esprit de Dieu les conduit. Ils ne s'amusent point à regarder si ce qu'ils font est selon les lois du monde, et s'il est conforme à ses coutumes; mais, se contentant de la sagesse de la foi, qui est la sagesse de Dieu même, qu'il donne à ses enfants pour règle et pour lumière, ils s'abandonnent purement et sans retour à sa sainte conduite; ils évitent ainsi tout le mélange de la lumière humaine, qui par son impureté éteint souvent en nous celle de Dieu; et, considérant que les rois qui furent adorer Notre-Seigneur sous la conduite de l'étoile, qui figurait la lumière du paradis, furent privés de sa clarté, durant qu'ils furent chez Hérode, et qu'ils consultèrent d'autres principes que la foi, ils ne veulent point chercher en leur propre esprit, ni en leur propre jugement ce qu'ils doivent faire, mais dans ce que la lumière de Dieu leur en découvre et que l'obéissance leur en apprend.

Ils ne font plus aussi de retour sur eux, ni de réflexion sur ce qu'on en dira dans le monde; et, comme ils ne s'arrêtent plus à cette prudence, dont l'Écriture sainte dit que toutes les pensées sont vaines, et les prévoyances incertaines, *vanæ sunt cogitationes hominum et providentiæ incertæ,* ils tiennent les yeux fermés à ces vaines lumières, afin d'avoir la sagesse divine et adorable qui les conduise en tout, et qui, remplissant toujours leur esprit des vérités divines et de la foi, leur serve de règle en toute leur vie. Ils ne se contentent pas même d'éviter en général la sagesse humaine en ce qu'elle a de malicieux, mais encore en ce qu'elle a de l'homme, pour ne se point porter aux choses de la piété seulement par un principe général d'un esprit bien intentionné, mais par le mouvement du Saint-Esprit et par sa divine lumière, qui leur fait regarder en chaque chose le bon plaisir du Maître et du Père céleste.

Voilà quelle est la conduite des enfants de Dieu possédés de son divin Esprit, qui, tout enfants qu'ils sont, ont une sagesse mille fois plus solide, plus sévère et plus réglée que tout le monde ensemble, puisqu'ils ont la sagesse de la foi, qui est la sagesse de Dieu même, pour règle et pour lumière.

Or, non seulement cet esprit d'enfance donne lumière à l'âme pour la conduire en tout, mais encore il donne doucement le branle à la volonté pour faire ce que Dieu veut. Car nous ne pouvons opérer sans mouvement, non plus que sans lumière; nous ne pouvons agir sans volonté et sans inclination amoureuse, douce et agréable, qui nous attire, et qui nous porte à la chose que Dieu nous fait vouloir. Et même, comme Dieu est un agent parfait, et qu'il

remplit toutes les facultés et les puissances de l'âme, agissant en chacun selon sa disposition et son état, non seulement il remplit notre esprit de lumière, et notre volonté de mouvements suaves et amoureux, mais encore il anime de sa vigueur et de sa force le reste de nos puissances, pour les porter à ce qu'il veut qu'elles accomplissent, en sorte que sa présence auguste donne à l'âme une telle confiance, qu'elle se porte sans hésiter à tous les devoirs que Dieu exige d'elle, avec une facilité merveilleuse, jusqu'à entrer dans une sainte audace de tout faire pour Dieu, trouvant tout très petit auprès de lui, et considérant toutes les entreprises qui se présentent comme des choses de rien, auprès du sentiment qu'elle a de sa grandeur.

Voyez, Monsieur, quel serait votre bonheur si vous étiez bien possédé de cet esprit. Quelle serait la paix, le calme et la joie de votre cœur dans cet état ! Avec quelle pureté, quelle force, quel dégagement et quelle fidélité n'agiriez-vous point en toutes choses ! C'est la grâce que vous devez demander à Dieu en ce saint temps, renonçant à votre propre esprit, condamnant votre propre jugement, mourant à tout vous-même, pour vous laisser à la conduite de Notre-Seigneur, qui vous avertira en temps et lieu de vos devoirs. Soupirez tous les jours après cette grâce, et soyez dans une disposition continuellement aspirante à cet état d'enfance, qui est si utile et si nécessaire à la perfection de l'âme.

LETTRE CCCLXXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Occupation pour le jour des Cendres, et de l'esprit de cette cérémonie.

Monsieur,

Vous honorerez demain Notre-Seigneur, et respecterez tous ses desseins dans la cérémonie des Cendres, lui demandant part à son esprit de mort et de pénitence, qu'il va répandre abondamment en ces jours dans les âmes fidèles.

Vous considérerez : 1° que les cendres vous avertissent qu'il faut mourir, et que l'Église vous les impose pour vous faire ressouvenir que vous avez été condamné à retourner en cendre avec le premier homme, afin que la vue de la mort dans votre esprit, et la grâce de Jésus-Christ dans votre cœur, éteignent en vous les désirs du péché et l'amour de la vie. Car le but de l'Église, par l'imposition des cendres, est de nous donner la haine de nous-mêmes, le désir de nous mortifier, et le zèle pour la destruction et la ruine du péché qui vit incessamment en nous.

2° Vous considérerez que l'Église, par la cendre qu'elle nous impose, nous met au pied des autels comme des victimes de mort, et nous en fait approcher comme des hosties prêtes à mourir pour satisfaire à Dieu. Lorsque les prêtres imposaient autrefois les mains sur des

(1) C'est la CCXXXe des imprimées.

(2) Les citations latines faites dans cette lettre indiquent assez qu'elle aura été adressée à quelque ecclésiastique du séminaire ou de la paroisse.

victimes, ils les appropriaient à Dieu et à ses autels, et les destinaient par là à la mort. Maintenant ils imposent la cendre, pour montrer à l'homme qu'il est pécheur, en lui apprenant non seulement qu'il est poudre comme le premier homme avant son péché, mais qu'il n'est que cendre. La cendre marque et exprime une chose passée par le feu. Tu as été, veut dire l'Église à chacun de ses enfants, dévoré par le feu du péché; tu n'es plus rien que cendre : mais souviens-toi que tu seras encore dévoré par le feu de la colère de Dieu, et que tu seras un jour victime de sa justice, si tu ne le veux être maintenant de son amour.

3° L'Église, par cette cérémonie, nous imprime la grâce et l'esprit de la chose qu'elle nous exprime, et de la vérité qu'elle nous figure ; car elle nous donne des dispositions même de pénitence, par lesquelles nous confessons que nous sommes pécheurs : en sorte que, comme autrefois saint Jean-Baptiste, en jetant de l'eau sur la tête des Juifs les engageait à la pénitence, et eux en s'approchant de lui se déclaraient publiquement pécheurs; de même les chrétiens en recevant présentement la cendre, reçoivent par les mains du prêtre la marque de leur état, qui les engage à la pénitence, et les peuples font eux-mêmes profession publique de leur péché.

4° Vous considérerez que, comme le Fils de Dieu reçut le baptême au commencement de sa pénitence et de son jeûne, vous recevez la cendre avant le vôtre, comme un engagement à la pénitence de la part du prêtre qui vous l'impose, et qui tient la place du Père éternel sur vous, comme saint Jean la tenait sur Jésus-Christ et sur les Juifs ; et même vous vous présentez pour la recevoir, afin de chercher l'esprit de pénitence

en Jésus-Christ, et en son Église qui est pleine de ses mérites et de sa grâce.

Et c'est là une des raisons pour lesquelles trois jours avant la cérémonie des Cendres on fait mention de Jésus-Christ mort en croix, afin que l'Église puise en lui la grâce de la pénitence qu'elle nous donne sous les cendres, et afin de nous faire par là reconnaître quelles sont les obligations que nous avons à Jésus-Christ. Car c'est lui qui est notre semence de vie, et, s'il ne fût point mort pour nous, nous serions tous réduits en cendre, et il ne resterait de nous que ce qui reste de Sodome et de Gomorrhe. *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, sicut Sodoma facti essemus, et sicut Gomorrha similes fuissemus;* et comme dit saint Jude : *Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.* La pénitence, dont nous devons recevoir la grâce par la cendre, nous imprime ce sentiment et cette disposition dans le cœur, de nous faire reconnaître que nous méritons non seulement la mort par nos péchés, mais le feu éternel, dont les cendres de Gomorrhe sont les marques et les vestiges.

5° Comme, le dimanche avant les Cendres, on lit dans l'Évangile la mort de Jésus-Christ pour nous apprendre qu'il a prévenu notre mort par la sienne, qu'il a souffert en lui ce que nous devions souffrir, et que comme chef il a porté la mort pour ses membres, il veut que dans ce jour des Cendres nous portions sur notre tête l'image de ses infirmités, de ses souffrances, et de sa mort, afin que nous nous ressouvenions de faire mourir en nous la partie supérieure de nous-mêmes, qui est notre esprit propre et notre propre volonté, qui, étant morts, porteront ensuite la mort dans ce qui dé-

pend d'eux, c'est-à-dire, dans la portion inférieure de notre âme.

C'est ce saint exercice de mortification et de pénitence qui doit faire votre grande occupation durant ce temps, sanctifiant votre jeûne par la mortification de votre chair, par le retranchement de vos satisfactions et de vos joies, par l'abstinence de vos propres désirs, en un mot, par un sacrifice perpétuel de vous-même, qui réduise en cendre par le feu de l'amour, et par le zèle contre le péché, tous les appétits de votre chair, et tous les mouvements déréglés de votre cœur.

Ce doit être là l'occupation continuelle des chrétiens, comme les saints ont remarqué en expliquant la loi des holocaustes : *Hæc est lex holocausti. Cremabitur in altari tota nocte usque mane. Ignis ex eodem altari erit.* Nous devons être des holocaustes perpétuels dans cette vie de nuit et de foi; et ce sacrifice doit durer jusques au matin, et au jour de la gloire, où nous nous trouverons tous un avec Dieu dans une parfaite consommation. C'est la grâce que vous demanderez très instamment à Notre-Seigneur, vous donnant le plus souvent que vous pourrez à son divin Esprit, afin qu'en sa vertu vous soyez fidèle à mourir à tout, pour ne vivre plus qu'à Jésus à la gloire de son Père. Adieu.

LETTRE CCCLXXIV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il donne encore quelques explications de la cérémonie des Cendres.

Monsieur,

Je suis bien aise de voir, par les demandes que

(1 et 2) C'est la CCXXXIe des imprimées.

vous me faites, que vous avez toujours une affection pour les cérémonies de l'Église, et que vous continuez à vouloir vous en instruire, et à vous remplir de leur esprit et de leur grâce. Celle des Cendres, que vous me proposez, est pour faire ressouvenir l'homme de la mort à laquelle il a été condamné pour son crime; et l'Église la pratique au commencement du carême, afin d'obliger ses enfants à se soumettre à cet arrêt que Dieu a porté contre eux en la personne d'Adam, et à travailler durant ce temps à mourir à tout, pour se préparer à la grâce d'une nouvelle vie.

Le prêtre qui les impose, revêtu d'une chape de deuil, représente l'esprit de Dieu sur le pécheur, qui regrette d'avoir formé l'homme : *Pœnitet me fecisse hominem.* Et cet habit exprime aussi sa colère sur nous. C'est pourquoi le prêtre qui tient la place de Dieu, comme saint Jean en son habit austère la tenait autrefois sur les Juifs, en imposant ces cendres sur la tête, prononce l'arrêt de mort contre le pécheur : et ce que Dieu a dit une fois au premier homme, *Morte morieris,* il le répète maintenant à chacun en ces termes: *Pulvis es, et in pulverem reverteris,* pour imprimer ainsi sur la tête de tous ce jugement de mort.

Le pécheur qui se présente au pied de l'autel, et qui se met à genoux pour les recevoir, exprime sa disposition intérieure de soumission au jugement de Dieu, et d'acceptation de son arrêt de mort. Il témoigne par là qu'il adore ses ordres et les révère. Et il est bon, durant tout le carême, de se renouveler en cette disposition, d'adorer et d'accepter ce divin jugement, et de se purifier et se séparer de toutes choses, en la

— Probablement un ancien séminariste de Saint-Sulpice, peut-être le même qui reçut la lettre précédente.

manière qu'on le voudrait être pour se présenter devant Dieu à l'heure de la mort, parce que peut-être on ne sera pas pour lors en état de le faire.

L'Église prétend aussi par les cendres nous engager à la mortification de nos sens et de tout nous-mêmes. L'eau bénite, dont elles sont arrosées, nous exprime l'esprit de pénitence de Jésus-Christ, des larmes duquel elles sont toutes baignées et détrempées. L'encens, qui les parfume en se consumant dans le feu, marque l'application aux bonnes œuvres, et le sentiment de notre cœur que la charité doit réduire en cendre. Et les cendres tirées des rameaux d'olivier par le moyen du feu, marquent que notre intérieur ne sera consommé que par le feu même de Jésus-Christ, qui est cette hostie pacifique, qui par sa paix nous a réconciliés à Dieu. En un mot, tout cela marque qu'il faut nous résoudre, en la vertu du Fils de Dieu et de sa divine charité, à réduire en cendre et à mettre à mort toute la vieille créature.

Les cendres nous expriment encore l'état intérieur de notre âme, et ce qui se passe en elle, qui est le sujet des larmes et des gémissements de l'Église. Car Jésus-Christ est mort en nous, et ces cendres sont l'image de l'état où nous l'avons réduit. Elles nous apprennent que, par le feu de nos péchés et par l'ardeur de nos convoitises, nous l'avons fait mourir, mais d'une mort mille fois plus cruelle que celle qu'il a soufferte sur le Calvaire. Car il est mort sur le Calvaire pour prendre une nouvelle vie, et pour nous la mériter par sa mort et par sa résurrection; et c'est cette nouvelle vie, acquise par ses mérites et par son sang, que nous avons cruellement étouffée dans notre cœur. La vie du premier homme n'était que l'effet d'une

parole et d'un souffle ; mais celle de Jésus-Christ en nous est l'effet de trente-trois ans de vie ; c'est l'effet de mille larmes, de mille souffrances et de mille morts ; c'est l'effet de toute sa vie, de sa mort et de sa résurrection. La vie du premier homme était à la vérité une participation de la vie de Dieu ; mais la vie de Jésus-Christ en nous le rend présent à notre âme avec son esprit, non seulement par une légère participation de sa vie, mais même par sa demeure et son inhabitation en nous.

Jésus-Christ est mort une fois à cause qu'il était sous une chair en ressemblance de péché, et qu'il avait voulu se revêtir de nos iniquités ; mais maintenant qu'il n'a plus rien de l'extérieur du péché, qu'il est revêtu de la clarté de son Père, et qu'il est dans l'état de son être immortel, dans lequel il ne peut plus mourir, quel outrage que de le mettre à mort ! C'est pourtant ce que fait le pécheur : c'est jusqu'à ce point que va son insolence. Et c'est aussi le sujet pour lequel l'Église fait de si hauts gémissements, et un si grand appareil de pénitence, dans l'intérêt qu'elle a de recouvrer son Époux, et de le rappeler à la vie. C'est pourquoi elle fait les mêmes cérémonies sur les cendres que sur les corps morts, les arrosant d'eau bénite, et les parfumant d'encens ; ce qui nous exprime encore la pénitence consommée de Jésus-Christ, ou son état de mort, et l'espérance de sa résurrection.

Enfin, dans ces temps où l'Église expose Jésus-Christ mort dans les chrétiens, qui sont comme des tombeaux vivants, elle les applique, par la vue de ce spectacle, à soupirer après sa résurrection en eux, et après la communion à sa vie divine. Et pour cela elle se sert de la cendre ; parce que comme la première chose que

l'on fait en la consécration d'un temple est d'y semer de la cendre, ainsi, dans le désir de renouveler le chrétien comme temple de Jésus-Christ et de son divin Esprit, et de le mettre en état qu'il y habite en sa nouvelle vie, elle lui met la cendre sur la tête comme une première préparation à sa totale rénovation, à laquelle il doit travailler durant ce temps.

Il faut donc, en nous approchant aujourd'hui des autels, que la cendre qu'on y répand sur notre tête, excite en nous le zèle de notre rénovation. Il faut que nous y reconnaissions l'obligation de nous sanctifier en nous approchant du Saint des Saints, et qu'enfin, suivant l'esprit et la grâce de ce mystère, nous prenions résolution de passer tout ce saint temps : 1° dans des sentiments d'humiliation, de contrition de nos péchés, et d'acceptation de tout ce qu'il plaira à Notre-Seigneur de nous faire souffrir pour les expier ; 2° de douleur, de regret et de confusion d'avoir si souvent donné la mort à Jésus-Christ dans notre âme ; 3° de désir de la faire revivre en nous, et de travailler à cela par les exercices des bonnes œuvres, et surtout de la pénitence et de la mortification.

LETTRE CCCLXXV (1).

A UNE PERSONNE DE PIÉTÉ QU'IL DIRIGEAIT.

De la qualité d'épouse de Dieu, que la sainte Vierge reçoit dans le mystère de l'Incarnation.

Ma très chère fille,

Je ne puis et ne dois vous tenir plus longtemps caché

(1) C'est la CLIe des imprimées, dont le fond et même la plupart des expressions se lisent dans les Mémoires, sous la date du 19 novembre 1651.

le sentiment dont j'étais rempli ce matin, sachant qu'il est conforme à votre piété, et que votre âme est très sensible à cette dévotion. Je suis bien aise de vous le dire, afin que cela vous serve d'occupation pendant ce jour, que l'Église destine aux joies de la très sainte Vierge dans le divin mystère de l'Incarnation.

Ce qui était de plus auguste en la Mère de Dieu, et qui est le moins considéré, est le titre et la qualité d'Épouse de Dieu le Père, avec lequel elle devient une, pour être avec lui Mère de son Fils. Dieu le Père ayant dessein de sortir de hors soi par les voies de l'amour, et de former une famille naissante de lui-même, a voulu premièrement se pourvoir d'une épouse qui lui fût semblable, de même qu'en voulant former le genre humain selon la chair, il joignit à Adam une aide semblable à lui, de laquelle devait naître toute la postérité des hommes. Or cette épouse, qu'il a voulu se choisir, est la très sainte Vierge. Il l'avait destinée de toute éternité pour être la Mère de son Fils; et le temps étant venu pour accomplir ce mystère, il lui donne un surcroît de grâces, de richesses et d'ornements si magnifiques pour l'élever à cette incomparable dignité, que sa divine majesté éprise d'amour pour cette aimable princesse, se lie à elle, pour former en elle son Fils, et l'en rendre la mère.

Qui pourrait pénétrer ce que c'est que cette dignité d'épouse? Qui pourrait comprendre en quel état de sainteté est tirée la très sainte Vierge par le Père éternel, qui, l'honorant de ce titre glorieux, l'élève dans son sein jusqu'au plus intime de sa substance et de son cœur? Elle est pour lors dans un abandon inconcevable à la puissance et au domaine du Père éternel. Elle est tellement passée en lui et dans ses droits, qu'il ne se

peut rien comprendre de pareil. Elle lui est livrée sans retour, sans soin et sans souci; et elle est dans une joie, et dans un repos qui ne se peut dire, de se voir en ce lieu où Dieu seul est sa suffisance.

Dieu le Père a aussi, de son côté, une joie incroyable de posséder cette âme, et de la voir ainsi abandonnée à lui. Il la voit toute sienne avec une consolation et une joie non pareille. Jamais créature ne pourra exprimer quel est l'amour et la tendresse de Dieu le Père envers la sainte Vierge, en qualité d'épouse. Cela est infini, immense, inconcevable et incompréhensible à tout esprit créé : c'est un ouvrage que Dieu seul peut comprendre.

Je le prie de tout mon cœur de vous faire goûter et ressentir quelque chose de cette sublime grandeur, et de vous mettre en part des saintes qualités, dont votre divine Mère est remplie en cet état divin. C'est un Dieu jaloux, et qui désire avec ardeur de rencontrer des âmes, qui soient en état d'être rendues participantes de ce qu'il a communiqué de plus parfait et de plus saint à son Fils et à sa très sainte Mère. Adieu.

Je vous laisse en vous apprenant une vérité qui doit renouveler votre courage et votre confiance. C'est que les dons de Dieu, dans les âmes fidèles à l'Esprit, vont toujours augmentant au lieu de s'amoindrir. Douter de cette vérité, c'est blesser et affliger au dernier point le cœur de l'Époux, qui veut que l'âme croisse tous les jours jusqu'à la perfection, dans la connaissance de son amour et dans l'expérience de ses dons. Tout à vous pour jamais.

LETTRE CCCLXXVI (1).

A UNE DAME DE SA PAROISSE.

Il la console après l'avoir contristée et l'exhorte à ne pas lever le sceau sacré de la croix que Jésus a mis sur son cœur.

[Le vendredi saint (2).]

J'ai vu, par la lecture de votre lettre, votre peine selon la chair et votre humiliation selon l'esprit. Je vous y répondrai que j'ai été fâché de vous avoir contristée, mais que j'ai été réjoui, comme saint Paul, de ce que votre tristesse vous a portée à l'humiliation et à la pénitence. C'est ce que répondit cet apôtre à ses disciples, qui étaient dans des dispositions pareilles aux vôtres. Je m'aperçois plus que jamais que Jésus et sa Mère se veulent rendre maîtres absolus de vous, sans ménager vos intérêts, ni flatter en façon quelconque vos sentiments particuliers. La simplicité de leur voie me ravit, et la disposition de votre âme me console au dernier point, voyant qu'ils ont en même temps le soin de préparer votre cœur à recevoir les réprimandes, et à embrasser les sentiments pénibles de la direction.

Voyez si votre souhait est accompli. Vous aviez désiré que l'on mourût pour vous à tout respect humain, et qu'on vécût à votre égard dans toute la simplicité du christianisme. Je ne vois rien à vous dire par la miséricorde de Dieu qui me puisse donner de la peine. Il me semble que votre cœur est prêt à tout, et que vous voulez bien être nourrie du pain délicieux de la croix

(1) C'est la CXXXIX^e des imprimées.

(2) L'année où cette lettre fut écrite n'est pas indiquée, mais ce n'est pas après 1652, car M. Olier était encore curé quand il la fit.

de Jésus. Voilà la pensée de mon réveil en ce grand jour de sa passion, où Jésus nous dit : Mettez-moi comme un sceau et un cachet sur votre cœur ; afin de nous apprendre qu'il veut enfermer notre cœur sous le sceau sacré de la croix, afin qu'il ne s'échappe jamais pour sortir et s'épancher dans la complaisance d'aucune créature. Le cœur lui appartient tout entier. Vous savez quel crime c'est de lever le scellé qu'a posé la justice des hommes : que serait-ce donc de lever celui de la justice de Dieu, qui scelle notre cœur du sceau de la croix? C'est ce que sa puissance a fait dans le baptême, et ce qu'il veut que nous renouvelions tous les jours par notre foi et dans notre charité. C'est pourquoi il nous dit : Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur. O ma fille, quelle heureuse prison ! Oh ! quelle douce servitude! Oh ! que la liberté contraire à cet état est gênante et amère ! Quelle douceur, quel prix et quel repos ne possède-t-on pas en cette aimable captivité ! Et si quelquefois les sens cherchent leur satisfaction, dont alors ils sont privés, quelle joie ensuite ne reçoit pas le cœur pour récompense de sa privation ! Oh ! quelle protection, et quelle sûreté sous l'aimable scellé de Jésus ! mais quelle impression ne reçoit-on pas de lui en cet état ! C'est alors seulement qu'il grave parfaitement son image dans le fond de l'âme ; car, dans tous les autres temps et dans tous les autres états, l'impression des créatures s'y mêle, qui, entrant en l'âme, ou elles effacent, ou elles troublent la figure et l'image du Seigneur.

Tenez donc bien toujours votre cœur sous cet aimable scellé de la croix. Voilà tout ce que je vous demande au nom de Jésus crucifié, qui n'a souffert pour vous qu'à cette intention. Son Père à la croix le tient scellé pour lui ; en sorte qu'il n'y a rien au monde

qui entre dans son cœur, et il est fermé à tout pour Dieu. Il vous demande la même chose pour lui, et pour son Père.

Ma fille, si vous avez un peu de charité pour moi, de quoi je ne doute pas, car je sais que vous en avez beaucoup et plus que je ne mérite, ne me refusez pas cette demande. Quoique je sois un pauvre misérable, et assez malheureux pour vous persécuter, je ne laisse pas de servir d'instrument à Jésus-Christ pour mettre le sceau sur votre cœur, afin que rien n'y entre, et que Jésus-Christ seul y fasse en paix sa demeure. Vous aimez la persécution quand elle vient de la main de la charité, comme Notre-Seigneur à la croix aimait celle qui lui venait de son Père. Recevez donc celle que vous souffrez comme un aimable coup du glaive qu'il est venu apporter entre la fille et le père, voulant que la persécution se fasse dans la créature par le glaive de son esprit, par la main même qui nous est la plus chère, et par ce que nous avons de plus tendre en l'Église. Adieu. Je m'en vas ouïr la Passion, avec vous au pied de la croix de Jésus.

LETTRE CCCLXXVII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'encourage à bien souffrir, et il lui montre les avantages de la croix.

Monsieur,

Si notre cher enfant humilie son corps, c'est pour

(1) C'était la CLXXXII^e des imprimées.

(2) Le ton de la lettre montre qu'elle a été adressée à quelqu'un des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à qui la maladie obligea d'appliquer des remèdes violents et de faire des opérations douloureuses.

relever son âme ; il ne mortifie sa chair que pour vivifier en même temps son esprit. C'est acheter à bon marché ce précieux trésor de l'Évangile, qui est la grâce de Jésus-Christ, que de l'acquérir par un petit renversement de terre, comme est celui de la tribulation du corps.

Ne doit-il pas souhaiter que ses entrailles soient ouvertes, que toute sa chair soit déchirée, si, au milieu de ses travaux et de ses exercices, il y peut rencontrer Jésus-Christ? C'est là sa foi et son espérance, comme c'est ce qu'il y a de plus vrai et de plus sûr dans l'Église, que la tribulation opère la patience, qui n'est jamais frustrée dans son attente, parce que la charité, qui est l'œuvre parfait du Saint-Esprit, est répandue dans le cœur affligé. Il faut voir à ce coup si notre cher enfant est vrai enfant de foi; si en esprit il résiste à la chair, et s'il sait bien user de Jésus-Christ, qui veut en lui être sa force et sa vertu, et en qui il pourra souffrir mille fois davantage que tout ce qu'il aura de plus dur à porter. Il a été la force des martyrs, qui ont eu de plus rudes peines et des maux plus cruels à souffrir dans une chair infirme, délicate et sensible, aussi bien que la sienne. Ils n'ont point eu d'autres défenses dans leurs supplices que la vertu intérieure du Fils de Dieu, auquel ils tenaient leur esprit intimement uni en silence et en paix, pendant que tout leur extérieur était livré, noyé et abîmé dans la douleur et la souffrance. Allons à la croix armés et animés de Jésus-Christ. Il en est détaché, et il en est descendu pour entrer en nous, et

Si M. de Poussé n'avait été repris par M. Olier pour avoir excédé dans l'usage des austérités corporelles, on soupçonnerait que la lettre lui a été écrite, tant la première phrase conviendrait bien à ce genre de souffrances. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 125.)

ensuite pour nous y porter avec lui, et nous y lier comme lui. L'amour excessif qu'il a pour nous ne lui a pas laissé goûter seul la vertu et le mérite de la croix; il a voulu nous rendre participants de ce bien. C'est pour ce sujet qu'en ayant été détaché extérieurement, il y demeure toujours attaché en esprit, afin d'y reporter tout le corps de l'Église, et de lui faire trouver là son véritable esprit.

Il veut que nous trouvions la vie dans cet arbre de douleur, comme autrefois nous l'avions perdue dans l'arbre de délices; et que, dans ce qui portait en nous la mort de l'homme de péché, nous y trouvions l'esprit d'une seconde vie, qui est la vie d'un Homme-Dieu. N'est-ce pas renouveler heureusement la vie, que de la trouver dans un peu de souffrance? Qui ne voudrait ressusciter à la vie présente, et se délivrer de la mort, s'il n'avait qu'à souffrir quelques heures sur la croix? Il n'est pas question de ressusciter à la vie présente, et à la vie du péché, mais il est question d'entrer dans la vie céleste, et dans la vie d'un Dieu. Eh quoi! refuserons-nous d'acheter pour si peu ce bonheur et cette grâce? Hélas! la vie d'un million d'hommes sacrifiés, et d'un million de créatures et de mondes nouveaux ne pourrait pas nous acquérir ce cher trésor de la vie d'un Dieu, et nous ne voulons pas y donner un moment de souffrance.

Estimons la vertu crucifiée, et sachons que c'est le caractère de la divine vérité. La racine du véritable bien est en la croix. Ne faites cas que de cela. Dieu nous fasse la grâce de l'estimer et de l'exalter en notre cœur par-dessus toutes choses. La sainte Église en a fait la solennité dans ce mois. Je prie Notre-Seigneur que ses enfants soient bien remplis de son amour, et

qu'ils s'établissent tous les jours de plus en plus en cette vérité, qu'autant qu'on a du véritable esprit de Jésus-Christ et de la vraie lumière, on a dans le cœur autant de véritable amour pour la croix. Fuyons cette fausse vertu qui veut avoir ses aises, et qui travaille incessamment pour les préparer. Fuyons cette apparence de christianisme menteur, qui ne veut avoir rien qui le choque. Aimons l'anéantissement de nos désirs et de nos affections. Aimons le détachement, le dénûment de l'estime propre, l'abnégation de tous nos sentiments, et le crucifiement universel et continuel de nous-mêmes. Soyons aussi toujours crucifiés comme Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ en croix. Ayez encore devant vos yeux cette grande maxime du Maître : *Celui qui tous les jours ne portera pas sa croix, ne sera pas disciple de Jésus-Christ.* Ce ne sont pas là des opinions à disputer, ce sont des maximes de foi à pratiquer, et qui seront les règles du salut, et les voies assurées pour s'établir dans l'esprit du christianisme.

LETTRE CCCLXXVIII (1).

A UNE PERSONNE MALADE.

Il lui montre qu'il faut aimer la croix.

M.,

Je viens d'apprendre l'état de votre maladie, dont je bénis la majesté de Dieu, puisque c'est sa volonté, et qu'il commence à vous mettre dans l'état où il réduit ceux qu'il aime. C'est là la vraie condition des chrétiens et des pénitents. Puisque vous avez péché,

(1) C'est la CXXVII^e des imprimées.

il faut que vous fassiez pénitence, et que vous souffriez. Ce sera toujours faiblement, auprès du péché qui mérite la mort, le purgatoire, et souvent même l'enfer. Il faut donc regarder toutes les autres souffrances comme des grâces, des indulgences et des miséricordes.

Comme chrétien il faut souffrir ; autrement on ne porterait pas en soi l'image de Jésus-Christ, ne participant pas à ses souffrances et à sa croix, qui a été en lui continuelle. N'est-ce pas une chose honteuse de voir Jésus sur une croix, et nous regorgeant d'embonpoint et de santé? En vérité pouvons-nous être nommés ses vrais membres, et ses membres vivants, ne portant point en nous sa vie? Il faut avoir l'amour de la croix, et nous réjouir quand notre corps en est participant.

Enfin, quand et comment pouvons-nous donner à Notre-Seigneur des preuves plus certaines de notre amour, que lorsque nous souffrons amoureusement pour lui, et que notre volonté ne veut point de soulagement à son mal qu'autant qu'il lui plaira, quoique le corps y résiste et demande le contraire? Il est si aisé de dire à Dieu qu'on l'aime ; et dans l'oraison, lorsqu'on a quelque sentiment, il est si facile de lui témoigner qu'on veut souffrir pour lui ; mais souvent ce ne sont que des discours en l'air, et des paroles trompeuses qui nous abusent, et qui nous donnent de vaines complaisances en nous-mêmes. La marque du véritable amour est de souffrir humblement et amoureusement : humblement, reconnaissant que nos péchés méritent cet état ; amoureusement, embrassant par esprit et par affection la croix que sa bonté nous envoie. Adieu.

LETTRE CCCLXXIX (1).

A UN DES GENTILSHOMMES QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui conseille de s'humilier pour honorer Jésus-Christ ressuscité, et lui donne plusieurs avis très utiles sur ce sujet.

[Au temps pascal.]

Monsieur,

Le temps de la Résurrection où nous sommes demande que nous adorions l'état parfait de Jésus-Christ en ce mystère. Il faut pour cela nous humilier en sa présence, et nous confondre de l'état de pécheur et de corruption où nous sommes réduits. Il faut désirer de rendre hommage par cet état à celui de Jésus-Christ, nous réjouissant de ce qu'il n'a rien de nos infirmités, et de ce que maintenant il est sorti de l'abjection où il vivait en ce monde, sous la résidence de la chair de péché. Il faut soupirer incessamment après cet esprit intérieur et adorable qui l'animait en terre, et qui fondait en lui la vie intérieure des chrétiens, leur préparant un esprit nouveau, tout opposé en ses sentiments à la vie grossière et maligne de notre chair.

Outre l'oraison mentale, que vous ferez pour cela assidûment par application à Jésus-Christ, toujours humilié et anéanti en son intérieur, et que vous ferez avec une grande simplicité, confiance, ferveur, et persévérance, vous userez de temps en temps de certains traits d'amour et d'élans vers ce même esprit de Jésus-Christ, par des élévations simples et ardentes, mais fréquentes, lui demandant qu'il vienne en vous comme

(1) C'est la CIII^e des imprimées.

principe de la vie chrétienne, et le suppliant de remplir votre âme des mêmes sentiments dont il remplissait celle de votre divin Maître; et entre autres du sentiment qui inclinait son cœur à l'humiliation, et lui faisait si fort aimer les choses basses et méprisables. Vous le conjurerez de détruire en vous ce désir si naturel à tous les hommes qui leur fait souhaiter la grandeur, et les porte à rechercher l'estime, l'amitié, la flatterie et l'applaudissement des créatures.

Vous pourrez, en ces élévations intérieures, vous servir de ces paroles de l'Écriture sainte, que prononçait si amoureusement la reine Esther, comme figure de l'humble reine du ciel, la sainte Vierge, en l'union de laquelle vous les pourrez dire : *Mon Dieu, j'ai en horreur tout signe de grandeur et toute marque de superbe.* Vous serez soigneux, dans les occasions d'estime et d'applaudissement, d'être en séparation et en éloignement de ces choses, redonnant tout à Dieu comme à l'auteur de toute perfection, et qui seul mérite de l'honneur et de la louange pour son ouvrage.

Vous pourrez vous servir fréquemment de cette prière : *Veni, Spiritus humilitatis, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende:* Venez, Esprit d'humilité de Jésus-Chrit, remplissez le cœur de votre serviteur, et y allumez le feu de votre amour.

S'il s'élève en vous quelque mouvement de superbe ou de complaisance pour vous-même, vous entrerez en zèle et en horreur contre vous, et contre ce fonds malin de péché qui vit en votre chair; ce que vous ferez en union à l'esprit intérieur de Notre-Seigneur, invoquant l'esprit d'humiliation du Fils de Dieu, et le priant de s'établir en vous, et d'y former des sentiments parfaits d'anéantissement. Vous pouvez même,

à cette intention, vous exercer pendant la journée à quelques mortifications extérieures de vos sens, et à quelque sacrifice intérieur et extérieur de vous-même.

Si, outre les désirs de superbe, vous vous trouvez quelquefois assiégé ou environné de pensées de vanité, il faudra vous unir encore intimement à Jésus-Christ en vous; car il faut se servir de toutes choses pour s'élever et s'unir à lui; et comme il est la vraie lumière qui chasse le mensonge et son obscurité, il fera dissiper et évanouir tous ces fantômes. Que si, après l'union intime de votre âme avec Jésus-Christ, il reste encore quelque chose d'importun qui voltige autour de vous, méprisez tout cela. Car la peine que cela vous donne marque assez la condamnation et l'aversion de votre cœur, et les choses extérieures ne nuiront jamais à un esprit et à une volonté unis à Jésus-Christ en son intérieur.

L'âme, établie et renouvelée en Jésus-Christ, trouve en lui un fort qui lui doit faire mépriser toutes les attaques extérieures de l'ennemi, qui souvent ne nous approche, par la permission de Dieu, qu'afin que nous entrions soudain en notre forteresse, et que nous retournions à notre refuge, duquel, par négligence ou divagation inutile, nous nous étions éloignés.

Que l'âme fidèle se souvienne que plus elle est aimée de Jésus-Christ son Époux, plus il se sert d'inventions pour la tenir proche de lui, tantôt par tentations, tantôt par la croix, tantôt par la solitude, et tantôt par ses seuls attraits et par des sollicitations intérieures, qui suffisent souvent pour l'attirer à lui, et pour la mettre en état, qu'étant libre et dégagée de toutes choses et d'elle-même, il puisse la posséder pleinement.

Ne vous contentez pas aussi d'attirer à vous une fois ou deux seulement l'Esprit saint de Jésus-Christ; car il faut non seulement qu'il s'établisse en vous et qu'il y vive, mais qu'il y croisse, qu'il s'y fortifie, et qu'il consomme votre cœur dans les sentiments parfaits de sa vie humble et anéantie. C'est pourquoi, après que, par vos prières et par la contrition de votre cœur, il se sera établi dans votre âme, vous lui donnerez lieu d'y faire progrès : 1° par la mortification, 2° par l'action, 3° par la récollection en Jésus-Christ.

Ne perdez jamais les sentiments d'humiliation que vous aurez une fois puisés dans l'Esprit de Notre-Seigneur, qui, étant la source de votre vie, doit après abreuver, nourrir et vivifier toutes les œuvres, soit extérieures, soit intérieures de votre journée. C'est pourquoi, sans sortir de cet état d'anéantissement, exercez-vous souvent par des actes fréquents à de bas sentiments de vous-même, vous réjouissant devant Dieu de ce que votre vileté et votre abjection adore sa grandeur, sa majesté et sa magnificence. Il faut aussi vous exercer aux œuvres extérieures de bassesse et d'humiliation, autant que la prudence chrétienne le peut permettre, embrassant surtout avec plaisir celles que la providence divine vous présente en votre condition, et étant soigneux de les remplir toutes de l'esprit intérieur d'humiliation et d'anéantissement, qui vous tienne beaucoup au-dessous des actions les plus basses et les plus abjectes que vous pourriez pratiquer, sans interrompre jamais ces exercices, jusqu'à ce que vous ayez acquis une telle facilité, promptitude, joie et fidélité dans les rencontres qui se présenteront, que vous ne soyez jamais surpris pour quelque occasion que ce puisse être.

Comme vous devez porter partout le sentiment de votre propre abjection, soit dans les œuvres qui regardent Dieu, soit dans celles qui concernent le prochain, ou qui vous regardent vous-même, ne paraissez jamais devant Dieu que couvert de confusion, et anéanti en sa présence, comme un pauvre pécheur, rougissant d'être obligé de paraître devant lui en cet état. Si vous approchez des sacrements et que vous vous exerciez en quelque œuvre de piété, que ce soit toujours en cette disposition. Et si les sentiments de la grâce de Dieu semblent effacer quelquefois la honte et lever la confusion de votre âme, ne laissez pas de conserver toujours en vous cette même disposition d'anéantissement; car quoiqu'elle paraisse cesser pour quelque temps, il faut qu'au premier retour à Dieu, et dans vos premiers exercices, après que ces sentiments familiers de grâce seront passés, vous la rappeliez aussitôt, la faisant comme sortir du fond intérieur où l'Esprit-Saint vous tenait recueilli.

Que si vous traitez avec le prochain, vivez aussi avec lui dans un esprit anéanti, adorant Dieu et ses divines perfections; ne souffrant jamais aucune pensée ni de mépris pour lui, ni d'estime pour vous; et prenant bien garde de ne dire jamais aucune parole pour paraître ou pour vous en faire estimer; car c'est ce que l'Esprit humilié de Jésus-Christ en nous ne souffre point; au contraire il opère en notre âme un oubli et une confusion de nous-mêmes, et une vue et estime de la perfection de nos frères en qui Dieu établit sa résidence. Et c'est là l'artifice amoureux de l'esprit d'humilité, d'ouvrir les yeux sur les perfections des autres pour y adorer Dieu qui les y met, et de ne voir en nous que nos défauts et nos imperfections, pour nous

tenir toujours anéantis en leur présence. Ce n'est pas que l'esprit de religion et de gratitude envers Dieu ne nous ouvre bien aussi quelquefois les yeux sur les biens et les grâces qu'il met en nous, pour l'en remercier et l'en bénir en notre intérieur; mais pour l'humilité, elle nous les cache autant qu'elle peut, pour nous obliger à ne nous voir que comme dénués de tout, et indignes de toute grâce.

Ainsi, à l'égard de vous-même, il faut vous tenir toujours pour la chose la plus abjecte et la plus vile qui soit au monde. Car qu'y a-t-il de plus bas et de plus vil que le néant et le péché qui sont en nous? Par le néant ne sommes-nous pas dignes de tout mépris, de tout délaissement, et d'un entier oubli? Et par le péché dont nous sommes tous remplis, et dont toute la nature est abreuvée, ne sommes-nous pas dignes des injures les plus honteuses, des accusations les plus infâmes, des calomnies les plus noires, des contradictions, des persécutions, des supplices, des agonies et des morts les plus sanglantes de la terre? En un mot tout ce que l'on peut faire, dire ou penser à notre désavantage, est au-dessous de ce que nous méritons, puisque nous ne pouvons, par nous-mêmes, mériter que l'enfer.

Enfin, pour quelque grâce que vous receviez de Dieu, n'oubliez jamais ce que vous êtes par vous-même. La vue de la foi vous doit rendre votre misère si familière, et vous devez être tellement instruit du fond de crime et de péché qui est en vous, que vous ne vous étonniez jamais de vos chutes, mais que vous ne vous estimiez aussi jamais pour les dons de Dieu, ayant toujours en vous un discernement habituel, par lequel vous voyiez distinctement les dons de Dieu en vous naissants de lui incessamment, et vos propres misères

naissantes de votre fond et de l'abîme de votre impureté. En vue de quoi il faut que vous disiez souvent avec le Prophète : A vous seul, ô mon Dieu, honneur et gloire pour tous vos biens : et à moi confusion et mépris pour mes misères.

LETTRE CCCLXXX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il lui propose un sujet d'oraison sur la parabole de l'économe qui avait dissipé le bien de son Maître.

[VIIIe dimanche après la Pentecôte.]

Monsieur,

La parabole de cet économe qui fut accusé d'avoir dissipé le bien de son maître, et que l'Église nous donne à méditer dans l'Évangile, vous pourra servir demain de sujet d'oraison. Vous vous considérerez vous-même comme cet économe, et vous ferez réflexion sur le mauvais usage que vous avez fait des biens de Dieu; ce qui vous doit faire craindre ses jugements, et vous obliger à régler tellement votre conduite, que vous ne vous serviez désormais de tout ce que vous avez que pour sa gloire.

Vous adorerez pour cela, dans le premier point de votre oraison, Notre-Seigneur vivant sur la terre pour le service de son Père, et usant de tout lui-même pour sa gloire. Il use de tous ses sens extérieurs et intérieurs

(1) C'est la CCXXIX^e des imprimées.

(2) L'avant-dernier paragraphe semble indiquer que M. Olier s'adresse à quelqu'un des jeunes ecclésiastiques du séminaire qui, suivant les cours de Sorbonne, s'exerçaient dans les argumentations et les disputes des thèses.

pour lui; il use de toutes les puissances de son âme et de toutes ses facultés pour sa gloire; il use de son esprit, de son temps, de ses biens corporels et spirituels, en un mot de tout ce que Dieu lui a donné pour Dieu même. C'est là la vie parfaite d'une créature vivante pour son Dieu, vie qui nous sert de reproche et de confusion, n'ayant presque jamais agi pour Dieu en toute notre vie, et n'ayant usé de nous-mêmes que pour notre plaisir et pour nos propres intérêts.

Ensuite de cette vue, vous vous confondrez en sa présence de ce que, n'ayant dû agir que pour lui seul, vous n'avez presque fait autre chose, depuis le commencement de votre vie jusqu'à cette heure, que d'agir pour vous. Vous gémirez devant lui et lui demanderez pardon d'un si malheureux emploi de votre vie, et du mauvais usage que vous avez fait de tous ses biens. Vous demeurerez à ses pieds comme un pauvre criminel qui attend son jugement, et qui reconnaît mériter le supplice et la condamnation éternelle. Vous vous exposerez à porter tous les tourments et toutes les rigueurs qu'il plaira à sa divine justice exercer sur vous dans le temps et dans l'éternité.

Dans le second point de votre oraison, vous demanderez à Jésus-Christ Notre-Seigneur ce divin Esprit qui habitait en lui, et qui lui faisait faire usage de tout lui-même, de toutes ses puissances, et de tout son être pour Dieu son Père, espérant que ce même Esprit, par sa vertu divine, fera un entier usage de vous-même pour sa gloire. C'est à lui à opérer en nous le renoncement à nous-mêmes; en sorte qu'en adhérant à lui, nous pouvons rebuter et réprimer tous les mouvements de la chair, qui veut agir pour elle et pour sa

propre complaisance. Il faut donc avoir recours à lui avec confusion de notre être maudit et malin, qui est tout confit en propres désirs, en appropriation à soi et en éloignement de Dieu.

Oh ! que nous sommes misérables d'être ainsi ensevelis dans un corps de péché qui ne recherche que soi-même, qui est ennemi de Dieu, et qui ne vit que pour sa propre complaisance ! Oh ! que nous devons appréhender tous nos mouvements propres et nos désirs ! Oh ! que nous devons soupirer et gémir pour la liberté de ce corps de mort, et pour être délivrés de cette servitude de péché !

Dans le troisième point, vous ferez de fortes résolutions de renoncer à la chair en tout ce qu'elle demandera ; résolutions qui doivent être si universelles, que, quand elle demanderait une chose juste, parce qu'elle ne saurait rien demander justement, n'étant rien dû à une chair si maudite, si criminelle, et si ennemie de Dieu, vous ne devriez point l'écouter en quoi que ce pût être, vous contentant seulement de vous servir de ce qu'elle vous pourrait dire, comme d'un avertissement sensible pour consulter la foi et la lumière intérieure, afin de voir si sa demande est raisonnable, vous donnant pour cela à l'esprit de Dieu, qui vous fera accomplir en sa vertu, et exécuter en ses intentions ce qui sera de sa volonté.

Vous examinerez aussi en particulier quels sont les appétits de votre chair que vous suivez le plus ordinairement, et qui vous empêchent de faire un bon usage de toutes choses pour Dieu. Si c'est la complaisance en vos entretiens, l'ardeur à contester, le désir de paraître et de vaincre, l'avidité dans le manger, la trop grande application à satisfaire votre goût, ou

la trop grande réflexion sur les plaisirs des sens, comme sont les objets agréables à voir, à toucher, à ouïr, à flairer; si c'est l'attache à votre propre jugement, et à votre propre volonté, etc.

Enfin, vous tâcherez en toute rencontre d'adhérer au divin esprit du Fils de Dieu, afin qu'il vous sépare en sa vertu de tous vos propres mouvements, et que vous tenant dégagé de la chair en toutes choses, il vous fasse vivre uniquement pour sa gloire.

LETTRE CCCLXXXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Sur la Nativité de la sainte Vierge, et sur le profit qu'on tire des croix.

[8 septembre.]

Ma très chère fille,

Je ne puis assez honorer et bénir la charité de Jésus en ce jour de la Nativité de la très sainte Vierge; et je ne saurais douter que les effets de grâce que vous portez, et dont votre lettre est remplie, ne soient les productions de l'esprit de cette très sainte Mère, dont les premières opérations ont regardé Jésus-Christ, étant née pour lui, et ne prenant accroissement de vie que pour lui seul.

J'avais bien cru qu'en ce saint jour, vous éprouveriez un renouvellement de grâce et de vie divine au fond de votre âme, et que votre cœur serait un des lieux qu'elle choisirait pour naître spirituellement, et pour vous faire sentir les mouvements principaux de

(1) C'est la XCVI^e des imprimées.

sa vie. O vie admirable, mais vie cachée et inconnue aux anges et aux hommes! O bonheur incompréhensible que celui que nous donne la participation de cette vie! O félicité inconcevable aux sens, qui surpasse infiniment toute intelligence, et que l'homme animal ne comprendra jamais, et ne pourra jamais goûter en vivant à soi-même! Oh! qu'on quitte peu, et qu'on meurt à peu de choses, quand on trouve ce bien et cette vie divine, pour cette petite perte, et pour cette mort universelle à tout ce monde! Mon Dieu! ma fille, que l'on dit peu, et que l'on est impuissant pour exprimer les richesses immenses de ce royaume de charité! Le silence et la paix en sont les gardes, et celui qui possède ces trésors peut bien attendre en repos le bonheur éternel, qui seul surpasse cet état.

Il faut cependant être à Jésus-Christ crucifié, et demeurer en attente des exercices et des travaux qu'il prépare aux épouses et aux servantes qu'il a nourries, fortifiées et destinées aux peines de la croix. C'est là où il veut voir la fidélité de ses amantes, et recevoir le réciproque de l'amour qu'il leur a porté sur le Calvaire. C'est là où triomphe le pur amour. C'est là où il vit et où il règne dans sa vérité, et où rien d'impur ne peut avoir de part. C'est là où le vil est séparé du précieux, où Dieu raffine ses âmes comme l'or dans la fournaise, et où l'esprit est rendu digne de l'intime unité avec son Dieu. Car comme Dieu est saint en soi-même, il ne peut rien souffrir en nous de grossier et d'impur. Il veut que tout y soit saint, parfaitement pur, et dénué de tout pour être tout à lui. Dieu nous délivre de tout ce qui n'est point lui-même. Ainsi soit-il.

LETTRE CCCLXXXII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle du pouvoir de la très sainte Vierge dans l'Église, et l'exhorte à y avoir recours dans ses peines.

Ma très chère fille,

Je ne vois rien à vous dire dans l'état où vous êtes, sinon que vous devez suivre l'attrait que Notre-Seigneur vous donne de vous retirer en la très sainte Vierge. Vous savez, il y a longtemps, et même par votre propre expérience, qu'elle est l'asile et le refuge des pécheurs, et vous devez être persuadée que, puisque Jésus-Christ, qui s'est établi en elle comme dans un trône de grâce et de miséricorde, vous y attire maintenant avec plus de force et plus de suavité que jamais, ce n'est que pour vous y faire trouver les secours qui vous sont nécessaires dans vos besoins présents. Allez donc à elle en toute confiance ; car il n'y a rien qu'elle ne puisse sur l'esprit de son Fils, par le principe de l'amour qu'il lui porte, duquel il ne se relâche jamais.

Si dans la nature il se trouve des amours si puissants, qu'ils réduisent des hommes à n'avoir rien à eux, et à n'être plus rien à eux, pour être tout à ce qu'ils aiment, en sorte que l'amant fait tout ce qu'il veut de la personne aimée; que sera-ce de celui de Jésus envers sa Mère, qui est si grand et si puissant, qu'on ne le peut comprendre? Car il est tellement à elle, qu'elle dispose de lui, qu'elle peut tout sur lui, qu'elle en fait tout ce qu'elle veut, qu'elle use de son pouvoir comme

(1) C'est la CCLe des imprimées.

d'une chose qui est à elle, et qu'elle l'applique à ce qu'elle veut ; tant Jésus aime Marie, et d'un amour qui est principe de cette grande puissance. Vous voyez quelquefois et sentez en vous ces vérités, et Notre-Seigneur même vous a fait expérimenter cet amour pour vous faire concevoir celui de Jésus-Christ envers sa Mère, que vous voudriez publier partout, afin de donner du crédit à l'amour, et afin de faire entendre le pouvoir de Marie en l'Église, et ensuite de lui acquérir de l'amour et de l'honneur parmi le monde.

Oh ! que le monde perd de s'amuser comme il fait à l'impureté de l'amour de la terre, et à la vanité des choses de cette vie, au lieu de donner son cœur à Dieu, et de transporter en lui tous ses amours ! Quelles délices que celles de ce pur amour consommé dans les cieux ! Il me semble voir Jésus et Marie tout consommés en un, qui ne sont qu'une même chose, et qui jouissent à plaisir de leurs innocents, purs et divins amours pour toute l'éternité. Je ne puis exprimer ce mutuel amour qui les transmet et les transporte l'un dans l'autre. Hélas ! c'est un amour qui seul serait capable de faire un paradis. Alors le souhait du baiser, dont il est parlé dans les Cantiques, est accompli : l'épouse jouit de sa demande, elle confesse que l'Époux l'a introduite dans son cellier ; car elle regorge d'amour et des délices de l'Époux. Elle l'a tenu si bien captif, depuis qu'il s'est laissé aller à elle, et qu'il lui a permis de le trouver, qu'elle ne l'a point voulu quitter, jusqu'à ce qu'elle soit entrée avec lui dans les cieux. Elle n'est plus dans la peine de demander où il repose en son midi, puisqu'elle jouit de lui dans le séjour de la gloire. C'est là qu'elle est toute revêtue du Soleil, et qu'elle ne paraît plus en elle-

même, mais en Jésus-Christ, en qui elle est toute transformée au beau jour de l'éternité. Soyez fidèle à vous perdre en elle en cette vie, et vous serez avec elle perdue en Jésus-Christ, et pour le temps et pour l'éternité.

LETTRE CCCLXXXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la porte au pur amour de Notre-Seigneur, et lui propose un exercice pour honorer Jésus vivant en Marie.

Ma très chère fille,

Je ne vous écris ce mot que pour vous désaltérer dans la soif que vous avez d'entendre parler de Jésus et de Marie. Ne voulez-vous pas vous préparer tous les jours et vous disposer de plus en plus aux très chères visites de ce divin Époux? Il est toujours en attention sur les âmes, pour voir si elles sont en état de recevoir ses plus saintes caresses. Allons, ma fille, allons au pur amour. Ayons ce cher Jésus pour notre tout, et ignorons tout le reste. Oh! qu'il est adorable, et qu'il mérite bien que l'on soit tout à lui! Oh! quel désir n'a-t-il point de vivre dans nos âmes! Oh! quelle vie ne veut-il pas répandre dans nos cœurs! Avez-vous oublié cette adorable vie de Jésus en Marie? cette vie qu'il répand en elle continuellement; cette vie dont il l'anime, aimant en elle, louant en elle, et adorant en elle-même Dieu son Père, comme un digne supplément de son cœur, dans lequel il se dilate et se multiplie avec plaisir. Quelle est l'adorable et l'admirable consommation de cette âme en Jésus! O admirable consommateur, renouve-

(1) C'est la CCXXXVIII^e des imprimées.

lez cette vie, et la continuez pleinement en l'Église.

Souvenez-vous de ce que je vous ai dit autrefois, que la vie de Jésus et son amour dans le reste de son Église, et même de ses apôtres et de ses plus chers disciples, n'était rien approchant de ce qu'il est dans le cœur de Marie. Il y habite en plénitude. Il y opère en l'étendue de son divin esprit. Il n'est qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie avec elle. Toutes les autres créatures n'approchent point de ce qu'elle est. Combien de fois ce divin Sauveur a-t-il gémi au sortir de ses entretiens avec sa Mère, lorsqu'après avoir vu ce qu'elle était, il considérait la dureté et la propriété de ses apôtres ! Quel monstre à ses yeux, après avoir remarqué l'anéantissement de Marie, de voir les recherches propres de ses disciples ! Ouvrons, ouvrons nos cœurs à Jésus-Christ, et laissons-nous à lui pour être tout pénétrés de cette admirable vie qu'il répand en cette divine créature. Entrons dans l'amour de Jésus envers Marie, et dans le respect de Marie pour Jésus, et souvenons-nous que jamais leurs amours n'ont eu de langueurs, quoiqu'ils aient été traversés et remplis d'amertumes, mais qu'ils ont toujours été croissants jusqu'à leur totale consommation dans le ciel. Vous savez bien que c'est l'union à ce divin mystère qui fait le même effet dans les âmes ; et vous voyez assez où va cette dévotion pour le repos et la tranquillité de votre cœur. Adieu.

Voici un exercice qui vous pourra servir pour honorer Jésus-Christ vivant en la très sainte Vierge, et dont vous userez selon votre attrait.

Je vous adore, ô mon divin Jésus, résidant et vivant en la très sainte Vierge.

J'adore vos grandeurs et vos perfections dont son âme est revêtue.

J'adore votre règne sur elle et l'absolu pouvoir qui régit tout son être.

J'adore votre vie, qui remplit et anime son cœur et toutes ses puissances.

J'adore l'abondance des dons, la plénitude des vertus, et la fécondité des grâces que vous mettez en elle pour toute votre Église.

Divin Jésus, régnez en elle, et par elle sur nous à jamais.

Divin Seigneur, votre puissance est adorable, votre joug et votre règne est toujours suave, mais il n'est jamais plus suave que sous ce trône d'amour.

Que volontiers nous venons aux pieds de ce saint tabernacle vous y rendre nos devoirs, et vous prier de détruire en nous ce qui s'oppose à votre règne et à votre vie!

Divin Jésus, vivifiez nos cœurs; ne souffrez plus en nous d'autre vie que la vôtre; détruisez et anéantissez tout ce qui lui est contraire. Faites en nous comme en votre Mère; que vous y soyez tout seul vivant, et que tout ce qui est de mortel soit absorbé en votre vie.

Faites que les vertus de votre esprit s'établissent en nous comme en elle, et qu'en sa même vertu tout ce qui se sent de la corruption de la chair soit détruit et anéanti.

Quelle admirable communion que celle qui se fait de l'esprit, de la vie et des vertus de Jésus dans votre âme, ô ma divine Mère! Il me semble que vous n'êtes qu'une avec Jésus, tant il est en vous, et vous consomme en lui.

Adorable modèle de la communion des chrétiens, plût à Dieu que votre divin souvenir pût remplir notre

âme de sa sainte abondance, et de la plénitude de sa vie, comme il vous vivifie, ô divine Maîtresse !

Divin Jésus, vivez en nous par votre Mère, et répandez en nous la plénitude de vos dons et de vos saintes grâces, pour être un avec vous et avec votre très chère Mère.

LETTRE CCCLXXXIV (1).

A UNE DAME SA FILLE SPIRITUELLE.

A l'occasion de la fête de saint Alexis, il l'exhorte à l'anéantissement intérieur.

[16 juillet.]

Ma très chère fille,

La fête de demain m'oblige de vous prier de préparer votre âme à recevoir votre divin amour. Vous lirez pour cela, si votre loisir vous le permet, la vie de saint Alexis que l'Église respecte, et qui mérite des devoirs et des hommages particuliers des âmes appelées à la vie cachée et inconnue de Jésus-Christ. Vous verrez en la vie de ce grand saint une expression parfaite de l'anéantissement du Verbe, qui doit être le fond de toute votre grâce et de la bénédiction que vous devez attendre à l'avenir, laquelle sera aussi grande que votre anéantissement intérieur sera parfait. Voudriez-vous laisser quelque chose de propre en vous qui ne fût pas anéanti? Voudriez-vous qu'il y eût quelque chose en vous qui ne fût pas absorbé et abîmé en Jésus-Christ?

Ma fille, en cas qu'il restât quelque chose de vivant en

(1) C'est la CLXXVI^e des imprimées.

vous qui ne lui fût pas encore livré, faites que ce soit demain la fête de votre perte en Dieu ; et faites pour cela une protestation solennelle de vouloir vivre en abnégation totale de vous-même, par une oblation, consécration et consommation parfaite en Jésus-Christ. J'espère que Notre-Seigneur vous fera cette grâce, que vous devez aussi tâcher de vous procurer, par toutes les ouvertures et tous les moyens que le ciel vous présentera. Adieu.

LETTRE CCCLXXXV (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Il lui propose quelques considérations pour la fête des saints Anges (2).

[Vers le 1er octobre 1648.]

Monsieur,

La fête que nous faisons demain vous donnera assez de quoi vous occuper, si vous considérez les grands devoirs auxquels elle nous engage. Il me semble qu'elle exige particulièrement de nous une profonde révérence et religion envers Dieu, un grand amour pour Jésus-Christ, une sainte société avec le ciel, une humble reconnaissance envers les anges, une parfaite sainteté envers nous-mêmes. Vous adorerez en foi la conduite de Dieu, qui envoie ses anges sur la terre pour des

(1) C'est la CCXe des imprimées.

(2) On voit dans la Vie de M. Olier que la fête des saints anges gardiens fut célébrée pour la première fois à l'église de Saint-Sulpice le 1er octobre 1647 (t. II, p. 284) ; mais M. Olier était, ce jour-là, à Grenoble, et sa lettre suppose assez clairement qu'il se trouvait à Paris lorsqu'il l'écrivit. Elle serait donc au plus tôt de 1648. En 1649, il était à Liesse, le jour de Saint-Michel.

raisons très augustes en sa sagesse, quoique nous en connaissions fort peu de chose.

Le premier sujet qui l'a porté à nous donner des anges, a été pour figurer la descente de Jésus-Christ sur la terre, et pour préparer les hommes à sa venue. Comme il conduit toujours ses œuvres avec des convenances admirables, il a voulu qu'un si grand et si auguste mystère que celui d'un Dieu en terre, qui est le chef-d'œuvre prodigieux de son amour, fût figuré par quelque chose de moindre, et que les anges descendissent du ciel pour être proches de nous, et pour vivre en société avec nous, afin de préparer nos cœurs à la descente du Verbe, qui devait venir pour habiter en nous.

Dieu avait préparé le monde à la venue du Verbe par la loi, qui y servait de disposition, quoique très faible, parce qu'elle ne contenait que des éléments morts et sans vertu; mais les anges sont des aides, invisibles à la vérité, mais vivants, animés et puissants pour le salut. En quoi nous avons à admirer la sagesse de Dieu en sa conduite sur son œuvre, et en sa charité envers nous, de nous donner de tels secours, et de telles aides pour connaître son Fils.

Saint Jean-Baptiste fut appelé l'Ange des Juifs qui les préparait à recevoir Jésus-Christ; mais ce que Dieu fait dans l'Église pour les chrétiens, est bien plus grand et plus considérable; car il ne leur envoie pas seulement un saint Jean pour eux tous, mais il leur donne à chacun un ange qui les touche, qui les accompagne, qui les éclaire, qui les vivifie, et qui, pour le dire ainsi, les baptise, non en l'eau, mais en l'esprit, par des opérations divines, et qui en même temps les met en part de sa religion envers Dieu.

Le second sujet qui a porté Dieu à nous donner des anges est ce que nous lui sommes; car nous sommes ses enfants, les membres et les portions de son Fils, et les temples de son Esprit. Or, parce que nous sommes ses enfants, il nous donne pour gouverneurs les princes de sa cour, qui se tiennent même bien honorés de cette charge, à cause que nous avons l'honneur de lui appartenir de si près. Parce que nous sommes ses membres, il veut que ces mêmes esprits qui le servent, soient toujours auprès de nous pour nous rendre mille bons offices. Et parce que nous sommes ses temples, et que lui-même habite en nous, il veut que nous ayons des anges qui soient en religion vers lui, comme ils sont en nos églises, et que là ils soient en hommage perpétuel vers sa grandeur, soit pour eux-mêmes, soit encore pour nous, suppléant à ce que nous sommes obligés de faire, et gémissant souvent pour les irrévérences que nous commettons contre lui.

Le troisième sujet pour lequel Dieu nous a donné des anges est pour faire une étroite union entre l'Église du ciel et celle de la terre. Il a uni dans le ciel les chœurs des anges et de toutes les hiérarchies célestes ; et sur la terre, ayant composé un corps à part, qui est l'Église, il veut le lier avec le premier et l'invisible, qui est celui de ces esprits célestes.

C'est pourquoi il fait descendre en terre ce corps mystérieux des anges, qui, s'unissant à nous, et nous liant à eux, nous mettent ainsi dans leur ordre, pour ne faire qu'un corps de l'Église du ciel et de celle de la terre. C'est ce qui nous oblige de vivre en conversation et en société perpétuelle avec les anges et avec les saints. N'est-ce pas une grande grâce d'entrer ainsi en commerce, en communication et en société avec

cet admirable corps? Quelle imitation de religion, d'amour, de séparation et de dégagement de toutes choses ne devons-nous point avoir, voyant dans les anges et dans les saints tant d'application à Dieu, tant de force, tant d'amour et tant de dégagement des créatures! Mais quelle reconnaissance ne leur devons-nous point aussi pour tous les bons offices qu'ils nous rendent à toute heure!

LETTRE CCCLXXXVI (1).

A QUELQU'UN DE SES DISCIPLES.

Sur la fête de tous les Saints.

Monsieur,

Puisque vous désirez que je vous écrive quelque chose sur le mystère de ce jour, je vous dirai que vous le pouvez considérer comme la grande fête de Jésus-Christ, de Dieu le Père et de son Saint-Esprit. C'est la vue que j'en ai eue ce matin en m'offrant à Notre-Seigneur pour satisfaire à votre désir. Car il m'a semblé premièrement que la fête de tous les Saints était une des fêtes de Jésus-Christ, et des plus importantes; en sorte qu'elle me paraissait même plus grande, en quelque manière, que celles de Pâques et de l'Ascension; car c'est ce mystère qui rend Notre-Seigneur parfait; c'est ce jour qui le met dans le point de son dernier achèvement : *In virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi.* En cette solennité, le Fils de Dieu se fait voir accompli dans ses membres. Il

(1) C'est la CCXXXV^e des imprimées; elle a beaucoup de rapport avec un autre écrit de M. Olier sur la fête de la Toussaint, que l'on conserve à Saint-Sulpice.

paraît comme un homme parfait, en qui toutes les parties de son corps glorieux sont portées à leur perfection. Car tous ses membres paraissent en ce jour comme au saint jour de l'éternité, selon que le Père éternel les portait dans son sein, et qu'il les avait formés en ses divines idées et en ses desseins éternels. C'est ce Christ accompli en qui Dieu le Père prend toutes ses complaisances, et dont il était dit que Dieu de toute éternité prenait ses délices en lui : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* Jésus-Christ comme chef n'est pas parfait ni accompli, s'il n'est uni à tous ses membres ; et, quoiqu'il soit glorieux en sa résurrection, et même accompagné des prémices des saints en son ascension, il n'est pourtant accompli dans toute l'étendue de sa perfection, que dans toute la multitude de ses membres entiers, qui sont tous les saints ensemble. C'est pourquoi il faut beaucoup honorer et respecter tout ce corps adorable de Jésus-Christ et de ses membres, dans toute l'étendue de leur gloire, en laquelle ils paraissent aujourd'hui.

Cette fête lui est encore très glorieuse, à cause qu'elle fait voir et manifeste la vie qui est cachée en lui, et qu'elle explique ce qu'il est en son intérieur. Sa vie était renfermée auparavant en lui-même ; son intérieur n'était connu que de lui seul et de son Père, et l'étendue de son cœur et de son âme n'était point découverte ni manifestée au dehors. Mais en ce jour de tous les Saints son intérieur se manifeste, il s'explique en toute son étendue, il se découvre et se dilate en eux, et ces divins parfums qui étaient renfermés dans son sein, et dont l'odeur n'était point connue, se répandent dans toute l'Église, et se font sentir jusques devant le trône de Dieu, où ils montent en odeur de suavité.

C'est ce qui fait que cette solennité est une fête bien glorieuse à Jésus-Christ, dont les richesses et les trésors paraissent en tant de saints, desquels toute l'excellence et la perfection n'est rien qu'une émanation partagée de son esprit répandu en eux tous.

Secondement, cette fête me paraît être aussi la fête de Dieu le Père; car elle manifeste la beauté de sa vie, qu'il a premièrement répandue en secret en son Fils au saint jour de l'éternité, et en celui de l'incarnation, et qu'il a ensuite expliquée au saint jour de la résurrection, et dilatée au jour de tous les Saints. *Mortui estis,* dit saint Paul, *et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria. Vous êtes morts,* dit cet Apôtre parlant aux chrétiens comme nouvelles créatures, *votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu,* lequel vous vivifie intérieurement, et vous rend participants de sa vie divine dans le fond de votre âme, et dans le secret de votre cœur, comme il en a rendu participant son Fils qu'il animait de sa vie. Et comme cette divine vie, qui a été cachée en ce Fils adorable durant sa conversation sur la terre, a été révélée et manifestée au jour de sa résurrection, de même paraîtra-t-elle, en sa splendeur et en sa beauté divine, dans tous les saints au jour de leur résurrection et de leur gloire. Si bien que, comme Dieu, pour faire voir la vie immense qui est cachée en lui, cette vie fontale et originelle, cette vie universelle de toutes choses, a formé un monde, et a produit tant de millions et de millions de créatures vivantes, qui font voir par la diversité de leurs vies l'immensité de cette première vie qui est en lui; de même ce grand Tout, voulant manifester non seulement les vies communes qui sont

comprises en lui, comme sont toutes les vies des créatures grossières et animales; et même les vies naturelles le plus épurées, comme sont celles des esprits angéliques, mais encore sa vie suréminente et divine, sa vie sainte et glorieuse, il a produit ce monde nouveau, ce beau monde de l'Église triomphante, qui n'est qu'une émanation de lui-même, sortant en ses saints, se répandant en eux, et leur communiquant sa vie glorieuse et divine.

Ainsi cette fête est la fête de Dieu le Père, puisqu'elle manifeste sa vie d'amour et de lumière, sa vie suréminente et divine; et elle lui est même très glorieuse, parce que toute l'occupation des saints est de manifester la grandeur et les louanges de son adorable majesté. *Exaltationes Dei in faucibus eorum.* Tout leur être est pour cela, et c'est la seule chose qui les occupe dans leur consommation. Le Verbe a deux choses en soi qui sont à la gloire de son Père. Car non seulement il manifeste sa vie par la génération, qui étant une émanation d'une personne vivante d'une autre personne vivante, fait que le Fils manifeste la vie du Père, mais encore il fait connaître ses excellences et ses perfections. Ainsi tous les saints qui font le Christ mystique, manifestent en eux sa vie, et font connaître par leurs louanges et leurs hommages ces mêmes perfections.

Cette fête est encore la fête du Saint-Esprit, puisque 1° c'est dans ses saints comme dans ses temples qu'il s'explique de son amour; 2° c'est dans cette société bienheureuse réduite par lui à l'unité, qu'il fait rendre à Dieu le Père tous les devoirs des créatures; 3° en les consommant tous à la gloire de Dieu dans son feu divin, pour n'en faire qu'une victime pure et sainte, et digne de Dieu même, il fait que Dieu reçoit tout ce qu'il peut

attendre de sa créature : savoir qu'elle s'anéantisse pour lui, et qu'elle se perde en lui-même pour sa louange et pour sa gloire. C'est l'état où il faut que vous désiriez beaucoup d'entrer, et après lequel vous soupirerez durant toute cette octave.

Vous pourrez pour cela adorer avec une profonde vénération cette vie de Dieu répandue dans tous les saints; vous honorerez Jésus-Christ les animant tous et les consommant par son divin esprit pour ne faire de tous qu'une même chose en lui. Vous respecterez ce même esprit, et ses divines opérations en eux qui sont si admirables, que, comme l'essence divine ne fait qu'une seule chose des trois personnes qu'elle remplit, ainsi les saints sont tous réduits dans une sainte et mystérieuse unité par cet adorable esprit de Dieu qui les remplit et les consomme. Que d'admirables opérations de ce divin esprit en eux! Que de merveilles et de prodiges! Oh! la pure et la sainte religion que celle qu'il répand dans ces âmes! Il est en elles comme dans des temples de sainteté où Dieu désire d'être honoré; il y est comme en des murailles vivantes, et susceptibles des louanges divines, les remplissant de tous les honneurs et des hommages que cette adorable majesté veut recevoir en eux. C'est lui qui est en eux le chantre des louanges divines; c'est lui qui leur met tous leurs cantiques en la bouche; c'est par lui que tous les saints le louent et le loueront dans toute l'éternité. C'est ce qui mérite nos adorations et nos respects, et ce qui vous servira d'occupation dans le premier point de votre oraison.

Vous y admirerez aussi et honorerez l'état des bienheureux, qui n'ont rien d'eux-mêmes, qui sont tous vides d'eux, qui sont plus en Dieu qu'en eux-mêmes,

estimant infiniment ce bonheur qui les met en participation intime de l'être divin, et qui les rend vivants de sa vie divine. Vous louerez Dieu de ce chef-d'œuvre, et d'avoir voulu faire ce grand bien à nos frères, de les rendre ainsi participants de lui.

Dans le second point il ne faut point, vous lasser de demander cet esprit régnant et possédant les saints, afin qu'il opère en vous sur la terre ce qu'il opère en eux dans le ciel. Vous lui demanderez qu'il commence d'exercer dès à présent en votre âme sa sainte et sa très pure religion envers Dieu, et qu'il soit lui-même en vous votre chantre, votre instrument de musique et votre voix ; qu'il soit cette sainte harmonie qui charme le cœur de Dieu ; en un mot, qu'il commence en vous dès ce jour l'ouvrage des louanges de Dieu; qu'il y doit continuer toute l'éternité. Et pour cela vous le prierez de vous vider de vous-même, de vous anéantir, d'abîmer votre chair, et de la rendre comme un néant, et comme un vide capable de le recevoir, afin qu'il agisse en vous, et s'y dilate en toute la plénitude qu'il désire.

Pour le troisième point, il faudra en la vertu de ce même esprit renoncer à tout vous-même, et en particulier à ce que vous voyez qui vit le plus en vous, lui demandant qu'il use en vous de sa puissance et de sa vertu pour vous anéantir, et pour vous rendre fidèle de votre part à ses lumières et à ses grâces, selon les occasions qu'il vous en donnera pendant le jour. C'est ce que vous devez attendre de sa bonté. Si vous lui êtes fidèle pour renoncer à vous, il vous le sera pour vous avertir de votre devoir, et pour vous éclairer dans le besoin. Soyez donc exact en toutes choses à renoncer à vous. C'est le grand combat de la vie, et qui doit durer jusqu'à la mort. Au jour de l'éternité, où tout sera

consommé en Jésus-Christ, il n'y aura plus de résistance, et l'esprit opérera en pleine liberté. Mais ici, où la chair vit toujours, il y a sans cesse à retrancher et à anéantir en nous.

LETTRE CCCLXXXVII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Avec quelles dispositions on doit lire sainte Gertrude. L'utilité de cette lecture, et quel a été l'esprit de cette sainte.

Ma très chère fille,

Je me sens obligé de vous écrire sur la lecture de sainte Gertrude dont vous me parlez dans votre lettre. Je suis consolé de voir que vous la continuez, nonobstant quelque petit dégoût que vous y ressentez, et dont je ne m'étonne pas; car, pour n'en point avoir, il y faut quelque précaution. Quand vous aurez été instruite de quelques fondements et principes spirituels dont vous devez être prévenue, vous la trouverez, s'il plaît à Notre-Seigneur, plus profitable.

Il faut donc que vous sachiez que Notre-Seigneur Jésus-Christ est très riche dans les voies d'amour et de communication qu'il tient sur les âmes, et qu'elles méritent toutes d'être adorées. Il ne faut pas seulement examiner les voies extérieures qu'il tient sur chacune, mais la charité avec laquelle il se donne, et les grands trésors de grâces, les richesses secrètes et les vertus cachées qu'il communique sous ces voiles.

(1) C'est la CLIVe des imprimées.

(2) On ignore son nom, mais toute la lettre montre que c'était une âme très élevée en grâce; l'avant-dernier alinéa la dit *attirée à la vie de la pure foi.*

Sainte Gertrude, à cause de sa simplicité et de sa profonde humilité, a porté Notre-Seigneur à la traiter d'une manière singulière, sous laquelle il l'a pleinement enrichie. Mais ce n'est pas l'extérieur des voies de Jésus-Christ sur elle qui l'ont sanctifiée, c'est le fond de son amour.

Il a traité sainte Thérèse autrement que cette sainte; sainte Catherine de Gênes, autrement que sainte Thérèse; sainte Catherine de Gênes, autrement que sainte Catherine de Sienne. Et cependant il les a toutes traitées selon le fond de leurs dispositions intérieures. Honorez beaucoup dans la foi l'esprit d'enfance qui régnait en cette grande sainte, et qui a obligé Notre-Seigneur à traiter avec elle avec tant de familiarité et de simplicité. C'était une colombe tout enfantine que cette âme, de laquelle Dieu s'est voulu servir pour éclairer son ordre, qu'il désirait être appliqué à l'intérieur de son Fils, qui dans ce siècle-là n'était pas fort découvert. C'est pour cela qu'il lui a donné des instructions sensibles, pour les rendre plus intelligibles à tous.

Je ne doute pas que, comme vous avez été instruite à fond, dans la lumière de la foi, de la vie intérieure de Jésus-Christ à laquelle il faut communier pour toutes choses, ces instructions particulières ne vous paraissent, dans ses œuvres, moins étendues que ce que vous en avez appris. Mais il faut adorer le fond de Jésus-Christ, qui se communique comme il lui plaît, et qui remplit ses épouses de sa divine charité et de ses richesses spirituelles, selon son bon plaisir. Les unes il les enrichit d'argent, les autres d'or, les autres de pierreries. Mais il y en a à qui il ne semble donner que des tableaux, lorsque, sous les moindres

paroles, et sous les apparences et les signes les plus faibles, il daigne visiter ces chères âmes.

Je vous supplie de vouloir user de la foi, aussi bien dans votre lecture que dans votre oraison, et dans le reste des actions de la journée. Adorez et admirez, en cette sainte vertu de la foi, le grand soin et le grand amour qu'a Jésus-Christ de continuer encore son divin mystère de l'Incarnation, en se rendant visible aux âmes qu'il trouve disposées à ses grâces. Honorez le parfait esprit d'enfance de cette petite vierge. Respectez en foi la grande simplicité de son âme, l'humilité de son cœur et l'abnégation totale d'elle-même. Son esprit de mort lui a mérité la vie de Jésus-Christ. Liez-vous souvent à cette âme divine, pour entrer en son esprit d'enfance et de simplicité chrétienne.

Permettez que j'ajoute ici une raison, quoique vous n'en ayez pas besoin, pour laquelle je vous ai donné cette lecture. C'est que, vous voyant attirée au dénûment intérieur et à la vie de la pure foi, je désirais vous précautionner contre la lecture de plusieurs livres spirituels qui en ont écrit depuis quelque temps, dans lesquels il y a quelque chose de solide à désirer, et qui ne doivent être lus qu'avec quelque précaution, sans quoi les âmes courent grand risque de tomber dans l'oisiveté et l'inutilité, et même dans l'illusion et le découragement. Tels sont quelques livres contemplatifs, qui vont à tirer l'âme de l'occupation et de la liaison de l'humanité sainte de Jésus-Christ, pour se jeter en la Divinité sans aucune vue et sans aucun soutien (1). Or, comme je vois que la lecture

(1) M. Olier fait allusion à une doctrine que Molinos soutint un peu plus tard et qui fut condamnée par Innocent XI en 1687. La 35e proposition condamnée porte que les âmes intérieures ne doivent pas faire

de sainte Gertrude tend toujours à lier l'âme à Jésus-Christ, j'étais bien aise de vous y fortifier.

Quand je vous parle de l'union et de la liaison au Fils de Dieu, je ne veux pas contredire à la conduite de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur sainte Madeleine dont vous me parlez dans votre lettre. Il la rebuta des embrassements qu'elle voulait lui donner, et de la liaison qu'elle voulait prendre avec lui, lui disant de ne le pas toucher, à cause qu'il n'était pas encore monté à son Père. Mais pour bien entendre ce passage, il faut savoir que Notre-Seigneur était présent à sainte Madeleine dans une forme humaine et corporelle; et il l'avertit qu'il remettait ses unions et ses liaisons plus intimes au temps qu'il serait monté à son Père, où il serait dans son état spirituel, et parfaitement divinisé. Cette union à Jésus-Christ en son état spirituel, est l'unique voie pour entrer en Dieu, et pour avoir accès à lui. C'est lui qui doit être toute votre oraison; c'est lui qui doit rendre tous vos devoirs à Dieu, et faire toutes vos demandes; c'est lui qui doit louer et adorer Dieu en vous, et sans lui vous ne pourriez le bien faire. Vous ne devez donc jamais cesser de vivre en liaison à Jésus-Christ en tout, comme étant l'unique voie pour parvenir et plaire à Dieu. Sans ce soutien tous les contemplatifs s'égareront toujours.

Le très indigne serviteur de Jésus, et le vôtre en lui, et en sa divine Mère.

des actes d'amour envers la sainte Vierge, les saints, et l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que ces objets étant sensibles, l'amour que l'on a pour eux l'est aussi. (H. Denzinger, *Enchirid.*, p. 337.)

LETTRE CCCLXXXVIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De sa dévotion envers saint Ambroise.

[7 décembre.]

Monsieur,

Je dois beaucoup à saint Ambroise, que l'Église honore aujourd'hui, et dont elle solennise la vocation à l'épiscopat, au lieu du jour de sa mort et de sa translation dans le ciel. Elle semble par là nous vouloir exprimer la sanctification parfaite, et la plénitude de grâce dans laquelle ce saint a vécu, depuis qu'il a été appelé à cet état jusqu'à sa mort, s'étant comme trouvé dans une consommation d'amour achevée en ce moment, semblable en quelque manière à celle des saints au moment de leur gloire. Je pense vous avoir dit autrefois comme, dans le temps de ma vocation au saint service de l'Église, il m'avait été donné pour patron et pour protecteur avec saint Grégoire (3); et cette obligation m'a laissé tant de tendresse pour lui et tant de zèle pour son service, qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour lui en rendre des témoignages.

Je vous supplie de vouloir suppléer à mes devoirs, espérant que Notre-Seigneur et sa divine Mère vous en donneront la grâce, et recevront avec plaisir ce supplément. Je ne laisserai pas de m'y joindre avec l'Enfant Jésus, qui, au temps de l'élection de cet illustre

(1) C'est la CLXXXIVe des imprimées.

(2) Ces mots : *Je pense vous avoir dit autrefois comme dans le temps*, etc., permettent bien de supposer que M. Olier a écrit cette lettre à un de ses disciples, et même probablement à un des plus anciens.

(3) *Vie de M. Olier*, t. I, p. 67-68.

prélat, déclara par la bouche de ce petit enfant, qui cria hautement : *Ambroise évêque*, le choix qu'il faisait en l'Église de ce grand saint, qu'il devait revêtir de sa sagesse et de la force qu'il lui avait acquise, comme au reste de ses membres, par le silence et par l'infirmité de son enfance.

Oh! s'il y avait encore quelques cœurs comme celui-là dans l'Église, que Jésus-Christ serait glorifié et honoré dans le monde! Oh! s'il plaisait à sa bonté, et à l'amour qu'il a pour Dieu son Père, de ressusciter cet esprit! Et pour vous dire simplement le désir de mon cœur, il me reste toujours un souhait très ardent d'aller au tombeau de ce saint, pour l'invoquer sur l'Église, sur le clergé et sur son pauvre serviteur, qui désire vivre et mourir pour la gloire du royaume de Dieu. Adieu.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

LETTRE CCCLXXXIX (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il l'exhorte à lui bien découvrir toutes ses pensées et ses sentiments, touchant un dessein qu'elle avait, afin qu'il puisse discerner ce que Dieu demande d'elle.

Ma très chère fille,

Je me sens soulagé de vous voir fortifiée en esprit pour porter votre croix. J'en bénis Dieu de tout mon cœur, et je me trouve en repos de vous voir résolue d'exécuter votre dessein. Je vous demande toutefois cette grâce de m'écrire toujours, dans la simplicité et dans la confiance d'un véritable enfant, quelles sont

(1) C'était la XIVe des imprimées.

sur cela les dispositions de votre cœur. Je vous l'ordonne dans tout le pouvoir que Notre-Seigneur me donne sur votre âme.

Vous savez bien, dans les affaires de cette conséquence, combien il faut être attentif à Dieu et à la voix de l'Époux dans le cœur. C'est à moi à discerner la voix de l'amour-propre et celle de la charité de Jésus-Christ sur vous. C'est pourquoi ne feignez point de m'exposer vos répugnances, vos difficultés et vos inclinations. Sans cela vous pourriez être trompée, et ne recevoir pas les avis et les ordres que vous avez à observer, soit pour les choses que vous devez faire, soit pour le temps où vous les devez faire. Soyez fidèle à votre Père, ma chère fille, et ne lui tenez rien caché. Ouvrez-lui toutes choses, et lui exposez tout avec sincérité. Encore une fois, ma fille, mandez-moi nettement vos sentiments sur cette affaire, et les dispositions les plus intimes et les plus foncières de votre cœur. Je gémirais si j'ignorais quelque chose de vos pensées, de vos inclinations et de vos sentiments.

Faites-moi savoir surtout si vous avez quelque vue de pouvoir subsister où vous êtes, et s'il y a quelque chose un jour à y espérer pour le service de Notre-Seigneur. Dites-moi tout ce que vous en pensez, afin de ne rien omettre à peser devant Dieu, et de lui recommander le tout. Aidez-moi à sauver votre âme et à accomplir la sainte volonté de Jésus.

Adieu, ma fille. Tout vôtre en Jésus pour toute l'éternité et pour les moments de la vie présente. L'affaire ne sera point sue de ma part. Je sais assez la conséquence du secret. Il est bon de la cacher et de n'en parler qu'à ceux que Dieu a ordonnés sur vous, où le démon ne voit goutte.

LETTRE CCCXC (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Qu'il ne faut rien précipiter dans les œuvres de Dieu; et qu'il faut attendre en patience les ouvertures qu'il donne pour l'exécution de ses desseins.

M.,

Je vous prie de ne rien précipiter en votre affaire, mais d'honorer et d'attendre les saints ordres de Dieu. Il sera garant de votre attente et de votre patience, laquelle sera devant ses yeux une excellente prière, puisque vous n'attendez que dans sa vue et dans le dessein de connaître sa volonté; et que de plus vous faites en cela un sacrifice de votre propre volonté, qui est impatiente de voir réussir ses propres desseins. Vous savez qu'il ne faut rien mêler de propre en cet œuvre divin, et moins à cette heure que jamais, puisqu'il y va de la décision des volontés suprêmes. Il y a longtemps que le grand Maître a commencé cet œuvre, et qu'il a promis de l'achever en sa sainteté. L'empressement et l'inquiétude feraient voir que Dieu ne règnerait pas absolument dans le cœur; car il est un Dieu de paix, et son Royaume, comme dit saint Paul, consiste dans la joie et dans la paix. Ce grand Maître agira en nombre, poids et mesure, et il fera mieux qu'on ne peut désirer. Ce n'est pas à nous à lui donner la loi, mais à la recevoir de lui, quand même elle serait contre notre raison et contre notre volonté.

Je prie Notre-Seigneur d'accomplir ses desseins en vous, et qu'il ne vous laisse jamais faire votre propre volonté, pour sainte qu'elle paraisse, et dans quelque

(1) C'était la LXIe des imprimées.

circonstance que ce soit. Notre-Seigneur, plus saint que toute la créature, faisait cette prière à Dieu son Père : Mon Père, je vous supplie non seulement d'accomplir votre volonté sur moi et sur ma mort, mais que cela se passe en toute la manière qu'il vous plaira, pour les personnes, pour le temps, et pour toutes les circonstances que vous voudrez : *Pater, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Offrez-vous bien à Notre-Seigneur, et vous donnez à sa grâce, pour faire les choses en sa lumière et en sa charité, selon qu'il vous les dictera. Allez aussi avant, mais n'allez pas aussi plus loin qu'il vous poussera. Ce que vous ne ferez pas en un jour, vous le ferez en un autre. Il suffit si vous le faites dans le moment de Dieu et dans sa conduite. Je laisse le tout au divin Maître en vous, qui veut et qui doit être votre voie, votre vérité et votre vie, et principalement dans ces choses importantes de votre conduite, où vous ne voulez rien que lui et l'accomplissement de ses divines volontés.

LETTRE CCCXCI (1).

A UNE PERSONNE AFFLIGÉE.

On découvre, par la consolation qu'il lui donne dans cette lettre, sa profonde humilité et sa grande charité pour le service des âmes.

M.,

N'accusez point si fort vos péchés sur la rupture de l'affaire qui vous afflige (2), que vous ne me laissiez

(1) C'était la LIIe des imprimées.

(2) Il s'agit, très probablement, de la rupture du projet relatif à l'établissement d'un séminaire à Blois. Voir la lettre CCLXXXII^e, avec laquelle celle-ci a beaucoup de rapport.

la liberté de croire que mes négligences et les infidélités en ma conduite, jointes aux crimes de ma vie, n'en aient été la cause. Dieu veut que vous leviez les yeux vers lui pour adorer ses desseins et ses ordres, et que ses pauvres serviteurs et servantes marchent sur les pas de leur maître et de leur maîtresse. Que reste-il au Fils de Dieu de tout ce qui s'est passé en sa vie, sinon ses plaies, ses douleurs et ses confusions? C'est ce qui paraît maintenant de plus aimable et de plus glorieux en lui, et ce qui reluira à toute éternité sur sa personne. Nous sommes dans le temps de notre sacrifice. Plus tôt Notre-Seigneur nous aura immolé et plus tôt il nous consommera en lui-même.

Pour ce que vous dites que vous ne trouvez point de bout à votre peine et à votre privation, je vous avoue que je n'y puis penser sans un saisissement capable de faire des effets de mort et de langueur perpétuelle, si Dieu ne soutenait ma vie. Notre-Seigneur portait toujours sa mort devant ses yeux, et, si son Père ne l'eût soutenu, il eût mille fois succombé sous sa peine et prévenu ses bourreaux par une soudaine mort. Notre vie est en Dieu, et l'union de notre cœur à Jésus-Christ anéanti doit être le soutien de nos jours.

Toutes les fois que vous aurez besoin de moi, tout inutile que je suis, et que vous trouverez votre âme trop en peine et absorbée dans la douleur et dans la croix, comme il m'en vient quelquefois des appréhensions, ce qui pourrait abréger votre vie, je vous prie de me faire le bien de me le mander. Rien ne m'empêchera de vous aller voir, ayant l'occasion de nos pèlerinages en vos quartiers. Ce m'est assez d'avoir l'honneur de vous servir en Notre-Seigneur; il n'y a

rien que je n'essuie pour cela. Le bien que j'ai reçu dans ce dernier pèlerinage a tellement passé la peine des épines qui se sont rencontrées en chemin, que je l'achèterais encore de mille croix et de mille tortures. Saint Jean, vivant pour la très sainte Vierge, ne pouvait rien trouver de pénible en la servant; tout ce qui se pouvait présenter de plus fâcheux lui était des douceurs et des joies non pareilles, et le sacrifice seul eût été capable de le contenter en ce service.

LETTRE CCCXCII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la console sur la mort de son père, en la faisant souvenir que désormais Dieu lui sera toutes choses.

Ma très chère fille,

Je vous dirai ce que l'apôtre saint Paul, dans son affliction, disait à ses enfants affligés : *Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations.* C'est lui, comme dit ce même apôtre, qui soulage les personnes affligées et humiliées, et qui les soutient dans leurs désolations. Quel bonheur que toutes choses nous lient à Dieu dans le christianisme, et que rien n'arrive aux enfants du Père, qui ne les rende siens par un titre nouveau! Il faut que la qualité d'orpheline vous rende plus dépendante de Dieu, plus retirée en lui, et plus séparée de tout, et qu'elle vous établisse dans une plus grande confiance en lui, et dans un abandon plus parfait que vous ne fûtes jamais. Que le sein éternel de Dieu soit

(1) C'était la XXXVIIe des imprimées.

maintenant votre demeure, votre repos, votre soutien, votre conseil, votre vertu, votre lumière, votre amour, votre vie, votre tout, et qu'il commence de vous être sur la terre ce qu'il vous sera dans le ciel pour une éternité.

En perdant l'image vous recouvrerez la vérité, et ce Père divin, duquel procède toute paternité au ciel et en la terre, vous sera toutes choses, comme il est à son Fils et à sa fille aînée, je veux dire à Jésus-Christ et à Marie, desquels je vous conjure d'être inséparable, et dans l'occupation desquels vous devez vous préserver de toutes les créatures qui vous vont assiéger et attaquer. Adieu.

LETTRE CCCXCIII (1).

A UNE DAME DE LA COUR.

Il lui parle d'une cicatrice que sa sœur avait au visage, et l'instruit du profit spirituel qu'elle en peut tirer.

Madame,

Je ne crois pas que ce vous soit une grande croix que la blessure et la cicatrice qui paraît sur le visage de votre sœur. C'est une miséricorde pour elle que vous ne sauriez assez estimer. Elle porte le signe de la croix sur la joue. C'est le caractère de son salut et de la miséricorde de Dieu sur elle, qui la punit en ce monde, pour avoir porté si souvent sur ses joues des instruments de vanité, de mensonge et de péché. Combien de rouge? combien de blanc? combien de mouches? Et qu'est-ce qu'elle ne devait point pour cela souffrir du feu de l'autre vie, et des instruments de la

(1) C'était la LXXXVIIe des imprimées.

justice de Dieu sur elle? Puisque Dieu, notre tout, commence à la punir de la sorte, elle est heureuse; c'est un signe qu'elle en est aimée. Mais il faut qu'en cette vie elle fasse usage de cette miséricorde pour la vie future. C'est à quoi vous tâcherez de la porter.

LETTRE CCCXCIV (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il ne faut pas, dans les œuvres de charité qui se présentent, se régler par le jugement des hommes, mais par la charité de Jésus-Christ.

M.,

Vous avez fait une grande charité à la pauvre N... Il ne faut pas beaucoup écouter les hommes, lorsque la charité nous presse, et que le Saint-Esprit nous élève et nous attire au-dessus des obligations connues aux raisons et aux sentiments communs de la prudence humaine. Jésus-Christ n'avait pas obligation de mourir pour nous, de donner jusqu'à la dernière goutte de son sang, et de se soumettre aux circonstances les plus humiliantes de la croix. Une goutte de sueur ou une larme de ses yeux eût suffi : un soupir et un gémissement de son cœur, un de ses pas, le moindre de ses ses regards, une adoration, une louange, une contrition, une liaison avec un séraphin, ou un chérubin ou un autre ange, qui, dans la beauté de son être spirituel, eût dit un mot à Dieu son Père, au lieu de prendre la chair humaine en la ressemblance du péché; la moindre de ces choses eût été suffisante, et infiniment au delà des besoins de toutes les créatures; mais sa charité a été au delà de tout ce qui peut se comprendre.

(1) C'était la XVIe des imprimées.

Je loue Dieu et le bénis de la charité qu'il vous a donnée, qui vous a fait racheter cette pauvre âme qui s'allait perdre. Faites-en de même dans les autres occasions qui se présenteront. Si le monde blâme votre conduite, il vous doit suffire que Dieu l'approuve. Adieu.

LETTRE CCCXCV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que tout nous doit porter à Jésus et nous le faire aimer.

Ma très chère fille,

Je ne doute pas que vous n'ayez eu un sacrifice à faire à l'arrivée de votre homme, qui s'en est retourné les mains vides. Mais bénis soient les ordres du saint amour de Jésus, qui se plaît à percer le cœur de ses victimes, et à les associer ainsi à sa divine Mère et à cette hostie précieuse, dont le cœur fut si souvent pénétré du glaive de douleur par la mort de son fils. C'est lui qui est le supplément de notre religion, et en qui vous devez trouver les louanges et les remercîments nécessaires pour reconnaître les biens de Dieu, et les miséricordes que vous en recevez. Bienheureux le chrétien qui connaît ce que lui est Notre-Seigneur, et qui, de toutes choses, prend sujet de retourner à lui. Il le faut envisager comme le principe de tous les biens qui nous sont faits. Il le faut même regarder comme le bien principal que nous pouvons recevoir de la bonté de Dieu le Père : ainsi nous serons en tout et par tout établis uniquement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. O magnificence d'amour ! O ai-

(1) C'était la XXXIVe des imprimées.

mable invention de Dieu le Père pour nous faire aimer ce cher Fils! Comme la sagesse du Fils s'est épuisée dans la chair pour faire connaître, aimer et servir son Père, de même le Père n'oublie rien pour faire aimer ce divin Fils, et pour lui lier toutes les créatures par toutes les obligations et par tous les liens imaginables.

Soyez toujours en Marie pour Jésus, comme l'unique et la parfaite amante de Jésus. Ayez le cœur ouvert et dilaté comme elle, et en elle pour l'amour de Jésus son cher Fils, lequel n'a jamais été aimé si divinement que par elle; et aussi n'a-t-il rien tant aimé, ni si parfaitement possédé qu'elle-même. Adieu. Jésus vivant en Marie soit votre Tout.

LETTRE CCCXCVI (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui propose divers motifs chrétiens pour conserver sa santé.

Ma très chère fille,

Je ne dois pas laisser votre lettre sans réponse. Ce n'est pas en ce jour qu'il faut être muet, pendant les ferveurs d'une mère qui excite ses enfants à la charité. C'est bien peu profiter de l'exemple de cet amour consommé, que d'être languissant en sa présence. Il me semble qu'il est aisé d'être victime en ce jour. Il ne faut que laisser agir ce feu qui a été apporté sur la terre pour achever le sacrifice. Ma fille, que cette divine Mère est libérale, et qu'il est doux de la servir et de tâcher de vivre de sa vie! Elle est toujours

(1) C'était la XVIIe des imprimées.

prête à le communiquer, et, pour peu que l'on veuille, on en est aussitôt rempli. Je ne souhaite pas seulement à votre âme qu'elle ressente la présence de l'Époux, mais aussi qu'elle le possède en vérité, et que vous le portiez toujours par une parfaite correspondance avec lui.

Quant aux motifs que vous pourrez prendre pour la conservation de votre santé, outre celui de l'obéissance qui vous délivre de toute propre recherche, vous devez considérer votre corps comme le temple du Saint-Esprit, qui vous est mis en garde, et qui, n'étant pas vôtre, vous oblige d'en rendre compte à son maître. Vous devez en faire de même que si vous aviez à répondre d'une chapelle qui s'en irait en ruine, et que vous seriez obligée de réparer. De plus, votre corps est membre de Jésus-Christ : ayez-en donc soin, comme si Notre-Seigneur se devait plaindre du mauvais traitement qu'il recevrait de vous. Traitez-le encore comme celui d'une tierce personne à laquelle vous feriez charité. Et enfin souvenez-vous que, comme fille de Dieu le Père, vous êtes de sa famille, et qu'il veut qu'elle se conserve et se maintienne. Elle est à lui; il l'a acquise par le sang de son Fils; il a droit sur elle, et il veut que nous la conservions, afin d'en faire usage pour son service.

Je finis avec le jour, ce qui m'ôte la liberté de vous écrire davantage, mais ne m'ôte pas celle de tenir mon cœur présent à Dieu, pour lui sacrifier le vôtre et toute votre personne, de laquelle la sainte Vierge s'est chargée ce matin bien amoureusement; car elle a reçu à bras ouverts et le prêtre et l'hostie, qui, ce me semble, lui était offerte avec beaucoup de dégagement.

LETTRE CCCXCVII (1).

A UNE DAME DE CONDITION.

Il la reprend d'avoir jugé trop légèrement d'un prêtre.

Madame,

Je n'ai pas donné votre lettre à M. N..., à cause qu'il m'y a paru quelque chose qui demandait plus de réserve sur le jugement d'un prêtre et d'un grand serviteur de Dieu, que les personnes de votre âge et de votre condition peuvent admirer, et non pas condamner. Il faut se moins abandonner au zèle de ses amis, et se tenir toujours en réserve dans le fond de la grâce et de l'esprit de Jésus-Christ. On doit conserver son jugement pour se condamner soi-même, et s'abstenir de juger ceux qui sont plus que nous. Il ne faut pas entrer dans le siège de Jésus-Christ, à qui seul Dieu a donné le jugement du monde. Vous savez combien de fois vous m'avez ouï dire de quelle importance était la mort à son propre jugement et à sa propre lumière, aussi bien qu'à sa propre volonté. Vous savez que ces deux puissances doivent être anéanties en elles-mêmes, pour être vivifiées et animées par l'esprit de la foi et de la charité, afin que tout soit divin en nous, et que rien ne mette obstacle à Jésus-Christ en notre intérieur.

Je suis si aise quand je trouve dans vos lettres des occasions d'exercer la charité envers votre âme! et je crois que vous en êtes aussi contente. Aimez l'humiliation, qui vous attire la lumière et l'instruction pour les devoirs chrétiens. Je prie Notre-Seigneur que

(1) C'est la LXXXIe des imprimées.

l'effet et l'impression de ce billet demeure éternellement en votre cœur. Adieu à jamais.

LETTRE CCCXCVIII (1).

A UNE DAME (2).

Il l'exhorte à prier pour le clergé, et particulièrement pour le séminaire de Saint-Sulpice; il lui montre ensuite qu'il n'y a point de moment en la vie qu'on ne doive employer pour Dieu.

Ma très chère fille,

Les grandes grâces et consolations du ciel ne sont pas sans travail et sans charge; vous savez quelle est la suavité, la plénitude et la fécondité de Jésus en Marie, et comme en particulier la maison des clercs de Saint-Sulpice doit être vivifiée, nourrie et abreuvée de cette sainte grâce. Vous savez que ce qui l'a formée est la diffusion de l'esprit et de la grâce de la très sainte Vierge, laquelle doit toujours croître pour donner progrès et augmentation à la vertu des sujets de cette famille. C'est la charge qui m'a paru ce matin que Dieu vous imposait, et à laquelle il vous dispose, il y a bien longtemps, par la charité qu'il vous donne pour cette maison. Vous devez regarder cet emploi comme une chose qui entre dans l'essentiel de vos obligations, puisque votre vocation vous lie aux dévotions et à l'intérieur de la très sainte Vierge, priant incessamment pour les apôtres et pour les disciples de son Fils, qui se voyaient tous très redevables à cette divine Mère, pour les faveurs et les grâces qu'ils

(1) C'est la CCXLVIII^e des imprimées.

(2) En disant à la personne à qui il écrit : 1° que depuis longtemps elle a une grande charité pour le séminaire ; 2° que sa vocation la lie à l'intérieur de la sainte Vierge, M. Olier semble indiquer ou Mme Tronson ou Mme de Saujon.

recevaient par ses prières. L'union admirable en laquelle Notre-Seigneur tire votre âme, et la lie à lui avec tant de force et de suavité, vous fait bien voir le dessein qu'il a sur vous, pour travailler en lui et avec lui à son œuvre.

Il ne fait rien de vain ni d'inutile dans ses enfants; il les appelle tous pour opérer en sa maison, après les avoir nourris et fortifiés en sa grâce. Ayez donc toujours le cœur appliqué à Jésus-Christ vers Dieu, pour demander en lui et avec lui à Dieu la plénitude de son esprit; et en particulier celui de son saint sacerdoce sur tous les sujets qu'il appelle en sa maison, et qu'il destine à son ouvrage. Il n'y a rien de si essentiel à une épouse que de procurer le bien de ses enfants, et de ménager avec lui le bien universel de sa famille, en demeurant incessamment unie aux travaux de l'Époux. Qu'il est doux à l'Église vivifiée de Jésus-Christ de travailler aux intérêts de la maison de Dieu, en fortifiant ses serviteurs, et en sanctifiant ses enfants, pour le glorifier et pour lui plaire! Mais il est encore bien plus suave à la très sainte Vierge, la divine, l'unique, la très chère et l'intime Épouse de Jésus-Christ, de travailler en lui auprès du Père pour l'accomplissement de son œuvre, et pour la perfection de sa famille ; car elle est plus remplie de grâce, plus ardente en amour, plus féconde en vertu, plus charmée de la gloire de Dieu, plus unie aux désirs et aux devoirs de son Époux, et plus attachée aux intérêts de ses enfants, que toute l'Église ensemble. Vous êtes toute à Marie, et vous êtes consacrée à tout l'intérieur de sa vie divine; vous devez par conséquent entrer dans les dispositions de cette sainte âme, qui est toute pleine de respect et de religion pour Dieu, de haine pour le monde, d'horreur pour

le péché, d'anéantissement et d'abnégation envers elle-même, d'amour et d'union pour son Époux, de zèle pour ses enfants, et surtout pour ses prêtres.

Vous ne devez point vous lasser ni craindre la multitude de vos obligations et de vos emplois. La divine et adorable Mère suffit à tout, et vous devez être assurée qu'en toute suavité et en tout repos, vous trouverez en elle de quoi suffire à l'étendue de vos devoirs. Il faut être fidèle à la grâce de Jésus et de Marie. Il n'y a plus de temps ni de moments à perdre : il les faut tous remplir abondamment, étant lié comme l'on est à Jésus et à Marie, et aux dispositions intérieures de ces saintes personnes, si occupées, si possédées et si remplies de Dieu et de ses opérations adorables et divines. Adieu.

J'ai cru vous devoir rendre participante des saints empressements de l'Époux, qui s'approprie toujours de plus en plus les âmes, et qui les veut tellement à soi qu'elles n'aient point de moments à elles, ou qui soient inutilement employés, pendant qu'on les lui peut donner pour l'accomplissement de ses désirs. Vive le divin Époux, toujours aimable, et toujours amoureux des âmes, qu'il veut avoir toutes à lui, pour les donner et les livrer à son Père.

C'est là le royaume qu'il lui acquiert maintenant par ses soins et par sa vigilance très charitable, après le lui avoir acheté très chèrement par le prix de son sang. Il faut répondre à ses soins et à ses peines : il faut lui être toujours présent, et très intimement uni à sa personne, afin d'être en état de l'écouter, et de le suivre fidèlement en ses opérations et en ses paroles. Je suis, en ce chaste et divin Époux de votre cœur, votre tout acquis en lui.

LETTRE CCCXCIX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De la vie de Jésus en Marie qu'il propose pour modèle d'une sainte communauté.

[Mars.]

Monsieur,

Honorez particulièrement, dans le mystère que l'Église nous propose en ces jours, la vie de Notre-Seigneur en la très sainte Vierge. Jamais communion n'a été plus parfaite, jamais possession n'a été plus commune que celle de Jésus et de Marie. Le Fils de Dieu disait autrefois à son Père : Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi, n'y ayant rien en eux qui ne leur fût commun; en quoi consiste la vraie et la parfaite société du Père et du Fils dans l'éternité. Or, il en est de même de Jésus et de sa Mère dans le temps. Tout ce qui est à moi, lui dit-il, est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi, ou pour mieux dire, tout est commun entre nous. Je n'ai qu'un même esprit avec vous; j'ai les mêmes mouvements et les mêmes dispositions que vous en toutes choses; tout est un parfaitement en nous.

Or cet anéantissement de toute propriété est le principe et le fondement de toute parfaite société et unité dans l'Église : et comme jamais il n'y a eu d'âme

(1) C'est la CXIXe des imprimées.

(2) M. Olier dit au paragraphe second : *Nous ne saurions prendre un modèle plus saint... pour notre petite société.* Cela indique clairement qu'il s'adresse à un des ecclésiastiques de sa compagnie. La vie de Jésus en Marie est, en effet, honorée d'une manière très spéciale à Saint-Sulpice.

si anéantie en soi, ni si pleine de Jésus que Marie; comme il n'y a rien eu où Jésus ait habité avec plus de plénitude qu'en sa Mère, en laquelle il vivait et triomphait de tout, la rendant parfaitement une en lui, de là vient que nous ne saurions prendre un modèle plus saint, plus pur, ni plus parfait pour notre petite société, que celle-ci, qui établit les sujets entre eux dans une unité toute divine.

Jésus-Christ, notre maître, infiniment jaloux d'être vu, aimé et adoré en cette société divine avec sa Mère, ne la propose pas simplement à l'Église comme une chose libre et indifférente, mais comme une dévotion d'engagement et d'obligation; car il est vrai qu'il vit en sa divine Mère en des manières si nécessaires à sa famille, qu'il veut qu'elle soit obligée d'aller à elle pour subsister, et pour se tirer à tout moment par elle de sa défaillance.

Il vit en elle comme dans son temple; car il y est victime de l'amour de son Père, et il y consomme sa Mère, pour la faire avec lui une hostie de louange. Il vit aussi en elle comme dans les couches de ses délices, lui communiquant ses joies et ses consolations, mais les lui communiquant comme à sa chère Épouse, et d'une façon particulière à son unique amante, qui a ses prérogatives d'amour qui ne se communiquent point à aucun autre. En sorte que, comme Dieu le Père a des délices en son Fils, et des complaisances singulières pour lui, qu'il n'a point pour tous les hommes; ainsi Notre-Seigneur en a-t-il de toutes spéciales pour sa divine Mère, qui est la toute belle, et son unique amante (1).

(1) M. Olier a très souvent parlé de l'amour mutuel de Jésus et de Marie; il semble même, en lisant ses divers écrits, qu'il avait mission

Dieu le Père a pour son Fils des grâces qui ne seront données à aucun autre qu'à lui seul; et Jésus-Christ de même a des grâces éminentes, qu'il ne fera jamais passer en aucun autre qu'en sa divine Mère; et quoique choisissant la très sainte Vierge pour la Mère de son corps naturel, il l'ait en même temps choisie pour être Mère de son Église qui est son corps mystique, qu'elle nourrit de la grâce et de la vie de son Fils, elle a néanmoins en elle-même des dons et des grâces particulières, qu'elle porte en son âme comme le caractère du singulier et de l'unique amour de Jésus-Christ.

Les anges dans le ciel, quoiqu'ils donnent aux inférieurs leur lumière et leur vie, se réservent toutefois chacun en leur particulier quelque appropriation de grâces qu'ils ne répandent pas sur les autres; et dans le cœur de la très sainte Vierge, Jésus-Christ y a mis des grâces et des dons singuliers qu'elle seule possède, qui ne seront jamais donnés à aucune autre créature; et je ne sais même si les anges les comprennent et si jamais ils seront découverts aux bienheureux, étant toujours très vrai que la singularité de ces dons ne sera jamais mise en commun avec personne. C'est le cachet que Jésus-Christ a mis sur son cœur, que je crois que personne ne lèvera jamais.

Jésus-Christ a levé les sept sceaux et les sept caractères qui tenaient renfermés en lui ces grands mystères de son amour envers son Église, qui se débordent et se communiquent par les dons et par les

spéciale de faire connaître et honorer ce mystère. Il voulut qu'au séminaire de Saint-Sulpice l'autel de la tribune fût dédié à cet amour de Jésus pour Marie et de Marie pour Jésus. (*Attest. auth.*, p. 229.)

sacrements. Cet adorable vainqueur les a levés en découvrant par ses présents son saint amour à ses fidèles. Mais pour ce feu divin dont il brûle pour la très sainte Vierge, il ne l'a jamais entièrement découvert, et ne le manifeste qu'à elle. Nous devons nous contenter d'adorer ce mystère inexplicable en ses expressions secrètes et singulières de l'amour de Jésus envers Marie; et il faut que notre religion confesse qu'elle n'a que le silence et la nuit de la foi pour ce mystère.

Outre un nombre innombrable de qualités et de prérogatives, selon lesquelles Notre-Seigneur habite en sa très sainte Mère, il est en elle source de vie pour l'Église; et comme Dieu ayant donné à son Fils, en récompense de ce qu'il était mort pour les hommes, la qualité de Père du siècle futur, et l'ayant mis à sa place pour être plus naturellement et plus sortablement à notre état le Père des vivants, il lui a donné la plénitude de la vie qui doit nourrir les hommes; de même, vivant en sa Mère, il la met en communion de sa vie pour l'Église; et, toute stérile qu'elle est, comme dit le Prophète, il la rend Mère de tous ses membres, et d'un nombre innombrable d'enfants qui se nourrissent du lait de ses mamelles, et s'abreuvent de la substance dont Jésus-Christ la vivifie. C'est là où il appelle toute l'Église; c'est là où il désire qu'aillent ses enfants pour être faits participants du pur amour et de la belle dilection. C'est en son sein où l'on cueille les fruits de la sainte honnêteté, comme dit l'Écriture; en un mot, c'est en elle que Jésus-Christ réside comme source de vie; car il la met en société de la vie qu'il a reçue de son Père pour abreuver et nourrir l'Église, qui est cette

fille unique que ce Père adorable a engendrée en Marie en engendrant son Fils.

C'est ce qui est exprimé par ces paroles du Prophète : *Homo et homo natus est in eâ :* L'homme et l'homme est né en la très sainte Vierge. L'homme et l'homme, c'est-à-dire Jésus-Christ et son Église, parce que Jésus-Christ naissant dans les entrailles de sa Mère, toute l'Église y est née en même temps avec lui; car Notre-Seigneur recevant en soi la plénitude du Père, a reçu en même temps la vie suffisante et nécessaire pour vivifier tous ses membres; et Dieu le Père communiquant continuellement à son Fils cette vie divine pour la conserver à l'Église, est toujours en lui versant la nourriture de l'Église avec la sienne. Et comme Jésus-Christ, uni intimement à sa divine Mère, reçoit la vie pour soi et pour toute l'Église, il se trouve que la très sainte Vierge, participante de cette vie divine, devient aussi en son Fils Jésus-Christ la Mère nourrice de l'Église. Ainsi, par une dépendance très absolue, Dieu le Père attache tous ses enfants à ce sein adorable, à ce sein très aimable; et l'Église se sent tous les jours infiniment heureuse que le sang et la substance de Jésus-Christ se changent en lait pour elle dans les mamelles de la très sainte Vierge.

Il faut donc que nous allions sucer ce lait, ce sang et cette substance divine avec amour et avec joie, reconnaissant que Dieu nous y assujettit et que l'Église nous y appelle. Bienheureuse l'âme qui ne voit plus que Jésus et Marie; qui ne converse plus qu'avec Jésus et Marie; qui n'a plus de joie, ni de désir en ce monde, que de savoir des nouvelles de Marie en Jésus et de Jésus en Marie. C'est un moyen merveilleux que Dieu nous présente pour l'occupation sainte de

notre vie, pendant le séjour fâcheux du siècle présent. C'est là où je vous souhaite abîmé, et tout perdu afin que le monde ne vous voie plus, et que vous soyez par ce moyen caché à toutes les créatures.

LETTRE CCCC (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui donne quelques avis importants touchant la conduite d'un séminaire, et la sainteté de vie qu'y doivent mener les clercs.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Les affaires qui vous sont survenues ne méritent pas votre application ; il vaut mieux que vous les confiiez à quelqu'un de vos amis. Il ne serait pas juste qu'elles dérobassent le temps que vous devez à Notre-Seigneur et au service du saint clergé ; et, puisqu'il vous a fait la grâce de vous y appeler, soyez fidèle à ce qu'il demande de vous dans l'emploi qu'il vous y donne.

Il faut pour cela que vous n'épargniez rien pour la sanctification, et pour la perfection de ces jeunes plantes qui vous sont confiées, et qui sont sous votre conduite. Il faut que vous les exerciez à toutes les vertus chrétiennes, afin qu'ils ne soient point promus à la cléricature et aux saints ordres, c'est-à-dire au nombre des serviteurs de Dieu et de ses domestiques, qu'ils ne soient bien parfaits; car, comme

(1) C'était la CXIVe des imprimées. Elle se retrouve en partie dans un autre écrit de M. Olier intitulé : *Première instruction pour les clercs entrant au séminaire.*

(2) Les disciples à qui M. Olier put adresser cette lettre sont : M. Couderc, chargé, en 1645, de la direction des séminaristes de première année, à Vaugirard, et M. de Lantages, d'abord directeur du séminaire de Saint-Sulpice et ensuite supérieur de celui du Puy.

les enfants dont parle Daniel, étaient choisis les plus beaux extérieurement et les plus parfaits qu'on pût trouver pour le service de Balthazar, ainsi en doit-il être des ministres de Dieu. Ses domestiques et ses ministres dans le ciel, qui sont les anges, sont les créatures les plus parfaites, et ceux d'entre eux qui sont destinés pour assister particulièrement devant son trône, sont les sujets les plus beaux et les plus accomplis qui soient dans tout le corps des esprits angéliques. Ainsi, les clercs que Dieu destine dans le chœur de son Église, pour être assistants devant son trône et servir assidûment aux tabernacles, doivent être les plus saints et les plus parfaits d'entre les chrétiens; et c'est pourquoi il ne faut pas qu'ils s'engagent dans cet état à moins qu'ils ne soient trouvés dans la perfection chrétienne, ou au moins qu'y étant déjà bien avancés, ils ne travaillent si assidûment pour acquérir ce qui leur manque, qu'ils ne laissent aucune vertu qu'ils ne tâchent d'obtenir par toute sorte de mortification, de peine et de travail.

Il est surtout important, pour les préparer à ce saint état où ils aspirent, de les exercer beaucoup à la pratique de ce précepte de Notre-Seigneur : *Abneget semetipsum.* Ainsi vous devez examiner s'ils veulent embrasser cette maxime dans toute son étendue, et s'ils y veulent ajouter la pratique de celle-ci : *Tollat crucem suam,* et puis de cette troisième : *Et sequatur me*, et s'ils veulent écouter les propositions les plus saintes et les plus pures de l'Évangile, pour tâcher de les réduire en pratique. A moins de cela, ils ne sont point dans la disposition où ils devraient être pour la tonsure, qui ne devrait être conférée qu'à des chrétiens parfaits.

Pour ceux qui ont été déjà admis à la cléricature, vous verrez s'ils s'exercent aux vertus les plus sublimes de l'Évangile; s'ils font voir qu'ils soient morts au siècle et à ses maximes, au désir de s'établir dans le monde, de se divertir en ses vanités, de suivre ses coutumes et ses compliments, de se plaire en ses nouvelles; s'ils sont morts au désir d'avoir des biens, des honneurs et des plaisirs, qui sont les sentiments ordinaires de ceux qui suivent les inclinations de leur chair et qui acquiescent à ses désirs. C'est la maxime des hommes charnels, de suivre en tout leurs convoitises, et de chercher à jouir des biens grossiers du monde. Mais c'est à quoi les clercs doivent avoir renoncé, afin de ne vivre plus qu'en Jésus-Christ pour Dieu. Il faut pour être digne de servir aux autels, et de demeurer en la présence de ses saints Tabernacles, qu'ils soient infiniment éloignés de la vie de la chair, qu'ils soient totalement opposés aux maximes du monde, et qu'ils soient comme des miroirs et des flambeaux de toutes les vertus chrétiennes, pour servir d'exemple et de modèle de piété à tous les fidèles.

Vous aurez pour cela souvent recours à Notre-Seigneur, afin qu'il leur ouvre l'esprit à ses vérités, et qu'il leur inspire en sa vertu les maximes suivantes :

1. Qu'il ne faut plus qu'ils parlent du monde, ni de ses maximes.

2. Qu'il faut qu'ils aient horreur du siècle, en sorte qu'il leur soit en exécration, comme à saint Paul, avec lequel ils doivent dire : *Mihi mundus crucifixus est :* Le monde me fait une étrange peine et me crucifie au mourir.

3. Qu'il faut aussi, à l'exemple de ce même apôtre,

qu'ils deviennent le crucifix du monde, c'est-à-dire ses persécuteurs et ceux qui le crucifient, et le mettent aux abois de la mort : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.*

4. Qu'il faut qu'ils fuient le monde, et qu'ils craignent ses charmes et sa contagion. *Si de mundo fuissetis*, dit Jésus-Christ, *mundus quod suum erat, diligeret :* Si le monde vous aime, affligez-vous; car c'est une marque que vous avez en vous quelque chose de lui.

5. Qu'il faut qu'ils fuient l'approbation du siècle, bien loin de la chercher; car il ne les peut estimer, s'ils ne lui sont conformes, et s'ils ne lui applaudissent. Ainsi il faut qu'ils regardent comme une peste et une exécration la maxime qu'il faut chercher l'estime du monde, se fondant sur cette grande vérité de saint Paul : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* Ce n'est pas que Dieu ne donne quelquefois au monde de l'estime pour ses serviteurs, mais c'est pour ceux qui ne le veulent pas et qui le fuient, le méprisent, et se moquent du monde.

Il faudra donc bien prendre garde que personne n'ait rien en soi de semblable au siècle, soit en la façon d'agir, de parler, ou de se vêtir, soit en toute sa conduite, selon cet avis de l'Apôtre : *Nolite conformari huic sæculo; sed renovamini spiritu mentis vestræ. Induimini Dominum Jesum Christum.* C'est à quoi sont obligés particulièrement tous les chrétiens, mais beaucoup plus les ecclésiastiques, qui doivent être revêtus en leur intérieur, aussi bien qu'en leur extérieur, des mœurs, des inclinations et des vertus de Jésus-Christ, marchant en la simplicité du nouvel homme, qui est Notre-Seigneur.

Vous les avertirez aussi que la maison du séminaire est cette haie de l'Évangile, qui sépare la vigne du Seigneur d'avec le monde. La haie est remplie d'épines; le monde ne s'en doit point approcher qu'il n'y soit piqué, et qu'on ne lui donne horreur de soi, et de ses maudites maximes de duplicité, de médisance, d'envie, de haine, de luxure, d'ambition, d'impiété, d'avarice, de gourmandise, de luxe, en un mot de tout péché.

La maison doit être si pleine des vertus opposées, qu'en même temps qu'elle en inspire l'amour, elle donne dégoût, aversion et horreur des vices contraires.

LETTRE CCCCI (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui indique les véritables marques pour discerner les vertus chrétiennes, et l'exhorte à en instruire les ecclésiastiques qui sont sous sa conduite.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

L'emploi où la providence de Dieu vous a établi, m'oblige de vous donner un avis important pour le bien des ecclésiastiques qui sont sous votre conduite. Comme vous les devez former à la solide piété, il faut surtout les bien instruire des véritables voies pour s'établir dans les vertus chrétiennes, et les empêcher de prendre le change, en se laissant aller à de vaines apparences, par lesquelles le démon ne manque-

(1) C'est la CCXXXII^e des imprimées; elle est tirée en partie des écrits de M. Olier : *Sur les séminaires.*

(2) Voir la note 2 de la lettre précédente.

rait jamais de les séduire. Je vous ai déjà donné sur cela plusieurs instructions : en voici encore une que je crois de la dernière conséquence. C'est de faire en sorte qu'ils ne se contentent point ni du seul extérieur des vertus qui n'est souvent qu'hypocrisie, ni des vertus même qui ne sont que morales, parce que souvent elles ne sont qu'un ornement dont le démon se sert pour surprendre les simples. Car il a cette adresse, pour leur faire mépriser la véritable dévotion, et décréditer dans leur esprit ceux qui la suivent, de leur persuader que Jésus-Christ n'a pas de suppôts plus parfaits en son Église qu'il y en a dans les sectes des philosophes, et que les serviteurs de Dieu ne sont pas plus vertueux que tant de païens et tant d'hérétiques, qu'il a établis dans la perfection extérieure de ces mêmes vertus par ses impressions malignes. C'est pour cela qu'il fait quelquefois entreprendre à ceux qui sont à lui de grandes actions par superbe, par complaisance, par amour-propre, ou par d'autres voies semblables, auxquelles toutes les autres difficultés cèdent facilement. C'est pour cela aussi que, pour leur faire faire extérieurement quelque bien, il leur ôte tous les obstacles qu'il a accoutumé de fournir aux bons chrétiens, et qu'il allume même en eux le feu de la convoitise, pour leur faire produire de temps en temps des actes extérieurs de vertu, jusqu'à les rendre insensibles aux difficultés et aux résistances communes de la nature. Et c'est ce qu'il fait même en de très mauvais chrétiens, et adonnés à toutes sortes de plaisirs et de délicatesses, qui, étant au-dessus de toutes les résistances humaines, et souffrant tout pour les intérêts de la vanité ou de la volupté, quand il leur faut faire la moindre violence du monde pour

Dieu et pour le ciel, ils trouvent toutes choses impossibles.

Il y a donc beaucoup à examiner les vertus, et les actes héroïques qui s'y pratiquent tous les jours : et il faut bien mettre en garde les sujets du séminaire contre ces folles vertus, les instruisant à fond, et des moyens pour s'établir dans les vertus chrétiennes, et des marques pour discerner si l'on travaille chrétiennement et cléricalement afin d'y être établi. Or voici trois marques assurées par lesquelles ils pourront faire ce discernement : la première est de considérer quel est le motif de leurs actions ; la seconde, d'en examiner le principe; la troisième, d'en regarder les suites et les effets.

Il faut donc qu'ils examinent premièrement, et qu'ils tâchent à reconnaître quelle est la lumière en laquelle ils agissent, ils travaillent, ils entreprennent l'acquisition des vertus, et si c'est la foi ou la sagesse humaine. Il faut qu'ils considèrent s'ils ont devant les yeux la volonté de Dieu, qui veut leur sanctification : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra;* s'ils recherchent la complaisance de leur Père céleste, et le désir de lui plaire : *Quæ placita sunt ei facio semper;* s'ils ont en vue la conformité de Jésus-Christ, la pratique de ses conseils, la fidélité aux instincts et aux mouvements de son divin esprit, qui sollicite l'âme, et qui la porte suavement et puissamment à Dieu. Tout cela est excellent, et si ce sont là leurs dispositions, les suites en seront assurément très heureuses, les productions en seront très solides, et ces vertus ainsi obtenues, étant comme des éclats de la lumière de Dieu dans les clercs pour éclairer l'Église, feront que les hommes en glorifieront Dieu, et qu'ils en seront eux-mêmes édi-

fiés : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus lucidum erit.*

Mais si au contraire ils ne voient en eux que des motifs humains; s'ils désirent la vertu seulement pour être excellents en eux-mêmes, et plutôt pour se satisfaire que pour se rendre agréables à Dieu; s'ils ne la recherchent que par une vaine complaisance, ou parce qu'étant belle en elle-même, ils en seront estimés parmi les hommes, il est certain qu'ils ne feront qu'une masse de vices et un ouvrage de ténèbres, selon cette parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile : *Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit.*

La seule et simple foi est la mère du pur amour et des vertus qui en dépendent. Ce n'est pas qu'on ne puisse être tenté et agité souvent par des impressions malignes, ou par des motifs purement naturels, au milieu d'un travail très chrétien et très pur, mais on n'agit pas pour cela avec dépendance de ces motifs, ni avec adhérence volontaire à ces impressions. Car on sait bien dire en ces rencontres comme saint Bernard : *Propter te non cœpi, nec propter te desinam :* Je n'ai pas commencé pour toi, superbe maudite et complaisance malheureuse, et je ne finirai pas aussi pour toi. Ou bien, comme disaient les premiers chrétiens en ces occasions : *Abrenuntio tibi, Satana : conjungor tibi, Christe :* Je renonce à toi, Satan, et à tes suggestions, et je m'unis à vous, ô mon Jésus, pour opérer en vous à la gloire de Dieu.

La seconde chose, qui leur servira à reconnaître et à discerner s'ils travaillent en chrétiens, ou seulement en philosophes à l'acquisition des vertus, est de voir s'ils travaillent en eux-mêmes, c'est-à-dire appuyés

sur eux, et par confiance en leur propre vertu; ce qui serait une chose purement humaine; ou si c'est en la force de Jésus-Christ, et en la confiance en sa vertu, sans laquelle on ne peut avoir aucune vertu chrétienne. Plus on mêle de soi, moins on avance dans les œuvres de la grâce. C'est pourquoi il faut être soigneux d'être toujours en renoncement à nous-mêmes, suivant cette règle de Notre-Seigneur : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum.* Car ce nous-mêmes est une source d'imperfection, et une abondance de tous maux. D'où vient que plus il y a de nous-mêmes, plus nous fortifions le mal, et mettons obstacle au bien et à la pure vertu, laquelle n'est jamais qu'en aliénation de notre chair, et en condamnation de nos inclinations déréglées; car son génie et sa nature est de nous séparer toujours de nous-mêmes pour nous établir en Jésus.

C'est pour cela qu'il faut les porter à vivre intérieurement en abnégation perpétuelle d'eux-mêmes, afin que, renonçant continuellement à toute leur propre vertu, ils invoquent sans cesse le Saint-Esprit, suivant l'avis de l'Apôtre, qui les veut en tout temps gémissant en leur cœur, et appelant toujours à haute voix le secours de leur Père : *Abba, Pater* : O Père, ô Père, secourez votre enfant qui ne peut rien en soi, mais qui peut tout en vous et en la vertu de votre aimable Fils. Ainsi vous les exhorterez souvent à demander et à embrasser ce divin esprit que Dieu ne refuse pas à ses enfants lorsqu'ils l'invoquent en confiance. Le droit le plus essentiel des enfants est d'avoir accès à leur Père. Il faut donc qu'ils s'y adressent, qu'ils lui demandent son Saint-Esprit, dans l'union duquel ils doivent agir et opérer en toutes choses.

La troisième voie pour discerner les vertus chrétiennes est d'en examiner les suites. Les personnes établies seulement dans les vertus humaines et naturelles s'appuient sur elles-mêmes, comme sur un fond qui leur est propre; et de là vient qu'elles se mirent ensuite en elles-mêmes, qu'elles s'y complaisent et s'en estiment, qu'elles se comparent avec les autres, qu'elles les méprisent, qu'elles sont jalouses de leurs louanges et de leur bien, qu'elles désirent d'être connues, et qu'elles recherchent l'estime, la louange et l'applaudissement, sans quoi elles vivent toujours en tristesse, en rétrécissement de cœur, en abattement, en chagrin, en dépit et en désespoir. Mais ceux qui sont établis dans les vertus chrétiennes, comme ils sont fondés en Notre-Seigneur et en son divin Esprit, qui est le principe de toute vertu, et dont les effets sont purs et insensibles, ils n'ont point lieu de se complaire en eux, de se réfléchir sur eux, ni de se satisfaire en rien de propre qui soit en leur fond; car le Saint-Esprit, extrêmement jaloux de sa gloire et du bien de sa créature, fait sentir à leurs âmes l'indigence extrême qu'elles ont de sa vertu, afin de les tenir toujours dans sa dépendance, et dans l'obligation de recevoir de lui en toutes choses, et afin de les engager par là à avoir continuellement les yeux sur lui, sans avoir jamais lieu de se regarder, et de se fonder et s'établir sur elles-mêmes, qui est le dernier mal de l'homme.

LETTRE CCCCII (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui donne un avis important sur la manière de former les jeunes ecclésiastiques à l'oraison.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Un de vos soins principaux dans votre emploi doi être de bien former les âmes à l'oraison. C'est une voie des plus courtes, mais des plus sûres que nous ayons pour les rendre bientôt parfaites. Mais il faut bien prendre garde, en les y conduisant, qu'elles ne s'égarent, et qu'elles n'en perdent entièrement le fruit, pour n'y être pas assez instruites.

Il y a deux choses principalement que vous aurez soin de prévenir, qui suivent pour l'ordinaire la ferveur de ceux qui commencent, et qui leur font beaucoup de tort. L'une est de s'altérer la poitrine par la recherche des goûts et des consolations spirituelles : l'autre est de s'échauffer la tête par une application trop vive et trop ardente aux sujets d'oraison, d'où naissent des incommodités très notables.

Il est nécessaire pour cela de les instruire d'abord de quelque voie sûre et facile pour se conduire dans cet exercice, et dans cette occupation intérieure, qui, leur étant nouvelle, fait former à chacun des manières et des méthodes particulières, qui souvent les gâtent et les embarrassent beaucoup.

(1) C'est la CXVII^e des imprimées.

(2) La première phrase permet de supposer que cette lettre fut écrite à M. Louis Tronson, qui, dès son entrée au séminaire de Saint-Sulpice, fut chargé par M. Olier d'expliquer la méthode d'oraison.

Secondement, il est bon de leur découvrir l'impureté qui se rencontre en la recherche des goûts et des consolations sensibles en l'oraison, et de leur faire voir que ces manières d'agir grossières naissent de deux sources, l'une d'erreur, et l'autre d'amour-propre mêlés ensemble. Car le pur amour de Dieu n'est point sensible, comme se l'imaginent ordinairement ceux qui commencent, qui mettent toute leur dévotion dans les opérations sensibles de l'esprit. Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur, et il veut que les âmes qui l'aiment, qui l'adorent, et qui s'appliquent à lui, le fassent en esprit et en vérité, ne s'amusant point aux sentiments, qui naissent bien souvent de l'esprit de la chair et du mensonge. Cette erreur est si commune dans les esprits, que la plupart se laissent aller au chagrin, à la tristesse et au découragement, quand ils n'ont point en eux ces joies et ces douceurs sensibles. C'est pourquoi, quand Dieu ne leur en communique point, ils les excitent en eux, les tirant de leur fond, et les puisant dans leur chair, jusqu'à perdre haleine, à se dessécher et à épuiser toutes leurs forces.

Je laisse à penser de quelle utilité cela peut être pour l'esprit, et quels effets de grâce et de sainteté le suc de notre chair tiré par l'alambic de l'amour-propre peut produire et opérer en l'âme. Ils en sont si avides, qu'ils s'abandonnent à cela, et s'y jettent sans retenue, de même que dans une faim extrême ils se jetteraient avec une ardeur démesurée sur des viandes grossières : ce qui les épuise, consomme leur corps, et nourrit avec cela leur amour-propre, qui se repaît et se grossit en eux par cette voie. Or c'est là un très grand mal pour l'intérieur, qui, s'abreuvant ainsi des choses sensibles et grossières, s'éloigne d'autant plus de la

pureté qu'il doit avoir. C'est à quoi doivent bien prendre garde tous les chrétiens, mais particulièrement les prêtres et les ouvriers évangéliques, parce que, comme ils doivent agir par la foi opérante en pure charité, ils ont besoin de cette conduite pure, stable et ferme, qui ne s'altère point, mais qui s'affermit et s'augmente dans le travail.

Il faut donc les instruire que si Dieu leur donne quelquefois de ces goûts et de ces douceurs sensibles, c'est qu'il condescend à leur infirmité et à la faiblesse de leurs âmes. Il voit que dans ces commencements, où ils ont quitté absolument tous les plaisirs de la chair et du monde, ils ne peuvent se voir si tôt sevrés de toute consolation. C'est pourquoi il se fait sentir, de peur qu'ils ne le quittent; mais il ne le peut faire qu'avec douleur, voyant qu'il n'est point aimé ni suivi purement pour l'amour de lui-même; que ce n'est pas lui, mais sa consolation que l'âme recherche; et qu'elle embrasse ses dons, non pas dans le désir unique de le posséder et de lui plaire, mais dans la vue de s'amuser et de s'arrêter à ce qui la satisfait.

Il est bon de leur faire remarquer en cela la bonté de Dieu, et combien sa conduite est douce et suave à ses enfants. Car pour les délivrer peu à peu des plaisirs plus criminels, il s'accommode à eux et leur en fournit d'autres, en attendant qu'ils s'en dégagent, ou que lui-même, se découvrant à eux dans l'immensité de ses perfections, et tel qu'il est dans la vue de la foi, se fasse aimer pour lui-même purement et sans mélange.

LETTRE CCCCIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES DE SAINT-SULPICE (2).

Il l'invite à prier Dieu pour le clergé, et lui fait connaître ce qu'il faut particulièrement demander.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je crois que nous devons dans ce temps prier beaucoup pour l'Église, et demander à Dieu qu'il renouvelle sa religion, qui en beaucoup de lieux paraît maintenant, et en l'extérieur et en l'intérieur, presque tout abolie. On voit que la langueur laisse déchoir la beauté des églises, la décoration des autels, le respect du sacrifice, la gravité du chant, la majesté des cérémonies, la piété des prélats, la modestie et la sainteté de leurs ministres, la richesse des ornements, surtout de ceux qui touchent de plus près la personne de Jésus-Christ, comme sont les ciboires et les calices, les soleils et les lampes ardentes devant sa face. Il faut que vous demandiez beaucoup à Dieu qu'il rétablisse par toute la chrétienté la décence qui est nécessaire à son culte extérieur, et qu'il demande pour sa parfaite religion : *Domine, dilexi decorem domus tuæ;* mais particulièrement, qu'il lui plaise de renouveler dans le cœur du clergé l'intérieur de sa religion. Vous savez que c'est là votre vocation, et ce que Notre-Seigneur vous a fait connaître qu'il de-

(1) C'est la CLXXXV^e des imprimées.

(2) Les recommandations de M. Olier conviennent bien à un directeur de séminaire. Nul plus que lui n'a vocation, pour demander à Dieu le renouvellement du clergé et pour prier Notre-Seigneur, au très saint Sacrement, de pourvoir aux besoins de son Église.

mandait de vous. Ainsi je vous exhorte d'y avoir une application spéciale.

C'est pourquoi vous demanderez à Dieu avec instance, pour les prélats de son Église, l'esprit de sainteté et de séparation du siècle; l'esprit de parfaite oraison et d'application à Dieu; l'esprit de frugalité dans leurs tables, d'honnêteté dans leurs meubles, et de modestie en leur train; l'esprit de libéralité envers le prochain; l'esprit de vigilance sur leur troupeau; l'esprit de zèle, de force et d'application à les servir; l'esprit de haine pour détruire le péché, les hérésies, l'athéisme, l'impiété; l'esprit de basse estime d'eux-mêmes, qui les tienne toujours vils et abjects à leurs propres yeux.

Pour les chapitres, vous demanderez à Dieu la correspondance avec leurs prélats; la charité parfaite, et l'union dans les particuliers du corps; une grande assiduité au chœur; un parfait respect dans l'église; une grande modestie et récollection en Dieu, surtout pendant le temps des saints offices; en un mot, un grand exemple de piété et de religion chrétienne à tout le diocèse.

Pour les curés, vous prierez Dieu de leur donner l'esprit de pénitence pour leur troupeau; de zèle pour le salut des âmes; d'assiduité aux services des peuples; de tendresse et de compassion dans leurs maux; de promptitude à les secourir, soit pour le corps, soit pour l'esprit, par les aumônes et par les sacrements; d'oubli d'eux-mêmes, soit au vivre, soit au vêtir, soit au dormir; d'abandon à Dieu et d'amour de la croix.

Pour les vicaires et les prêtres de paroisse, vous demanderez un grand dénûment d'eux-mêmes entre les mains du pasteur; un anéantissement profond; une

entière pauvreté; une activité continuelle en esprit de paix, de douceur et de charité; une perte totale d'eux-mêmes, et un entier abandon à Dieu pour le service du prochain.

Enfin, pour tous les ministres des saints autels, vous demanderez les ornements des vertus; une sainteté parfaite; les lumières d'une foi vive, avec l'ardeur de l'amour. Comme ce sont là les principaux instruments de la religion, et ce que Dieu demande surtout en son Église, ce sont aussi les choses que vous ne manquerez point de demander à Dieu tous les jours, principalement quand vous serez devant le très saint Sacrement, où Notre-Seigneur n'a point de plus grande joie que de pourvoir aux besoins de son épouse.

LETTRE CCCCIV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui montre l'obligation qu'il a de faire pénitence, et d'inspirer ce même esprit aux ecclésiastiques qui sont sous sa conduite.

Monsieur est très cher en Notre-Seigneur,

La profession que vous faites de vouloir vivre et mourir à la croix, m'a donné une des plus sensibles consolations que je puisse recevoir en cette vie. C'est là la grande vocation de tous les chrétiens, et particulièrement celle des prêtres, dont toute la gloire doit être de souffrir, et d'être trouvés dignes d'endurer

(1) C'est la XXXIIIe des imprimées.

(2) Cette lettre paraît écrite au directeur du séminaire de Saint-Sulpice; M. Olier n'ayant pas coutume de désigner, sous le nom d'*ecclésiastiques du séminaire,* d'autres séminaristes que ceux de Saint-Sulpice. Elle a donc été adressée probablement à M. de Poussé, ou à M. de Lantages, qui successivement dirigèrent cette communauté de 1645 à 1652.

quelque chose pour la gloire de leur Maître. L'esprit de pénitence qui remplit l'âme de douleur et le cœur d'amertume en vue des offenses de Dieu, leur doit donner ces sentiments; et il les doit convaincre qu'il ne faut point que l'âme d'un prêtre en cette vie ait de relâche en son crucifiement.

C'est ce que vous tâcherez de bien faire comprendre à tous les ecclésiastiques du séminaire, afin qu'ils s'accoutument aux humiliations et aux violences qu'il se faut faire, et que l'Évangile dit être nécessaires pour emporter le royaume de Dieu. Notre-Seigneur, tout saint et tout innocent qu'il était, fut relégué par le Saint-Esprit dans le désert pour faire pénitence. Ce qui apprend à l'Église et à tous ses membres qu'en quelque état que l'on puisse être, il faut se résoudre à ce même exercice. C'est pour cela aussi que ce divin Esprit nous est donné, qui, étant un esprit de sainteté, vient en nous pour nous séparer, nous diviser, nous crucifier, nous mortifier et nous ensevelir avec Jésus-Christ. Par cette voie qui ôte tout mélange d'impureté, nous irons croissant de clarté en clarté par l'opération de ce même esprit : notre intérieur se transformera de plus en plus en Dieu jusqu'au jour de sa consommation parfaite, comme dit saint Grégoire de Nazianze; et alors, pour me servir des termes de l'Écriture sainte, le feu divin nous salera saintement en sa manière, *omnis igne salietur* : c'est-à-dire que le feu de l'amour consommant, pénétrant et absorbant toute mortalité, nous servira de soutien et de conservation en notre consommation même, par opposition au feu d'enfer, qui est le sel des damnés qui les conserve et les consume tout ensemble.

C'est ce qu'il faut que les prêtres sachent, et dont

les clercs doivent être bien instruits dans le séminaire, afin qu'ils se nourrissent de ce même esprit, et qu'ils en soient remplis dans tous leurs exercices. S'ils vont à l'oraison, qu'ils y aillent comme de pauvres et misérables mendiants, selon que le dit saint Augustin; qu'ils y aillent comme ce pauvre blessé de l'Évangile, laissé tout nu, meurtri de coups, percé de plaies, à demi mort, criant miséricorde et demandant la vie. Il a recours à sa foi et à l'ardeur de son amour, qui le vivifie et lui aide, comme par sa force et sa chaleur naturelle, à réparer ses plaies et les maux de son âme, qui est tout ulcérée et toute fumante de l'ordure de ses désirs impurs et dégouttant le pus et l'apostume de ses œuvres honteuses.

S'ils se présentent à l'étude, que ce soit comme ces pauvres aveugles de l'Évangile qui crient après Notre-Seigneur : *Jesu, fili David.* Qu'ils demandent au Fils de Dieu : *Domine, ut videam.* Qu'ils se regardent dans la chair et dans cette masse obscure et aveugle du corps humain comme de pauvres prisonniers dans les cachots obscurs et sous terre, qui travaillent en vain à chercher la lumière, si le saint geôlier de l'esprit ne vient ouvrir la porte, et ne leur vient donner le jour dont lui seul a les clefs.

Qu'ils se considèrent comme ces pauvres ensevelis dans les tombeaux, ou comme ces misérables accablés, mais encore vivants sous les masures d'une maison ruinée et abattue par surprise. Dans la nécessité où ils se voient captifs et esclaves de leur malheur, sans pouvoir se retirer de leur misère, ni se faire jour par eux-mêmes, ils sont contraints de finir en gémissant la langueur de leur vie, à moins qu'ils ne soient secourus par la main des vivants, ou par

les soins d'un habile architecte qui les délivre promptement par les inventions de sa sagesse. Ainsi en est-il de l'homme qui se trouve accablé sous les ruines de la nature humaine. Jamais il ne doit prétendre de s'en retirer par lui-même, et, à moins que Notre-Seigneur, ce saint architecte et ce divin réparateur de nos ruines, ne le retire de sa captivité, il faut nécessairement qu'il périsse dans sa misère.

Il en doit être de même de la pratique des vertus, auxquelles il faut qu'ils s'appliquent avec le même esprit et la même disposition de pénitence. Il faut pour cela les instruire de la peine et de la difficulté que Notre-Seigneur fait souffrir à l'âme pour jouir de son royaume, et pour entrer en son paradis terrestre des vertus. L'ange du zèle de Dieu est à la porte avec l'épée ardente de feu, qui marque la peine, la douleur et la souffrance qu'il faut porter pour jouir de ce bonheur dont on est déchu, et où on ne rentre qu'à la sueur de son front. Nous sommes dans une faiblesse très grande en ce monde, et cependant nous avons à traîner après nous un poids étrange, qui est notre chair. Il me semble que nous sommes en cet état comme un esclave qui, traînant après soi une meule de moulin, veut pourtant monter à la cime d'une montagne, mais par un chemin où il trouve un million de puissances ennemies qui s'y opposent, qui l'assiègent, qui l'environnent, qui l'appesantissent, qui le troublent, qui l'éblouissent, qui l'offusquent, le voilant de ténèbres et d'illusions, l'empêchant de voir son chemin, et le portant dans d'affreux précipices.

Voilà où nous en sommes réduits. Car c'est une chose effroyable que la voie de la vertu et la vie de

l'esprit en ces contradictions et résistances, et en la difficulté d'y faire progrès sans un total abandon à Dieu, et une foi parfaite. Il faut leur montrer que Notre-Seigneur seul en cet état nous peut délivrer de nos maux, et nous élever au-dessus de nous-mêmes pour nous établir en toute perfection; et que ce divin Sauveur nous soulage en la vue des efforts, des sacrifices et des violences qu'il voit que nous souffrons, et que nous nous faisons à nous-mêmes avec sa grâce, sans laquelle tous ces efforts seraient inutiles, lui seul pouvant nous délivrer du labyrinthe de notre chair, et de l'accablement des vices qui nous dévorent et nous consomment.

C'est pourquoi exhortez-les souvent à entreprendre leur renouvellement avec beaucoup d'humilité, de patience et de longanimité. Apprenez-leur aussi dans ce même esprit à porter tous les états pénibles que Dieu a laissés comme des vestiges de sa justice en tous leurs exercices : par exemple, dans l'oraison, les sécheresses, les amertumes, les délaissements, les scrupules et plusieurs autres tentations; dans l'exercice de la charité du prochain, les rebuts, les contradictions, les délaissements, les afflictions; dans leur étude, les bouchements d'esprit, les dégoûts, les lassitudes et les ennuis, les troubles, les confusions, les impuissances d'avancer, de dire et de comprendre; dans la pratique des vertus, les résistances de la chair, les violences qu'il se faut faire à soi-même, les contradictions du monde, la confusion de soi-même, les délaissements d'esprit, les découragements, les lâchetés, les timidités et les autres choses qui se trouvent à toute heure dans ce pénible exercice, où il faut de nouveau former et enfanter Notre-Seigneur.

Les femmes qui souffrent les douleurs de l'enfantement en punition du péché, sont les images et les figures d'une âme qui enfante et engendre en elle Jésus-Christ après l'avoir perdu. Jamais il ne renaîtra en elle qu'avec de très grandes tranchées et d'extrêmes violences. Et c'est en cela que consiste la première et l'essentielle pénitence de l'homme. Il faut qu'il serve Dieu en pureté d'esprit, dans une séparation de tout et dans une mort universelle à tout soi-même; ce qui ne se fait point sans gémissement, sans peine, sans violence et sans sueurs. Il faut commencer par là notre pénitence, et il la faut continuer ainsi toute notre vie; car sans cela toute la pénitence extérieure est vaine et inutile.

LETTRE CCCCV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE.

Que les prêtres doivent faire pénitence pour les pécheurs, et prier pour tout le monde.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

La personne dont vous m'écrivez travaille assurément beaucoup, et on m'en a rapporté plusieurs choses qui m'ont édifié ; mais je crains, au milieu de tous ses emplois, qu'il ne néglige les exercices de pénitence, et qu'il ne s'applique pas assez à l'oraison. Ce sont deux choses d'une grande importance, et dont vous le devez avertir. Insinuez-lui que les prêtres sont les serviteurs de l'Église, et qu'en cette qualité ils doivent tellement avoir embrassé ses intérêts, qu'ils se regardent chargés par office de faire pénitence pour tous ses enfants, et

(1) C'est la CXCVII^e des imprimées.

de porter sur eux les effets de la haine de Dieu contre les pécheurs. C'est assez d'être prêtre, pour être chargé des péchés du monde, et pour être obligé de souffrir pour tous, sans en avoir commis aucun en sa personne. Ainsi, pour saint que soit ce bon ecclésiastique, il doit se considérer devant Dieu, comme tenant la place d'une infinité de pauvres criminels, pour qui il doit pleurer, gémir incessamment et s'affliger toute sa vie.

Il n'en est pas de la nouvelle loi comme de l'ancienne. Dans celle-ci, les prêtres étaient obligés d'offrir premièrement des sacrifices pour leurs péchés, et puis pour ceux du peuple : *Prius pro suis delictis*, dit saint Paul, *deinde pro populi*. Mais dans la nouvelle, où les prêtres sont prêtres en Notre-Seigneur, qui a été déclaré prêtre selon l'ordre de Melchisédech en sa divine résurrection, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait plus rien de l'apparence du péché, ils doivent être si saints, et dans un état de grâce si élevé, qu'ils n'aient plus à satisfaire pour eux, mais seulement pour les autres. C'est pourquoi, si le prêtre, avant que d'être engagé dans les ordres sacrés, avait offensé Dieu, il faudrait qu'il y eût pleinement satisfait : Premièrement, afin d'être par là mieux disposé à embrasser la pénitence générale de l'Église; secondement, afin d'avoir un accès libre et facile auprès de Dieu, et pouvoir intercéder plus efficacement pour les peuples; troisièmement, pour être admis à faire pénitence pour les pécheurs, qui est la vocation des âmes les plus pures et les plus saintes de l'Église. Car Dieu n'afflige point des âmes, et ne les prend point pour victimes des pécheurs, qu'elles ne lui soient bien agréables, et même plus agréables que celles pour qui elles font pénitence, afin de pouvoir prendre son plaisir et trouver sa satisfaction dans leurs personnes.

Mais quand un prêtre n'aurait jamais offensé Dieu, comme il est chargé par son ministère des péchés de tous, il doit être aussi avec Notre-Seigneur victime pour les péchés de tous. Ainsi il faut qu'il soit préparé à toutes sortes de persécutions et de supplices; il faut qu'il soit exposé à toutes les pauvretés, les humiliations et les mépris; il faut qu'il soit disposé à porter toutes les hontes, toutes les confusions, en un mot toutes les peines que tous les hommes ensemble méritent pour leurs péchés. Voyez par là jusqu'à quel excès et à quelle extrémité doit monter la pénitence d'un prêtre.

Il faut qu'il soit un abîme de patience, d'humilité, de mortification, de pauvreté, pour souffrir tout ce qu'il plaira à Dieu d'exercer sur lui de plus violent et de plus rigoureux. Et il faut que, pour satisfaire à une vocation si sublime, il soit tellement perdu en Notre-Seigneur, et si entièrement pénétré de lui, qu'il ne se lasse point de souffrir toute sa vie. Excitez-le donc autant que vous pourrez à entrer dans cet esprit. Et si son corps ne peut pas porter autant de pénitence extérieure qu'il serait à désirer, que son cœur soit toujours rempli de pénitence intérieure, c'est-à-dire, d'humiliation, de contrition, et de désir d'une satisfaction aussi étendue qu'il plaira à Notre-Seigneur la lui faire accomplir.

Pour l'esprit de prière et de religion, il doit être aussi universel et général en lui que l'esprit de pénitence. Car il faut qu'un prêtre prie pour tout le monde. Il faut qu'il ait un cœur aussi large et aussi ouvert que l'Église; en sorte que l'esprit de Dieu s'explique et se dilate en lui autant qu'il ferait dans toute l'Église ensemble et dans tous les peuples. Car il est substitué auprès de Dieu pour tous, et il doit le prier, le louer, l'honorer pour tous : il doit lui rendre ses devoirs au nom de tous. C'est pourquoi

il est obligé de vaquer à la prière avec plus d'assiduité, d'ardeur, de pureté, de confiance et de zèle, que tout le peuple ensemble.

LETTRE CCCCVI (1).

A UN ASPIRANT AU SACERDOCE.

Il lui parle de la sainteté de l'état ecclésiastique, et de l'importance de prendre du temps pour s'y bien préparer.

Monsieur,

Quelque inclination que vous ayez pour l'état ecclésiastique, prenez garde de ne vous y point engager que vous n'ayez bien consulté votre vocation, et pris un temps notable pour vous purifier. Les prêtres doivent être choisis et enlevés du milieu des hommes par la voix de Dieu, et non par le choix des personnes qui, par une insolence insupportable, s'élisent elles-mêmes et s'introduisent dans la maison du Seigneur. Que diriez-vous d'un gueux courant les rues et tout rongé de vermine, qui s'introduirait dans la maison d'un roi, et voudrait y tenir rang parmi les gentilshommes qui servent à sa chambre, et parmi les seigneurs qui l'approchent de plus près? Ne serait-ce pas une témérité insupportable qui mériterait que le prince et toute sa famille, non seulement chassât de sa maison, mais encore fît châtier sévèrement l'insolence de cet audacieux? Dieu veut choisir ses ministres et ses prêtres, et il les veut choisir entre mille, pour leur donner part à sa familiarité et à tous ses secrets; mais il veut qu'ils soient dans l'innocence et dans la pure charité; il veut

(1) C'était la XVe des imprimées.

qu'ils soient dignes de l'approcher, et de traiter bouche à bouche et cœur à cœur avec lui, comme un ami a accoutumé de faire avec son ami. *Jam non dicam vos servos sed amicos, quia servus nescit quid faciat Dominus ejus : Je ne vous nommerai plus mes serviteurs*, dit Notre-Seigneur à tous les prêtres en la personne des apôtres, *mais je vous appellerai mes amis, à cause que les serviteurs ne savent pas les secrets de leurs maîtres*, comme je vous les découvre maintenant que vous traitez avec moi.

Les rois ne veulent pour leurs pages et pour leurs domestiques que des enfants bien faits, et des plus beaux qui se rencontrent dans leur cour, comme on le voit chez Daniel en la personne des trois enfants de la fournaise ; car ils furent choisis comme les plus beaux de tout le royaume pour servir le roi Balthasar. C'est ainsi que doivent être choisis dans l'Église les ministres du roi des rois. Il faut qu'ils surpassent en beauté intérieure et en sainteté les plus saints d'entre les peuples. Notre-Seigneur fait en cela, sur la terre, ce que son Père fait dans les cieux. Car, comme les anges, qui sont les substances les plus pures et les êtres les plus parfaits qu'il ait créés, sont ceux qu'il a choisis pour être les princes de sa cour et les ministres de sa gloire, ainsi Notre-Seigneur, qui imite son Père en toutes ses actions, et surtout en la formation et l'établissement de son Église, veut choisir des sujets qui soient purs comme des anges pour approcher de ses autels, et pour être les ministres de son amour et les porteurs de sa parole : *Qui facit angelos spiritus, et ministros suos flammam ignis.* Aussi voyons-nous en plusieurs lieux de l'Écriture sainte que les prêtres sont appelés des anges, parce qu'en effet ils doivent être dégagés de la matière comme des anges, pour pouvoir comme eux purifier, illuminer et perfec-

tionner les autres. Car, pour être en état de purifier, il faut qu'ils soient eux-mêmes dans une fort grande pureté; pour illuminer, il faut qu'ils aient l'esprit pur et net, qu'ils l'aient intelligent, ouvert à la lumière, et capable d'étude, et qu'ils l'aient même arrêté et propre à l'oraison, pour puiser en Dieu les lumières divines, qui sont les uniques qui éclairent sûrement les esprits; pour perfectionner et unir les âmes à Dieu, il faut qu'ils aient une grande charité, qu'ils aiment la prière, et que, dès leurs premières années, on voie en eux des marques de piété, et des inclinations pour la vertu et pour les bonnes mœurs, afin qu'étant eux-mêmes parvenus à l'union divine ils puissent ensuite y attirer et en instruire les autres.

Et après tout, n'est-ce pas une chose déplorable de voir des personnes du monde dans une union à Dieu très intime, et très capables d'en instruire les âmes, et de trouver des prêtres qui, bien loin d'y être parvenus, ne savent pas seulement ce que c'est? Quelle confusion, que le prêtre qui doit servir à élever toutes les saintes âmes à Dieu, et à leur communiquer la grâce et l'esprit, en soit moins rempli que le peuple! Dieu dit dans l'Écriture sainte qu'il sera sanctifié par ceux qui s'approchent de lui, et que son nom sera glorifié par leur moyen : *Sanctificabor in eis, qui appropinquant mihi, et glorificabor in eis.* Mais comment Dieu sera-t-il sanctifié dans les âmes, et sa sainteté portée dans le cœur des peuples par les prêtres, si eux-mêmes les premiers ne sont saints et les plus proches de Dieu? Examinez donc bien ce que vous avez à faire avant que de vous engager dans un état si saint. Voyez devant Dieu ce que vous avez été, et ce qu'en cette occasion vous devez craindre d'une conduite précipitée. Il faut que le souverain

Pasteur vous appelle ; car il connaît toutes ses brebis, et c'est lui qui les appelle toutes par leur nom : *Vocat eas nominatim*. Mais c'est ce qui me fait beaucoup appréhender pour vous, car il ne les appelle dans le bercail que lorsqu'il les voit sans tache et digne d'être offertes à Dieu son Père, qui ne veut point d'hosties qui soient marquées. Il ne les appelle que lorsqu'il voit qu'elles sont grasses et en assez bon point pour être présentées sur son autel. C'est pourquoi l'Église désire en ceux qui s'en approchent l'éloignement des vices, la pratique des vertus, l'ouverture d'esprit pour les bonnes lettres, l'amour de la prière et de l'oraison, l'inclination aux choses saintes, la modestie, la douceur, en un mot une modération et une sainteté dans la conduite, qui fasse paraître un grand esprit de piété et de religion en toutes choses : ce sont là les marques générales que les saints nous donnent de la vocation à l'état ecclésiastique ; mais c'est ce qui doit tempérer votre ardeur et modérer cet empressement extraordinaire qui vous porte à recevoir au plus tôt les saints ordres. Car, en y entrant par autre part que par la porte de la vocation, vous y entreriez, ainsi que dit l'Évangile, comme un larron et un voleur, qui ne peut que tout perdre par ses scandales.

Je tremble pour vous quand je vois, dans l'Écriture sainte, que celui qui était entré au festin sans robe nuptiale en fut chassé et jeté dans les ténèbres extérieures ; car il me semble que c'est la figure des châtiments que vous devez attendre si, ayant si peu travaillé à vous revêtir des vertus et de l'esprit de Notre-Seigneur, vous entrez dans un état où il ne doit y avoir que des saints. C'est sur quoi je vous conjure de faire de sérieuses réflexions, afin de ne faire aucune démarche ni

aucune avance pour vous engager dans une profession où ni votre vie passée ni vos dispositions présentes ne font point assez paraître que Notre-Seigneur vous appelle. Nous en dirons davantage à notre première entrevue. Je suis en Jésus et Marie, tout vôtre.

LETTRE CCCCVII (1).

A UN HOMME DE CONDITION.

Il le reprend de ce qu'il choisissait les plus mal faits de ses enfants pour les mettre dans le clergé, ou dans le monastère, sans examiner beaucoup leur vocation et leur esprit (2).

Monsieur,

Je bénis Dieu de la résolution que vous avez prise de lui consacrer particulièrement quelques-uns de vos enfants, et j'ai bien de la joie que vous vouliez les soustraire à la malignité du siècle, pour les donner à l'Église et les dédier au service des saints autels. Mais je ne puis approuver que vous choisissiez pour cela ceux qui ont le moins d'esprit, et que vous ne vouliez donner au Fils de Dieu que le rebut du siècle.

C'est une conduite qui fait paraître bien peu de foi et de religion ; et si elle est commune dans la plupart des familles, c'est qu'on aime mieux y voir régner l'esprit du monde que celui du Fils de Dieu. S'il y a un stupide, un étourdi, un lâche, un éventé, en un mot quelqu'un dont on n'ait pas grande espérance, on dit aussitôt : Il le faut faire moine ; il le faut faire d'Église ; il n'est bon

(1) C'est la XLVIIe des imprimées.

(2) Personne n'ignore qu'au temps de M. Olier le clergé et l'état religieux comptaient beaucoup de membres tirés des grandes familles, et il n'était pas rare de voir les parents tomber à cette occasion dans l'abus criminel dont se plaint le serviteur de Dieu.

qu'à cela. Si même il y a quelque personne mal faite, quelque boiteux, borgne, ou bossu, c'est celui qu'on offrira à Dieu ; et on ne songe pas qu'il ne veut rien d'imparfait qui approche de ses autels, qu'il rejette les présents et les victimes qui ont quelque tache ou quelque défaut, et que le sacrifice d'Abel lui fut agréable, et non pas celui de Caïn, à cause de la différence des victimes qu'ils présentaient à Dieu. Et c'est ce qui me fait craindre qu'il ne veuille point de vos présents, qu'il ne répudie vos sacrifices, et qu'il ne vous perde, à cause de ces victimes imparfaites que vous lui présentez comme Caïn. Eh quoi ! si dans l'ancienne loi, où on n'offrait à Dieu dans le temple que des animaux et des bêtes, et où la religion n'était qu'une figure de la nôtre, il était expressément ordonné que les prêtres n'eussent aucun défaut en leur corps, que ne doit-on point faire maintenant pour bannir de sa maison tout ce qui peut y être de messéant? Il demande assurément plus de circonspection et plus de révérence des adorateurs en vérité, qu'il n'en demandait autrefois de ceux qui ne l'adoraient qu'en figure.

Souvenez-vous en particulier de ce que vous avez fait autrefois, quand vous avez offert vos enfants au roi pour être ses pages. N'avez-vous pas choisi les plus beaux et les mieux faits de votre famille? Pourquoi donc refuserez-vous la même chose à Dieu, qui est le Dieu de la beauté, et celui qui les conservera bien mieux que les rois de la terre? Notre Dieu veut être adoré intérieurement et extérieurement; il veut être servi et de corps et d'esprit; il veut un culte extérieur et intérieur, une beauté spirituelle et une corporelle. Il faut donc que la beauté du corps et la bonne grâce extérieure, en ses serviteurs, soit accompagnée d'une beauté

intérieure; car tous les Pères remarquent que ces défauts extérieurs ne sont que des figures des défauts intérieurs qu'il ne peut souffrir dans ses prêtres. Ainsi ayez soin, avec la bonne grâce extérieure, de leur procurer par une sainte éducation la beauté de l'âme, qui est nécessaire pour servir aux autels, afin de ne lui présenter que des enfants dignes de sa grandeur, et dont vous ne receviez point de reproche. Vous craindriez assurément le reproche du roi, si vous lui présentiez un enfant stupide et contrefait pour le servir. Or, vous avez infiniment plus à craindre, si vous offrez à Dieu des enfants qui ne soient pas sains et nets, qui soient souillés et pollus, qui se portent à l'impureté, à la vanité et à l'avarice; car ce sont ces vases souillés qui irriteront Dieu, et qui pourraient bien attirer sur vous la malédiction de Balthasar.

Veillez donc très particulièrement à leur éducation; voyez avec quelles gens ils sont élevés; prenez garde aux sentiments qu'on leur donne et aux maximes qu'on leur inspire. Surtout ne les poussez jamais à se faire ecclésiastiques par aucun intérêt. Faites-leur connaître que ce n'est point pour leur acquérir des richesses, pour les faire entrer dans les honneurs, ou pour les mettre à leur aise, mais pour les rendre plus saints, et pour procurer par eux la gloire et le service de Dieu, que vous avez en vue cet état. Car si vous ne leur proposez point les intérêts de Dieu, mais les vôtres, mais votre avancement, mais le bien de la famille, mais leur plaisir, vous faites de vos enfants des victimes de vanité, vous immolez à l'honneur et aux richesses les hosties qui ne sont dues qu'à Dieu, présentant à des idoles des âmes qui lui sont consacrées : en un mot, vous faites des sacrifices aux faux dieux, au lieu d'en

faire au véritable Dieu. C'est à quoi je vous conjure de faire souvent réflexion, afin qu'en gémissant sur votre conduite passée, vous agissiez désormais comme un père chrétien, qui ne veut point avoir d'autres vues ni d'autres desseins que ceux de Dieu sur ses enfants.

LETTRE CCCCVIII (1).

A UN HOMME DU MONDE.

Il lui conseille de ne point s'engager dans le sacerdoce, à moins qu'il n'ait dessein de renoncer à tout pour y servir uniquement Notre-Seigneur.

Monsieur,

Je crois que vous ne devez point quitter l'état où vous êtes pour vous engager dans le sacerdoce, à moins que vous n'ayez pris un temps considérable pour vous exercer à la sainteté qu'exige cette profession, qui demande un grand dégagement du siècle, un grand zèle de la gloire de Dieu, et un désir ardent de l'honorer et de le servir incessamment dans son Église. Il me semble que c'est là le grand dessein de Dieu, dans la vocation des prêtres, d'avoir des personnes qui, dégagées de tout, vaquent uniquement et sans relâche à son culte et à sa religion. Comme il est infiniment saint et parfait en lui-même, et infiniment bon et libéral envers ses créatures, il mérite d'être honoré en sa grandeur et reconnu en toutes ses bontés : et comme son état est éternel, que ses perfections ne changent point, et que ses bontés envers les hommes ne sont jamais interrompues, il veut

(1) C'est la XLVIIIe des imprimées.

aussi être glorifié incessamment, et reconnu continuellement par ceux qui se ressentent de ses grâces.

Dans le ciel il a établi les anges pour être en révérence, en respect, en louanges continuelles vers sa grandeur, et exercer incessamment leur religion envers sa majesté divine : si bien que non seulement ils le louent et le glorifient pour les biens qu'ils reçoivent de ses bontés, mais encore ils l'honorent dans sa sainteté et dans les autres perfections absolues qui n'ont aucun rapport à la créature. Et même leur soin principal est celui d'adorer Dieu en lui-même, sans avoir égard aux grands biens qu'ils en reçoivent, qui ne sont pas considérables auprès de ce qu'il est. D'où vient qu'ils chantent incessamment : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth : Saint, Saint, Saint le Dieu des armées;* honorant ainsi sa sainteté, qui est une perfection essentielle à Dieu et absolue, et qui ne lui donne aucun rapport aux créatures : et ils sont si assidus à ces devoirs qu'ils lui rendent et pour eux et pour les âmes dont ils ont quelque soin, qu'ils n'interrompent point ces divins exercices d'adoration, d'amour, de louange, de remercîments et de prières.

Or notre Dieu, qui désire avoir sur la terre une religion semblable à celle qu'il a dans les cieux, et qui veut y être honoré, et pour ses grandeurs adorables, et pour les biens qu'il fait continuellement à ses créatures, voyant que la plupart des hommes ne voudraient pas y satisfaire, il choisit les prêtres pour tenir leur place et pour lui rendre en leur nom les devoirs d'une religion perpétuelle. C'est pourquoi ils sont aussi appelés les anges de l'Église, à cause de la religion continuelle qu'ils exercent envers Dieu, et des louanges, des adorations, du culte, des vœux et du

sacrifice qu'ils lui rendent incessamment. C'est pour cela que Dieu même se choisit de certains prêtres qui vaquent toujours à l'oraison, d'autres qui sont appliqués sans cesse à ses louanges, d'autres qui s'emploient continuellement aux autres fonctions de l'Église. Et c'est aussi pour ce même sujet qu'en l'ancienne loi, il y avait un sacrifice continuel que les prêtres devaient incessamment offrir à Dieu, et un feu qui, par leurs soins et leurs veilles ne devait jamais s'éteindre; ce qui marquait les soins continuels et assidus qu'il demande de ses ministres, qu'il destine dans l'Église à son culte et à son divin service.

Voilà quel est le grand dessein de Dieu dans la vocation des prêtres, et ce qui doit être aussi toute votre vue dans le désir que vous avez de vous approcher de ce divin état. Il faut que vous preniez Dieu pour votre seule occupation, et son culte pour l'unique emploi de votre vie. Il faut que vous le regardiez comme celui que vous devez incessamment servir et honorer. Il faut que vous renonciez pour cela aux occupations séculières, que vous retiriez votre cœur des richesses, de l'honneur et de la vanité; enfin que vous ne fassiez plus état que de Dieu, le regardant comme une mer immense, et comme un abîme de perfections adorables, où on ne peut trouver de fond dans les devoirs qu'on lui doit rendre. Il faut que vous considériez que votre vie étant trop courte, et votre cœur trop petit et trop faible, quand même il y en aurait cinq cent mille comme le vôtre, pour rendre à Dieu ce qu'il mérite, vous ne devez point partager votre esprit et vos soins, pour en donner une partie aux bagatelles de la terre, aux sottises du siècle, aux vains amusements du monde. Il faut que votre âme soit toute pénétrée de cette grande

maxime de l'Apôtre : *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus* : Que personne de ceux qui se destinent au service de Dieu ne s'embarrasse dans les soins terrestres et grossiers de ce monde.

Voyez quels sont sur cela vos sentiments et sondez votre cœur. Voyez si vous voulez être appliqué uniquement à Dieu, si vous voulez le servir en tout ce que vous pourrez dans son Église, si vous voulez renoncer à tout autre intérêt qu'à celui de sa gloire, si vous voulez désormais qu'il vous soit toutes choses. Si vous n'êtes pas dans ces dispositions, vous ferez mieux de demeurer dans la condition où vous êtes, celui à qui Dieu ne suffit pas n'étant pas digne du sacerdoce.

LETTRE CCCCIX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'instruit de ce qu'il doit faire pour vivre selon la foi.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Puisque vous désirez que je vous parle de la vie de la foi, selon laquelle vous voulez vivre le reste de vos jours, et que vous me priez de vous donner sur cela quelques instructions qui puissent vous servir pour votre conduite, je vous dirai que le grand secret pour vous établir dans cette vie est de voir toutes choses selon les yeux de la foi même, suivant en tout ses divines lumières, n'estimant que ce qu'elle estime, et méprisant tout ce qu'elle méprise; en un mot, réglant vos mœurs et vos actions selon les vérités et les maxi-

(1) C'est la CCXXXVII^e des imprimées.

(2) C'était probablement un des jeunes ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice.

mes qu'elle vous enseigne. Or pour cela, il faut que vous étudiiez beaucoup ce que l'Écriture sainte vous apprend de toutes choses; ce que Jésus-Christ et ses apôtres en ont dit; quelle a été la conduite de Notre-Seigneur et de ses saints, afin de pratiquer ses instructions, de suivre ses exemples, et d'entrer dans toutes ses voies intérieures et extérieures, selon les moyens et les ouvertures qu'il vous en donnera.

Pour vous faciliter cette étude sacrée, vous n'avez qu'à faire attention à ce que vous êtes par la foi; car en cela seul vous connaîtrez vos obligations principales.

Vous verrez premièrement que vous êtes enfant du Père éternel, et que par conséquent vous devez vivre selon lui, c'est-à-dire selon ses mœurs et ses sentiments, et comme un enfant qui veut être l'image vivante et l'imitateur parfait de son Père. Notre-Seigneur, comme Fils du Père éternel et comme Verbe divin, représente en lui toutes ses adorables perfections. Il les possède comme Dieu et comme étant une même essence avec son Père : il les représente comme son Verbe et comme son caractère, en sorte qu'il est la splendeur et la figure de sa substance. Et même, comme Fils incarné et vivant dans la chair, il est aussi l'image parfaite de ses perfections, étant l'imitateur accompli de son Père, soit en sa charité, en sa patience, en sa longanimité, en sa miséricorde, soit dans ses autres perfections. Or, c'est ainsi que doivent vivre tous les enfants de Dieu. Il faut qu'ils se revêtent de lui, et qu'il se rendent ses parfaits imitateurs. *Estote imitatores Dei*, dit saint Paul, *sicut filii charissimi; et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos.*

L'esprit d'enfant que vous avez reçu par le baptême

vous facilitera ce devoir et cette obligation; car, étant obligé à vivre selon cet Esprit, lui-même vous donnera les capacités, les vertus, et les facilités nécessaires pour vivre de la sorte. Soyez seulement de votre part très fidèle à ses grâces et en sa vertu renoncez incessamment à votre chair, qui par sa malignité mettrait en vous un obstacle à cette vie.

Vous lui demanderez aussi le grand don de la crainte de Dieu; je veux dire cette crainte filiale; cette crainte qui anime ses enfants et qui leur inspire un profond respect pour la majesté de leur Père; cette crainte qui leur donne une totale soumission à ses volontés, une entière dépendance de ses ordres, une prompte obéissance à ses lois, une parfaite docilité à sa voix et à ses instructions; cette crainte enfin qui les établit dans toutes les mœurs de leur Père, comme des enfants véritables et bien nés.

Vous lui demanderez encore la cordialité, la simplicité et la charité envers le prochain, pour vivre avec lui comme avec vos véritables frères, qui sont plus avec vous que vos frères selon la chair, puisque non seulement ils ont un même Père et une même Mère que vous, savoir Dieu et son Église, mais encore un même esprit qui les rend tous un avec vous dans les mœurs, dans les vertus, dans les inclinations, dans les sentiments et les lumières. Et comme entre les frères les biens du Père doivent être communs, vous prendrez garde qu'il n'y ait point de jalousie entre vous pour les dons de votre Père, et que vous ne désiriez point à leur préjudice de vous les approprier. Voilà à quoi la foi vous engage comme enfant de Dieu.

Secondement, la foi vous donnant dans l'Église la

qualité de membre de Jésus-Christ, elle vous oblige à vivre comme membre de ce chef adorable. Or pour cela il faut que vous viviez du même esprit que lui ; car les membres et le chef n'ont qu'une même âme. Examinez donc quel est l'esprit de Jésus, et quels ont été ses sentiments, et vous trouverez que le Saint-Esprit qui l'animait lui donnait une horreur extrême du monde et de ses maximes, et une extraordinaire aversion des richesses, des honneurs et des plaisirs de la terre. Vous remarquerez comme il le séparait de toutes choses, et l'éloignait de tout ce qui n'était point Dieu, le tenant appliqué à son Père dans une souveraine religion, et dans un état de sainteté qui ne peut souffrir la moindre souillure. Vous verrez comme il lui donnait un désir si ardent pour la croix, et pour détruire le péché par ses souffrances, que toute sa vie s'est passée dans les humiliations, dans la pauvreté, et dans les derniers mépris, voulant ainsi satisfaire à Dieu son Père, en portant sur lui toutes les peines qui étaient dues au péché.

Voilà quelles ont été les dispositions de Jésus-Christ, et ce que son divin esprit veut opérer dans tous ses membres. Voilà la manière dont la foi vous apprend que vous devez vivre. Séparation du monde, condamnation de ses maximes, horreur du péché, amour de la croix, religion envers Dieu, charité pour le prochain : voilà quelle doit être toute votre vie.

Troisièmement, la foi vous apprend que vous avez été fait temple du Saint-Esprit par le baptême : il faut donc que vous viviez comme étant possédé par ce divin Esprit, comme en étant rempli, comme étant conduit par lui en toutes choses. Car il vous a été donné pour être votre conducteur en tout, afin que, n'opérant plus par un principe de mort, qui est la chair, vous n'a-

gissiez plus que par ce nouveau principe de vie, c'est-à-dire par ses lumières en votre esprit, par ses mouvements en votre cœur, et par sa force en votre âme, en quoi consiste toute sa vie. C'est de quoi vous devez faire hautement profession, sans vous mettre en peine de tout ce qu'en pourrait dire le monde, auquel vous ne sauriez chercher de plaire, sans vous exposer à déplaire à Jésus-Christ. Soyons à lui uniquement et pour jamais.

LETTRE CCCCX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE (2).

Il l'exhorte à l'humilité, dont il lui propose l'excellence, y et il lui envoie un petit examen, qu'il lui conseille de faire sur cette sainte vertu.

Monsieur,

L'état où la providence de Dieu vous a mis me fait connaître plus clairement que jamais le besoin que vous avez de vous humilier. C'est de quoi je vous ai souvent entretenu, et ce que je ne me lasserai point de vous dire toute ma vie. Anéantissement, abaissement sincère, humilité profonde : voilà quelle doit être votre grande occupation, et ce sera la source de l'établissement parfait de la vie de Jésus-Christ en vous. L'humilité profonde donne à l'âme la vie de toutes les vertus. C'est un mystère inconnu que cette

(1) C'est la LXXXIV des imprimées.

(2) Le ton général de la lettre et de l'examen qui l'accompagne suppose que ce disciple de M. Olier, quoique chargé d'un emploi honorable et qui lui donnait autorité sur plusieurs, restait cependant soumis aux ordres de quelque supérieur qui avait droit de lui faire la correction. C'était peut-être un ecclésiastique de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

vertu, mais un mystère résidant au fond de l'âme, qui est comme infini en la profondeur de sa vie et en la multitude de ses effets. Je la nommerais volontiers le trésor caché de l'Évangile. Je la nommerais ce petit grain de la parabole, immense en la dilatation de ses branches, de ses fruits et de son ombre. Je la nommerais encore cet homme intérieur dont parle saint Pierre : *Absconditus cordis homo, qui est in conspectu Dei locuples.*

Le profond saint Jean Climaque parlant de l'humilité, dit que cette vertu n'est ni la connaissance de sa misère, ni la reconnaissance du bien de Dieu, ni la joie d'une aimable correction, ni l'amour du mépris et des choses abjectes, ni l'aveu de ses fautes et la confession publique de ses péchés, ni l'irrévocable oubli des biens que l'on a faits, ni s'estimer le plus petit de tous, et le plus grand pécheur du monde, ni le sentiment d'un esprit contrit, ni l'abnégation de la propre volonté; mais que c'est plus que tout cela. En effet, l'humilité, à vrai dire, est en quelque sorte toute vertu, ou plutôt, comme je l'ai déjà remarqué, c'est celle qui donne la vie à toutes les vertus. Ce qui se doit proprement entendre de la vie intérieure de l'esprit chrétien, qui réside au fond de nous, qui est en l'âme une inclination universelle à toute la vie et à toutes les vertus chrétiennes; car cette vie et ces vertus sont toutes fondées en bassesse, ou plutôt établies, unies, consommées, identifiées, et comme une même chose en ce divin principe. D'où vient que cette vertu intérieure et vivifiante se prend aussi pour toute vertu, et se confond avec toutes les autres.

Aussi celui qui a en soi l'humilité chrétienne solidement établie, se trouve dans une fidélité admira-

ble pour toutes les vertus. Vous-même le pourrez reconnaître un jour par votre propre expérience; car si vous avez en vous ce fond d'esprit humble, vivifiant le cœur, et le remplissant de cette divine vertu qui anéantit l'âme, vous aurez en même temps une douceur inaltérable, une patience insurmontable, une chasteté inviolable, une sobriété toujours égale; en un mot, vous aurez une vertu universelle.

Ce n'est pas que, quand vous aurez reçu cette grâce, vous ne deviez encore beaucoup étudier toutes les vertus, pour en voir tous les actes dans toute leur étendue, et pour connaître les ruses, les malices et les subtilités des vices et de la chair qui les molestent et les traversent. Ce n'est pas aussi qu'avec cette grâce et ce fond de vertu cachée, vous ne deviez encore combattre pour résister à la chair, et pour vous opposer aux contradictions et aux inclinations malignes du vieil homme; mais c'est qu'ayant en vous un fond puissant pour opérer en facilité tous les actes des vertus, dont vous portez la racine et la vie; ayant un fond de force qui résiste, qui détruit, qui abat tous les efforts contraires, pour peu que vous soyez fidèle et attentif sur vous dans les rencontres, en union et en la lumière de cet esprit de vie, vous serez bientôt régnant sur vous-même, et tenant tout sous vos pieds en la vertu de Jésus-Christ.

Mais ce que je crois bien important de vous marquer, et ce qu'il faudra que vous fassiez après ce grand don, qui est rare à trouver, délicat à maintenir et conserver, mais très difficile à réparer, est de tenir les avenues bien bouchées aux ennemis de l'esprit et de ses vertus, et de ne point tenir les sens ouverts, qui, en admettant le poison des objets qui se présentent,

exciteraient les vices et la malice de la chair, et en laissant approcher de la personne sacrée du Saint-Esprit l'être infect, grossier et profane des créatures, feraient que ce divin hôte se retirerait, et laisserait emparer la place à la puissance ennemie.

Or, pour faciliter cet exercice, et donner lieu à cette reine des vertus de s'établir et de faire progrès dans votre âme, voici un petit examen dont j'espère que vous pourrez retirer quelque fruit, si vous voulez vous en servir de temps en temps, en la vertu de Notre-Seigneur.

Examen sur l'humilité.

1. Quand vous avez reçu de Dieu quelques grâces et quelques dons, ne vous en êtes-vous point glorifié? Ne vous y êtes-vous point complu? Ne vous en êtes-vous point vainement estimé? Ne vous en êtes-vous point servi pour vous élever au-dessus des autres?

2. Après avoir remercié Dieu de ses grâces, et l'avoir reconnu pour le principe de ses dons, avez-vous eu recours à lui pour vous les conserver?

3. N'avez-vous point tâché de les produire au dehors et de les faire paraître sans aucune nécessité, et sans que la charité le demandât de vous?

4. N'avez-vous point pris part à la louange qu'on vous en a donnée? et n'avez-vous pas ouvert votre cœur, dilaté votre fond, et épanché toute votre âme sur cette vaine joie que vous avez ressentie en ces rencontres?

5. N'avez-vous pas été adroit à éviter qu'on ne vous corrigeât, et subtil au contraire à donner ouverture aux louanges?

6. N'avez-vous point été contristé des corrections qu'on vous a faites?

7. N'avez-vous point repris les autres avec empire, et remarqué ou fait remarquer avec joie leurs fautes et leurs défauts ?

8. N'avez-vous point été jaloux de leurs vertus et de leur gloire ?

9. Avez-vous eu soin de cacher les imperfections de vos frères, et de découvrir les vôtres ?

10. N'avez-vous point cherché les charges et les prééminences?

11. N'avez-vous pas fui les derniers lieux, ou ne les avez-vous point recherchés par superbe, pour paraître humble parmi les vertueux?

12. N'avez-vous point appréhendé d'être mal vêtu et pauvrement accommodé, de peur d'être méprisé, et d'en rougir de honte devant le monde?

13. Avez-vous en horreur tout ce qui est de vous dans vos actions? et croyez-vous que tous les jours vous augmenterez votre fardeau par une secrète malice qui vous est inconnue ?

LETTRE CCCCXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'exhorte au pur amour et lui montre le bonheur des âmes qui en sont pénétrées.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je bénis à jamais ce principe adorable d'amour qui

(1) C'est la CXL^e des imprimées.

(2) La fin de la lettre surtout indique assez clairement que M. Olier y parle à quelqu'un qui a tout abandonné pour servir Dieu.

possède votre âme, et qui veut tous les jours augmenter ses opérations en vous, pour consommer votre intérieur par ses plus vives flammes. C'est à cette heure qu'il faut laisser votre cœur à la puissance de cet amour, qui veut être le maître et le possesseur absolu de tout vous-même. Ainsi il n'y a rien qu'il ne doive animer de sa présence; et il ne souffrira plus désormais que vous donniez accès à rien qui puisse entrer dans votre âme. L'amour doit être votre lumière; il doit seul éclairer votre esprit. Il n'y a plus de sagesse humaine, ni de raison qui doive s'y placer, ni même y aborder. Il n'y a plus de mouvement particulier, ni de sentiment d'amour-propre qui doive vous mouvoir, ni faire aucun effet en vous, capable de vous conduire et de vous faire agir. Un seul et pur amour doit remplir votre esprit, votre volonté et toutes vos puissances, qui, absorbées par l'amour, doivent être anéanties en lui. Lui seul doit être votre vie et votre tout pour jamais. Mon Dieu, que je dis peu de choses au prix de ce que je voudrais dire! Que Jésus, le consommateur des âmes, l'exprime, s'il lui plaît, à la vôtre. Il doit être lui seul en vous, perdant, abîmant, absorbant en lui tout ce qui est mortel dans votre intérieur.

Oh! que l'amour de Jésus et que lui-même est adorable dans les âmes! Quelle douceur de l'y voir prendre plaisir de visiter ses amants, et de se rendre présent à eux! Quelle admirable société! Quelle communion inconnue que celle des saints au ciel, et des fidèles sur la terre! Sait-on pas bien que les âmes absentes s'entrevoient en Dieu, et s'entreparlent quelquefois en sa bonté et en son amour? Combien de fois croyez-vous que l'âme de Marie s'est rendue présente à Jésus absent, et que Jésus parlait à Marie ab-

sente de corps, mais qui lui était divinement présente? Combien de fois Jésus vivant, traitant, parlant et conversant avec les hommes, était-il invisiblement visité par sa divine Mère? Qu'est-ce que l'esprit d'amour ne lui faisait pas dire? Combien ces visites divines, quoique passagères, donnaient-elles de joie et de consolation à son âme? Il n'y a point de termes qui puissent exprimer ces élans du saint et fort amour de Jésus envers Marie. C'était le soin que Dieu prenait de consoler et soulager ces deux cœurs, qu'il avait si fortement et si efficacement unis en son divin amour.

Oh! qu'heureuses sont les âmes qui sont animées et possédées du saint amour! Qu'heureusement elles jouissent de leur cher Tout, qui est toujours présent à leurs cœurs, et qui les renouvelle, quand il lui plaît, dans les manières les plus douces et les plus suaves du ciel! Que malheureuses sont celles qui n'ont point trouvé ce trésor du saint et sur-céleste amour! Que malheureux sont les cœurs qui sont en proie au siècle et aux amusements du monde, et qui se laissent posséder et transporter aux passions qui les déchirent! Amour unique, divin Esprit, possédez à jamais en Jésus et en Marie les âmes qui abandonnent tout pour être à vous. Usez de votre toute-puissance, pour détruire et anéantir ce qui peut faire obstacle à votre ardente charité. Faites-lui consommer toutes choses, pour être l'unique chose qui les remplisse et les possède à jamais. Adieu.

LETTRE CCCCXII (1).

A UN PRÊTRE SON DISCIPLE.

De la dignité et de la sainteté des prêtres, par rapport à l'état et à la vie de Jésus-Christ ressuscité.

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur de vous donner part à l'esprit de sa sainte résurrection, et de vous remplir de la grâce de ce mystère autant que le demande la sainteté de votre état. Il faut, pour être un digne prêtre, que vous viviez continuellement comme Jésus-Christ ressuscité. Vous avez tous les jours entre vos mains, non pas des hosties grossières et charnelles, ainsi que les prêtres selon l'ordre d'Aaron, mais une hostie vivante et spirituelle; et, comme vous devez la recevoir en vous, et vous unir à elle en son état ressuscité, il faut que vous soyez dans un état semblable en quelque façon à celui de cette hostie.

C'est pourquoi vous devez vivre aussi purement que si vous étiez déjà ressuscité. Jésus-Christ même, pour une fois qu'il a offert ce divin sacrifice en un état passible, il l'a offert depuis mille et mille fois dans l'état de sa gloire; car, selon saint Paul, il s'offre lui-même pour nous incessamment à Dieu son Père; et c'est lui qui, tout abîmé qu'il est dans son sein adorable,

(1) C'est la CXLIVe des imprimées. Cette longue lettre, comme on le voit à la fin, devait servir d'occupation à celui à qui elle est écrite, pendant les huit jours de sa retraite annuelle. M. Olier donna à plusieurs de ses disciples de semblables sujets de méditation pour le temps de leur retraite. On sait en particulier qu'il en envoya par lettres à M. P. Couderc et à M. Louis Tronson.

veut encore exercer par les hommes ce même sacrifice, afin qu'il n'y ait qu'une religion, qu'une hostie, et qu'un prêtre sur la terre et dans le ciel, qui est lui-même répandu en esprit dans tous les prêtres de l'Église. Et c'est ce qui doit vous faire connaître l'état prodigieux de sainteté dans lequel vous devez être pour offrir ce divin sacrifice; car il faut que vous soyez intérieurement comme un Jésus ressuscité, vivant d'une vie toute divine. Voyez quel est l'état du Fils de Dieu dans sa gloire; considérez ses mœurs; étudiez les inclinations de sa vie ressuscitée, et vous y découvrirez vos obligations; vous y connaîtrez quel est l'esprit ecclésiastique, quel est le véritable esprit des prêtres de la nouvelle loi, quel est l'esprit des saints prêtres de Jésus-Christ.

1. L'esprit de Jésus-Christ ressuscité est de vivre avec peine sur la terre, et de respirer toujours vers le ciel, souffrant avec violence le séjour de ce monde et les mœurs du siècle et des pécheurs, à cause de la sainteté de son état, qui, le rendant semblable à Dieu, fait qu'il ne trouve que dans son sein une demeure sortable à sa condition. Ainsi le prêtre ne doit vivre qu'avec peine sur la terre. Il faut qu'il souffre avec aversion cette demeure, et que regardant continuellement le ciel, où il doit accomplir son ministère en sa perfection, il porte cependant avec violence les mœurs des hommes, la malice des pécheurs et toute la malignité du monde. Cette première disposition de sainteté et d'aversion du siècle présent doit mettre un prêtre dans une séparation totale de la créature, et dans un dépouillement universel de tout ce qu'il y a sur la terre. De sorte que, si vous entrez un peu dans cet état comme vous le devez, bien loin de vous atta-

cher aux honneurs, aux plaisirs ou aux biens passagers, vous verrez que vous ne pourrez plus rien souffrir de ce monde, et que vous regarderez tout comme une corruption, comme du foin, comme de la fumée, comme du fumier et de l'ordure, au prix de ces biens éternels et divins, que vous regarderez et après lesquels vous soupirerez incessamment.

2. La deuxième disposition de Jésus-Christ ressuscité est un désir continuel de son ascension, pour aller louer Dieu et glorifier son Père dans le ciel en la compagnie des anges. Ainsi le prêtre doit être dans ce même désir d'aller au ciel; car, comme il ne doit pas être content de la petitesse de son cœur pour glorifier une si grande majesté, il faut qu'il souhaite sans cesse de l'aller louer en la compagnie et la société de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de tous les saints. Mais comme Notre-Seigneur ressuscité, dans l'attente de son ascension, instruit ses disciples, leur apprend à louer et à glorifier son Père, et le loue et glorifie lui-même en leur compagnie; ainsi le prêtre, en attendant l'éternité et le jour de sa gloire, doit instruire les peuples de leurs devoirs envers Dieu, et les lui doit rendre lui-même en la société de ses frères.

3. Notre-Seigneur, dans le temps de sa résurrection, priait incessamment pour la sanctification du saint nom de Dieu et pour l'exaltation de sa gloire, et les prêtres doivent faire sans cesse cette même prière; car ils sont les principaux serviteurs de Dieu, et par conséquent les plus intéressés à sa gloire. Ils sont ses premiers ministres, et partant les plus engagés à l'honneur de sa maison. C'est pourquoi ils doivent le plus procurer sa gloire et la désirer incessamment, ayant

toujours dans le cœur et dans l'esprit cette parole : *Sanctificetur nomen tuum.*

4. Notre-Seigneur ressuscité était dans un désir ardent de l'augmentation de l'Église, et c'est de quoi il sollicitait continuellement son Père depuis sa sainte résurrection jusqu'à sa glorieuse ascension; car il lui demandait sans cesse l'avènement de son royaume : *Adveniat regnum tuum.* Il le priait qu'il lui plût établir sur la terre son Église, qui est son véritable royaume, où il est reconnu roi, où il a ses sujets, où il est obéi, où il fait observer ses lois. Il lui demandait qu'il l'étendît par tout le monde, afin que partout il fût reconnu pour souverain; et c'est aussi de ce royaume dont, avant que de monter au ciel, il entretenait ses apôtres qui en devaient être les fondements : *Et loquebatur de regno Dei.* Or ce doit être là pareillement le grand désir et la prière continuelle des prêtres. Il faut qu'ils demandent à Dieu l'augmentation et la sanctification de l'Église, pour laquelle ils doivent avoir un zèle extrême, à cause du grand amour que Dieu même a pour elle. C'est sa fille qu'il chérit uniquement; c'est le miroir qui l'exprime parfaitement, et où il se voit admirablement bien représenté; c'est le beau jardin dans lequel il se récrée; c'est le trône de gloire sur lequel il est assis; c'est le lit de délices où il repose; c'est le tabernacle saint où il demeure; c'est enfin sa chère épouse, sur laquelle il exerce ses plus tendres amours, et à qui il confie tous ses trésors et tous ses dons; et c'est ce qui nous doit faire désirer ardemment de la voir établie par tout le monde.

5. Comme l'esprit de la résurrection et la sainteté de cet état consiste dans une séparation de toute la créature, et dans une application continuelle à Dieu,

il faut que les prêtres soient séparés du monde et élevés incessamment à Dieu, ayant toujours l'esprit présent pour lui rendre leurs devoirs et leurs hommages selon les diverses occasions, et en la manière que l'esprit de Dieu voudra les y appliquer. Notre-Seigneur en cet état était intérieurement et extérieurement toujours appliqué à Dieu, et il faut que les prêtres y soient aussi appliqués incessamment dans leur intérieur ; et pour leur extérieur, ils doivent se servir de toutes les rencontres de la vie pour s'y élever, puisqu'ils sont ses domestiques, qu'ils sont choisis particulièrement pour avoir l'œil toujours attentif à leur Maître, et qu'ils doivent surtout entrer dans cet esprit de la résurrection, où l'âme, dégagée et absorbée en Dieu, se trouve uniquement occupée de cette divine majesté.

C'est ce que pratique avec une admirable fidélité un saint prêtre que je connais, qui se porte à Dieu par la présence de toutes choses. Quand il aborde les saintes âmes qu'il conduit, ou qu'il confère avec elles, il s'anéantit devant la majesté de Dieu résidant en elles, et il admire ses bontés. S'il traite avec les pécheurs, il se regarde lui-même comme chargé devant Dieu de leurs péchés, comme ne faisant qu'un prêtre avec Jésus-Christ, chargé des péchés de tout le monde, et comme en devant porter la pénitence et la confusion, et en être la victime; en un mot, comme ne devant rien épargner pour fléchir le cœur de Dieu, et apaiser sa justice. S'il boit ou s'il mange, avant que de commencer cette action, il adore Dieu et sa divine providence, qui, depuis si longtemps, et en tant d'endroits, et si éloignés, le regarde dans les choses dont il use, qu'il conserve toutes pour ses usages ; il le remercie

de ses soins assidus, et il se confond de ses méconnaissances : ou, s'il n'a rien de particulier qui l'occupe, il l'adore, et s'anéantit devant sa majesté; il le loue et le prie pour tous les hommes.

6. L'état de la résurrection est un état où Notre-Seigneur, délivré des faiblesses et des infirmités de la chair, agit avec une force merveilleuse et une efficace admirable ; d'où vient qu'il est appelé lion dans l'Écriture sainte, et qu'il est dit, dans le Prophète, qu'il gouverne avec un sceptre de fer : *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* : ce qui fait connaître avec quelle force il agit pour la gloire de son Père, et avec quelle fermeté il lui assujettit ses ennemis. Il faut aussi qu'un prêtre soit courageux dans sa condition; il faut qu'il agisse avec vigueur pour la cause de Dieu, et qu'en la vertu de ce divin Esprit qui l'anime, il travaille fortement pour son service et pour l'établissement de sa gloire.

7. Comme Notre-Seigneur, en sa résurrection, tout consommé en la gloire de son Père, est avec lui, selon son humanité même, dans une ressemblance admirable, laquelle le fait paraître Fils de Dieu, de fils de l'homme qu'il paraissait auparavant; ainsi le prêtre doit être semblable à Dieu par l'expression de ses vertus divines, qu'il doit avoir gravées dans son âme; car son état demande qu'il ait une entière pureté, une extrême sainteté, un ardent amour, une très grande lumière, et les autres perfections divines que l'Esprit de Jésus-Christ ressuscité veut répandre dans les prêtres, pour offrir des sacrifices dignes de ses yeux, dignes de sa sainteté et pureté, dignes enfin de sa majesté et de sa gloire.

8. Notre-Seigneur, au jour de sa résurrection, est

déclaré roi aussi bien que grand prêtre; c'est pourquoi le Prophète dit : *Qu'il a été oint d'une huile de joie par-dessus tous ses frères : Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis* : onction qui signifie la dignité royale et la sacerdotale, qui le relèvent au-dessus de tous les hommes. Or, les prêtres doivent considérer qu'ils entrent en part de ces dignités éminentes par leur divin caractère et par leur sainte onction. Car premièrement, leur onction les applique et les consacre entièrement à Dieu. L'onction signifie le Saint-Esprit, qui étant résident dans une âme, l'applique totalement et la réfère entièrement à Dieu, à cause de sa qualité personnelle d'Esprit, qui pousse, porte et réfère tout à Dieu. Secondement, l'onction exprime encore en l'Écriture sainte la dignité royale; c'est pourquoi les rois s'appelaient les christs de Dieu, les oints de Dieu. Or les prêtres sont rois par la participation qu'ils ont de la dignité de Jésus-Christ ressuscité, qui en cet état est roi, non seulement des hommes, mais encore des démons. Aussi ont-ils la puissance de chasser les démons de l'empire de Jésus-Christ, qui est l'Église. Ils ont le pouvoir de donner la paix, de juger des causes de Dieu même, de remettre les crimes commis contre sa propre personne, qui est une puissance royale et divine. Dans l'ancienne loi les prêtres étaient les juges, et ils avaient puissance de s'allier avec la race royale de Juda; ce qui signifiait que les prêtres seraient un jour juges et rois tout ensemble, mais juges et rois spirituels, et rois qui ne gouvernent pas avec éclat, qui ne commandent pas avec superbe, mais qui gouvernent par douceur, par humilité, et en la seule vertu de Jésus-Christ.

Voilà ce qui m'est venu en l'esprit sur le mystère de

la résurrection que nous honorons en ce temps, et sur la règle de sainteté selon laquelle vous devez vivre. Je vous le propose selon votre désir, afin que vous ayez de quoi vous occuper utilement durant les huit jours de votre retraite, et que vous voyiez, dans ce grand modèle de la vie de tous les prêtres, quelle est la perfection à laquelle ils sont appelés.

LETTRE CCCCXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Que les prêtres, pour approcher dignement des saints autels, doivent être morts, ressuscités et consommés en Dieu, comme Jésus-Christ ; et qu'ils doivent être regardés comme des suppléments de la religion des peuples.

[Temps de Pâques.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur ressuscité de vous donner part à l'esprit de ce grand mystère que nous honorons en ces jours, et à cette nouvelle vie qu'il reçoit en récompense de la mort qu'il a voulu souffrir pour la gloire de son Père, et pour le salut des hommes. Le nouvel état où vous entrez demande de vous cette nouveauté de vie, et vous devez être si universellement mort à toutes choses, pour ne vivre plus qu'à Dieu en Jésus-Christ, que vous ne goûtiez plus rien de cette vie présente; que vous n'adhériez plus aux sentiments humains; enfin que vous n'ayez plus en votre cœur que les seuls mouvements de l'Esprit, qui consomment et engloutissent toute l'impureté de votre chair, comme Dieu le Père a consommé par sa

(1) C'est la CCVIII^e des imprimées.

gloire, au jour de la résurrection, toute la nature de son Fils.

La grande disposition de l'âme parfaitement ressuscitée en Jésus-Christ, et intimement unie au Fils de Dieu, est de se laisser toute à l'Esprit saint de Jésus, et de s'y abandonner sans réserve, afin qu'il la consomme en lui, qu'il la possède entièrement, et qu'il la conduise et la règle en tous ses mouvements intérieurs, comme l'âme règle et conduit le corps. Et c'est là le saint et le divin état où doivent être les prêtres. Car, ayant l'honneur d'entrer dans le sanctuaire, ils ne le devraient faire qu'aux mêmes conditions que l'a fait Notre-Seigneur, qui n'y est entré qu'après sa mort, et après que sa chair, consommée par la gloire de son Père, a été rendue participante de sa nouvelle vie : *Introivit semel in sancta, æterna redemptione inventa,* dit saint Paul. Il est entré dans le sanctuaire après avoir souffert la mort pour la rédemption du monde. Ainsi il faut que le prêtre, qui est introduit avec Jésus-Christ dans le sanctuaire et dans le saint des saints, soit tout consommé en Dieu par le feu divin de son Esprit. Il faut que sa chair et ses sentiments soient morts et entièrement crucifiés. Il faut, en un mot, qu'il vive d'une vie toute nouvelle, et que, participant intérieurement à l'état de Jésus-Christ ressuscité, il ne pense plus qu'au ciel, et ne désire plus rien au monde. En sorte que, s'offrant continuellement à Dieu, comme une hostie de louange, qui n'a nul autre désir que de le louer, de l'honorer et de se sacrifier à sa gloire, il commence à faire sur la terre ce qu'il prétend continuer un jour dans le paradis.

Voilà en abrégé quelle doit être la vie des prêtres :

vie d'hommage, vie de louange, vie de sacrifice perpétuel d'eux-mêmes à Dieu. Et pour cela ils sont appelés dans l'Écriture sainte des anges, à cause qu'ils doivent comme les anges passer toute leur vie dans les louanges de Dieu : *Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis;* les anges et les messagers de Dieu sont des esprits, et ses ministres sont des flammes de feu ardent. En effet, les prêtres, par la résurrection intérieure, sont tout esprit, c'est-à-dire qu'ils s'élèvent aussi librement à Dieu, et s'en occupent aussi continuellement, que s'ils n'étaient point retenus par les liens du corps, ni appesantis par le poids de la chair. Ils sont tout feu et tout amour : on dirait que ce sont des séraphins, et qu'ils ne sont qu'une pure flamme; ou que, semblables à des personnes ressuscitées, ils ont déjà rompu intérieurement tous les liens qui les empêchaient de se porter incessamment à Dieu. Une âme ainsi en liberté se sacrifie aisément comme une hostie de louange en la présence de Notre-Seigneur.

Or, c'est à quoi les prêtres sont d'autant plus obligés, qu'ils sont établis pour suppléer à la religion et au respect de tout le peuple, qui, insensible à son devoir, manque aux louanges de Dieu et aux hommages qu'il lui doit. C'est pourquoi il faut qu'un prêtre se regarde comme contenant en lui seul toute la religion des peuples : si bien qu'il est tout seul autant qu'un monastère entier, rendant à Dieu les devoirs que tout le peuple lui devrait rendre. Et même c'est pour cela que, dans la froideur du clergé et la langueur des peuples, Dieu s'est érigé si saintement des maisons religieuses et des couvents, où il a assemblé des âmes saintes, pour lui rendre en commun les devoirs et

les hommages que le clergé et les peuples lui déniaient, et dont il ne voulait point être privé. C'est ainsi que leur sainteté, leur ferveur et leur zèle a suppléé et supplée encore à nos langueurs. Mais c'est à nous maintenant, sur leur exemple, sur celui de Jésus-Christ ressuscité, et sur celui des anges nos patrons, de rallumer notre zèle et de ranimer notre religion envers Dieu.

C'est à nous à nous souvenir que nous sommes choisis, comme dit saint Paul, pour satisfaire aux devoirs que les peuples sont obligés de lui rendre et qu'ils ne lui rendent pas. Nous devons être pour nos églises ce que Notre-Seigneur est pour toute l'Église entière, savoir, le supplément de leur infirmité, afin de rendre dans l'abondance de l'esprit ce qui manque à leur ferveur. Il y a dans les peuples une grande faiblesse et une extrême langueur : c'est pourquoi les anges leur sont donnés pour leur aider, parce qu'ils ont une grande vertu et un grand zèle pour les secourir. Et pour cela aussi les prêtres, qui sont comme les anges visibles de l'Église, doivent être éminents en ces deux vertus de force et de zèle, pour suppléer aux infirmités des peuples, et aux langueurs qu'ils sentent au service de Dieu. C'est ce que doit opérer en nous l'esprit de la résurrection, et la grâce de ce mystère, laquelle vous devez demander à Dieu avec d'autant plus d'instance, que vous savez vos faiblesses et connaissez vos besoins.

J'avais plusieurs choses à vous écrire sur ceci, mais je suis pressé de finir par la nécessité des affaires de notre Maître.

LETTRE CCCCXIV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Que les prêtres doivent vivre très saintement pour être conformes à Notre-Seigneur au très saint Sacrement.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Il faut que la personne dont vous m'écrivez connaisse bien peu les obligations de son état, pour s'imaginer qu'on demande de lui une trop grande perfection. Un prêtre, pour être parfaitement prêtre, doit porter en soi tout Jésus-Christ, sanctifiant les âmes par sa présence; et il doit être tellement rempli de grâce, qu'il soit au milieu de l'Église comme Jésus-Christ même, dont il est dit : *Factus in spiritum vivificantem;* afin que, comme dit saint Grégoire, tous ceux qui l'approchent se ressentent de l'esprit de sainteté qui est en lui : *Ut quisquis sacerdoti jungitur, æternæ vitæ sapore condiatur.* Or, pour cela, quelle sainteté ne doit-il point avoir en son extérieur? et de quelle perfection ne doit-il point être revêtu en son intérieur?

Les espèces du très saint Sacrement, quoique très saintes et très sacrées par l'approche quelles ont au Fils de Dieu, ne sont pas pourtant en elles-mêmes les sources de la grâce sanctifiante, mais c'est le fond de leur substance changée, transformée et transsubstantiée en Jésus-Christ, qui est le principe de la vie divine.

(1) C'est la CLXXXVII^e des imprimées.

(2) Quoique, à la fin du second alinéa, M. Olier semble supposer qu'il écrit à un prêtre d'une compagnie autre que la sienne, il ressort de l'ensemble que c'est à un ecclésiastique de Saint-Sulpice qu'il s'adresse.

Ainsi en est-il des prêtres. Ce n'est pas seulement leur extérieur, quoique très saint par l'approche et l'accès qu'ils ont à Jésus-Christ, qui doit sanctifier, mais c'est le fond de leur âme transformée en Jésus-Christ même vivant en eux, et vivifiant par eux son Église. Et c'est à quoi tous les prêtres, et surtout ceux de votre compagnie doivent bien travailler, afin de se rendre conformes à Jésus-Christ au mystère du très saint Sacrement, qu'ils font profession particulière d'honorer. Il faut qu'ils soient conformes à l'extérieur et à l'intérieur de ce mystère.

Pour l'extérieur, ils doivent être morts à tout eux-mêmes, comme le sont les espèces. Ils doivent se laisser injurier, manger, fouler aux pieds, percer de coups, comme Notre-Seigneur l'a été mille fois dans le saint Sacrement par les malheureux hérétiques et par les impies, sans se plaindre et sans témoigner aucun sentiment de vie, mais demeurant comme mort au milieu de tous ces traitements. Notre-Seigneur ne fait là aucun usage de ses oreilles, de ses yeux, ni de ses mains, ni d'aucun de ses sens, y étant comme un mort : *Modo mortuo*. Et il faut aussi que les prêtres ne fassent aucun usage de leurs sens par eux-mêmes, mais qu'ils s'abandonnent en tout à Dieu, afin qu'il fasse tel usage qu'il voudra de tout eux-mêmes.

Pour l'intérieur, Notre-Seigneur est en ce saint sacrement tout transformé en Dieu, et tout passé en son état divin ; car il est tout pénétré de gloire. Son corps, même sous ce voile de mort et des espèces sacramentales, est revêtu d'incorruptibilité, d'immortalité, d'agilité, de subtilité. Son âme entre dans une intime participation des perfections divines ; tellement que, n'ayant plus rien en tout lui-même de la corruption

de la chair et des faiblesses humaines, par la pénétration de la Divinité, et par sa conformation parfaite en son Père, il paraît, tout caché qu'il est, dans un état sublime, et tout autre qu'il n'était pendant sa vie en tous ses autres mystères. C'est ainsi que les prêtres doivent être en leur intérieur. Il faut qu'ils soient intérieurement semblables à Dieu par la sainteté de leurs dispositions, et par la pureté de leurs mœurs : il faut dans le fond qu'ils soient tout transformés et tout divins : il faut en un mot, qu'ils soient si consommés en Dieu et en ses divines perfections, que quoiqu'il n'en paraisse rien au dehors, ils aient pourtant une perfection tout extraordinaire sous une vie commune.

Le prêtre doit être comme le Dieu de l'Église, au travers duquel, comme au travers d'un cristal, on puisse voir éclater et reluire les perfections adorables de Dieu. On doit voir sa patience, sa douceur, sa bénignité, sa charité, sa mansuétude, sa bonté, sa stabilité et ses autres perfections. Et comme elles sont invisibles et imperceptibles aux hommes de chair, et qu'ils ont besoin de quelque chose de sensible pour connaître, adorer et aimer cette divine majesté, Dieu a voulu se rendre sensible dans les prêtres, afin de se faire voir et aimer sous eux, et de donner ainsi espérance aux hommes de le pouvoir imiter en la vie présente. C'est ce que Notre-Seigneur a commencé de faire en se faisant homme, et ce qu'il a laissé aux prêtres à continuer après lui, pour faciliter cette vie parfaite, et la rendre commune. Car les hommes avaient encore en lui cette excuse, qu'il était Dieu, et qu'ainsi il lui était aisé d'imiter Dieu son Père, et faire voir en lui toutes ses perfections. Mais il lève toute excuse

à l'Église lorsqu'il fait que des hommes communs, qui sont infirmes comme les autres, fassent reluire en eux toutes ses perfections, pour les rendre visibles aux hommes, et les obliger, par leur exemple, à les pouvoir imiter. Voilà ce que doivent être les prêtres dans l'Église.

LETTRE CCCCXV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE.

Il lui montre que les prêtres doivent imiter Jésus-Christ hostie dans le très saint Sacrement.

[Temps de Pâques.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur ressuscité et résidant dans le très saint Sacrement de l'autel de vous faire porter les effets de cet auguste mystère, en vous remplissant de ses dispositions, de son esprit et de sa vie. Il me semble que ce doit être là le grand désir des prêtres; et si l'évêque les avertit en leur ordination d'imiter ce qu'ils ont entre leurs mains : *Imitamini quod tractatis,* c'est pour leur mettre devant les yeux le principal modèle qu'ils se doivent proposer, et l'obligation qu'ils ont d'imiter Jésus-Christ dans l'état où il leur paraît dans la très sainte Eucharistie.

Notre-Seigneur dans le saint Sacrement est comme un holocauste, et comme une hostie de louange à la gloire de son Père; et en cette qualité il y est entièrement mort à la première génération , et tout son être y est consommé en Dieu. Car c'est cette consommation

(1) C'est la CCXLIXe des imprimées.

totale qui le rend hostie d'holocauste, où tout ce qui est de la nature et de la substance de la victime doit être consommé dans le feu divin, comme autrefois, dans les holocaustes de l'ancienne loi, l'hostie destinée pour le sacrifice était entièrement consommée dans les flammes.

C'est là la première partie de la vie des prêtres, et la première condition qu'ils doivent imiter en Jésus-Christ ressuscité, hostie dans le très saint Sacrement de l'autel. Ils sont dans l'Église comme des hosties vivantes, qui doivent être entièrement mortes à tout ce qui est de cette vie et de la première génération. Ils doivent être morts à toutes les inclinations de la chair, à tous leurs propres désirs, à toute recherche ou amour de l'estime, des richesses et de leur établissement sur la terre. Ils ne doivent plus rien avoir de reste de cette génération maligne, de cette génération d'Adam, qui est toute pervertie et qui n'a rien de saint. Et ce qui doit la faire mourir en eux, et la consommer toute, doit être le Saint-Esprit qui la dévore, dont ils doivent être tout pénétrés. Ce doit être ce divin esprit de Jésus-Christ ressuscité, qui, habitant dans leur cœur comme un feu dévorant et consommant, change avec efficace toutes leurs inclinations, pour leur donner des sentiments tout opposés, et des dispositions toutes contraires. Et comme l'on voit, lorsque le feu prend au bois ou à quelque autre matière, que toute la constitution et le tempérament, le mouvement et les dispositions de la chose enflammée sont tout autres qu'elles n'étaient auparavant, et qu'elles se changent en celles du feu même : ainsi un cœur pesant, grossier, terrestre; une âme attachée à la terre, aux biens, à l'estime, aux plaisirs, depuis que le Saint-

Esprit s'en est emparé, et qu'elle en est remplie, elle perd toutes ses qualités et ses premières dispositions, et se change entièrement en la condition de ce feu divin qui la dévore. Et c'est ce que Notre-Seigneur prétend faire au très saint Sacrement de l'autel. Car, étant tout feu à cause qu'il est tout consommé en Dieu, et que toute la première susbtance a été dévorée par le feu divin, quand il entre en nous, et qu'il se mêle pour ainsi dire avec notre substance, il apporte lui-même le feu, et par ce moyen il nous change aisément en lui, il anéantit ce qu'il y avait de corruption en nous, et consomme nos qualités grossières et impures dans ses qualités saintes et divines.

Or, quoique ce soit Notre-Seigneur qui opère cela en nous par son immense bonté, nous pouvons néanmoins y contribuer avec sa grâce, et nous y disposer. Et c'est ce que vous ferez en renonçant à toute attache aux créatures, en vous séparant de tout ce qui n'est point Dieu, et le priant qu'il rompe et brise tout dans votre cœur par sa vertu : *Totum meum consumat ignis tuus.* Il le fera, si vous persévérez dans ces désirs, et si vous voulez vous rendre fidèle à ses grâces. Abandonnez-vous donc pour cela à son divin esprit, mais sans aucune réserve. Priez-le qu'il consomme, qu'il dévore, qu'il anéantisse peu à peu tout ce qui est en vous du vieil homme. Non pas que je veuille dire que le Saint-Esprit le consomme et l'anéantisse entièrement en cette vie, car il ne faut attendre cela qu'en l'autre; mais comme le feu, quoiqu'il ne dévore pas tellement le fer, que le fond de sa substance ne demeure, il l'altère néanmoins en sorte qu'il semble être tout feu, et qu'il a même les qualités du feu : de même le cœur humain doit être tellement changé et

consommé en Dieu, qu'il ne produise presque plus rien de sa malignité.

L'éponge qui a été longtemps dans l'eau semble être toute eau, quoiqu'elle demeure entière en sa substance, et même on en peut tellement retirer l'eau, qu'elle demeurera toute sèche : ainsi le cœur humain est quelquefois tellement plongé dans l'eau des consolations de l'esprit, il est tellement noyé dans l'onction divine, qu'il semble être perdu, et n'être plus que cela; néanmoins le Saint-Esprit quelquefois retire son onction, en sorte qu'il n'y a plus rien de lui et de cette première liqueur; et alors l'âme demeure toute en elle-même, et se retrouve dans sa première sécheresse : ce qui lui apprend que, quoique le Saint-Esprit se communique à elle et la remplisse, elle est toujours par elle-même ce qu'elle était auparavant.

Mais il est important que vous remarquiez que, comme l'éponge étant une fois pleine de quelque liqueur, il n'y a plus de place pour une autre, si vous ne la pressez, et si vous ne faites sortir tout ce qui la remplit : de même si vous voulez que le Saint-Esprit vous remplisse, il faut que vous lui fassiez jour; si vous voulez que Jésus-Christ possède tout votre cœur, et remplisse tous vos désirs, il faut les vider auparavant de tout ce qui les occupe; car il est assuré qu'autant que vous serez vide des créatures, et que vous aurez fait écouler de votre cœur ces premières eaux, Dieu, par autant de titres, se donnera à vous et remplira votre âme; en sorte que si vous en bannissez mille créatures, il se communiquera à vous sous autant de qualités et de conditions d'être, que vous vous en serez privé pour son amour.

Et il faut encore remarquer ici un prodige immense

de la libéralité de Dieu. C'est que, non content de se donner tout entier pour ce que nous avons quitté, il se veut donner au centuple : par exemple, si vous quittez pour lui vos richesses et tous vos biens, il se donnera à vous comme richesses; si vous renoncez à l'honneur, il se donnera à vous comme honneur; si vous vous êtes privé des plaisirs, il se donnera sous le titre de plaisir : en un mot, si vous vous séparez d'une créature à laquelle vous étiez attaché, il se donnera comme cette créature, c'est-à-dire comme contenant en éminence cette créature, vous faisant goûter ce qu'il est en lui-même comme cause de la créature et comme la possédant, mais d'une manière infiniment plus belle, plus parfaite, plus sainte, plus admirable et plus satisfaisante que toute la créature ensemble. Que si enfin vous venez à quitter universellement toutes choses, et à vous séparer de vous-même, il se donnera et se fera sentir comme toutes choses, et comme contenant en lui tout ce qu'elles ont d'honorable et de délicieux. Et, comme il surpasse cent et cent mille fois en son essence tout ce qui est créé, et tout ce qui est sorti de ses mains, il vous rendra toujours, en se donnant à vous, au centuple et cent mille fois plus que vous n'aviez quitté. Oh ! qu'heureux est ce saint délaissement et ce total abandon de toutes choses, qui est suivi d'une telle récompense !

Commencez donc tout de bon à vous retirer du commerce du monde, séparez-vous de la terre et de toutes ses créatures, quittez et abandonnez tout ce qui vous peut attacher à cette vie, afin que Notre-Seigneur, venant en vous, vous trouve en état de vous consommer parfaitement. Faites comme ces bûcherons qui coupent le bois et le séparent de la forêt pour le laisser

sécher, afin qu'étant porté ensuite dans la fournaise, il y brûle avec plus de facilité. Séparez-vous ainsi de la terre, et retranchez-vous de tout, afin que Notre-Seigneur vous jette et vous consomme dans la fournaise de son amour. Priez-le qu'il brûle et dévore ce bois vert, tout plein de l'impureté et de la bave du monde, et qu'il vous réduise tout en cendre, afin qu'étant comme un holocauste dans son Église, vous puissiez, selon ses désirs et selon vos obligations, participer à sa qualité d'hostie dans le très saint Sacrement.

Que votre corps soit donc mort aux choses de la terre, que vos yeux ne se délectent plus dans les beautés du siècle, que vos oreilles ne se plaisent plus dans leur folle musique, que vos sens et votre cœur ne se laissent plus occuper de la corruption et de l'impureté du monde, mais qu'ils soient comme des hosties qui n'ont plus aucune vie pour les choses profanes, ni aucun commerce avec les créatures, afin de ne plus vivre que pour Dieu.

C'était là la condition des anciennes hosties ; elles étaient présentées et nourries dans le temple, attendant le jour de leur sacrifice, sans être cependant employées à aucun usage profane, et sans avoir aucun commerce avec le monde, en sorte que si elles usaient de quelque créature, et qu'on leur donnât à manger pour conserver leur vie, ce n'était que pour en faire un sacrifice, et pour la perdre à la gloire de leur Dieu, auquel elles étaient consacrées. Ainsi vous ne devez plus voir de créature que comme une victime destinée à la mort, et qui par conséquent ne doit plus rien goûter du monde. Vous devez être séparé de tout l'être profane, et, vous trouvant consommé en votre intérieur dans ce feu divin qui doit absorber tout le fond de vos

inclinations humaines, vous devez vivre comme étant mort à tout l'extérieur du siècle, à toutes les créatures et à vous-même; c'est-à-dire comme étant tellement anéanti au premier être, à la première génération d'Adam et à la chair, qu'il n'en paraisse plus rien dans votre conduite, mais que le tout soit changé et consommé en un nouvel être, en une nouvelle nature, en un nouvel esprit; en un mot, que tout le vieil homme soit converti au nouveau, et changé en Jésus-Christ, selon le modèle que lui-même vous en donne en la très sainte Eucharistie.

Il vous y donne encore un admirable exemple de ce que vous devez être à l'égard des peuples; car il y est non seulement comme hostie de louange à la gloire de son Père, mais comme pain spirituel pour se communiquer aux âmes, et pour les rendre par sa communication toutes divines.

LETTRE CCCCXVI (1).

A UN PRÊTRE NOUVELLEMENT ORDONNÉ (2).

Il lui parle de l'obligation qu'ont les prêtres d'aimer et d'honorer particulièrement la très sainte Vierge.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne puis qu'approuver tous les devoirs envers la sainte Vierge dont vous me parlez dans votre lettre, et dont vous vous servez tous les jours depuis quelque

(1) C'est la CCIe des imprimées.

(2) La dernière phrase suppose que ce jeune prêtre vivait dans le monde. C'était probablement au séminaire de Saint-Sulpice et sous la direction de M. Olier qu'il avait puisé la tendre dévotion envers Marie que cette lettre suppose en lui.

temps. Vous ne sauriez croire combien elle agrée tous ces petits hommages, et combien ces justes reconnaissances sont agréables à son cher Fils. L'état du sacerdoce où vous êtes maintenant, vous oblige à avoir un amour tout particulier pour cette divine princesse. Et il me semble que tous les prêtres et tous les clercs ont des raisons bien pressantes pour les engager à cette dévotion.

La première est l'amour que lui porte Notre-Seïgneur; car, si l'esprit de Jésus vit en eux, comme il ne peut y être oisif et inutile, et qu'il remplit de ses inclinations les âmes où il habite, il doit vivifier et animer d'abord leur cœur de sentiments d'amour envers la sainte Vierge, parce que c'est l'amour le plus pressant et le plus fort qui l'anime lui-même, après celui qu'il porte à Dieu son Père.

La seconde est l'amour excessif qu'elle porte à Jésus-Christ; car comme elle est toute pour lui; qu'elle n'a d'être, de vie, ni de mouvement que pour lui; qu'elle ne respire, ne voit, ne parle, et n'opère intérieurement et extérieurement que pour lui, le prêtre doit être ravi de se pouvoir lier à l'intérieur de la très sainte Vierge, parce que d'abord qu'une âme y est bien unie, elle se sent portée par son amour à Jésus-Christ, et elle entre en même temps dans ces voies saintes et ardentes du pur amour envers Jésus, qui est tout le trésor du prêtre.

La troisième est le charme qu'elle a en soi selon le sentiment des saints Pères, et selon l'expérience de l'Église, pour attirer puissamment les âmes à Jésus-Christ. C'est pourquoi ils l'appellent l'appât de la Divinité : *Esca spiritalis hami, qui est Divinitas.* Dieu, qui veut tirer les âmes à son Fils, se sert de la douceur et de la suavité de la sainte Vierge, comme d'un appât

au bout d'une ligne, pour y prendre les hommes. De sorte qu'en cette divine créature, les prêtres trouveront le charme et la suavité qui leur est nécessaire pour attirer les âmes à Jésus-Christ, selon leur devoir et leur obligation, et pour cela ils doivent se tenir intimement unis à elle et se perdre en elle.

La quatrième est la qualité de Mère de Jésus-Christ. car comme Mère elle a la fécondité pour le produire dans les âmes. C'est pourquoi les prêtres, qui sont obligés de le former dans les cœurs, doivent vivre incessamment en elle, afin qu'étant rendus participants de cette divine vertu de Dieu le Père qui la rend féconde, ils puissent s'acquitter dignement d'un si saint ministère. Vous savez en particulier les grâces que vous en avez reçues, et combien vous y trouvez de secours dans vos besoins. Ainsi continuez à la servir comme vous avez fait jusqu'à présent, et, quoi que le monde en dise, n'interrompez point vos petits exercices et vos devoirs accoutumés; car Notre-Seigneur, qui se plaît dans l'amour de sa Mère et dans les services qu'on lui rend, justifiera avec le temps votre conduite. Adieu.

LETTRE CCCCXVII (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE SES DISCIPLES.

Du zèle que les prêtres doivent avoir contre le monde, auquel ils doivent être morts. Ce que c'est que cette mort, et comment elle s'opère dans l'âme.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Vous trouverez dans cette lettre l'éclaircissement des difficultés que vous m'avez proposées dans votre dernière. Il me semble qu'elles se peuvent réduire à ces

(1) C'est la CXCVI^e des imprimées.

trois, à quoi tout le reste de ce que vous m'avez écrit se rapporte. La première, ce que c'est qu'être mort intérieurement à tout ce monde. La seconde, d'où procède cette mort, et comment elle s'opère dans l'âme. La troisième, pourquoi les prêtres doivent être morts au monde, et en avoir non seulement dégoût, mais une horreur si grande, qu'ils soient dans un zèle continuel de le détruire.

Pour la première, je vous dirai que cette mort est un dégoût intérieur que l'âme a de tout ce monde. Et remarquez que ce n'est pas seulement un mépris, c'est-à-dire une opération de l'entendement qui ne fait plus d'état de toute la créature, après en avoir une fois découvert la vanité et l'inutilité, mais c'est un dégoût que l'on ressent de toutes les choses de la terre, qui fait qu'on ne peut plus ensuite les regarder ni les souffrir.

Or ce dégoût procède pour l'ordinaire de l'union à Dieu, où l'âme ayant goûté cet objet souverainement aimable, ne peut plus avoir qu'un extrême dégoût de tout le reste. Car, comme Dieu comprend en soi tout l'être, et qu'il a de quoi remplir et contenter toutes nos facultés, il les satisfait toutes pleinement par son application. De sorte que la faculté de goûter, de flairer, de toucher, de voir et d'ouïr, qui sont des facultés intérieures de l'âme, qui s'exercent par les sens, et qui ne laissent pas de demeurer en l'âme, quoique l'âme n'opère point par elles, se trouvent parfaitement contentes, parce que, possédant leur véritable objet en Dieu, dans lequel elles se trouvent entièrement absorbées par une pleine satisfaction, elles ne peuvent plus rien supporter de ce qu'elles aperçoivent par les sens ; et l'âme aussi ne peut plus rien trouver en-

suite que de très dégoûtant. Cette disposition envers toute la créature grossière et imparfaite, est d'une obligation générale à tous les chrétiens; mais elle est d'une telle nécessité à tous les prêtres, que, s'ils n'en conçoivent un dégoût qui aille jusqu'à leur en donner horreur, et à les armer d'un zèle continuel pour la détruire, ils manquent à ce qu'ils doivent et à ce que Dieu demande d'eux dans leur condition. Car premièrement, tout ce monde, selon saint Jean, est dans une malignité vicieuse, qui doit être abolie, à cause du tort et de l'injure qu'elle fait à Dieu. Or, c'est à quoi doivent travailler les prêtres qui ont les intérêts de Dieu entre leurs mains, et dont l'obligation particulière est de défendre sa gloire.

De plus, toutes les créatures, avant le péché, étaient comme des miroirs de la beauté de Dieu qui le faisaient aimer; mais maintenant, comme elles attirent à elles toutes les personnes qui les regardent, elles les retirent insensiblement de Dieu. Dieu, autrefois caché en elles, se manifestait aux âmes pures et innocentes, et ainsi il était aimé dans toutes les créatures; mais présentement, comme il n'y paraît presque plus, leur beauté particulière charme les hommes; en sorte que s'ils n'ont recours à la foi, et ne se servent d'elle dans les rencontres, ils y demeurent misérablement attachés. Si bien que, depuis la perte de l'innocence, elles sont très malignes, et servent d'autant d'occasions aux hommes d'offenser Dieu, qu'elles étaient utiles autrefois à le faire servir. Car, comme depuis qu'elles ont été des instruments pour le péché, elles ont été comprises dans la malédiction d'Adam, qui s'en était servi pour son crime, elles ont aussi encouru la haine et la malédiction de Dieu. De sorte qu'elles trempent avec

Adam dans sa malignité, qui est présentement contagieuse, et qui blesse tous ceux qui s'en approchent; à moins que la vertu, la grâce et la puissance de Notre-Seigneur ne les mette à couvert de sa malice. Cette vue doit encore donner aux prêtres bien de la haine contre le monde, qui perd ainsi les âmes; et ils doivent avoir un grand zèle pour le détruire, afin d'ôter aux pécheurs cette occasion presque inévitable de leur ruine.

Ajoutez à cela que, depuis le péché, qui a rendu Adam, avec tout ce qui était de son domaine, tributaire du diable, le démon, comme Prince de ce siècle, usait de toute la créature selon ses desseins, qui sont d'offenser Dieu. Ainsi tout le monde était devenu comme un instrument de sa malice : *Totus mundus sub maligno positus est,* porte la version grecque. Tout le monde est dans la subjection et sous la domination du diable, et participe tout à sa malice. Et c'est ce qui doit allumer le zèle des saints prêtres contre le monde, puisqu'ils sont établis pour détruire le règne de ce malheureux prince, et pour rétablir celui de Jésus-Christ.

Enfin le monde, qui est l'assemblée des méchants, et qui fait profession de suivre les lois du diable, qui sont la superbe, l'avarice et le plaisir, qu'il suggère perpétuellement à ses suppôts (ce qui fait que tout le monde est en péché) doit être absolument en horreur aux ministres de Dieu, et à ses serviteurs; et ils doivent avoir le zèle de l'anéantir et de le consommer au moins en sa malice et en ses mauvaises mœurs, en attendant le jour du jugement, auquel, étant revêtus du zèle et de la force de Jésus-Christ même, ils mettront avec lui le feu au monde et le consommeront, pour en faire un sacrifice parfait à la gloire de Dieu.

Jésus-Christ, comme prêtre, fera ce sacrifice glorieux; et tous les prêtres qui ne font qu'un avec lui, entreront en part de cette auguste fonction, en récompense du zèle qu'ils auront eu pendant leur vie, pour le détruire en ses maximes et en ses mœurs. Car ceux qui par leurs mœurs auront condamné celles du monde, ceux qui l'auront jugé digne de mépris et de condamnation, ceux qui l'auront quitté, et s'en seront séparés comme d'un excommunié, auront pour récompense le droit de le juger avec Notre-Seigneur.

Ainsi les prêtres qui auront eu le zèle de sacrifier le monde à Dieu, y mettront le feu avec Jésus-Christ prêtre. Et ce zèle ardent pour les intérêts de Dieu, ce zèle brûlant et consumant tout ce qui s'oppose à sa gloire, est ce que demande la religion du prêtre, et le véritable esprit du sacerdoce.

Le zèle d'un prêtre doit être comme celui de saint Michel, qui renversa ses frères rebelles, servant de glaive entre les mains de Dieu, pour en faire des victimes éternelles dans le feu de l'enfer. Il faut qu'un prêtre soit ainsi tout de feu, pour détruire le péché et tout ce qui s'oppose à Dieu; et son zèle, comme religieux de Dieu, désireux de lui sacrifier toutes choses, et de l'honorer en toutes manières, doit s'étendre jusqu'à se séparer et se priver des choses du monde les plus innocentes, pour témoigner l'estime qu'il fait de la beauté et de la grandeur de Dieu, après laquelle seule il soupire, et qui seule le peut contenter. Il doit même travailler à ce que rien ne détourne sa vue de cet aimable objet, disant à tout le monde, comme saint Michel : *Quis ut Deus? Qui est semblable à Dieu?* qu'est-ce qui lui peut être comparé? qui est-ce qui mérite d'être vu et d'être regardé? Rien n'est capable de détourner

mes yeux de dessus sa grandeur. Hélas! mon Dieu, que tout périsse pour moi, que rien ne se présente à moi, que tout meure pour moi, et que tout s'anéantisse. Car, ô mon Dieu, rien ne peut être supportable auprès de vous; vous êtes toutes choses, mais sans imperfection, sans déchet et sans corruption; vous êtes éternel, immense, infini; vous êtes adorable par tout vous-même; vous êtes Dieu en tout vous-même; il n'y a rien d'imparfait en vous. Eh! plût à Dieu, mon Créateur, que vous pussiez être connu et regardé au lieu de ces fantômes, et de ces impertinences qui amusent le monde! A quoi s'arrête-t-on? A un masque ridé qui couvre mille ordures. A quoi s'amuse-t-on? A contempler du vent, et un peu de fumée. Mon Dieu, vous êtes éternel, impérissable, interminable. Eh quoi, mon Dieu! dans peu de temps je verrai tout ce que maintenant on adore, réduit à une poignée de cendres; je verrai tout en feu, et je m'amuserai à tout cela? Hélas! non, mon Dieu, j'aime bien mieux m'attacher à vous, ô adorable Sacrificateur de tout le monde! Rien de ces choses ne subsistera avec vous. Vous êtes l'unique objet de mon adoration, et je veux que tout le monde le confesse. Oui, je veux que toute la créature avoue qu'elle n'est rien auprès de vous, et qu'elle doit être détruite à votre gloire. Rien ne mérite d'être auprès de votre être, et tout se doit confondre auprès de vous. Oh! s'il ne tenait qu'à moi, que je réduirais de bon cœur tout en cendre, afin de suppléer au devoir et à la religion de tout le monde! Oh! que je serais heureux, si je voyais que tout fût consommé pour votre gloire; si je voyais un feu universel qui publiât que rien ne doit être que vous! Oh! que ces flammes me plairaient, et que leur activité dévorante me serait agréable! Que ces

louanges me seraient douces, et que ce sacrifice consolerait une âme religieuse, et qui porte le respect et l'honneur qu'elle doit à la majesté infinie de Dieu!

Ce sera là le contentement de tous les saints au jour du jugement. Ils verront avec joie le feu qui brûlera le monde et qui vengera les offenses de Dieu, et ils seront ravis de voir encore paraître dans ce grand embrasement la vanité des créatures, et la solidité, la fermeté, l'immutabilité, l'éternité de Dieu, devant lequel rien n'est digne de subsister. Oh! que ce grand jour sera odieux à toutes ces pauvres âmes abusées, qui aiment la vanité, et qui cherchent le mensonge! Mais qu'il sera agréable à celles qui sont désireuses de la gloire de Dieu, et surtout aux saints prêtres, qui sont tout remplis de son culte et de sa religion! C'est là l'esprit dans lequel nous devons vivre.

Mais, en attendant ce dernier sacrifice, et cette entière consommation de toutes choses, ne laissez passer aucun jour sans lui sacrifier en esprit tout le monde avec vous, afin d'être digne de lui sacrifier son Fils. Je vous conseille de lui en bien demander la grâce, et de lui faire de cœur tous les matins cette protestation : O mon Dieu, si je vous sacrifie tous les jours votre Fils, comment ferais-je difficulté de vous sacrifier tout le monde? Si je vous sacrifie celui qui a fait tout le monde, et qui vaut mieux, lui seul, que tout le monde ensemble, comment pourrais-je refuser de vous sacrifier ce qui est dans le monde? Non, mon Dieu, que je ne sois pas si misérable que de rien retenir. Je veux vous sacrifier toutes choses, sans m'excepter moi-même. Que je sois tout entier sacrifié, et entièrement consommé à votre gloire. Qu'il n'y ait rien de moi qui ne vous soit consacré et dédié, qui ne soit immolé et

consommé pour vous. Et parce que j'espère par votre pure miséricorde, et par la bonté de votre Fils, qu'un jour je serai consommé dans votre sein, je me console en mon attente, désirant cependant, ô mon aimable Tout, que votre amour et votre charité consomment l'impureté qui règne en moi, et me fassent, en attendant l'éternité, une hostie consommée, une hostie de louange à votre gloire. Ainsi soit-il.

Voilà le véritable esprit du sacerdoce, et la grande disposition où vous devez être continuellement comme prêtre.

Jésus-Christ, en qualité de souverain prêtre, et de prêtre parfaitement religieux, devait offrir à son Père toutes les victimes les plus parfaites de la terre; et, après lui avoir sacrifié en esprit tout le monde, comme un jour il le sacrifiera en effet, le consommant par sa justice, ne trouvant point dans toutes les créatures de quoi se contenter, et ne pouvant se satisfaire, s'il ne venait à se sacrifier soi-même, il le fait une fois sur la croix, et il continue tous les jours au très saint Sacrement, où il est hostie et prêtre tout ensemble. Ainsi tout prêtre, pour être prêtre en perfection, et pour porter sa religion jusqu'au point que son état demande, doit être lui-même hostie de Dieu, à cause du grand zèle qu'il doit avoir de sacrifier tout à Dieu. De sorte qu'après avoir tout sacrifié, se trouvant encore de reste, il doit lui-même se sacrifier et se faire victime de Dieu; afin qu'en s'immolant de la sorte, il soit hostie et prêtre tout ensemble. La religion du prêtre n'est point effective si elle ne produit cet effet; et c'est une chose pitoyable, que de voir un prêtre qui ne soit point encore mort intérieurement à toutes choses et à soi-même.

LETTRE CCCCXVIII (1).

A UN PRÊTRE DE SES DISCIPLES (2).

Il lui marque la manière dont les serviteurs de Dieu doivent régler leur extérieur, pour y conserver la simplicité, l'humilité et la modestie chrétienne.

Monsieur,

Puisque vous désirez que je vous donne quelque règle pour votre extérieur, après avoir donné quelque posture à votre âme, je vous dirai ce qu'il a plu à Dieu de me faire remarquer aujourd'hui, savoir, que ceux qui paraissent le plus, ne sont pas pour cela les plus saints. Ainsi n'affectez point d'avoir un extérieur qui marque une sainteté particulière, mais tâchez de l'avoir toujours fort simple et fort naïf, comme Notre-Seigneur.

Il y a deux extérieurs dommageables : l'un qui porte les marques de l'extérieur du monde, qui est encore dans la composition, dans la règle et dans l'afféterie du siècle, et qui fait par là qu'on acquiert le titre d'honnête homme; comme de bien faire la révérence, et de bien composer son corps pour plaire au monde, et pour être estimé courtois, poli, civil, honnête. C'est ce qui doit être en mépris aux saints ecclésiastiques; car, outre que ce grand soin qu'on y apporte n'est fondé souvent que sur la superbe et sur l'amour-propre, qui veulent être bienvenus partout,

(1) C'est la CCXV^e des imprimées.

(2) La première phrase montre que cet ecclésiastique avait déjà reçu de M. Olier des conseils pour le bon règlement de son intérieur; cependant la fin de la lettre indique qu'il n'était pas, actuellement, au séminaire, mais dans le monde.

qui veulent être estimés et aimés de tous, et qui recherchent toujours à s'établir dans l'esprit du monde, cela ne siérait nullement à votre état et à la sainteté de votre profession.

Je vous donne particulièrement cet avis, parce que j'ai remarqué sur cela, et avec douleur, une grande affectation en des personnes retirées, et qui, devant par leur état faire hautement profession de la mort au siècle et de la folie de l'Évangile, se laissaient néanmoins aller aveuglément à cette illusion du monde, s'imaginant par là faire merveille, et ne songeant point que c'est cette folie de l'Évangile et cette mort au monde, qui les doit rendre bienvenus, souhaités et estimés dans les compagnies, s'ils y veulent faire quelque fruit. Car autrement, cherchant à s'y faire estimer, et à y être bien reçus à cause de leur bonne grâce, ils ne feront pour l'ordinaire que de mauvais effets : comme de complaisance qu'ils donneront aux autres de leurs personnes ; d'une certaine estime secrète qu'ils recherchent par cet extérieur, quoique par une volonté délibérée ils ne la demandent pas toujours; et de mille autres dérèglements fâcheux qui viennent de l'impureté de cette source.

Il en est de même de ce mot d'honnête homme qu'on donne maintenant à des personnes pieuses, et que plusieurs recherchent avec affectation. On dit : C'est un honnête homme, il est bien fait, il a bonne mine, il sait son monde ; et on prend ce mot d'honnête, pour une personne qui est dans la civilité, qui sait le compliment, qui a le bon mot, et en qui on voit mille autres petites justesses mondaines, qui sont autant d'imitations du siècle, et qui par conséquent rendent une personne très éloignée des sentiments chrétiens. Car

un chrétien doit mettre sa gloire à mortifier tous ses membres, et son soin doit être de se faire voir comme un crucifié en tout son extérieur, et de paraître comme Notre-Seigneur en croix, qui n'avait rien de l'extérieur et de la régularité du monde. Je dis régularité; car le monde a sa régularité aussi bien que la religion.

Le second extérieur qu'il faut éviter est un extérieur d'hypocrite, qui marque plus de piété au dehors qu'il n'en a au dedans. C'est là une grimace hypocrite. Il faut que votre recueillement extérieur et votre modestie viennent du dedans. Il faut que ce soit l'esprit intérieur qui recueille l'extérieur, et qui donne une composition douce, modeste et très suave, comme il la donnait à Notre-Seigneur, qui gagnait tout le monde par son extérieur et par sa modestie. Cette modestie était en lui si considérable, que saint Paul ne trouvait rien de plus charmant pour obliger les chrétiens de satisfaire à sa demande. *Je vous conjure*, leur disait-il, *par la modestie de Jésus-Christ.* Et pour leur faire connaître que cette modestie devait être opérée en eux par la présence de Dieu : *Que votre modestie*, ajoute-il, *soit vue de tout le monde, parce que Dieu est auprès de vous.*

Il faut donc que la modestie, pour être chrétienne, et la composition extérieure du corps pour être sainte, procèdent de l'esprit et du recueillement intérieur ; et il faut qu'elle soit naïve, gracieuse, point affectée nullement austère, ni particulière. Autrement elle n'est pas purement de l'esprit, mais de l'étude et du travail propre; ce qui serait pour l'ordinaire hypocrisie, et non pas modestie chrétienne. Car tout ce qui est chrétien est né du Saint-Esprit, et non pas de la chair;

et tout ce qui est ainsi affecté pour plaire au monde, et composé par artifice et par effort, est de nous et de la chair. C'est pourquoi il faut chercher une autre voie, qui, dominant en nos âmes et sur nos corps, les compose avec une douceur, une suavité et une modestie non pareilles; comme on le voit tous les jours en de bonnes âmes qui, plus elles sont avancées dans la pureté de l'esprit, plus elles sont réglées dans leur extérieur, mais sans étude et sans aucune affectation, parce que c'est Dieu même qui compose leurs actions, et qui conduit leurs mouvements : et comme il ne fait rien dans le monde qu'avec nombre, poids et mesure, ces mouvements ne peuvent être que bien composés, qui suivent la cadence, le branle et le mouvement de ce divin Esprit. C'est un mouvement doux et suave, un mouvement fort et efficace, un mouvement libre et simple, grave et posé, honnête et charmant, sans contrainte, sans affectation et sans étude; toujours néanmoins égal et composé, toujours pieux et sans fard, qui porte continuellement à Dieu, qui ne distrait personne, qui ne donne point de peine ni de tentation, mais qui au contraire édifie et recueille beaucoup; enfin c'est un mouvement qui se ressent toujours de la sainteté de son principe.

C'est sur ces maximes et sur ces fondements, et non pas sur ceux qu'on vous veut donner dans le monde, que je vous supplie de travailler à la modestie. Autrement vous n'acquerrez jamais cette vertu chrétienne qui vous est si nécessaire dans votre état, et vous n'en aurez que l'ombre et le fantôme.

LETTRE CCCCXIX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE (2).

Il l'exhorte à bien porter ses peines, et à ne pas quitter l'œuvre de Dieu pour les oppositions qu'il y rencontre.

[4 octobre.]

Monsieur,

La paix de Jésus-Christ règne dans votre cœur au milieu des délaissements et des contradictions que vous souffrez. Je vois votre affliction, je compatis à votre peine, et je la porte avec autant et plus de sentiment que vous ; mais je me fortifie en esprit, et me réjouis dans le fond de mon âme, voyant combien cet état vous est avantageux, et combien il sera utile à la gloire de Dieu. C'est ainsi que les œuvres du divin Maître se font. Il faut que vous portiez le joug qu'il impose à tous ceux qui ont l'honneur d'être employés par son choix à son divin service. Il est juste d'acheter par la peine de la croix la gloire de servir à ce grand maître, et l'honneur d'entrer en sa sainte maison, et il est juste aussi qu'il récompense ceux qui le servent, par l'honneur et la gloire de porter ses livrées.

C'est pourquoi je vous prie de vous estimer heureux en cet état, et d'embrasser avec amour le bonheur de vivre crucifié. L'esprit du baptême demande cela de nous, et Notre-Seigneur nous le montre en la personne de saint François, dont nous faisons aujour-

(1) C'est la XXe des imprimées.

(2) Cet ecclésiastique était vraisemblablement chargé d'une paroisse.

d'hui la fête. Ce saint est le modèle d'un vrai chrétien, et ce séraphin qui le crucifie, est la figure du Saint-Esprit qui nous est donné pour nous crucifier en toute notre chair, et en toutes les parties de nous-mêmes. C'est à quoi il faut que nous travaillions soigneusement, nous laissant au moins crucifier par Notre-Seigneur, ou bien par les hommes qui sont ses instruments, si nous ne voulons pas mettre la main à nous crucifier nous-mêmes; ou si nous ne sommes pas assez purs pour être crucifiés par le pur amour, comme une sainte Catherine de Gênes et quelques autres saints, qui, par la vertu de l'amour, ont porté la mort en tous leurs membres.

Pour l'accablement que vous me témoignez, je pense qu'il vous arrivera souvent dans vos peines, parce que vous n'êtes pas assez anéanti. Comme il vous reste quelque chose de vous-même, sur quoi vous vous appuyez, et que vous sentez en vous quelques forces, lorsque vous voyez ces forces accablées par le poids de votre charge, il ne se peut que vous ne ressentiez un grand sujet d'abattement. Cessez de vous appuyer en vous, et vous serez bientôt en pleine paix; car alors on ne pourra jamais vous rien ôter, ni vous affaiblir en aucune manière, parce que vous n'aurez plus rien à perdre, et que l'esprit de Dieu, qui ne peut être pressé ni accablé d'aucune chose, sera votre support et votre soutien en tout.

Adorez cependant sa divine vertu qui crible, qui écrase, qui opprime les siens comme il lui plaît, afin d'être lui seul le soutien de son œuvre. Adorez-le comme l'unique agent et le principe de tout, à qui tout serviteur est inutile, quand il est hors de sa main et de sa puissance. Ayez bon courage en Notre-Sei-

gneur, et mettez en lui toute votre confiance. Comme vous ne sauriez avoir de vigueur par vous-même, ni en vous-même, priez-le qu'il vous anéantisse, afin qu'il soit toute votre force. Il vous sera toutes choses, si vous voulez être tout à lui, sans être rien en vous-même; car il est tout aux siens : *Omnia et in omnibus Christus.* Soyez donc soigneux, pour le laisser régner en votre âme, de vous tenir anéanti en sa présence, retirant de vous tout effort et toute propre présomption, afin que ce divin Maître succède à votre infirmité, et s'insinue en vous, au lieu de votre superbe et de votre amour-propre. Ce fond d'orgueil et d'établissement en soi est le grand obstacle à son opération dans le cœur, et c'est ce que nous lui devons demander instamment qu'il détruise en nous.

Monsieur N..., qui sait par expérience ce que c'est que de vivre au milieu de la persécution, pourra vous secourir de son conseil, et vous faire participant des voies dont il a usé pour se fortifier dans ses peines.

Je vous vois dans une grande affliction et bien abattu sous la croix; mais il en fallait venir jusque-là pour un entier et parfait sacrifice, l'honneur y étant immolé avec le reste de l'hostie. Dieu en soit béni à jamais pour sa gloire et pour votre bien. Vous avez eu un peu de désir de vous soulager en sortant du lieu où vous étiez, pour chercher les consolations et l'abri des bonnes âmes; mais Dieu vous a fait voir qu'il sait redoubler le fardeau quand on l'évite et qu'on le fuit. Il faut aimer sa croix et adorer ses châtiments. C'est un trésor qu'on doit embrasser avec amour, et le renfermer dans son cœur, comme le plus grand joyau du monde. Je vous laisse à la sagesse, à l'amour et à la puissance de Dieu

qui vous conduit, pour en faire tout l'usage qu'il désire.

LETTRE CCCCXX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE ATTACHÉ A UN CHOEUR.

Il lui parle du chant de l'Église et lui en explique la signification.

Monsieur,

J'apprends avec bien de la joie l'assiduité que vous rendez maintenant aux offices divins, et l'amour que vous avez pour le chant de l'Église. C'est un emploi tout saint, tout divin, et qui ne peut être en vous qu'une source de beaucoup de bénédictions et de grâces, si vous vous y appliquez avec religion. Il me semble que c'est là proprement l'occupation des saints et l'exercice du paradis; car, que fait-on dans le ciel, que glorifier Dieu et chanter ses louanges?

Le chant, dans l'Église, est une expression des louanges que, dans le secret de notre cœur, nous rendons à Dieu en l'esprit intérieur de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu est la véritable hostie de louange de Dieu son Père; et l'Écriture sainte le nomme pour cela, chez le Prophète, Hostie de vocifération. Cependant il est muet sur nos autels, et dans le sein du Père, au moins à notre égard; car nous n'entendons rien de sa voix; et l'Église n'en est pas secourue extérieurement et d'une manière sensible. C'est de quoi même elle se plaint amoureusement dans les Cantiques, et ce qui lui fait dire : *Sonet vox tua in auribus meis.* Votre Père, et les âmes mêmes favorisées de votre amour et de vos

(1) C'est la XCIII^e des imprimées.

visites intérieures, entendent assez le son intérieur de votre voix dont vous parlez au milieu du silence ; mais les peuples grossiers, qui ne peuvent entendre que la voix extérieure et sensible, et qui n'ont pas ces oreilles du cœur ouvertes pour les paroles de l'esprit, et pour entendre *quid spiritus dicat Ecclesiis*, ils ont besoin d'une autre voix que de celle qui ne parle qu'au cœur. C'est pour cela que le Fils de Dieu anime de son esprit les prêtres, pour publier en eux les louanges de son Père; et on entend sa voix comme la voix d'une multitude, *tanquam vox multitudinis*, ainsi que l'Écriture sainte le remarque, parce qu'il se rend en chacun d'eux une hostie de vocifération.

Jésus-Christ, unique dans sa religion, et dans les hommages qu'il rend à Dieu dans le cœur des prêtres, se sert des anges dans le ciel pour dilater spirituellement sa religion, et il se sert sur la terre de l'organe des hommes pour la dilater corporellement, faisant ainsi en la terre et au ciel un concert perpétuel de louanges divines. Ce doit être là la consolation de ceux qui chantent le plain-chant, qui, dans ses mesures et dans ses pauses, est réglé sur la méthode et sur la règle ordinaire de Dieu. Car, comme il fait tout avec poids et mesure, et avec société et unité dans l'Église du ciel et de la terre, il fait aussi que le chant se trouve tellement réglé, que de plusieurs il ne s'en fait qu'une voix, ou plutôt qu'une seule harmonie.

Ces âmes appliquées au chant sont assurées qu'elles ont une des fonctions des plus pures, et des plus éminentes de l'Église de Dieu. Elles sont comme les anges des plus hautes hiérarchies, qui, séparés du commerce des hommes, sont appliqués à ce seul ministère de la louange; et elles ont non seulement société avec toute

l'Église, qui ne chante et ne loue la majesté de Dieu en tous que dans un même esprit; mais elles sont encore en société avec tous les anges du ciel, qui ne sont appliqués à Dieu qu'en Jésus-Christ; et elles sont de plus en société avec Jésus-Christ même, à qui elles servent de supplément, pour être entendu de l'Église par leur organe : ainsi elles sont l'achèvement et la plénitude de Jésus-Christ, qui dilate et multiplie par eux les louanges de son Père; et elles font la fonction même du Verbe en l'éternité, qui est la louange universelle et parfaite de Dieu. C'est pourquoi, que tous les chantres se perdent en Jésus-Christ, et qu'ils s'y tiennent incessamment unis, pour être animés d'un profond respect, d'un vif amour et d'une parfaite religion en leurs louanges. C'est à quoi je vous exhorte par-dessus tout, pour vous pouvoir acquitter dignement de ce saint ministère.

LETTRE CCCCXXI (1).

A UNE PERSONNE QUI ASPIRAIT A LA VIE RELIGIEUSE (2).

Il la console de la mort de son frère, lui faisant espérer que Notre-Seigneur lui sera toute chose.

Ma très chère fille,

Je ne me suis pas précipité pour vous consoler sur la mort de monsieur votre frère. J'ai voulu laisser le temps de le faire à votre principal directeur, qui est le Saint-Esprit; et j'ai cru que ses opérations seraient

(1) C'était la XXIIe des imprimées.

(2) La dernière phrase indique assez clairement que cette lettre a été écrite à une personne qui voulait quitter le monde et que la mort de son frère rendait plus libre pour cela.

plus fortes et plus saintes, étant mises en vous par son seul ministère.

C'est le respect que les directeurs de l'Église doivent au divin ministre de Dieu Notre-Seigneur Jésus, lequel, par son Esprit, vous aura fait entendre les desseins de son Père sur vous, et vous aura fait connaître qu'en vous dérobant les créatures, il veut que son cher Fils Jésus vous tienne lieu de toutes choses. C'est à cette heure qu'il redoublera en vous son amour, et qu'il vous fera sentir comme il veut être votre frère, aussi bien que votre époux et votre fidèle ami ; en un mot, qu'il vous veut être toutes choses ensemble. C'est là où va la sainte jalousie de Jésus incomparable dans l'amour.

J'ajouterai encore à ceci, que c'est un effet de l'amour de la très sainte Vierge, qui, en vous dépêtrant des créatures, désire d'avancer son œuvre.

LETTRE CCCCXXII (1).

A UNE JEUNE SUPÉRIEURE DE COMMUNAUTÉ.

Il la félicite de ce que Dieu l'a attirée à son service dès sa jeunesse, et l'exhorte à se rendre bien fidèle à cette grâce.

Ma très chère fille,

J'ai bien à remercier le ciel de me rendre témoin de votre zèle, et participant de la grâce qu'il vous accorde. C'est se sauver, et sauver avec soi les autres, que de faire ce que vous faites. Quelle bénédiction de Dieu plus grande, qu'à votre âge il vous donne la force et le courage de le servir ! N'est-ce pas une obligation bien grande que vous lui avez, et qui vous

(1) C'est la XCII^e des imprimées.

oblige de vous abîmer dans ses miséricordes! Je veux me joindre à vous, pour vous aider à chanter ses louanges et à le remercier, dans la plénitude de mon cœur et de mon âme.

Mais ce n'est pas assez; il faut être fidèle à reconnaître ses biens par les nouvelles occasions qu'il vous présentera. Il n'y a qu'un Dieu à servir; toute la terre est née pour lui; toutes les créatures sont faites pour cela. Il ne faut donc pas qu'elles vous en empêchent. Servez-vous, au contraire, de toutes celles que vous avez en main pour le glorifier. Demandez pour les unes, remerciez pour les autres; fortifiez les unes, et tempérez les autres; et surtout, selon saint Paul, montrez-vous exemple des vertus et des règles que les autres doivent pratiquer, autant toutefois que votre âge pourra vous le permettre. Je suis tout cœur pour votre maison; ce qui servira d'excuse à la liberté que je prends de vous écrire comme je fais.

LETTRE CCCCXXIII (1).

A UNE RELIGIEUSE.

Il lui représente les avantages de l'emploi d'infirmière qui lui a été confié.

[Dans la quinzaine avant Pâques (2).]

Ma chère sœur,

Je viens d'apprendre que vous êtes choisie pour être infirmière, ce qui me console beaucoup, parce que vous aurez dans cet emploi de quoi vous exercer et sur-

(1) C'était la Ve des imprimées.
(2) La seconde phrase indique cette particularité.

monter votre délicatesse. Voici le temps où il faut mourir entièrement à soi. Nous sommes dans les jours que l'Église dédie à faire honorer la Passion du Fils de Dieu, et où le principal emploi d'une âme ne doit pas être à pleurer sur lui, comme il le témoigna lui-même aux filles de Jérusalem, mais à gémir sur soi-même, à mourir à soi, et à mortifier tout ce qui est du vieil homme. C'est là la grâce qu'il nous a acquise par sa mort. Ce qui fait dire à saint Paul que la mort opère en nous; c'est-à-dire, que la mort qui a coutume d'être inutile et inefficace en elle-même, n'est pas de cette nature en Jésus-Christ; car elle opère en nous, parce qu'elle nous a mérité la grâce et la vertu de faire mourir notre vieil homme.

C'est pourquoi le Fils de Dieu a voulu être crucifié et mourir dans une chair semblable à la nôtre, c'est-à-dire qui était en ressemblance de la chair du péché, pour nous montrer l'obligation que nous avons de crucifier en nous le péché avec nos passions qui en sont des rejetons; et même toutes nos inclinations déréglées. Et nous avons d'autant plus d'obligation de les mortifier, que, bien loin de nous porter à Dieu, pour lequel seul nous sommes faits, elles nous en détournent ordinairement pour nous appliquer à nous-mêmes; car, en nous sollicitant à rechercher nos aises et notre propre satisfaction, elles nous jettent insensiblement dans la paresse et dans l'amour du repos en cette vie, qui doit être pourtant un temps de travail et de combat.

Job dit que la vie de l'homme est un combat perpétuel. Le Sage remarque que l'homme est né pour le travail, et saint Paul ajoute que la chair convoite et combat continuellement contre l'esprit, et l'esprit contre

la chair. L'esprit, en ce lieu-là, signifie le Saint-Esprit, qui nous sollicite perpétuellement de ne point adhérer à la chair. Réjouissez-vous donc de ce que vous êtes dans un état où votre chair ne sera point contente, où vos inclinations ne seront point satisfaites, et où vous aurez mille occasions de les mortifier. Donnez-vous à ce divin Esprit de votre Maître, afin que vous soyez revêtue de lui, et que vous viviez en lui à la gloire du Père. S'il veut tout faire en vous, et que le vieil homme n'y fasse rien, entrez dans ces mêmes sentiments et répondez à ses désirs. S'il vous porte à vous vaincre vous-même et à vous mortifier, suivez ces saints mouvements. S'il vous anime à la charité du prochain et au désir de l'assister pour l'amour de Jésus, et comme Jésus même, soyez ravie de le servir, puisque c'est votre Époux même que vous servez dans le prochain, et que vous soulagez dans ses membres.

C'est un amour extrême que celui qu'on doit avoir pour Jésus. Il me semble que si ce divin Sauveur se présentait à moi malade, estropié ou infirme, j'aurais des passions étranges de le servir, de l'assister et de le consoler. Si je le pouvais mettre en moi-même, je l'y mettrais, tant je voudrais le soulager et le conforter. Mon Dieu! que ne feriez-vous pas, si vous le voyiez en quelqu'un de ces états! Pour moi, il me semble que l'on devrait mourir de joie et de consolation, considérant l'honneur que ce bon Seigneur nous ferait de s'adresser à nous pour panser ses saintes plaies, ses saintes maladies, ses adorables infirmités.

Oh bien! c'est à ce coup qu'il vous fait cet honneur, et qu'il veut vous faire participante de cette consolation, en vous mettant à l'infirmerie, qui est une vraie sa-

cristie et un trésor admirable, puisque les membres et les reliques de votre amour y reposent. Ce sont ces membres que vous devez honorer et chérir mille fois plus que vous-même. C'est une charge que vous devez recevoir avec respect et avec amour. C'est un emploi que vous devez estimer par-dessus tout. En un mot, c'est une grâce dont vous devez remercier Dieu infiniment.

Que vous aviez besoin de ce supplément à votre foi pour aimer Jésus-Christ sensiblement! Vous aviez passé trois années à tâcher de l'aimer en cachette et avec beaucoup de sentiment, et vous deviez avoir acquis en cette retraite la facilité de l'aimer dans la pureté de la foi, qui est insensible; mais je vois bien qu'il vous faut encore ce secours extérieur. C'est par là que Notre-Seigneur même va prendre expérience de votre fidélité, et reconnaître si c'est lui vraiment ou bien ses consolations que vous aimez. Il verra si vous l'aimerez dans l'apostume, dans la lèpre et dans la croix, de même qu'au Thabor. Adieu.

LETTRE CCCCXXIV (1).

A UNE RELIGIEUSE.

Il l'exhorte à bien conserver Jésus-Christ dans son cœur, à faire quelque mortification corporelle, et à former peu à peu sa prieure à l'oraison mentale.

Ma chère sœur,

Je ne puis vous exprimer la joie que je ressens dans le fond de mon âme, reconnaissant le progrès de Dieu dans la vôtre. Oui, Dieu est en votre cœur, et je ne

(1) C'était la CVIII^e des imprimées.

puis douter qu'il n'y habite ; mais qu'il en soit de vous comme de l'Épouse : *Deus in medio ejus non commovebitur. Dieu ne sera point ébranlé au milieu de son âme.* Or, pour cela il ne faut rien faire qui lui déplaise. Possédez et jouissez avec plaisir de ce trésor. Serrez-le mille fois le jour dans votre âme et sur votre cœur, le conjurant qu'il n'en sorte jamais, et qu'il ne souffre pas que vous l'offensiez en quoi que ce puisse être.

Oh ! que ce saint amour est doux ! Il ne s'écartera jamais de vous, qu'il ne vous en avertisse par mille petits mouvements, auxquels vous devez être fidèle. Ne négligez pas la moindre de ses menaces, ni le moindre de ses reproches intérieurs ; et tremblez souvent, voyant que s'il ne tient qu'à vous de conserver cet avantage, fort peu de chose négligée vous le peut faire perdre. Je vous conjure de m'avertir souvent de vos dispositions, afin que je remarque le progrès de la grâce de Dieu en vous. Il vous traite comme l'enfant de la maison, et comme sa plus chère épouse, et il demande aussi de vous des devoirs, dont je vous avertirai très fidèlement, à proportion que vous me découvrirez votre état.

Vous pourrez vous servir des instruments de pénitence que vous avez ; mais, comme il ne faut pas tuer d'abord ce pauvre corps, qui mériterait de l'être cent mille fois, et qu'il faut, comme dit saint Paul, qu'il serve autant à la justice comme il a fait à l'iniquité, vous suivrez en cela les règles que vous a données votre directeur. Et quand vous en userez, songez quelque temps auparavant à ce que vos péchés méritent, et combien il vous faudrait souffrir de peines pour satisfaire pleinement à la justice divine, attendant la

valeur de votre satisfaction plus de la contrition et de la pénitence intérieure que de l'extérieure.

Je vous prie de dire à notre bonne mère la prieure, qu'en priant Dieu pour elle, et pensant à la difficulté qu'elle a sur son grand âge, le discours du Fils de Dieu m'est venu en l'esprit, qui dit que les ouvriers qu'il envoya sur le soir à sa vigne gagnèrent autant que ceux qui étaient partis au point du jour. C'est là une grande consolation pour elle; car en travaillant avec zèle dans sa charge, elle peut faire beaucoup, surtout si elle agit comme elle doit pour la perfection de votre maison, la réglant dans la seule et pure vue de plaire à Dieu, et continuant à faire ainsi toutes ses actions le reste de ses jours. C'est ce que je lui désire de tout mon cœur, comme à notre bonne mère. Faites-lui lire le chapitre des aspirations et oraisons jaculatoires de Philothée. C'est la manière dont je crois qu'elle doit prier présentement, en attendant qu'elle ait facilité à l'oraison mentale, dont vous l'entretiendrez souvent, aussi bien que des profits qu'on en retire, afin de ne la point peiner. Elle pourra se servir des méditations de Philothée; et il sera bon, dans les commencements, qu'elle ait toujours son livre devant elle, et qu'après avoir mâché et ruminé une pensée, quand elle se sera évanouie, elle reprenne le livre pour y prendre une autre pensée, et qu'elle passe ainsi les quarts d'heures ou demi-heures en l'oraison. Qu'elle fasse aussi quelque quart d'heure, ou demi-heure, l'après-dîner, de lecture spirituelle en la manière que je vous l'ai proposé. C'est ce qu'il faudra lui conseiller pour le commencement.

Priez Dieu pour votre pauvre père, qui est tout à vous, et dans le zèle de vous sauver. Adieu. Croyez

moi en Jésus, Marie et Joseph tout vôtre en notre Tout Jésus.

LETTRE CCCCXXV (1).

A DES RELIGIEUSES.

Il les exhorte à faire quelques ouvrages pour le service des autels.

Mes chères sœurs,

Ne trouvez pas mauvais si je vous renvoie vos belles dévotions; j'ai pensé qu'il serait mieux d'en user ainsi pour la charité de votre pauvre communauté. J'ai pourtant pris deux croix pour servir de patron à des filles que j'emploie pour les petits enfants. Je vous supplierais bien de me faire encore la même charité, si je ne croyais qu'il fût plus expédient que vous employassiez votre temps de travail à orner vos autels et à faire quelques ouvrages pour honorer la personne de Notre-Seigneur. C'est de quoi je vous supplie, et dont je conjure vos sœurs qui travaillent à l'aiguille. Pour moi, je vous avoue que je serais ravi si je pouvais m'occuper à quelque petit travail extérieur qui dût servir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui daigne venir parmi nous et se servir de nos petits ouvrages. Quelle joie à Notre-Dame, quand elle faisait les langes et les linges de son cher Fils! On regarde dans l'Église les corporaux et les autres linges comme les langes de Jésus, et pour cela même les diacres, dans les offices célèbres et aux grandes messes, portent les corporaux dans les bourses, à la hauteur de leurs têtes, sur leurs deux mains, avec tant de révérence et de religion.

(1) C'était la LXVIIIe des imprimées.

Que ce soit là désormais l'esprit de votre travail, de servir Notre-Seigneur et son Église.

LETTRE CCCCXXVI (1).

A UNE PERSONNE RETIRÉE DU MONDE.

Il lui conseille de demeurer dans la retraite et de s'y perdre dans l'intérieur de Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Vous ne devez point vous charger de ces emplois extérieurs qu'on vous propose, qui ne vont qu'à vous engager dans le monde et à vous tirer de votre solitude. Outre l'attrait que Notre-Seigneur vous a toujours donné pour la retraite, vous savez par expérience le besoin très grand que vous en avez et les faveurs spéciales que vous y recevez tous les jours de votre saint Époux. Peut-être se retirerait-il de vous, si, sans avoir d'autres marques de sa volonté, vous quittiez le lieu où on peut dire que lui-même vous a mise. L'attrait qu'il vous donne à l'oraison, et cette application si continuelle que vous avez à son divin intérieur, vous seraient bientôt enlevés par le commerce du monde. Demeurez donc en paix comme une sainte Madeleine aux pieds de votre divin Amant. Jouissez du fruit de ses chastes amours, et perdez-vous mille fois le jour dans son aimable cœur, où vous vous sentez si puissamment attirée. C'est là où vous entrerez dans la jouissance de tout ce qu'il est, et même des correspondances et des communications mutuelles qui se passent entre lui et son Père.

C'est la pièce d'élite que le cœur du Fils de Dieu;

(1) C'était la CCXXXIV^e des imprimées.

c'est la pierre précieuse du cabinet de Jésus; c'est le trésor de Dieu même où il verse tous ses dons et communique toutes ses grâces; et ceux qui y sont appliqués et qui sont appelés pour l'exprimer sont aussi ses bien-aimés et les pièces rares de son cabinet. C'est en ce cœur sacré et en cet adorable intérieur que se sont premièrement opérés tous les mystères, et c'est dans les saints que Dieu y applique plus particulièrement que se passent ses communications plus intimes, et que s'expriment le plus parfaitement tous ses divins mystères. Voyez par là à quoi Notre-Seigneur vous appelle en vous ouvrant son cœur, et combien vous devez profiter de cette grâce qui est une des plus grandes que vous ayez reçue en votre vie. Que la créature ne vous tire jamais de ce lieu de délices, et que vous y soyez abîmée et pour le temps et pour l'éternité avec toutes les saintes épouses de Jésus. C'est le souhait de celui qui est tout vôtre.

LETTRE CCCCXXVII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Son zèle pour le service des âmes.

Ma très chère fille,

Pour ce qui est du doux travail de vous écrire de votre Époux si aimable et si amoureux, pourquoi craignez-vous que cela m'incommode? Eh quoi, le Fils de Dieu, quand il versait son sang pour vous racheter et pour vous donner un remède à vos maux, craignait-il la douleur? Mais craignait-il la mort? Et saint Paul

(1) C'était la XLe des imprimées.

ne m'apprend-il pas qu'il faut que je continue pour vous l'ouvrage de Jésus notre amour, et que j'accomplisse ce qui manque à sa divine passion. Ce tout aimable Sauveur a composé, dans ce divin jour de sa mort, le remède à votre infirmité, et il dit que je vous le dois appliquer, puisque je suis à votre âme le ministre de ses mystères douloureux. Eh bien, je verrai fumer et bouillonner pour vous ce sang divin dans mes mains et j'épargnerai mon travail? Non, ma fille, non, pas même ma vie, ni la dernière goutte de mon sang. Il nous l'a commandé lui-même, ce divin Tout, et je lui obéirai avec joie. Allons donc, allons fortement à l'amour. Continuez votre attrait à Jésus pâtissant et anéanti à la croix. Vous avez nécessité d'être telle en ce temps, autrement votre amour envers lui ne saurait être juste. Voir Jésus anéanti et ne l'être pas avec lui, c'est être déraisonnable, et ce n'est pas le vouloir aimer; car le moyen que vous soyez unie à Jésus anéanti, en demeurant vous-même en votre entier? Ne souffrez point d'être dans un autre état que Jésus. C'est là où aboutissent tous ses desseins sur vous; il veut que vous viviez comme lui et que vous lui ressembliez par état.

LETTRE CCCCXXVIII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Son parfait dégagement dans la conduite des âmes.

Ma très chère fille,

J'ai ressenti quelque douleur, arrivant en cette ville,

(1) C'était la XLIe parmi les imprimées.

de la nouvelle qui m'a été confirmée de votre éloignement sans apparence de retour. Sur quoi je vous dirai que, selon le pur esprit de la foi qui me fait espérer que Jésus travaillera par lui-même en mon absence pour l'avancement de votre âme, je n'ai pu, dans cette occasion qu'il me donne d'un sacrifice si important et si sensible, que je n'aie eu de la joie de trouver à mon arrivée une telle occasion de souffrir pour son amour. Il est maître absolu de ses œuvres et de la conduite de ses desseins; il faut vivre à lui par-dessus tout, et même par-dessus tout ce qui nous regarde, et vivre en privation de toutes les joies de notre esprit. Il se faut résoudre dans l'attente de la vie future de porter incessamment sa croix, sachant que, si nous sommes compagnons des douleurs de Jésus en cette vie, nous communierons à ses joies et à ses consolations éternelles. Je prends congé de vous, dans l'espérance de vous entretenir un jour des ouvertures que Notre-Seigneur nous donne, pour le servir en notre éloignement. Je le dirais exil et bannissement, si partout on ne trouvait Jésus-Christ, en qui toutes choses nous sont rendues présentes.

LETTRE CCCCXXIX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il la porte à ne voir que Notre-Seigneur en ceux qui la conduisent.

Ma très chère fille,

J'apprends tous les jours combien Notre-Seigneur est jaloux qu'on s'abandonne à lui, que l'on s'adresse

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 600.

à lui; que quand on consulte les hommes, ce soit lui qu'on aille chercher en eux, et que souvent on lui renouvelle que ce n'est pas la créature dont l'on désire d'être instruite et dirigée, mais de lui par leur bouche; ayant grande confiance en sa bonté qu'il nous éclairera et conduira par leur moyen.

LETTRE CCCCXXX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il se réjouit des grâces que Notre-Seigneur lui fait et souhaite qu'elle y réponde parfaitement.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous exprimer la joie d'esprit que votre lettre m'a apportée, en y marquant visiblement le progrès de la charité sainte de Jésus-Christ, qui me paraît vouloir remplir votre cœur de la plénitude de sa dilection et la répandre en toutes les opérations de votre âme. Qu'un Dieu seul vous remplisse; un Dieu seul est digne de vous, et souffrez plutôt la perte de toute créature que de laisser occuper la place du grand Tout en la moindre partie de votre cœur.

Ah! si vous saviez la jalousie que Dieu me donne, comme à saint Paul, que votre intérieur soit uniquement possédé du céleste Époux! Je ne puis vous l'exprimer. L'amour même de Jésus-Christ doit vous le faire ressentir.

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier,* t. II, p. 660.

LETTRE CCCCLXXXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la prie de ne plus se servir, en lui écrivant, des termes d'honneur et des autres marques de respect dont on se sert dans le monde.

Ma très chère fille,

Je vous prie de n'user plus des termes du siècle en m'écrivant; nous sommes d'un autre monde, d'une autre famille et d'une autre génération en Jésus-Christ. Il veut, dans ce temps de sa très sainte enfance, que vous rentriez en votre simplicité, et que vous vous renouveliez dans votre première fidélité. Je vous le dis de la part de notre Maître. Plus donc de Monsieur, ni de soie, ni de feuille entière sans nécessité; mais toujours très cordialement, simplement et humblement.

Ne me croyez point changé à votre égard : je pense tous les jours à votre âme, et le cœur que l'Immuable vous a donné est toujours le même, sinon qu'il croît dans le désir de vous voir. Je prie Notre-Seigneur qu'éternellement il nous consomme en lui-même. Adieu. Vivez en paix, toute remplie de l'amour du grand Tout. C'est le souhait de celui qui est tout vôtre.

LETTRE CCCCXXXII (2).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Dispositions chrétiennes durant le saint temps de la maladie.

Ma très chère fille,

Ne soyez point en peine de l'indisposition dont je

(1) C'était la XIe des imprimées.
(2) C'était la XIIIe des imprimées.

suis attaqué par la volonté de Dieu ; c'est un ordre très spécial de sa bonté et de sa providence dont nous le devons remercier. Il y a plusieurs choses à purifier en moi, et les maladies sont pour cela les meilleures voies. Il m'a ordinairement traité de la sorte par sa bonté infinie. Qu'il en soit béni à jamais. Je ne puis, dans mes infirmités, m'appliquer à la prière aussi assidûment comme je pensais le faire en me tirant du tracas de la ville; mais il faut que le sacrifice de notre corps, de notre esprit, de notre temps et de tout nous-même lui serve de supplément. Le mauvais usage que j'ai fait de ma santé est cause de ces infirmités. Mais Dieu veuille par sa bonté se satisfaire en nous comme il désire, et se contenter, s'il lui plaît, en notre consommation. Tous ces maux ne sont que des fantômes au prix de ce qui nous est dû, et de ce que méritent nos péchés. Quelle miséricorde et quelle bonté de Dieu de nous faire porter une si douce pénitence! Bien loin de nous en plaindre, adorons son amour qui nous traite avec tant de douceur, et qui nous fait cette grâce de vouloir, comme dit saint Paul, accomplir en nous ses souffrances et achever ce qui manque à ses peines. Il me semble que c'est un honneur incomparable que Notre-Seigneur nous fait, de vouloir se servir ainsi de nos corps pour souffrir encore en nous à la gloire de son Père. Glorifions-nous donc avec l'Apôtre en nos infirmités, afin que la vertu divine habite en nous.

Ne manquez pas de faire grande attention aux sentiments que Notre-Seigneur vous donnera durant le saint temps de votre infirmité; car l'ordinaire de Dieu est de faire par les maladies ce qu'il ne peut faire souvent dans la santé. Surtout, abandonnez-vous toute à lui, pour faire de vous ce qu'il voudra; vous offrant

à lui comme sa victime pour souffrir tout, et même la mort que méritent vos péchés.

LETTRE CCCCXXXIII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Son grand désir de la solitude et son dégoût du monde.

M.,

J'espère aller bientôt dans la petite solitude que j'ai préméditée, et y commencer une nouvelle vie sous la faveur et la protection de la très sainte Vierge. Je le souhaite avec grande affection, pour y mener la vie cachée que j'ai si peu goûtée jusqu'à cette heure. La retraite me promet de me la faire éprouver dans la société intérieure de Jésus en Marie, dans laquelle nous devons espérer de vivre éternellement, et que nous ne saurions prétendre posséder que par la nudité parfaite de notre âme et par la séparation universelle de toute créature. Je n'y puis penser sans transport, et je n'ose même m'y appliquer, craignant l'excès des sentiments que me cause cette vue, tant le cœur humain et la créature est faible sous le poids de l'opération divine. Je suis si heureux que Dieu me réduise maintenant à être seul, dans l'impuissance de travailler extérieurement, que je ne puis en exprimer ma joie. Toute la créature, quelle qu'elle soit, m'est à cette heure un accablement. Je ne puis souffrir ni goûter que Marie en

(1) C'était la XXIe des imprimées.

(2) Il y a beaucoup de ressemblance entre cette lettre et la CCCXVIIIe, qui paraît adressée à M. Picoté. Le trait final se retrouve dans la CCLXXXVIIe, écrite à Mme Tronson.

Jésus, mon unique Tout au ciel et en la terre, et je vis présentement de cela seul. Tout me lasse, tout m'afflige, tout m'incommode; il n'y a que cela seul qui fait toute ma vie, toute ma joie, toute ma santé, tout mon bonheur dans mes croix et dans mes peines, et même dans tout ce que le malin pourrait trouver de plus cruel. Je crois que vous ne me refuserez pas ce bon office de m'aller ensevelir dans ma grotte.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE M. OLIER.

1651.

		Pages.
CCVIII.	A madame Tronson	1
CCIX.	A une dame qu'il dirigeait	4
CCX.	A un ecclésiastique de Beauvais	6
CCXI.	A une dame, sa fille spirituelle	8
CCXII.	A Mgr Louis de Suze, évêque de Viviers	9
CCXIII.	A une dame, sa fille spirituelle	10

1652.

CCXIV.	A un ecclésiastique inconnu	11
CCXV.	A un de ses amis	14
CCXVI.	A la reine Anne d'Autriche	16
CCXVII.	A madame de Saujon	21
CCXVIII.	A une dame	24
CCXIX.	Au Souverain Pontife	25
CCXX.	A une dame de condition qu'il dirigeait	28
CCXXI.	A un de ses disciples, à Blois	30
CCXXII.	A M. de Bretonvilliers	32
CCXXIII.	Au même	34
CCXXIV.	A madame de Saujon	36
CCXXV.	A la même	43
CCXXVI.	A M. de Parlages	44
CCXXVII.	A M. Pierre Couderc	46
CCXXVIII.	A M. de Bretonvilliers	49
CCXXIX.	Au même, à Paris	52
CCXXX.	A une de ses filles spirituelles	58
CCXXXI.	A la même	59
CCXXXII.	A M. de Bretonvilliers	62
CCXXXIII.	A un de ses disciples	70
CCXXXIV.	A M. de Bretonvilliers	73
CCXXXV.	A M. Pierre Couderc	76
CCXXXVI.	A M. de Bretonvilliers	77
CCXXXVII.	A madame de Saujon, à Blois	80

Pages.

CCXXXVIII. M. de Bretonvilliers à M. Olier, au Puy..... 87
CCXXXIX. A M. de Bretonvilliers..... 97
CCXL. A madame Tronson..... 100
CCXLI. A M. de Bretonvilliers..... 102
CCXLII. A madame de Saujon, à Blois..... 103
CCXLIII. A la même, à Blois..... 106

1653.

CCXLIV. A un ecclésiastique de Saint-Sulpice..... 107
CCXLV. A M. de la Dauversière, à la Flèche 109
CCXLVI. Au même..... 111
CCXLVII. Au même..... 113
CCXLVIII. A madame de Saujon..... 115
CCXLIX. A la même, à Blois..... 116
CCL. A la même..... 122
CCLI. A la même..... 123
CCLII. A un prêtre de Saint-Sulpice, à Blois..... 126
CCLIII. A madame de Saujon..... 129
CCLIV. A la même..... 133
CCLV. A M. Antoine Tronson, au Puy..... 136
CCLVI. A la marquise de Portes..... 140
CCLVII. Le marquis de Fénelon à M. Olier, au Péray..... 150
CCLVIII. A un de ses disciples..... 152
CCLIX. A une de ses filles spirituelles..... 154
CCLX. A madame de Saujon..... 160
CCLXI. A M. de Bretonvilliers..... 162
CCLXII. A la R. M. de Bressand..... 166
CCLXIII. A la même..... 169
CCLXIV. A la même..... 171
CCLXV. A la même..... 173
CCLXVI. A la même..... 174
CCLXVII. A madame Tronson..... 175
CCLXVIII. A la même..... 176
CCLXIX. A madame de Saujon, à Blois..... 178
CCLXX. A la même..... 184
CCLXXI. A la même..... 185
CCLXXII. A une personne de confiance..... 188
CCLXXIII. A M. de Bretonvilliers..... 190
CCLXXIV. Au même..... 192
CCLXXV. A M. Jean de Sève..... 193
CCLXXVI. A M. de Bretonvilliers..... 197
CCLXXVII. A madame Tronson, à Châtillon..... 199
CCLXXVIII. A la même, au Péray..... 201

Pages.

CCLXXIX. A M. de Bretonvilliers..... 202
CCLXXX. A madame de Saujon..... 204
CCLXXXI. A madame Tronson, au Péray..... 206
CCLXXXII. A un prêtre de Saint-Sulpice..... 211
CCLXXXIII. Au même..... 213
CCLXXXIV. A madame de Saujon..... 215
CCLXXXV. A la même..... 219
CCLXXXVI. A la même..... 221
CCLXXXVII. A madame Tronson, au Péray..... 224
CCLXXXVIII. A la même, à Paris..... 227
CCLXXXIX. A la même..... 229
CCXC. A la même..... 231
CCXCI. A madame de Saujon..... 234
CCXCII. A M. Pierre Couderc, à Paris..... 239
CCXCIII. Le chapitre de Saint-Martin de Tours à M. Olier. 240

1654.

CCXCIV. Au chapitre de Saint-Martin de Tours..... 242
CCXCV. A madame de Saujon, à Blois..... 243
CCXCVI. A la même..... 245
CCXCVII. A la même..... 247
CCXCVIII. A la même..... 251
CCXCIX. A une de ses filles spirituelles..... 253
CCC. A madame de Saujon..... 257
CCCI. A la même..... 262
CCCII. A la même..... 264
CCCIII. A la même..... 265
CCCIV. A la même..... 267
CCCV. A un de ses disciples..... 269

1655.

CCCVI. A madame Tronson, à Paris..... 272
CCCVII. A une dame, sa fille spirituelle..... 274
CCCVIII. A madame de Saujon..... 275
CCCIX. A une de ses filles spirituelles..... 278
CCCX. A madame de Saujon, à Blois..... 280
CCCXI. A madame Tronson..... 281
CCCXII. A la marquise de Portes..... 282
CCCXIII. A madame Tronson, à Paris..... 284
CCCXIV. A madame de Saujon..... 285

1656.

CCCXV. A madame Tronson..... 287

Pages.

CCCXVI. A madame de Saujon..... 289
CCCXVII. A la même..... 291
CCCXVIII. A une personne de confiance..... 294

1642-1656.

CCCXIX. A une dame qui venait de se mettre sous sa direction..... 295
CCCXX. A une personne qu'il dirigeait..... 300
CCCXXI. A une de ses filles spirituelles..... 301
CCCXXII. A une personne nouvellement convertie..... 303
CCCXXIII. A une personne qui avait fait quelques fautes.... 306
CCCXXIV. A un homme qui se décourageait..... 308
CCCXXV. A une dame qu'il dirigeait..... 309
CCCXXVI. A un de ses disciples..... 311
CCCXXVII. A un homme du monde..... 314
CCCXXVIII. A une de ses filles spirituelles..... 316
CCCXXIX. A une personne qu'il dirigeait..... 318
CCCXXX. A un de ses disciples..... 320
CCCXXXI. A une dame, sa fille spirituelle..... 322
CCCXXXII. A un de ses disciples..... 323
CCCXXXIII. A une de ses filles spirituelles 327
CCCXXXIV. A un de ses disciples..... 328
CCCXXXV. A une dame, sa fille spirituelle..... 330
CCCXXXVI. A un homme du monde..... 335
CCCXXXVII. A une de ses filles spirituelles..... 337
CCCXXXVIII. A un homme du monde..... 339
CCCXXXIX. A une de ses filles spirituelles..... 342
CCCXL. A une dame qu'il dirigeait..... 344
CCCXLI. A une dame qu'il dirigeait..... 348
CCCXLII. A une de ses filles spirituelles..... 351
CCCXLIII. A une personne scrupuleuse..... 353
CCCXLIV. A une dame qu'il dirigeait..... 354
CCCXLV. A une de ses filles spirituelles..... 357
CCCXLVI. A des personnes occupées de bonnes œuvres..... 360
CCCXLVII. A une personne nouvellement appelée au service de Dieu..... 363
CCCXLVIII. A une ses filles spirituelles..... 373
CCCXLIX. A la même..... 378
CCCL. A une personne du monde..... 379
CCCLI. A une de ses filles spirituelles..... 381
CCCLII. A un de ses disciples..... 383
CCCLIII. A une de ses filles spirituelles..... 385
CCCLIV. A une de ses filles spirituelles..... 387

Pages.

CCCLV. A une personne qu'il dirigeait..... 390
CCCLVI. A une de ses parentes..... 391
CCCLVII. A une personne de grande piété..... 394
CCCLVIII. A une de ses filles spirituelles..... 397
CCCLIX. A une dame qu'il dirigeait..... 399
CCCLX. A une de ses filles spirituelles..... 400
CCCLXI. A une de ses filles spirituelles..... 402
CCCLXII. A une dame, sa fille spirituelle..... 404
CCCLIII. A une de ses filles spirituelles..... 406
CCCLXIV. A une de ses filles spirituelles..... 407
CCCLXV. A une dame qu'il dirigeait..... 410
CCCLXVI. A une de ses filles spirituelles..... 412
CCCLXVII. A une pieuse personne qu'il dirigeait..... 415
CCCLXVIII. A une dame, sa paroissienne..... 416
CCCLXIX. A une de ses filles spirituelles..... 418
CCCLXX. A une dame qu'il dirigeait..... 430
CCCLXXI. A un de ses disciples..... 433
CCCLXXII. A un homme du monde..... 434
CCCLXXIII. A un de ses disciples..... 438
CCCLXXIV. A un de ses disciples..... 441
CCCLXXV. A une personne de piété qu'il dirigeait 445
CCCLXXVI. A une dame de sa paroisse 448
CCCLXXVII. A un de ses disciples..... 450
CCCLXXVIII. A une personne malade..... 453
CCCLXXIX. A un des gentilshommes qu'il dirigeait..... 455
CCCLXXX. A un de ses disciples..... 461
CCCLXXXI. A une dame, sa fille spirituelle..... 464
CCCLXXXII. A une de ses filles spirituelles..... 466
CCCLXXXIII. A une de ses filles spirituelles..... 468
CCCLXXXIV. A une dame, sa fille spirituelle..... 471
CCCLXXXV. A un de ses disciples..... 472
CCCLXXXVI. A quelqu'un de ses disciples..... 475
CCCLXXXVII. A une dame qu'il dirigeait..... 481
CCCLXXXVIII. A un de ses disciples..... 485
CCCLXXXIX. A une dame, sa fille spirituelle..... 486
CCCXC. A une personne qu'il dirigeait..... 488
CCCXCI. A une personne affligée..... 489
CCCXCII. A une de ses filles spirituelles..... 491
CCCXCIII. A une dame de la cour..... 499
CCCXCIV. A une personne qu'il dirigeait..... 493
CCCXCV. A une de ses filles spirituelles..... 494
CCCXCVI. A une dame qu'il dirigeait..... 495
CCCXCVII. A une dame de condition..... 497

Pages.
CCCXCVIII. A une dame..... 498
CCCXCIX. A un de ses disciples..... 501
CCCC. A un directeur de séminaire..... 506
CCCCI. A un directeur de séminaire..... 510
CCCCII. A un directeur de séminaire..... 516
CCCCIII. A un de ses disciples de Saint-Sulpice..... 519
CCCCIV. A un directeur de séminaire..... 521
CCCCV. A un directeur de séminaire..... 526
CCCCVI. A un aspirant au sacerdoce..... 529
CCCCVII. A un homme de condition..... 533
CCCCVIII. A un homme de monde..... 536
CCCCIX. A un de ses disciples..... 539
CCCCX. A un ecclésiastique..... 543
CCCCXI. A un de ses disciples..... 547
CCCCXII. A un prêtre de ses disciples..... 550
CCCCXIII. A un de ses disciples..... 557
CCCCXIV. A un directeur de séminaire..... 561
CCCCXV. A un ecclésiastique..... 564
CCCCXVI. A un prêtre nouvellement ordonné..... 570
CCCCXVII. A un ecclésiastique de ses disciples..... 572
CCCCXVIII. A un prêtre de ses disciples..... 580
CCCCXIX. A un ecclésiastique..... 584
CCCCXX. A un ecclésiastique attaché à un chœur..... 587
CCCCXXI. A une personne qui désirait être religieuse..... 589
CCCCXXII. A une jeune supérieure de communauté..... 590
CCCCXXIII. A une religieuse..... 591
CCCCXXIV. A une religieuse..... 594
CCCCXXV. A des religieuses..... 597
CCCCXXVI. A une personne retirée du monde..... 598
CCCCXXVII. A une de ses filles spirituelles..... 599
CCCCXXVIII. A une dame qu'il dirigeait..... 600
CCCCXXIX. A une personne qu'il dirigeait..... 601
CCCCXXX. A une de ses filles spirituelles..... 602
CCCCXXXI. A une de ses filles spirituelles..... 603
CCCCXXXII. A une de ses filles spirituelles..... 603
CCCCXXXIII. A une personne de confiance..... 605

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

A.

Abandon a Dieu. C'est un hommage dont le Seigneur est jaloux; I, 162, 163, 295. C'est un devoir pour l'âme fidèle; II, 428. C'est le grand remède contre les abattements et les inquiétudes; II, 361.

Abnégation. Il faut la pratiquer pour opérer chrétiennement; I, 260. L'âme fidèle ne doit plus savoir ce que c'est que propriété; II, 419.

Abstinence des choses créées. Elle est le partage des chrétiens en cette vie, la jouissance sera pour l'autre; II, 322.

Actes intérieurs. L'absence de ces actes dans l'oraison est quelquefois vertu et quelquefois paresse; I, 153.

Actions communes. Nécessité de les faire en union avec Notre-Seigneur; I, 155. Marques pour discerner si on agit ainsi; II, 410.

Adam. La vie d'Adam doit faire place à celle de Jésus-Christ; I, 224.

Agnès de Jésus (la V. mère). Ses rapports avec M. Olier; I, 84, 88. Après sa mort M. Olier console les religieuses de son couvent; I, 88. Il conserve son crucifix et visite son tombeau; I, 105, 418; II, 79.

Aiguillon (la duchesse d'), paroissienne de Saint-Sulpice; I, 459. Son influence auprès de la Reine; II, 65. Ses trois neveux; II, 90.

Alexis (Saint). Modèle de l'esprit de désintéressement; I, 573.

Amelote (Denis), disciple du P. de Condren; I, 174. Se sépare de M. Olier; I, 221. Entre à l'Oratoire; I, 492.

Amiens. Les disciples du P. de Condren y font la mission; I, 134.

Amitiés. Pour être saintes elles doivent, comme la dilection des Anges, être purement spirituelles; I, 112.

Amour-propre. C'est un désordre qu'il faut combattre sans cesse; I, 197. Il doit être crucifié même en ses désirs innocents; II, 115. Comment il faut le combattre; II, 358.

Amour pénitent. C'est celui qui convient à cette vie; I, 563.

Amour pur. Il fait qu'on ne veut même sa propre perfection que pour plaire à Dieu; I, 154. Il demande les sacrifices les plus pénibles à la nature; II, 186, 205, 309. Il faut y avancer toujours; I, 578. Pour y arriver il faut passer par le feu des tribulations; I, 405, 511. Le pur amour efface tout; II, 205. Il faut aimer Jésus très purement; I, 128; II, 404.

André. Premier martyr cochinchinois; II, 112.

Andrés. Ecclésiastique de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice; I, 303.

Anéantissement spirituel. Son importance dans la vie spirituelle; I, 355, 356, 426, 427, 428, 440, 461; II, 70, 176, 427.

Anges gardiens. II, 472, etc.

Anges (Notre-Dame des), Pèlerinage près de Paris; II, 284.

Angleterre. M. Olier désire y porter la foi; II, 113.
Anne d'Autriche. Elle s'oppose à l'établissement des Oratoriens dans le faubourg Saint-Germain; I, 473, 492. M. Olier lui adresse deux lettres pendant la Fronde; I, 550; II, 16.
Annecy. M. Olier y va en pèlerinage; I, 368, 379, 387.
Antoine de Padoue (Saint), dévotion à ce saint pour retrouver les choses perdues; 105.
Ardilliers (Notre-Dame des), pèlerinage près de Saumur. M. Olier y va plusieurs fois; I, 129-211, 440; II, 178, 200.
Argenteuil. M. Olier y va honorer la sainte Tunique; II, 176.
Attributs divins (Traité des), composé par M. Olier; II, 277, 289.
Aubert (François); I, 430.
Aubervilliers, où est le pèlerinage de Notre-Dame des Vertus; I, 474.
Aubray (Dreux d'), lieutenant civil; I, 562.
Aubray (Marie d'), religieuse carmélite; I, 562.
Aubray (Thérèse d'), nièce de M. Olier; II, 253, 276. La lettre CCXCIX lui paraît adressée.
Aubroche (Élie d'), prêtre; I, 497.
Aubusson (Georges d'), archevêque d'Embrun; I, 583. La lettre CXCIX lui est adressée.
Auzeray (Pierre d'), prêtre; II, 57.
Avancement spirituel. Il faut y travailler sans relâche; I, 578.
Avaugour (Louis de Bretagne, marquis d'); I, 131, 132.
Avent. Dispositions que demande ce temps; II, 430, 433.
Avignon. M. Olier y passe en 1647; I, 389, 392, 393.
Avron, château où M. Olier se retirait quelquefois; I, 468; II, 162.

B.

Babylone (le siège épiscopal de), offert à M. Olier; I, 160.
Baillot (François), prêtre de Paris; II, 292.
Baptême. C'est une naissance infiniment glorieuse; I, 234. Il y a peu de vrais baptisés; I, 538. La mort à soi et la vie à Dieu seul en Jésus-Christ est la vie des vrais baptisés; II, 205.
Barraut (Nicolas), accompagne M. Olier en Auvergne; I, 78-80. Il porte, en 1650, une réponse aux PP. de l'Oratoire de la part du président Maisons, son beau-frère; I, 493.
Bassancourt (Balthasar Brandon de), travaille dix ans avec M. Olier; I, 432. Il se retire de Saint-Sulpice et entre à l'Oratoire; I, 492.
Basseline (Henri), théologal de Vannes et directeur des religieuses de la Régripière; I, 104, 117, 119, 136, 141, 182, 188, 193, 207, 213.
Basseline (N.), accompagne M. Vialart d'abord en Bretagne, puis à Châlons-sur-Marne; I, 104.
Bataille (D. Hugues), religieux de Saint-Germain des Prés, et directeur de M. Olier; I, 245. Il quitte la réforme de Saint-Maur; I, 302.
Baudeau (Mathurin), économe du séminaire de Saint-Sulpice; I, 434.
Baudrand (Henri), curé de Saint-Sulpice; I, 293.
Bazainville (prieuré de), que M. Olier possédait depuis 1620 et où il fit donner des missions; I, 454.

Beaune. M. Olier y visite la sœur Marguerite du Saint-Sacrement; I, 370, 372, 399.
Beauregard (la mère Baudet de), supérieure des Bernardines; II, 49.
Beauvais (Jeanne-Baptiste). Elle épousa le marquis de Richelieu; II, 90.
Beauvau (Gabriel de), évêque de Nantes, demande à M. Olier des prêtres pour diriger son séminaire; I, 474.
Beauvau (Jacques de). Il épousa Diane-Marie de Saujon; II, 292.
Beauvau (Mlle de), nièce de Mme de Saujon; II, 292.
Beauvilliers (Marie de), abbesse de Montmartre; I, 220.
Béget (Marcellin de), chanoine de la cathédrale du Puy, accompagne M. Olier dans ses missions d'Auvergne; I, 97. Il obtient le doyenné de la cathédrale; II, 200.
Béget (Pierre de), frère du précédent; I, 521.
Benedicti (Joseph), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; I, 430.
Bénéfices. M. Olier veut se démettre des siens; I, 454.
Benoit (Élie), historien protestant. Il calomnie Mlle de Portes; II, 55.
Bernard (Saint). Dévotion de M. Olier pour ce saint; I, 369; II, 137.
Bernardines (les) réformées du Précieux Sang; II, 49.
Bérulle (le cardinal Pierre de), connut et vénéra Marie de Valence; I, 428.
Berziau (Théodore de), seigneur d'Arcueil; I, 264, 271.
Bichi (Alexandre), évêque de Carpentras; II, 84.
Bigeon (Gervais), curé d'Arcueil. Il est maltraité par le seigneur du lieu; I, 271.
Blanchet (M.), prêtre; II, 32.
Blanlo (Jean), disciple de M. Olier; I, 48.
Blois (la ville et le château de). M. Olier y va en 1652; II, 30. Projet d'un séminaire pour cette ville; II, 126. Ce projet échoue; II, 211. M. Olier en défaveur à la cour de Blois; II, 213.
Blondeau (Jean), il aidait M. Olier dans le soin des pauvres; I, 55, 369, 439.
Bluté (Pierre), domestique au séminaire de Saint-Sulpice; II, 98.
Boffin (Félicien de), seigneur de Revel, avocat général au parlement de Grenoble; I, 511.
Boffin (Joseph de), baron d'Uriage, prend part au siège de Candie; I, 511.
Bonal (Raymond), fondateur d'une communauté ecclésiastique; I, 496.
Bonaventure (Saint). M. Olier exalte sa dévotion pour la très sainte Vierge; I, 571.
Bosquet (François du), évêque de Lodève, fut peu sympathique à M. Olier et à ses prêtres; I, 415, 476, 480. M. Olier lui écrit la lettre la plus respectueuse; I, 479. C'est la CLVe.
Boudet (Jacques), prêtre de la mission. Il accompagne M. Olier à Clisson et à la Régripière; I, 103, 111, 113.
Boufard (Marie), plus tard religieuse de la Visitation à Nantes; I, 131, 225. Les lettres LXIX, LXX, LXXI, lui sont adressées.
Bourbon l'Archambault (Eaux de). M. Olier s'y rend plusieurs fois; II, 36, 40, 46.
Bourbon (Henri de), abbé de Saint-Germain des Prés; I, 433. Il autorise le séminaire de Saint-Sulpice; I, 35. Il s'oppose à l'établissement des Oratoriens dans le faubourg Saint-Germain; I, 473, 493.
Bourbon (Jeanne-Baptiste de), abbesse de Fontevrault; I, 141. M. Olier la

visite en 1639; I, 144. Il la revoit à Paris en 1641; I, 215, 220. Elle favorisait les maisons de Saint-Benoît; I, 242.

Bourdoise (Adrien). Il se rend à Bazainville; I, 194. Établit à Liancourt une petite communauté; I, 445.

Bourgoing (François), troisième général de l'Oratoire. Il se plaint de plusieurs choses à M. Olier qui justifie sa conduite; I, 472.

Bourzeis (Amable), abbé de Saint-Martin de Cores. Il est favorable à Port-Royal; II, 192.

Bouzonié (le Père), jésuite, auteur de l'*Histoire des religieuses de Notre-Dame;* I, 73.

Boyre (Arnaud), jésuite, auteur d'un *mémoire* sur la V. M. Agnès de Jésus; I, 92.

Brachet (D. Benoît), religieux de Saint-Germain des Prés; I, 433.

Branche (Jacques), auteur des *Vies des saints d'Auvergne*; II, 86.

Bressand (Marie-Constance de), religieuse de la Visitation. M. Olier la connut à Nantes et commença à la diriger; I, 110. Il la revit plus tard à Grenoble; I, 509. Le monastère de Moulins l'aurait désirée pour supérieure en 1653; II, 166. Elle consultait souvent M. Olier qui la dirigea par lettres jusqu'à la fin de sa vie; II, 171, 173, 174.

Bretonvilliers (Alexandre le Ragois de), disciple de M. Olier; I, 292. Il lui succède dans la cure de Saint-Sulpice; II, 32. Dieu lui fait connaître que M. Olier allait tomber en paralysie; II, 162.

Bretonvilliers (Jean le Ragois de) frère d'Alexandre. Sa conversion; II, 52. Son zèle pour les missions du Vivarais; II, 79.

Brienne (Louise de Béon, comtesse de), fort dévouée aux bonnes œuvres; I, 459.

Brioude, M. Olier y visite plusieurs religieuses; I, 74.

Brisacier (Mme de) et sa famille; II, 35.

Brisacier (Jean de), auteur du *Jansénisme confondu;* II, 164.

Budos (Laurence de), abbesse de la Trinité de Caen et tante de la marquise de Portes; I, 399. M. Olier écrit à sa nièce à l'occasion de sa mort; I, 503.

Budos (Diane-Henriette), sœur cadette de la marquise de Portes; I, 399.

Buzenval (Nicolas Choart de), évêque de Beauvais, dominé par Port-Royal; II, 6.

C.

Cambiac (Jean du Ferrier, dit de), disciple de M. Olier; I, 368. Il se retire de Saint-Sulpice; I, 483.

Camelin (Pierre), évêque de Fréjus; I, 523.

Camus (Pierre), prêtre de l'Oratoire, très attaché à Port-Royal; I, 474. Propos indécent qu'il tient sur M. Olier; I, 494.

Canada. Ferveur des chrétiens de ce pays; I, 232.

Candes, où mourut saint Martin. M. Olier y va en pèlerinage; I, 440.

Carême. Durant ce temps il faut s'unir à Notre-Seigneur dans le désert; I, 153, 154; II, 116, 117.

Casal (Joseph), chanoine, s'offre à M. Olier; I, 301.

Catherine de Gênes (Sainte), sa voie; II, 482, 596.

Catherine de Sienne (Sainte), I, 142, 482.

CAULET (François-Étienne), abbé de Foix et, plus tard, évêque de Pamiers; I, 170, 230, 299, 434, 437; II, 46, 288.
CAULET (M. de), trésorier à Toulouse; I, 514.
CAUMARTIN (Louis Lefevre de), évêque d'Amiens. Il fait prêcher des missions dans son diocèse; I, 135, 170. Labadie le surprend; I, 175.
CENDRES (Cérémonies des); II, 438, 441.
CERCANCEAU (abbaye de), permutée contre celle de Pébrac; I, 454.
CHAILLOT. M. Olier ne peut s'y rendre en 1649, pour vénérer Notre-Dame de Toutes-Grâces; I, 447.
CHAILLOU DE TOISY (Jean), doyen de Beauvais; II, 6. La CCX^e lettre lui paraît adressée.
CHAIR. Il ne faut pas vivre selon les inclinations de la chair ; I, 240. Voir *Mortification*. C'est par miséricorde que Dieu laisse ces inclinations malignes dans le chrétien ; I, 486.
CHAMILLARD (Michel), docteur de Sorbonne; II, 11.
CHANT DE L'ÉGLISE ; I, 268; II, 587.
CHANTAL (Sainte J.-F. Frémiot de). Conseils donnés par M. Olier à l'occasion de sa mort; I, 231, 232, 233.
CHANTELOUP. Pèlerinage et maladrerie; II, 225.
CHAPELET. Méthode pour le dire; I, 472.
CHAPPON (M.), ecclésiastique du Puy; I, 185.
CHARLES II, roi d'Angleterre. Conférences de M. Olier avec lui; II, 87, 136, 140.
CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES. Elle doit être réglée; II, 106.
CHARTRES. M. Olier y va souvent en pèlerinage; I, 205, 213, 214, 440; II, 189. Il y prêche pendant une mission et y travaille à l'établissement d'un séminaire; I, 216, 230.
CHATILLON-SUR-SEINE. M. Olier y reçoit une grande faveur; I, 367.
CHAUSSAIRE (André), fondateur du couvent de la Régripière; I, 103.
CHAUVEAU (N.), jésuite, donné pour directeur à la sœur Vauldray; I, 141, 142.
CHÉNART (Laurent), disciple de M. Olier; II, 69.
CHINE ET TONQUIN. M. Olier s'offre pour y aller prêcher l'Évangile; I, 160; II, 109, 112.
CHRYSOSTOME (le P. Jean), religieux de Saint-François, très lié à M. Olier; I, 440.
CIEL (désir du); I, 77.
CLAUDE (SAINT-), M. Olier y va en pèlerinage; I, 375, 378.
CLAUDE (Mme), femme de chambre de la duchesse d'Orléans; II, 77.
CLERCS. Excellence de leur état; I, 261. Sainteté qu'il exige; II, 529. Avant d'être admis à la cléricature, il faut s'y préparer avec soin; II, 506, 507. Ceux qui y sont initiés doivent être morts à eux-mêmes; II, 508. Maximes qu'ils doivent pratiquer au séminaire; II, 508. Dans quels sentiments ils doivent aller à l'oraison, à l'étude; II, 522. Voyez *Prêtres*.
CLERMONT-FERRAND. Grâce qu'y reçoit M. Olier; II, 73.
CLERMONT-LODÈVE. M. Olier y envoie quelques sujets; I, 476. Il les rappelle bientôt après; I, 477, 479.
CLISSON, en Bretagne. M. Olier y possédait un prieuré qui l'y attira souvent; I, 103, 110, 117, 121, 432.
CLISSON (Mlle de). M. Olier la dirige par lettres et la soutient dans ses bons désirs; I, 125, 132, 139, 163, 168, 183, 199, 200, 220.

Cœur de Jésus. C'est le trésor de Dieu même; II, 598, 599.
Coigneux (Jacques le), l'un des marguilliers de Saint-Sulpice; I, 584.
Colbert (Claude), femme de Jean de Sève; II, 276.
Collanges (la mère de), religieuse de Notre-Dame; II, 290.
Colombel (Pierre), curé de Saint-Germain; 153.
Communion sacramentelle. C'est un mystère d'amour et d'union; I, 154, 238, 380, etc. Ses fruits pour les âmes bien préparées; II, 186.
Communion des saints. Grâce précieuse dont on commence à jouir sur la terre; I, 422, 423, 571, 572.
Condé (Henri de Bourbon), paroissien de Saint-Sulpice, peu favorable à M. Olier; I, 278.
Condé (la princesse douairière de), dirigée par M. Olier; I, 291, 308, 310, 330, 449. Elle se laisse un instant prévenir contre lui; I, 499. Il l'assiste à la mort; I, 545.
Condren (Charles de), second général de l'Oratoire, dirige M. Olier; I, 98, 102, 116. Il lui donne la prière: *Venez, Seigneur Jésus*, etc.; I, 171. Il l'emploie dans plusieurs missions; I, 170, 184, 185, 187, 205. Sa mort; I, 200, 202. Les lettres XVe et XLVIIIe sont de lui. La XVIIIe et la XXIVe lui sont adressées.
Confiance en Dieu; I, 305, 393, 565; II, 314, 316. Il ne faut pas s'appuyer sur les créatures; II, 211, 212, 429.
Confirmation (Sacrement de). Il donne l'esprit de force; II, 259, 260.
Consolations sensibles. Ne pas les désirer; II, 517, 518. Si Dieu en fait goûter, les recevoir avec humilité; I, 206; II, 249. Ne pas s'y attacher; II, 119, 320, 344.
Consommation en Dieu. Perfection de cet état; I, 424, 427.
Coquillon (Simon), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; I, 430.
Coquin (N.), de Nantes, où il était chargé des affaires de M. Olier; I, 151, 187, 196.
Corbeil. M. Olier y envoie des missionnaires; I, 559.
Corbel (N.), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; II, 46.
Cornet (Nicolas), docteur de Sorbonne; II, 11.
Corps. Il faut conserver sa santé pour Dieu; I, 508, 528, 586; II, 52, 496.
Coucher. Sentiments et pratiques qui doivent l'accompagner; I, 328, 332, 348, 352.
Couderc (Pierre), disciple de M. Olier. Il est envoyé à Clermont-Lodève; I, 441, 477, 479. Il va à Magnac; I, 478, 488, 496, 540. Revient au séminaire de Saint-Sulpice; I, 589; II, 46, 76.
Créatures. Il faut s'en tenir séparé d'affection; II, 115, 161. Se réjouir quand elles se retirent; II, 204, 301. Veiller et craindre quand elles se rapprochent; II, 302, 303.
Crétenet (Jacques), fondateur des Joséphites de Lyon; II, 67.
Croisic (le), en Bretagne. La Visitation s'y établit; I, 149, 182.
Croix (Exaltation de la sainte); II, 36.
Croix (amour de la). Sa nécessité et ses avantages; I, 129, 392, 405, 448, 544; II, 36, 122, 188, 204, 243, 244, 257, 284, 294, 323, 330, 405, 407, 448, 450, 453, 465.
Cromwell (Olivier). Alliance de la France avec lui; II, 285.
Crussol (Louise de), veuve du marquis de Portes. Elle veut contraindre sa fille aînée à se marier ou à entrer au couvent; I, 399, 405, 408, 410.
Curé. Qualités d'un saint curé; II, 520.

D.

Damien (Antoine), disciple de M. Olier; I, 276.
Dardenne, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; II, 50, 69.
Dasquemie, conseiller au Puy; II, 137.
Dauversière (Jérôme de la), fondateur des hospitalières de la Flèche; I, 39; II, 109. Les lettres CCXLV^e, CCXLVI^e, CCXLVII^e, lui paraissent adressées.
Denis (saint). M. Olier lit ses œuvres en 1645; I, 287.
Délaissement (le) et l'oubli des créatures sont très avantageux; II, 301.
Dépendance de Dieu; I, 148, 149; II, 262, 264, 265.
Deslyons (Jean), doyen de Senlis; II, 11. La CCXIV^e lettre pourrait lui avoir été adressée.
Desmares (Toussaint), prêtre de l'Oratoire fort dévoué à Port-Royal; II, 17.
Désolation intérieure. Il faut s'y attendre et ne pas s'en troubler; I, 136.
Desprès (Anne), religieuse de Langeac; I, 91.
Deuil. Raisons de son institution; I, 316.
Dinet (Jacques), jésuite, confesseur de Louis XIV; I, 584.
Directeur spirituel. Il est père et médecin; II, 221. Il doit parler et agir en dépendance de Dieu; II, 300. Les âmes doivent voir Notre-Seigneur dans le directeur; I, 127, 142, 152, 200, 201; II, 33, 101. Elles doivent le consulter avec simplicité et lui obéir fidèlement; I, 38, 166, 188, 189, 191, 192; II, 246, 250, 251, 255, 256, 486. On ne doit point avoir d'attache pour le directeur; I, 126, 200, 201, 304; II, 28.
Directeurs de séminaire. Leurs obligations principales à l'égard des clercs; II, 506, 510, 516, 521, 526, 561.
Dolu (Marie), mère de M. Olier; II, 85.
Drouart (N.), l'un des marguilliers de Saint-Sulpice; II, 54.
Dubreuil (Jean-Baptiste), prêtre de l'Oratoire; II, 5.
Duchesne (Charles), chanoine d'Abbeville; I, 435.
Duels. On doit s'y opposer de tout son pouvoir; II, 123.
Dufour. Premier gentilhomme du duc d'Orléans; II, 151.
Dunoyer (Martial), prêtre de Limoges; I, 497.
Duval (André), prêtre de Saint-Sulpice; I, 435, 445.

E.

Église. Prières en allant à l'église et en y entrant; I, 338, 339.
Elbène (Alphonse d'), ancien évêque d'Alby; I, 490; II, 135.
Émery (Jacques-André), fait construire la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Grâces à Issy; I, 447.
Enfance chrétienne. Ses vrais caractères; II, 434. — L'enfant Jésus en est la source; I, 373, 375, 378. — La sainte Vierge la désire dans ceux qui lui sont dévots; II, 246.
Épineu (Marie-Marguerite d'), religieuse de la Visitation à Nantes; I, 112, 195, 197, 199.
Épouses de Jésus-Christ. A quoi ce titre les oblige; II, 418.
Espérance (l'), est le soulagement des chrétiens ici-bas; II, 306.

Esprit propre. Il faut le mortifier; II, 327.
Esprit-Saint (l'). Il est en nous pour honorer Dieu; I, 235, 240, 241. Il faut suivre tous ses mouvements; I, 538.
Estaing (Joachim d'), évêque de Clermont; I, 291.
Eudes (le P. Jean). Il prêche la mission à Saint-Sulpice et au Péray; I, 477, 559.
Évêques. Vénération et dépendance qui leur sont dues; I, 479; II, 127. Ce qu'il faut demander à Dieu pour eux; II, 520.
Examen de conscience; I, 340.
Examens particuliers; I, 435, 436.
Exercices de piété. Ils doivent détacher de la terre; I, 504.

F.

Faremoutier. M. Olier y va en pèlerinage; II, 284.
Febel (N. du), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; I, 435.
Fénelon (Antoine, marquis de), obtient de M. Olier des prêtres pour Magnac; I, 477. Il perd Catherine de Montberon, sa femme; I, 514. Son zèle contre le jansénisme; II, 150, 151.
Fénelon (Martial-Jean-Baptiste de), fils du précédent; II, 150.
Fenouillet (Pierre), évêque de Montpellier; I, 288, 289.
Ferrier (Jean du), disciple du P. de Condren; I, 134, 170, 175. Il fut l'un des premiers collaborateurs de M. Olier dans l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice I, 221, 230. Il se retire en 1649; I, 432, 438.
Feu (Marie-Charlotte de), religieuse de la Visitation, à Nantes; I, 129, 148, 149, 171, 172, 199.
Feu (Claire-Geneviève), religieuse de la Visitation, à Moulins; I, 148.
Feu (Mme de), mère des deux précédentes. Son éloge; I, 148.
Fiesque (Julien de), curé de Saint-Sulpice, prédécesseur de M. Olier; I, 280, 356.
Flèche (la). La Visitation y fonde un couvent en 1646; I, 200. M. de la Dauversière y établit les hospitalières de Saint-Joseph; II, 109.
Fleury (Mme de), janséniste; II, 151.
Fleyres (Jean-Jacques de), évêque de Saint-Pons, député à l'assemblée du clergé; I, 507.
Foi (vie de la). Son excellence. La foi est la vraie noblesse du chrétien; II, 379, 390. Elle est la voie des âmes fortes; I, 179, 214, 215, 373, 388. Ses avantages; I, 442; II, 376, 383, 384, 385, 387. Moyens pour acquérir la vie de la foi; II, 351, 539.
Fontaines (la M. Eugénie de), religieuse de la Visitation à Paris; I, 466.
Fontenay-Mareuil (François du Val de), ambassadeur à Rome; II, 151.
Fontevrault. Costume des religieuses de cet ordre; I, 239, 240. Des sujets de cette maison vont réformer d'autres communautés; I, 242.
Fors (le marquis de), frère d'Anne et de Marthe du Vigean; I, 360-365.
François d'Assise (saint), modèle du chrétien; II, 584.
François de Paule (saint), fait honorer Notre-Dame de Toutes-Grâces; I, 60, 447.
François de Sales (saint). Dévotion de M. Olier pour ce saint; I, 115. Sa doctrine sur l'humilité et la consommation en Dieu; I, 203, 424.
Fronde (guerres de la). Misères qu'elles causent; II, 36.

G.

Galinier (Dominique), disciple de M. Olier; II, 33.
Gandelous (Mlle), novice au couvent de la Miséricorde; II, 47, 50.
Gauchet (Madeleine-Gabrielle), religieuse de la Visitation, au Puy; II, 57.
Georges (saint), patron du prieuré de Bazainville; 1, 194.
Gerson (le chancelier). M. Olier lui attribue le livre de l'*Imitation;* I, 466.
Gertrude (Sainte). Caractère de la voie de cette sainte; II, 481.
Gèvres (Léon Potier, marquis de), recherche en mariage la marquise de Portes; I, 401.
Gibely (Jean), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; I, 439.
Glandier (Jean), valet de chambre de M. Olier; I, 434.
Gondy (Jean-François de), archevêque de Paris; I, 500.
Graces. Celles qui ne sont pas sensibles sont plus excellentes; I, 281. Elles sont aussi plus sûres et moins sujettes à l'illusion; II, 248, 255, 344. Cependant il faut recevoir la consolation avec humilité; II, 249.
Graces (Notre-Dame de Toutes), pèlerinage cher à M. Olier; I, 60.
Grammont (Antoine, maréchal duc de); II, 151.
Grandet (Joseph), directeur au séminaire d'Angers. Il reçoit communication de plusieurs lettres autographes de M. Olier; I, 237.
Grandeur. Elle est divine dans son origine et elle a été sanctifiée par Jésus-Christ; I, 311.
Grands. Dieu veut être honoré en eux comme dans ses images; I, 313. Les grands doivent lui rapporter fidèlement tout ce qu'ils reçoivent d'honneur, d'amour et de reconnaissance; I, 314, 315. Il ne faut pas s'appuyer sur les grands pour les œuvres de Dieu; II, 212.
Grandin (Martin), docteur de Sorbonne; II, 11.
Granges (Charlotte des), supérieure du couvent de Notre-Dame à Brioude; I, 73, 74; II, 290.
Granry (Anne-Augé), page du duc d'Orléans; II, 94.
Guénégaud (Henri, comte du Plessis); II, 163.
Guerrois (M. des), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; II, 50.

H.

Habert (Germain), historien du cardinal de Bérulle; I, 416.
Hallier (François), docteur de Sorbonne; II, 11, 164.
Herculais (Marie de Valernod, dame d'); M. Olier se fait recommander à ses prières; I, 512.
Hudon (Jean), prêtre de Saint-Sulpice; II, 65.
Humanité sainte de Notre-Seigneur. De faux mystiques, sous prétexte de contemplation, en éloignent les âmes; II, 483.
Humeur. Elle se fait sentir plus vivement quand Dieu retire ses grâces consolantes; II, 355.
Humiliation. Les humiliations nous associent à Jésus-Christ; I, 278-279.
Humilité. Nature et motifs de cette vertu; I, 208, 209, 352, 404; II, 295, 297, 335, 455, 543. Examen sur l'humilité; II, 546.

Hurtevent (Damien d'), disciple de M. Olier; I, 436, 437; II, 12, 63. La lettre CCXXXIII^e peut lui avoir été écrite.
Hyacinthe du Saint-Esprit. Voir *Desprès*.

I.

Ilpise (Saint-). M. Olier y donne une mission ; I, 93.
Innocent X. La CCXIX^e lettre est un projet de supplique que M. Olier voulait présenter à ce pontife pour obtenir l'approbation de la compagnie; II, 25. Ce pape accueille bien le P. de Rhodes ; II, 109. Il condamne les cinq propositions de Jansénius ; I, 191.
Inspiration. Toute inspiration qui est contraire au conseil du supérieur doit être rejetée ; I, 189.
Isabelle d'Alençon, depuis duchesse de Guise ; II, 125.
Ivoy-en-Berri, terre qui appartenait à la mère de M. Olier ; II, 208.

J.

Jacques du Haut-Pas (Saint-). M. Olier refuse cette cure ; I, 474.
Jacques (dom), célèbre chartreux de Dijon ; II, 53, 67.
Jansénisme. Zèle de M. Olier pour le combattre ; I, 415, 463, 467 ; II, 11, 140, 151, 152, 154, 162, 190, 191, 192, 281, 282.
Jean l'Évangéliste (saint). M. Olier était très dévot à ce saint ; I, 60. Il reçut de grandes lumières sur lui ; II, 162.
Jeune. Le jeûne corporel est très méritoire, mais le jeûne spirituel, qui va à mortifier tous les désirs de la chair est incomparablement plus ; II, 409.
Jeunesse. Les efforts non réglés dans la jeunesse abattent pour tout le reste de la vie ; I, 498.
Joisel (François), docteur de Sorbonne délégué à Rome ; II, 164.
Joly (Claude), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, et plus tard évêque d'Agen ; I, 303 ; II, 6.
Joseph (Saint). Dévotion de M. Olier pour ce saint ; I, 60, 76 ; II, 244.
Juannet (Honoré de Colin du), prêtre de l'Oratoire très attaché à Port-Royal ; II, 5.
Jubilé. M. Olier fit faire une mission à Saint-Sulpice pendant le jubilé de 1651, I, 497. Il gagna encore le jubilé à Lyon, en 1652, II, 58.
Juif, prêtre de Paris, ami de M. Olier ; I, 101.

L.

Labadie (Jean), illuminé du dix-septième siècle ; I, 175, 185.
Lac (Pierre), théologal du chapitre de Brioude ; I, 73, 74.
La Douerie (Mme), chargée des intérêts de M. Olier à Clisson ; I, 187, 196.
La Ferté-Aleps. M. Olier y passe en 1653 ; II, 226.
Lagault (Jérôme), docteur de Sorbonne, délégué à Rome ; II, 164.
La Grenouillère. Nom du quartier de Paris où fut établie par M. Olier la paroisse Sainte-Anne ; I, 437.
La Haye (Pierre de), disciple de M. Olier ; I, 275. Il sortit de Saint-Sulpice ; I, 595.

La Jarrie (de), religieuse de la Régripière; I, 193. La LVe lettre lui est adressée.
Lallier (Marie-Élisabeth de), religieuse de la Visitation. Sa dévotion à l'Enfant Jésus; I, 373.
La Musse, ecclésiastique du diocèse de Nantes; I, 106, 169.
Landas, paroissien de Saint-Sulpice; I, 290, 291.
Lanier (Guy), abbé de Vaux; I, 219.
Lantages (Charles de), disciple de M. Olier. Il cède son prieuré pour satisfaire M. de Fiesque; I, 356. Il est employé au séminaire de Saint-Sulpice; I, 436. Va à Liancourt en 1649; I, 445. Il dirige la mère Gauchet; II, 57. Il refuse le doyenné de la cathédrale du Puy; I, 42; II, 209.
La Source, château près d'Orléans, aux sources du Loiret; II, 206.
La Troche (Mme de), religieuse de la Régripière qui n'accepta pas d'abord la réforme; I, 146.
Laurent ou du Laurent (Henri), disciple de M. Olier; II, 198.
Lavalette (Louis Nogaret de), évêque de Mirepoix, député en 1650 à l'assemblée du clergé; I, 507.
Lazare (assemblée de Saint-). M. Olier en faisait partie et il la tient au courant de ce qui se passe dans les missions d'Auvergne; I, 93, 96, 97. Les lettres XIIe XIIIe, et XIVe lui sont adressées.
Léberon (Pierre-André de Gélas de), évêque de Valence; II, 59.
Le Breton (Jacques), directeur au séminaire du Puy; II, 89, 139. Il refuse le doyenné de la cathédrale; II, 209.
Lecoq (Jean), marguillier de Saint-Sulpice; I, 432, 433.
Le Féron (Blaise), abbé de Saint-Laumer et janséniste; II, 163, 211.
Le Mercier (Jacques), architecte célèbre qui bâtit le séminaire de Saint-Sulpice et fit le plan de l'église paroissiale; II, 54.
Léra (Mme), paroissienne de Saint-Sulpice; II, 243.
Leschassier (François), quatrième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice I, 420; II, 57.
Leschassier (Mlle), sœur du précédent; II, 57.
Lescot (Jacques), évêque de Chartres; II, 126, 136.
L'Ester (François), prêtre du diocèse de Limoges formé au séminaire de Saint-Sulpice; I, 497.
Le Sueur (Eustache), peintre célèbre que M. Olier avait fait travailler; II, 68.
Letaille (Charles), graveur; I, 537.
Lévêque (N.), domestique du couvent de la Régripière; I, 123.
Lever. Sentiments chrétiens qui doivent l'accompagner; I, 328, 330. Pratiques de piété propres à le sanctifier; I, 331, 333, 335.
Lhuillier (Hélène-Angélique), supérieure du premier couvent de la Visitation à Paris; I, 131.
Liancourt (Roger du Plessis, duc de). En 1649, il reçut dans son château de Liancourt, des ecclésiastiques de Saint-Sulpice; I, 445. En 1651 il fut élu marguiller de Saint-Sulpice; I, 586. Son hôtel devint l'un des rendez-vous du parti de Port-Royal; II, 151. Il ne se soumit pas à la bulle d'Innocent X; II, 191.
Liénard (N.), prêtre de l'ancien clergé de Saint-Sulpice; I, 433.
Liesse (Notre-Dame de), M. Olier y va en pèlerinage; I, 470.

Loc-Dieu, abbaye près de Villefranche de Rouergue ; II, 84.
Lodève. M. Olier y passe en 1647 ; I, 393. Il est prié de former un établissement dans le diocèse ; I, 396.
Lom (Jean de), prêtre de la communauté de Saint-Sulpice ; I, 434, 437.
Lorraine (Nicolas-François, duc de), connu sous le nom de : *Prince François ;* va à Blois ; II, 291.
Lorraine (Françoise de), coadjutrice de Marie de Beauvilliers et après elle abbesse de Montmartre ; I, 561.
Lorraine (Nicole, duchesse de) ; II, 291.
Lucas (Antoine), prêtre de la mission, habile controversiste ; I, 253.
Lucot (Paul), auteur d'une nouvelle édition de la vie de la V. M. Agnès de Jésus ; I, 92.
Luynes (Marie-Louise Seguier, duchesse de), très favorable à Port-Royal ; I, 467.

M.

Macassole (Esprit), chanoine du diocèse de Cavaillon ; I, 301.
Macé (Jean-Baptiste), économe du séminaire de Viviers ; II, 89.
Madeleine (sainte), son esprit de pénitence et d'union à Notre-Seigneur ; I, 235, 238 ; II, 598.
Madeleine (la mère), supérieure d'un couvent, à Charonne, II, 125.
Madeleine de la Trinité (la mère), fondatrice des sœurs de la Miséricorde et supérieure en 1652 de la maison de Paris ; II, 47.
Magnac, en Limousin. M. Olier y fonde un établissement ; I, 478. Il a donné naissance au collège Magnac-Laval ; I, 488.
Maillard (Balthasar), disciple de M. Olier ; I, 430. Il va à Liancourt en 1649 ; I, 445.
Maisons (René de Longueil, marquis de), intervient dans la négociation des oratoriens qui voulaient s'établir dans le faubourg Saint-Germain ; I, 493.
Malades, Maladies. Avantages de la visite des malades ; I, 254. Il faut voir Jésus en eux ; II, 593. Dans quel esprit on les doit visiter ; II, 594. Dispositions chrétiennes durant le temps de la maladie ; II, 603.
Marcellin (le père), religieux que M. Olier entretint à Tours ; I, 218, 219.
Marchaumont (Henri Clausse de), évêque de Châlons, demande M. Olier pour coadjuteur ; I, 150, 151, 199.
Marie. Voir *Vierge (sainte)*.
Marolle, prêtre de l'ancien clergé de Saint-Sulpice ; I, 433, 437.
Marreau (Jean), marguillier de Saint-Sulpice ; I, 433 ; II, 54.
Martin (Saint), dévotion de M. Olier pour ce saint ; I, 217, 218 ; II, 201, 240, 242.
Martin (Pierre), curé de Saint-Eustache ; II, 91.
Martin (Hubert), disciple de M. Olier qui travailla à Privas ; II, 89.
Martinon (Étienne), archiprêtre de Langeac, qui a écrit des mémoires sur la V. M. Agnès ; I, 92.
Maselli (Marie-Claire), religieuse de la Visitation, auteur de la vie de la mère de Saint-Michel ; I, 393, 421, 427.
Mathurin-sur-Loire (Saint-). M. Olier s'y arrête en revenant de Bretagne ; I, 129.

MAUPAS (Henri de), évêque du Puy; I, 272. Il honore M. Olier de son estime et de son amitié; II, 73, 78, — et recourt à lui pour la fondation de son séminaire; II, 82.

MAUR DES FOSSÉS (SAINT-). M. Olier s'y retire, en 1640, avec les autres disciples du père de Condren; I, 194, 202.

MAURICE (le Père), carme déchaussé de Paris; très estimé dans son ordre; I, 415. Il fut gagné par les jansénistes; II, 13.

MAZARIN (le Cardinal). Il est éloigné des affaires; I, 550. M. Olier exhorte Anne d'Autriche à se soumettre aux ordres de Dieu qui la privent de son ministre; I, 552. Le cardinal est rappelé; II, 17. Les jansénistes s'efforcent de le gagner; II, 192.

MÉLIAND (Blaise), procureur général et parent de M. Olier; I, 224.

MELLAN (Claude), célèbre graveur, fait l'image du Saint-Sacrement; I, 537.

MÉTHÉ (Jacques), directeur au séminaire du Puy; II, 209.

MEULAN, près Paris. M. Olier y fait une retraite chez les religieux de Saint-François; I, 431.

MEULES (Charles de), ecclésiastique d'Orléans formé à Saint-Sulpice; II, 206.

MEUNIER (Charles), grand vicaire d'Orléans et janséniste; II, 135.

MEYROUNEM (Claude), fermier de l'abbaye de Pébrac; I, 100.

MEYSTER (Étienne), célèbre missionnaire; I, 98, 99, 184.

MINISTÈRE EXTÉRIEUR. Il expose à perdre quelque chose du recueillement intérieur; I, 498, 499.

MISÉRICORDE DE DIEU. Grand sujet de confiance après nos chutes; II, 306, 307.

MISSIONS. M. Olier et les autres disciples du père de Condren en prêchèrent plusieurs dans le diocèse de Chartres; I, 184, 185, 187, 205.

MODESTIE. Cette vertu, dans les chrétiens, répand la bonne odeur de Jésus-Christ; I, 325.

MOLÉ (Mathieu), parent de M. Olier et protecteur du séminaire de Saint-Sulpice; I, 234; II, 65.

MONDE. Il faut y être mort : comment s'opère cette mort; II, 572.

MONTAGU (Gautier de), lord anglais qu'Anne d'Autriche honorait de sa confiance; I, 469.

MONTAIGU. L'évêque de Luçon y appelle des religieuses de la Régripière; I, 113, 242.

MONTAMAT (N.), chanoine de Rodez; I, 520.

MONTARGIS (Dominicaines de); I, 535.

MONTBERON (Catherine de), marquise de Fénelon; sa mort; son éloge; I, 514, 518.

MONTCHAL (Charles de), archevêque de Toulouse. Il demande des prêtres de Saint-Sulpice; I, 496.

MONTDIDIER (mission de), M. Olier y prend part; I, 170, 172.

MONTMARTRE (abbaye de); I, 220.

MONTMORENCY (Marie-Félice Orsini, duchesse de). Elle prie M. Olier de protéger la marquise de Portes; I, 399. Elle obtient que cette jeune parente lui soit envoyée à Moulins; I, 399, 517.

MONTPELLIER. M. Olier y passe et s'y arrête en 1647; I, 392.

MONTPENSIER (Mlle de), fille aînée de Gaston, duc d'Orléans. Un passage de ses *Mémoires* sur Mme de Saujon; II, 115.

Montpeyroux. M. Olier y passe en 1647; I, 392, 396.
Montréal (colonie de), M. Olier s'en occupe; I, 60. Il désire même y aller travailler en personne; II, 109.
Morangis (Antoine Barillon de), membre de l'assemblée du Saint-Sacrement; I, 421. Un peu favorable à Port-Royal; II, 13, 151.
Morel (Claude), docteur de Sorbonne; II, 164.
Morin (Barthélemi), disciple de M. Olier; I, 102, 432.
Morin (Simon), illuminé fameux; I, 170.
Mortification. Sa nécessité et ses avantages; II, 318, 327, 328, 358. Chaque jour il faut la pratiquer en quelque chose; I, 158.
Motteville (Françoise Bertaud de), trait de ses *Mémoires* sur la princesse de Condé; I, 449.
Moucui ou Monchi (Pierre de), oratorien qui travaillait dans les missions avec les disciples du père de Condren; I, 174, 185.
Muffart (Vincent), instituteur des pénitents de Saint-François; I, 440.

N.

Nagot (François), prêtre de Saint-Sulpice; II, 242.
Nantes; M. Olier y séjourne en 1638; I, 115, 122. Il y envoie des sujets pour gouverner le séminaire; I, 474.
Neubourg (Anne de), mère de Marthe du Vigean; I, 360, 365; II, 93.
Nicole (Pierre), écrivain janséniste; II, 21.
Nimes. M. Olier y passe en 1647; I, 392.
Noel. Occupations intérieures pour le temps de Noël; I, 198, 199; II, 431, 432.
Nourriture. Il faut prendre sans scrupule la nourriture qui nous est nécessaire; II, 353.
Nogent (M.), médecin attaché à la cour de Blois; II, 207.
Nully (N.), curé de Liancourt; I, 446.

O.

Obéissance. La ferveur sans l'obéissance est une ruse du démon; I, 227. Les pénitences extérieures doivent être réglées par l'obéissance; II, 5.
Obrier (François), chanoine du Puy; II, 75.
Obscurités intérieures. Elles entrent dans la conduite ordinaire de Dieu sur les âmes; I, 62; II, 262. Avantages de cette conduite; II, 263. On doit s'y abandonner entièrement; II, 169. Sans chercher à connaître les opérations de Dieu dans nos âmes; II, 381.
Occasions de péché. Il faut les fuir, autrement on tente Dieu; I, 156; II, 303, 306.
Olier (Jacques), père du fondateur de Saint-Sulpice, mourut en 1630; I, 395.
Olier de Verneuil (François), fils aîné du précédent. M. Olier le dispose à la mort; I, 394.
Olier (Nicolas-Édouard), frère du précédent; I, 309.
Olier (Marie), sœur des précédents. Sa mort et sa délivrance du purgatoire; I, 395.

Olier (Jacques), seigneur de Verneuil et fils aîné de François, épouse Claude Colbert; II, 276.

Olier (Françoise et Renée), sœurs du précédent, religieuses de Saint-Dominique, à Poissy; I, 420.

Oraison. C'est un exercice de lumière; I, 232. Les directeurs doivent y appliquer les âmes; II, 516. Comment il faut aller à l'oraison; II, 523. Moyen de s'y recueillir; I, 155, 167. Méthode facile à toute sorte de personnes; II, 30. Deux écueils à éviter dans l'oraison : la recherche des goûts sensibles et la trop forte application de l'esprit; II, 516, 517. Comment il faut recevoir les goûts que Dieu donne dans l'oraison; II, 518. Comment il faut supporter les sécheresses; II, 387, 390, 391, 397, 398, 399, 400. Il ne faut pas quitter l'oraison à cause des tentations qui surviennent durant ce saint exercice; I, 59. Avis utile à ceux qui ne pourraient s'appliquer dans l'oraison aux sujets proposés; II, 171, 172, 174. Conduite à tenir dans l'oraison de présence de Dieu; II, 364, 365, 366. Conseils pour l'oraison d'union; II, 121, 173, 391. Le silence où Dieu tient quelques âmes dans l'oraison est une grande grâce; I, 181, 182; II, 394.

Oratoriens. Ils veulent s'établir au faubourg Saint-Germain; I, 470; II, 65.

Ordres sacrés. Il ne faut pas s'y engager de soi-même et on doit, avant de s'y engager, s'être bien préparé; II, 193, 529.

Oreau. Prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; I, 468.

Orléans (Gaston de France, duc d'). Il fait sortir Mme de Saujon des carmélites; I, 567. M. Olier le fait exhorter à réparer, par des aumônes, les maux de la guerre et à s'opposer à la fureur des duels; II, 106, 123. Le duc forme le dessein d'établir un séminaire à Blois, mais il se désiste de ce projet; II, 126, 211. Il reparaît à la cour de France; II, 286.

Orléans (Marguerite de Lorraine, duchesse d'). Elle était peu sympathique à Mme de Saujon; II, 116. Après l'exil du duc d'Orléans, elle le rejoint à Blois; II, 122. Effet de sa complexion maladive; II, 265.

Orléans (Marguerite-Louise d'), fille aînée de Marguerite de Lorraine; II, 125.

Ormesson (Olivier d'). Il réfute une assertion du duc de Saint-Simon sur Mlle de Portes; I, 401.

P.

Paix intérieure. Moyens de la conserver; II, 351.

Pallas (la mère de), religieuse de la Régripière; I, 237.

Panassière (Esprit), religieux dominicain, confesseur de la V. mère Agnès de Jésus; I, 91.

Parents. Ils ne doivent pas destiner à l'Église les plus défectueux de leurs enfants; II, 533. Ils ne doivent pas être écoutés quand ils parlent selon les maximes de la chair et veulent retenir leurs enfants dans le monde, contre la volonté de Dieu; I, 360.

Parlages (Jean de Gardies de), disciple de M. Olier; I, 396. Il est demandé par l'évêque de Lodève pour former un établissement à Clermont-Lodève; I, 397.

Parlages (Jean de Grégoire de Gardies de), vicomte de Montpeyroux, père du précédent; I, 396. Il reçoit M. Olier chez lui; I, 397.

Patience. Il faut attendre avec patience la manifestation des desseins de Dieu; II, 251, 264, 265, 488.
Paulin (Charles), jésuite, confesseur de Louis XIV; I, 584.
Pauvreté. Elle est une source de paix; II, 40.
Pavillon (Nicolas), évêque d'Aleth; I, 506.
Péan ou Pian (François), de la Crollardière, aumônier de la duchesse de Montpensier; I, 433.
Pébrac (abbaye de). M. Olier en entreprend la réforme; I, 74, 80.
Péché. Après l'avoir détesté il en faut détourner la vue; I, 203, 206; II, 311.
Peines. On doit les recevoir comme venant de la main de Dieu; II, 221. Il faut les porter amoureusement et s'en servir pour s'unir plus intimement à Dieu; I, 119, 120, 158, 168; II, 257. Ne pas s'en occuper l'esprit; II, 331. S'unir à Jésus-Christ pour les endurer saintement; I, 405, 407. Ne pas quitter un emploi à cause des peines qu'on y éprouve; I, 243. Le temps des peines est précieux; I, 224. Exercice spirituel pour les personnes peinées; I, 550.
Pénitence. Il y en a de trois sortes : la première imposée de Dieu, la seconde par l'Église et la troisième par nous-même; I, 320, 321. Il y a une pénitence vraie et une pénitence fausse; II, 311, 352.
Pentecôte. Comment il faut s'y préparer; II, 177.
Péray. Mme Tronson y reçoit souvent M. Olier; I, 431, 470, 472; II, 231. Elle y fait prêcher le père Eudes; I, 559.
Persécutions. L'avantage que l'âme en tire est incroyable; II, 181. On ne doit pas abandonner les œuvres de Dieu à cause des persécutions qui surviennent; II, 5.
Péreyret (Jacques), grand maître de Navarre. Il est consulté sur le vœu de Mlle de Portes; I, 399, 408.
Perrochel (François de). Il accompagne M. Olier en Auvergne; I, 78, 80.
Philippe (Louis), disciple de M. Olier et fondateur du séminaire d'Aix; II, 54.
Picoté (Charles), l'un des principaux collaborateurs de M. Olier; I, 23, 220, 245, 377, 380.
Picpus (quartier de). Les pénitents de Saint-François s'y établissent; I, 440.
Pierre (saint). Dévotion à ses liens; I, 165. Ses sentiments au Thabor; I, 182.
Pinet (Joseph), prêtre de Nevers élevé à Saint-Sulpice; II, 45.
Planat (Jacques), prêtre de Saint-Flour, aide M. Olier dans les missions d'Auvergne; I, 78, 102. Il va à Pamiers; I, 298, de là à Viviers; I, 543. L'archevêque d'Embrun le désire; I, 583.
Plantavit de la Pause (Jean), évêque de Lodève, demande des prêtres de Saint-Sulpice et les établit à Clermont-Lodève; I, 299, 476.
Plessis (Christophe du), baron de Montbar. Il est tout dévoué aux bonnes œuvres; I, 420.
Pommerie (Antoine), prêtre de Saint-Flour; II, 89.
Pommeyrol (Guillaume), prêtre de Saint-Sulpice; II, 89.
Poissy (couvent des Dominicaines de), son origine; I, 535. Deux nièces de M. Olier y furent religieuses; I, 420.
Pons de la Grange (Pierre de), curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris; II, 164.

PORTES (Antoine-Hercule de Budos, marquis de); I, 399.
PORTES (Marie-Félicie de Budos, marquise de), fille aînée du précédent; I, 399, 400, 401. M. Olier l'encourage à garder son vœu de virginité malgré les sollicitations de sa mère. Elle renouvelle ce vœu; I, 412. Se retire à Moulins auprès de Mme de Montmorency. Elle y tombe gravement malade; I, 412. N'est pas appelée à la vie religieuse; I, 547. Son zèle pour la conversion des protestants; II, 55. Les jansénistes la circonviennent et M. Olier lui dévoile le venin de leur doctrine; II, 140. Ses relations avec l'abbé de La Vergne; II, 282. Elle revint à ses premières dispositions avant de mourir; II, 140, 282.
PORTRICQ (Mlle), pieuse fille de Nantes à qui M. Olier écrivit quelquefois; I, 223, 229.
POTIER (Augustin), évêque de Beauvais; I, 272. Son neveu lui succède; II, 6.
POUSSÉ (Antoine Raguier de), l'un des premiers et des plus fervents disciples de M. Olier; I, 369, 431. Il dirige le séminaire de Saint-Sulpice; I, 435; — travaille aux *Examens particuliers;* I, 436; — devient curé de Saint-Sulpice; II, 277.
PRADIER D'AGRAIN (Hugues de), ami de M. Olier; II, 137; — son zèle pour le séminaire du Puy; II, 138.
PRÉSENCE DE DIEU. Son souvenir doit être habituel; I, 341. Il préserve de la contagion du siècle; II, 362.
PRÊTRES. Dignité et sainteté des prêtres; II, 550, 557, 561. Pourquoi ils sont appelés Anges; II, 530, 531. Ils doivent être plus saints que les simples fidèles; II, 532. Être conformes à Notre-Seigneur dont ils sont le sacrement; I, 443, 444, 588. Par conséquent ils doivent être morts au monde; II, 572; — appliqués uniquement au service de Dieu; II, 538; — priant pour le monde entier; II, 526, 558; — réparant les outrages que l'on fait à Dieu de toute part; II, 107; — s'efforçant de détruire tout ce qui s'oppose à sa gloire. Ils doivent imiter la vie de Jésus-Christ ressuscité; II, 557. Se rendre conformes à Jésus-Christ vivant au Saint-Sacrement; II, 561, 564. Ils contiennent en eux la religion de tout le peuple; II, 559. Motifs de la dévotion qu'ils doivent avoir pour la sainte Vierge; II, 570. Comment leur extérieur doit être réglé; II, 580. Respect qui est dû aux bons prêtres; I, 264.
PRÊTRISE (l'esprit de). C'est un esprit de religion et de sacrifice; I, 186; II, 240, 521.
PRIÈRE. Sa nécessité pour les personnes nouvellement converties; II, 366; — pour croître et se soutenir dans la vertu; II, 369.
PRIVAS. M. de Queylus y convertit un grand nombre d'hérétiques; I, 581, 583.
PROJET de l'établissement d'un séminaire. Cet écrit est présenté à l'assemblée du clergé et à plusieurs prélats qui n'en faisaient pas partie; I, 555, 556, 557.
PROPRIÉTÉ SPIRITUELLE. Elle nuit beaucoup à une âme, qu'elle prive des plus grands biens; II, 81, 82. Elle serait un obstacle à l'action de l'Esprit-Saint; I, 538.
PROVENCE (saints lieux de), M. Olier les visite; I, 392.
PROVIDENCE. Il faut suivre ses voies en paix, et sans la prévenir; II, 262, 264, 265, 267.

PURGATOIRE. M. Olier y est porté en esprit; I, 394, 395. La pratique de communier pour les âmes du purgatoire est très salutaire; II, 154.
PUY-DU-FOU (Marie-Angélique du), religieuse de la Visitation; I, 199, 200.
PUY (LE). M. Olier y forma une assemblée de pieux ecclésiastiques auxquels il écrivit la LIIe lettre; I, 97, 98, 183. Divers voyages de M. Olier au Puy, où il établit un séminaire; II, 73, 82, 86, 220.

Q.

QUEYLUS (Gabriel de), disciple de M. Olier, qui l'employa à la paroisse de Saint-Sulpice et à la fondation des séminaires de Nantes, de Clermont, de Viviers et de Montréal; I, 419, 448, 581; II, 9, 73.

R.

REBAULT (Adam), prêtre sacristain à Saint-Sulpice; II, 35.
REBOURS (N.), prêtre qui accompagna M. Couderc à Clermont-Lodève; I, 478.
RECONNAISSANCE. Celle de M. Olier pour les bienfaits de Dieu et les services que le prochain lui rendait, était très vive; II, 21 231.
RÉFLEXIONS SUR SOI. Elles peuvent nuire à la pureté et à la simplicité de l'amour; I, 114, 382, 427; II, 168, 256.
RÉGRIPIÈRE. M. Olier y établit la réforme dans un prieuré de filles; I, 102. Il demande un petit domestique occupé à la basse-cour; I, 122, 123. Il continue à prendre soin des religieuses; I, 144, 216, 217. Voir *Vauldray* et *La Jarrie*.
RELIGIEUSES. Une religieuse doit être morte à tout; I, 239. Elle doit éviter avec soin tout ce qui pourrait déplaire à Jésus-Christ.
RELIGION (Esprit de), les prêtres en doivent être pénétrés; II, 559, 560. Les religieuses, dans cet esprit, font bien de travailler pour l'ornement des autels; II, 5.
REMÈNECOURT (Thérèse de), religieuse carmélite: II, 105.
REMI (Jacqueline Carré, veuve de M.), c'était la compagne de Marie-Rousseau; I, 303, 377.
RENAR (François), prêtre de Paris. Il accompagne M. Olier en Auvergne; I, 78.
RENTY (Jean-Baptiste-Gaston de). Il était très lié avec M. Olier, qui le prie d'écrire à Beaune, pour y annoncer sa visite; I, 370. Il annonce à M. Olier la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement; I, 417. M. Olier conseille la lecture de sa Vie; II, 280.
REPAS. Sentiments avec lesquels il faut prendre ses repas; I, 323.
REVEL (Mme de), M. Olier loue son zèle pour les bonnes œuvres; I, 511.
RHODES (le P. Alexandre de), M. Olier s'offre à lui pour aller aux missions du Levant; I, 62; II, 109, 112.
RICHELIEU (le Cardinal Armand de), M. Olier s'excuse, par une lettre qu'il lui écrit, d'accepter la coadjutorerie de Châlons; I, 176, 177.
RICHELIEU (Armand-Jean de Vignerold, duc de), l'un des neveux de la duchesse d'Aiguillon; I, 90.
RICHELIEU (J.-B. Amador, marquis de), frère du précédent. Son mariage; I, 90, 91, 92, 93.

Richelieu (Emmanuel-Joseph comte de), frère des précédents; II, 90.
Roanel (Jean-François), archidiacre de Montpellier; I, 289.
Robert d'Arbrissel. Fondateur de l'ordre de Fontevrault; I, 103.
Rochechouart (Louise de), prieuré du couvent de Saint-Dominique, à Montargis; I, 535. La lettre CLXXVIII^e lui paraît adressée.
Rochechouart (Marguerite de), dame de Châtillon-le-Roi. Elle avait épousé Alexandre de Sève; II, 199. M. Olier se repose quelques jours chez elle; II, 225, 228, 230, 231.
Rochefort (Anne de la Baume, comte de), épousa Catherine de la Croix-Chevrières; I, 511. Il en eut plusieurs fils parmi lesquels Armand-Tristan de la Baume, qui fut archevêque d'Auch; I, 542.
Rochefort (Mme de), femme du précédent. M. Olier fait l'éloge de sa piété; I, 511, 512.
Rodez. M. Olier y alla en 1637; I, 398.
Romain (dom), religieux de Saint-Germain des Prés; II, 65.
Romans en Dauphiné. La famille Boffin y avait fondé le couvent du Calvaire; I, 511.
Roquette (Gabriel de), plus tard évêque d'Autun, assiste à la mort de la princesse de Condé; I, 483.
Rousseau (Marie de Gournay, veuve), M. Olier la visitait souvent et en recevait beaucoup de lumières; I, 222. Elle le pressa d'accepter la cure de Saint-Sulpice; I, 237, 245. Il a recours à ses prières au temps de la sédition; I, 276, 280. Les lettres LXVIIe, LXXXIXe, XCI^e, CXII^e et CXVI^e, lui sont adressées.

S.

Sacrement (le Très saint). Notre-Seigneur, au très saint Sacrement est comme une victime et une hostie; II, 561, 564. Il y est tout transformé en Dieu; II, 562. Oraison pour lui rendre ses devoirs; I, 336, 337. Voir *Communion* et *Prêtres*.
Saint-Amour (Louis de), docteur de Sorbonne et très dévoué au parti de Port-Royal; II, 13.
Saint-Cyran (Jean du Vergier de Hauranne, abbé de), grand fauteur du jansénisme; II, 153.
Saint-Germain (Le Prévot de), chanoine de la métropole, à Paris; II, 9, 190.
Saint-Michel (Anne-Louise), religieuse de la Visitation, à Avignon. M. Olier eut avec elle de très particulières et très saintes relations; I, 393, 395.
Saint-Pé (François de), prêtre de l'Oratoire. Il écrit à Mme Tronson la lettre LXXXe; I, 256.
Saint-Perrier (M. de), chapelain ou vicaire au Péray; I, 534.
Saint-Sacrement (Marguerite du), religieuse carmélite, avec laquelle M. Olier fut très lié; I, 371, 372, 378, 399, 417.
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, marquis de), épouse la mère de Mlle de Portes; I, 399.
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), altère la vérité, dans ses *Mémoires*, en parlant de Mlle de Portes; I, 401.
Sainte-Frique (Henri de Baule de), chambellan du duc d'Orléans; II, 123.
Sainte-Marie (François Houmain de), prêtre de Saint-Sulpice. Il mourut

au prieuré de la Trinité de Clisson que M. Olier lui avait résigné; I, 454.
Sainteté de Dieu. Avec quelle rigueur elle purifie les âmes appelées à la perfection; II, 533.
Saints. Comment il faut les honorer au jour de leur fête; I, 258, 571. Sentiments sur la fête de la Toussaint; I, 589; II, 80, 475.
Santé. Voyez Corps.
Sarra (Anne de), religieuse de Notre-Dame, à Langeac; II, 290.
Saujon (Anne Campet de), dame d'atour de la duchesse d'Orléans et fille spirituelle de M. Olier qui en prit le plus grand soin; I, 566. Elle s'offre à la sainte Vierge pour l'œuvre des *Filles de l'Intérieur*; II, 160. Elle va à Bourbon en 1655; II, 180. Elle se démentit après la mort de M. Olier; I, 567.
Saujon (Diane-Marie de), sœur de la précédente; II, 292.
Saujon (N. de), frère des précédentes et capitaine aux gardes du duc d'Orléans; II, 130.
Saussay (André du), grand vicaire de Paris et plus tard évêque de Toul; I, 560.
Scarron (Pierre), évêque de Grenoble; II, 59.
Scrupules. Il ne faut pas s'y arrêter; II, 353, 354.
Sécheresses spirituelles. Cet état est préférable à celui des consolations sensibles; II, 400. Elles nous mettent en état de victime devant Dieu; II, 166, 167. Quelquefois les sécheresses sont une épreuve, d'autres fois une punition; II, 387. Il faut s'y préparer pendant les temps des consolations; I, 106, 107, 108. On doit les supporter avec patience; II, 398, 399.
Seguenot (Claude), prêtre de l'Oratoire; I, 416.
Seguier (Pierre), chancelier de France; I, 234.
Seguin (Madame), paroissienne de Saint-Sulpice fort affectionnée au parti janséniste; I, 416.
Semaine sainte. Occupation pour la passer pieusement; I, 449.
Serres (Juste de), évêque du Puy; I, 15.
Servien de Montigny (Ennemond), secrétaire des commandements d'Anne d'Autriche; II, 164.
Servitude (Vœu de), M. Olier le fait à Notre-Seigneur; I, 198, 222, 223.
Seurat (Isaac), prêtre d'Orléans; II, 292.
Sève (Antoine de), abbé de l'Isle-en-Barrois, et frère de madame Tronçon; I, 524.
Sève (Jean de), frère du précédent, embrassa tard l'état ecclésiastique et fut formé par M. Olier; II, 193.
Sève (Alexandre de), frère des précédents, épousa l'héritière de Guy de Rochechouart; I, 535; II, 225.
Sevin (Nicolas), évêque de Sarlat; I, 585.
Solitude. Elle est favorable à l'union divine; II, 161, 185, 225, 5.
Solminihac (Alain de), abbé de Chancelade. M. Olier lui offre son abbaye de Pébrac afin qu'il la réforme; I, 80.
Sommerset (Édouard de), seigneur anglais de la suite de Charles II; II, 198.
Souart (N.), premier apothicaire du duc d'Orléans, très cher à M. Olier; II, 77.
Souart (Gabriel et Louis), fils du précédent et disciples de M. Olier; I, 445.

SOUART (Mlle), sœur des deux précédents; I, 134.
SOUFFRANCES. Leur nécessité pour une âme qui veut être à Dieu; I, 189, 215. Elles purifient; I, 405, 406, 407. Elles préservent des chutes où entraîne l'amour de soi-même; I, 392. Elles sont la véritable marque de l'amour que l'âme a pour Dieu; I, 390.
SUFFREN (Jean), jésuite et confesseur de Marie de Médicis, contribue à l'établissement de l'assemblée du Saint-Sacrement; I, 420.
SULPICE (saint). Pensées de M. Olier à l'occasion de sa fête; I, 258.
SULPICE (Compagnie de SAINT-), ses règlements sont soumis à l'assemblée du Clergé; I, 555.
SULPICE (Paroisse de SAINT-), M. Olier en devient curé et y transfère le séminaire de Vaugirard; I, 237.
SUMIAN (Jacques), prêtre du diocèse de Viviers; II, 542. M. Olier parait lui avoir adressé la CLXXXIe lettre.
SUZE (Louis de), évêque de Viviers; I, 542. Il obtient de M. Olier des sujets pour son diocèse; II, 9.

T.

TARPON (Jean), reçoit M. Olier du tiers ordre de saint Dominique; I, 536.
TARRISSE (D. Grégoire), supérieur général de la congrégation de Saint-Maur. M. Olier le consulte; I, 433.
TENTATIONS. Leur nécessité pour le chrétien; I, 316. Leurs avantages; I, 408, 531; II, 256, 287, 288. Avis aux personnes tentées; II, 337.
TERRAT (M.), paroissien de Saint-Sulpice; II, 165.
THÉRÈSE (Sainte); I, 126, 190; II, 482.
THOURY (Les eaux de). M. Olier s'y rend; II, 207, 227.
TIERS ORDRES. M. Olier en embrasse plusieurs; I, 440, 536.
TOIRAS (Jean du Caylard de Saint-Bonnet, marquis de), oncle de M. de Parlages; I, 396.
TONSURE. Explication de cette cérémonie; I, 261.
TOURS. M. Olier y va plusieurs fois en pèlerinage; I, 440; II, 201.
TRINITÉ (très sainte). Oraison pour lui rendre ses devoirs le matin; I, 335.
TRINITÉ (Élisabeth de la), religieuse carmélite à Beaune; I, 370, 371. Les lettres CXIIIe, CXXIVe, CXXXIIe lui sont adressées.
TRONSON (Claude de Sève, veuve de M.), très vertueuse paroissienne de Saint-Sulpice; I, 305. Elle se met sous la direction de M. Olier par le conseil du P. de Saint-Pé; I, 257. Elle s'offre pour l'œuvre des *Filles de l'Intérieur*; II, 103.
TRONSON (Louis) fils de la précédente, et troisième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; I, 522. Il met la dernière main aux *Examens particuliers;* I, 436. Il fut question de lui pour le siège épiscopal de Fréjus; I, 524. Il prêche une mission à Corbeil; I, 559.
TRONSON (Antoine), frère du précédent; I, 527. Il fut directeur du séminaire du Puy; II, 100. M. Olier le charge de réunir les enfants des hérétiques pour les instruire; II, 136, 137. Il refuse le doyenné du Puy; II, 208.
TRONSON (Alexandre), frère des précédents, ne fit que passer au séminaire de Saint-Sulpice; I, 530, II, 208.

U.

Union avec Jésus-Christ. Il faut la pratiquer en toutes ses actions, surtout dans l'oraison; I, 155, 156. Les souffrances et les délaissements; II, 117, 122, 415, 417. Quatre manières de s'unir à Jésus-Christ; II, 412.

V.

Valence (Marie de). M. Olier fut lié avec cette sainte, veuve qui était très dévote à la sainte Trinité; I, 428, 429; II, 65.
Valençay (Henri d'Étampes de). Il fut ambassadeur à Rome; II, 25.
Valentin (Guillaume), chanoine du Puy, accompagne M. Olier dans ses missions d'Auvergne; I, 97.
Vallavoire (Nicolas de), évêque de Riez; II, 51.
Vanité. Comment la combattre; II, 339-402.
Vannes. La Visitation s'y établit; I, 149, 182.
Vase (M.), ecclésiastique du diocèse de Nantes; I, 106.
Vaugirard. M. Olier y jette les fondements du séminaire de Saint-Sulpice; I, 230, 237.
Vauldray (Claude de), religieuse de la Régripière convertie par M. Olier qui continua à la diriger par lettres; 1, 105.
Verdier (Florian), ecclésiastique du Puy élevé à Saint-Sulpice; II, 295.
Vergne (Pierre de la), missionnaire fort zélé, mais soupçonné d'être favorable à Port-Royal; II, 282.
Verneuil-sur-Seine, où la famille Olier avait des terres et une habitation; I, 469.
Vertus. Il n'y a que les vertus qui minent le fond corrompu de l'âme; II, 296. Il faut s'instruire de l'extérieur des vertus; II, 403. Marques pour discerner les vertus chrétiennes; II, 510.
Vertus (Notre-Dame des). Le séminaire et la paroisse de Saint-Sulpice y allaient tous les ans en pèlerinage; I, 561.
Vialart (Félix), qui fut évêque de Châlons-sur-Marne, fit d'abord quelques missions en Bretagne; I, 104, 117, 182. Il fut nommé coadjuteur de Châlons sur le refus de M. Olier; I, 199, 213.
Vicaire. Qualités d'un saint vicaire; II, 520, 521.
Victime. Dispositions intérieures que demande l'état de victime; II, 166, 167. 168.
Vie chrétienne. Elle consiste en trois choses : prier, agir, souffrir; II, 22. Elle ne s'établit que sur les ruines de l'amour-propre; II, 358, 359 et ne s'affermit que par la pratique des vertus; II, 295, etc.
Vierge (la très sainte). Avant sa naissance elle était l'objet des complaisances de Dieu; I, 245, etc. Sa conception immaculée; II, 433. Sa nativité et sa sainte enfance; I, 245; II, 233, 236, 254, 264, 269. Sa présentation au Temple; I, 598. Au mystère de l'Incarnation elle devient l'épouse du Père Éternel; II, 445. Le mystère de la Visitation manifeste la vie de Jésus en Marie; I, 566. Nature et excellence de cette vie; I, 267, 574, 590;

II, 278. C'est le modèle d'une sainte communauté; II, 501. Avantages et moyens d'y participer; I, 568; II, 59, 293, 294. Exercice pour honorer Jésus vivant en Marie; II, 468, 469, 470. Purification de la très sainte Vierge; I, 356. Mystère de Jésus perdu et retrouvé au Temple; II, 272. Compassion de Marie au pied de la croix; II, 215. Intérieur de Marie. C'est un reflet de celui de Jésus; I, 266, 267. Pour l'honorer il faut s'unir à celui de Jésus; I, 228; II, 293. Filles de l'Intérieur de la sainte Vierge; II, 103, 160, 275, 278. Marie est la voie pour aller à Jésus et participer à ses mystères; I, 593. Marie est l'amour des saints; I, 79. Avantage de la dévotion envers Marie; II, 58-203. Devoir des prêtres envers la très sainte Vierge; II, 570.

Vierge chrétienne. Ce qu'elle doit faire pour vivre en véritable épouse de Jésus-Christ; II, 418.

Vigean (Marthe du). Elle entra aux carmélites par le conseil de M. Olier et y vécut dix-sept ans sous le nom de Marthe de Jésus; I, 64, 350, 364. Les lettres CIX^e^, CX^e^ et CXI^e^ lui paraissent adressées.

Vigean (Anne du), sœur de Marthe; elle épousa le duc de Richelieu; I, 360, 365; II, 90.

Vigean (François Poussart de Fort, marquis du), père des précédentes; I, 360, 365.

Vigilance. Combien elle est nécessaire; II, 363, 364.

Vilceraix (Mme de), paroissienne de Saint-Sulpice; I, 518, 545.

Villars (Pierre de), archevêque de Vienne; II, 59.

Villeneuve (Mme de), conseille l'établissement du séminaire de Vaugirard; I, 23.

Vincent de Paul. M. Olier lui recommande un prêtre opprimé; I, 271. Il le consulte pour toutes les affaires difficiles; I, 506. Saint Vincent prédit la vocation de Mlle du Vigean; I, 360. Il connaît et vénère Marie de Valence; I, 428.

Visitation. Estime de M. Olier pour cet ordre; I, 125, 192, 194, 224.

Visites. Dans quels sentiments il les faut faire; I, 327.

Vivien (Pierre), valet de chambre de M. Olier. Il l'accompagne en Auvergne et en Bretagne; I, 100, 101, 121.

Viviers. M. Olier y envoie des sujets; I, 581. Il y va lui-même en 1652; II, 62. La sainte Vierge lui avait confié le soin de ce diocèse; II, 73, 86.

Vocation a la cléricature. Elle est nécessaire; II, 532. Crime des parents qui portent leurs enfants à embrasser l'état ecclésiastique par ambition; II, 535.

Vocation religieuse. Il faut la suivre généreusement et sans différer; I, 360, 364. A quelles marques on reconnaît cette vocation; I, 547, etc.

Voies communes. Avantages qu'il y a à les suivre dans la piété; II, 282, 342, 343.

Voies extraordinaires. Elles sont sujettes à l'illusion; II, 344. Il ne faut ni les demander ni les désirer; II, 346, 347. Quand Dieu y fait marcher il faut s'humilier beaucoup et ne pas se préférer aux autres; I, 209.

Voies crucifiantes. Elles purifient l'âme; I, 306, 307, 308.

Voyages. Dispositions intérieures dans lesquelles M. Olier faisait les siens; I, 132, 218, 387, 391.

Z.

Zèle. Celui de M. Olier pour l'évangélisation des païens, la conversion des hérétiques et la parfaite sanctification des âmes qu'il dirigeait était très ardent et très généreux; I, 40; II, 59-66-69, 74, 75, 78, 109, 111, 113, 136.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

ERRATA.

TOME SECOND.

Page 9, ligne 3 des notes : *lisez* Le Prévot de Saint-Germain.
P. 9, note 2, l. 1 : *lisez* Louis de la Baume.
P. 46, note 3 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* que la LXXXVIe des imprimées ne reproduisait qu'en partie.
P. 55, note 1, l. 6 : *lisez* faire cesser l'exercice de la religion protestante.
P. 72, l. avant-dernière : *lisez* soumission véritable à l'Esprit divin.
P. 83, note, l. 3 : *lisez* fut extrêmement surpris.
P. 91, l. 16 : *lisez* nom de Guemadeuc.
P. 163, note 2, l. 1 : *lisez* Guenault pour Guénégaud.
P. 282, note 2, l. 14 : *lisez* Visitation de Moulins.
P. 322, l. 17 du texte : *lisez* en ce feu de justice pour les préparer à la sainteté de Dieu même.
P. 445, l. 19 : *lisez* 3° le désir de le faire.
P. 480, l. 15 : *lisez* louanges de Dieu qu'il y doit.
P. 543, première ligne du titre de la lettre : *lisez* l'excellence, et il lui envoie.

OLIER, J.J.
Lettres.

BQ
7091
.L714
v.2

G. H. NEWLANDS
Bookbinder
Caledon East, Ont.